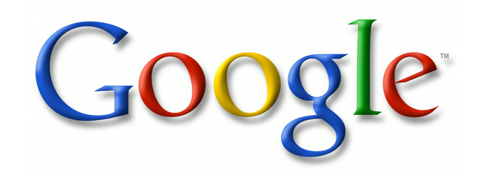




B 1,076,952

Scaffale A.
Fila 4ª

REVUE NATIONALE

Paris. — Imprimerie de P.-A. Bourdier et Cie, 30, rue Mazarine.

REVUE

NATIONALE

ET ÉTRANGÈRE

POLITIQUE, SCIENTIFIQUE ET LITTÉRAIRE

TOME NEUVIÈME

PARIS

AU BUREAU DE LA REVUE NATIONALE

28, QUAI DE L'ÉCOLE, 28

1862

LE POUVOIR TEMPOREL

DEVANT L'HISTOIRE

I

On a beaucoup entendu parler, dans ces derniers temps, des donations de Constantin, de Pepin, de Charlemagne. La confiance naïve avec laquelle un certain nombre des défenseurs du pouvoir temporel invoquent ces vieilles chartes n'a d'égal que l'étonnement de ceux qui savent à quoi se réduisent ces titres si fièrement invoqués. La question semblait depuis longtemps vidée; mais l'obstination qu'on met à fausser l'histoire nous impose le devoir d'une égale persévérance à la rétablir.

On sait ce qu'étaient les papes aux premiers siècles de l'Église. Ils étaient évêques au même titre que les autres.

Mais Rome, si longtemps la maîtresse et la capitale du monde, ne pouvait s'habituer à se croire déchue de ce haut rang. Elle avait conservé tout l'orgueil de ses souvenirs. Les nations mêmes qui l'avaient vaincue restaient asservies au prestige de son passé. Constantin avait eu beau la frapper de sa malédiction et lui susciter une rivale; une longue suite de siècles avait habitué les hommes à recevoir d'elle la loi; tous les regards étaient fixés sur elle. Tous les souvenirs y ramenaient comme toutes les routes y conduisaient. Elle demeurait le centre désigné de tout pouvoir qui embrasserait le monde qu'elle avait possédé.

Aussi, quand le christianisme succéda à l'Empire romain dans la direction des peuples de la Méditerranée, Rome en devint naturellement la capitale, et par une conséquence nécessaire, l'évêque de Rome dut sa fortune à la situation privilégiée de son diocèse. Ses rapports avec le reste du monde chrétien, qui étaient plus multipliés que ceux des autres évêques, placés moins en vue, lui assurèrent une influence plus considérable. Peu à peu, l'habitude de voir ses égaux céder à ses conseils finit par lui inspirer l'ambition de les soumettre à sa

juridiction. Cependant cette suprématie ne s'établit pas sans contestation. Tertullien, qui parle pour la première fois dans ses derniers livres des prétentions de l'évêque de Rome, ne s'en occupe que pour s'en moquer. Saint Cyprien, qui veut bien se soumettre à son arbitrage, librement accepté, le repousse du moment qu'il prétend s'imposer, et saint Firmilien écrit : « Qu'il est indigné de la folle arrogance de l'évêque de Rome, qui prétend avoir hérité son évêché de l'apôtre Pierre. »

Mais les hommes étaient trop habitués à être gouvernés pour se pouvoir passer de gouvernement, même dans les choses de la conscience. Ils se seraient crus perdus, s'ils s'étaient sentis libres. Cette faiblesse des esprits, énervés par un long asservissement, éblouis d'ailleurs par les souvenirs si brillants à distance de la grande centralisation romaine, imposa à l'Église la nécessité d'une concentration pareille. Elle dut calquer son gouvernement sur celui des Césars, et les papes se crurent désignés pour héritiers de leur puissance. Pendant que cette suprématie s'établissait dans l'esprit de tous, par l'habitude de la subir, et surtout dans l'esprit du pape, par celle de l'exercer, des circonstances nouvelles ajoutèrent à cette influence toute morale une puissance toute politique. Les empereurs d'Orient, uniquement occupés de leurs luttes contre les barbares, ne pouvaient guère faire respecter en Italie une autorité qu'ils avaient peine à maintenir aux portes de Constantinople. Le peuple de Rome, menacé par les invasions, tourna les yeux vers son pasteur et invoqua son secours dans les nécessités de son existence temporelle, parce qu'il avait l'habitude d'y recourir pour les besoins de la vie spirituelle. Dans toutes les villes où se trouvent des évêques, nous les voyons chargés de défendre la cité. Une confiance affectueuse, en même temps qu'une superstitieuse espérance, remet partout aux évêques la magistrature suprême. Mais dans les contrées où s'établit la conquête barbare, l'évêque dut bientôt se contenter d'exercer sous la surveillance d'un maître la magistrature qu'il tenait du peuple. Rome seule, par le prestige de son nom et de son passé, échappa dans le principe à toute conquête définitive, en même temps que, par son éloignement, elle échappait au pouvoir des empereurs. La présence du pape, dès qu'il fut considéré par les barbares convertis comme le chef de l'Église chrétienne, la protégea contre toute tentative d'invasion. Le pape put donc conserver dans Rome, sans être inquiété, les attributions politiques que lui conférait son titre de défenseur de la cité, en

même temps qu'il exerça sur les conquérants barbares la puissance spirituelle qu'il devait à son titre de chef de l'Église. Peu à peu, tout en reconnaissant la suzeraineté nominale des empereurs d'Orient, il s'habitua à décider à peu près seul les questions civiles et politiques, à se considérer à la fois comme l'héritier des empereurs et comme le successeur de saint Pierre. Il fut en quelque sorte forcé de continuer le système politique de la cité antique, qui réunissait dans les mêmes mains les attributions politiques et religieuses. Il se trouvait à la fois chef de l'Église et premier magistrat de Rome par la force même des choses. La fortune, qui lui avait remis le dépôt de la puissance temporelle, le lui laissa quand elle l'enlevait aux autres évêques. Dans ces conditions, nul n'aurait le droit d'accuser la papauté d'une usurpation à laquelle elle avait été en quelque sorte contrainte, si plus tard elle n'avait prétendu se faire de cette possession de hasard un titre de propriété, et s'armer contre l'indépendance de l'Italie du pouvoir qu'elle n'avait eu le droit de prendre que pour la défendre.

II

Mais bientôt les papes songèrent à se procurer un autre titre plus régulier et plus permanent. Puisqu'ils se donnaient comme les héritiers des Césars, il fallait qu'ils pussent prouver qu'ils avaient eu le droit de recueillir cet héritage et de le conserver. Le consentement seul des légitimes possesseurs pouvait le leur assurer. N'espérant pas l'obtenir des empereurs d'Orient, ils imaginèrent un moyen de se passer de leur assentiment. Au huitième siècle [1], un faussaire à leur service rédigea pour eux la donation de Constantin, dont le mensonge est tellement manifeste, que les partisans mêmes de la papauté temporelle n'osent plus l'alléguer, et que M. de Maistre, que sans doute on n'accusera pas de parti pris contre elle, la considère comme une pieuse allégorie.

1. « Le huitième siècle est une époque à part dans l'histoire du monde, par le succès inouï qu'y obtint le mensonge... Jamais, ni après, ni avant, on ne vit rien d'analogue ; c'est l'âge d'or de l'imposture. Jamais les déclamations sur la fourberie sacerdotale n'atteindront à l'éloquence d'un simple inventaire de ces ruses pieuses et des résultats qu'elles amenèrent. » (Lanfrey, *Histoire politique des Papes*, p. 43.) — Cette histoire, courte et substantielle, est le résumé le plus éloquent et le plus complet que je connaisse de l'histoire des papes.

En réalité, la donation de Constantin n'est que la substitution d'un titre fictif à un titre bien autrement légitime, celui de la nécessité. Le tort des papes a été de croire qu'un mensonge serait pour leur puissance un fondement plus solide que la possession même de cette puissance et que l'influence morale, qui en était la véritable origine. Ils ont voulu par là se mettre en règle avec le préjugé barbare, qui ne reconnaissait que deux sources de droit : la guerre et l'hérédité, c'est-à-dire le droit de la force et du hasard. Ils ne prévoyaient pas qu'un jour viendrait où un développement plus complet de la notion de justice rendrait ces titres illusoires, et où la conscience publique réprouverait à la fois et le droit de conquérir et celui de donner un peuple et un pays comme un troupeau et une ferme. La donation de Constantin, fût-elle même authentique, ne saurait donc constituer un droit aujourd'hui que le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes prévaut contre les titres de propriété les plus anciens et les mieux établis.

Ce qu'il y a de vrai dans cette donation, c'est que Constantin, souillé du sang de son frère, de son fils et de sa femme, exécré des païens qui réprouvaient avec horreur les forfaits de ce nouveau Néron, songea à se créer un appui contre l'indignation universelle en tendant la main à un parti actif, jeune, déjà puissant et disposé à tout pardonner à quiconque le tirerait de la situation humiliante qui lui était faite. Chacun des deux avait besoin de l'autre. Ce fut un pacte tout politique. L'empereur autorisa les églises à posséder des terres, à recevoir des legs et des donations; il fonda les premières immunités ecclésiastiques et reconnut, dans certaines limites, la juridiction épiscopale. En retour, il reçut l'absolution de tous ses crimes dans le présent, leur oubli dans l'avenir, l'assurance d'une soumission sans limite et l'appui obstiné des chrétiens qui, au milieu des haines qui les enveloppaient, pouvaient sans cesse craindre de voir recommencer le temps des persécutions. Leur reconnaissance alla si loin qu'ils finirent par faire de ce forcené un saint, bien qu'il eût toute sa vie refusé le baptême, bien que, suivant la vieille tradition romaine, il eût fait de la religion une dépendance de la politique, qu'il eût usurpé sur l'Église en s'attribuant la décision des dogmes et en revendiquant la suprématie spirituelle sur les évêques; bien qu'il eût enfin imposé aux catholiques l'humiliation d'assister au triomphe de l'hérésiarque Arius, et, ce qui est pis, la honte de le consacrer par une adhésion presque unanime, arrachée à la com-

plaisance intéressée ou à la peur. Mais il paraît que dès lors on oubliait bien vite les violences qui ne s'attaquaient qu'aux dogmes et les blessures qui n'atteignaient que la conscience, quand elles avaient pour compensations des avantages palpables et des arguments aussi irrésistibles que les faveurs du pouvoir. L'Église, si implacable contre les impies qui osent douter de la légitimité de son pouvoir temporel, n'a pas cru devoir conserver de ressentiment contre le protecteur d'Arius. Elle a préféré consacrer le souvenir de ses solides bienfaits, et pour mieux montrer comme elle savait pratiquer le pardon des injures, elle ne s'est pas contentée de l'absoudre, elle l'a canonisé, comme plus tard, et pour les mêmes raisons, elle canonisera Charlemagne, le mari de neuf femmes et l'amant de ses propres filles.

Quant à la donation, il n'en est question que quatre cents ans après la mort du donateur. Faut-il croire que les écrits où elle était mentionnée aient tous été perdus? Mille faits historiques s'élèvent contre cette hypothèse et prouvent que, après la mort de Constantin, ni les empereurs ni les papes n'ont eu la connaissance de cette prétendue charte de l'indépendance pontificale [1]. Les empereurs d'Orient n'ont

1. Lorsque Constance eut fait enlever et envoyé en exil le pape Libérius qui refusait de souscrire à la condamnation d'Athanase, Osius lui écrivit : « Prenez garde ; ne vous ingérez pas dans les affaires ecclésiastiques. Dieu vous a donné l'Empire et nous a confié l'Église. Comme celui qui entreprend sur votre puissance contrevient à l'ordre de Dieu, ainsi craignez de vous charger d'un grand crime, si vous tirez à vous ce qui nous appartient. Il est écrit : Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. Il ne nous est donc pas permis de dominer sur la terre, non plus qu'à vous de sacrifier. »

L'élection des papes reste soumise à la ratification des empereurs, et n'est valable qu'après leur consentement. En 639, nous voyons que Héraclius refuse de confirmer l'élection de Sévérinus, parce que celui-ci ne veut pas souscrire à l'*Exposition* monothéliste de Sergius, adoptée par l'empereur. En 649, Constance dépose pour le même motif le pape Martin Ier, le fait saisir et le relègue dans l'île de Naxos. Les empereurs d'Orient sont toujours reçus à Rome comme souverains ; les actes et les lettres des papes sont datés de leur règne, même après la donation de Charlemagne.

Lorsqu'au huitième siècle, Léon l'Isaurien entreprend de détruire le culte des images, Grégoire II lui écrit : « Vous savez que la décision des dogmes n'appartient pas aux empereurs, mais aux évêques. Les évêques préposés au gouvernement de l'Église ne se mêlent point des affaires politiques ; que les empereurs ne se mêlent donc pas non plus des affaires ecclésiastiques. Il faut que chacun de nous demeure dans l'état auquel Dieu l'a appelé. » Et plus loin, dans la même lettre : « Comme les pontifes n'ont pas le droit

jamais considéré les papes de Rome quê comme des sujets. Leur tyrannie prétend s'imposer même à la conscience des pontifes. Comment admettre, si la donation était réelle, que ceux-ci n'aient jamais songé à invoquer un acte aussi considérable, qui était la reconnaissance de leur suprématie spirituelle en même temps que de leur indépendance politique? Car enfin ou cette donation avait une valeur réelle, ou elle n'en avait pas. Si elle n'en avait pas, même aux yeux des donataires pendant la vie même du donateur, ni durant les quatre siècles qui ont suivi sa mort, comment pourrait-on l'invoquer aujourd'hui? Par quel miracle de rajeunissement douze siècles écoulés pourraient-ils donner à un titre une autorité qu'il n'a jamais eue? Si au contraire cette donation était dès lors considérée comme sérieuse et valable, pourquoi ne pas l'opposer une seule fois à ceux dont le premier devoir était de la respecter, et qui semblent par toutes leurs actions se faire un jeu de la violer dans ses dispositions les plus essentielles?

L'explication de ce fait, en apparence si singulier, est en réalité des plus simples. C'est que la donation n'existait pas. La papauté ne songe à alléguer ce titre imaginaire que quand les rapports sont presque entièrement rompus entre l'Orient et l'Occident. Elle n'a pas osé le faire valoir contre les prétentions des empereurs grecs, qui auraient trop facilement confondu l'imposture, mais elle le présente aux rois barbares, comme un moyen d'en obtenir des garanties plus sérieuses. Elle sait bien que ni Pepin ni Charlemagne ne songeront à consulter l'histoire ni à faire demander des renseignements à Constantinople, et qu'ils aimeront mieux croire les papes sur parole, surtout quand cette parole les invite à s'emparer de l'Italie.

On a souvent reproché à la papauté, et avec raison, ses constants appels à l'invasion étrangère, qui ont, jusqu'à nos jours, fait de l'Italie comme le champ de bataille des nations de l'Occident. Cependant, je crois bien qu'avant d'entrer dans cette voie si féconde en

de se mêler des affaires temporelles, ni de donner les charges de l'État, de même l'empereur n'a point le pouvoir d'ordonner les ministres de l'Église, ni de consacrer, ni d'administrer les sacrements. »

Par cette réclamation formelle de la séparation des deux pouvoirs, il affirme également son droit d'indépendance comme pontife, et son devoir d'obéissance comme sujet. Par là même, il nie la donation de Constantin, qui du reste se trouve suffisamment contredite par tout l'ensemble des rapports des papes avec les empereurs.

désastres, elle a dû éprouver quelque hésitation. Malgré leurs violences et leur brutal despotisme, elle aimait ces maîtres dont la faiblesse, l'éloignement et les embarras croissants lui assuraient, dans un avenir facile à prévoir, la domination de Rome, et peut-être plus encore. Si parfois ils prétendaient lui imposer leurs préférences pour telle ou telle doctrine nouvelle, ils ne pouvaient déjà plus songer à lui arracher la puissance politique que les circonstances avaient remise dans ses mains, et cette compensation ne manquait pas de valeur à ses yeux. Il est vrai que l'exercice prolongé de ce pouvoir, en l'habituant à se croire indépendante, la disposait à s'irriter de ces caprices de juridiction spirituelle, qu'elle avait subis de si bonne grâce sous Constantin; mais je ne crois pas qu'elle eût encore songé à s'en affranchir, si un danger plus grave à ses yeux ne lui en eût imposé l'obligation.

Les Lombards, depuis longtemps maîtres du nord de l'Italie, s'avançaient insensiblement vers le midi, et ne déguisaient plus leurs prétentions à la conquête de la Péninsule tout entière. La papauté comprit que cette race intelligente, et d'avance gagnée à la civilisation, allait faire de l'Italie un royaume uni et puissant, au milieu duquel sa souveraineté politique ne pourrait garder de place. Elle avait trop longtemps exercé la magistrature suprême pour se résigner à abdiquer, comme les autres évêques, entre les mains d'un maître, plus disposé sans doute que les empereurs à respecter l'indépendance spirituelle de l'Église, mais qui ne serait pas, comme eux, forcé de se contenter d'une suzeraineté fictive. Plutôt que de consentir à ce qu'un grossier instinct de domination lui faisait regarder comme une déchéance, elle chercha des protecteurs plus puissants que les empereurs grecs, et des maîtres plus commodes que les Lombards. Les Francs étaient assez forts pour vaincre, assez éloignés pour n'être pas gênants après la victoire, assez barbares encore pour ne pas songer à établir en Italie une unité menaçante pour le pouvoir temporel. Elle appela les Francs, mais non pas cependant sans avoir pris ses précautions, et conclu avec eux un pacte. Cette précaution, ce fut la fabrication de la donation de Constantin, et la docilité avec laquelle les nouveaux conquérants la confirmèrent montra suffisamment que la papauté ne s'était pas trompée dans son calcul.

III

Si j'ai tant insisté sur cette donation, c'est qu'on n'a pas assez remarqué, à mon avis, qu'elle est le fondement et l'unique raison de toutes les autres et que, cette base une fois enlevée, le reste s'écroule.

Les défenseurs du domaine temporel, qui n'osent plus invoquer la donation de Constantin, ne veulent cependant pas admettre que les droits des papes se fondent uniquement sur les circonstances, et qu'elles seules les aient en quelque sorte forcés à exercer un pouvoir politique qui ne pouvait, à aucun autre titre, leur appartenir en propre. Ils ne le veulent pas, parce que ce serait reconnaître que leur droit peut changer avec le temps, d'où suivrait comme conséquence nécessaire que les circonstances, en se modifiant, peuvent légitimement défaire ce qu'à une autre époque elles ont pu faire avec une égale légitimité, et que si la papauté a pu au huitième siècle se considérer comme légitime souveraine de Rome, il n'en résulte nullement que sa légitimité persiste au dix-neuvième. Aussi se rattachent-ils unanimement aux donations de Pepin et de Charlemagne.

Mais ils ne voient pas que pour échapper à un danger, qui est grave, je l'avoue, ils s'enferment dans un dilemme qui n'est pas moins embarrassant, du moment qu'ils reconnaissent que la charte attribuée à Constantin n'est qu'un mensonge, ou, pour prendre leur langage, « une pieuse allégorie. »

En effet, si les papes n'ont à la possession de Rome aucun droit antérieur, comment peuvent-ils recevoir ce droit de Pepin, qui n'y a pas plus de titre qu'eux? Le pape Zacharie, en consacrant l'usurpation du chef franc, lui confère-t-il en même temps quelque pouvoir mystérieux pour légitimer celle du saint-siége? « Singulier spectacle sur lequel on ne saurait trop insister. Tout le moyen âge gravite en réalité autour de ces deux usurpations qui devaient décider à la fois de la constitution de l'Église et de celle de l'empire. Elles s'élèvent en se donnant la main, elles se servent de mutuelle garantie, et n'éprouvent aucun scrupule à s'emprunter réciproquement le titre qui leur manque et auquel elles ne croient pas. Ce que ni l'une ni l'autre n'ose prendre, elles le reçoivent sans remords d'une transmission plus illégitime encore. Pepin, qui n'ose pas toucher à une couronne tombée à ses pieds, donne sans hésiter des provinces dont il ne connaît pas même la situation géographique; le

pape, qui donne la France à Pepin, n'ose pas s'emparer d'une souveraineté placée entre ses mains; mais du jour où Pepin la lui octroie, il s'en considère comme le propriétaire légitime. Ni l'un ni l'autre n'ont plus aucun doute sur leurs droits. Les pontifes et les Carlovingiens se présentent hardiment au tribunal de l'histoire, ceux-ci invoquant la donation du pape Zacharie, ceux-là attestant celle du roi Pepin. C'est se faire une étrange idée de ses devoirs que de vouloir qu'elle accepte une pareille théorie de la légitimité! Elle ne verra jamais dans ces deux investitures que deux usurpations[1]. »

La donation de Pepin n'a donc par elle-même aucun caractère juridique. En s'emparant, même avec l'autorisation du pape, des provinces dont ils savaient l'un et l'autre que les empereurs d'Orient étaient seuls légitimes possesseurs, il ne faisait qu'un acte de brigandage, qui, en justice stricte, ne lui conférait pas plus le droit de les donner que celui de les garder. La papauté, en acceptant une part de la conquête, n'a fait que se rendre complice d'une spoliation, et par cette complicité, elle a consacré le droit de la force.

Ainsi donc l'Église qui, sous prétexte de respecter l'éternité du droit, refuse de reconnaître qu'elle tient le sien des circonstances, se trouve forcée de s'appuyer sur le droit de la force, c'est-à-dire sur la négation même du droit. Voilà où la réduisent les avocats maladroits qui invoquent la donation des rois francs.

Mais d'un autre côté, si la papauté a invoqué des droits antérieurs, si elle a allégué l'acte de Constantin, pour se faire *restituer* par les Francs les provinces que les Lombards avaient enlevées aux empereurs grecs, et qui ne lui appartenaient pas, voilà la papauté convaincue de mensonge, de l'aveu même de ses défenseurs. Or c'est précisément ce qu'elle a fait, et nous en avons plus d'une preuve. Pepin n'a jamais prétendu faire une donation aux papes, mais seulement leur *restituer* ce que ceux-ci prétendaient leur avoir été enlevé par les Lombards. On comprend toute la différence qu'apporte au débat le terme de *donation* substitué à celui de *restitution*. Puisque les domaines *restitués* aux papes ne leur appartenaient pas plus qu'aux Lombards, il est bien clair que la restitution de Pepin, reposant sur un mensonge, perd toute valeur propre, et qu'elle ne peut en avoir d'autre que celle de la donation primitive, qui n'existe pas.

Ce que nous disons de la donation de Pepin s'applique naturelle-

1. Lanfrey, *Hist. polit. des Papes*, p. 39.

ment à toutes celles qui ont suivi, puisqu'elles n'en sont que des confirmations. Charlemagne confirme l'acte de Pepin, Louis le Débonnaire celui de Charlemagne, Charles le Chauve celui de Louis le Débonnaire, et ainsi des autres. Toutes ces confirmations échafaudées les unes au-dessus des autres, et renouvelées à chaque changement de règne, comme si les papes avaient voulu compenser la qualité des titres par la quantité des chartes, n'en deviennent pas cependant plus solides, puisqu'elles reposent toutes également sur la même usurpation. Il y en aurait mille, on les multiplierait à l'infini, qu'elles ne sauraient constituer un droit. Les gens mêmes qui aujourd'hui encore admettent la conquête et la force comme des droits, n'oseraient pas aller jusqu'à accepter le droit du mensonge.

Pour n'avoir pas assez remarqué que les papes n'ont fait que réclamer contre une prétendue spoliation, plusieurs historiens s'étonnent de voir Pepin et Charlemagne donner généreusement des pays qui leur sont complétement inconnus, sur lesquels ils n'ont encore aucun droit de souveraineté ni même de conquête, tels que l'île de Corse, le duché de Bénévent, et sur lesquels la papauté elle-même n'avait jamais exercé la moindre domination. Cela prouve, non pas que ces actes soient tous faux comme le précédent, mais que les rois barbares se sont contentés d'enregistrer docilement sur leur charte les provinces que les papes disaient leur appartenir, et dont, au nom de la donation de Constantin, ils réclamaient la restitution. Ce mot explique tout, et en même temps il fait crouler tout l'édifice des prétentions pontificales.

Je ne prétends pas cependant que le mot de *donation* ne se trouve pas dans l'acte de Pepin; mais il faut s'entendre à cet égard. Il y a dans tout cela une confusion d'idées à laquelle il importe de ne pas se laisser tromper, et que la connaissance des habitudes de ces temps peut seule éclaircir. Pepin et Charlemagne ont si peu donné à l'Église Rome et le domaine temporel, qu'ils les ont gardés pour eux. En même temps cependant ils les lui ont donnés, mais comme donnent les rois barbares, sous forme de fiefs, en conservant pour eux-mêmes la souveraineté. Ils n'ont pas de scrupules pour la légitimité du droit de conquête. Une fois maîtres de l'Italie, ils se substituent simplement aux empereurs grecs; c'est-à-dire qu'en forçant les rois lombards à restituer à la papauté les États qu'elle réclame, ils se réservent sur ces domaines tous les droits des donateurs, tels qu'ils résultaient de la coutume germaine. En un mot, ils restituent sous

forme de donation et donnent sous forme de fiefs; ce qu'ils font mine de restituer, ils prétendent le donner, et ce qu'ils donnent demeure leur propriété. Ces termes et ces actes, qui nous paraissent contradictoires, constituent précisément le droit féodal. Les conquérants germains ne se résignent jamais à se dessaisir complétement de ce que la force a mis en leurs mains, et l'on peut dire d'eux, comme d'Harpagon, que leurs dons ne sont jamais que des prêts. Les papes restent gouverneurs de Rome, sous la suzeraineté des Carlovingiens.

C'est du reste ce qui avait été convenu dans les longues négociations qui avaient précédé la descente de Pepin en Italie. Deux lettres de Grégoire III, que nous avons encore, prouvent qu'en implorant le secours de Charles Martel, il lui promettait, en retour de sa protection, de renoncer à la suzeraineté des empereurs grecs pour reconnaître la sienne. Pepin avait reçu du pape Étienne le titre de patrice des Romains. Charlemagne, à qui le pape avait conféré ce titre en même temps qu'à son père, fut de plus reconnu en qualité d'empereur des Romains. Anastase le Bibliothécaire, l'historien des papes, raconte, dans la vie d'Adrien Ier, que, lors de son couronnement, le peuple et le clergé de Rome crièrent trois fois : « A Charles-Auguste, couronné par Dieu, grand et pacifique empereur, vie et salut, » et que par là il devint le légitime souverain de Rome. Éginhard ajoute qu'après les acclamations populaires, le pape s'inclina devant Charlemagne et l'*adora*, suivant la forme usitée au sacre des empereurs, et qu'il le salua, non plus du titre de patrice, mais de celui d'empereur et d'auguste. Cela suffit à faire comprendre que tout se bornait à un transfert de souveraineté. Le pape reconnaissait comme souverain celui qui pouvait le défendre contre le fantôme du royaume d'Italie; il le faisait d'autant plus volontiers que l'éloignement de ces maîtres barbares lui pouvait faire espérer une indépendance à peu près complète, et qu'il pouvait penser que ces nouveaux empereurs, n'étant pas, comme ceux d'Orient, possédés des vieux souvenirs autocratiques de l'État romain, n'auraient jamais la fantaisie d'intervenir dans les querelles théologiques et dans la décision des dogmes; prévision du reste qui fut plus d'une fois déçue. Nous voyons le nouveau César, peu après son couronnement, signifier au pape que les trois anges, Michel, Gabriel et Raphaël, lui paraissent suffisants pour le service de la cour céleste, et lui défendre d'en admettre un plus grand nombre.

IV

Une nouvelle donation, attribuée à Louis le Débonnaire, et très-suspecte à Fleury lui-même, ajoutait au domaine de l'Église la Sicile, sur laquelle Louis n'avait aucun droit, et qui était occupée par les Sarrasins, mais du reste ne changeait rien à la condition de vassalité des papes. On a prétendu que par cet acte, dont l'original n'existe pas, et qui est cité pour la première fois par un écrivain du onzième siècle, Louis renonçait au droit de confirmer l'élection des souverains pontifes. Or nous voyons que Pascal Ier (817) s'excuse de n'avoir pas attendu, pour se faire sacrer, l'autorisation de l'empereur, et proteste qu'il n'a violé les formalités ordinaires que contraint par la nécessité. En 824, la papauté tente une seconde fois de s'affranchir de cette obligation. Eugène II, élu pape, se fait sacrer immédiatement. Aussitôt Louis envoie à Rome son fils Lothaire, qui malmène fort le pape et le parti des nobles, qui l'avait élu, établit des commissaires chargés de rapporter chaque année à l'empereur comment la justice est rendue par le pape et fait prêter au peuple romain ce serment : « Je promets d'être fidèle aux empereurs Louis et Lothaire, sauf la foi que j'ai promise au seigneur apostolique. Je ne souffrirai pas qu'on nomme un autre pontife, si ce n'est selon les règles canoniques, ni que le pape élu soit consacré avant d'avoir fait, en présence de l'envoyé de l'empereur, un serment pareil à celui que le pape Eugène a fait par écrit. »

Aussi Grégoire IV n'osa-t-il pas se faire sacrer avant que le commissaire impérial fût venu à Rome et eût approuvé l'élection. Mais, en 844, Sergius II voulut encore essayer de se soustraire à la confirmation impériale. Lothaire envoya aussitôt son fils Louis, roi d'Italie, pour protester et pour exiger du pape et du peuple le serment accoutumé.

Il est facile maintenant de voir ce qu'il y a de vrai dans cette renonciation attribuée à Louis le Débonnaire par les écrivains ecclésiastiques, et qu'ils prétendent même avoir été renouvelée par Charles le Chauve. Il n'y a qu'à considérer l'époque où il en est fait mention la première fois, pour comprendre qu'elle en est la valeur. Elle s'explique par sa date, comme la donation de Constantin. C'est encore une invention faite après coup, une arme imaginée contre le renouvellement de prétentions trop longtemps subies. La

papauté, bien décidée à s'affranchir de la tutelle qui la gêne, forge le titre qui lui manque. Quand elle a rompu avec l'empire d'Orient pour se mettre sous la protection des Carlovingiens, elle leur a opposé la donation de Constantin, dans l'espoir de leur arracher la propriété du domaine temporel. Quand les Carlovingiens ont disparu, elle leur fait signer un acte de renonciation qu'elle n'aurait jamais osé alléguer tant qu'ils régnaient, et elle l'oppose aux prétentions des empereurs d'Allemagne. C'est toujours la même tactique, fondée sur l'emploi du même mensonge et suivie du même insuccès.

Les empereurs d'Allemagne, appelés pour réprimer l'esprit d'indépendance nationale qui commençait à agiter les Italiens, comme l'avaient été les rois francs contre l'unité poursuivie par les Lombards, profitèrent comme eux du prétexte que leur offrait la papauté pour envahir l'Italie et pour soumettre les papes à leur suzeraineté, malgré les efforts de ceux-ci pour échapper au despotisme de leurs alliés. Othon, tout en confirmant les donations précédentes, se réserve les droits impériaux tels qu'ils avaient été établis par la constitution de Lothaire, en 824, sous le pontificat d'Eugène II, c'est-à-dire que les papes ne pourront être sacrés qu'après avoir prêté serment entre les mains des commissaires impériaux, et que des délégués de l'empereur l'informeront tous les ans de la manière dont la justice est rendue à Rome. Voilà l'indépendance qu'avaient conquise les papes en appelant d'Allemagne les Germains contre le spectre toujours renaissant de l'unité italienne. Les papes ne sont plus seulement des grands feudataires de l'empire, ils deviennent des officiers, des créatures des empereurs. En 996, Othon III, de sa seule autorité, donne la tiare à un de ses parents, Bruno, qui prend le nom de Grégoire V. En 1020, Henri II confirme les donations antérieures, mais toujours en réservant les droits impériaux. En 1046, Henri III nomme pape Clément II, qui en retour couronne Henri III empereur. C'est toujours la comédie de Zacharie et de Pepin s'octroyant l'un à l'autre ce qui n'appartient ni à l'un ni à l'autre. Mais ce qui est plus grave, c'est que Henri III enleva aux Romains le droit même de présenter leur candidat à la papauté. Il garde pour lui-même le droit de présentation, d'élection et de confirmation. C'est en vertu de ce droit qu'il met dans la chaire de Saint-Pierre les deux papes Damas II et Léon IX. La papauté asservie, dégradée, portait la peine de sa trahison envers l'Italie.

V

Grégoire VII, par une équivoque, rendit à l'Église le droit d'élection; mais tout décidé qu'il était à affranchir la papauté, il n'osa d'abord se soustraire complétement à la suzeraineté impériale. Cependant, la puissance croissante des Normands établis dans les provinces méridionales, leur fidélité obligée au saint-siége, dont ils avaient besoin; d'un autre côté, la révolte de la ligue saxonne contre l'empereur, ses appels à la papauté, sa déclaration inattendue que l'empire était un fief de la ville éternelle, favorisèrent singulièrement l'ambition des papes et leur résolution, depuis longtemps arrêtée, de se soustraire à la domination impériale. Le principal obstacle à l'accomplissement de ce projet était peut-être moins le despotisme des empereurs que l'opposition systématique de la féodalité épiscopale. Les évêques, tout en reconnaissant la suprématie spirituelle du saint-siége, se déclaraient régulièrement contre lui, toutes les fois qu'il prétendait toucher à la puissance du souverain national. Par là, ils maintenaient leur indépendance temporelle vis-à-vis du pape. D'ailleurs, les fiefs qu'ils tenaient du prince leur imposaient à son égard certaines obligations déterminées par le pacte féodal. Surtout ils pouvaient craindre, en trahissant sa cause, de se voir enlever leurs possessions, et leur intérêt les rattachait presque toujours à celui qui, étant maître de la terre, disposait des bénéfices. Il résultait de cette coalition du haut clergé et des empereurs que les conciles nationaux rendaient aux papes excommunications pour excommunications; cette lutte de l'Église contre elle-même, en faisant hésiter les populations les plus dévouées à l'autorité ecclésiastique, brisait dans la main des papes la seule arme qu'ils eussent à leur service.

Ils n'avaient jamais été maîtres que des princes qui avaient mécontenté leur clergé. Ceux-là, abandonnés de tous, étaient à la merci du saint-siége, qui pouvait, par l'excommunication, en faire un objet d'horreur pour leurs sujets. Les autres n'avaient pas grand'chose à craindre des foudres pontificales. Ainsi, quand Grégoire VII somma l'empereur Henri IV d'abandonner ses droits sur Rome, celui-ci assembla à Worms un concile qui déposa Grégoire VII. Cette connivence du clergé poussait sans cesse les princes à empiéter sur les droits spirituels de la cour de Rome. Dans ces conditions, il ne restait plus au saint-siége d'autre ressource que de déclarer déchu du trône

le prince rebelle à ses volontés, et d'appeler toutes les ambitions à la conquête de son royaume. La guerre était au fond des moindres discussions, et la force seule décidait du droit. Mais c'était toujours à recommencer. Si le protégé de la cour de Rome était vaincu, la papauté était obligée de céder pour un temps aux prétentions de son ennemi, rendu plus exigeant par la victoire. S'il était vainqueur, il ne tardait pas à trouver dans la situation à laquelle il succédait les mêmes raisons d'engager la lutte et les mêmes moyens de la soutenir. D'ailleurs, les institutions du moyen âge, nécessairement hostiles les unes aux autres, parce que leurs droits étaient mal définis, triomphaient des dispositions les plus conciliantes, et engageaient malgré eux, dans des luttes sans fin, les hommes les mieux faits pour s'entendre. L'empire et le sacerdoce, sans cesse en présence et en quelque sorte forcés d'empiéter l'un sur l'autre, fondés chacun sur des principes opposés et inconciliables, que chacun d'eux prétendait concilier dans son propre sein, étaient fatalement condamnés à se faire la guerre.

Grégoire VII prétendit se soustraire à cette fatalité en faisant cesser la confusion. Le raisonnement qui règle toute sa conduite est d'une parfaite limpidité. Puisque les deux pouvoirs, spirituel et temporel, étant divisés, n'ont pu s'entendre, il faut les unir. Le pape et l'empereur se font nécessairement la guerre. Eh bien! supprimons l'empereur, confisquons-le au profit du pape. Quand celui-ci sera à la fois pontife et roi, maître des âmes par la sanction divine, des corps par le glaive temporel, n'ayant plus devant lui de puissance autre que la sienne propre, il faudra bien que la guerre finisse.

L'histoire a montré ce que valait ce raisonnement, qui, sous prétexte de faire cesser toute confusion entre les deux pouvoirs, déclarés inconciliables, au lieu de les séparer nettement, les confondait dans une seule main. Le mal dont souffrait l'Europe avait bien en effet sa cause dans ce mélange incohérent de droits spirituels et temporels également revendiqués par les papes et les empereurs. La guerre renaissait incessamment des usurpations et des empiétements des uns sur les autres. Une séparation complète et absolue des deux autorités pouvait seule rendre la paix aux nations. Le danger n'était donc pas en réalité dans l'existence simultanée de l'empire et de la papauté, mais dans l'obstination de chacun d'eux, et surtout de la papauté, à revendiquer une part du pouvoir qui n'appartenait qu'à l'autre. Si les deux pouvoirs étaient inconciliables, c'était donc uniquement parce

que chacun prétendait les concilier en lui-même. La conscience humaine, déjà assez éclairée pour ne plus pouvoir se soumettre à la confusion, qui avait été la base même et l'essence des gouvernements antiques, ne l'était pas encore assez pour marquer nettement les limites de chacun d'eux. Mais c'était une bien puérile illusion que de croire faire disparaître la contradiction des deux pouvoirs en l'exagérant, et de les réconcilier en les unissant de force sur une seule tête. C'était transporter la guerre dans le sein même de la papauté, et assurer sa ruine en la faisant reposer à la fois sur deux principes dont l'inévitable antagonisme devait éclater d'autant plus violemment que leur rapprochement serait plus intime.

Mais si le plan de Grégoire VII est bien loin, à mon avis, de mériter l'admiration que lui ont prodiguée tant d'écrivains, il faut reconnaître qu'il en poursuivit l'accomplissement avec une fermeté qui prouve l'entière confiance qu'il avait dans son droit et dans la justesse de ses vues. Il faut reconnaître surtout qu'il montra dans le choix des moyens une incontestable habileté. Il comprit que pour lutter contre les rois, il fallait s'appuyer sur les peuples. Les évêques lui étaient hostiles. Il souleva contre eux une multitude de frères mendiants et prêcheurs, qui remplirent le monde de leurs cris et de leurs anathèmes contre les crimes des rois et les débordements des évêques. Il fit ce que devaient bientôt faire les rois eux-mêmes en s'appuyant sur les communes contre la féodalité seigneuriale. Il chercha contre la féodalité épiscopale un appui dans la foule remuante du bas clergé, qui, par la similitude même des situations, avait une grande influence sur les multitudes, et qui ne demandait pas mieux que de se mettre au service du pape pour se soustraire à la tyrannie de ses supérieurs. Il se fit, dans l'intérêt de sa toute-puissance, le promoteur de la démocratie cléricale, bien sûr qu'une fois la lutte terminée, elle abdiquerait volontiers entre ses mains, et se croirait suffisamment libre, du moment qu'elle verrait les évêques soumis à la même servitude. Dès lors la papauté, par ces millions de voix criant aux quatre coins de l'Europe, fut maîtresse de l'esprit des peuples; les rois et les évêques, jusque-là invincibles par leur union, qui leur assurait la connivence des foules, virent se dresser devant eux une puissance nouvelle, qu'ils ne connaissaient pas, qu'ils n'attendaient pas, l'opinion.

Cependant Grégoire VII fut vaincu dans sa lutte contre l'empire, et il le fut par la mesure qui, après sa mort, devait surtout assurer à

la papauté la victoire dans le combat qu'il avait engagé. Le célibat des prêtres, depuis longtemps recommandé, n'était pas cependant passé dans les mœurs; beaucoup de prêtres, surtout en Allemagne, étaient pères de famille. L'obligation de quitter leurs femmes et leurs enfants les jeta dans le parti de l'empereur; toutes ces voix s'élevèrent en sa faveur contre les prédications des ordres mendiants et donnèrent la victoire à Henri IV. Mais quand, après cette génération, le célibat fut devenu la loi commune du clergé, toute cette multitude dénationalisée, détachée de la patrie et de la société civile par la rupture des liens de famille qui l'y attachaient, n'eut plus d'autre patrie ni d'autre famille que l'Église, d'autre intérêt que l'accroissement de la puissance sacerdotale, et se trouva naturellement constituée en une milice formidable, tout entière unie dans un même esprit sous la main des souverains pontifes. Le clergé devint véritablement une caste. Tous les instincts naturels brusquement et violemment refoulés, toutes les puissances de l'âme concentrées en une seule pensée, vers un seul but, le désir de la domination, donnèrent à l'ambition sacerdotale une âpreté, une persévérance, à laquelle rien ne devait résister; et si plus tard cette violence imposée aux sentiments les plus nécessaires du cœur humain devait amener la déconsidération de l'Église par les désordres de toute espèce où elle précipita le clergé, il faut reconnaître qu'au moins pendant un temps elle arma la papauté d'une force terrible à ses ennemis, et que le monde chrétien put craindre un moment de tomber sous le joug de la plus absolue théocratie.

Jusqu'à Grégoire VII les papes les plus entreprenants avaient montré une certaine hésitation à s'emparer du pouvoir qu'ils réclamaient. Ils manquaient d'auxiliaires pour soulever les peuples. D'ailleurs l'Europe entière était encore dominée par les traditions des Césars et par les habitudes du vieil esprit romain qui surbordonnait le spirituel au temporel. Cette antique forme du droit, qui met la force avant le droit, l'État avant la liberté, les intérêts avant la conscience, s'accordait trop bien avec la barbarie des premiers siècles du moyen âge pour qu'il soit nécessaire même de supposer qu'ils l'aient empruntée aux temps antérieurs. Elle n'eût pas existé, qu'ils l'eussent naturellement inventée. Mais quand la conscience humaine commence à s'éveiller, elle s'indigne de sa sujétion et s'applique à briser le joug qui l'offense. Tel est le véritable sens philosophique de la lutte des papes contre l'empire; c'est par là seulement qu'ils peuvent se justifier de toutes les calamités auxquelles ils ont condamné l'Europe.

Mais ils n'y songèrent pas, parce qu'ils n'avaient pas eu conscience de l'œuvre à laquelle ils travaillaient. Ils n'ont pensé qu'à exploiter au profit de leur ambition cet obscur instinct qui poussait les hommes vers la liberté. Ils n'ont voulu que changer la forme du despotisme, substituer à l'absolutisme civil et politique l'absolutisme religieux, remplacer l'empereur-pape par le pape-empereur. Telle est la marche du progrès dans les siècles d'ignorance; l'esprit humain ne sait que se précipiter d'un excès dans l'excès contraire, jusqu'à ce que les misères de ces deux situations opposées et la rude expérience des faits lui aient appris à mieux comprendre les vraies conditions de son développement. La théocratie politique avait été féconde en désastres; il se jeta, pour y remédier, dans les bras de la théocratie religieuse. Peut-être cette conséquence était-elle inévitable; peut-être était-il impossible, dans la situation où se trouvaient alors les esprits, qu'ils passassent sans transition de l'ancienne forme de la cité romaine et barbare aux conditions réelles de la liberté, c'est-à-dire à la séparation absolue de l'Église et de l'État, du spirituel et du temporel, des intérêts de la conscience et de ceux de l'existence civile et politique; peut-être enfin la tentative de Grégoire VII répondait-elle à un besoin sérieux de ce temps. Mais ce besoin, né de l'ignorance des véritables conditions du progrès, devait nécessairement disparaître avec l'ignorance même qui était sa seule raison d'être, et si la papauté avait alors songé à autre chose qu'à la satisfaction de son ambition personnelle, elle ne présenterait pas aujourd'hui le spectacle d'une institution vieillie qui s'acharne à vivre contre toutes les conditions normales de la vie en refusant de faire place au progrès, cette loi suprême de l'humanité.

Quelle que soit la valeur de ces considérations, il est certain qu'elles ne furent pour rien dans la détermination de Grégoire VII. Il ne vit qu'une chose : élever la suprématie temporelle de la papauté à la hauteur de sa suprématie religieuse. Celle-ci, en effet, n'étant à peu près contestée de personne, il n'avait rien à désirer de ce côté. La conquête de la puissance, de l'omnipotence temporelle devint donc le but unique de tous ses efforts. Il importe de bien marquer ce point, qui explique tout le rôle de la papauté au moyen âge et jusque dans les temps modernes. Maîtresse des consciences depuis un temps déjà reculé, elle n'a plus d'autre ambition que de s'emparer de tous les pouvoirs. C'est là son rêve, sa constante préoccupation. De là ce spectacle étrange d'une institution spirituelle par origine, par es-

sence, mais uniquement occupée d'intérêts matériels et mêlée à toutes les intrigues politiques. La religion entre ses mains n'est plus qu'un instrument de règne; les dogmes, des moyens de domination temporelle, la piété des fidèles, un moyen de les soulever contre leurs princes; leurs aspirations vers la liberté, un prétexte et une facilité pour le despotisme pontifical.

C'est Grégoire VII qui le premier engagea résolûment avec les rois cette grande lutte de suprématie temporelle, dont nous voyons aujourd'hui le dernier épisode dans ce triste débat d'un pape disputant au progrès les lambeaux d'un pouvoir qui n'existe plus, et luttant misérablement, au milieu de la désaffection ou de la pitié générale, contre des droits sacrés que sa situation même le condamne à ne jamais comprendre. Voilà où en est réduite cette ambition qui prétendait à l'omnipotence universelle! Enfermé dans les limites étroites d'une ville, qui refuse de lui obéir, le dernier représentant de la théocratie pontificale attend sous la garde d'une armée étrangère qu'un congrès, qu'un hasard décide de sa destinée. C'est là que devait aboutir le rêve de Grégoire VII, et pour quiconque connaît l'histoire et entrevoit la loi générale du développement des sociétés humaines, c'est à cela qu'il devait fatalement aboutir [1].

1. Cependant la papauté a pu pendant un temps se faire illusion sur le rôle qui lui était réservé dans le monde, et Grégoire VII sembla d'abord trouver sur sa route plus de facilités que d'obstacles. Au moment où il entreprenait d'un si grand cœur la conquête de tous les royaumes, la comtesse Mathilde, maîtresse des marches de Toscane et d'Ancône, de Gênes et de toute la côte de Ligurie, des duchés de Spolète, de Ferrare, de Parme, de Modène et de Mantoue, donnait au saint-siége tous ses États. Mais cette donation, plus authentique que les précédentes, n'était guère plus valable. En effet, la comtesse pouvait bien donner ses propriétés allodiales, c'est-à-dire celles qui lui appartenaient en propre, mais non les fiefs, dont, suivant le droit féodal, elle ne pouvait disposer sans l'autorisation du suzerain. D'ailleurs l'acte lui-même renfermait à cet égard dans les termes une équivoque qui permit aux empereurs d'Allemagne d'en contester la valeur. Dans la convention qui fut conclue en 1122, entre Henri V et Calixte II, et qu'on appelle le concordat de Worms, l'empereur garde les fiefs qui relevaient de l'empire, Mantoue, Parme, le marquisat de Toscane, etc. Le territoire seul de Ferrare retourne à l'Église, parce qu'il fut prouvé que l'aïeul de Mathilde, Thébald, l'avait reçu du pape Jean XIII. Plus tard, quand Frédéric Barberousse, appelé par le pape contre Arnaud de Brescia et la république romaine, l'eût rétabli dans son siége, il garda la possession de l'héritage de Mathilde, et même la suzeraineté de Rome : « Puisque, disait-il, je suis empereur des Romains

Voilà tous les titres de cette puissance que le pape lui-même, il y a dix-huit mois, présentait au monde comme consacrée par une sorte de dispensation divine et comme revêtue de tous les caractères qui constituent le droit. On voit à quoi l'histoire réduit cette prétention, et sur quoi se fonde ce privilége qu'on revendique si fièrement comme une propriété dont la source divine se perd dans les ombres du passé.

Sujette des empereurs byzantins, vassale des Goths, des Lombards, des Carlovingiens, des empereurs d'Allemagne, des rois de France, sans cesse condamnée par son ambition à servir des maîtres étrangers qui lui vendaient une protection illusoire au prix de son indépendance et de sa dignité, la papauté n'a jamais eu de souveraineté temporelle que celle que lui ont conquise à la fin du quinzième siècle les poisons d'Alexandre VI, les perfidies de César Borgia et les violences de Jules II. Voilà la véritable, la seule origine historique du domaine de la cour de Rome. Ces titres ne ressemblent guère à ceux qu'invoquent si opiniâtrément les défenseurs du domaine pontifical.

J'ai tâché jusqu'à présent de montrer, d'après l'histoire, à quoi se réduisent leurs assertions. Ce que j'en ai dit me paraît suffire pour l'objet que je me suis proposé. A quoi bon continuer une fastidieuse énumération d'actes qui ne font que se répéter sans en acquérir plus de valeur, et sans donner aux papes cette puissance temporelle qu'ils poursuivent au milieu de tant d'intrigues, de luttes, de guerres et parfois de crimes? La destinée, en faisant de la papauté l'ennemie nécessaire des peuples qui l'entourent, en la forçant à comprimer en eux tout désir de liberté et d'unité nationale, la condamne à passer sans relâche de servitude en servitude, et à appeler sans cesse contre les maîtres du moment des maîtres nouveaux, à qui elle essaye vainement d'arracher le titre de cette souveraineté temporelle, qui est l'objet de son ambition obstinée. Qu'importent d'ailleurs au point de vue du droit éternel dont elle prétend se prévaloir, tous ces contrats, ces compromis, ces donations, ces concordats, aussitôt violés que jurés, et qui reposent tous ou sur un titre mensonger, ou sur la honteuse

par l'ordre de Dieu, je ne porte qu'un vain titre si Rome n'est pas en ma puissance. »

Il est inutile, du reste, d'insister sur cette donation, puisque les papes n'ont jamais eu de pouvoir sur la plupart des États qu'elle comprenait, et qu'ils ne songent plus guère à rien réclamer de ce côté.

conspiration de deux ambitions qui croient se légitimer en s'accordant l'une à l'autre ce qui n'appartient à aucune? Chacune, en traitant, se promet de garder ce qu'elle donne. Le mot célèbre du pape Zacharie est resté comme une malédiction attachée à la papauté : « Il est juste, avait-il dit, que le titre appartienne à celui qui a le pouvoir. » Ce droit du plus fort, si impudemment reconnu et proclamé par la papauté, les rois et les empereurs n'ont cessé de le tourner contre elle. Tous successivement, maîtres de Rome et des papes que leur livrait la folie d'une éternelle ambition, se sont fait un jouet de ces vieillards, désarmés par une cupidité mesquine de la double majesté de la vieillesse et de la religion. Ah! si, au lieu de se retrancher derrière cette fiction d'un droit éternel, qui n'est que la formule de l'immobilité imposée à l'histoire, et qui ne pourrait, si elle était applicable et appliquée, qu'emprisonner à jamais l'humanité dans le cadre étroit du passé ; si la papauté avait invoqué le droit de la nécessité où elle s'était trouvée de briser le joug des souverains qui abusaient contre elle de leur force; si l'histoire nous permettait de croire qu'en inondant l'Europe de sang, dans ces guerres sans trêves soulevées en son nom et par ses efforts, elle n'avait eu en vue que de défendre les droits de la conscience opprimée par la violence, les Italiens salueraient en elle l'initiatrice de la liberté dans le monde, au lieu de maudire ce calcul égoïste qui a fait d'elle l'irréconciliable ennemie de l'indépendance nationale.

VI

De tous les arguments qu'ont invoqués les partisans du pouvoir temporel pour en établir la légitimité, je n'en connais qu'un seul qu'on puisse alléguer avec quelque vraisemblance. C'est celui que produisait Pie VII, en 1808. Il avançait comme un fait notoire que les populations du domaine temporel s'étaient données au saint-siége, lorsque, abandonnées par les empereurs d'Orient, elles s'étaient trouvées obligées de chercher un défenseur contre les invasions barbares, et que c'était en vertu de cette donation primitive des peuples par eux-mêmes que les papes avaient pu légitimement demander aux rois francs de forcer les Lombards usurpateurs à restituer d'injustes conquêtes.

Partout, en effet, nous voyons les peuples des villes se presser autour de leurs évêques à l'époque des invasions. Ils en font les *dé-*

fenseurs de la cité; partout l'évêque devient le premier magistrat, et plus d'une fois il joint à ses attributions civiles et politiques des fonctions militaires. Ce qui cependant me paraît discutable dans l'allégation de Pie VII, c'est que ces populations, en se mettant sous la protection du saint-siége, se soient nécessairement *données*. On comprend que, pressés par le danger, des chrétiens se soient jetés dans les bras de leurs évêques; mais faut-il supposer que les évêques aient répondu à ces malheureux comme autrefois les Romains aux députés de la Campanie : « Quand vous serez à nous, nous vous défendrons?... » Cette manière d'exploiter la terreur publique et d'en faire son profit serait, il faut l'avouer, peu digne d'admiration. Il vaudrait mieux, pour la gloire de l'évêque de Rome, qu'il eût pris la défense de ses malheureux diocésains sans songer à s'indemniser de sa peine et de son bienfait par la confiscation de leur territoire et de leurs personnes. Mais enfin, puisque Pie VII trouve tout naturel que du moment que les papes sont devenus les défenseurs de ces peuples, ils en soient nécessairement devenus les maîtres; puisqu'il croit que les papes n'ont pu consentir à protéger ces malheureux qu'après en avoir reçu un titre de propriété en bonne forme, j'accepte la chose comme prouvée, et je n'insiste pas davantage. Je n'examinerai pas même si des peuples ont le droit *de se donner*, dans le sens qu'on attribue à ce mot, et s'il n'y aurait pas bien des choses à dire sur cette confusion ordinaire au moyen âge, et qui semble encore persister dans plus d'un esprit, entre la souveraineté et la propriété.

Je demanderai seulement à ceux qui s'appuient sur cette donation des peuples par eux-mêmes de vouloir bien se rappeler pourquoi ces peuples se sont donnés. N'est-ce pas pour échapper à l'asservissement dont les menaçaient les invasions? N'est-ce pas pour garantir leur indépendance? N'ont-ils pas par là institué la papauté protectrice de leurs intérêts et de leurs droits? S'ils se sont donnés à la papauté, n'est-ce pas à la condition qu'elle respecterait cette indépendance qu'ils croyaient sauver en lui en confiant la défense? N'est-ce pas dans l'espoir qu'ils seraient libres, heureux sous le gouvernement d'une magistrature qu'on ne connaissait guère alors que par son désintéressement et ses vertus? Pouvaient-ils prévoir que ce désintéressement se transformerait si vite en une ambition furieuse, et que ces vertus feraient place à tous les vices qu'enfante l'habitude du despotisme? Que ce serait précisément leur confiance dans ce dé-

sintéressement et dans ces vertus qui, en les livrant aux mains des papes et en fondant ainsi leur puissance temporelle, précipiterait les pontifes dans cette corruption à laquelle on ne peut comparer que celle des Césars, dont ils tiennent la place? Pouvaient-ils prévoir que ces maîtres si doux et si justes, que ces prêtres pacifiques noieraient l'Italie dans le sang afin de l'empêcher de prendre des forces menaçantes pour leur ambition; que tout leur soin serait de susciter des rivalités de contrée à contrée, de ville à ville, afin que des haines toujours allumées leur rendissent plus facile l'exercice de la domination? Machiavel répondait à ceux qui prétendaient que la souveraineté temporelle des papes avait été utile à l'Italie : « Je veux combattre cette opinion en apportant contre elle deux raisons principales qui, selon moi, n'ont aucune réplique. La première est que les exemples scandaleux et les crimes qui règnent dans la cour de Rome ont été cause que l'Italie a perdu entièrement tous les principes de piété et tout sentiment de religion, ce qui tire après soi mille inconvénients et mille désordres. Nous avons donc, nous autres Italiens, cette première obligation à l'Église et aux prêtres d'être devenus des impies; mais nous en avons encore une seconde, qui est la cause de notre ruine, c'est que l'Église a toujours entretenu l'Italie dans de continuelles divisions, car un pays ne peut jamais être heureux et uni que lorsqu'il est sous un même gouvernement, républicain ou monarchique. Or, l'Église seule est cause que toute l'Italie n'est pas tout entière une seule république ou une seule monarchie. Les papes, qui y ont fait leur séjour et y ont eu un empire temporel, n'ont eu ni assez de puissance ni assez de valeur pour se rendre souverains de tous les États qui la composent. D'un autre côté, ils n'ont pas été assez faibles pour n'être pas en état de faire venir à leur secours quelque puissance étrangère pour les défendre, lorsqu'ils ont craint de perdre leur domination temporelle. »

Voilà les avantages qu'ont recueillis les peuples qui se sont donnés au saint-siége. N'aurait-il pas mille fois mieux valu pour eux s'abandonner aux Ostrogoths ou aux Lombards? L'Italie formerait depuis longtemps un État puissant, à l'abri des invasions. Pour échapper à un danger d'un moment, ils se sont condamnés à quinze cents ans de misères. C'est leur confiance dans les papes qui les a perdus, et l'on voudrait encore aujourd'hui les forcer à garder sur leur tête ce joug qui les écrase? N'ont-ils pas suffisamment expié l'erreur qui leur a fait préférer la domination d'un pape à celle d'un barbare? Du

moment que les conditions du pacte n'ont pas été remplies, le pacte est brisé, et l'Italie est libre. Elle se trouve replacée devant ce gouvernement, qui l'opprime, dans la situation de légitime défense où elle s'est trouvée devant les Goths, les Hérules, lorsqu'elle a remis aux pontifes le soin de lui garantir sa nationalité et sa liberté.

Les papes, en alléguant cet argument, n'ont pas songé combien il peut être dangereux. Si la donation d'un peuple par lui-même peut constituer un titre pour la papauté, sans doute elle considère cette donation comme légitime? Donc les peuples ont le droit de disposer d'eux-mêmes, de choisir au moins leurs maîtres; ils ont droit, quand ils sont mal gouvernés, de porter ailleurs leur obéissance. Le pape ne peut nier ce droit, puisqu'il en profite, et qu'il en fait la base de la légitimité même de son pouvoir. Mais si des Italiens ont eu le droit de se donner au saint-siége, comment n'auraient-ils pas celui de se donner au roi d'Italie? Comment le pape peut-il décemment condamner au dix-neuvième siècle la révolution qu'il trouve si juste douze cents ans plus tôt? Il n'est pas possible qu'il déclare aussi ouvertement que tout changement est légitime quand il en profite, criminel quand il en souffre. Une telle variation de principes conviendrait mal au représentant de l'immutabilité sur la terre. Aussi son raisonnement est-il tout autre: ce qui est donné ne peut se reprendre, et il refuse aux Romains d'aujourd'hui le droit de défaire ce qu'ont fait les Romains d'autrefois. Tant pis pour eux. Pourquoi se sont-ils donnés? Et il invoque l'inviolabilité des droits acquis... Il y a beaucoup d'honnêtes gens qui trouvent ce raisonnement lumineux. Il me semble qu'ils font quelque confusion. Les Romains du septième et du huitième siècle se sont donnés au saint-siége, dit-on. Très-bien; personne ne songe à les lui enlever; qu'il les garde. Mais ceux qui réclament aujourd'hui, ce sont les Romains du dix-neuvième, et je ne sache pas que ceux-là se soient jamais donnés. Depuis quand les hommes ont-ils le droit d'enchaîner la liberté des générations futures? Qu'un homme donne sa propriété, sa fortune, elle est à lui; nul ne lui conteste le droit d'en disposer. Mais ma liberté n'appartient à personne, et je voudrais bien voir que quelqu'un prétendît me l'enlever en vertu d'un pacte conclu avec mon arrière-grand-père! Il y a là une fausse application du principe d'hérédité, ou plutôt je retrouve là ce vieux préjugé qui enveloppe toute une descendance dans la condamnation de son premier auteur. Un peuple ne forme une unité que par une abstraction qui disparaît dans

la réalité. Cette simplification, très-commode dans certains cas, n'a rien à faire ici. Le droit réside, non dans les abstractions, mais dans les individus, car eux seuls existent réellement. Par conséquent, si les individus dont la collection constituait le peuple romain, il y a douze cents ans, ont pu remettre le soin de les gouverner à un souverain pontife, cela n'enlève rien au droit égal qu'ont les individus dont la collection constitue le peuple romain au dix-neuvième siècle, de confier à qui ils veulent le soin de leurs destinées, non plus que le choix de ceux-ci n'engage pour l'avenir le droit de leurs descendants. Le droit se renouvelle avec chaque individu et persiste tout entier dans chacun. Les Italiens d'aujourd'hui peuvent donc rejeter la souveraineté du pape pour se mettre sous celle de Victor-Emmanuel, par la même raison que les Italiens d'autrefois ont pu se soustraire à l'autorité des empereurs grecs pour se soumettre à celle du saint-siége; et les papes, en reconnaissant le droit des premiers, consacrent par là même celui des seconds.

VII

Le droit historique proteste contre la légitimité du domaine pontifical. Acquis par la fraude et par la violence, il ne porte à son origine aucun caractère qui doive le faire respecter. Ses défenseurs invoqueront-ils la prescription? Eh bien, admettons que la possession d'un peuple puisse être assimilée à celle d'une chose, et voyons si, même dans ce cas, cet argument peut être soutenu.

Jusqu'au dernier moment les empereurs grecs ont protesté.

Mais ce qui est plus grave, c'est la protestation continue du peuple même de Rome. La plus grande partie de l'histoire de la papauté n'est que celle de ses luttes contre les populations qu'elle prétend posséder, et qui veulent rester libres.

En 880, Jean VIII appelle à son secours Charles le Gros contre les Romains révoltés. Mais bientôt la révolte sort de Rome et s'étend sur toute l'Italie. Ses populations, lasses de se voir sans cesse la proie des alliés des papes, dont l'ambition antinationale ne pouvait trouver d'appui que dans les invasions étrangères, s'unissent dans une pensée commune d'indépendance nationale, et mettent leur cause entre les mains de Béranger, duc de Frioul. L'archevêque de Milan le couronne roi d'Italie. Mais Guido, duc de Spolète, poussé par une ambition funeste, dispute la couronne à Béranger. Vaincu dans un

premier combat, à Brescia, il triomphe de son rival à la bataille de la Trébia, en 890. Béranger, traître à la cause nationale, invoque la protection d'Arnulf de Germanie. Dès lors les Italiens, pour ne laisser aucun doute sur la pensée qui les anime, abandonnent le roi qu'ils avaient choisi, se rangent autour de Guido, qui du moins était pur de tout pacte avec l'étranger, et le proclament empereur des Romains. Aussitôt la papauté, fidèle à sa maxime de ne souffrir aucun souverain national, appelle contre lui l'invasion germanique. Arnulf, repoussé une première fois par Guido, s'empare de Rome dans une seconde expédition et est couronné empereur par le pape Formose. Les Italiens, sans se laisser décourager par cet échec et par la mort de Guido, se rallient sous les ordres de son fils Lambert, que le départ d'Arnulf, forcé de regagner l'Allemagne, laisse en possession de la couronne impériale. Béranger lui-même, l'ancien rival de Guido, répare son crime contre l'unité italienne en se réconciliant avec Lambert. Ce qui est plus significatif encore, et ce qui montre combien était sérieux le mouvement qui soulevait les peuples italiens contre la politique antinationale des souverains pontifes, c'est que le clergé lui-même s'y associa. Un concile tenu à Rome proclama solennellement le droit des empereurs italiens à confirmer l'élection des papes; il ordonna que désormais le pape serait élu dans l'assemblée des évêques et du clergé tout entier, sur la proposition du sénat et du peuple, et qu'ensuite il serait consacré solennellement en présence des commissaires de l'empereur... « Le tout afin que l'Église ne souffre aucun scandale et que la dignité de l'empereur ne soit point diminuée. »

Une telle unanimité était trop contraire au but de domination temporelle que poursuivaient les papes pour qu'ils ne tentassent pas tous les moyens de la rompre. Ils suscitèrent mille divisions, dans l'espérance que cette dispersion des forces de l'Italie leur permettrait de dompter tous les partis les uns par les autres, et de s'élever seuls sur les ruines de la patrie. Ils réussirent au delà même de leurs vœux. Au milieu de cette foule de compétitions rivales, de ce pêle-mêle d'ambitions et de luttes dont la direction lui échappa, la papauté se trouva elle-même emportée, éclipsée. Le peuple de Rome, suivant l'exemple qu'elle avait donné, opposa les papes aux rois et les rois aux papes pour conserver au moins quelque indépendance. Chaque noble, chaque évêque, chaque ville, les moindres villages prétendirent ne relever que d'eux-mêmes. L'ambition, la misère, l'anarchie

transformèrent les châteaux et les villes en repaires de brigands, armés pour le crime et pour le pillage. Dans cette mêlée de tous les égoïsmes, cherchant à se dévorer les uns les autres, la papauté porta la peine des odieux calculs qui, pour détruire l'unité de l'Italie, l'avaient livrée en proie à toutes ces misères. Elle disparut au milieu des divisions qu'elle avait fomentées pour s'affermir. Le peuple de Rome, fatigué de l'anarchie pontificale, se donna un gouvernement indépendant, qui nomma les papes et les tint sous sa dépendance. Ce pouvoir fut exercé pendant vingt-deux ans par Albéric, fils de la célèbre Marozia, qui prit le titre de consul et de patrice. Il rétablit l'ordre dans Rome et dans les provinces voisines, réprima le brigandage en faisant pendre les seigneurs coupables de pillage, et s'assura l'appui du clergé en s'attribuant le droit de distribuer les bénéfices ecclésiastiques. C'est ainsi qu'il donna le monastère de Saint-Élie à saint Odon, qui paraît l'avoir reçu sans scrupules.

Mais le fils d'Albéric, en prenant la tiare sous le nom de Jean XII, en 956, en prit les traditions et l'esprit. Au moment où de nouveaux efforts semblaient sur le point de reconstituer l'unité italienne, il appelle contre Bérenger II le roi Othon de Germanie; il replonge l'Italie dans la servitude et dans l'anarchie, qui seules peuvent s'accorder avec la présence et l'ambition des papes.

Cependant le besoin de liberté et la haine contre le gouvernement pontifical étaient trop profonds dans les âmes pour qu'elles pussent longtemps se résigner à la soumission. En 980, Crescentius, consul de Rome, y rétablit la république, grâce à la défaite d'Othon II à Basentello, et à la minorité d'Othon III; le pape se trouve de nouveau forcé de se contenter de l'administration spirituelle. Jean XV s'y refuse, engage contre le consul une lutte où il est vaincu. Alors, suivant l'usage invariable de tous les papes, il appelle en Italie les Allemands, qui s'emparent de Rome, et la remettent sous le joug pontifical. Mais à peine ont-ils tourné le dos, que le peuple chasse le pape et rappelle Crescentius, qui garde le gouvernement jusqu'à ce que Grégoire V ait eu le temps de faire revenir son protecteur, l'empereur d'Allemagne. Les reîtres et les lansquenets pillent et saccagent la ville éternelle, et Othon y rentre en triomphe avec son pape, dont le premier soin est de faire décapiter Crescentius, avec douze des principaux chefs du gouvernement républicain.

Mais il était plus facile d'en tuer les chefs que l'esprit. Ces souvenirs de république troublèrent tout le pontificat de Sylvestre II. Ils

éclatèrent après sa mort, en 1010. Un fils de Crescentius, Jean, aimé du peuple, était patrice de Rome. Il reconstitua la république avec des consuls, un sénat de douze membres et des assemblées régulières du peuple. Les fonctions de préfet de Rome et l'administration de la justice étaient confiées à un autre Crescentius. L'Italie du nord suivit ce mouvement d'indépendance. La liberté et la paix semblaient renaître, quand le pape Benoît VIII, en 1014, la replongea dans l'anarchie en appelant Henri de Bavière, et en le sacrant empereur, pour qu'il le délivrât de la liberté italienne.

Le parti national ne se lassait pas. A peine l'empereur est-il parti, que les Romains protestent de nouveau contre l'humiliante tyrannie des papes, esclaves des Césars. Il faut que Benoît appelle les Normands contre ses sujets.

Dix ans plus tard, la lutte recommence, ramenant toujours les mêmes péripéties. Jean XIX, élu à force d'argent, dit Fleury, et chassé par les Romains, se fait rétablir et venger par les armes de l'empereur Conrad II.

Bientôt un plus grand danger menace la souveraineté du saint-siége. Arnaud de Brescia, exalté par les leçons d'Abeilard, revient dans sa patrie, où il prêche aux moines, aux prêtres et aux évêques l'abnégation et le renoncement. Il veut que le clergé, pour tous biens, se contente des offrandes des fidèles; la terre appartient aux princes et aux laïques; les prêtres, en y prétendant, violent la loi de l'Évangile et encourent la damnation éternelle. Tout le monde courait l'entendre, et ses paroles, commentées d'un bout à l'autre de l'Italie, jetaient dans tous les esprits une agitation menaçante pour les possessions temporelles de la papauté, des évêques et des ordres monastiques. Aussi s'empressèrent-ils de se réunir en concile, au Latran (1139), pour condamner cette monstrueuse hérésie, connue sous le nom d'hérésie politique.

Arnaud, chassé de Brescia, se réfugie à Zurich. La haine du clergé l'y poursuivit. Saint Bernard écrivait à l'évêque de Constance de le faire enfermer, laissant naïvement échapper le secret de toute cette grande colère.

Pendant que le pape Innocent II est tout occupé à faire à la petite ville de Rivoli une guerre de trois années, pour la forcer à rentrer sous sa domination, Rome lui échappe. Les disciples d'Arnaud prennent les armes, entraînent le peuple au Capitole, y installent un sénat et vouent à l'exécration le gouvernement pontifical, sous les

yeux d'Innocent II, qui en meurt de colère. Célestin II, son successeur, dut se contenter du pouvoir spirituel. Sous Lucius, la révolution compléta son organisation. On proclama la république. Un patrice, élu par le peuple, présida le sénat et fut le chef de l'État. La ville fut divisée en treize quartiers, dont chacun nommait chaque année dix électeurs, chargés d'élire les cinquante-six membres du sénat.

Le pape Lucius, ennuyé d'entendre les Romains parler de république et de liberté, monta au Capitole avec une armée de prêtres et de soldats pour en chasser le sénat. Le peuple défendit son sénat à coups de pierre, et le pape resta parmi les morts.

Eugène III reconnut le sénat, afin de pouvoir rentrer dans Rome. Mais il ne put s'habituer au spectacle de la liberté romaine; il voulut faire cesser ce scandale, ne réussit pas et fut forcé de quitter Rome, au moment où Arnaud y rentrait, rappelé de son exil par les vœux unanimes de l'Italie. Maître du gouvernement, celui-ci établit des consuls pour présider le sénat, des tribuns pour protéger le peuple, et entreprit de créer un ordre équestre pour servir de lien entre les patriciens et les plébéiens; surtout, pendant les dix années qu'il fut maître de Rome, de 1145 à 1155, il s'appliqua à séparer rigoureusement le temporel et le spirituel. Saint Bernard écrivit à Arnaud pour l'engager à remettre son pouvoir entre les mains du pape; mais comme il ne put réussir à le persuader, Eugène III recourut au moyen habituel. Frédéric Barberousse, appelé par lui, descendit en Italie, passa deux ans à écraser l'une après l'autre toutes les villes liguées contre l'invasion, et enfin s'empara de Rome. Arnaud, livré par trahison, fut brûlé vif devant la porte du Peuple, et l'on jeta ses cendres dans le Tibre. On craignait que le peuple ne les ramassât comme celles d'un martyr. Ainsi se vengeait la papauté; ainsi Arnaud expiait, par le plus cruel des châtiments réservés aux plus grands crimes religieux, son hérésie sur le pouvoir temporel des papes.

Il serait infini de raconter l'une après l'autre toutes les protestations des Romains contre la tyrannie cléricale. Il faut se borner à marquer les principales.

Quelques années après la mort d'Innocent III, quand ce pontife impérieux semblait avoir pour jamais assuré la soumission de Rome à la papauté, dominatrice du monde chrétien et maîtresse des rois, les Romains réclament de nouveau leur indépendance, rétablissent la république, et confient l'administration au Bolonais Brancaleone,

dont la fermeté rétablit l'ordre qu'avait laissé dépérir le misérable gouvernement des successeurs d'Innocent. « Il fut, dit Matthieu Pâris, le marteau des orgueilleux et des puissants, l'effroi des malfaiteurs et le défenseur du peuple. » A sa mort, en 1258, l'administration de la république passe à son oncle, et les papes, après avoir vainement appelé à leur secours Édouard, second fils du roi d'Angleterre, Henri III, remettent le soin de les venger à Charles d'Anjou, frère de Louis IX.

Ce sont ces continuels soulèvements qui décidèrent les papes à quitter enfin Rome et à venir chercher dans Avignon, sous la protection des rois de France, une résidence moins troublée. Il semblait que l'obstination des Romains à être libres avait enfin triomphé de celle des papes à les asservir. Mais l'Italie était désormais livrée à trop d'ambitions rivales, suscitées par les intrigues de la papauté, pour qu'il lui fût possible de revenir à l'unité. Les dissensions intérieures, les prétentions étrangères s'y opposaient également.

Cependant, au milieu de ces bouleversements, Colas de Rienzo parvient à rétablir la république, force à la paix les seigneurs turbulents. Il appelle l'Italie entière à la liberté : « Pour ne pas laisser dépérir plus longtemps les droits du peuple romain et de l'Italie, nous déclarons que toutes les villes d'Italie sont libres, et que tous les habitants de ces villes sont citoyens romains. » L'Italie tenta de se soulever pour répondre à son appel. Florence, Pérouse, Gaëte, Venise, Milan, le duc de Duraz, Louis de Tarente et jusqu'à la reine de Naples, lui envoient des hommes, de l'argent, des protestations de respect et de dévouement. Mais les papes avaient établi trop d'étrangers en Italie pour que l'accord pût être bien sérieux. Le pape profita du mécontentement des seigneurs dont Rienzo avait puni les crimes, et les souleva contre lui. Le tribun en triompha. Alors Clément VI le déclara schismatique et hérétique. Le peuple romain, qui tout en refusant au pape le pouvoir temporel, respectait en lui le chef de l'Église, abandonna Rienzo, qui fut obligé de quitter Rome en 1347. Il se réfugia auprès du roi de Hongrie, qui, cédant aux instances du pape, le lui livra en 1352. Clément VI allait le faire brûler vif, quand la mort vint lui ravir cette consolation. Cerroni, puis Baroncelli, succédèrent à Rienzo. Rienzo lui-même rentra dans Rome, appelé par les habitants. Mais il n'était plus que l'instrument de l'ambition pontificale. Il devint suspect au peuple, qui se souleva et le mit en pièces en 1354, aux cris de « Vive le peuple! mort au

traître Colas de Rienzo! » Et son corps fut suspendu à l'étal d'un boucher[1].

VIII

Cette idée, toujours vaincue, mais toujours vivante de la nationalité italienne, n'est donc pas, comme on affecte de le croire, une invention moderne à l'usage de l'ambition piémontaise, une fiction commode à exploiter pour tromper la conscience des diplomates, et pour asservir un peuple sous prétexte de liberté, un ingénieux expédient pour ajouter au plaisir de conquérir sans peine un royaume, celui de forcer les libéraux dupés à applaudir à la violation de tous les droits des nations. Non, c'est une idée réelle, pour laquelle le peuple italien a maintes fois versé son sang, quand elle n'était encore en lui qu'un instinct vague et obscur, et qui désormais ne peut plus être étouffé ; cet instinct a pris conscience de lui-même, et s'est transformé en une pensée sérieuse et profonde. Cette idée est si peu neuve, qu'elle a trouvé son représentant le plus illustre, et peut-être le plus ardent et le plus dévoué, au seizième siècle, dans Machiavel. Si sa politique est immorale, c'est que son temps l'était, c'est qu'à une époque où l'on rendait la Providence responsable du sort des nations, la malheureuse Italie, sans cesse opprimée au nom du Dieu dont la volonté faisait le droit, commençait à faire remonter jusqu'à lui la responsabilité de ses misères, et se demandait ce que pourrait lui apporter de pire le culte de Satan. On en était venu à ne plus trop distinguer le bien du mal, et cet affaissement des âmes, qui pouvait

1. Lorsque Grégoire XI se préparait à quitter Avignon pour revenir à Rome, le duc d'Anjou vint lui dire de la part de Charles V : « Saint-Père, vous allez dans un pays où vous n'êtes guère aimé, et si vous y mourez, ce qui est bien probable, les Romains seront maîtres de tous les cardinaux et feront par force un pape à leur gré ! »

Le duc d'Anjou avait raison. En 1420, le pape Martin V est obligé de faire venir une armée de Naples pour rétablir son autorité temporelle; ce qui n'empêche pas les Romains de se soulever de nouveau, quelques années plus tard, et de chasser Eugène IV. François Sforza, qui s'est fait le condottiere de l'Église, ramène le pape. A peine est-il installé, qu'une nouvelle conjuration est découverte, à la veille d'éclater. Les chefs sont pendus aux créneaux du château Saint-Ange, sans autre forme de procès, et, par un raffinement tout ecclésiastique, on leur refusa la confession et la communion qu'ils demandaient instamment. Le pape se donnait ainsi la consolation de tuer leur âme en même temps que leur corps.

devenir mortel, est le véritable fruit de la politique séculaire de la papauté. «C'est l'illusion du désespoir, qui fit croire à Machiavel que du sein des dominations absolues qui divisaient son pays, pourrait sortir ce «tyran rédempteur» qu'il demanda tour à tour aux Borgia, aux Médicis, à la papauté elle-même, malgré la haine qu'il lui portait, et l'intelligence profonde qu'il avait de ses infirmités.... Il eût adoré ce libérateur jusque dans César Borgia, et s'obstina à l'espérer jusque dans Léon X. C'est pour lui qu'il eût voulu voir conjurés le crime et la vertu, la ruse et la force, la sagesse et l'audace, tous les extrêmes, tous les contraires, toutes les puissances de l'intelligence humaine; c'est pour lui qu'il écrivit ce manuel de mille combinaisons légitimes ou perverses qui assurent le succès dans les temps comme le sien, où la politique n'est plus qu'un calcul de forces mécaniques. L'immoralité de Machiavel est réelle, quoi qu'on ait pu dire pour sa justification... Mais en quoi on a calomnié ce grand homme, c'est en supposant qu'il met sa science au service de la tyrannie, ou qu'il fait ce qu'on a nommé depuis de l'art pour l'art, préoccupation si éloignée des habitudes d'esprit de ce mâle génie. Derrière le tyran, on n'aperçoit pas la patrie qui seule l'inspirait, et pour le salut de laquelle il croyait tout permis. C'est la doctrine du salut public et l'erreur trop commune des patriotes, ce n'est pas la leçon des vulgaires voleurs de couronnes. Ceux-là sont aveugles, qui, sous l'apparente impassibilité de cette savante anatomie, ne voient pas trembler la main du grand chirurgien :

« Que l'Italie le voie enfin apparaître, ce rédempteur! je ne puis « exprimer avec quel amour il sera reçu dans toutes ces provinces qui « ont tant souffert des invasions étrangères, avec quelle soif de ven« geance, avec quelle foi obstinée, avec quelle piété, avec quelles lar« mes! » Est-ce un tyran? est-ce le prince que Machiavel appelle par cette ardente évocation qui termine son livre, ou bien est-ce le vengeur de la patrie opprimée, le héros destiné à lui rendre l'unité[1]? »

Depuis Machiavel, cette idée de l'unité, étouffée, écrasée par la violence, ne peut plus attester sa persistance secrète que par des soulèvements partiels, aussitôt réprimés qu'aperçus. Il semble que l'Italie, lassée d'une lutte de quinze siècles, ait dû renoncer enfin à vaincre l'obstination triomphante de l'ambition pontificale. Par les traités de 1815, l'Autriche devint le gendarme du pape. Maîtresse de Ve-

1. Lanfrey, *Hist. polit. des Papes*, p. 333, 334.

nise, du Milanais, elle étendit son influence sur presque tout le reste de l'Italie par le droit qui lui avait été concédé de mettre des garnisons dans plusieurs places fortes du centre, et par la domination qu'elle exerçait sur les souverains nouvellement rétablis, qui ne pouvaient espérer de se maintenir que par sa protection. La papauté, appuyée sur cette puissance formidable dont les intérêts se confondaient avec les siens, pouvait se croire à l'abri de tout danger, et les Italiens durent penser un moment que c'en était fait à jamais de leur liberté : « Mais, malgré ces désastres irrémédiables en apparence, un fait immense, un de ces événements qui déjouent toutes les combinaisons diplomatiques, et dont les politiques ne tiennent d'ordinaire aucun compte, jusqu'à ce qu'il les renverse, s'était accompli dans l'ordre intellectuel et moral. Tant de spectacles tragiques et de calamités inouïes pressées dans un si court espace de temps n'avaient pas été sans parler aux âmes généreuses. L'idée de la nationalité avait repris possession des esprits, et, ce qui valait mieux encore, elle prouvait son existence par des œuvres. Effacée du domaine politique, elle reparaissait dans celui de la littérature. »

« La pensée italienne n'était plus, comme au dix-huitième siècle, un écho affaibli des idées françaises; elle vivait de sa propre vie, repoussait l'imitation étrangère comme une des formes de la servitude nationale, et s'efforçait de relever les caractères par l'ennoblissement des intelligences. Ce sera l'immortel honneur de la renaissance littéraire qui suivit 1815 en Italie, d'avoir renouvelé la source des patriotiques émotions, d'avoir servi d'asile à la liberté proscrite, d'avoir donné sous de transparentes allégories le mot d'ordre des conspirations muettes, d'avoir rallumé dans les cœurs la flamme sainte de l'orgueil viril, du dévouement, du sacrifice, des grandes ambitions. Si opprimé que soit un peuple, rien n'est désespéré pour lui tant qu'il lui reste de telles ressources. Mais quand les lettres désertent les éternels combats de la destinée humaine, quand elles se résignent à n'être plus qu'un reflet des événements extérieurs, au lieu de chercher à les soumettre à leur propre idéal, c'est alors qu'il faut pousser le cri d'alarme, car le temps des lâches littératures est aussi le temps des servitudes sans espoir[1] ! »

Dès 1821, deux insurrections, à Naples et dans le Piémont, apprirent à l'Europe que l'Italie était encore vivante, et qu'elle ne renon-

1. Lanfrey, *Hist. polit. des Papes*, p. 419, 420.

devenir mortel, est le véritable fruit de la politique séculaire de la papauté. «C'est l'illusion du désespoir, qui fit croire à Machiavel que du sein des dominations absolues qui divisaient son pays, pourrait sortir ce «tyran rédempteur» qu'il demanda tour à tour aux Borgia, aux Médicis, à la papauté elle-même, malgré la haine qu'il lui portait, et l'intelligence profonde qu'il avait de ses infirmités.... Il eût adoré ce libérateur jusque dans César Borgia, et s'obstina à l'espérer jusque dans Léon X. C'est pour lui qu'il eût voulu voir conjurés le crime et la vertu, la ruse et la force, la sagesse et l'audace, tous les extrêmes, tous les contraires, toutes les puissances de l'intelligence humaine; c'est pour lui qu'il écrivit ce manuel de mille combinaisons légitimes ou perverses qui assurent le succès dans les temps comme le sien, où la politique n'est plus qu'un calcul de forces mécaniques. L'immoralité de Machiavel est réelle, quoi qu'on ait pu dire pour sa justification... Mais en quoi on a calomnié ce grand homme, c'est en supposant qu'il met sa science au service de la tyrannie, ou qu'il fait ce qu'on a nommé depuis de l'art pour l'art, préoccupation si éloignée des habitudes d'esprit de ce mâle génie. Derrière le tyran, on n'aperçoit pas la patrie qui seule l'inspirait, et pour le salut de laquelle il croyait tout permis. C'est la doctrine du salut public et l'erreur trop commune des patriotes, ce n'est pas la leçon des vulgaires voleurs de couronnes. Ceux-là sont aveugles, qui, sous l'apparente impassibilité de cette savante anatomie, ne voient pas trembler la main du grand chirurgien :

« Que l'Italie le voie enfin apparaître, ce rédempteur! je ne puis « exprimer avec quel amour il sera reçu dans toutes ces provinces qui « ont tant souffert des invasions étrangères, avec quelle soif de ven« geance, avec quelle foi obstinée, avec quelle piété, avec quelles lar« mes! » Est-ce un tyran? est-ce le prince que Machiavel appelle par cette ardente évocation qui termine son livre, ou bien est-ce le vengeur de la patrie opprimée, le héros destiné à lui rendre l'unité[1]? »

Depuis Machiavel, cette idée de l'unité, étouffée, écrasée par la violence, ne peut plus attester sa persistance secrète que par des soulèvements partiels, aussitôt réprimés qu'aperçus. Il semble que l'Italie, lassée d'une lutte de quinze siècles, ait dû renoncer enfin à vaincre l'obstination triomphante de l'ambition pontificale. Par les traités de 1815, l'Autriche devint le gendarme du pape. Maîtresse de Ve-

1. Lanfrey, *Hist. polit. des Papes*, p. 333, 334.

nise, du Milanais, elle étendit son influence sur presque tout le reste de l'Italie par le droit qui lui avait été concédé de mettre des garnisons dans plusieurs places fortes du centre, et par la domination qu'elle exerçait sur les souverains nouvellement rétablis, qui ne pouvaient espérer de se maintenir que par sa protection. La papauté, appuyée sur cette puissance formidable dont les intérêts se confondaient avec les siens, pouvait se croire à l'abri de tout danger, et les Italiens durent penser un moment que c'en était fait à jamais de leur liberté : « Mais, malgré ces désastres irrémédiables en apparence, un fait immense, un de ces événements qui déjouent toutes les combinaisons diplomatiques, et dont les politiques ne tiennent d'ordinaire aucun compte, jusqu'à ce qu'il les renverse, s'était accompli dans l'ordre intellectuel et moral. Tant de spectacles tragiques et de calamités inouïes pressées dans un si court espace de temps n'avaient pas été sans parler aux âmes généreuses. L'idée de la nationalité avait repris possession des esprits, et, ce qui valait mieux encore, elle prouvait son existence par des œuvres. Effacée du domaine politique, elle reparaissait dans celui de la littérature. »

« La pensée italienne n'était plus, comme au dix-huitième siècle, un écho affaibli des idées françaises; elle vivait de sa propre vie, repoussait l'imitation étrangère comme une des formes de la servitude nationale, et s'efforçait de relever les caractères par l'ennoblissement des intelligences. Ce sera l'immortel honneur de la renaissance littéraire qui suivit 1815 en Italie, d'avoir renouvelé la source des patriotiques émotions, d'avoir servi d'asile à la liberté proscrite, d'avoir donné sous de transparentes allégories le mot d'ordre des conspirations muettes, d'avoir rallumé dans les cœurs la flamme sainte de l'orgueil viril, du dévouement, du sacrifice, des grandes ambitions. Si opprimé que soit un peuple, rien n'est désespéré pour lui tant qu'il lui reste de telles ressources. Mais quand les lettres désertent les éternels combats de la destinée humaine, quand elles se résignent à n'être plus qu'un reflet des événements extérieurs, au lieu de chercher à les soumettre à leur propre idéal, c'est alors qu'il faut pousser le cri d'alarme, car le temps des lâches littératures est aussi le temps des servitudes sans espoir[1] ! »

Dès 1821, deux insurrections, à Naples et dans le Piémont, apprirent à l'Europe que l'Italie était encore vivante, et qu'elle ne renon-

1. Lanfrey, *Hist. polit. des Papes*, p. 419, 420.

çait pas à l'espoir de s'affranchir. Le pontificat de Léon XII se passa tout entier à poursuivre, à traquer les *carbonari*. L'Italie fut inondée du sang de ses plus nobles enfants.

Sous Grégoire XVI, les Légations, deux fois soulevées, furent deux fois écrasées par les armées autrichiennes. Les infructueuses tentatives que firent en 1848 les Italiens pour s'affranchir du gouvernement pontifical et de la domination autrichienne sont trop présentes à toutes les mémoires pour qu'il soit nécessaire de les rappeler. Des événements plus récents encore, la situation actuelle du pape à Rome, où il ne peut se maintenir que grâce aux baïonnettes étrangères, l'unanimité obstinée de toutes les contrées de l'Italie à se ranger autour du roi qu'elles se sont donné, malgré les menaces de plusieurs des cours de l'Europe, malgré les conseils même de leurs alliés, montrent assez que la pensée de l'indépendance et de l'unité nationale a pénétré tous les esprits et que la violence même est désormais impuissante à l'en arracher. L'obstination du pape à lutter seul contre ce soulèvement unanime de tout un peuple qui réclame sa patrie, son indépendance et le droit de se gouverner comme il l'entend, est trop opposée au courant qui, en ce moment, porte tous les peuples vers la liberté, pour pouvoir aboutir à autre chose qu'à un désastre. La papauté théocratique a contre elle toute l'histoire du passé et le sentiment moderne du droit, tel qu'il a été gravé dans toutes les consciences par un siècle de révolutions européennes. Le pape qui prétend l'ignorer est, je crois, sincère dans sa résistance; mais si cette sincérité est son excuse aux yeux de la morale, si elle le sauve de la haine et du mépris qui s'attachent aux ambitions vulgaires et égoïstes, elle ne suffira pas pour le sauver de la ruine. Le pouvoir temporel, désavoué par la logique, par le droit, par l'histoire, est condamné à disparaître du jour où disparaîtra l'appui factice qui seul le soutient encore.

EUGÈNE VÉRON.

LA PRINCESSE BULBULIS

CONTE.

DEUXIÈME PARTIE[1].

VII

Les jasmins avaient perdu leurs fleurs; mais rien ne paraissait changé sur la colline de Cimiés. Edlyne courait dans Nice toute la journée et revenait à sa villa pour le dîner, préoccupé, résolu, pressant de l'éperon son cheval couvert d'écume et jetant sur la maison de la fée qui se trouvait sur son chemin, un regard railleur. Georges se renfermait dans sa mélancolie et ses douces habitudes, plus taciturne que jamais, observant son ami, soigneux d'écarter ses confidences, trahissant par son attitude la compassion et le blâme. La fée allait et venait de son air le plus guilleret, restait de longues heures sur les ruines de son amphithéâtre. Elle gourmandait, avec mille câlineries, la tristesse de sa chère Bulbulis et réussissait à faire renaître la sérénité sur ses lèvres.

— Pourquoi te décourager, mignonne? Le major ne te convient pas? prends le comte Max. Le grand monde, les belles manières te semblent un cadre vide où il n'y a point de place pour le bonheur? l'amour est asphyxié dans les salons qu'éclairent mille bougies? la richesse est une litière de prosaïques réalités? essaye de la poésie. Élevons-nous toutes les deux dans les sphères de l'idéal. Pour commencer, j'ai invité le comte à dîner et j'ai recommandé à Pellegrina de se surpasser. Les natures poétiques doivent être beaucoup plus exigeantes en fait de bonne chère.

Le comte Max vint le soir, en effet, triomphant, animé, répandant à flots la joie, l'inspiration, la grâce. L'espoir d'être aimé donne de l'esprit aux sots, et des ailes au génie. Le dîner fut charmant; Bul-

1. Voir la 32e livraison.

bulis retrouva sa gaieté; car la jeunesse, ainsi que les oiseaux, est toujours prête à chanter. Comme la journée avait été très-chaude et qu'on parlait avec envie de ceux qui habitaient au bord de la mer, Bulbulis proposa tout à coup de descendre au port et de se faire promener en barque. Max applaudit, la fée résista; mais on la pria si bien qu'elle finit par céder : il faut dire qu'elle avait bu deux doigts de vin de Montepulciano, pour faire raison à son hôte. Le vin était vieux, capiteux, la fée se sentait toute brave, et légère comme à vingt ans. On partit donc, on descendit la colline, en heurtant les pierres qui roulaient sous les pieds, on s'assit plus d'une fois sous les oliviers entourés de gazon, pour jouir des derniers reflets du soleil caché derrière les flots et respirer les brises folles, avant-coureurs de la nuit. L'obscurité était complète lorsque la barque sortit du port et commença à se balancer sur le golfe où toutes les étoiles du ciel se miraient.

Aussitôt Bulbulis redevint sérieuse: elle n'écouta plus qu'avec distraction les propos du comte. Elle regardait en avant, tendait l'oreille; on eût dit qu'elle cherchait un objet ou un bruit connu. Une fois même elle fit signe au batelier de cesser de ramer, prêtant une attention plus vive; mais les murmures cadencés des vagues se faisaient seuls entendre. Elle baissa la tête et soupira :

— Colombano m'aura trompée, se dit-elle tout bas.

Mais bientôt ce fut le comte qui arrêta le bras du barcarole et commanda le silence. Il croyait qu'une harpe éolienne résonnait dans le lointain, et ses vibrations étaient si suaves qu'elles semblaient tomber du ciel. Peu à peu les sons s'approchèrent, prirent de la force, la mélodie devint distincte; on reconnut dans l'ombre un corps noir qui devait être une barque et d'où partait la musique. Les accents étaient tristes, mystérieux, pénétrés d'une vague tendresse. Bulbulis était profondément touchée. Était-ce par le talent de l'improvisateur? était-ce par le caractère romanesque de la scène qui l'entourait? Elle croyait comprendre cette langue divine qui, sans l'aide des mots, parle à l'âme et vient de l'âme; son visage reflétait parfois une joie secrète ou une douleur passagère; ses yeux brillaient dans l'ombre, ou s'éteignaient tour à tour, semblables à de pâles saphirs que la lumière des étoiles pénètre ou abandonne. Combien la poésie du comte lui paraissait étroite et impuissante auprès des horizons sans fin qu'ouvre la mélodie!

Max, du reste, qui avait assez de génie pour être sincère vis-à-vis

de lui-même, se faisait le même aveu. Sa nature, riche et sensible, jouissait des émotions vraies jusqu'à l'extase. Il murmurait quelques exclamations qui trahissaient son enthousiasme, mais ne répondait point aux propos de la fée. Quant au barcarole, digne enfant de l'Italie, il restait immobile, la bouche ouverte, tenant ses rames suspendues, si attentif qu'il ne s'aperçut point qu'une des rames avait glissé dans la mer et était emportée par la vague. Tout à coup il poussa un cri et fit un geste de désespoir. Tout le monde tressaillit, on se réveilla, on regarda autour de soi; la barque, entraînée à la dérive, approchait insensiblement des rochers de Ruba-Capello. Cette pointe, qui sépare le port et la baie de Nice, descend à pic dans la mer qui se brise avec une sourde violence contre les anfractuosités du roc. Telle est la profondeur des eaux, que la moindre brise suffit à produire autour de ce petit cap une houle lente mais puissante. Sans effort, sans écume, sans bruit, la houle lève et abaisse alternativement son vaste dos, se pousse vers la côte, heurte les rochers humides, et se retire en mugissant une seule fois, d'un mugissement grave et terrible. Déjà le frêle esquif était entraîné par un mouvement irrésistible; déjà l'écueil se dressait dans l'ombre, noir et menaçant. Le malheureux barcarole luttait en vain avec une seule rame, tous ses efforts ne servaient qu'à faire pirouetter la barque sur elle-même sans l'empêcher d'être emportée. Bulbulis, aussi effrayée que ses compagnons d'infortune, mais devinant qu'un protecteur, qu'un sauveur peut-être n'était pas loin, se tourna vers la pleine mer, en criant :

— Au secours! venez à notre secours!

Aussitôt la musique cessa : deux rames fouettèrent les flots avec une vigueur insensée. L'écume jaillissait en tourbillons et retombait pour former un sillage lumineux derrière le canot du musicien. Le canot n'avançait pas, il volait sur les flots : on le vit soudain décrire une courbe hardie, s'élancer sous l'impulsion désespérée d'un dernier coup, rentrer ses rames, puis passer comme un trait en rasant bord à bord la barque de Bulbulis.

— Monsieur Georges! s'écria la princesse en se levant et en tendant instinctivement les mains vers Georges.

Avec la rapidité de l'éclair, elle se sentit enlacée par un bras puissant, arrachée de sa barque, suspendue au-dessus de l'abîme, déposée sur un banc du canot. Quand elle rouvrit les yeux, Georges avait repris sa place et ramait avec l'énergie d'un lion. Bientôt il s'arrêta, hors des étreintes fatales de la houle, et, se maintenant à

distance par un effort facile, il cria au patron de la barque en surveillant tous ses mouvements :

— Mets-toi à l'avant! Un bon coup de rame! Tiens ferme! encore un coup! Vois-tu un tournant à droite de la roche rouge! Laisse arriver. C'est cela. Maintiens-toi en appuyant ta rame sur le rocher. Courage! Vous êtes là en sûreté, dans un quart d'heure je vous amènerai du secours.

Et déjà son canot, courant sur les vagues, se dirigeait vers l'entrée du port. Intrépide, calme, insensible au danger comme à la fatigue, Georges regardait le but de son œil limpide, sans parler à la princesse. Bulbulis se croyait le jouet d'un rêve; étonnée, silencieuse, elle n'avait plus peur. L'étreinte du bras qui avait serré sa taille lui donnait la force, la confiance; elle trouvait une douceur inexplicable à demeurer sous la protection de son sauveur. Elle ramassa la guzla qui gisait à ses pieds, la plaça d'un air soumis sur le banc auprès d'elle et attendit. Après quelques minutes, Georges était dans le port, appelait quatre vigoureux matelots, leur promettait une récompense, leur ordonnait de prendre un long câble, de sauter dans une des barques attachées au quai et les envoyait aux rochers de Ruba-Capello. Otant alors son chapeau de paille et se levant :

— Vous plaît-il, signora, de descendre à terre pour attendre votre marraine?

Bulbulis ne bougea point et lui répondit d'une voix douce :

— Je vous en prie, monsieur Georges, gardez-moi avec vous.

Puis elle reprit précipitamment :

— Courons au secours de ma marraine.

Georges se rassit sans répliquer. Qui eût pu dire, au sein de l'obscurité, si son visage exprimait le mécontentement ou la satisfaction? Il eut bientôt rejoint les quatre matelots et se disposa à opérer le sauvetage des naufragés. Il était temps, du reste, car les forces commençaient à manquer au barcarole qui avait peine à se maintenir dans son précaire abri.

Dans le principe, le danger avait paru conjuré. Couverte par la saillie du rocher, la barque n'avait point à craindre la violence aveugle de la houle. Mais elle ressentait le contre-coup des chocs voisins, et un remou continuel la soulevait ou l'abaissait de plusieurs pieds. Pour n'être pas entraîné hors de cet asile, le barcarole appuyait sa longue rame contre l'angle de retour de la petite crique et résistait aux oscillations des flots. Obligé à chaque mouvement du remou de

changer de position et de chercher des points d'appui à des niveaux différents, il s'épuisait peu à peu et voyait approcher avec terreur le moment où ses bras refuseraient de le servir. Le comte s'était bien offert pour l'aider : mais il n'avait ni la vigueur ni l'expérience nécessaires. Son concours n'eût fait que hâter un désastre. Max demeurait donc assis, la tête plongée dans ses deux mains, s'abandonnant à la destinée, et composant sur ce sujet les méditations les plus tragiques, qu'il se promettait de publier, une fois sauvé.

Quant à la fée, elle était furieuse; furieuse contre Bulbulis qui avait eu la sotte idée d'aller sur mer, contre le comte qui n'était bon à rien, contre le barcarole qui avait perdu sa rame, en bayant aux corneilles, contre Georges qui avait enlevé si cavalièrement la pupille et délaissé la marraine, contre elle-même enfin qui avait été assez folle pour se risquer sur un élément perfide où elle n'avait plus aucune puissance. De plus, un malaise inconnu, produit par l'agitation continuelle de la barque, ajoutait à sa mauvaise humeur. Elle, qu'aucune maladie, aucune souffrance physique ne pouvaient atteindre sur terre, la mer lui infligeait la même humiliation qu'aux mortelles. La petite fée se roidissait, mordait ses lèvres avec rage, montrait le poing aux flots et aux rochers, faisait sur son banc maints soubresauts et se démenait avec les gestes les plus risibles, si ceux qui la voyaient eussent eu le cœur à rire.

— Je me vengerai, murmurait-elle, je me vengerai. Cet insolent a osé prendre Bulbulis dans ses bras. Ne pouvait-il la laisser avec nous ou m'enlever avec elle? Je suis plus petite, plus légère.... Qui sait s'il reviendra? Oh! je saurais l'atteindre jusqu'au bout du monde. Hélas! quelles secousses! La mer ne se calmera donc pas. Maudit batelier, tu me le payeras. Pourvu qu'il ne nous laisse par briser sur les rochers. Je suis immortelle, mais passer dans l'eau une nuit entière et être roulée par ces affreuses vagues jusqu'à ce qu'elles me jettent sur la plage me plairait peu. Bon! encore un tour de danse! Je me sens le cœur tout brouillé et les yeux couverts d'un nuage. Vertu de ma béquille! Qu'est-ce que cela signifie? Et ce poëte, il est là qui rêvasse, au lieu de retenir la barque et de soulager notre coquin de batelier. Au fait! j'aimerais autant que cela fût fini tout de suite. Les péripéties d'un bain prolongé sont préférables à notre atroce situation. Je ne m'étais jamais trouvée à pareille fête. Aïe! c'est vraiment à rendre l'âme! Je payerais bien cher pour être à terre! Philosophes, critiques, esprits forts, révolutionnaires, fils de

Voltaire et de Rousseau, si je vous tenais, je vous la ferais danser belle à votre tour! Dire que c'est à vous que je dois cela! Vous avez détruit le monde invisible qui entourait votre chétive espèce. Vous avez chassé les fées, les génies, les farfadets, les gnomes, tous les esprits bienfaisants et aimables qui se jouaient au-dessus de vos têtes; vous avez tué la poésie des vieux âges, dépeuplé les forêts, les grottes, les airs, la mer. Aïe! aïe!... la mer surtout, et c'est là ce qui me touche le plus en ce moment. Au temps jadis, je n'aurais eu qu'à prononcer deux paroles magiques et les ondines m'auraient conduite au rivage en attachant à ma barque leurs vertes écharpes, les sirènes auraient calmé les flots par leurs chants. Cherchez donc maintenant des ondines et des sirènes! Quelle folie j'ai faite de m'attarder sur ce globe! Sans ma petite Bulbulis j'émigrerais dès demain pour rejoindre mes sœurs. Je suis sûre que dans les planètes qu'elles ont adoptées il n'y a point de mer et que tout est terre ferme. Ah! comme cela ferait mon affaire!

Les doléances de la fée furent interrompues brusquement. Le barcarole avait fait un faux mouvement et l'esquif avait failli être entraîné hors de la petite crique. Son avant heurta heureusement contre une vague qui la repoussa en la couvrant d'un jet d'écume. Max sortit de sa rêverie, la fée s'essuya le visage avec un redoublement de colère, le barcarole reprit sa position qu'il allait sans doute perdre de nouveau, lorsque des cris d'encouragement lui firent faire un effort suprême. Georges approchait et s'apprêtait à lancer un câble dont il attachait l'autre extrémité à l'arrière de la barque montée par les quatre matelots. Par son ordre, celle-ci se tint sous rames à quelque distance prête à remorquer au premier signal. Lui-même se laissa porter plus près dans son petit canot.

— Monsieur le comte, dit Georges, comprenez bien mes paroles, il y va de votre salut!

— Je vous écoute, monsieur, dit le comte en se levant.

— Que votre homme ne bouge pas, quoi qu'il arrive.

Le barcarole promit au comte d'obéir.

— Quant à vous, reprit Georges, préparez-vous à saisir la corde que je vais vous lancer.

— Je suis prêt, dit Max.

Au même instant Georges lança vigoureusement un paquet qui siffla en se déroulant à travers les airs et tomba sur la barque :

— L'avez-vous? s'écria-t-il.

— Oui, répondit Max, mais les cordages étaient tombés sur la fée qui se dépêtrait avec force imprécations contre la maladresse de son libérateur.

— Tendez le câble.

— Il est tendu.

— Attachez-le solidement au premier banc. Faites autant de tours, autant de nœuds que vous le pourrez.

Quelques moments s'écoulèrent.

— C'est fait, dit le comte.

Georges, se tournant alors vers les quatre matelots, leur commanda de ramer. On entendit un bruit égal et cadencé : bientôt Max et la fée se virent avec joie loin des rochers tant redoutés, glissant sur la pleine mer. Georges, de son côté, ramenait Bulbulis en silence. Plusieurs fois la princesse leva la tête pour lui parler, mais elle n'osa. Ce ne fut qu'en entrant dans le port qu'elle rassembla tout son courage, sachant qu'elle n'avait plus qu'un instant à rester seule avec lui.

— Monsieur Georges, dit-elle à demi-voix.

— Signora!

— Me permettez-vous de vous faire une question?

— Oui, signora.

— Me promettez-vous d'y répondre et de ne point juger trop sévèrement ma hardiesse?

— Je vous le promets.

— Chaque matin.... Je trouve un bouquet sur mon balcon.... Est-ce?...

Elle ne put achever, mais combien elle bénit les ombres de la nuit qui cachèrent sa rougeur et sa confusion. Georges, de son côté, hésita à parler; cependant il raffermit sa voix et dit d'un ton assez tranquille :

— Signora, on offre des fleurs à la Madone en reconnaissance de ses bienfaits, et la Madone les accepte. Pardonnez-moi si je vous ai offensée.

— Mais vous ne m'avez point offensée, monsieur Georges.

Cela fut dit avec tant d'empressement et un accent si doux, qu'en vérité il ne paraissait point qu'elle eût le moindre ressentiment. Georges sauta à terre, la fit descendre et la conduisit vers sa marraine au cou de qui elle se jeta. Dès que la fée se fut dégagée de son étreinte :

— Où est-il donc, s'écria-t-elle, ce beau monsieur qui enlève si lestement les filles?

Elle regarda autour d'elle et vit une forme noire qui s'était éloignée à grands pas et se perdait dans la nuit.

— Signora, dit le comte Max en lui offrant son bras pour regagner la colline, vous oubliez qu'il nous a sauvés.

Pendant toute la route il disserta sur ce texte avec chaleur et éloquence. Telle fut, du moins, l'opinion de Bulbulis, qui, pour ne point perdre un mot, les suivait pas à pas.

VIII

La fée des Ruines se piquait peu de reconnaissance; elle était beaucoup plus sensible à tout ce qui provoquait son humeur vindicative. Georges, à titre d'ami d'Edlyne, lui était déjà suspect : il lui devint odieux depuis la soirée où il avait eu l'insolence (c'était le mot qu'elle répétait) de sauver Bulbulis. Comment expliquer, en effet, le mouvement irréfléchi qui avait entraîné le jeune homme? Il avait entendu la voix de Bulbulis, s'était élancé, l'avait vue tendant les bras, l'avait ravie au passage, sans se rendre compte de ce qu'il faisait. Une mère sait-elle pourquoi elle prend son enfant qui élève ses petites mains vers elle? Bulbulis avait beau s'accuser, dire que c'étaient ses cris, sa frayeur ridicule qui avaient attiré l'attention de Georges, de telles protestations ne parvenaient point à satisfaire la fée. Pourquoi s'exposer au danger pour la seule Bulbulis? Si le danger n'était qu'un jeu, pourquoi ne pas recommencer la même manœuvre et enlever la fée à son tour? Cependant, quand la princesse eut dit que son compagnon avait été dans la barque le plus respectueux et le plus silencieux des hommes, sa marraine s'adoucit, sachant combien Bulbulis était incapable de la tromper. Mais elle se tint quitte de toute gratitude et Georges ne reçut ni un remercîment ni un mot de souvenir.

Bulbulis, elle du moins, se promettait de n'être point ingrate. Dès le premier matin, elle avait couru à son balcon, se préparant à faire fête au bouquet qu'elle y trouvait d'ordinaire et que d'ordinaire elle jetait. Il n'y avait point de bouquet. Peut-être Georges s'était-il attardé ce jour-là, à cause des fatigues de la nuit. Mais le lendemain, le surlendemain, les fleurs accoutumées manquaient. Bulbulis serra tristement le vase qu'elle avait rempli d'eau à l'avance.

— Mon indiscrétion l'aura fâché, se dit-elle, et j'en suis punie.

D'ailleurs il ne me doit plus rien, maintenant qu'il m'a arrachée à la mort. Il m'a dit lui-même qu'il me traitait comme la Madone à qui l'on fait une offrande et de qui l'on s'éloigne aussitôt. Il est bien clair que je lui déplais. Et pourquoi lui plairais-je? Parce que j'ai répandu quelques gouttes d'eau sur sa blessure. Il ne me connaît pas, je le connais encore moins : nous serions fous tous les deux. Il est vrai qu'il est accouru si vite à mes cris, qu'il m'a saisie avec tant de....

Ici la pensée de Bulbulis s'arrêtait, suspendue par une confusion intérieure. La princesse se sentait rougir, et une émotion qui n'avait rien de pénible, du reste, lui faisait craindre d'interroger ses souvenirs. Elle se hâtait d'ajouter :

— C'est qu'il est généreux, prompt à se dévouer. Il en a fait autant pour le major Edlyne; il ferait plus encore pour un inconnu dans le danger; ses yeux dénotent une si belle âme! Quelles mélodies délicieuses il improvisait l'autre soir, pleines de sentiment, de passion! Sans doute il songeait aux affections qu'il a laissées dans sa patrie. Combien elle doit être heureuse celle qu'il aime!

Et se laissant aller au cours de telles réflexions, Bulbulis errait mélancoliquement dans les allées du jardin. C'était après le déjeuner. Les oiseaux voltigeaient derrière elle, tandis qu'elle émiettait un morceau de pain, sans y prendre garde. Leur babil lui faisait cortége, et elle s'avançait, en reine distraite, à travers une bordure de grands lis qui penchaient sur ses traces leurs calices parfumés. A mesure qu'elle approchait de l'extrémité de l'allée elle subissait une influence étrange, invisible, irrésistible, mais non pas inconnue. Une sorte de fascination l'attirait vers la haie qui couronnait la terrasse de la villa voisine. La terrasse s'élevait à six ou sept pieds au-dessus du jardin de la fée : elle était bordée par une haie de buissons fleuris. C'était surtout une touffe de lauriers-roses, épaisse, couverte de bouquets étincelants, qui commandait l'attention de Bulbulis. Il lui semblait que ces lauriers avaient une puissance, une âme, un regard, et que ce regard était fixé sur elle, avec une douceur pénétrante, une éloquence qui remuait tout son être, et lui rappelait le premier regard de Georges. Incertaine, chancelante, se croyant le jouet d'un rêve, Bulbulis avançait comme si elle cédait à un appel invincible. Mais cette soumission n'avait rien de violent ni de douloureux : une volonté étrangère s'était substituée à la sienne et la faisait mouvoir. Lorsqu'elle fut au pied de la terrasse, sous l'ombrage

que projetait un catalpa aux larges feuilles, un murmure se fit entendre et son nom fut prononcé. Elle recula effrayée.

— Ne craignez rien, lui dit-on à demi-voix. C'est un ami qui vous parle.

Bulbulis reconnut apparemment la vérité de cette assertion, car son visage devint radieux et elle joignit les mains avec une fervente gratitude.

— Ne dites pas un ami, mais un sauveur, s'écria-t-elle.

Elle avait bien du mérite à écarter ce mot d'*ami* qui avait retenti délicieusement au fond de son cœur.

— Prenez garde, lui dit Georges, modérez votre voix, car nous sommes entourés de dangers. Cueillez une rose, effeuillez-la sans lever la tête et écoutez-moi bien.

Bulbulis lui obéit et parut plongée dans la contemplation de la fleur qu'elle détruisait feuille par feuille. Mais combien sa main tremblait!

— Votre marraine me déteste et elle a raison, car je la juge sévèrement. Le jeu qu'elle joue peut vous perdre, à moins que son pouvoir surnaturel, auquel j'accorde une médiocre confiance, ne vous tire de la position où sa folie vous a placée.

— Que voulez-vous dire, monsieur Georges?

— Ne m'en veuillez point de la liberté de mes paroles. Vous êtes innocente comme les anges. Mais votre extravagante marraine, en vous entourant d'hommes, en provoquant leurs poursuites, en excitant leur rivalité, expose votre réputation et votre bonheur. Dans tout autre pays vous seriez déjà compromise de la façon la plus fâcheuse. Ici, à la campagne, grâce à l'obscurité dont vous vous entourez, le mal est réparable. Cependant un péril vous menace et c'est la conséquence des roueries de la fée.

— Quel est ce péril?

— Je ne puis vous le dire : ma parole est liée aussi bien que mes mains.

— Ainsi vous m'abandonnez?

— Non, puisque je vous ai appelée.

— Alors que dois-je faire?

— Demain est la grande fête de Cimiés. N'y allez pas : ne sortez pas et faites que la fée reste avec vous.

— Cela suffit-il pour conjurer le danger?

— Non, il ne sera que différé. C'est pourquoi je vous conseille....

Ici Georges hésita, mais il reprit aussitôt d'un ton plus bref :

— Je vous conseille, puisque vous préférez le comte Max, de l'épouser sans délai, afin de vous donner un protecteur. Autrement votre marraine vous perdra.

Il y eut encore une pause. Georges ne pouvait voir deux grosses larmes dans les yeux de Bulbulis.

— Je vous le répète, dit-il, n'allez pas demain à la fête de Cimiés.

Le sable craqua sous ses pieds et il s'en alla.

Pauvre Bulbulis! la honte, la terreur, le désespoir envahirent aussitôt son âme. Pour la première fois elle entrevit l'abîme au bord duquel on l'avait poussée. Son inexpérience ne pouvait le distinguer clairement, mais son noble instinct en sondait la profondeur. Un ressentiment amer contre sa marraine faillit naître dans son cœur. Elle le repoussa généreusement :

— Pourquoi accuser, se dit-elle, le seul être qui m'aime? Il a pu se tromper, puisqu'il n'est soumis ni aux lois, ni aux faiblesses de notre race. C'est moi qui suis coupable; c'est moi qui ai souhaité une vie nouvelle : ma marraine n'a fait que complaire à mes caprices. Hélas! que n'ai-je une mère!

Elle cacha son visage dans ses deux mains, pour que la lumière du jour n'éclairât pas sa confusion; mais ce qui la déchirait surtout, c'étaient les reproches de Georges, c'était son mépris peut-être, tout au moins son indifférence.

« Il a raison, je suis compromise; tout le pays doit parler de moi. Ces jeunes gens que nous recevons à toute heure, avec qui nous nous promenons en barque, qui se battent pour moi! Pauvres femmes, que sommes-nous sans un protecteur, sans un guide, sans un maître? Il le faut, j'épouserai le comte Max, c'est le seul homme qui puisse vouloir de moi désormais. Je ne l'aime pas, je le sens; mais ce sera mon expiation. Jusqu'ici je n'ai entrevu dans la vie que le plaisir et l'amour. Le devoir, le sacrifice sont des réalités plus sévères que j'accepterai courageusement. Adieu, beaux rêves; adieu, humble bonheur que j'avais espéré trouver ici, sans quitter l'abri de mon enfance, en n'appelant ni les grandeurs ni la fortune que ma marraine a, hélas ! préparées, mais seulement un cœur qui serait venu battre auprès du mien et partager ce que j'ai. Allons! je suivrai le conseil de M. Georges, du seul ami désintéressé que le hasard ait placé sur ma route. Si je suis malheureuse, je me dirai que c'est lui

qui l'a voulu. Du moins ne me refusera-t-il plus son estime. »

Bulbulis rentra, après avoir fait tous ses efforts pour se composer un visage calme; mais elle trouva la fée dans un tel état d'excitation et de joie qu'elle n'avait à craindre aucune remarque ni aucune question. Dès qu'elle entendit sa filleule dans l'escalier, la fée qui était enfermée dans sa chambre avec Colombano courut ouvrir la porte, l'appela à grands cris et la fit asseoir auprès d'elle.

— Écoute un peu, mignonne, ce que nous apporte ce brave Colombano.

Colombano était debout, posé avec la grâce naturelle aux Italiens, tournant son bonnet de laine brune entre ses mains, souriant avec orgueil, et jetant de temps à autre sur la fée ces regards de confiance mêlée de doute et d'affection effrayée qu'un dompteur de bêtes féroces jette à un lion apprivoisé. Il paraissait heureux, néanmoins, autant qu'un chasseur qui rentre au logis la gibecière pleine, tandis que sa femme applaudit et que ses petits enfants contemplent avec des cris d'admiration le butin qu'il étale.

— Va, va, Colombano, lui dit la fée, reprends ton histoire. Tu sais que tu n'as pas affaire à une ingrate.

— Où en étais-je? dit Colombano en se grattant la tête.

— Tu en étais au départ pour Cannes.

— Ah! je disais donc à votre auguste marraine, princesse...

— Non, non, interrompit la fée, reprends au commencement, au commencement.

— Le commencement? Bien... Le commencement c'est qu'avant-hier...

— Attends, attends, j'irai plus vite que toi, dit la fée qui petillait d'impatience et de feu.

Colombano fit un salut plein de soumission et se prépara à écouter tout à la fois et à rectifier la seconde édition de son récit.

— Tu sauras, mignonne, qu'avant-hier notre voisin, l'aimable major, a pris à part Colombano, lui a demandé s'il voulait gagner cent ducats et l'aider dans une difficile entreprise. Colombano, à qui je me propose de faire gagner une bien plus belle somme que cent misérables ducats (quel éclair l'œil de Colombano lança!) a protesté de son zèle et de sa discrétion.

— Oui, signora, dit Colombano, mais je me promettais de tout vous dire.

— Bien entendu : ce sont là nos conditions. Sur l'ordre du major

et les poches bien garnies, Colombano est donc parti pour Nice d'abord, avec mission d'y louer une belle calèche...

— Pardon, signora, une voiture très-simple, bien couverte, afin de ne point attirer l'attention.

— C'est juste. Cette calèche, conduite par un homme sûr, attendra demain soir, derrière un des murs qui entourent le couvent. A la même heure une felouque pontée, dont Colombano a fait meubler et orner la cabine...

— Oh! signora, avec une magnificence!

— Je te crois, mon garçon, je te crois : tu es un homme de goût. A la même heure, dis-je, une felouque pontée attendra en dehors du port, auprès des rochers du Lazaret, du côté de la villa Saint-Vallier. Le subtil Colombano a réglé tout cela.

Colombano fit un signe d'assentiment et se rengorgea.

— De Nice Colombano est parti pour Cannes. Qu'allais-tu faire à Cannes, à propos?

Colombano étendit le bras, rapprocha le pouce et l'index, en homme qui se prépare à être éloquent et persuasif; puis il continua en ces termes :

— A peine arrivé à Cannes, je me suis mis en quête d'une maison à louer. Presque toutes étaient libres, les chaleurs ayant mis en fuite les étrangers. J'ai choisi une des plus coquettes, des plus écartées, des plus mystérieuses (l'orateur appuya cette affirmation par une pantomime pleine de finesse); j'ai payé trois mois d'avance, laissé la clef à une femme de confiance qui nous attendra demain soir et tiendra un souper prêt. La maison sera ornée de fleurs et digne des illustres hôtes qu'elle attend. Quant au souper...

— Je te fais grâce du souper, interrompit la fée.

— Est-ce tout?

— Oui, signora. Je suis revenu et me voici.

— Bien. Que dis-tu de tout cela, Bulbulis?

Bulbulis avait écouté d'une oreille indifférente, presque distraite.

— Que voulez-vous que je dise, marraine?

— Quoi! tu ne comprends pas les projets du major?

— Il veut partir pour Cannes, je le suppose.

— Tu ne comprends pas qu'il s'agit d'un enlèvement ?

— D'un enlèvement?

— Que cet enlèvement aura lieu demain soir, à la fête de Cimiés.

— Attendez. Demain soir? A la fête? dites-vous.

— Et que la personne qui aura l'honneur d'être enlevée c'est...

Un cri déchirant l'arrêta. Bulbulis, qui s'était soulevée à demi sur son siége, retomba, pâle, égarée, et bientôt éclata en sanglots.

— Grand Dieu! murmura-t-elle, est-ce assez de honte?

La fée parut surprise, Colombano resta confondu. Tous deux se regardèrent un moment avec embarras; mais la fée haussa les épaules, sortit, en faisant signe à Colombano de la suivre. Le pauvre diable se confondait en excuses.

— Quel chagrin j'ai causé à la princesse! combien je suis désolé! Je croyais que vous étiez d'accord; que le mariage avait lieu demain soir à l'église du couvent, qu'aussitôt après la bénédiction les époux s'embarqueraient pour Cannes.

— Tout va bien; rassure-toi, mon garçon, lui dit la fée, qui se caressait le menton avec complaisance. Il ne faut pas faire attention aux caprices des jeunes filles. Une dernière émotion, le chagrin de me quitter. Bref, ne t'inquiète de rien. Sois actif, muet; obéis en toutes choses à ton maître : le reste me regarde.

Et elle pinça l'oreille de Colombano avec tant de gentillesse que le brave garçon se sentit transporté. Dans son enthousiasme il osa revenir vers la fée qui l'avait congédié et lui tournait le dos : il s'approcha sur la pointe des pieds, et se penchant vers elle avec un air de mystère :

— Auguste signora, lui dit-il, est-ce trop indiscret de vous demander le premier numéro de mon quine?

Il recula aussitôt épouvanté de son audace; mais la fée souriait d'un sourire tout bénin et branlait la tête avec une indulgente compassion.

— On voit bien, Colombano, que tu n'es pas initié aux secrets des fées.

Colombano fit un geste de dénégation aussi humble que sincère.

— Je consens à t'instruire, reprit la fée, pour te prouver combien je suis contente de tes services.

Colombano ouvrit de vastes oreilles, comme on ouvre les deux battants d'une porte.

— La première nuit de la nouvelle lune de décembre, à minuit, je prendrai ma baguette magique et tracerai un cercle dans le ciel.

Colombano regarda le plafond du corridor avec une ardente attention.

— Je diviserai ce cercle en cinq parties aussi facilement que tu divises un fromage de chèvre.

Colombano toucha successivement avec l'index de sa main droite les cinq doigts de sa main gauche.

— Je compterai les étoiles contenues dans chacune de ces parties : leur nombre me donnera les cinq numéros qui sortiront au tirage de Noël.

Cela dit, la petite fée poussa doucement par les épaules son auditeur qui la contemplait avec une admiration hébétée et le mit à la porte. Il est certain que la nuit suivante l'heureux Colombano fit des rêves dorés. Il voyait le ciel rempli de mille lanternes de couleur avec de gros numéros inscrits sur chaque lanterne. Tout à coup les nuages s'amoncelaient, et il recevait sur la tête une pluie de pièces d'or.

Quand la fée rejoignit Bulbulis, elle la trouva froide, et armée de cette résolution qui avait déjà effrayé la fée la veille du duel.

— Marraine, dit-elle en se levant, je n'irai pas demain à cette fête.

— A merveille, mon enfant, tu es libre. Mais tu veux donc me forcer à y aller sans toi?

Bulbulis hésita.

— Je vous cause bien des ennuis, reprit-elle; mais tout cela touche à sa fin. Je suis décidée à épouser le comte Max.

La fée ne sourcilla pas.

— C'est un bon choix, répondit-elle sans affectation, et toutes les apparences me préviennent en sa faveur. Peu riche, mais noble, beau et célèbre; si j'étais à ta place il serait également mon préféré. Seulement n'oublie pas de consulter le talisman : tu sais que j'ai ta parole?

— Oui, marraine, et dès ce soir...

— Très-bien, dès ce soir. Je ferai dire au comte de venir. Je suis sûre que le talisman sera d'accord avec vous : ce n'est qu'une simple formalité; mais tu sais, mon enfant, combien ton bonheur m'inquiète : laisse-moi la douceur de n'avoir négligé aucune précaution.

La rusée petite fée embrassa sa filleule d'un air assez sentimental. Tout à coup elle se frappa le front, partit d'un éclat de rire qui fit vibrer les vitres, et courut s'asseoir à son secrétaire, saisissant encrier, papier, plume et riant de plus belle.

— Quelle idée! quelle idée sublime! s'écria-t-elle. Ce cher major,

c'est lui pourtant qui m'a forcée à lire les journaux, et à apprendre quel parti les gens d'esprit en peuvent tirer. Ah! messieurs les abonnés! vous aimez le scandale et vous vous attablez tous les matins devant les crimes et les ridicules que l'on vous sert en pâture! Attendez, attendez; je vais vous servir un petit alinéa de ma façon. O vengeance! plaisir des dieux! S'il se relève de ce coup-là!

Et la diabolique petite fée griffonnait une feuille, deux feuilles, dix feuilles, les pliait, mettait à chacune une adresse différente, ne tarissait point d'exclamations joyeuses et de facéties. Bulbulis, stupéfaite, croyait qu'elle devenait folle. Bientôt tout fut étiqueté, cacheté, et la fée, oubliant jusqu'à sa béquille, s'enfuit clopin-clopant, son paquet de lettres dans la main.

— Vite à la poste, murmura-t-elle. Semblable aux grands capitaines, je puis annoncer ma victoire vingt-quatre heures d'avance.

IX

Heureux Max! comme ses pieds étaient légers quand il se rendit à l'invitation de la fée. Les natures les plus exaltées et les plus orgueilleuses ont des heures d'abandon, de simplicité, de désintéressement : l'amour vrai produit ce miracle. Max aimait Bulbulis d'un cœur sincère et rajeuni. Était-ce l'attrait supérieur de la princesse, était-ce l'influence magique de la fée qui l'avaient transformé? Il est certain que le génie des poëtes, quand il est agité par une impression profonde, trouve en lui des forces toujours vives et des fleurs toujours prêtes à s'ouvrir. Naître, aimer, mourir, tel était pour lui le dernier mot de la vie, depuis qu'il connaissait Bulbulis. La jalousie, que l'assiduité d'Edlyne avait d'abord excitée en lui, avait fait place à une sérénité superbe : car la fée ne lui avait point laissé ignorer la disgrâce de son rival. Sa muse avait cessé d'être rebelle; les vers avaient jailli à flots sous sa plume pour célébrer la princesse. Il se les répétait tout le long de la route, se promettant de les réciter le soir à celle qui les avait inspirés. Souvent un geste lui échappait dans l'ardeur de sa déclamation intérieure, et les passants se retournaient pour le suivre du regard.

Quel est le voyageur qui, après un long exil, n'a pas senti vingt fois son cœur bondir dans sa poitrine en approchant du toit paternel? Il jouit par la pensée de l'ivresse qui l'attend. Ici sa mère est assise

et travaille avec sa jeune sœur : là son père lit le journal au coin du feu, tandis que le vieux Médor, couché à ses pieds, suit d'un œil caressant tous ses mouvements. Il frappera, il se précipitera; tout le monde poussera un cri de joie et lui tendra les bras; la petite sœur se pendra à son cou; Médor se jettera dans ses jambes avec les manifestations les plus bruyantes. Son imagination recompose sans cesse ce doux tableau; il le savoure, et sent chaque fois des larmes mouiller ses yeux. Hélas! quand il arrive, ce mirage s'évanouit. La porte lui est ouverte par une main inconnue; son père a la goutte et gronde; sa mère et sa sœur sont sorties; Médor est mort, et les murs eux-mêmes semblent dire à l'enfant prodigue : « Pourquoi nous es-tu devenu étranger? »

Ainsi furent déçues les espérances de Max. Le dîner, qu'il s'était figuré si joyeux, fut sombre; Bulbulis demeura silencieuse, absorbée dans de graves pensées; l'âme du poëte, en miroir fidèle, se fit plus triste encore que celle de Bulbulis. La fée elle-même, quoique ses yeux fussent petillants, était distraite et semblait se réjouir toute seule, peu soucieuse de ses deux compagnons. On se leva de table et l'on passa au jardin. Le soleil dorait la cime des arbres de ses rayons déjà affaiblis. Bientôt la fée s'éloigna en sautillant et laissa les jeunes gens ensemble.

— Vous avez un chagrin, princesse? dit Max en rejoignant Bulbulis et en marchant pas à pas auprès d'elle.

— Oh! ce n'est rien, répondit Bulbulis. Je suis sujette à des accès de mélancolie; je vous en demande pardon, monsieur le comte.

— Pourquoi? La mélancolie n'est-elle pas sœur de la poésie? Si notre âme s'élève à des aspirations plus fières, c'est parce que ce monde l'attriste et ne lui suffit pas. Ne me demandez point pardon d'une souffrance que je partage et qui m'a inspiré bien plus souvent que le plaisir.

Bulbulis hocha la tête en poussant un soupir : un nuage semblait suspendu sur ses longs cils. Max reprit :

— Mais à part ces touches sublimes de langueur qui nous prouvent notre origine céleste et nos célestes destinées, les misères de la vie valent-elles une larme, ses petitesses un regard? Voyez : le papillon s'endort dans le calice des fleurs, sans souci du vent qui les agite; la fauvette chante sous la feuillée et secoue ses ailes, tandis que l'orage gronde au-dessus de la forêt; l'abeille ferme les portes de la ruche avec un peu de cire et brave dans sa cellule parfumée l'haleine glacée

des hivers. Quels dangers pourraient atteindre deux êtres qui se sont choisis, aimés, unis?

Bulbulis rougit : elle parut inquiète, hâta le pas et se dirigea, par un mouvement instinctif, vers le catalpa sous lequel elle avait effeuillé une rose, tandis que Georges lui parlait. Là, elle s'assit sur un banc, fit signe au comte de s'asseoir auprès d'elle, jeta un regard sur la touffe de lauriers-roses et s'enhardit, comme si elle s'était placée sous une égide tutélaire. Georges n'y était pas, elle le sentait bien. Mais son souvenir, le souvenir des paroles sévères qui lui avaient tracé son devoir avaient consacré ce petit coin de terre. Elle y trouvait la force de bien faire et le courage du sacrifice.

— Monsieur le comte, dit-elle, vous m'avez fait l'honneur de demander ma main. Je ne vous ai point répondu jadis parce que je me croyais, parce que je me crois encore digne de vous. J'ai été élevée loin du monde; je suis d'une grande ignorance : ni mon intelligence ni mes sentiments ne sont à la hauteur des vôtres. Que serai-je dans votre vie? Un regret, peut-être un obstacle....

— Ce que vous serez dans ma vie, s'écria Max, vous allez le savoir. Écoutez, écoutez les vers que m'a dictés mon amour pour vous. J'y ai déposé mon âme tout entière.

Et il se mit à réciter un long morceau, plein d'éloquence, de feu, de jeunesse, qui retentit d'abord dans l'oreille de Bulbulis comme une musique délicieuse. Quelle jeune fille résisterait à une séduction aussi puissante? S'entendre célébrer dans une langue divine, être traitée soi-même comme une divinité par un génie supérieur, écouter la description de sa propre beauté et des dons qu'on a reçus du ciel, se voir soumettre la nature qui paraît ne respirer que pour vous, il n'en fallut pas tant pour qu'Ève succombât au péché d'orgueil. Mais Bulbulis, à peine tombée sous le charme, aperçut la touffe de lauriers-roses et pensa aux conseils de Georges. Elle revint à elle, saisit dans sa poche la petite boîte de cristal, l'ouvrit, respira lentement le narcisse prophétique, tandis que Max continuait à déclamer ses vers. Sa pensée quitta aussitôt la terre, franchit l'espace et les ténèbres, comme la première fois. Après de courtes angoisses et le frisson du néant, elle retrouva, avec un bien-être indicible, son enveloppe chérie et s'y blottit. Tout était changé autour d'elle : elle avait vieilli d'un an.

Elle se vit assise à une table, en face de Max, son époux et maître.

Une salle à manger, étroite, mais parée avec un certain luxe, des buffets et des siéges sculptés, des cristaux dorés, des porcelaines de prix, une argenterie peu considérable et soigneusement étalée les entouraient. Le repas touchait à sa fin, et Max, appuyé sur son coude, les cheveux rejetés en arrière, contemplait mélancoliquement un coin de ciel exigu, encadré par les quatre murs d'une cour. La fenêtre ouverte laissait arriver les émanations chaudes et nauséabondes d'une grande ville pendant l'été. Des gens prenaient le frais dans la cour, et les éclats de leurs voix montaient de temps à autre. Le roulement sourd des voitures se faisait souvent entendre : il semblait qu'au lieu de l'air pur du soir on respirât la poussière subtile qu'elles soulevaient. Des mouches bourdonnaient en se heurtant contre les carreaux, parasites importuns qui seuls annoncent aux habitants des villes que c'est la saison des vers luisants dans l'herbe, et des rossignols sous les buissons d'églantiers. Bulbulis, le cœur serré, épiait le front de son époux, et s'efforçait de suivre son œil profond et voilé dans les rêves chimériques où il plongeait. Après un long silence, Max recula son siége avec un geste de découragement et s'écria comme s'il se parlait à lui-même :

— Quelle tristesse! quel affreux séjour! comme nos cités sont déshéritées du ciel et vraiment maudites! Dans ces immenses prisons où nous nous entassons en piles, au poids de l'or, l'air même est compté, et quel air! Pour chaque tête un mètre cube de miasmes! Ah! les champs, les vertes prairies, les agneaux bondissant sur la colline, le silence des bois, le murmure des ruisseaux, les tièdes rosées de mai, les étincelants couchers du soleil, et la brise enivrante qui soulève nos poitrines et verse dans notre sang des torrents de santé! L'homme n'est heureux qu'en face de la nature, et Dieu, qui a créé pour lui tant de merveilles, tant de secours, tant de jouissances, ne prévoyait pas qu'il se ferait un centuple rempart de murailles contre ses bienfaits.

— Mon ami, dit timidement Bulbulis, partons pour la campagne; je vous y suivrai avec joie.

— Où aller, ma pauvre Bulbulis? Nous sommes trop corrompus par la civilisation pour nous contenter d'une chaumière, d'œufs frais, de laitage. La grosse toile tissée par la fermière révolterait notre délicatesse; la table de noyer et la chaise de paille seraient pour nous un sujet de honte; le chant du coq matinal nous ferait perdre le sommeil, l'odeur des étables, l'appétit. Nous avons trop bien dé-

truit l'œuvre du Créateur par notre sotte éducation : le mal est sans remède.

— Mais, mon cher Max, nous pouvons acheter une jolie maison de campagne, au milieu des bois, sur les bords d'un fleuve, auprès de la mer.

Le visage de Max se rembrunit :

— Acheter? Vous savez que c'est impossible. Nous avons beaucoup dépensé cet hiver. Mes biens sont obérés et votre fortune est engagée dans une vaste entreprise.

Hélas! Bulbulis ne le savait que trop.

— N'achetons rien, dit-elle. Louons pour quelques mois. Vous trouverez le calme, la joie, l'inspiration peut-être, dans une retraite aimable qui suffira bien pour nous deux.

— L'inspiration? reprit Max avec une nuance de dédain. Croyez-vous qu'elle descende dans ces bourgeoises villas que construisent les spéculateurs? Quel charme de succéder à trois Anglais, à un tailleur enrichi, à un banquier juif, à deux chanoinesses quinteuses et à un procureur enroué! Les portes gardent l'empreinte des mains qui ont acheté chaque printemps le droit de les ouvrir ou de les fermer tout l'été. Les meubles gras, rapiécés, aplatis, pourraient raconter toutes les infirmités qui s'y sont tour à tour prélassées. Voyez-vous d'ici la pelouse en forme de côtelette, les quatre myrtes dans des caisses vertes, le jet d'eau qui tombe dans une cuvette de stuc, l'allée de tilleuls tondus comme un caporal prussien : on y fait bien quinze pas, sur un sable humide, avant de heurter le nez contre un mur et de recommencer la spirituelle promenade du lion dans sa cage. J'oubliais le labyrinthe de lilas qui ont eu soin de fleurir avant votre arrivée et qui ne vous gardent, pour tout ombrage, qu'un feuillage roussi qui craque sous vos doigts. Quelle trivialité! quel supplice! Oh! ma chère Bulbulis, quand mes plans auront réussi, quand notre grande affaire nous aura rendus quatre et cinq fois millionnaires, alors laissez-moi vous acheter une campagne, digne de vous, digne de moi; un château antique, grandiose, plein d'héroïques souvenirs; des grandes salles dorées que nous remplirons de tableaux et d'armures; des fossés où les carpes monstrueuses prendront leurs ébats; des escaliers de marbre, des terrasses, des bois séculaires, où l'on verra les chevreuils fuir à travers les clairières, des rochers couverts de mousse qui abriteront une source au filet d'argent. C'est là qu'un poëte peut, la tête haute, chercher l'inspiration et oublier ce monde

chétif, où l'or est tout-puissant, la gloire mensongère, le génie méconnu.

— Votre gloire est bien belle, Max, et tous s'inclinent devant votre génie. Dites plutôt que vous avez besoin des grandeurs, du luxe, des richesses. Vous aviez le droit d'y prétendre et une autre femme eût pu vous apporter tout cela. Pourquoi m'avez-vous épousée? Je serai un éternel obstacle à votre destinée.

Elle attendait avec anxiété : Max ne se hâta point de la contredire; il regardait toujours le ciel. Après quelques instants, il se retourna vers sa femme et, comme s'il lui savait gré de s'être humiliée devant lui :

— Je vous ai épousée, parce que je vous aimais, Bulbulis. Je laisse les calculs aux adorateurs du veau d'or. D'ailleurs vous étiez plus riche que moi. Comme je n'estime l'or que pour le jeter au vent, tout mon patrimoine était déjà engagé quand je vous ai connue.

Il se leva de table et ajouta en lui offrant le bras :

— Le seul malheur c'est que l'épargne de votre marraine ne fût pas mieux remplie. Jadis les fées avaient la louable habitude de posséder quelque royal trésor. Cela n'eût rien gâté. Nous serions plus heureux et plus grands tous les deux.

Ils passèrent dans le salon, non sans que Bulbulis étouffât un soupir. Le salon était petit, décoré avec recherche, rempli de souvenirs et de cadeaux précieux. Sur une étagère, les œuvres de Max reliées magnifiquement à son chiffre occupaient la place d'honneur. Des fleurs disposées avec art dans une corbeille respiraient auprès de la fenêtre ouverte. Elles commençaient à se flétrir : deux fois Bulbulis l'avait dit à son mari, sans qu'il eût pensé à les renouveler. Le comte se laissa tomber dans un fauteuil, promena autour de lui un œil irrité et s'écria avec amertume :

— Voici certainement un nid à souhait pour deux amoureux ! Mais comment y recevoir? comment y donner des fêtes? comment y attirer les hommes pour les soumettre à son influence, par l'amitié, par l'intérêt, par le plaisir, par la vanité? Tel sot représente ses semblables, parce qu'il possède trois salons de plain-pied où il a passé vingt ans à les héberger. Tel autre est ambassadeur, tel ministre qui doit tout son mérite à son cuisinier. Les aigles qui perchent sur leur rocher solitaire, qui s'en soucie?

— Mon ami, murmura Bulbulis, vous vous trouviez heureux ici, jadis.

— Heureux? Oui, certes. Mais chaque chose a son temps. Nous ne pouvons passer notre vie comme les pigeons de la fable. Je me dois au monde, à mon pays.

— Ne sommes-nous pas allés dans le monde cet hiver? J'étais si fière d'y paraître avec vous pour jouir de vos triomphes. Je me tenais à l'écart et vous contemplais en silence, pendant que tous sollicitaient une parole de vous, un geste, un regard. Je n'étais même pas jalouse quand vous causiez avec les plus grandes dames, jeunes, belles, radieuses parce qu'elles fixaient votre attention. Il me semble si naturel qu'on vous aime et qu'on vous admire!

Max parut flatté; il ne croyait pas à sa femme aussi bon goût. Il reprit d'un ton protecteur et nonchalant :

— De tels succès sont stériles, ma pauvre Bulbulis. Je règne présent, on m'oublie absent. Qu'attend-on de moi? Des vers sur un album, un autographe. Je sers d'enseigne à une soirée et coûte moins cher que le pianiste ou le chanteur à la mode. Tandis que si j'étais riche, puissant.... Eh bien, je le serai! s'écria-t-il en se levant de toute sa hauteur et en marchant à grands pas. Je spéculerai comme les autres, je me vendrai comme les autres. Dès lors je verrai les hommes ramper autour de moi et gratter humblement à ma porte. L'entreprise dans laquelle j'ai risqué mon nom et votre fortune est magnifique. Elle ne peut manquer de décupler notre capital....

— Mais si elle manque?...

— C'est impossible.

— Supposez que ce soit possible?

— C'est impossible, je vous le répète. Dans tous les cas, j'aime mieux la ruine que cette misère dorée qui joint à des privations réelles les soucis honteux de la vanité. Si je suis ruiné, je mendierai comme Homère. Je crierai à mes concitoyens en leur tendant la sébile : Vous gorgez d'or les banqueroutiers et les juifs, mais vos poëtes n'ont point de pain.

— Max, je vous en supplie, calmez-vous. Si l'on vous entendait....

— Je suis calme. Est-ce que je ne suis pas préparé à tout? C'est vous, chère comtesse, qui n'êtes point calme : vous tremblez. Quoi! vous vous effrayez pour si peu! Je vois ce que c'est. Ah! ah! jeunes filles aux rêves candides et à l'âme de sensitive; vous voulez épouser un poëte! vous vous figurez qu'il vous fera vivre dans les nuages, sous un printemps perpétuel, au milieu des ris, des grâces, des amours, au murmure infatigable de ses vers et de ses soupirs, entre

deux clairs de lune; vous croyez que son souffle ne se lassera jamais d'agiter vos cheveux, ni sa harpe d'enchanter vos oreilles; vous prétendez combler son cœur immense, remplir sa vie vouée aux tempêtes, enchaîner dans vos bras langoureux la fatalité qui doit le dévorer! Et quand l'orage gronde, quand la lutte commence, quand le premier trait de foudre a sillonné le front du poëte, vous avez peur, vous êtes pâles, mourantes, et invoquez les anges qui ont protégé de leurs blanches ailes l'aurore de votre hymen! Non! l'aurore est loin; nous vous emportons bientôt dans nos serres à travers les flammes et les astres sinistres. Elle est vieille et toujours jeune l'histoire de Jupiter et de Sémélé! Hamlet et Ophélia, Faust et Marguerite ne sont que les premiers actes d'un drame qui durera autant que l'humanité. Nous sommes funestes à tout ce qui nous aime. On appelle barbares ceux qui crèvent les yeux aux rossignols et les enferment afin qu'ils chantent toujours : ce serait un bienfait de traiter ainsi les poëtes.

Bulbulis était atterrée et pleurait à petit bruit. Max se rassit avec une expression de violent ennui :

— Tenez! voilà à quoi je suis bon! à faire couler vos larmes.

Comme la douce comtesse se hâta de les essuyer et de s'efforcer à sourire!

Il ne prit point garde à tant de vaillance et continua :

— Je mérite votre haine! Mais, croyez-moi, je ne vous serai jamais aussi odieux que je le suis à moi-même, quand je vois combien nous sommes malheureux.... Par ma faute, ajouta-t-il, sentant que ce mot était atroce.

Elle avait porté la main à son cœur pour comprimer une palpitation poignante. Il reprit bientôt avec un air d'insouciance toute mondaine :

— Viendrez-vous demain au bal que l'ambassadrice donne dans ses jardins, comtesse? Serez-vous bien belle? Votre toilette éclipsera-t-elle celle de vos rivales?

— Je ne pourrai pas vous accompagner, Max, vous le savez.

— Je le sais? Non, en vérité.

— Je vous ai dit que je n'avais point de robe.

— Vous en avez vingt, plus ravissantes les unes que les autres.

— Des robes d'hiver.

— Pourquoi ne commandez-vous point quelque gaze de soie, une mousseline, un souffle? Vous ressemblerez à Titania, au milieu des

bosquets baignés d'une molle clarté, des allées mystérieuses et des tapis de fleurs, tandis que les chants de l'orchestre, répétés par les échos et les sylphes, iront se perdre dans la nuit.

— Je dois beaucoup à mes fournisseurs, répondit-elle simplement.

Il y eut un silence qui parut un siècle à chacun des interlocuteurs. Il ne fut interrompu que par l'entrée d'un valet de chambre qui apportait la lampe. En même temps, il remit une lettre au comte, qui la lut avec précipitation. Son œil eut un éclair.

— La duchesse Diana me prie de l'accompagner au bal, dit-il en tendant la lettre à Bulbulis.

— Ah! fit celle-ci avec une indifférence marquée.

Elle prit la lettre, la parcourut et la posa le plus tranquillement du monde sur le guéridon. Voici ce qu'elle avait lu :

« Mon cher poëte,

« J'ai réussi, battez des mains. Mon très-auguste frère m'a promis de paraître au bal de demain et de causer avec vous. La gravité d'un ministre s'oppose à ce qu'il assiste aux danses, mais elle ne s'oppose point à ce qu'il soupe. Il arrivera au moment du festin, comme la statue du commandeur, et vous prendra par le bras, comme don Juan. (En vérité, mes comparaisons jouent de bonheur.) Ne dépensez pas avec lui toute votre éloquence et gardez-en un peu pour moi. Compliments à la comtesse. D...

« *P. S.* A propos, deviendrez-vous bien ennuyeux quand vous serez un homme politique? »

Bulbulis ne fit aucune réflexion. Max, après avoir attendu en vain, prit la parole. Sa joie était trop vive pour se pouvoir contenir; déjà son imagination était dans les espaces.

— Que dites-vous de cette lettre, comtesse?

— Moi? rien.

— Ne trouvez-vous pas l'occasion admirable?

— Quelle occasion?

— Le ministre qui me prendra le bras et me fera asseoir près de lui au souper. Je le tiens, je le fascine, il ne peut rien me refuser : notre fortune est faite et nous voguons aux grandeurs.

— Vous lui avez toujours fait de l'opposition.

— Pure coquetterie!

— Vous m'avez dit cent fois que vous le méprisiez.

— Exagération poétique!

— N'est-il pas, en effet, méprisable?

— Ses ennemis le disent; moi je crois qu'il a du bon.

— Et vos opinions?

— J'en ai si peu.

— Et vos principes?

— Ah! mes principes, c'est différent. Je me ferais tuer pour mes principes. Mais tout se peut concilier : la politique a cela de merveilleux.

— En d'autres termes, c'est demain que vous vous vendez.

— Comtesse! le mot est bien dur.

— Il est de vous.

— De moi?

— Vous disiez, il y a un quart-d'heure, je spéculerai comme les autres, je me vendrai comme les autres! Vous avez déjà spéculé et vous allez vous vendre.

Max eut un sourire embarrassé : ses yeux se baissèrent devant la dignité glaciale de Bulbulis. Il fallait détourner la conversation.

— Avouez du moins, dit-il, que la duchesse Diana est une amie bien dévouée.

— Bien dévouée, répéta machinalement Bulbulis.

— Elle est un peu étourdie, mais quel cœur! Jeune, jolie, spirituelle comme un démon.

— Comme un démon!

— Une fortune colossale, un palais, des châteaux, un train princier, la faveur de la cour, un frère ministre, et veuve à vingt-deux ans!

Bulbulis resta rêveuse.

— Ah! continua le comte, celui qui lui plaira sera bien grand dans l'État et peut-être dans son siècle. Elle a une âme héroïque. Elle eût épousé le Tasse, elle! et ne l'eût point laissé, comme Léonora, devenir fou d'amour ou d'ambition.

Bulbulis le regarda avec la douleur et la divine pitié d'une martyre qui pardonne à son bourreau. Max fut touché par l'expression angélique de ce visage qu'il avait tant adoré jadis. Il prit la main de sa femme : elle était glacée, mais elle eut encore la force, cette main fidèle et loyale, de lui répondre par une légère pression. En même temps, la tête de Bulbulis se renversa sur le fauteuil, décolorée, sans force.

— Qu'avez-vous, chère comtesse? dit Max en se penchant sur elle. Êtes-vous souffrante?

— Non, non. Seulement, je pensais....

— Vous pensiez!

— Je ne puis....

— Dites, je vous en supplie.

— Je pensais que ce serait bien heureux pour vous, si je mourais....

— Si vous mouriez? quel blasphème!

— Parce que...

— De grâce, chassez ces idées affreuses; revenez à vous.

— Parce que vous..

— Chère Bulbulis! c'est moi qui vous parle, c'est Max! ne m'entendez-vous pas?

— Parce que vous épouseriez en secondes noces...

— Juste ciel!

— La duchesse Diana.

Et elle s'évanouit. . . . .

. . . .

Quand elle revint à elle, le soleil se couchait derrière les flots, dans un lit d'or et de pourpre; l'étoile du berger montait doucement, blanche, limpide à l'égal d'un diamant, et le crépuscule commençait à étendre son voile sur la nature. Bulbulis se sentit inondée d'une joie délicieuse, en retrouvant la vie, la liberté, l'air pur, son cher jardin qui la saluait de ses parfums bien connus. Le comte Max achevait de réciter son dernier vers; tout entier au feu poétique, il avait pris pour de l'admiration et de l'extase l'immobilité de Bulbulis. Cette dernière, en le retrouvant, ne put réprimer un mouvement. Elle sourit aussitôt, redevint maîtresse d'elle-même et lui dit d'une voix calme et bienveillante :

— Monsieur le comte, vos vers sont divins et la femme qui vous les a inspirés devrait en être fière. Je ne le suis point, et ma modestie demeure intraitable. Non-seulement je me trouve indigne de partager votre sort, mais il n'y a personne au monde qui en soit digne. En échange des belles poésies que vous me consacrez, voulez-vous accepter un conseil? Ne vous mariez jamais. Vous êtes trop grand pour vous enchaîner aux petitesses journalières de la vie. Vous devez appartenir tout entier à la gloire, à votre pays, à l'histoire. Suivez votre brillante destinée et oubliez-moi.

Le comte était consterné. Il se tenait debout, serrait son cha-

peau dans ses mains et exprimait la surprise, la prière, le désespoir.

— Ou plutôt, reprit Bulbulis, ne m'oubliez pas. Envoyez-moi vos œuvres nouvelles, bien sûr que dans cette humble retraite elles seront lues avec amitié par un cœur reconnaissant. Ma marraine m'a parlé souvent d'un oiseau merveilleux qui vit seul et renaît de ses cendres. N'est-ce pas le phénix?

Le comte fit, sans s'en rendre compte, un signe de tête affirmatif.

— Eh bien, imitez le phénix. Adieu.

Il voulut parler. Elle mit un doigt sur ses lèvres avec une grâce si persuasive qu'il n'eut pas la force de désobéir. Navré et charmé tout à la fois, il s'enfuit en courant, se retourna une dernière fois et s'enfuit encore.

Bulbulis resta assise, et les pensées amères l'envahirent aussitôt. Ainsi le bonheur n'était qu'un vain songe! il lui échappait de toutes parts! l'abandon se faisait autour d'elle! elle était condamnée à ne rien aimer dans le vaste, vaste monde!

Cependant la brise soufflait en se jouant dans les airs. La touffe de lauriers-roses s'agitait avec un léger bruissement. Qui croirait que le murmure d'une modeste plante pût consoler et faire sourire?

X

Le jour de la fête de Cimiés était venu. A l'heure des Vêpres, les habitants de tous les villages voisins commencèrent à couvrir les routes qui conduisaient au monastère. Ils arrivaient dans leurs plus beaux habits, les hommes avec les guêtres blanches, la veste de drap gris et le chapeau rond; les femmes avec le bonnet dont la forme rappelle la coiffe évasée de Marie Stuart, la torsade de cheveux entremêlée de velours noirs et ramenée sur le front. Les chasseurs, comme c'était la saison des becfigues, en portaient des demi-douzaines clouées à leur chapeau, de même que les naturalistes y piquent des papillons: leur marchandise leur servait de parure. Nombre de paysans avaient suspendu sur leurs épaules des chapelets de courges, bien sèches, bien luisantes, dont le ventre creux s'entre-choquait bruyamment. Il y en avait de toutes les grandeurs, depuis la petite gourde que le moissonneur porte à sa ceinture pour se désaltérer, jusqu'aux courges

colossales que le jardinier niçois remplit d'eau pour arroser ses jardins. La fête de Cimiés est le jour du marché aux courges ; chacun fait sa provision pour l'année, et ceux des paysans qui ont passé leurs soirées d'hiver à nettoyer, à polir, à percer leur récolte à la grosse panse, se réjouissent de troquer leurs chefs-d'œuvre contre des *quattrini ;* les Français diraient du bon argent blanc. Les petits marchands arrivaient de la ville avec leur étalage portatif qu'ils présentaient aux passants. Quelques bourgeois de Nice, quelques étrangers ne craignaient point de gravir la colline, quoique ni les danses ni la musique ne dussent animer la rustique assemblée. Les Italiens s'amusent avec si peu de chose, un jour de fête, qu'on croirait toujours qu'ils s'ennuient.

L'esplanade qui s'étend devant l'église des Capucins est ombragée par des chênes verts séculaires. La façade de l'église forme le milieu de la place. A gauche, le cimetière montre, par-dessus la muraille qui le cache, l'extrémité des cippes, des croix et des pyramides funéraires. A droite, s'étend le jardin des capucins ; la couronne des palmiers, la cime des orangers chargés de leurs pommes d'or, dépassent également le mur de clôture et s'y appuient : contraste riant de la fertilité avec la mort. Les hommes, réunis sous le portique en avant de l'église, causaient, se taisaient, regardaient, attendaient, grignotaient des pepins de citrouille rôtis au four, en un mot laissaient les heures couler, les uns assis sur les saillies des soubassements, les autres adossés aux colonnes. La porte du sanctuaire était ouverte à deux battants; on voyait l'autel entouré de fleurs et de lumières, la foule pieusement agenouillée, les capucins au crâne frais rasé, dont la bure sombre faisait tache sur tous les vêtements de fête. De temps en temps, les sons de l'orgue retentissaient sous la voûte et s'arrêtaient pour laisser les voix nasillardes des bons pères chanter d'interminables cantiques. Des capucins d'une haute taille, à la barbe imposante, circulaient parmi le peuple, lui présentant des bourses au bout d'un long bâton. Le bâton passait de main en main jusqu'au fond des groupes, et l'on eût pu remarquer que ceux qui étaient le plus zélés à le transmettre n'étaient pas les plus empressés à donner. Du reste, les capucins ne poussaient point jusque-là l'observation. Ils tournaient de tous les côtés leur grosse figure apathique et s'avançaient pas à pas de l'air le plus indifférent. Ils ne surveillaient même pas du regard la bourse de drap bleu qui s'enfonçait dans la foule compacte, ils ne la pesaient point quand elle leur revenait. Il est juste

d'ajouter qu'elle était tellement étroite, tellement profonde, que leur confiance n'avait rien de dangereux pour les intérêts de la communauté, rien de flatteur pour le public.

Quand l'Angélus du soir eut sonné, un nouvel office commença, de nouveaux cierges s'allumèrent, les chants redoublèrent d'intensité. Pour éclairer la place, des fourches en fer furent plantées dans le sol : au sommet de ces fourches était tressée une corbeille de fil de fer que l'on remplissait de morceaux de sapin ou de mélèze coupés sur la montagne, et l'on y mettait le feu. La résine petillait, lançait des lueurs fantastiques; une noire fumée montait en spirales vers le ciel, et les enfants chargés d'entretenir cette illumination digne des temps primitifs, gambadaient autour des flammes, en poussant de joyeuses clameurs.

Ce fut le moment que la fée des Ruines choisit pour se rendre à la fête. Elle suivait en cela l'exemple du beau monde de Nice, qui avait craint les ardeurs du jour. La fée sortit, en parlant avec animation à sa compagne, qui était vêtue de blanc et dont le visage était caché par un grand voile de mousseline blanche, à la mode de Gênes. Elle craignait sans doute les regards indiscrets ou l'humidité du soir, car son voile était aussi hermétiquement croisé que celui d'une femme turque, quand elle se promène le vendredi, traînant ses babouches indolentes.

— La fée est en belle humeur, disaient les voisins, qui, de leurs terrasses, voyaient passer les deux femmes; mais comme elle s'y prend tard pour divertir sa filleule!

Lorsqu'elles eurent dépassé la villa d'Edlyne, la porte s'entr'ouvrit doucement, une tête qui les guettait s'avança avec précaution, des épaules suivirent cette tête, puis le corps tout entier, dès que la fée eut disparu au tournant du chemin. Alessandro (car c'était le jardinier d'Edlyne) prit aussitôt sa course, en s'écriant :

— Allons les prévenir.

La fée continuait sa route, le verbe haut, ne laissant pas sa compagne placer un mot, balayant fièrement la poussière avec sa robe et sa crinoline, beaucoup trop longues pour sa petite personne. Elle était dans tous ses atours et comptait contribuer pour sa large part à l'éclat de la fête. A mesure qu'elle approchait, son œil inquiet furetait de droite et de gauche : elle s'arrêta même un instant en face d'une ruelle, en apercevant deux grosses formes noires qui s'approchaient : ce n'était qu'un âne chargé de provisions, pliant sous le faix, et

poussé par un capucin à belle encolure, portant lui-même une besace amplement garnie. On se reconnut entre chien et loup, car la nuit tombait rapidement.

— Ah! ah! c'est vous, frère Hilario, dit la fée qui avait une dent contre le frère quêteur à cause de ses importunités.

Avant de répondre, fra Hilario fit passer son âne devant les deux femmes qui s'étaient rangées le long du mur. Lorsqu'il fut auprès d'elles, il hésita un instant à saluer la fée des Ruines, à cause de son bizarre accoutrement. Après l'avoir regardée sous le nez, il partit d'un gros éclat de rire :

— Par mon saint patron, c'est la fée aux Ruines!

— Mal appris! murmura entre ses dents la fée peu satisfaite.

— Et sans doute la blanche colombe qui vous accompagne est votre filleule Bulbulis?

En même temps, il se penchait derrière le dos de la fée pour distinguer les traits de sa voisine.

— Oui, penche-toi, penche-toi, grommelait la fée. Les jolis minois sont vraiment faits pour tes pareils!

Ils cheminaient tous les trois de front, l'âne les précédant.

— Avez-vous fait bonne quête aujourd'hui, fra Hilario? reprit la fée en se radoucissant quelque peu.

— Demandez à mon baudet, répondit avec un nouveau rire le frère quêteur. Le pauvre Judas sera demain hors de service.

Un vigoureux coup de poing appliqué sur la croupe de l'âne attesta cependant que les encouragements ne lui avaient pas manqué. Hilario continua :

— Nous rapportons des provisions au moins pour trois jours. Qui voudrait refuser à de pauvres moines les moyens de célébrer la fète de leur couvent? Il n'y a que vous, fée des Ruines, qui soyez intraitable.

— J'ai payé ma redevance, répliqua séchement la fée.

— Certainement, certainement. Mais payer n'est pas donner. Si l'enfer est pour les mauvais payeurs, le paradis n'est pas pour les mauvais cœurs. Per Bacco! quelle chaleur! Judas et moi nous avons failli vingt fois mourir de soif aujourd'hui.

— Il n'y paraît guère!

— Toujours méchante! s'écria Hilario. Savez-vous, fée des Ruines, que diffamer son prochain est un péché capital? Et quand ce pro-

chain est un homme d'église! un capucin! Je ne vous diffame pas, moi, cependant! Je ne dis aucun mal de vous, moi! Je ne répète même pas le mal que l'on dit dans le pays.

— Je voudrais bien voir cela!

— Vous voudriez voir cela? Per Bacco! Si vous croyez que l'on se gêne! Et qui peut être mieux renseigné que moi, puisque je vais de porte en porte, écoutant celle-ci, interrogeant celle-là, buvant avec les hommes : or il n'y a rien de tel qu'un bon verre de vin pour provoquer les confidences.

La fée l'interrompit de son fausset le plus criard :

— Ah! voilà que vous avouez vous-même que vous avez bu.

— J'ai bu... j'ai bu... Quand j'aurais bu une larme de *muscatello*, est-ce que cela vous regarde? Est-ce que je m'inquiète de savoir sur quel balai vous partez pour le sabbat? Quel mal font deux bons chrétiens, parce qu'ils ont soif, par un soleil qui cuirait du pain sur les murs! Judas va à la fontaine, moi chez les âmes charitables qui m'offrent un petit doigt de vin. D'abord c'est mon devoir, je suis le quêteur du couvent; tout ce qu'on m'offre, je dois l'accepter.

— Oui, oui, vous êtes le tonneau de la communauté. L'âne porte le solide, vous, le liquide.

— C'est bon, maudite vieille. Apprenez qu'il vaut mieux être un tonneau que de faire le métier que vous faites.

— Fra Hilario!

— Oh! vous croyez me faire peur avec votre fra Hilario. Je dis et je répète que c'est un vilain métier que de causer du scandale autant que vous en causez dans tous les environs. Lorsque la Providence vous a confié une brave orpheline comme celle qui marche auprès de vous, on n'attire pas chez soi des jeunes évaporés pour la courtiser.

— Insolent! Si vous ne vous taisez pas...

— Non, je ne me tairai pas. Je crierai même, si cela me plaît.

En effet, le frère quêteur élevait la voix. On arrivait aux premières boutiques et aux premières lumières de la fête. Déjà les gens se retournaient. Quand Hilario se sentit appuyé, sa colère redoubla.

— Croyez-vous donc, s'écria-t-il, qu'on ignore vos rendez-vous, vos soirées à la belle étoile, vos festins, vos orgies, vos promenades sur la mer, vos...

— Attends, damné bavard, dit tout bas la fée.

Aussitôt Judas fit un bond furieux. Les légumes et les fruits qui

couronnaient ses paniers roulèrent dans la poussière, aux pieds du moine, que la consternation rendit muet. Un second bond fit voler en l'air les poissons entourés d'algues fraîches, un troisième, les volailles soigneusement plumées. Hilario s'élança en gémissant : il ramassait les débris de son naufrage, s'embarrassait dans sa besace, invoquait les assistants, suppliait qu'on ne lui dérobât rien, tout en s'efforçant d'arrêter son âne. Enfin Judas, dans sa frénésie, osa appliquer une ruade dans la robuste poitrine de son conducteur et l'envoya tomber au milieu de l'étalage d'une marchande de gâteaux... Infortuné Hilario ! tes malheurs ne devaient point finir là et les rieurs n'étaient plus de ton côté !

La fée était déjà loin et fendait la foule. Ses coudes pointus, sa béquille qu'elle appuyait cruellement sur les pieds des récalcitrants, lui frayaient passage. A chaque pas elle se retournait et criait à sa compagne voilée :

— Suis-moi bien, Bulbulis.

Les habitants du pays lui faisaient place avec un empressement qui tenait plus de la frayeur que du respect. Ceux qui venaient de villages éloignés, ignorant à qui ils avaient affaire, ne se laissaient point écarter sans résistance ni sans imprécations. Quelques-uns eurent à s'en repentir, notamment un jeune montagnard du col de Tende qui portait bien attachés sur son chapeau dix becfigues qu'il avait tués le matin. Il barrait le passage de sa large carrure, demeurait inébranlable à tous les efforts de la fée et se contentait de retourner nonchalamment la tête, laissant tomber un regard dédaigneux sur le petit être qui se débattait dans ses jambes.

— Il paraît que tu t'es terriblement fatigué à la chasse, mon garçon ! lui dit enfin la fée toute rouge.

Le rustre fit des yeux étonnés et ne bougea pas.

— Tu es si bien cloué sur tes jambes que tu ne saurais te ranger devant une femme.

L'autre resta immobile.

— Un beau chasseur, sur ma foi ! Voyez comme il se sert de son plomb !

Elle s'adressait aux paysans voisins et leur montrait la tête de son insensible ennemi.

— Ton fusil sale peut-être les becfigues, mais il ne les tue pas. Tenez ! les voilà tous qui s'envolent.

Le montagnard porta les mains à sa tête. La fée applaudit :

— Il n'est plus temps, il n'est plus temps. Prrrr ! Ils sont partis, et le chapeau avec eux.

Les oiseaux s'étaient ranimés, en effet, avaient battu des ailes et emporté le chapeau qu'on avait cru, le matin, parer de dix cadavres. Leur élan confus ne se soutint pas, ils retombèrent aussitôt, mais au-delà du cimetière. Le rustre, après avoir ouvert une bouche démesurée, se précipita à leur poursuite. La fée profita de la trouée qu'il fit.

— Décidément cette fête est très-gaie, ma chère Bulbulis, dit-elle. Mais n'aperçois-je pas là-bas Manassé? Bon ! nous avons un compte à régler ensemble.

Manassé était un petit juif, humble et cauteleux, qui avait imaginé une excellente spéculation : il ne mentait point, en cela, aux instincts de sa race. Il arrivait, le soir, au marché de Cimiés avec une bourse bien garnie. Il se postait dans un coin : là, il appelait de sa voix la plus mielleuse les paysans qu'il voyait passer, le dos chargé de gourdes et l'oreille basse.

— Mauvaise journée, mon brave, mauvaise journée. Les courges ne se vendront plus à cette heure. Il faudra les rapporter au logis, les garder pour l'année prochaine, soit à la cave où elles pourriront, soit au grenier où la sécheresse les fera éclater. Tandis que l'argent se garde, lui, on n'en a jamais de trop. Ta femme te grondera au retour. On se moquera de toi au village.

De doléances en doléances, il finissait par acheter toutes les cargaisons à bas prix. Quelque temps après, au moment de la moisson ou pendant la canicule, il les revendait en détail, avec bénéfice.

Il trônait au milieu de ses monceaux de courges, à l'écart, éclairé par une lanterne fumeuse. Tout à coup, il tressaillit en apercevant la fée des Ruines. Elle branlait la tête de l'air le plus aimable : mais Manassé savait à quoi s'en tenir sur son amabilité.

— Bonsoir, maître Manassé ! nous faisons donc notre provision?

— Oui, signora, répondit le juif.

— Sont-elles belles cette année, les courges?

— Magnifiques, signora.

— Aussi belles que celles que tu m'as vendues l'an passé?

Le juif hésita.

— Tu te rappelles m'en avoir vendu l'an passé et me les avoir fait payer fort cher?

— Le juste prix, signora, le juste prix. Il y en avait même deux grosses sur lesquelles j'ai perdu.

— Oui, deux grosses pour arroser mon jardin, n'est-ce pas? Je vois avec plaisir que tu as bonne mémoire, Manassé. Et moi aussi, Manassé, j'ai bonne mémoire. Quel usage crois-tu que m'ait fait ta marchandise?

— Signora, se hâta-t-il de répondre, si on ne les a point heurtées contre la margelle du puits, elles doivent durer encore.

— Comment donc! on en a eu tout le soin imaginable : toi aussi, tu en avais eu bien soin, n'est-il pas vrai, Manassé?

— Certainement, balbutia le juif.

— Tu as raison de répondre certainement. Tu avais même eu l'attention de t'assurer qu'elles étaient fêlées, de boucher les fentes avec de la cire, de mettre du vernis pour tromper agréablement l'œil de l'acheteur, de sorte que la première fois qu'on s'en est servi elles ont fait eau de toutes parts.

— Par tous les saints prophètes, digne signora...

— Ne t'échauffe pas, Manassé, et laisse tes prophètes. Tu es un joli garçon, qui sais les finesses du métier; je ne t'en veux point pour cela. Loin de là, je viens me fournir encore à toi, persuadée que tu me traiteras mieux cette fois. Je suis une vieille pratique, douce, endurante, à qui tu dois un dédommagement, n'est-il pas vrai? Choisis-moi deux courges, de ta propre main.

Le petit juif se pencha en toute hâte, prit les deux plus grosses pièces de son étalage, les plus brillantes, les mieux arrondies, et les présenta à la fée. Celle-ci avait déjà sorti sa bourse pour payer, elle parut se raviser.

— Tu ne t'étonneras point, mon joli Manassé, si je prends cette fois une légère précaution. Es-tu sûr qu'elles ne soient point fêlées? On m'a dit que cela se reconnaissait au son. Heurte-les un peu l'une contre l'autre, doucement, bien doucement. C'est cela.

Au moment où l'enfant d'Israël se conformait à cet ordre perfide, chaque gourde éclatait en mille morceaux qui jonchèrent la terre autour de lui. Il protesta, maudit les paysans qui l'avaient trompé, voulut par trois fois recommencer l'expérience; trois fois elle eut le même résultat.

— Ah! ah! dit la fée toujours aimable et charmante, ma prudence n'était pas tout à fait inutile. Voilà de triste marchandise, mon pau-

vre Manassé. Quoi! tu te laisses attraper ainsi! Je parie qu'elles sont toutes fêlées.

Et avec sa béquille elle poussait délicatement les courges, ainsi qu'un enfant pousse des billes. Elles roulaient obliquement sur leur ventre et allaient s'ouvrir d'elles-mêmes, sans choc, avec un craquement plaintif, aux pieds de Manassé. Le misérable s'arrachait la barbe, invoquait Abraham, Moïse, Aaron, et criait anathème sur la sorcière qui causait sa ruine. La fée était d'une douceur inaltérable et continuait son carnage avec les marques du plus tendre intérêt. Enfin Manassé, hors de lui, s'élança de son siége : déjà la fée s'était esquivée.

— La jolie fête! la jolie fête, s'écriait-elle en sautillant. Et songe, Bulbulis, que ce n'est là que le prélude de nos plaisirs !

Toujours voilée, toujours muette, Bulbulis fit un signe de tête qui pouvait passer pour un acquiescement. La fée n'eut pas le temps de demander une réponsé plus explicite, elle se sentit tirer par la manche. Elle se retourna : Colombano, son bonnet à la main, lui faisait ses airs les plus câlins, ses clignements d'yeux les plus spirituels; il finit par lui glisser tout bas à l'oreille :

— Ils sont là !

— De quel côté? lui dit de même la fée.

— A notre gauche, au coin du premier *vicolo*.

— Et la voiture?

— Vingt pas plus loin, de manière à ne point attirer les regards,

— Qui la conduit?

— Tonio.

— Avec qui est le major?

— Avec Alessandro.

— Ils sont embusqués?

— Oui, et je suis chargé de vous offrir mes services.

— Je n'en ai que faire.

— De séparer de vous votre filleule...

— Cela vaut mieux.

— Et de la conduire du côté du *vicolo* où...

— A merveille.

— Mais, signora, dit Colombano en se grattant la tête, j'ai un scrupule.

— C'est bien le moment, poltron!

— Si vous l'aimez mieux, j'ai une confusion d'idées.

La fée haussa les épaules.

— Les jeunes gens ne sont donc pas d'accord?

— Que t'importe?

— Ils ne seront donc pas bénis, avant de partir, par un révérend père?

— Ne te casse pas la tête, mon Colombano, dit la fée, en lui donnant une petite tape amicale sur la joue. Je suis là, j'approuve tout, je réponds de tout. Obéis à ton maître.

— Bien, signora.

— Pars avec lui pour Cannes.

— Oui, signora.

— Quoi qu'il arrive, ne t'étonne de rien.

— Je ne m'étonnerai point.

— Et dis-toi que c'est ma volonté.

— Je me le dirai.

— Maintenant, emmène Bulbulis. Moi, je me perdrai bien toute seule.

— Colombano se rapprocha de Bulbulis.

— Ma mignonne, dit alors à haute voix la fée, je te laisse un instant. Promène-toi un peu avec ce brave Colombano; je saurai toujours vous retrouver.

En même temps, elle passa derrière les chênes verts dont le feuillage redoublait l'épaisseur de la nuit; on entendit le bruit de la béquille sur les pierres et l'on ne vit plus rien.

Tout autre qu'un Italien eût fait une assez sotte mine dans la position de Colombano. Que dire à une jeune fille? Comment l'emmener à l'écart, quand on n'est à ses yeux qu'un domestique? Le moyen d'aller à droite, si elle veut aller à gauche? Colombano n'éprouva, lui, aucun embarras. Il était quelque peu philosophe et se permettait d'émettre certains proverbes sur le cœur des femmes. Il assurait même, l'impertinent! qu'avec les Italiennes ces proverbes avaient toujours raison. Il aborda donc la question sans préambule :

— Signora, dit-il à Bulbulis, voulez-vous prendre ce chemin à gauche. Je connais un bel amoureux qui vous y attend avec impatience.

A la honte de notre sexe, le système de Colombano compta un nouveau triomphe. Bulbulis le suivit précipitamment, quoique sa démarche eût quelque chose d'incertain et de roide que son compagnon n'avait jamais remarqué. Après quelques pas, elle tomba dans l'em-

buscade d'Edlyne. Elle fut saisie, entraînée, placée dans la voiture. Edlyne s'assit auprès d'elle, Alessandro disparut, Colombano sauta sur le siége, et les chevaux s'élancèrent de toute leur vitesse. La victime n'avait ni cherché à se défendre, ni poussé un cri. Elle se contenta de serrer son voile avec force autour de son visage et de se rejeter dans le fond de la voiture. Edlyne était trop habile pour lui adresser des questions qui seraient demeurées sans réponse. Il se tut et regarda par la portière. Lorsqu'il passa devant l'amphithéâtre romain, il crut distinguer sur le sommet des ruines une forme noire, dont les gestes semblaient lui souhaiter un bon voyage.

— Si c'était la fée, se dit-il, la rencontre serait par trop bouffonne.

Il réfléchit, s'écria que c'était impossible, se pencha de nouveau, ne vit plus rien, et haussa les épaules en homme qui reconnaît qu'il a été dupe de son imagination.

On arriva au bord de la mer. La felouque pontée attendait derrière la pointe du Lazaret. Bulbulis, sans résister, mais sans permettre qu'on lui donnât la main, s'embarqua, s'assit sur le pont et refusa de descendre dans la cabine. Au moment où il mettait le pied sur la felouque, Edlyne vit, entre deux rochers, un visage bien connu, sur lequel la lanterne que tenait un matelot projetait un rayon. C'était la fée, qui dardait sur le major son petit œil diabolique et lui faisait force grimaces. Irrité, il s'élança d'un bond jusqu'aux deux rochers : il n'y avait rien. Il en fit le tour, et s'assura qu'à moins de se précipiter dans la mer, aucun être humain n'avait pu s'échapper.

— Singulier effet de lumière! dit-il en revenant.

On partit. Le vent était favorable et commençait à gonfler la voile. A peine avait-on quitté la rive qu'Edlyne aperçut de nouveau la fée sur les rochers, debout, éclairant les ténèbres de ses yeux de chat, sautillant dans tous les sens, et lui faisant des adieux grotesques.

— Pour le coup, je ne me trompe point, s'écria-t-il.

Il saisit Colombano par le bras si vivement, que le pauvre diable poussa un cri.

— Que vois-tu là? lui dit-il.

— Où cela, Excellence?

— Là, sur ce rocher.

— Je ne vois rien.

— Tu ne vois rien?

— Non, Excell... Ah ! si, je distingue quelque chose.

— Que distingues-tu ?

— Oh ! mais parfaitement.

— Qu'est-ce, encore une fois ?

— Excellence, c'est un buisson agité par le vent.

Edlyne fit un geste d'impatience et le lâcha.

— Décidément, je rêve, se dit-il à lui-même, le souvenir de cette affreuse vieille me poursuit partout. Il est évident qu'en ce moment elle ne peut être que sur la place de Cimiés, cherchant au milieu de la foule sa brebis perdue. Mes cheveux se dressent sur ma tête, quand je songe que j'ai été assez amoureux pour faire une demande de mariage. Quelle famille j'aurais eue là ! Quelle marraine ! J'étais fou, fou à lier. Et cet enragé de comte Max qui me poussait avec ses défis ! Il m'aurait fait sauter les plus effroyables fossés ! Je voudrais savoir ce que dira le poëte à la cervelle creuse quand il saura...

Ici Edlyne se frotta les mains : ses idées parurent prendre un cours tout à fait riant. Il s'approcha galamment de Bulbulis, l'entoura, sans lui parler, des attentions et des prévenances que l'ami le plus respectueux prodigue à une compagne de voyage. Il n'obtint même pas un mot de remercîment. Pour se donner bonne contenance, il se fit raconter des histoires par le patron de la barque. Il s'aperçut que Bulbulis écoutait ces histoires avec plaisir, et l'on touchait au port de Cannes que le patron parlait encore.

La nuit était avancée lorsque la maison louée par l'ordre du major reçut ses hôtes. Colombano n'avait point vanté à tort son adresse. Le choix était heureux, l'élégance acceptable, les fleurs et les bougies nombreuses. Une table à deux couverts était chargée de mets froids.

— Êtes-vous fatiguée, princesse? dit Edlyne, quand la porte fut fermée et que Colombano eût avancé deux chaises auprès de la table.

La princesse ne répondit point.

— Daignerez-vous prendre quelque nourriture ? ajouta-t-il de sa voix la plus caressante.

Même silence.

— Avez-vous besoin de repos ? Votre appartement est prêt ; vous n'avez qu'à sonner pour que votre femme de chambre paraisse.

On eût dit que ces paroles, pleines d'un respect chevaleresque, s'adressaient à une statue de marbre. Edlyne s'avança de deux pas avec un geste suppliant et passionné :

— Au moins, souffrez que je vous débarrasse de ce voile, qui est bien lourd pour la saison et qui me cache vos adorables traits.

A ces mots, qui eussent touché un roc, Bulbulis s'élança, saisit un chenet de cuivre dans la cheminée et le brandit d'un poignet tremblant, en retenant de l'autre main son voile :

— Ne me touchez pas, dit-elle d'une voix enrouée et chevrotante, ou je me défends.

— Qu'est-ce à dire ! s'écria le major en fronçant le sourcil.

Colombano, épouvanté de la scène qui se préparait, se retirait tout doucement, la serviette sous le bras, faisant face au major avec un sourire niais et dissimulant derrière son dos sa main qui tâtonnait pour trouver le bouton de la porte.

Au même instant, des voix se firent entendre dans la cour, des torches brillèrent à travers les fentes des persiennes. Colombano se rassura, il se fit à lui-même des petits signes de tête tout à fait encourageants : il avait entendu la voix de la fée des Ruines. Edlyne aussi l'avait entendue, car il lança à Colombano un regard qui ne promettait rien de bon. L'innocent Colombano supporta ce regard avec une candeur qui eût désarmé un tigre :

— Bah ! se disait-il, un quine à la loterie vaut bien quelques mauvais coups. C'est si vite oublié ! D'ailleurs, il n'aura pas le temps.

En effet, la fée était déjà à la porte et criait de ses notes les plus triomphantes :

— Par ici, monsieur le commissaire; ils sont ici.

— Mais, madame, répondait une grosse voix majestueuse, êtes-vous bien sûre de...

— Si je suis sûre ? Vous me demandez cela, vous, personnage officiel, vous, homme d'État!

— Vous êtes bien bonne ! Mais si vous me faites violer le domicile de nobles étrangers...

— Sachez, monsieur le commissaire, qu'il ne peut y avoir d'étrangers plus nobles que la princesse ma filleule.

— Belle dame, j'en suis convaincu. Toutefois...

— Je vous répète que sa famille, dont je dois taire le nom dans ces tristes circonstances...

— Fort tristes, madame, fort tristes...

— Est une famille de têtes couronnées et qu'elle saura s'acquitter envers vous.

— Auguste étrangère, mon désintéressement...

Edlyne et Colombano entendirent frapper trois coups à la porte et une voix de Stentor prononcer ces mots :

— Au nom de la loi...

— Tiens ! dit la fée en tournant le bouton, la porte est ouverte.

La chambre fut immédiatement remplie de soldats, de curieux et de petits mendiants qui tenaient les torches et enfumaient les murs à plaisir.

— Bulbulis, mon enfant, s'écria la fée en étendant les bras ! Enfin je te retrouve ! Ciel ! que vois-je ?

Tout le monde recula aussitôt d'un pas et demeura bouche béante.

Bulbulis avait posé le chenet dont elle était armée, écarté pudiquement son voile et montré un visage sur lequel étaient gravés soixante printemps.

— Pellegrina ! dit la fée. Pellegrina ! que fais-tu ici ? C'est donc toi que monsieur le major Edlyne a enlevée ?

— *Si*, *padrona !* répondit Pellegrina avec un signe de tête énergique.

— Ah ! major ! dit la fée avec un accent indéfinissable.

Puis, se retournant vers le public, elle ajouta avec une stupéfaction pleine de bonhomie :

— Hélas ! monsieur le commissaire, c'est Pellegrina, ma cuisinière.

Un immense éclat de rire retentit à ces mots et se prolongea comme le rire des dieux d'Homère. On l'entendit des îles de Sainte-Marguerite ; tous les habitants de Cannes furent réveillés en sursaut.

XI

— Voyez un peu si ce Colombano n'a pas eu le temps d'aller deux fois jusqu'au cabinet de lecture de Visconti, murmurait la fée en se mettant à table pour déjeuner. Il y a cinq jours d'écoulés depuis l'enlèvement de Pellegrina. Je grille de lire les journaux qui ont reçu d'avance mes petites communications. Ah ! bonjour, ma belle filleule, je déjeunais sans toi.

— Bonjour, marraine. Pardonnez-moi, si je descends un peu tard.

— Est-ce que tu es souffrante ?

— Non, marraine, au contraire.

— En effet, tu es aussi épanouie qu'une rose. Cette mauvaise tête est donc calmée? On ne m'en veut plus? On ne se désole plus?

— Oh! non, marraine. Je suis si heureuse!

— Vertu de ma béquille! cela me réjouit le cœur, mon enfant. Ainsi nous allons reprendre notre bonne petite vie à deux. Plus d'étrangers, plus de prétendants, plus d'intrigues, plus de larmes, plus de nuits sans sommeil! Tous nos chagrins datent de l'heure où nous avons songé au mariage. J'ai été plus folle que toi, avec mes cheveux blancs et mes siècles sur la tête, de me prêter à une dangereuse expérience. Tu sais maintenant ce qu'il en coûte, tu sais ce que valent les hommes. Si l'on m'y reprend jamais!... A propos, tu me rendras mon talisman. Mais tu ne m'écoutes pas : à quoi songes-tu donc?

Bulbulis, les lèvres à demi ouvertes, les joues animées, les tempes sillonnées de petites veines bleues où le sang courait en ondées généreuses, les yeux dilatés et tendus vers le royaume des rêves, n'écoutait guère sa marraine. Le matin, elle avait trouvé un bouquet sur son balcon. Elle avait étouffé un cri de surprise, car elle croyait Georges parti pour toujours avec son ami. Dans le bouquet était glissé un billet : elle l'avait lu. « Soyez à midi sous le catalpa, lui disait-on, j'ai à vous parler de choses bien sérieuses. » Bulbulis s'était répondu simplement à elle-même qu'elle y serait : telle était sa confiance dans son sauveur et conseiller. En faisant sa toilette, cependant, son imagination prit peu à peu l'alarme. Que voulait Georges? Était-il irrité contre elle, parce qu'elle avait repoussé le comte Max? Pourquoi était-il resté? Quelles étaient ces choses si sérieuses? Ici son cœur avait commencé à battre. Pour les âmes que la vie a éprouvées, l'inconnu cache un danger; pour les âmes de vingt ans, l'inconnu c'est l'espérance.

La princesse tressaillit à l'interpellation de la fée et devint aussi rouge que l'anémone des champs.

— Je vous écoute, marraine; que voulez-vous de moi?

— Mon talisman, qui te sera inutile désormais.

— Il est serré dans ma chambre. Dois-je aller le chercher?

— Non, mignonne, tu monteras après le repas. Aussi bien j'aperçois ce paresseux de Colombano qui m'apporte enfin les journaux.

Colombano entra, les mains vides, l'air empressé, s'essuyant le front, répétant trois fois ses questions d'obséquieuse politesse.

— En voilà assez, bavard, lui dit la fée avec impatience. Où sont les journaux?

—Les journaux, signora? Je n'en ai qu'un seul. Visconti prétend que ses abonnés murmureraient s'il dégarnissait son cabinet de lecture. Il vous gardera les autres pour demain.

— Donne vite, donne vite.

Et la petite fée se jeta sur le journal que Colombano tirait de sa poche, le déplia avec une ardeur juvénile, mit ses lunettes, parcourut d'un trait les premières colonnes et tout à coup poussa une exclamation joyeuse :

— Voilà ! voilà notre fameux article ! Quelle belle chose que les journaux ! Vois un peu, Bulbulis. Tu détournes la tête? Pellegrina sera moins dégoûtée. Pellegrina! Colombano, mon garçon, va me chercher Pellegrina. Et dire que c'est l'aimable major qui m'a fait connaître toutes les ressources de la publicité!

— Marraine, pourquoi vous acharner après ce jeune homme?

— Tu prends sa défense, toi, qu'il voulait perdre?

— Ne le trouvez-vous pas assez puni?

— Oui, maintenant que je suis sûre qu'il n'osera de sa vie revenir à Nice et troubler notre repos. Du reste, la leçon lui profitera. Veux-tu connaître son horoscope? Il voyagera dans de lointains pays, un an ou deux, se fixera dans ses terres, épousera la fille d'un gentilhomme de campagne, candide, aux mains rouges, assez jolie pour qu'il en soit jaloux. Il fera souche d'honnêtes gens, deviendra un intrépide tueur de loups, le premier au danger, le premier à table. Sur ses vieux jours, il sera paralytique et dira beaucoup de mal des femmes.

Bulbulis ne put retenir un sourire.

— Et le comte Max? dit-elle après une courte hésitation.

— Le comte Max? c'est autre chose. Il passera sa jeunesse à chercher une femme qui l'admire autant qu'il s'admire lui-même. Après avoir reconnu qu'il doit se résigner à demeurer incompris, il deviendra chauve, se composera un front très-majestueux, se lancera dans la politique, brillera par son éloquence plus que par son bon sens et se balancera toute sa vie entre la métaphore et l'hyperbole, semblable aux arbres qui jettent des fleurs d'autant plus magnifiques qu'ils sont stériles.

Pellegrina parut avec Colombano : les yeux malins de la fée petillèrent.

— Entrez, entrez, tendre jouvencelle. Préparez-vous à jouir de vos triomphes. Toute l'Europe, que dis-je? le monde entier connaît maintenant votre équipée. Ah ! vous vous faites enlever par des jeunes gens ! Écoutez un peu ceci :

Elle remit ses lunettes, toussa pour se rendre la voix claire et lut avec une certaine emphase :

« On nous écrit de Nice,

« Un des lions les plus vantés de votre capitale, le major E..., vient de se signaler ici par de nouveaux ravages. La victime est une paysanne de Cimiés, fraîche, accorte, bien conservée, malgré ses soixante ans. Depuis quarante-cinq années elle servait avec fidélité dans la même maison en qualité de cuisinière. Les parents ont atteint à Cannes le ravisseur et sa proie. On ne sait s'ils obtiendront une réparation, la loi n'ayant prévu en aucun pays le rapt des filles majeures qui ont dépassé la soixantaine. »

Pendant cette lecture que la fée entremêlait de ses petits éclats de rire secs et métalliques, Colombano se pâmait de grosse joie, Pellegrina hochait tristement sa vieille tête et Bulbulis regardait avec inquiétude Pellegrina.

— Eh bien ! qu'en dis-tu, belle éplorée? Crois-tu que tu ne sois pas assez vengée du major? Le malheureux ! S'il s'en relève !

Et la fée se laissait aller à une gaieté vraiment diabolique.

— Je dis, signora, répondit Pellegrina d'un ton soumis et plaintif, que vous êtes dure pour le pauvre monde. Je ne comprends pas grand chose au grimoire que vous lisez là. On s'y moque de moi, n'est-ce pas ? Si j'ai mal fait, le bon Dieu, qui lit dans les cœurs, me pardonnera. Je vous ai obéi, parce qu'il fallait défendre la chère petite que j'ai élevée. Vous m'auriez demandé mon sang pour elle que je l'aurais donné. Laissez donc les gens dire et écrire leurs sottises.

— Leurs sottises ! s'écria la fée avec un soubresaut. Vous devenez fort impertinente, ma mie. On voit bien que vous n'y entendez rien. Retournez à votre cuisine.

— Je ne demandais point à la quitter; répondit Pellegrina avec la même douceur.

Elle sortit.

—Des sottises ! grommela la fée. Appeler des sottises un joli morceau de littérature qui vaut son pesant d'or! Nous verrons si tout

le monde a aussi mauvais goût; car je vais le montrer de porte en porte.

— Dans ce cas, signora, dit Colombano, commencez par votre voisin.

— Quel voisin? dit la fée.

— Le voisin de la villa Casale.

— Comment! il est revenu?

— Revenu! Mais il n'a pas bougé.

— Le major n'a pas bougé! Tu es fou, Colombano.

— Je ne parle pas du major, signora; je parle de son ami, de monsieur Georges.

Le visage de la fée se rembrunit. Bulbulis prit un fruit sur la table pour se donner une contenance.

— Ah! celui-là est resté? dit la fée. Évidemment il va partir, rejoindre son ami.

— Non pas, dit Colombano d'un air fin.

— Non pas? Qu'en sais-tu?

— Il part si peu qu'il achète la villa Casale.

La fée bondit sur sa chaise, puis elle se remit, et haussa les épaules.

— C'est impossible. Un exilé sans fortune! tu as rêvé cela.

— Je ne l'ai point rêvé, signora. Je l'ai entendu dire ce matin, chez Visconti, au propriétaire lui-même.

La fée eut envie d'étrangler Colombano.

— Il ajoutait que l'acquéreur la lui avait payée trente mille livres de Sardaigne, beaux deniers comptants.

— Ah! s'écria la fée avec rage, nous n'aurons donc plus ni paix ni trêve. Encore un qui va nous assiéger! Sans doute il est le complice d'Edlyne, il agira pour lui, le vil!

En même temps, la fée observait Bulbulis, qui, penchée sur son assiette, savourait son fruit avec la plus scrupuleuse attention. Son cœur battait bien fort, cependant; mais la pauvre enfant avait déjà assez souffert pour avoir appris à dissimuler.

— Cette fois, reprit la fée d'une voix menaçante, je ne ménagerai rien. Je déteste ce silencieux et hypocrite personnage; il n'en sera pas quitte avec moi pour quelques plaisanteries. Malheur à lui, puisqu'il me brave. Je suis capable de tout pour reconquérir mon repos, pour me venger de ceux qui m'outragent et pour garder Bulbulis.

Bulbulis se tint immobile, sans qu'un souffle agitât ses lèvres. La

fée était trop émue par la colère pour essayer de pénétrer les pensées de sa filleule. Elle se leva, ouvrit la porte avec violence :

— Je sors, s'écria-t-elle. Suis-moi, Colombano, j'ai à te parler.

Colombano, plus souple qu'une couleuvre et plus muet qu'un poisson, se glissa derrière elle.

Bulbulis, restée seule, tremblait de tous ses membres et contemplait avec angoisses la pendule dont l'aiguille s'avançait à pas lents. Quand le premier coup de midi sonna, elle se leva, comme si un ressort l'eût fait mouvoir elle-même, et courut dans sa chambre prendre le talisman. Elle voulait le remettre à sa marraine dès qu'elle rentrerait. De là, elle se rendit au jardin, s'efforçant de ralentir sa marche et ne réussissant qu'à la précipiter. Georges était déjà assis sous le catalpa et l'attendait. Frappé de sa pâleur, il s'avança au-devant d'elle. Elle le repoussa et tomba sans haleine sur le banc :

— Vous ici, monsieur Georges! Fuyez! je vous en supplie, fuyez! Vous vous êtes jeté dans un piége. Vous êtes prisonnier, il y va de vos jours peut-être.

— Rassurez-vous, princesse. La terrasse n'est pas difficile à escalader. Mais que puis-je craindre? Votre marraine? je l'attendrai tranquillement, ne fût-ce que pour lui rappeler les devoirs qu'elle oublie et le mal qu'elle vous fait.

— Gardez-vous-en bien, au nom du ciel! C'est à vous qu'elle en veut. Elle sait que vous avez acheté la villa Casale, elle croit que vous êtes d'accord avec monsieur Edlyne, elle a juré de se venger.

— D'accord avec Edlyne? fit Georges avec un geste de mépris. Et qui donc a lutté pour ramener cette âme légère à la délicatesse et à l'honneur? Qui donc a veillé sur vous? Qui vous a avertie, conseillée, blâmée, au risque de vous déplaire? Qui vous a empêchée d'aller à la fête? Qui a passé une partie de la nuit, là, sur cette terrasse, dévorant des yeux votre fenêtre, remerciant le ciel quand votre lampe s'est allumée, quand votre ombre bien connue s'est dessinée sur les rideaux transparents, prêt à voler à votre secours lorsque la maison s'est faite solitaire, et serrant ses armes d'une main si dévouée qu'elle n'eût point hésité à frapper mon plus cher ami?

Bulbulis eut un élan de reconnaissance :

— Quelque chose me disait que vous étiez là, répondit-elle, et que je devais reposer sans crainte. N'avez-vous pas toujours été le plus généreux...

— Ne dites pas cela, s'écria Georges, car vous ignorez tout ce que

je vous dois et ce que vous êtes pour moi. Avant de vous connaître, je n'étais qu'un exilé, traînant des jours désolés et solitaires, sans espoir, sans crainte, sans affection. Je m'étais attaché à Edlyne parce qu'il me rappelait des temps plus heureux et des batailles où j'avais défendu la liberté de ma patrie.

— Vous lui aviez sauvé la vie?

— Non pas. Je m'étais simplement abstenu de le tuer, car nos drapeaux étaient ennemis. Sa jeunesse et sa beauté me touchèrent. Je l'ai rencontré plus tard : ce souvenir fut un lien de fraternité. En vivant auprès de lui, je ressemblais moins à la feuille que le vent d'automne promène sur les routes, jusqu'à ce qu'elle devienne poussière. Mais tous les soirs je demandais à Dieu que le sommeil qui allait s'étendre sur mes yeux fût le sommeil suprême.

— Pauvre monsieur Georges!

— Oui, pauvre Georges! c'est ce que disait Edlyne en me serrant la main chaque matin, puis il courait à ses plaisirs. Je l'avais suivi à Nice, quoique le voyage dût diminuer mes modiques ressources. Cette ville de malades et de poitrinaires avait pour moi un charme triste, mystérieux, indéfinissable : il me semblait que la mort y devait frapper des coups plus doux et plus fréquents.

Bulbulis fit un mouvement. Georges continua :

— Ce que j'y devais rencontrer, c'était le bonheur. Je vous ai vue, vous m'êtes apparue dans les rêves de l'évanouissement, ainsi que les anges apparaissent. Votre souffle passait sur mon front, vos mains rafraîchissaient ma blessure, vous répandiez dans tout mon être la sainte ivresse de la vie reconquise. Je me suis rappelé ma mère, veillant sur mon berceau, caressant mes boucles enfantines et me présentant avec un sourire le ciel de ses yeux bleus. Vous aussi, princesse, vous avez des yeux bleus.

Comment les voyait-il, puisque Bulbulis les tenait obstinément baissés?

— Depuis cette soirée, j'ai compris la vie; je l'ai aimée, parce que je vous devais de la comprendre. Vous ne m'avez point trouvé sur votre chemin, importun ni exigeant. J'ai fui votre présence, sachant qu'un songe ne se recommence point, et qu'il s'envole si l'on veut le saisir; votre souvenir m'a suffi. De plus heureux et de plus riches avaient droit à votre accueil. Pour moi, j'ai raconté mon cœur aux fleurs, à l'harmonie, aux vagues émues, à la poésie des nuits, à la nature entière. Je ne demandais rien, que de respirer le même air

que vous. Voilà pourquoi j'ai acheté cette villa. Les diamants de ma mère, débris de ma fortune, l'ont payée. C'est ici que je veux mourir. Si vous demeurez libre, chez votre égoïste marraine, je serai un voisin invisible, bien peu gênant, je vous le jure. Si vous suivez en pays lointains un.... époux, le comte Max par exemple....

A ces mots la voix de Georges eut besoin de se raffermir.

— Je resterai dans ce séjour béni, comme le fidèle dans un sanctuaire désert, ou le berger sur les ruines de sa cabane incendiée; pleurant le passé et trouvant à le pleurer la seule douceur que j'ose me promettre encore sur la terre.

Les larmes sont amères, disent les poëtes. Cependant celles que Bulbulis laissait couler en écoutant Georges étaient délicieuses, autant que les rosées d'août sur la prairie altérée. Elle les essuya furtivement, releva sa blonde tête que l'émotion avait inclinée et s'écria avec une vivacité pleine de vaillance :

— J'ai refusé la main du comte Max et je ne quitterai jamais les lieux où s'est passée mon enfance. Je vous le jure, monsieur Georges.

L'imprudente! Pourquoi faire ce serment? Pourquoi causer tant de joie à une âme trop contenue pour ne pas éclater? Pourquoi montrer à un jeune insensé les yeux qu'il a baignés de pleurs et lui faire deviner que sa folie est plus près d'être partagée que condamnée? Un autre se fût jeté à ses genoux, entremêlant les remercîments, les protestations et toutes les extravagances touchantes qui composent le plaidoyer de l'amour. Mais Georges avait autant de respect pour Bulbulis que d'empire sur lui-même. Il pâlit; puis, le sang reflua violemment du cœur au cerveau, car une flamme traversa ses yeux. Bientôt son visage redevint calme, seulement le bonheur l'avait transfiguré et lui avait donné, par ses rayonnements secrets, une beauté qu'il n'avait jamais eue. Georges s'avança d'un pas vers Bulbulis toujours assise et lui tendit la main :

— Merci, dit-il simplement.

A la vue de cette main loyale, qui l'avait sauvée de la mort et qui présentait tant de nobles promesses, Bulbulis n'eut pas le temps de réfléchir. Son âme l'avait devancée et s'était donnée plus vite encore que la main qu'elle abandonna à son ami avec une confiance ingénue. Elle sentit une légère pression, peut-être la rendit-elle (elle-même n'en eut pas conscience). Tous deux se turent; un recueillement involontaire donna plus de solennité au pacte qu'ils avaient conclu. Pendant ce temps, les grillons chantaient dans l'herbe, les cigales

dans les oliviers, les oiseaux effrontés sautaient des allées dans les arbres et des arbres dans les allées avec des cris joyeux; les abeilles butinaient bruyamment dans le calice des fleurs; les mouches diaprées de mille couleurs bourdonnaient en se jouant dans le rayon d'or qui perçait l'ombrage du catalpa. Toutes les harmonies de la nature s'unissaient en un chœur mystérieux pour célébrer la jeunesse, l'amour, l'espérance infinie. La brise elle-même avait des soupirs mélodieux, le feuillage des murmures, et les grands lis semblaient s'agiter en cadence pour répandre leurs parfums pénétrants sur ce divin concert.

Georges céda le premier à la violence de son émotion. Il s'assit sur le banc auprès de Bulbulis, quitta sa main, comme s'il n'eût plus eu la force de la retenir, et lui dit d'un ton voilé par une langueur persuasive :

— O ma princesse adorée! tant de bonheur est-il fait pour moi? Il serait vrai! Vous m'aimez! Vous souffrez que je vous aime! Vous consentez à devenir ma femme!

Ce dernier mot fit tressaillir Bulbulis. Était-elle allée si loin? Avait-elle promis tant de choses en si peu de mots? Et le talisman? Et la parole qu'elle avait donnée à sa marraine? Et les déceptions du mariage? Elle avait cependant entrevu déjà, derrière les séductions d'un homme du monde et le génie d'un poëte, tout un avenir de douleurs. Pourquoi Georges serait-il impénétrable? Pourquoi ne serait-il pas soumis à la même épreuve?

Aussitôt la petite boîte de cristal fut tirée, ouverte; Bulbulis allait respirer de nouveau les poisons funestes que distille l'arbre de science, lorsqu'elle rencontra le regard de Georges, limpide, pénétrant comme la clarté du jour, plein de tendresses ineffables et de cette majesté calme que donne la certitude d'être aimé. Elle sentit qu'elle ne s'appartenait plus, qu'elle avait un maître sur lequel devait reposer son existence entière; elle reconnut, avec un frisson de joie, la puissance devant laquelle sa volonté abdiquait, de même qu'elle avait abdiqué, le jour où une force irrésistible l'attirait vers la touffe de lauriers-roses. Désarmée, heureuse de l'être, elle laissa son bras retomber sur ses genoux. Georges suivait tous ses mouvements avec une attention amoureuse, mais sans les analyser, tant il était ravi de contempler librement la belle jeune fille qui s'était gardée pour lui. Il prit doucement, par forme de discret badinage, la fleur de narcisse au fond de la boîte de cristal et murmura d'une voix caressante :

— Est-ce un gage, princesse, que vous m'accordez? Est-ce un souvenir de votre enfance? Cette fleur desséchée a-t-elle été témoin de vos joies ou de vos larmes? Peut-être est-ce un débris des bouquets que je déposais jadis chaque matin sur votre balcon et que vous jetiez?

A ce souvenir, Bulbulis baissa la tête avec confusion, puis joignit les mains en regardant son ami avec une tristesse suppliante :

— O monsieur Georges! pardonnez-moi. J'ai bien des torts envers vous, et cependant mes intentions étaient bonnes. Ces bouquets, je croyais que d'autres les avaient envoyés. Vous témoigniez pour nous tant d'éloignement! Vous ne m'en voulez pas beaucoup, n'est-ce pas?

Non, en vérité, Georges ne lui en voulait pas. L'expression de son visage était trop radieuse pour laisser soupçonner le moindre ressentiment. A peine si une pointe de malice perçait sous son bon et charmant sourire.

— C'est donc pour cela, reprit-il, que vous m'avez questionné dans la barque?

Bulbulis rougit encore, fit un signe de tête affirmatif et poussa un gros soupir :

— Quand vous vous êtes élancé pour me sauver, répondit-elle, j'ai eu un pressentiment. Comment ai-je eu la hardiesse de vous faire une question? je l'ignore. Hélas! le lendemain, je n'ai plus trouvé de bouquets. Pourtant, j'ai couru à ma fenêtre dès mon réveil et j'avais préparé un beau vase pour fêter vos fleurs.

— Chère princesse! c'est moi qui dois implorer votre pardon. J'étais jaloux du comte et je me punissais cruellement, en croyant vous punir. Votre âme si pure ne connaît même pas le nom de la jalousie. Lorsque je vous ai vue avec ce poëte orgueilleux, me bravant sur les flots, confidents de mes chants et de mes douleurs, je vous ai haïe. Je voulais pousser en pleine mer la barque qui nous portait tous les deux, afin d'y périr avec vous. Le devoir, l'amour, ont dompté promptement mon cœur, mais, grand Dieu! que vous m'avez fait souffrir!

— Vous pouvez me croire, monsieur Georges. Je ne suis sortie avec le comte Max que pour complaire à ma marraine. Je ne l'ai écouté que parce que vous me l'aviez commandé. Il me serait impossible de vous expliquer l'empire que vous exerciez sur moi. Je sentais que vous étiez mon sauveur, mon meilleur ami, mon seul ami. Le malheur même m'eût trouvée résignée, si j'eusse été malheureuse pour vous avoir obéi.

— Ange de candeur! Non, ma Bulbulis, ce n'est point le malheur qui nous attend, mais la félicité la plus douce. Voyez, nous vivrons sous un climat délicieux, éclairés par un printemps perpétuel, loin du bruit, oubliés du monde : les contours de ce golfe enchanté seront les bornes de notre univers. La maison que je viens d'acheter est assez grande pour contenir toutes les joies que Dieu accorde à l'homme. Les orangers auront assez de fruits pour nous enrichir. Sous ma main, les fleurs renaîtront chaque année. Les arbres qui auront ombragé nos amours ombrageront encore notre vieillesse, et ceux que nous aurons plantés grandiront avec nos chers petits enfants. Vous ne vous éloignerez même pas de l'asile de votre jeunesse. Tenez, de ce côté, nous ferons construire un bel escalier de marbre qui descendra dans le jardin de votre marraine. Elle me déteste, dites-vous? Nous la gagnerons, nous apaiserons sa colère. Quand elle saura que vous ne la quitterez jamais, elle consentira à notre union. Mais qu'avez-vous, princesse? D'où vient votre effroi?

Bulbulis, consternée, muette, à demi suffoquée, ne put que lui montrer du doigt le narcisse qu'il tenait à la main. La fleur s'était réduite peu à peu, tombait en poussière, et Georges n'en tenait plus qu'un débris qui allait disparaître à son tour.

— Ma marraine! s'écria enfin Bulbulis, j'ai perdu ma marraine! O Georges! Georges! qu'avons-nous fait?

Et la pauvre enfant se tordait les mains avec désespoir, levant vers le ciel ses yeux éplorés. Georges, surpris de ce transport, n'osait l'interroger.

— Cette fleur, reprit-elle, c'est son talisman. Sa destinée y est attachée. Rendez-la-moi, rendez-la-moi! Insensée que j'étais de vous la laisser prendre!

Georges s'empressa de lui présenter ce qui restait du narcisse; mais il ne déposa dans la boîte de cristal qu'une pincée de cendres qu'un coup de vent dissipa aussitôt.

— Tout est fini! s'écria Bulbulis. Grand Dieu! Suis-je assez coupable?

Georges essaya en vain de la calmer, de la rappeler à la raison, car il ne comprenait rien à ses propos incohérents et les attribuait à un délire passager. Accablée par ses remords, elle ne l'entendait point.

Colombano parut au bout de l'allée. Il accourait tout essoufflé, la mine joyeuse, tenant une brique.

— Grande nouvelle, cria-t-il de loin, grande nouvelle, signorina.

Bulbulis et Georges s'élancèrent au-devant de lui. Colombano reprit haleine, avec l'importance d'un homme qui est sûr d'être écouté.

« Vous savez, dit-il, que je suis sorti avec votre marraine et qu'elle était très-irritée contre Sa Seigneurie votre voisin. (Il salua Georges.) Elle marchait vite, d'un air qui ne promettait rien de bon, murmurant force menaces entre ses dents. Santa Colomba! J'avais peine à la suivre. Nous passions devant les ruines de l'amphithéâtre. Tout à coup, la fée a chancelé, comme si un coup de fusil l'avait atteinte. Je me suis approché pour la soutenir.

— Non, non, m'a-t-elle dit; ce n'est rien, je sais ce que c'est.

« Elle s'est assise sur une grosse pierre et s'est mise à se parler à elle-même tout mélancoliquement :

— Cela devait arriver tôt ou tard. Chère mignonne! Pourquoi l'ai-je fait souffrir? Elle a un si brave cœur, si bien fait pour aimer! J'ai été cruelle, impitoyable.

« Elle a continué ainsi à parler de vous tendrement, signorina, et à se faire des reproches. Elle a aussi prononcé le nom du seigneur Georges, d'un ton singulièrement radouci. Alors elle a détaché une brique de l'amphithéâtre et m'a demandé :

— As-tu ton couteau, Colombano?

« Je lui ai tendu mon couteau; elle s'est mise à écrire sur sa brique. Quand elle a eu fini :

— Tiens, Colombano, m'a-t-elle dit, porte cela à ma petite Bulbulis. Tu ne me verras plus, mais ne te fais pas de chagrin. Je vais dans un pays où l'on est plus heureux que sur votre vieille planète, et d'où je t'enverrai un beau songe la nuit de Noël : tu sais ce que je veux dire, mon Colombanino.

« Digne fée! ajouta Colombano avec ferveur, si je sais ce qu'elle veut dire! Enfin, signorina, elle m'a commandé d'être joyeux; elle veut que vous soyez joyeuse aussi, vous et votre nouveau protecteur, a-t-elle ajouté avec un air de satisfaction. Elle m'a congédié d'un signe. Avant de prendre ma course, je me suis retourné. Elle avait disparu. Seulement j'ai vu dans l'air une petite traînée lumineuse. On eût dit une étoile filante qui, au lieu de tomber du ciel, y montait. Du reste, voici ce qu'elle a écrit. »

Georges soutenait d'un bras Bulbulis, de l'autre lui présentait la brique. Elle appuya sa tête charmante sur son épaule, ainsi qu'une

fleur courbée par la pluie; elle entendait battre le cœur de son ami, pendant qu'elle lisait à demi-voix :

« Chère petite Bulbulis,

« Pardonne-moi et ne me regrette point, car je vais rejoindre mes sœurs. La terre n'est plus digne des génies et des fées : il nous faut un jeune monde, une nature encore vierge, un soleil non refroidi. Je n'ai que trop tardé. Des sphères supérieures où je m'élève, je veillerai toujours sur toi.

« Je te lègue ma maisonnette : laisses-y vivre Colombano et mourir ma vieille Pellegrina. Tu trouveras ta fortune chez le banquier Avigdoro. Il y en a trop pour deux, car l'or ressemble aux poisons qu'emploient les médecins : il n'est salutaire qu'à petites doses. Donne le surplus aux pauvres et à ceux qui se plaignent de moi, afin qu'on ne dise pas trop de mal de ta marraine pendant les veillées d'hiver.

« J'ai lutté contre les lois de la Providence, contre ton propre cœur, et je suis vaincue. Après tout, les femmes sont peut-être supérieures aux fées, parce qu'elles peuvent aimer, souffrir, se dévouer. Si tu as des filles, n'imite point mon égoïsme : tu serais punie plus cruellement. Ne leur livre point les fruits amers de l'expérience, quand leur âme timide sondera l'avenir et le mariage : dis-leur bien, au contraire, que le bonheur c'est l'ignorance, et que le seul talisman c'est l'amour. »

MADAME FABIA FABIANI.

FIN.

DEUX AMIS

DIALOGUES D'APRÈS L'ANTIQUE[1].

PERSONNAGES.

PÉRICLÈS, âgé de soixante ans.
PHIDIAS, son contemporain.
LE GRAND PRÊTRE de Neptune-Érechthée.
UN CITOYEN. — UN ESCLAVE.

SCÈNE PREMIÈRE.

Un soir d'été. Une rue d'Athènes, sombre et déserte.

PÉRICLÈS. Devant lui un ESCLAVE qui porte une torche. Derrière lui un CITOYEN qui le poursuit de ses invectives depuis la sortie de l'assemblée. Puis PHIDIAS.

LE CITOYEN.

Tu fais le sourd. On dirait que je parle à une tombe. Tu n'étais pas silencieux, quand tu conseillais au peuple des dépenses propres à consommer sa ruine.

(Périclès continue à marcher tranquillement.)

LE CITOYEN.

Voyez cet homme à la tête d'oignon! Rusé comme un renard, glissant comme une anguille, il guette les revenus publics avec l'adresse du pêcheur qui harponne les thons. Il tranche du Dieu ; il s'appelle l'Olympien; le tonnerre roule dans sa bouche; dès qu'il a froncé le sourcil, le pays se hérisse de mains droites, et il escroque les votes plus vite que Jupiter n'assemble les nuages. La multitude imbécile se laisse prendre sans cesse à ses mensonges.

PÉRICLÈS.

Esclave, ne hâte point ta marche et prends garde de nous jeter

1. Ces dialogues sont extraits d'un drame historique, intitulé *Phidias*, que M. Beulé publiera prochainement.

dans les bourbiers. La rue est si étroite que la clarté de la lune n'y pénètre pas.

LE CITOYEN.

Esclave, puisses-tu conduire à un abîme le corrupteur des lois, l'ennemi de notre liberté! En vain tu soudoies la canaille et lui distribues le trésor de Délos. Jamais elle n'oubliera que tu as vendu à l'encan cinq mille Athéniens. Tous les fleuves réuniraient leurs eaux, qu'ils ne pourraient te laver d'un tel crime, ô scélérat que nous punirons tôt ou tard!

(Ils arrivent à un carrefour où Phidias vient à leur rencontre.)

PHIDIAS.

Qu'y a-t-il?

LE CITOYEN.

Par la triple Hécate! voilà un de ses complices. Ils se réunissent dans les ténèbres pour conspirer contre la république. N'ai-je pas reconnu Phidias? Oui, c'est bien lui, l'impie, le fabricant de faux dieux. Allez rire tous deux de notre crédulité chez votre maître Anaxagore. Mais sachez que le vent de la colère céleste s'élève et qu'il vous pousse vers les rives du Cocyte?

PHIDIAS.

Homme, es-tu en démence?

PÉRICLÈS.

Sa démence n'est que de la colère. Plus violent que juste, il m'accuse de détruire la liberté. Ses injures prouvent assez si nous vivons dans un pays libre. Qu'il me nomme une autre ville où l'on puisse impunément traiter comme il le fait un magistrat élu par le peuple. Qu'il rentre en lui-même et ne calomnie plus sa patrie. Esclave, prends ta torche : éclaire notre concitoyen jusque chez lui.

(L'Athénien veut parler, reste muet et s'éloigne, précédé par l'esclave.)

PHIDIAS.

Nous sommes à ta porte. Frapperai-je?

PÉRICLÈS.

A moins que tu ne t'y opposes, Phidias, nous nous dirigerons plutôt vers le platane que tu vois au milieu du carrefour. A merveille! Ne sommes-nous pas bien assis sur ces siéges de marbre? La brise qui souffle du golfe rafraîchit nos poitrines. Quelques cigales chantent encore dans le feuillage, trompées par la douceur de la nuit; mais elles ne nous empêcheront point de converser ensemble.

PHIDIAS.

J'aime ce lieu depuis longtemps, car le grand Cimon a fait construire la fontaine dont tu entends le murmure. Tout charme les sens et le calme renaît en moi.

PÉRICLÈS.

Étais-tu donc ému à ce point?

PHIDIAS.

Les cris de ce furieux m'ont troublé.

PÉRICLÈS.

Que pouvais-tu craindre?

PHIDIAS.

Qu'il ne fût armé et ne poussât plus loin la violence.

PÉRICLÈS.

Me tuer? un Athénien?

PHIDIAS.

Ainsi est mort Éphialte, l'orateur, qui fut ton rival et ton ami.

PÉRICLÈS.

Un Béotien l'a frappé.

PHIDIAS.

Qui avait acheté la main du Béotien Aristodikos? Les mêmes hommes qui te poursuivent aujourd'hui.

PÉRICLÈS.

Je n'ai ni gardes ni escorte. L'amour de mes concitoyens est mon bouclier.

PHIDIAS.

La chanson d'Harmodius et d'Aristogiton est la première qu'on enseigne aux enfants.

PÉRICLÈS.

Tais-toi. L'âme où habite un tel soupçon devient capable de tout. Pour moi, depuis long-temps j'ai offert ma vie à mon pays. Qu'importe le moment où ma promesse s'accomplira? Qu'importe l'ennemi qui doit m'immoler? Tout est champ de bataille pour l'homme d'État.

PHIDIAS.

Je ne t'ai conseillé ni la peur ni la prudence : notre heure est marquée par la destinée, qui se rit de nos efforts pour lui échapper. Je t'ai montré seulement que mes alarmes n'étaient point sans vraisemblance.

PÉRICLÈS.

Je reconnais ton amitié et je te rends grâces, mon cher Phidias. Cet homme ne mérite pas de nous occuper davantage. D'ailleurs, les chiens qui aboient ne sont pas ceux qui mordent le plus fort.

PHIDIAS.

Ce que tu dis est bien vrai et me rappelle le décret qu'a provoqué la mort d'Éphialte.

PÉRICLÈS.

Quel décret?

PHIDIAS.

Celui qui défend aux poëtes comiques de railler les magistrats.

PÉRICLÈS.

Loi commode, que le parti aristocratique a fait la faute de proposer. Il en a la honte, j'en ai le profit.

PHIDIAS.

Ce profit est-il aussi grand que tu le supposes? Tes adversaires, qui veulent changer les lois, ne doivent-ils pas craindre d'être déchirés plus que toi qui fais le bien?

PÉRICLÈS.

Il est dangereux pour le chef d'un État d'être attaqué publiquement.

PHIDIAS.

Il est plus dangereux d'être attaqué en secret.

PÉRICLÈS.

Tu veux déchaîner un essaim de guêpes.

PHIDIAS.

Si le pouvoir était un lit de repos, l'ambition n'aurait plus d'excuse.

PÉRICLÈS.

Quelle grandeur d'âme ne faut-il pas pour rester insensible à des piqûres sans cesse renouvelées!

PHIDIAS.

La grandeur d'âme est la première qualité de celui qui veut conduire les hommes.

PÉRICLÈS.

Comment les conduire, dès qu'ils blâment tous les actes de ceux qui les gouvernent?

PHIDIAS.

Depuis quand blâme-t-on ce qui est irréprochable?

PÉRICLÈS.

Mais la calomnie?

PHIDIAS.

Elle ne blesse que dans l'ombre. Lorsqu'elle se produit au grand jour, elle s'évanouit, comme les images fugitives que le sommeil trace dans notre cerveau.

PÉRICLÈS.

Le rire affaiblit l'autorité.

PHIDIAS.

Le rire n'affaiblit que les haines. Socrate, qui cherche les comparaisons familières, te dirait que la démocratie est une marmite en ébullition. Ferme solidement le couvercle, tout éclatera. Laisse la vapeur s'échapper, tu demeureras sans péril assis auprès de ton foyer.

PÉRICLÈS.

Ainsi, je rendrais à mes ennemis une licence de parole qu'ils se sont ôtée à eux-mêmes!

PHIDIAS.

Tes amis n'en auront que plus de crédit pour te défendre.

PÉRICLÈS.

Mon intérêt me donne un tout autre conseil.

PHIDIAS.

O Périclès, il y a deux sortes d'intérêts, l'un qui se règle sur les événements et n'est que le jouet de la fortune, l'autre qui s'attache à la justice et, comme elle, ne faillit jamais. Or, il est juste qu'un peuple libre exprime librement sa pensée. Toi qui ne règnes que par la persuasion, comment consentirais-tu à nous laisser un frein? Si tu donnais l'ordre de charger mon corps de chaînes, tu agirais avec violence : te paraît-il préférable de condamner mon âme au silence, la plus étroite des prisons? Tu n'es pas l'auteur de cette loi; si tu en profites, tu deviens le complice de ceux qui l'ont faite. Il est beau de ne point commettre d'injustice, il est plus beau de réparer l'injustice que d'autres ont commise.

PÉRICLÈS.

Ce que tu me conseilles avec tant de franchise, je me le suis dit à moi-même plus d'une fois. Peut-être ai-je manqué de courage. Quel pilote, naviguant sur une mer tranquille, appelle volontairement la tempête sur son navire?

PHIDIAS.

De même que l'air, l'envie qui entoure les grands citoyens est purifiée par certaines tempêtes.

PÉRICLÈS.

Eh bien! soit! Le peuple abolira avec joie un décret qu'il a voté par surprise. Préparons-nous donc à être harcelés par tous ceux qui tiennent des tablettes.

PHIDIAS.

Il dépend de nous que leurs traits soient toujours émoussés.

PÉRICLÈS.

Je m'inquiète peu du mal qu'ils me feront, beaucoup du bien qu'ils nous empêcheront de faire. Plaise aux dieux que tu n'en souffres pas le premier, mon cher Phidias!

PHIDIAS.

Rien n'est plus naturel, puisque je partage ta bonne et ta mauvaise fortune.

PÉRICLÈS.

Tu ne peux me comprendre, si tu ignores ce qui s'est passé aujourd'hui à l'assemblée.

PHIDIAS.

Je n'y étais point. Il fallait que le Parthénon fût prêt et découvert pour la fête des Panathénées.

PÉRICLÈS.

Tu sais que je continuais à rendre mes comptes de l'année. Ils ont été approuvés tant qu'il s'est agi de la flotte, des tribunaux, des ambassades; mais lorsque je suis arrivé aux travaux que nous exécutons, les attaquès ont commencé. Les orateurs s'élançaient en foule à la tribune : « C'est ruiner Athènes, disaient-ils, que d'entretenir une armée d'artistes et de manœuvres; c'est la déshonorer que d'épuiser pour sa parure le trésor que les alliés nous confient afin que nous défendions la Grèce contre les Barbares. Les dieux ne demandent point tant de sculptures, de peintures, de matières précieuses; notre ville ne leur sera pas plus chère parce qu'elle ressemblera à une femme coquette chargée de pierreries. Un seul homme sacrifie à son faste l'intérêt de la république et sa véritable gloire. » Tu devines ce que je devais répondre. Mais l'acharnement redoublait. La nuit survint et la confusion croissait à la faveur des flambeaux. Je sentais que le peuple, mobile comme les flots, se laissait pousser par les souffles contraires : « Athéniens, me suis-je écrié, puisque vous

condamnez les dépenses que vous encouragiez jadis, c'est moi qui les supporterai. Les amis que je compte dans les mille cités qui forment votre empire, m'aideront à payer. En échange, vous trouverez juste que nos noms soient gravés, selon l'usage, sur ces temples dont vous rougissez, mais qui exciteront l'admiration de la postérité. » A ces mots, tu aurais vu se peindre sur les visages la pudeur, la colère, une envie généreuse, l'amour de la patrie. L'air s'est hérissé de mains droites, comme on le disait plaisamment tout à l'heure, et le vote n'a été qu'une immense acclamation.

PHIDIAS.

Noble peuple, qu'émeut toujours ce qui est grand !

PÉRICLÈS.

Oui, mais ces moyens violents de le persuader s'usent vite.

PHIDIAS.

Aussi n'auras-tu plus besoin d'y recourir.

PÉRICLÈS.

Alors que deviennent tes espérances?

PHIDIAS.

Quelles espérances?

PÉRICLÈS.

Nous n'avons point, l'un pour l'autre, de pensée cachée. Le Parthénon construit, n'espérais-tu pas achever le temple de Jupiter Olympien? Après la statue de Minerve, celle de Jupiter ne te semblait-elle pas une œuvre plus difficile encore?

PHIDIAS.

Je ne le nierai point. Je venais même t'en parler ce soir, avec plus d'ardeur qu'il ne convient à mon âge. Tel était le désir de toute ma vie : je couronnais par là tous mes travaux. Ce qui vient de se passer m'a fait changer d'avis.

PÉRICLÈS.

Tu parles de l'assemblée?

PHIDIAS.

Je parle de l'homme qui t'a outragé.

PÉRICLÈS.

Quoi! tu te souviens d'une circonstance aussi frivole!

PHIDIAS.

Rien n'est frivole pour le médecin qui observe les signes d'une maladie.

PÉRICLÈS.

Qui est malade?

PHIDIAS.

Ton pouvoir.

PÉRICLÈS.

Il croît tous les jours.

PHIDIAS.

Tous les jours il est plus contesté.

PÉRICLÈS.

Le peuple m'aime.

PHIDIAS.

Il aime aussi à écouter ceux qui te haïssent.

PÉRICLÈS.

La tribune est ouverte à toutes les luttes.

PHIDIAS.

Ce ne sera point Phidias qui te rendra ces luttes plus difficiles. Tu as fait pour moi ce qui n'a été fait encore dans aucun pays.

PÉRICLÈS.

Je ne pensais qu'à la gloire d'Athènes, à la mienne peut-être.

PHIDIAS.

La mesure est remplie, il est temps que tu t'arrêtes. Ne m'as-tu pas dit jadis que les sociétés cédaient tour à tour à des besoins opposés? Une génération cherche les conquêtes, une autre vante la paix, une troisième cultive les arts : ainsi le printemps suit l'hiver, ainsi les fruits remplacent les fleurs. Les Athéniens , qui sont d'humeur plus changeante que les autres peuples, trouvent que la saison des arts a trop duré. La moisson est faite : malheur à toi si tu sèmes de nouveau.

PÉRICLÈS.

Se lasse-t-on des belles choses?

PHIDIAS.

On se lasse des sacrifices qu'elles exigent. Chaque classe de citoyens veut à son tour puiser dans le trésor public. Les prêtres surtout ne nous pardonnent pas des dépenses qui n'ajoutent qu'à la majesté du culte et ne leur rapportent rien à eux-mêmes.

PÉRICLÈS.

Jamais je ne me concilierai les prêtres, puisqu'ils appartiennent aux familles aristocratiques.

PHIDIAS.

Tu peux ôter le venin de leurs accusations, en cessant de me protéger.

PÉRICLÈS.

Ce serait te trahir.

PHIDIAS.

Non, par Hercule ! Je te trahis bien plus si je consens à causer ta perte. Considère encore que le temple de Jupiter a été commencé par Pisistrate. Penses-tu l'achever sans qu'on te prête les intentions les plus fâcheuses? Ton nom sera associé à celui du tyran.

PÉRICLÈS.

Le danger n'est pas grand.

PHIDIAS.

Dans une démocratie, être soupçonné est un grand danger, car l'opinion fait ta seule force.

PÉRICLÈS.

Tu as toujours raison, mon cher Phidias, et j'admire comment tu peux concevoir à la fois les choses les plus sublimes et les plus exactes. Mais écoute, si nous laissons en vigueur la loi votée après la mort d'Éphialte, je réponds de tout. Tant qu'on ne nous attaquera que sur le Pnyx, je suis sûr de la victoire.

PHIDIAS.

Ainsi, moi seul, je ferais obstacle aux droits de mes concitoyens !

PÉRICLÈS.

Afin de mieux servir leur gloire.

PHIDIAS.

La gloire ne passe qu'après la liberté. Je t'en prie, Périclès, ne m'inflige pas une telle douleur. Je m'exilerais plutôt.

PÉRICLÈS.

Tu sais, mon ami, de quel poids sont pour moi tes conseils. Je tiendrai ma promesse. Cependant, que deviendras-tu?

PHIDIAS.

Je travaillerai et j'attendrai. Nous avons bien attendu seize ans avant de commencer le Parthénon ! Les choses humaines changent sans cesse, tandis que notre destinée est immuable. J'aperçois ton esclave qui revient. La nuit fraîchit; rentrons, si nous ne voulons gagner la fièvre.

(Ils se lèvent et s'approchent de la porte de Périclès.)

PÉRICLÈS.

Et tu ne renonces pas avec désespoir à ton projet le plus cher?

PHIDIAS.

Le calme, Périclès, ce n'est pas le désir satisfait, c'est le mépris du désir.

(Ils se séparent.)

SCÈNE II.

(Le lendemain matin, chez Périclès. On entend au dehors les chants des campagnards qui apportent leurs fruits au marché.)

PÉRICLÈS, LE GRAND PRÊTRE de Neptune-Érechthée.

LE GRAND PRÊTRE.

Ma présence te surprend, fils de Xanthippe?

PÉRICLÈS.

Pourquoi me surpendrait-elle, fils de Mégasthène?

LE GRAND PRÊTRE.

Quoique ma naissance et mon sacerdoce me fassent compter parmi les adversaires politiques, tu n'as jamais eu sujet de te plaindre de moi.

PÉRICLÈS.

Il est vrai que tu ne t'es point laissé voir au premier rang.

LE GRAND PRÊTRE.

Tu ignores même combien de fois j'ai modéré la violence de ceux qui t'attaquaient, me souvenant que nous étions parents par ta mère Agariste.

PÉRICLÈS.

C'est d'un bon parent. Peut-être avais-tu un but caché?

LE GRAND PRÊTRE.

Caché? Non, certes. Neptune m'est témoin que mon but était digne d'être avoué... seulement, en temps opportun.

PÉRICLÈS.

Et tu juges l'occasion favorable?

LE GRAND PRÊTRE.

J'attendais que ta puissance fût aussi grande que tu paraissais le souhaiter. N'égale-t-elle pas aujourd'hui celle d'un roi? Le peuple ne voit que par tes yeux, ne jure que par ta bouche. Jamais monstre n'a été mieux apprivoisé, car tu lui fais sentir impunément le frein

et l'aiguillon. Tu as bien calculé. La popularité mène à tout, mais à condition de ne point errer toujours sur cette route périlleuse.

PÉRICLÈS.

Tu me conseilles donc de quitter les affaires?

LE GRAND PRÊTRE.

M'en préservent les dieux! Tu rirais de ma simplicité. C'est le contraire que je te conseille.

PÉRICLÈS.

L'obscurité des oracles est passée en proverbe; cependant tes paroles sont plus obscures encore.

LE GRAND PRÊTRE.

Tu crains de me comprendre : je ne craindrai point de te parler clairement. D'ailleurs, ta prudence et ton intérêt m'assurent de ton silence. Ce que je vais te dire, tu n'oserais le répéter à aucun vivant.

PÉRICLÈS (souriant).

Il est difficile de demander plus adroitement le secret.

LE GRAND PRÊTRE.

Je compte sur ta promesse. Je t'avouerai donc, Périclès, que si j'étais à ta place, je serais effrayé de penser que mon autorité ne repose que sur mon éloquence, et non sur une force durable; qu'un caprice de la multitude peut, chaque jour, me retirer un crédit qu'il me faut chaque jour conquérir; enfin, que je dépends de ceux dont je pourrais être le maître. Tu as tous les soucis de la royauté, pourquoi n'en as-tu pas les plaisirs?

PÉRICLÈS.

Parce que j'obéis aux lois.

LE GRAND PRÊTRE.

S'il est permis de violer les lois, c'est pour régner; tu les respecteras dans tout le reste.

PÉRICLÈS.

Comptes-tu pour rien la colère des dieux?

LE GRAND PRÊTRE.

Jupiter a précipité son père de l'Olympe, afin de devenir roi. Ce sont les hommes qui ont inventé l'injustice, parce qu'ils craignent, non de la commettre, mais de la souffrir.

PÉRICLÈS.

Est-ce un prêtre que j'entends?

LE GRAND PRÊTRE.

Les prêtres sont accoutumés à lire dans le cœur des mortels; aussi les font-ils pâlir quand ils leur montrent à nu leurs faiblesses. Crois-moi, les Athéniens ne méritent pas d'être libres. En t'exhortant à les soumettre à ton sceptre, je prouve combien j'aime mon pays. Tu n'es plus jeune, Périclès; tu ne pourras peut-être point soutenir jusqu'à ta mort des luttes qui seront de plus en plus acharnées. Aujourd'hui, tu peux tout perdre ou tu dois tout oser. Si tu succombes, c'en est fait de la grandeur d'Athènes. Pourquoi nous refuser la sécurité? Pourquoi te refuser à toi-même une vieillesse tranquille, un pouvoir sans bornes dont tu useras sagement, et la douceur de transmettre à tes fils un aussi bel héritage?

PÉRICLÈS.

Tu parles comme si tu tenais dans tes mains les destinées d'Athènes.

LE GRAND PRÊTRE.

Ne les tenons-nous pas à nous deux? Tu disposes du peuple, je te réponds de l'aristocratie. Dès que nous serons d'accord, il n'y aura plus d'obstacles. Il ne manquera qu'une de ces comédies solennelles qui satisfont la foule et qui consacrent les révolutions.

PÉRICLÈS.

C'est donc une alliance que tu me proposes?

LE GRAND PRÊTRE.

Alliance dont tu recueilleras tous les fruits.

PÉRICLÈS.

Je suppose, cependant, que vous m'imposerez quelques conditions?

LE GRAND PRÊTRE.

Aucune, car tu n'as pas besoin qu'on t'enseigne les conditions de toute alliance sincère : si nous t'appartenons, tu nous appartiens. Du reste, nous sommes sans défiance. Après que tu te seras emparé de la république, tu seras forcé de reconnaître que l'aristocratie est l'appui le plus sûr, et que la religion façonne merveilleusement les esprits à l'obéissance.

PÉRICLÈS.

Tu m'étonnes, fils de Mégasthène; je croyais que les prêtres avaient pour moi des sentiments tout opposés.

LE GRAND PRÊTRE.

La politique, mon cher Périclès, crée les inimitiés, la politique les efface. Il est vrai que nous te voyons avec déplaisir mettre en pratique

les doctrines d'Anaxagore et des autres philosophes. Nous ne blâmons pas vos idées sur la Divinité, nous les partageons même. Tu sais que dans les mystères d'Éleusis nous révélons aux initiés l'unité de Dieu, l'immortalité de l'âme et une religion plus pure. Quel homme éclairé ne sourit en secret des superstitions que nos pères nous ont transmises? Mais en public, il faut feindre de les adorer. Ce qui convient aux intelligences choisies ne convient point à la multitude. Il est singulier que tu l'aies oublié, toi qui possèdes la science de gouverner. Tu respectes les lois parce qu'elles enchaînent le peuple, et tu ne te sers pas de la religion, qui est le plus puissant de tous les liens! Plus les dieux sont grossiers, plus ils plaisent à la grossièreté des sens. Plus les croyances sont absurdes, plus elles frappent l'imagination des ignorants et leur impriment la terreur. Cet ensemble de fictions est devenu comme le sanctuaire de la patrie; elles sont la source de nos fêtes et de nos usages, elles expliquent nos origines, elles justifient nos priviléges. Les siècles ont ajouté à leur majesté, car la vieillesse, vénérable chez les hommes, rend sacrées les institutions. Comment donc espères-tu que les Athéniens se soumettent au joug d'un mortel, si tu leur apprends à secouer le joug des dieux?

PÉRICLÈS.

Je cherchais tous les moyens de fortifier la liberté.

LE GRAND PRÊTRE.

Que n'imitais-tu la prudence de Pisistrate, à qui tu ressembles? Cet habile homme avait compris de quel secours nous sommes pour un tyran. Déjà les philosophes de l'Ionie avaient ébranlé la religion: Pisistrate la remit en honneur. Les poëtes de cette époque recomposaient par son ordre les vers perdus de Linus ou d'Orphée et des recueils d'oracle. C'était un aliment pour les esprits inquiets, tandis que la foule se pressait autour des autels, où le feu des sacrifices fumait sans cesse. Les prêtres l'en ont bien récompensé, quand il eut été chassé par une sédition. Ils le firent monter sur un char, à côté d'une belle femme costumée comme les statues de Minerve, et le ramenèrent dans Athènes, en chantant les louanges du souverain que la déesse elle-même rendait à son peuple. Les Athéniens, forcés de se prosterner, ne pouvaient s'opposer à sa marche. Il parvint ainsi jusqu'à la citadelle, et s'en empara de nouveau.

PÉRICLÈS.

Voilà sans doute une de ces comédies si propres, selon toi, à tromper les nations.

LE GRAND PRÊTRE.

Oui, car nous seuls te procurerons un triomphe non sanglant. Aucun de ceux que tu appelles amis ne pourrait t'en promettre autant.

PÉRICLÈS.

Par Hercule! tu dis vrai.

LE GRAND PRÊTRE.

C'est pourquoi nous avons attendu patiemment que tu consentisses à comprendre ton intérêt, et que nous n'eussions plus à te demander qu'un faible sacrifice. Les hommes que tu as écoutés jusqu'ici, loin de t'être utiles, te nuiront désormais; il est temps de les écarter. Du reste, nous avons déjà exilé pour dix ans Damon, ton premier maître. Anaxagore est si vieux, qu'il doit être épargné: la lampe s'éteindra bientôt, faute d'huile. Quant à Sophocle, il suffira de lui rappeler ce qu'il en a coûté à Eschyle pour avoir osé nous railler. Je ne dis rien d'Aspasie; quoique femme, elle a trop d'ambition pour n'être pas capable de se taire. De sorte que Phidias est le seul qu'il te faille abandonner.

PÉRICLÈS.

Vous haïssez donc bien Phidias?

LE GRAND PRÊTRE.

Nous ne haïssons personne, pas plus que la justice ne hait ceux qu'elle frappe. La politique a des exigences; nous nous contentons de les subir. Il est nécessaire que l'impiété soit punie. Phidias, parce qu'il est un artiste habile, est le plus dangereux des impies. Les leçons des philosophes ne corrompent qu'un petit nombre d'oreilles, les statues exposées dans les temples corrompent tous les yeux. C'est aux sens que Phidias s'adresse, c'est par la beauté qu'il persuade, et bientôt nos anciennes idoles ne seraient plus qu'un objet de mépris. Si tu souffres qu'il exécute son Jupiter, il ne nous reste qu'à fermer les autres temples.

PÉRICLÈS.

Un grand prêtre peut-il s'éloigner autant de la vérité et de la mesure?

LE GRAND PRÊTRE.

D'ailleurs, son esprit est aussi funeste à la religion que son ciseau. Il exerce sur toi une influence que tu ne peux nier. Il prend un empire plus fâcheux encore sur la jeunesse qui remplit ses ateliers. N'est-ce pas lui qui a détourné de son art et poussé vers la philosophie le jeune

Socrate, qui aborde les marchands et les artisans sur la place publique, et s'efforce, par des tours familiers de langage, de glisser dans leurs esprits ses subtilités empoisonnées?

PÉRICLÈS.

Quelle peine ménagez-vous à Phidias?

LE GRAND PRÊTRE.

La mort, si nous écoutons la loi; l'exil, si nous avons égard à la bienveillance que tu lui témoignes.

PÉRICLÈS.

Ainsi tu me proposes d'un front tranquille de trahir tout ce que les mortels ont de cher et de sacré! Les amis qui m'ont dévoué leur vie, je les abandonnerai! L'artiste qui a paré notre ville d'un éclat immortel, je le livrerai au supplice! Les lois que j'ai appris aux Athéniens à aimer comme leur plus ferme rempart, je les détruirai! La liberté, dont j'ai fait notre seule souveraine, je la foulerai aux pieds! Le peuple, que j'ai rendu digne de commander à la Grèce, digne de servir de modèle aux peuples futurs, je l'avilirai par la servitude! En vérité, fils de Mégasthène, tu es heureux que le respect de moi-même m'ait conduit à ne point mépriser les autres hommes. Mais quand un parti emploie de tels moyens, il y a plus de gloire à succomber sous ses coups que de profit à accepter son alliance.

LE GRAND PRÊTRE.

Tu ne parles pas sérieusement? Quel homme refuserait la puissance que je t'offre?

PÉRICLÈS.

Celui qui se souvient que la vie est courte et la honte éternelle.

LE GRAND PRÊTRE.

Tu te serais joué de moi à ce point?

PÉRICLÈS.

Personne ne t'a joué, si ce n'est toi-même.

LE GRAND PRÊTRE.

Prends garde, Périclès.

PÉRICLÈS.

C'est un soin que vous m'enseignez depuis bien des années.

LE GRAND PRÊTRE.

Tu n'ignores pas qu'Athènes est la ville qui compte le plus de prêtres et de prêtresses dans son sein, et que nous appartenons surtout aux familles puissantes?

PÉRICLÈS.

Je sais que les dieux protégent les causes justes, et ne servent point la vengeance de leurs ministres.

LE GRAND PRÊTRE.

Nous n'avons pas besoin des dieux pour te perdre. Il en est temps encore. Réfléchis.

PÉRICLÈS.

Entre le bien et le mal, il n'y a point de place pour la réflexion.

LE GRAND PRÊTRE.

Alors, prépare-toi à la guerre. Je le regrette, parce que tu méritais de nous commander. Nous admirions tes grandes qualités, à condition qu'elles ne fussent plus tournées contre nous. Ne pense pas que nous agissions par colère : l'intérêt de notre parti exige que nous détruisions un pouvoir que tu ne veux point partager avec nous. C'est pourquoi nous devrons te poursuivre sans relâche, maintenant que tu ôtes tout espoir à l'aristocratie. Ce peuple, que tu as cru t'attacher par des bienfaits, il nous sera facile de réveiller chez lui l'ingratitude et l'envie. Ces amis, dont tu es si fier, nous les ferons condamner les uns après les autres. Avertis par moi, tes fils ne te pardonneront pas de les avoir privés d'un bien que tu pouvais leur transmettre. Tous les jours, le cercle dont nous t'entourerons sera plus étroit, jusqu'à ce que seul, désarmé, trahi, funeste à tous ceux qui te défendent, tu sortes de la modération qui te met à l'abri de nos atteintes. Je te plains, Périclès, puisque tu veux apprendre ce que coûte une gloire sans tache.

(Il sort.)

BEULÉ.

LA JEUNESSE ET LA LIBERTÉ

Il est incontestable que la jeunesse française se réveille et secoue la pesante torpeur qui semblait avoir éteint en elle les passions généreuses. Ce n'est pas nous qui nous plaindrons d'un tel réveil, dût-il même ressembler parfois à un brusque soubresaut et être accompagné de cette immodération dans la manière de sentir, surtout dans la manière d'exprimer ses sentiments sans laquelle il est difficile d'être jeune. Certes, « l'effervescence juvénile » se comprend mieux dans les écoles que dans la majestueuse assemblée où chaque orateur, en prenant la peine d'additionner les années de ses auditeurs, peut répéter le mot du général Bonaparte aux Pyramides, et se dire que plus de quarante siècles l'écoutent et le contemplent. Mais il y a ici autre chose qu'une simple chaleur de l'âge, et qu'une simple dépense de forces surabondantes. Les grandes idées de droit et de liberté qui paraissaient avoir perdu leur empire sur les jeunes générations y ont certainement retrouvé un écho pour le moins sonore et retentissant : c'est qu'elles ont fait vibrer dans les cœurs des cordes détendues. La passion, toujours un peu aveugle, s'en mêle. Elle a ses injustices et ses entraînements, parce qu'elle suit son élan et son instinct. Ne nous plaignons pas de ces inconvénients qui lui sont inhérents; il n'y a pas souvent de feu sans fumée, et pourvu que sous la fumée, dont on se passerait fort bien, il y ait une belle et vive flamme, il faut se déclarer content.

Qu'on ne s'y trompe pas. Dans notre France moderne, quand la jeunesse renonce aux vives préoccupations politiques, elle se jette, tête baissée, dans les mauvais plaisirs qui la corrompent et l'énervent. Il en résulte pour le pays des générations usées, amollies et assouplies, faites pour servir et non pour le laborieux exercice des droits et des devoirs de la vie publique. Rien ne se pétrit plus facilement que la fange; la corruption morale est vouée à toutes les servilités, sans compter le mal qu'elle fait aux

individus qu'elle atteint. Rien ne nous paraît plus détestable que l'adage : *Il faut que jeunesse se passe*, toutes les fois qu'on en fait découler une indulgence plénière pour tous les genres de désordre; en effet, à ce régime, la jeunesse passe et se flétrit, par où j'entends cette jeunesse morale qui est la fleur des sentiments généreux, l'enthousiasme facile pour le bien, l'indignation véhémente contre les bassesses. Malheureux le pays où l'on vieillit vite moralement. On n'en doit rien attendre.

Je voudrais adresser quelques conseils sympathiques à cette génération pleine d'une bouillante ardeur qui, dans quelques années, sera à la tête du pays, et dont l'action, dans l'avenir, fixera le rôle de la France dans la civilisation. Nous nous entendons parfaitement avec elle sur le but à atteindre : nous voulons comme elle le développement sérieux de la liberté dans notre patrie, tout ce qu'implique, en légitimant et en légalisant nos aspirations, le fameux couronnement de l'édifice. C'est sur les moyens d'atteindre ce but que nous voudrions que tout malentendu fût écarté, car il n'est pas vrai que tous les chemins conduisent à la liberté, alors même qu'on l'aime et qu'on la désire sincèrement. Il en est, au contraire, qui conduisent aux abîmes.

Tout d'abord je dirai à la jeunesse des écoles : Vous voulez la liberté; respectez-la et ne la supprimez jamais chez autrui. N'étouffez jamais une pensée et une parole, sous prétexte qu'elle vous contrarie. Il va sans dire que je suppose que vous êtes en présence d'une conviction réelle, et non pas en face d'une situation achetée précisément par le sacrifice de la pensée vraie et de la parole sincère. J'admettrais les vives répulsions dans ce dernier cas. Si l'apostasie, qui rencontre dans ce monde tant d'agréables compensations, trouvait une facile indulgence auprès de la jeunesse, si le sentiment vif et délicat de l'honneur, surtout de l'honneur du haut enseignement, s'y perdait, il faudrait désespérer de notre pays. Non, il est bon que les hommes qui tournent au vent des circonstances sentent passer sur eux le souffle de l'orage et que l'indignation de la jeunesse les châtie. Il va sans dire non plus que nous n'encourageons aucun désordre. Si le silence est la leçon des rois, l'abandon est la leçon des maîtres qui ont démérité de l'approbation publique. Quand le vide se ferait autour d'une chaire autrefois entourée, le silencieux verdict serait compris. Si ailleurs que dans les cours publiques, là où la désapprobation a sa forme classique et reconnue, celle-ci s'affirme plus bruyamment

pour dissiper l'équivoque d'un faux libéralisme et répudier la fusion de l'esprit de démagogie et de l'esprit de servilité, nous n'avons pas à nous en occuper ici. Nous sommes assuré, d'ailleurs, que si la police subalterne abandonnait cette tradition d'inintelligente rudesse vis-à-vis de la jeunesse, tradition à laquelle elle n'a manqué sous aucun régime, les désordres que nous regrettons seraient contenus ou prévenus. Pour en revenir à notre premier conseil, nous redirons avec insistance aux étudiants : Ne sifflez jamais des idées. Respectez scrupuleusement la liberté de la pensée. Ne faites pas surtout de censure préventive en couvrant par vos clameurs une voix qui a droit de se faire entendre au milieu de vous.

Ce n'est pas tout que de respecter la liberté chez autrui et de la demander pour tous, il faut encore se garder de la séparer de ses garanties les plus indispensables. Or ces garanties, selon nous, sont inséparables d'un spiritualisme élevé et conséquent. Quand nous considérons les dispositions qui tendent à prévaloir dans notre jeunesse libérale, nous ne sommes pas sans inquiétude à cet égard. Il nous semble qu'elle a volontiers un parti pris, je ne dis pas seulement contre le christianisme, mais encore contre le spiritualisme. Dans son désir passionné d'indépendance, elle s'imagine que les affirmations en matière religieuse et philosophique sont tyranniques, et elle va d'instinct aux négations les plus hardies. Ce n'est pas qu'elle ait pesé les arguments et qu'elle se soit formé une conviction réfléchie; ce n'est pas la négation pour elle-même qui la charme, c'est le fantôme d'une liberté trompeuse qui l'attire.

Voilà le grand péril du moment pour elle; le flot coule dans ce sens. Il y a là, selon nous, un funeste malentendu; nous voudrions tout faire pour le dissiper. Dans ces grandes questions de philosophie religieuse, je ne suis pas uniquement préoccupé de liberté, car de leur solution, surtout de leur solution pratique, dépend selon moi la destinée morale de l'homme, son plus ou moins de force pour lutter contre le mal et la douleur, sa dignité, sa moralité. Mais pour le moment je ne m'occupe que de la liberté, et c'est un grand honneur pour elle que d'être solidaire de toutes ces saintes choses.

Tout d'abord la justice nous commande de faire la part des fautes des représentants les plus accrédités de la religion en France dans ce courant de scepticisme moqueur tour à tour profond et superficiel qui se forme sous nos yeux. A part une minorité respectable à tous égards, il faut convenir que beaucoup de catholiques ont fait tout ce

qui était nécessaire pour creuser un abîme entre les jeunes générations et le christianisme. Celles-ci ne peuvent oublier que la papauté n'a jamais perdu une seule occasion de maudire la liberté et de proclamer diaboliques les droits les plus élémentaires de la société moderne. Singulier moyen de vaincre l'opposition au christianisme que de mettre contre lui tous les sentiments généreux! Rien n'a plus contribué à aggraver la question italienne et la question romaine. J'ai déjà dit ici même que l'Église catholique dans notre pays a eu le droit de se plaindre de l'étrange démenti que les faits ont donné aux promesses. Je ne me dissimule pas non plus combien il est difficile de dénouer le nœud inextricable qui confond le temporel et le spirituel dans la théocratie papale. Mais, toutes réserves faites, il n'en est pas moins certain qu'en se montrant hostile au mouvement italien, le parti catholique a profondément blessé ces instincts généreux qui ont tant d'action sur la jeunesse. Son obstination à condamner le peuple des États romains à subir le plus dégradant régime pour aider le monde catholique à faire son salut a froissé directement le sentiment du juste; la prolongation d'une intolérable situation a aigri les esprits, et les violences cléricales les exaspèrent. Il nous sera aussi permis de dire que dans nos assemblées délibérantes les paroles amères et violentes des défenseurs du temporel ne sont pas de nature à calmer cette agitation; ce qu'on leur pardonne difficilement, c'est cette invocation de la liberté contre la liberté elle-même qui découvre leur pensée, et fournit la preuve qu'ils ne veulent cette liberté pour eux que pour mieux la détruire chez les autres. On n'a, pour s'en convaincre, qu'à relire les discours de MM. Ségur d'Aguesseau et La Rochejaquelein. Ces sénateurs paraissent n'avoir demandé le droit commun de la presse que dans l'espoir de fermer plus sûrement la bouche à leurs adversaires. C'est profaner le mot de liberté que d'en faire un tel usage. Rien ne nous a plus attristé que ces débats où l'on a vu des orateurs du parti ultra-catholique invoquer le droit moderne au bénéfice du despotisme théocratique, et les orateurs du parti contraire leur opposer l'omnipotence du pouvoir civil dans les matières ecclésiastiques, comme si rien ne s'était passé en France depuis Louis XIV. Le plus sûr résultat de cette discussion sera le progrès de la réaction cléricale, et la conséquence de cette réaction sera d'exaspérer le mouvement contraire et de développer sans mesure l'hostilité contre les idées religieuses. Supposons que le mouvement clérical suive toujours sa pente et qu'au printemps prochain il fasse

proclamer à Rome le dogme du pouvoir temporel en y ajoutant sans doute son immaculée conception, on reconnaîtra trop tard qu'il sera devenu impossible de réconcilier la génération nouvelle avec le christianisme, malheureusement identifié en France à cet ultramontanisme extravagant. Nous voudrions que les hommes sincèrement religieux et libéraux qui croient de leur devoir de défendre la théocratie romaine se rendissent compte de l'irritation extraordinaire que cette question jette dans les jeunes esprits. Quand ils auraient respiré cette atmosphère de feu, ils comprendraient le jeu dangereux qu'ils font de risquer les destinées de leur Église sur la carte du temporel ecclésiastique. Leur responsabilité est grande aujourd'hui. Toute protestation contre le droit d'un peuple dans la bouche d'un homme religieux a pour écho une parole d'impiété. Comment veut-on que la jeunesse, qui ne se livre pas à des distinctions subtiles et qui ne s'arrête qu'à l'aspect saillant des choses, ne se dise pas : Si c'est là ce que vous appelez le christianisme, nous n'en voulons pas. Qu'on y prenne garde! la situation des esprits est grave, et il n'y a pas un moment à perdre pour dissiper ce malentendu qui nous perdrait en devenant incurable.

Les fautes d'un parti n'autorisent pas celles du parti opposé, et surtout ne les préservent pas des conséquences funestes de ses erreurs. Aussi n'est-il pas permis à la jeunesse libérale de croire sur parole le parti théocratique, quand il se pose comme le représentant du christianisme et du spiritualisme. Il faut qu'elle soit assez libérale pour examiner avec calme la question philosophique et religieuse en elle-même, et pour ne pas croire l'avoir résolue par une exclamation passionnée que lui arrachent les insolentes prétentions de l'ultramontanisme renaissant. La jeunesse veut la liberté de la science, et nous la voulons avec elle. Toute atteinte portée à cette liberté nous froisse comme elle. Nous voudrions que cette liberté fût assurée dans le haut enseignement en France comme en Allemagne, et que la libre concurrence dans les chaires académiques, qui est le droit commun au delà du Rhin, ôtât toute tentation à l'État de se faire le juge des doctrines philosophiques. Dans une université allemande, la suspension d'un cours pour cause d'hétérodoxie est presque impossible, par la raison bien simple que tout licencié a le droit d'enseigner la jeunesse, pourvu qu'il respecte les convenances sociales et morales. Tel cours est antipathique à certaines tendances des esprits ou à telle Église, personne n'est fondé à se plaindre, puisqu'un représentant

peut inaugurer à côté du premier cours un enseignement en sens contraire. Ici encore, comme partout, c'est la liberté qui est la grande pacificatrice. Il est donc bien entendu que nous voulons la liberté de la science; mais nous voulons plus : nous voulons la science de la liberté, celle qui lui est le plus conforme, qui l'inspire et la maintient. Or elle n'est pas possible, selon nous, en dehors d'un spiritualisme décidé. La science irréligieuse est bonne pour faire des esclaves et non des hommes libres.

Pour ne pas sortir des généralités, considérons rapidement les formes principales sous lesquelles se présente à nous aujourd'hui l'opposition au spiritualisme chrétien. Nous avons d'abord le matérialisme pratique, la négation vulgaire des immortelles destinées de l'homme. Cette secte-là est de tous les temps; elle se compose de tous ceux qui résument la vie dans ce seul mot : *Jouis*. Elle est à la fois fille et mère de l'égoïsme; elle en procède et elle le consacre. C'est dire quel point d'appui elle offre à la liberté qui ne peut se passer de dévouement. « Si les destinées de l'espèce humaine sont livrées aux chances d'une fatalité matérielle et aveugle, dit Benjamin Constant, est-il étonnant que souvent elles dépendent des plus ineptes, des plus féroces ou des plus vils des humains? Si les récompenses de la vertu, les châtiments du crime ne sont que les illusions vaines d'imaginations faibles et timides, pourquoi nous plaindre lorsque le crime est récompensé, la vertu proscrite? Si la vie n'est au fond qu'une apparition bizarre sans avenir comme sans passé, et tellement courte qu'on la croirait à peine réelle, à quoi bon s'immoler à des principes dont l'application est au moins éloignée? Mieux vaut profiter de chaque heure, incertain qu'on est de l'heure qui suit, s'enivrer de chaque plaisir tandis que le plaisir est possible, et, fermant les yeux sur l'abîme inévitable, ramper et servir, se faire maître, si l'on peut, ou, la place étant prise, esclave; délateur, pour n'être pas dénoncé, bourreau, pour n'être pas victime. »

On nous dira que le dix-neuvième siècle ne vit pas des défroques du dix-huitième, qu'il s'est fait une croyance à lui bien plus élevée et qu'il serait injuste de comparer à un matérialisme suranné. Je sais très-bien qu'il y a en France une réaction dans le sens du spiritualisme et j'en tiens grand compte, mais ce que je sais aussi, c'est qu'elle s'est considérablement affaiblie, en partie à cause de ses inconséquences et en partie à cause du développement croissant de la tendance contraire. Aujourd'hui ce qui a la vogue, ce qui entraîne

les jeunes esprits, ce qu'ils acceptent d'avance comme le dernier terme du progrès, c'est la conclusion pratique de la savante métaphysique panthéiste à laquelle on ne remonte pas volontiers, mais dont on accueille avec empressement les résultats. Les formules de l'hégélianisme sont abandonnées, on les considère comme la forme transitoire et éphémère du système; mais le souffle qui les animait, l'esprit qui les inspirait est répandu largement dans notre atmosphère morale. C'est cette influence qui donne aujourd'hui tant de crédit à cette notion commode que rien, ni dans l'homme ni au-dessus, n'échappe au mouvement perpétuel de l'histoire, qu'il n'existe point de vérité absolue ni en morale ni en religion, qu'il n'y a qu'une succession de fugitives relations, que le vrai d'aujourd'hui sera le faux de demain, lequel enfantera la vérité de l'avenir non moins transitoire et passagère, et que c'est dans ces incessantes évolutions que se dégage et se réalise cette Divinité universelle et indéfinie qui enferme en soi la totalité des êtres. Je n'ai pas à discuter maintenant les bases de cette métaphysique; je ne la considère qu'au point de vue de la liberté. Je me borne à demander si l'esprit libéral trouve une forte impulsion dans une théorie qui est la justification de tout acte et de toute pensée, et qui, en effaçant la distinction tranchée entre le vrai et le faux, le bien et le mal, fournit d'avance des indulgences plénières à toutes les iniquités, à toutes les usurpations, à tous les caprices de la force. Bien des hommes de cœur se laissent prendre à ces principes, tout en en repoussant les conséquences; mais on n'arrête pas à son gré la logique des idées. Si tout est relatif, tout est excusé. La négation de l'absolu moral est la meilleure sauvegarde de l'absolutisme politique, car du jour où le despotisme n'a plus à se heurter contre l'inflexibilité de la conscience humaine, il peut regarder son triomphe comme définitif. Du jour où, profitant des variations des applications de la loi morale, on la nie elle-même dans son fond intime, dans sa substance, du jour où l'on ne reconnaît plus de règle fixe, où l'on n'admet plus que des degrés et des nuances entre le bien et le mal, il n'est plus de motif pour ne pas tout approuver et tout absoudre. Comment douter de l'influence funeste des doctrines régnantes sur le libéralisme quand on les voit aboutir à la négation de la liberté morale, et conclure au déterminisme le plus franc? J'avoue que, s'il m'est prouvé que ma liberté morale n'est qu'une illusion, je ne me soucie plus de ma liberté politique. Si je suis asservi dans le fond de mon être, je dédaigne un affran-

chissement qui ne porte que sur ce qu'il y a de plus extérieur en moi.

Ne nous faisons pas illusion, toute cette métaphysique subtile, souvent pleine d'élégance et de charme dans son expression, n'est qu'un détour qui nous ramène au matérialisme. Soulevez ce voile habilement brodé, vous ne trouverez dessous que le vide; semblable à cette couche brillante et légère de la neige des montagnes qui cache l'abîme, elle recouvre le néant, le néant moral et intellectuel, le scepticisme complet, la critique qui détruit tout, qui finit par se détruire elle-même, et ramène par ses excès au matérialisme pur et simple. Malgré le tour poétique de son langage, elle fait sans le savoir et sans le vouloir une prose fort triste, elle arrive avec une étonnante rapidité au positivisme, cet héritier légitime de toutes les théories contemporaines qui ne partent pas d'un spiritualisme décidé. On verra trop tôt ce qu'il vaut pour la liberté.

Parlons sans équivoque. Le spiritualisme complet c'est le christianisme, non pas le christianisme défiguré, mais celui dont Vinet disait : « *Le christianisme est dans le monde l'immortelle semence de la liberté.* » J'affirme en fait qu'il l'a vraiment fondée et consacrée en faisant à la conscience humaine le plus pressant appel, en constituant l'individualité morale par le rapport direct et personnel qu'il a établi entre l'âme humaine et Dieu, en faisant consister la religion précisément dans ce rapport de la personne humaine avec le Dieu personnel. Il a donné au droit son inébranlable sanction en le fondant sur le devoir, et au devoir sa vraie base en l'identifiant à la volonté d'un Dieu saint et bon qui en surveille l'exécution et qui est ainsi le gardien vigilant de tous les droits. Aussi tout ce qui affaiblit ce grand spiritualisme affaiblit le libéralisme véritable, et quand on déchire l'Évangile, on n'a pas seulement mutilé un livre divin, mais on a encore jeté au vent la charte des libertés humaines. Tous les esprits sincèrement libéraux ont reconnu et proclamé ces vérités. « Quand le despotisme se rencontre avec l'absence du sentiment religieux, l'espèce humaine, dit encore Benjamin Constant, se prosterne dans la poudre partout où la force se déploie. Les hommes qui se disent éclairés cherchent dans leur dédain pour tout ce qui tient aux idées religieuses, un misérable dédommagement de leur esclavage. L'esprit, qui est le plus vil des instruments quand il est séparé de la conscience, l'esprit, fier encore de sa flexibilité misérable, vient se jouer avec élégance au milieu de la dégradation

générale. L'époque où le sentiment religieux disparaît de l'âme des hommes est toujours voisine de celle de leur asservissement. Des peuples religieux ont pu être esclaves, aucun peuple irréligieux n'est demeuré libre. » C'est le commentaire éloquent et anticipé de cette grande parole de Tocqueville que nous avons rappelée plus d'une fois : « Si l'homme ne croit pas, il faut qu'il serve. »

L'histoire, plus éloquente encore que les plus grands esprits, démontre ces vérités avec une puissance irrésistible. Ceux qui ont fondé en Europe et en Amérique le seul régime complétement libéral qui ait duré jusqu'ici, étaient des puritains auxquels on pouvait reprocher plus d'une étroitesse et qui nous auraient paru bien ridicules ; mais, sous ces dehors étranges et sous ces préjugés un peu sectaires qui ne sont point inhérents au christianisme, se trouvaient des croyances fortes, une conscience droite et inflexible, et c'est ainsi que les seuls révolutionnaires qui aient réussi sont ces têtes rondes dont nous rions volontiers. Que ceux qui en doutent aillent écouter au Collége de France l'enseignement si élevé, si fécond, sur la Constitution de l'Amérique du Nord, de l'homme éminent qui ne nous pardonnerait pas de le louer dans cette *Revue*, mais dont le grand succès, en un tel sujet, est l'une des consolations et des espérances des amis si souvent attristés de la vraie liberté. Là est l'avenir, si la liberté en a un dans notre patrie, comme nous le croyons de toute l'énergie de notre amour pour elle.

L'histoire nous présente la contre-partie des triomphes de la liberté, et elle achève ainsi la démonstration. Je ne rappellerai qu'un fait bien connu de tous. Qu'on se reporte à cette fameuse séance du sénat romain où l'on délibérait sur le sort des conjurés de Catilina, qui avaient été pris au moment où ils allaient déchaîner le meurtre et l'incendie dans leur patrie.

Salluste nous fait entendre d'abord un jeune homme au visage plein de finesse, et relevant avec l'aisance d'un élégant de Rome les plis de sa toge; l'éclair du génie est dans ses yeux, et il manie habilement cette parole ferme, mesurée, éloquente et limpide, qui assure la royauté sur les assemblées. De ses lèvres dédaigneuses il laisse tomber des paroles dignes d'un disciple d'Épicure. Il opine contre la peine capitale par le motif que tout finit avec la vie, et que condamner à mort un criminel, c'est lui assurer l'impunité en le plongeant dans l'éternel repos. On connaît la réponse que lui fit un autre sénateur; on sait, avec quelle vigueur la foi à l'immortalité de l'âme lui fut

opposée. Ce jeune homme c'était César, qui mit fin à la liberté romaine..., et son adversaire c'était Caton, qui fut le dernier champion, de cette liberté et qui ne voulut pas lui survivre.

Que la jeunesse française n'oublie pas ces grandes leçons! Nous avons tous une œuvre immense à accomplir; il s'agit pour notre génération d'affranchir pleinement la conscience religieuse de toute contrainte et d'arriver peu à peu à consacrer les droits de l'individualité vis-à-vis de la société. Ne compliquons pas cette tâche glorieuse en donnant à penser que par la séparation de l'Église et de l'État, ce n'est pas simplement la théocratie, mais le Christ lui-même que nous voulons renverser. La religion et la liberté sont sœurs, et ces deux grandes puissances ne peuvent se passer l'une de l'autre pour le bonheur de l'humanité.

EDMOND DE PRESSENSÉ

REVUE MUSICALE

Théatre impérial de l'Opéra : *Alceste*, de Gluck. La *Voix humaine*, opéra en un acte, de M. Mélesville, musique de M. Alary. — Théatre impérial de l'Opéra-Comique : Le *Joaillier de Saint-James*, opéra-comique en trois actes, de MM. de Saint-Georges et Leuven, musique de M. Grisar. — Théatre-Lyrique : *Joseph*, de Méhul. Reprise de la *Statue*, d'Ernest Reyer. — Concerts populaires de musique classique.

De toute l'œuvre de Gluck, l'*Alceste* est sans contredit, avec l'*Orphée*, la production qui résume le plus complétement la doctrine du maître : aussi l'administration de l'Opéra a-t-elle agi judicieusement en inaugurant par cet ouvrage un système de résurrection qui s'est fait si longtemps attendre.

Les opéras de la dernière manière de Gluck, — car il a eu plusieurs manières, dont la plus fertile et la plus oubliée est entièrement italienne — sont composés suivant une doctrine nettement arrêtée et dont le principe consiste à maintenir une concordance parfaite entre la musique et les paroles de l'œuvre. Quoique né dans le haut Palatinat, et bien que sa statue orne en compagnie de celle d'Orlando di Lasso une des principales places de Munich, Gluck s'est admirablement assimilé l'esprit français. Le Français est, il faut le dire, à peu près inaccessible aux charmes de la beauté absolue : ce n'est point par les sens qu'il perçoit une impression artistique, c'est par le jugement : il ne suffit pas de lui fournir un cadre, un thème en se reposant sur son imagination du soin de le remplir, de le développer : non, il faut lui apporter l'œuvre toute pensée, tout exécutée, où l'action se déroule sans temps d'arrêt et sans digressions et surtout sans la moindre fantaisie, eût-elle pour excuse d'être enveloppée d'une forme sublime. Si du moins ce jugement prenait la nature pour texte de sa loi, sa sévérité serait excusable et même louable. Mais malheureusement il repose sur cette série de conventions qui ont donné naissance à la tragédie et au paysage historique. Une génération ardente et forte, retrempée aux sources du génie allemand et anglais, lequel nous a précédés dans le mouvement romantique, est parvenue après de longues et fameuses luttes à modifier l'esprit national, et à lui faire rejeter un système qui s'était élevé à la hauteur d'une institution : effort sublime, car le Français, si peu scrupuleux à l'endroit de ses

institutions politiques, tient avec une singulière opiniâtreté à celles qui touchent l'art.

C'est donc à tort qu'on a qualifié l'apparition première d'*Alceste* du titre de révolution musicale, tandis qu'elle nous fait tout au contraire l'effet d'une fusion, d'une soumission aux lois du goût français : qui dit révolution dit violence, exagération, expansion, éclat, action : ici c'est l'opposé qui a eu lieu, et la théorie mise en pratique par Gluck est toute négative, toute de modération. L'épître dédicatoire adressée au grand-duc de Toscane l'indique parfaitement : « Lorsque j'entrepris de mettre en musique l'opéra d'*Alceste*... je cherchai à réduire la musique à sa véritable fonction, celle de seconder la poésie pour fortifier l'expression des sentiments, l'intérêt des situations, sans interrompre l'action et la refroidir par des ornements superflus : je crus que la musique devait ajouter à la poésie ce qu'ajoute à un dessin correct et bien composé la vivacité des couleurs et l'accord heureux des lumières et des ombres qui servent à animer les figures sans en altérer les contours... Je me suis donc bien gardé d'interrompre un acteur dans la chaleur du dialogue, pour lui faire attendre la fin d'une ennuyeuse ritournelle ou de l'arrêter au milieu de son discours sur une voyelle favorable, soit pour déployer, dans un long passage, l'agilité de sa belle voix, soit pour attendre que l'orchestre lui donnât le temps de reprendre haleine pour faire un point d'orgue. »

Nous abandonnons volontiers à Gluck la fioriture et le point d'orgue dont les Italiens l'avaient sans doute dégoûté. Mais il nous paraît bien sévère à l'endroit de la ritournelle. Ce complément de l'air, où le symphoniste prend par instant la parole, avertit en quelques mesures l'auditeur de ce qui va se passer, le transporte dans un milieu nouveau, et le prépare à l'intelligence des passions que va exprimer le chanteur, n'est-ce pas une ressource dont le compositeur ne doit se priver sous aucun prétexte? Weber, qui, prenant de plus haut le système de concordance du poëme à la musique, cherchait à rendre le sentiment général du drame et non pas seulement à traduire la valeur des mots, l'entendait autrement.

« J'ai cru encore, continue Gluck, que la plus grande partie de mon travail devait se réduire à chercher une belle simplicité et j'ai évité de faire parade des difficultés aux dépens de la clarté : je n'ai attaché aucun prix à la découverte d'une nouveauté à moins qu'elle fût naturellement donnée par la situation et liée à l'expression : enfin il n'y a aucune règle que je n'aie cru devoir sacrifier de bonne grâce en faveur de l'effet... »

Pour mieux indiquer encore la tendance de son système, Gluck a

adopté le titre de tragédie lyrique : le musicien s'efface avec une rare abnégation devant le poëte et consent, pour ainsi dire, à n'être que l'adjectif de ce dernier.

Le poëme de Calsabigi, remanié et traduit par le bailli du Rollet avec l'exactitude forcée que nécessite l'obligation de conserver des airs écrits pour un certain rhythme, répond du reste admirablement aux nouveaux procédés dont Gluck inaugurait l'emploi. L'action forte et simple, tendant directement au dénoûment, et évitant à dessein toute description, tout développement autre que celui de la passion, se maintient dans un parti pris de sobriété et de sévérité extrêmes. C'est un scénario orné de quelque poésie plutôt qu'un poëme proprement dit. Le dévouement d'Alceste se sacrifiant pour sauver son mari; Admète ignorant d'abord l'héroïsme d'Alceste et, lorsqu'il l'apprend, refusant d'accepter la vie à ce prix, l'intervention d'Hercule qui combat les divinités infernales et sauve le noble couple, tels sont les événements contenus dans la tragédie de Calsabigi : c'est le dessin au trait, froid et correct, que Gluck a voulu rehausser de sa sublime musique. Heureusement il s'est tenu au-dessus du programme qu'il s'est imposé à lui-même. Plus grand poëte, plus vigoureux dramaturge que ses librettistes, il amplifie les situations, double la violence des passions, de façon à faire maintes fois oublier ce poëme pour lequel il assure professer un si grand respect. C'est au point que dans le second tableau du troisième acte, à la scène des Enfers, on a pu intercaler un air qui, se trouvant dans la partition italienne et supprimé par le bailli du Rollet dans son remaniement du poëme de Calsabigi, a été traduit littéralement en prose, et passe dans cet état sans qu'il soit guère possible de s'en apercevoir, surtout lorsqu'on n'est point prévenu.

Dans une musique conçue suivant de pareils principes, l'interprétation devait, on le comprend, avoir une extrême importance. L'opéra de Gluck n'est plus un concert, comme l'étaient devenus les opéras italiens. Il fallait que tout, chanteurs, choristes, orchestre, décorations, costumes, concourût à l'effet. C'est là ce qui explique l'attitude bizarre de Gluck pendant les répétitions. On sait qu'en pareil cas, il mettait habit bas, déposait sa perruque et bondissait, malgré ses soixante ans, de l'orchestre sur la scène, et du proscénium vers les arrière-plans, jurant, interpellant rudement les fautifs, et finissait par tomber exténué entre les bras des gentilshommes, auditeurs privilégiés de ces répétitions, qui se disputaient l'honneur de le rajuster. Si, du vivant du maître, ses œuvres rencontrèrent dans le mauvais vouloir ou dans l'ignorance des obstacles difficiles à surmonter même pour un homme aussi énergique que Gluck, et si même sous sa direction

immédiate leur traduction à la scène ne le satisfit pas toujours, que dût-ce être lorsqu'après sa mort la place fut envahie par des rivaux, et que les artistes qui avaient créé sous ses yeux les principaux rôles disparurent à leur tour?

En 1797, *Alceste* en était à sa troisième reprise, et l'on considérait déjà comme perdue en France la tradition de Gluck : la tourmente révolutionnaire l'avait sans doute emportée avec les autres traditions. Depuis lors cette musique a eu le malheur de passer chef-d'œuvre classique : elle est devenue chose respectable; chacun s'efforce d'immobiliser son jeu, les instruments s'ajustent une sourdine générale, les décorations se poudrent de gris : on parle bas comme dans une église ou devant un tombeau; l'orchestration de Gluck, plus sobre que celle usitée de nos jours, — sobriété qui lui procure des effets d'oppositions saisissants, comme par exemple les entrées des cuivres dans l'air : *Divinités du Styx*, et dans celui de la divinité infernale : *Caron t'appelle*, — demande que tous les instruments fassent consciencieusement leur devoir. Pour avoir voulu chasser le débit emphatique et le chant hurlé qui régnaient avant lui sur la scène française, Gluck n'a assurément pas eu l'intention de les remplacer par la monotonie : on l'a surnommé le Corneille de la musique; cette comparaison indique avec clarté la façon dont il doit être exécuté. Joue-t-on le *Cid* et les *Horaces* comme on joue les tragédies de Voltaire?

Chose assez singulière, l'Allemagne a peut-être conservé mieux que la France les traditions de Gluck. Lorsque nous entendîmes à Munich l'*Iphigénie en Aulide*, la musique du maître nous produisit une impression toute différente de celle que nous a fait éprouver l'audition d'*Alceste* à l'Opéra. L'orchestre, admirablement mené par un maître de chapelle, qui compte parmi les bons compositeurs d'outre-Rhin, était attentif et recueilli. Les violons « faisaient rage, » et ils n'avaient pas tort, car, en plus d'un passage, un zig-zag de furia sillonne le ciel sombre de la partition; les chœurs, toujours si largement traités par Gluck, retentissaient, pleins et sonores; les chanteurs donnaient sans scrupule toute leur voix et tout leur geste. Nous comprîmes alors les enthousiasmes, les luttes auxquels donna lieu l'irruption de ce genre au milieu de l'ennuyeuse musique dans laquelle on vivait jusqu'alors, et combien de gens durent être choqués de ce qu'on venait si brutalement leur secouer le cœur, et les tirer par des rhythmes inouïs du demi-sommeil où ils s'étaient doucement assoupis, en dodelinant de la tête aux cadences vieillottes de Lulli et de Rameau.

Les artistes chargés d'interpréter *Alceste* ne se sont peut-être pas assez persuadés que le caractère principal de Gluck est l'énergie : ils

ont exagéré le sentiment de solennité dont sans doute Gluck a voulu revêtir son œuvre; mais il n'entrait assurément pas dans son système que ses personnages agissent en seigneurs et en princesses déplorables, et lorsqu'il leur fait exprimer leurs douleurs, c'est sur un ton plus vigoureux que celui de la lamentation et de l'abattement. Il nous a semblé que l'orchestre actuel s'effaçait par trop, et que cette modestie arrêtait même l'élan des chanteurs. Nous sommes aussi ennemis que possible de ces instrumentations formidables qui couvrent les voix, éclatent sans raison et sans prendre garde aux situations; mais il existe un moyen terme, et quel orchestre, mieux que celui de l'Opéra, composé de maîtres en tous genres, est capable de saisir cette nuance?

Madame Viardot, sans laquelle on ne peut jouer du Gluck, s'est montrée fort pathétique dans le rôle d'Alceste. Elle a su allier dans une juste proportion l'élément tragique à l'élément musical, sans que l'un ait jamais à souffrir de l'excès de l'autre. Michot, ne se contentant point de rester ce qu'il était, c'est-à-dire un excellent ténor, se fait maintenant bon acteur et remplit avec beaucoup de sentiment le personnage d'Admète. Coulon et Cazeaux font gronder comme un tonnerre lointain leurs amples basses-tailles. Mademoiselle de Taisy, dont nous aurons occasion de reparler dans cet article, module avec une grâce touchante l'air de la jeune fille grecque, au second acte :

> Parez vos fronts de fleurs nouvelles,
> Tendres amants, heureux époux.

Quant à Borchardt, il a donné à Hercule une tournure de bon vivant et de gaillard assez réjouissante et qui, du reste, paraît indiquée par la musique.

Comme c'est son usage, l'Opéra a monté *Alceste* avec toute la splendeur due à la majesté de l'œuvre. Le dernier tableau, qui figure l'entrée de l'Averne, l'antichambre des lieux souterrains, est d'un grand effet : une haute crevasse, au fond de laquelle gisent des cadavres d'arbres asphyxiés par les vapeurs méphitiques, fuit entre deux parois de rochers farouches vers l'atmosphère extérieure dont on aperçoit dans le lointain les pures et bleuâtres transparences; cela rappelle les paysages malsains et désolés de l'*Enfer* de Gustave Doré. Les autres tableaux sont beaucoup moins satisfaisants. Comment les décorateurs, qui ont déployé une érudition remarquable dans la mise en scène de *Sémiramis* et de *Herculanum*, ont-ils pu construire en Grèce, aux temps héroïques, un temple d'Apollon que surmonte la coupole du panthéon d'Agrippa? Leur est-il permis d'ignorer que les Grecs de la plus belle époque n'employaient point la voûte, et qu'au

siècle primitif où régnait Admète, l'architecture devait se borner à de barbares superpositions de quartiers de rocs, ou peut-être à de simples constructions de bois, dont l'agencement se retrouve conservé en principe dans les monuments élevés postérieurement? Est-il probable que ce même roi Admète habitât un palais décoré dans le goût pompéien et fît peindre à l'encaustique ou à la cire sur le fond rouge des frises des figures allégoriques, des théories ou des représentations des jeux Olympiques?

Les divertissements qu'on a réglés à nouveau pour *Alceste* surprendraient assurément le maître s'il les voyait. On a composé sur une musique de menuet un pas de trois et des échos à la dernière mode et qui ne s'y rattachent en aucune façon Cette erreur est d'autant moins pardonnable que le libretto de 1776 fournit la composition du personnel chorégraphique employé lors de la création; les danseurs et les danseuses s'y trouvent répartis en nombre égal, ce qui indiquait jusqu'à un certain point le genre à adopter.

La représentation d'*Alceste* à l'Opéra a été considérée comme un événement; c'est ce qui ne devrait pas être : dans le plus petit théâtre grand-ducal d'Allemagne, dans la moins brillante résidence, on est, pour ne parler que de la musique, assuré d'entendre dans une année les opéras de Gluck, de Weber, de Mozart, de Beethoven, les compositions les plus remarquables des auteurs nationaux et étrangers. Comment l'Opéra, disposant d'un personnel nombreux, de ressources illimitées, ne nous fournit-il pas les mêmes jouissances, et pourquoi faut-il que le dilettante parisien en soit réduit à envier le sort d'un habitant de Darmstadt ou de Carlsruhe? L'excuse qui consiste à assurer que le public professe une horreur déplorable à l'endroit des chefs-d'œuvre n'est plus de mise aujourd'hui. Les concerts populaires du Cirque Napoléon lui ont donné un éclatant démenti.

M. Pasdeloup a judicieusement pensé que la vraie façon de savoir si le public aimait les belles choses était de les lui faire connaître et non de les lui cacher en lui disant qu'elles ne lui plairaient point. Il a réuni un orchestre jeune et plein de feu, possédant les bonnes traditions sans être encore envahi par la routine; il a pris la plus vaste salle de Paris et a imprimé bravement en tête de son programme : Haydn, Beethoven, Weber, Mozart et Mendelssohn; et le public, reconnaissant de ce qu'on avait si bien pensé de lui, est venu.

Beaucoup, sans doute, des dix ou douze mille auditeurs qui se sont successivement pressés sur les banquettes du Cirque Napoléon, ne s'y sont point assis sans une certaine inquiétude; ces maîtres dont ils venaient entendre réciter les œuvres, on les leur avait représentés trônant à des hauteurs inaccessibles, au delà de l'atmosphère respirée

par les intelligences ordinaires; composant à plaisir des tapages farouches, hors nature, et difficultueusement abordables pour quelques rares initiés; ennemis de toute mélodie, incapables de grâce, et ne trouvant de charmes que dans les fugues, contre-points, canons et autres exercices formidables!

Quelle a dû être leur surprise lorsque les thèmes sublimes sont venus se développer à leurs oreilles, resplendissants de cette clarté compagne inséparable du génie. Et pour ceux qui, plus heureux, connaissaient les réductions de ces œuvres sans les avoir entendues à l'orchestre, quelle source d'enseignement et que de sujets de comparaison ils ont pu y puiser pour les appliquer aux compositions actuelles! car, de même que toute pensée, toute image, toute métaphore se trouve dans Shakspeare, toute modulation, toute harmonie, toute combinaison possible de sons existe chez Haydn, chez Mozart et chez Beethoven : ils ont exprimé toutes les passions à tous leurs degrés et sous tous leurs aspects.

M. Pasdeloup a successivement passé en revue le répertoire classique — épithète maladroite et malsonnante, qui ramène l'esprit non prévenu à l'idée de tragédie et de temple à la grecque, tandis que les maîtres sont de purs romantiques qui ont poussé leur doctrine aussi loin que possible. — Il nous a fait entendre huit symphonies de Beethoven en laissant de côté la neuvième, celle avec chœurs que la composition exclusivement instrumentale de son orchestre ne lui permettait pas de donner : quatre ou cinq des quinze symphonies de Mozart, entre autres cette symphonie en sol mineur d'une allure si gigantesque et où, à chaque pas, on pressent Beethoven : dans l'œuvre colossale d'Haydn, — ce maître absolu de l'instrumentation, — il a pris plusieurs de ses cent dix-huit symphonies et quelques-uns de ses quatre-vingt-trois quatuors. L'audition des œuvres de Mendelssohn, surtout de l'admirable musique que lui a inspirée le *Songe d'une nuit d'été*, a été une véritable révélation, car ce maître n'était, jusqu'à présent, guère connu du public que par ses imitateurs. Les compositeurs vivants ont eu aussi leur place dans ces lectures symphoniques, et le *Struensée* de Meyerbeer a montré qu'il pourrait tenir son rang à côté de l'*Egmont* de Beethoven.

Nous n'entreprendrons point une analyse détaillée des morceaux exécutés aux concerts populaires, cette musique n'est point de celle qu'on raconte en quelques lignes. Nous avons voulu seulement constater la réussite qui a récompensé l'intéressante entreprise de M. Pasdeloup. Expérons qu'il ne s'arrêtera pas en si bon chemin, et qu'après avoir initié le public aux nobles sensations de la musique pure, il transportera, l'année prochaine, au Cirque Napoléon, les traditions qui

avaient fait le succès de ses concerts de la Société des jeunes artistes, et nous exposera, parfois, les travaux consciencieux et si intéressants de compositeurs dont le talent ne demande qu'à être connu.

Paulo minora canamus. Alceste nous avait entraîné, par une transition toute naturelle, à parler de la musique classique : revenons à l'Opéra. Dans le but de renouveler plus souvent son affiche et pour éviter de ne donner au public, pour lever de rideau les jours de ballet, que des œuvres tronquées, suivant les circonstances de chaque soir, la direction a voulu se munir d'opéras de petite dimension qui pussent être représentés intégralement. C'est à cette bonne pensée que nous devons la *Voix humaine* de M. Alary. L'action se passe en Thuringe, au moyen âge. Le landgrave Godefroy possède une fille d'une grande beauté, destinée par son père au baron de Bruchsaal; mais le cœur d'Isaure appartient à Didier, organiste du château. Cet amour risquerait fort de rester sans espoir et sans résultat, vu l'infirmité du musicien, si l'empereur d'Allemagne n'intervenait en la personne d'un envoyé qui promet la noblesse à celui qui « pourra créer l'orgue le plus parfait, de l'effet le plus nouveau, le plus céleste. » Didier se met aussitôt à l'ouvrage, et invente un jeu qui imite à s'y méprendre la voix humaine; après quoi il invite le landgrave et l'envoyé de l'empereur à venir le juger. Mais, ô surprise ! lorsque après avoir préludé, l'organiste tire le registre et frappe la touche, l'instrument reste muet, à l'étonnement de l'envoyé, qui commence à croire à une mystification. Mais, vérification faite, on découvre que la cause de ce silence n'est autre chose qu'un gant, introduit nuitamment dans le tuyau par le baron Bruchsaal; ce léger obstacle enlevé, le jeu produit le son attendu; l'organiste, proclamé vainqueur, est anobli, et épouse la fille du landgrave à la confusion du maladroit baron.

M. Alary a orné ce mince sujet d'une musique sans grande originalité, où il semble avoir pris pour type les procédés de Verdi, principalement ses effets d'unisson et ses bruyants tutti, ainsi qu'on peut le remarquer dans les finales du premier et du second acte. Reconnaissons cependant à M. Alary un mérite malheureusement rare aujourd'hui, celui d'écrire parfaitement pour les voix. Le duo de Didier et d'Isaure, au premier acte, la romance du ténor au second acte, en sont l'exemple; mentionnons aussi le chant destiné à reproduire le jeu de la voix humaine, — et qui, soit dit en passant, ne rappelle nullement le jeu d'orgue qui porte ce titre; — mais la suavité du morceau lui fait facilement pardonner son invraisemblance. La pièce est fort convenablement interprétée par Dulaurens, le ténor récemment acquis par l'Opéra; Marié, chargé de la partie bouffe en la per-

sonne du souffleur d'orgue, et Coulon, qui joue le landgrave avec sa majesté habituelle. Mademoiselle de Taisy, qui prend la succession de la modeste, mais si utile mademoiselle Dussy, prête sa voix, son élégance et sa distinction au rôle d'Isaure.

Le Théâtre-Lyrique, poursuivant la mission qu'il s'est imposée, vient de produire le *Joseph* de Méhul, déjà joué à l'Opéra-Comique il y a quelques années. Ce que nous avons dit de Gluck, nous pouvons l'appliquer à Méhul, car ce dernier eut l'honneur de prendre des leçons du grand maître, qui daigna l'initier à la partie philosophique et poétique de l'art musical. *Joseph* est une œuvre profondément raisonnée, où l'on retrouve dans son entier la doctrine de Gluck. Malheureusement la doctrine reste seule par instants, et le souffle puissant du génie n'est point toujours là pour l'aviver. Du reste, le sujet est plus sévère encore que celui d'*Alceste*. On raconte qu'il dut naissance à une conversation où l'on avait mis Alexandre Duval au défi de composer un libretto sans y introduire un persònnage féminin; et le récit biblique comporte en lui-même une telle majesté que, malgré cette dérogation aux usages scéniques, malgré surtout la prose bouffie et surannée, les noms ridicules dont l'auteur a chargé sa pièce, il conserve encore une sublime grandeur. Comme cela arrive à Gluck avec ses librettistes, Méhul a singulièrement rehaussé son poëme : si l'on met de côté quelques longueurs et quelques développements scientifiques, tout l'opéra est empreint d'une admirable solennité, on y trouve l'élément patriarcal et religieux réuni à l'élément dramatique dans les plus justes proportions.

M. Giovanni, qui débutait dans le personnage de *Joseph*, et dont on a dit beaucoup de mal, aurait mérité au moins quelque indulgence pour la conscience avec laquelle il remplit ce rôle : il n'y est qu'insuffisant, et ce n'est pas là un phénomène tellement rare pour qu'il soit nécessaire de se plaindre si fort. M. Petit, qui joue Jacob, chante fort convenablement avec Giovanni et l'intéressante mademoiselle A. Faivre (Benjamin) le trio du second acte, que nous préférons de beaucoup à la célèbre romance : *A peine au sortir de l'enfance*, et qui compte avec le grand finale du troisième parmi les morceaux capitaux de l'opéra.

La reprise de la *Statue*, le succès de la dernière saison, a été accueillie avec plaisir par les amateurs de bonne musique. L'œuvre charmante d'Ernest Reyer méritait bien cela. Allons donc entendre la *Statue*, en attendant les *Nibelungen*, que ce compositeur prépare, dit-on, pour l'inauguration de la nouvelle salle de l'Opéra.

Après bien des vicissitudes, le théâtre de l'Opéra-Comique est revenu entre les mains de son directeur naturel. La rentrée de

M. Perrin a été saluée avec des témoignages unanimes de sympathie par tous ceux qui, d'une façon quelconque, touchent à cet intéressant théâtre; car ici, plus que partout ailleurs, la présence d'un homme de goût, familier avec les habitudes et les exigences du public, est indispensable. En effet, existe-t-il un genre plus en dehors de l'art que celui de l'opéra-comique et basé sur une convention plus fausse? Ce n'est assurément ni un poëte ni un musicien qui l'ont inventé; ces gens, de nature exclusive, n'auraient jamais imaginé cette association bizarre de la muse pédestre et prosaïque avec les muses ailées de la poésie et de la musique. Le grand opéra repose, lui aussi, sur une convention, mais au moins cette convention est logique et conséquente avec elle-même : le principe de chanter en vers une fois admis, on ne s'en départ point, et l'on est censé, durant la représentation, ignorer qu'il existe un autre langage. Quel est, au contraire, le dilettante qui n'éprouve pas, à l'audition d'un opéra-comique, une sensation pénible lorsque la musique, après l'avoir élevé dans les hauteurs de l'art, le laisse retomber lourdement dans le gâchis d'un langage trivial, rendu plus choquant encore par l'effet du contraste? Mais, heureusement pour l'opéra-comique, tout le monde n'est pas dilettante. La raison pour laquelle ce genre est si goûté provient précisément du mélange que réprouve l'artiste. Une représentation d'opéra-comique s'adresse simultanément à deux publics : l'un que la musique gêne parce qu'elle l'empêche d'entendre distinctement les paroles, et l'autre qui fait le raisonnement opposé. Toute l'habileté du directeur, du librettiste et du compositeur doit donc consister à *doser* convenablement l'alliage de manière, sinon à contenter, du moins à ne point indisposer leur monde. Le goût, le tact, l'expérience du théâtre sont les qualités *sine quâ non* que doit posséder un directeur d'Opéra-Comique, et tout le monde sait qu'elles se trouvent réunies chez M. Perrin. M. Perrin a eu le bonheur d'inaugurer sa rentrée par une pièce qu'il avait reçue lors de sa première direction : le succès qu'elle a obtenu est d'un bon présage.

L'action du *Joaillier de Saint-James* se passe dans ce dix-huitième siècle, si favorable à l'opéra-comique, époque sans grandes passions, sans cœur, toute d'esprit, de talons rouges, de bons mots, d'impertinence et de galanterie. Un artiste florentin, arrivé à Londres sans ressources, est devenu en peu de temps le joaillier à la mode; personne mieux que lui ne sait choisir ses pierres, les enchâsser avec goût, dessiner ses montures, en ciseler l'or ou l'émailler des plus heureuses couleurs; les plus grandes dames de la ville se disputent ses œuvres. Au premier rang, parmi les plus belles et les plus nobles,

il faut compter une jeune veuve, la marquise de Richmond, que Bernard le joaillier adore silencieusement; il l'a vue à un bal masqué, et pour elle il a tué un homme qui avait mal parlé d'elle devant lui. Le rêve de Bernard, c'est de parler à la marquise, de se jeter à ses pieds et de lui déclarer son amour. L'entreprise est téméraire et invraisemblable, c'est déjà un gage de réussite. En effet, voici le vicomte d'Esbignac, un seigneur français dont les quartiers de rentes sont loin d'égaler en nombre ceux de sa noblesse. Il vient emprunter au joaillier une bagatelle, deux cents livres, qu'il lui garantit sur une de ses nombreuses châtellenies en *ac*. Bernard a trouvé son homme : le vicomte aspire à la main de la marquise, dont il a l'honneur d'être le cavalier servant; en échange de ce prêt, il présentera l'artiste à la jeune veuve, qui le soir même donne un bal. Le marché est à peine conclu, que survient la marquise en quête d'une parure. Bernard n'a que le temps de se sauver, car s'il était vu dans sa boutique, la présentation ne serait plus possible. Après avoir passé en revue tout l'assortiment, lady Richmond s'arrête à une magnifique parure, aussi précieuse par la qualité des pierres que par l'élégance du travail. Malheureusement ce collier n'est pas à vendre : il est destiné à la duchesse de Devonshire. Mais Bernard a tout vu et tout entendu. Dès que la marquise est sortie, il replace le collier dans son écrin, y glisse un billet mystérieux, où on prie la marquise de le porter seulement une heure, et l'expédie aussitôt par Betsy, fiancée de son premier ouvrier; cela est fort galant, mais bien léger au point de vue de l'honnêteté commerciale. La catastrophe ne se fait point attendre : l'intendant de la duchesse de Devonshire vient réclamer le collier promis depuis longtemps; Tom Krick, le factotum du joaillier, se trouve fort embarrassé, car son maître est sorti, emportant la clef de la caisse où sont renfermées habituellement les pièces précieuses. L'intendant insiste, alléguant des avances que Tom, à l'insu de son patron, a reçues de la duchesse : aussi, piqué d'amour-propre, s'apprête-t-il à faire sauter la serrure, lorsque Betsy revient, apprend la cause du tumulte, et annonce qu'elle vient de porter la parure chez la marquise de Richmond!

A l'acte suivant, nous retrouvons le collier qui brille sur la blanche poitrine de la marquise, où il fait assurément meilleur effet que sur le col décharné de la vieille duchesse. Fort intriguée de la façon singulière dont il lui est parvenu, elle interroge le vicomte d'Esbignac, qui nie d'un air finement affirmatif être l'auteur de cet envoi. Tandis que l'aimable vicomte vaque aux apprêts du bal, le Florentin, ne rencontrant pas son introducteur, arrive dans le salon où se tient la marquise, et lui révèle qu'elle a devant les yeux l'inconnu du bal

masqué qui s'est battu pour elle. Cependant, les danses se ralentissent; l'orage, qui alourdissait l'atmosphère d'une chaude journée, éclate: la marquise, accablée de chaleur, prie ses invités de la laisser seule, et s'assoupit sur un fauteuil de son boudoir, déposant sur la table voisine le lourd collier et les larges bracelets. Tout d'un coup, un homme enveloppé d'un manteau sombre, le visage couvert d'un loup, pénètre par la fenêtre, et s'empare de l'écrin renfermant la parure; mais, dans sa précipitation, il renverse un flambeau, la marquise se réveille, et Bernard s'élance d'un cabinet voisin. Il n'a que le temps de reconnaître le trop fidèle Tom, qui disparaît aussitôt. On accourt de toutes parts. Bernard est seul dans le boudoir avec la marquise, le masque de Tom est tombé aux pieds de son maître; de toutes façons il est coupable, et au milieu de l'indignation générale, le constable le touche de son bâton d'ébène.

Tom ne sait rien de ce qui a suivi son audacieuse entreprise, aussi son étonnement est-il extrême, lorsque, au lieu de recevoir des compliments de son maître, il se voit accablé de reproches, et apprend que sans une intervention généreuse, qui a fourni caution, Bernard serait sous les verrous. Le dénoûment est prévu. La marquise, qui voyage avec d'Esbignac pour se rendre dans ses terres, s'arrête à l'auberge du Léopard, où a lieu la noce de Tom Krick. Elle y retrouve son inconnu, dont le vicomte lui a révélé le nom et la profession. Mais il s'est trompé, car Bernard déclare qu'il est gentilhomme, descendant des Olivieri de Florence, et que des malheurs de famille l'avaient forcé à cacher ses titres pour redemander au travail les moyens de les porter plus tard avec honneur. Rien ne s'oppose plus à son bonheur, et c'est avec lui que la marquise continuera la route. Le vicomte se console en pensant qu'il sera l'ami de la maison.

A cette action hardie et vive, spirituelle au point de faire passer maintes invraisemblances qu'on accepte de bon cœur, parce qu'elles permettent de mener l'intrigue à bonne fin, on reconnaît le faire de praticiens consommés, et il n'est pas besoin d'en voir long pour savoir que MM. Saint-Georges et de Leuven ont passé par là.

M. Grisar a écrit sur cet amusant libretto une musique du meilleur goût, aimablement enjouée dans la partie comique, tendre et élégante dans les passages de sentiments. L'adagio, par lequel débute l'ouverture, est d'une grande suavité, nous aimons moins le développement qui le suit; c'est, du reste, ce qui frappe dans l'œuvre qui nous occupe ; on dirait que l'extrême faculté d'invention mélodique pousse le compositeur à abandonner un thème dès qu'il l'a posé, sûr d'en trouver bientôt un autre. Le chœur d'introduction que chantent les ouvriers en frappant la mesure avec leurs marteaux sur leurs pe-

tites enclumes, est plein d'entrain. On a fait bisser à Couderc les couplets bouffes du vicomte d'Esbignac, où il énumère en vers trisyllabiques tombant tous sur des rimes en *ac* ses richesses et ses exploits. Mlle Monrose a détaillé, avec la prodigieuse souplesse de vocalisation qu'on lui connaît, son air du premier acte, parfaitement écrit pour elle. Un trio bouffe de Tom Krick, de Betsy et du beau-père Porter, qu'ils entremêlent de grotesques révérences à l'adresse de maître Bernard, complète, avec un chœur bien mouvementé, la série des morceaux saillants de cette première partie.

Un gracieux chœur de femmes ouvre le second acte, dont la pièce capitale est l'air de la *Molinara* avec variations, qui fait briller sous toutes ses faces le pur diamant de voix que possède Mlle Monrose. La rentrée de l'ensemble sur la fin de ce morceau est ingénieusement amenée. Ce qui nous paraît moins bien réussi, c'est le duo entre la marquise et le joaillier ; son rhythme incertain, et qui n'est point dans les habitudes de M. Grisar, jure avec les allures nettes qui caractérisent sa manière.

La noce de Tom Krick ouvre le troisième acte sur une gigue dansée par un leste corps de ballet, et soutenue par le chœur ; les couplets bachiques du tavernier, qui s'entremêlent au divertissement, peuvent tenir honorablement leur place à côté de la chanson du *porter*, dans Martha. L'air que chante Bernard, en se rappelant sa patrie et le temps de sa jeunesse, trahit dans le début une réminiscence de l'air célèbre connu sous le nom de la *Romanesca*, ce qui ne l'empêche pas d'être charmant. Mentionnons encore les couplets où Tom Krick, dans son naïf enthousiasme, exalte les vertus et les charmes de son maître, et une dernière romance de Bernard, qui terminent fort agréablement cet intéressant ouvrage.

M. Grisar possède au plus haut degré le sentiment de l'opéra-comique; sa musique vive, légère, spirituelle, se tient entre la tendresse et l'enjouement, sans tomber jamais dans le trivial ni dans le pathétique outré; elle n'est point de celles qui vous secouent et vous émeuvent, et ce n'est pas aux cordes graves du cœur que le compositeur s'adresse ; c'est par l'esprit qu'il veut charmer, et il y réussit. L'orchestration est claire et finement dessinée, quoique par instants on regrette que M. Grisar ne tire pas un meilleur parti de la sonorité des instruments, ce qui, lorsqu'il veut produire un effet, l'amène à introduire les cuivres d'une façon intempestive, à faire précéder, par exemple, une romance ou un duo d'amour par une ritournelle de cor et même de trombonne. Quoi qu'il en soit de ces détails, sa partition n'en a pas moins parfaitement réussi, et ne fera qu'accroître la popularité de l'auteur des *Porcherons* et de *Monsieur Pantalon*.

Les acteurs peuvent revendiquer une bonne part du succès. Il y a peu de marquises qui portent aussi galamment le costume que Mlle Monrose, et il n'y en a assurément point qui chantent d'une voix plus charmante et plus fraîche. Sainte-Foix s'est montré tour à tour comique et touchant dans le personnage de Tom Krick; Couderc a gasconné avec une verve et une aisance dignes de la Comédie-Française le rôle du vicomte d'Esbignac. Lemaire s'est composé une trogne et une panse de John Bull fort grotesques. Montaubry a joué et chanté — il faut dire l'un et l'autre quand il s'agit d'opéra-comique — avec une grâce tendre et légèrement efféminée le rôle de Bernard. Mais depuis quand va-t-on chez les marquises sans poudre et en cravate à la Colin? Est-ce parce qu'il est artiste qu'il s'est cru autorisé à enfreindre ainsi les lois de l'étiquette?

La mise en scène ne laisse rien à désirer. Le boudoir de la marquise, au second acte, est d'un rococo charmant; le décor du troisième acte, représentant la taverne de maître Porter, avec sa galerie à jour, au delà de laquelle on voit s'étendre la large Tamise encombrée de navires pavoisés, produit le meilleur effet. M. Perrin a bien fait les choses; lorsqu'il a pris la direction, il a trouvé la pièce prête à être jouée; il en a retardé la représentation pour en rehausser l'éclat, et remercier ainsi le public d'un accueil sympathique et mérité.

Théophile Gautier fils.

REVUE DU MOIS

I

J'ai lu quelque part une nouvelle espagnole intitulée : *Plus d'honneurs que d'honneur;* voilà un titre tout trouvé pour ma revue. Que d'honneurs, bon Dieu ! que de gros lots tirés à la loterie des prospérités humaines! combien d'heureux devait faire le mois qui vient de s'écouler ! Il avait à distribuer des fauteuils académiques, une chaire de professeur, un siége sénatorial, une dotation splendide, un trône peut-être, — trône un peu lointain, un peu hasardeux, sans doute, mais enfin un trône. Et, en résumé, que de déceptions! La coupe du triomphe s'est trouvée pleine de fiel, et plus d'un vainqueur a dû passer sous les fourches caudines. Le trône, tout d'abord, pour parler de chaque chose à son rang, semble s'en aller en fumée, et nos politiques d'Europe ont à peu près abandonné l'idée de faire d'un archiduc d'Autriche un roi du Mexique. Les gens les plus disposés à considérer les peuples comme les pièces d'un échiquier qu'on peut manœuvrer à plaisir, commencent à comprendre qu'un pays quatre fois grand comme la France et peuplé d'un peu plus de sept millions d'hommes de races diverses, serait difficile à organiser administrativement sur un modèle européen. Ils s'avouent même que la similitude de religion pourrait bien être plus apparente que réelle entre nous et un peuple où les fidèles organisent des confréries en l'honneur de Judas Iscariote. Enfin, on se demande quel est le régime qu'il faudrait donner à la presse dans un pays où la classe la plus influente et la plus riche — celle des Américains de race espagnole — donne le nom de *traperos* (littéralement chiffonniers) aux artistes, aux littérateurs, aux instituteurs et aux commerçants. C'est M. Cortambert qui nous a appris tout cela dans la *Patrie*. Il ajoute que ces orgueilleux *caballeros* font quelquefois parade d'un reste de gentilhommerie en détroussant les voyageurs. Il est vrai qu'ils font généreusement l'aumône aux mendiants, et qu'ils se targuent d'une exquise galanterie auprès des *señoras*. On se dit que ces deux vertus, si grandes qu'elles soient, pourraient bien être des appuis insuffisants pour un trône constitutionnel même breveté avec garantie des trois gouvernements alliés. En y regardant de

plus près, on s'est aperçu aussi que le Mexique, malgré ses cinquante-huit présidents et ses vingt-sept constitutions dans l'espace de quarante ans, n'a pas laissé que de faire des progrès sous de certains rapports matériels, et l'on se demande si ces commotions continuelles qui nous semblent une effroyable anarchie ne doivent pas être pour les peuples nouveaux comme des maladies éruptives, qui sont plutôt un soulagement qu'un danger pour leur enfance. Toujours est-il qu'il y a lieu d'espérer qu'on laissera les Mexicains libres de choisir leur malheur à leur goût, et que la Vénétie pourra un jour secouer ses archiducs sans qu'ils retombent tout vivants sur le dos d'un autre peuple.

Pour ce qui est de l'Académie, chacun sait que des deux fauteuils qu'elle avait à remplir, il en est un, celui de M. Scribe, qui est resté vide, faute d'une majorité suffisante au jour de l'élection. Celui du P. Lacordaire a été occupé d'emblée, comme un trône héréditaire, par M. le prince de Broglie. Je m'en suis consolé en me disant qu'il est, après tout, le petit-fils de madame de Staël, et qu'en considération de ce titre, on peut pardonner, pour une fois, l'invasion du principe d'hérédité dans le domaine de l'élection. Mais voilà que des esprits scrupuleux dans le public ont soulevé une objection grave, — car on aurait tort de supposer qu'il n'y a que les académiciens qui prennent l'Académie au sérieux. Elle a des fanatiques extrà-muros, et, comme toujours, ce ne sont pas les augures qui croient le plus fermement aux poulets sacrés. On a donc dit que les fauteuils ne pouvaient être accordés à de nouveaux titulaires que d'après leur ordre de vacance, et que, par conséquent, M. Scribe étant mort avant le père Lacordaire, il devait être remplacé le premier. « Qu'à cela ne tienne ! se sont écriés les sceptiques, M. le prince de Broglie remplacera M. Scribe, voilà tout ! » — Y pensez-vous, malheureux? et l'éloge ! Est-ce donc chose indifférente à vos yeux que de prononcer le panégyrique d'un vaudevilliste au lieu de celui d'un dominicain ? La mère d'Hamlet a bien pu faire servir les mets des funérailles de son premier époux au repas de ses secondes noces, mais je l'aurais défiée de tirer le moindre parti d'un discours sur le père Lacordaire pour l'appréciation des œuvres de M. Scribe. Je ne vois guère que M. le marquis de Boissy qui serait capable de ce tour de force-là ; — mais M. de Boissy ne sera jamais de l'Académie. Ni moi non plus, hélas ! ce qui fait que je ne saurai jamais au juste par quel procédé mental s'élaborent les discours de réception. D'après le temps qu'il leur faut pour se formuler, j'ai été souvent tenté de croire qu'ils étaient *frappés* lettre à lettre — par un pied de fauteuil, bien entendu, — comme les messages *spiritistes*. Je ne veux pas croire que les académi-

ciens ont le travail plus lent que de simples mortels, mais il n'en est pas moins vrai que, si long que soit l'intervalle entre l'élection et la réception, le récipiendaire est toujours censé occupé, pendant tout ce temps-là, à composer son discours. Je me souviens que lors de l'élection du père Lacordaire, dont la réception fut longtemps ajournée, les journaux inséraient tous les mois un paragraphe pour annoncer au public que l'illustre dominicain travaillait à son discours, que l'œuvre avançait, qu'elle serait bientôt terminée... et, le discours fait, l'on s'aperçut qu'il n'était guère plus long, et certainement moins beau que bien des sermons.

L'élection de M. de Broglie ajoute une voix à la majorité imposante que possèdent au sein de l'Académie ses coreligionnaires politiques. Le temps et la mort aidant, nous pouvons espérer d'y voir régner un jour l'unanimité doctrinaire. Je faisais cette remarque, — que je ne donne point comme originale, mais plutôt comme une vérité évidente, — à un de ces croyants académiques dont je parlais tout à l'heure; seulement j'ajoutais que le malheur pourrait être détourné si le nombre des immortels était augmenté par quelque moyen autre que l'élection; en un mot, si l'État, comme on l'a dit, par une conversion, en sens inverse de celle de la rente, changeait les quarante en soixante. « On ne l'oserait! » me dit-il d'un ton superbe, — du ton dont Danton, à la veille de sa chute, disait, « On ne me touche pas; je suis l'arche sainte! » — « On ne l'oserait, ajouta-t-il; songez que le chiffre consacré est passé dans notre langue : on disait autrefois *un quarante*. — Eh bien! eus-je l'imprudence de répondre, on dira, s'il le faut, *un soixante*; on dit bien un quinze-vingts. »

Le croirait-on? ma plaisanterie m'a valu un ennemi, car mon interlocuteur était un candidat futur. Je me suis rappelé trop tard ce mot profond d'un humoriste anglais : Il faut bien connaître son homme avant de plaisanter devant lui. C'est là la morale de mon histoire : puisse-t-elle servir à mes lecteurs!

II

On ne déroge pas en passant de l'Académie au collége de France, surtout quand on doit y trouver le cours de M. Renan. Dieu sait si la leçon, l'unique leçon qu'il lui ait été donné de faire du haut de sa nouvelle chaire a fait du bruit! On en a parlé encore plus que de la *Gaëtana* de M. About, et presque autant que de la dotation de M. le comte de Palikao. Jusque dans les salons les plus frivoles, de belles danseuses qui ne se sont jamais inquiétées de savoir si elles appartenaient à la famille des peuples sémitiques ou à celle des peuples indo-

européens, et qui seraient fort étonnées d'apprendre qu'elles sont monothéistes, demandaient dans les intervalles d'une valse : « Qui est donc ce M. Renan dont on parle tant? » Les réponses, on le comprend, différaient selon le lieu où elles se faisaient. Dans les bals où la société de Saint-Vincent de Paul fournit la majorité des danseurs, et ce ne sont pas les moins brillants, on disait volontiers : C'est un impie, un transfuge du séminaire, qui brûle ce qu'il a adoré; sa nomination a été un affront pour le parti catholique; à son cours on a crié : « A bas *les* jésuites! » Dans des réunions plus sérieuses où l'on juge d'un point de vue plus temporel, on disait autre chose, tout en employant les mêmes mots. C'est un transfuge, répondait-on encore, il vient de remplir une mission du gouvernement, il a accepté une chaire, il adore ce qu'il a brûlé; sa suspension a été une concession au parti clérical. A son cours on a crié : « A bas *le* jésuite! » Ainsi, comme dit Montaigne, aux Guelfes, il est Gibelin; aux Gibelins, il est Guelfe. Bien peu de gens disent tout simplement que M. Renan est un homme que son talent, ses travaux et ses connaissances spéciales désignaient naturellement pour la chaire de langues hébraïque, syriaque et chaldaïque, — chaire qui n'est pas, il faut se le rappeler, consacrée à un enseignement théologique. Rien de plus naturel que de le voir présenter comme candidat par les professeurs du Collége de France et par la classe compétente de l'Institut; rien de plus naturel aussi que de voir ratifier ce choix par le gouvernement. La confusion dans l'esprit du public date de plus loin.

Cette confusion se trahissait jusque dans la foule qui assiégeait les abords du Collége de France le jour de l'ouverture de ce cours. On devait siffler, on devait applaudir, on prévoyait du tumulte; mais par qui le professeur serait-il défendu? par qui serait-il attaqué? Nul n'aurait pu le dire positivement à l'avance. Ce n'est pas une des particularités les moins tristes de notre temps que ce grand nombre d'impopularités douteuses, dont on ne saurait définir d'une manière précise l'origine, et dont M. About et M. Renan fournissent les exemples les plus récents. Il s'en est fallu de bien peu que M. Renan ne fût défendu que par la police, qui avait manifesté en sa faveur une sollicitude désastreuse. Il n'a échappé à ce danger que grâce à ses adversaires, ce qui lui prouvera, je l'espère, l'avantage qu'il y a à avoir des inimitiés et des sympathies tranchées. Les ennemis de nos ennemis sont nos amis, tel a été le cri de ralliement de ceux qui se sont groupés autour de M. Renan le jour du combat. Le bruit s'étant répandu que des conférences avaient été tenues dans le quartier latin, dans le but d'organiser une manifestation contre le libre penseur, tous ceux qui croient qu'il doit exister pour la science des asiles inviolables,

qu'il est indispensable de garantir l'indépendance du professeur, et que le but de l'enseignement est de chercher à résoudre les problèmes, et non de les éluder par des formules banales, tous ceux-là, dis-je, ont compris qu'il fallait faire taire les petites méfiances, et ils ont fait à M. Renan un véritable triomphe. Ce triomphe, on le sait, n'a été obtenu qu'à la suite d'une lettre qui a motivé la suspension du cours. Pour me servir des termes mêmes de l'arrêté de M. le ministre de l'instruction publique, M. Renan aurait, dans son discours d'ouverture, « exposé des doctrines qui blessent les croyances chrétiennes et qui peuvent entraîner des agitations regrettables. » Chacun peut aujourd'hui juger par lui-même de la vérité de cette assertion, car le discours de M. Renan a été publié en brochure. Malgré tout ce qu'on en a dit, il me semble difficile de nier que M. le ministre ait raison et que les croyances, même des sectes chrétiennes les plus tolérantes, ont dû se trouver blessées de certaines expressions. La question est de savoir s'il est possible d'éviter que ces croyances soient blessées parfois par l'indépendance de la science, et s'il est nécessaire, dans leur intérêt même, de les soustraire à tout contact avec l'esprit de libre investigation. Aucune subtilité d'argument ne pourra faire accepter à un chrétien, à quelque communion qu'il appartienne, la négation de la divinité du Christ, et elle me semble clairement formulée dans la phrase que voici : « Un homme incomparable, si grand que, bien qu'ici tout doive être jugé au point de vue de la science positive, je ne voudrais pas contredire ceux qui, frappés du caractère exceptionnel de son œuvre, l'appellent Dieu, opéra une réforme du judaïsme, réforme si profonde, si individuelle, que ce fut, à vrai dire, une création de toutes pièces.» Ce passage, où le sens s'engloutit et disparaît à plusieurs reprises dans les fondrières de phrases incidentes par trop multipliées, accuse clairement les doctrines de M. Renan, mais donne une idée fort erronée de son style, qui est en général clair, rapide et nerveux. Plus loin, il ajoutera avec non moins de netteté quant au fond, et avec plus d'élégance quant à la forme : « Parvenu au plus haut degré religieux que jamais homme avant lui eût atteint, arrivé à s'envisager avec Dieu dans les rapports d'un fils avec son père, voué à son œuvre avec un total oubli de tout le reste, et une abnégation qui n'a jamais été si hautement pratiquée, victime enfin de son idée et divinisé par la mort, Jésus fonda la religion éternelle de l'humanité, la religion de l'esprit, dégagée de tout sacerdoce, de tout culte, de toute observance, accessible à toutes les races, supérieure à toutes les castes, absolue en un mot. »

Les travaux de M. Renan sur les questions d'histoire religieuse ont été si nombreux, et ces questions se rattachent d'une manière si di-

recte à l'histoire des peuples dont il devait étudier les langues, qu'il semble impossible que ce qui est arrivé n'ait pas été prévu. On se demande quel programme rigoureux il eût fallu imposer au professeur, et quelles garanties il eût fallu exiger de sa docilité, pour obtenir qu'en parlant des peuples sémitiques il évitât de définir leur part dans la civilisation, part essentiellement religieuse, puisque nous leur devons les trois religions qui se partagent le monde civilisé : le judaïsme, le christianisme et l'islamisme. Une fois sur ce terrain, la position de M. Renan ne pouvait être douteuse ; ses antécédents l'obligeaient, et il lui eût fallu un bien grand courage, en le supposant enclin à faire des concessions, pour se les permettre devant l'auditoire qui l'entourait l'autre jour au Collége de France. Il faut bien le dire, la conscience publique montre aujourd'hui des exigences dont on aurait pu la croire désaccoutumée ; le temps des équivoques est passé, et il semble vraiment que ce grand système de bascule, dont petits et grands ont fait un si bel usage depuis quelques années, doive faire place à une autre loi politique. M. Renan n'a fait qu'une leçon ; s'il eût paru renier ses opinions bien connues, on peut affirmer que même cette première leçon n'aurait pu s'achever. Son cours, il est vrai, a été suspendu, bien qu'on l'ait applaudi ; s'il eût été sifflé, aurait-il pu continuer à professer ? Il y a, du reste, tout lieu de croire que son éclipse ne sera que temporaire, et qu'il ne faut la considérer que comme une satisfaction accordée à des susceptibilités dont il faut bien tenir compte, et qui se trouvent froissées aujourd'hui de tous côtés.

Ajoutons, pour être juste, que M. Renan a tracé un programme fort net de l'enseignement qu'il se proposait de faire, et qu'il n'a fait aucune concession à ceux qui prétendent avoir le monopole de la vérité. « Il faut, a-t-il dit avec raison, que ceux-là renoncent à être les maîtres du monde. Galilée, de nos jours, ne se mettrait plus à genoux pour rétracter ce qu'il saurait être la vérité. » Plus tard, dans une lettre adressée au *Constitutionnel*, il a protesté contre une assertion de ce journal, qui prétendait qu'en acceptant la chaire d'hébreu au Collége de France, M. Renan avait pris sur l'honneur l'engagement de ne pas sortir du programme tracé par le ministre de l'instruction publique dans le rapport qui accompagnait la nomination. M. Renan aurait, d'après son propre dire, proposé une autre rédaction différant essentiellement de celle du ministre, et qui n'a point été adoptée. Il existe, ce me semble, une certaine contradiction entre cette assertion et cet autre passage de la même lettre : « M. le ministre de l'instruction publique connaissait trop bien les devoirs d'une administration libérale pour me poser des conditions ; il connaissait trop bien mon

caractère pour croire que je pusse en accepter aucune. » Lorsque deux contractants proposent chacun leur rédaction du traité qui doit les lier, celle qui est adoptée est censée faire loi pour l'un et l'autre, à moins qu'il n'y ait protestation de la part de celui dont la formule a été rejetée. Il me semble que M. Renan a adhéré tacitement au programme du ministre en acceptant la nomination qui l'accompagnait. Mais peut-être suis-je injuste, car, après tout, le cours de M. Renan a été une protestation ; prenez-vous-en à ce mot de « mon caractère, » qui m'offusque toujours un peu quand je le rencontre sous la plume d'un homme qui parle de soi. Le caractère pour les hommes, c'est comme la vertu pour les femmes, il faut toujours laisser aux autres le soin d'en parler.

III

Si la jeunesse des écoles ne tient pas dans les circonstances présentes une conduite admirable, ce ne sera pas faute de bons conseils. Tout le monde aujourd'hui lui en donne d'excellents, mais ils ne sont pas toujours faciles à suivre. On lui dit de cent façons diverses : Réveillez-vous, mais ne remuez pas; soyez enthousiastes, mais prudents; manifestez vos sympathies et vos désapprobations, mais ne faites point de rassemblements. Ce dernier conseil a été appuyé, par le *Moniteur*, d'une note menaçante qui a confirmé, aux yeux de bien des gens, l'existence d'une agitation à laquelle ils se refusaient de croire, tant l'habitude en semblait perdue parmi nous. Il y est dit que les élèves ou étudiants « qu'on verra dans un rassemblement quelconque seront immédiatement chassés de l'Académie de Paris et privés de leurs inscriptions. » Quand on songe que la curiosité de la jeunesse ou même un simple hasard peut exposer un étudiant à une peine arbitraire qui entraverait matériellement, ou pourrait même lui fermer sa carrière, on aime à se persuader que l'autorité y regarderait à deux fois avant de donner effet à ses menaces. Il n'est jamais sage, si fort qu'on soit, de se faire des ennemis éternels, or la jeunesse ne meurt pas. Les générations se succèdent sans interrègne sur ce trône charmant : la jeunesse est morte, c'est-à-dire elle est vieille, c'est-à-dire elle est nous; vive la jeunesse!

Remontons le cours des années, de la jeunesse à l'enfance; voici les crèches. Jusqu'à présent elles avaient prospéré sous la direction de la charité individuelle; l'administration vient de les entourer de ses longs bras protecteurs. Désormais elles se trouvent placées sous le patronage de l'impératrice et sous l'action de l'administration départementale. Aucune crèche ne pourra être ouverte si les personnes qui

y sont préposées « ne présentent pas des garanties suffisantes, » — expressions qui pourront devenir fort élastiques entre les mains des préfets, — et l'impératrice est investie du droit de pourvoir à la présidence et à la vice-présidence des conseils d'administration. Du berceau à la tombe, — de la crèche aux pompes funèbres, toujours la même vigilance! On se figurerait volontiers que tout dans notre pays se trouve déjà sous le contrôle de l'administration; eh bien! chaque jour un nouveau décret nous apprend que quelque chose y avait échappé jusqu'alors. L'initiative individuelle compte ses droits, comme l'homme compte ses années, en les perdant.

La presse a reçu de nombreux avertissements dont je ne me sens pas le courage d'entreprendre l'énumération. Je rappellerai seulement que le cours que faisait M. Pelletan dans la salle des lectures de la rue de la Paix a été interdit par M. le ministre de l'instruction publique. N'était-il pas facile de deviner ce que j'allais dire, rien qu'en lisant ce nom de Pelletan?

IV

Comment ne pas parler de la Chine, quand à chaque instant quelque chose vient la rappeler à notre souvenir? Le matin, ce sont les ventes des commissaires-priseurs; le soir, ce sont les journaux qui rendent compte des séances des Chambres. Qui nous eût dit cela il y a quelques années nous aurait bien surpris. Il va sans dire qu'il est de certains sujets chinois que je ne veux pas aborder; ils touchent à la politique, que dis-je? ils sont la politique même du jour; mais si, dans ce vaste champ du Céleste-Empire, je ne veux ni moissonner ni même glaner, je pense qu'il me sera permis d'y cueillir quelques bouquets avant que la chronique politique n'y mette sa faux. Bien des gens nous ont dit, et entre autres M. le comte de Palikao, qui doit bien le savoir, que nous étions allés en Chine surtout pour y rétablir le catholicisme, et que nous y avions réussi; c'est bien possible, car notre brave armée est capable de tout. Elle est capable même d'avoir fait mieux que la plus belle fille du monde, et d'avoir donné de la religion aux Chinois. Cependant, je l'avoue, je suis moins sûr de ce qu'elle a porté en Chine que de ce qu'elle en a rapporté, car ceci, je l'ai vu. Si l'on a planté la croix, en revanche on a cueilli de bien superbes chapelets, — des chapelets faits avec des colliers, — ce qui établit un certain lien entre l'exportation et l'importation. Les beaux albums avec leurs admirables peintures sur soie! Et le reliquaire des divinités protectrices du palais d'été, — qui l'ont si mal protégé! Et les porcelaines et les étoffes, — cela va sans dire

quand il s'agit de la Chine, — qui pourra décrire toutes ces magnificences? Le bon état que celui de missionnaire, quand on l'exerce avec des fusils en guise de cierges! Vivent les expéditions lointaines, si elles doivent nous rapporter de semblables merveilles! J'ai bien peur cependant que la Cochinchine ne nous envoie rien de pareil. A ce propos, je voudrais hasarder une question que j'ai depuis longtemps au bout de ma plume. Pourquoi dit-on toujours « l'extrême Orient » en parlant de la Cochinchine? Cet euphémisme est-il nécessaire? Y a-t-il quelque chose de déshonnête dans ce mot de Cochinchine, qui échappe à mon ignorance, et qui oblige à une périphrase? Ou bien MM. les membres du Sénat et du Corps législatif croient-ils réellement que ce soit là l'extrême Orient? N'ont-ils jamais vu sur une carte que Pékin, et à plus forte raison Nankin, — sans parler du Japon, — sont situés bien à l'est de l'extrémité la plus orientale de la Cochinchine? En France, on n'est pas géographe à demi, et ceux d'entre nous qui ne s'occupent pas de produire les plus belles cartes du monde se croient dispensés des notions les plus élémentaires de géographie. Si la question d'Amérique a été peu suivie chez nous dans ses détails, c'est surtout, croyez-le bien, parce que les noms des États de la ci-devant Union ne sont, pour la masse du public français, qu'une liste de mots bizarres qui n'offrent aucune idée bien nette à l'esprit. L'autre jour encore, un de nos romanciers, dans le feuilleton d'un grand journal, désignait le Mexique sous le nom de *far West* (extrême Occident). Décidément, c'est l'adjectif *extrême* qui tente, je le vois bien.

Avant de quitter la Chine, j'aurais envie de présenter une pétition au Sénat en faveur de nos alliés les Anglais. Il me semble que leurs amis ont été bien durs pour eux. Les sorties franchement anglophobes doivent égayer l'Angleterre comme elles divertissent la France; mais je suis un peu plus inquiet de l'effet qu'ont dû produire de l'autre côté de la Manche nos protestations d'amitié. Sérieusement, ne serait-il pas temps que nos assemblées abandonnassent cette habitude invétérée de vanter la France à tout propos aux dépens de toutes les autres nations? A quoi bon? Ne sommes-nous pas tous intimement convaincus de notre supériorité? Quant aux étrangers, nous ne les persuaderons jamais. Nos assemblées devraient se rappeler qu'elles représentent le pays, ce qui oblige à une certaine modestie, qu'on ne se loue pas soi-même, et que le patriotisme même doit avoir sa pudeur. Il y a encore la question politique : quand on ne veut pas avoir d'égaux, il faut renoncer à avoir des amis. Que M. le comte de Palikao dise que « le catholicisme que représente la France est une influence morale, tandis que l'influence des Anglais

ne se révèle que par des intérêts commerciaux, » passe encore ! On conçoit qu'un soldat éprouve un grand dédain pour les questions d'argent; mais on admettra qu'il est assez singulier de voir S. E. M. Billault prononcer un discours dans une intention expresse de conciliation et dire : « Toutes les nations n'ont pas les mêmes besoins ni les mêmes instincts. Aux uns il faut une plus grande masse de profits et d'avantages matériels; d'autres vivent de plus de gloire et recherchent plus de grandeur. Mais pourquoi, a-t-il ajouté, flétrir les qualités particulières à chacune des deux puissances, qualités qui les poussent à rechercher, l'Angleterre des éléments pour son commerce, et la France pour sa gloire? »

Je dis, moi, qu'il faut que les Anglais — ces compatriotes de Bacon, de Shakspeare et de Newton — aient le caractère singulièrement bien fait, s'ils sont contents de la part qu'on leur assigne. Que penseriez-vous d'un de vos amis qui vous rencontrerait sur le boulevard et vous dirait d'un ton impartial et affectueux : Nous avons chacun nos goûts et nos aptitudes; vous, vous aimez les choux au lard, et moi j'aime la musique. Ou bien encore : Cher ami, nous avons l'un et l'autre nos particularités physiques : vous avez de très-grands pieds, et moi j'ai de fort grands yeux. Croyez-vous, quand même la chose serait vraie, que votre amitié s'en trouvât fort resserrée? Et ne seriez-vous pas tenté de dire que votre ami, malgré ses grands yeux et son goût pour la musique, est un fat insupportable?

V

Puisque j'ai parlé de l'Angleterre, disons quelques mots d'une petite guerre littéraire qu'elle vient de nous faire et dans laquelle, il faut l'avouer, nous avons été battus. On devine que je veux parler du *Comte de Boursoufle*, cette prétendue comédie de Voltaire. Je n'apprendrai rien à personne aujourd'hui en disant qu'elle n'est que l'imitation, on pourrait presque dire la traduction, d'une pièce de l'Anglais Van Brugh, intitulée *The Relapse* (la Rechute), laquelle pièce fut jouée à Londres en 1697, alors que Voltaire avait trois ans. Si précoce que fut le petit Arouet, on ne peut guère réclamer pour lui la priorité d'invention. Ce qu'il y a de surprenant dans l'affaire, ce n'est pas le plagiat de Voltaire — il prenait volontiers son bien où il le trouvait, et puis, il ne faut pas oublier qu'il n'a jamais réclamé la paternité du *Comte de Boursoufle*, — c'est bien plutôt le temps qu'ont mis les critiques de Paris à découvrir la chose. Qu'on n'ait pas connu la pièce de Van Brugh, passe encore! elle est enfouie dans ce répertoire cynique et grossier qu'on appelle le vieux théâtre

anglais; mais il en existe une imitation faite par Sheridan en 1777, sous le titre de *The Trip to Scarborough* (le Voyage à Scarborough), qui se jouait encore il y a une dizaine d'années à Londres, et dans laquelle tous les personnages du *Comte de Boursoufle* se retrouvent. On comprend difficilement qu'il ait fallu qu'un journal anglais, l'*Athenœum*, vînt nous l'apprendre. Il était en droit de se moquer de nous; il ne l'a pas fait et il a réclamé son bien fort modestement.

Je ne vais pas aujourd'hui, après tout le monde, faire l'histoire de la pièce anglaise, et je me garderai surtout de reproduire la liste des acteurs et actrices qui y ont brillé depuis un siècle et demi, liste dont la plupart des critiques, pour faire preuve d'une érudition tardive, ont gratifié leurs lecteurs. Je connais trop le placement excentrique des consonnes que se permettent les protes à l'égard des noms étrangers, et au besoin j'ai devant moi le feuilleton du *Journal des Débats* qui pourrait me servir d'avertissement. Sur vingt noms, il y en a bien quinze d'estropiés. Je dirai seulement que la réclamation avait paru depuis plus de quinze jours avant de passer le détroit, et pendant ce temps-là nos feuilletonistes se compromettaient à qui mieux mieux. Plus d'une fois j'aurais été tenté de prendre la plume, pour l'amour de la justice, si je n'avais compté sur certains critiques que je vois tirer leur subsistance principale des revues et des journaux anglais. Je me reposais surtout sur M. Philarète Chasles. Enfin il est venu; mais il était bien tard, bien tard surtout pour son collaborateur du *Journal des Débats*, M. Jules Janin, qui avait déjà consacré un feuilleton à la glorification de Voltaire à propos du nouveau chef-d'œuvre. Aussi a-t-il fort mal pris la chose, et s'est-il bien vengé de ces coquins d'Anglais qui se sont laissé piller. Il a commencé par traduire l'article du journal anglais, puis il s'est moqué des fautes de français qui se trouvaient dans la traduction. Il est difficile d'imaginer un système de critique plus ingénieusement injuste. Mais, à ce compte-là, Horace lui-même ne serait pas en sûreté, car si je ne me trompe, M. Janin l'a traduit aussi. Enfin il a appelé les Anglais, *gens pessima ridens*, et tout cela parce qu'il avait reconnu dans l'œuvre d'un de leurs dramatistes du second ordre tout l'entrain et la gaieté de Voltaire. Mieux eût valu leur rendre ce qui leur appartenait et se borner, pour toute vengeance, à rappeler que, si tous les comptes étaient réglés, l'Angleterre nous devrait bien du retour, car depuis plus d'un siècle et demi son théâtre ne vit guère que d'emprunts faits au nôtre. La plupart même des sujets de ses comédies si licencieuses de la fin du dix-septième siècle, — la honte de la littérature anglaise, — ont une origine française, mais le cynisme de la réaction antipuritaine, en Angleterre, les a défigurés pour les accorder au goût d'un parterre

vicieux et grossier. On ne reconnaît ni Voltaire ni Corneille sous ces travestissements immondes. Mais l'esprit et le gros sel ne manquent pas dans ce théâtre, qu'aucun public ne pourrait tolérer de nos jours, et, sous ce rapport, Voltaire n'a rien eu à ajouter, même à ce pauvre Van Brugh.

M. Jules Janin s'est montré anglophobe à tel point, que s'il pouvait se rencontrer de l'autre côté du détroit des critiques aussi peu au courant que lui de la littérature des autres pays, je ne serais point étonné qu'il leur vînt l'idée que c'est le marquis de Boissy qui écrit dans le *Journal des Débats* sous le pseudonyme de Jules Janin. Dans le récit ironique qu'il fait du voyage de Voltaire à Londres en 1726, il commence par nous apprendre que ce voyage a été entrepris parce que Voltaire avait ouï dire que l'Angleterre avait produit Pope et Milton, et parce qu'il savait le nom de Congrève et celui d'Isaac Newton. Singulier accouplement, on l'avouera, que celui de ces deux derniers noms! Je crois, pour moi, que Voltaire en savait plus long, si jeune qu'il fût. Puis M. Janin admet que, dans le catalogue des hommes de génie de l'Angleterre, Voltaire n'a cité ni Van Brugh et sa *Rechute*, ni Sheridan et son *Voyage à Scarborough*. Personne, que je sache, ne lui avait reproché cet oubli. Van Brugh n'était point un homme de génie, et Sheridan ne devait naître que vingt-cinq ans plus tard. — Il ne devait écrire sa comédie qu'en 1777. Voilà donc Voltaire bien disculpé, — au sujet de Sheridan surtout. Enfin, il clôt cette croisade contre la lourde gaieté britannique par un mot — oserai-je le répéter — sur le *bonomane* Dumollard! Oh! M. Janin! ne défendez plus comme cela l'esprit français, s'il vous plaît! Ne savez-vous pas que l'esprit se défend, comme Phryné, en se montrant? La *gent laide dans le rire*, n'est-ce pas surtout celle qui fait des calembourgs sur les assassins? Van Brugh lui-même, s'il revenait au monde, ne voudrait pas de votre plaisanterie.

La *Revue* se trouve fort à l'aise pour parler de ce petit débat littéraire, son chroniqueur des théâtres ayant accueilli avec une respectueuse impartialité cette pièce qu'on lui présentait avec le nom de Voltaire. Il était bien permis de la croire de lui, car il en a fait qui ne la valent pas.

Restituons donc à Van Brugh ce qui lui appartient; Voltaire n'en sera guère appauvri. Si l'on prête si volontiers aux riches, n'est-ce pas un peu parce qu'on compte que les riches rendront facilement?

HORACE DE LAGARDIE.

CHRONIQUE POLITIQUE

8 mars 1862.

On peut affirmer, sans être prophète, que les quinze jours qui viennent de s'écouler marqueront une date dans l'histoire de l'empire actuel. Si ce n'est pas la date du grand renouvellement que plusieurs semblent attendre, ce sera tout au moins celle d'une grande déception. Il y a longtemps que les espérances n'avaient été si vivement surexcitées. Il leur a fallu assez peu de chose, à la vérité, pour s'émouvoir. Que voulez-vous? On les a si bien accoutumées à vivre d'inanition, qu'un rien les enivre. Il a suffi pour cela de quelques discours qui annoncent une modification inévitable dans l'équilibre des partis, d'une opposition inattendue du Corps législatif, d'ordinaire si conciliant, si empressé de rendre justice aux vues du gouvernement, et enfin d'une nouvelle qui serait en effet considérable si elle n'avait encore besoin de confirmation, à savoir qu'il y a de nouveau une jeunesse en France. Ce dernier fait surtout serait grave, parce qu'il n'a nullement été prévu. Cette force merveilleuse et d'une incomparable expansion qu'on nomme la jeunesse avait si bien disparu de notre société, qu'on s'était arrangé pour s'en passer, et qu'aucun calcul n'en a tenu compte. Elle va donc déconcerter beaucoup de prévisions. Il est simplement exact d'affirmer que nos mécaniciens politiques, tous tant qu'ils sont, ont fait dans leurs combinaisons abstraction complète des éléments dont cette force se compose, tels que : l'audace, la générosité, le dévouement, l'amour de la liberté et autres passions juvéniles. Si le bruit qui a couru ces jours derniers venait à se vérifier, il faudrait leur faire une petite place dans la société actuelle, parce que les passions refoulées persistent jusque dans l'âge viril et prennent alors un caractère décidément farouche et intraitable.

Mais n'escomptons pas des espérances qui nous ont déjà si souvent trompés, et tenons-nous-en aux faits. Il en est un qui a surgi inopinément à la joie des uns et au grand effroi des autres, et que nous voudrions apprécier à sa juste valeur. Nous n'avons pas besoin de dire que nous ne sommes pas de ceux qui le voient avec alarmes. Nous parlons ici de la scission éclatante qui vient de se produire parmi les partisans de la politique actuelle. Ce fait n'a pu paraître extraordinaire qu'en raison de notre longue immobilité, car il n'a en

lui-même rien d'anormal. L'empire ne peut se soustraire à la loi qui régit tous les systèmes politiques : il a comme eux ses deux pôles, son parti du mouvement et son parti de la résistance, et s'il paraît à quelques-uns se décomposer au moment où il les met au jour, c'est que la cohésion au moyen de laquelle il s'efforce de les maintenir en faisceau n'a plus de raison d'être. La nécessité qui a si longtemps fait taire tous les dissentiments n'existe plus, par cela seul qu'on n'y croit plus. Cette dualité qui se manifeste en lui est une sorte de crise historique que tous les gouvernements subissent à un moment donné; mais elle coïncide d'ordinaire avec l'établissement des institutions libres, qui seules peuvent lui assurer un développement régulier. Elles seules ont assez de souplesse pour permettre à un gouvernement de passer alternativement et sans secousse de l'une à l'autre des forces sociales sur lesquelles il s'appuie. Sans la liberté il ne peut se servir de celles-ci qu'en sacrifiant celles-là ; au lieu de se concilier, elles se jettent dans les extrêmes, et ne se rapprochent que pour se combattre.

Les idées et les sentiments que représentent les deux opinions qui viennent de s'entre-choquer au sein du Sénat diffèrent par trop de côtés à la fois pour que le pouvoir puisse sans danger s'appuyer tantôt sur l'une et tantôt sur l'autre, à moins d'avoir préalablement élargi sa base, et de n'être par là plus tenu à autant d'unité. Avec la liberté, ces sortes d'oscillations fortifient un gouvernement ; sans elle, elles l'ébranlent, l'exposent à des chocs désastreux, à des contradictions perpétuelles, ou le condamnent à l'isolement. Les deux éléments qui ont créé le pouvoir actuel, l'un chez lequel dominent les tendances égalitaires et les passions démocratiques, l'autre qui obéit exclusivement à l'esprit de conservation, d'immobilité et même de retour vers le passé, loin de se fusionner, se repoussent de plus en plus. Ils ont chacun un programme très-défini et marchent en sens contraire. Ils s'éloigneront donc de plus en plus l'un de l'autre. La politique qui a consisté à les ménager et à les contenir tous deux en même temps, tantôt par des concessions égales, tantôt par des rigueurs simultanées, devient impraticable maintenant, par la raison qu'il est impossible de dire à la fois oui et non, pendant plusieurs années, avec le même succès. Dès lors, elle sera mise en demeure de choisir entre ces deux extrêmes, ou de chercher un nouveau centre de gravité qu'elle ne trouvera que dans la satisfaction des tendances libérales.

Si le tableau que nous venons de présenter des procédés et des expédients naturels de cette politique est exact, tout le monde l'aura reconnue dans les mesures qui ont suivi les discussions enflammées du Sénat. Elle avait fait au parti du mouvement des concessions qui

avaient paru de véritables engagements à cette présomptueuse démocratie; mais l'attitude du Sénat a fait de nouveau pencher la balance en faveur du parti de la résistance, et c'est évidemment à la vivacité de ses plaintes et de ses réclamations qu'il faut attribuer le pas en arrière dont nous venons d'être témoins. La déconvenue qu'a subie en cette circonstance le parti qui s'est intitulé lui-même la démocratie impériale, ne sera probablement considérée par personne comme une calamité publique; mais tout le monde regrettera l'atteinte nouvelle et durable que vient de recevoir le haut enseignement à l'occasion d'une crise aussi passagère. Ce coup était d'autant plus inattendu, qu'il a frappé un professeur qui, à son rare talent d'écrivain, joignait le talent encore plus rare d'obtenir à la fois les encouragements du pouvoir et les applaudissements de l'opposition. Ce n'était pas un mérite vulgaire que de montrer ainsi qu'il l'a fait comment le libéralisme et l'autorité peuvent se rencontrer dans une synthèse sémitique.

Nous ne quitterons pas ce sujet sans payer un tribut de sensibilité au malheur du journal qui a reçu la principale part de ces disgrâces administratives. C'est celui même qui récemment, dans une discussion périlleuse pour la presse, nous témoignait son intérêt en signalant notre opinion par des citations bien choisies, attention délicate dont nous avons été vivement touché. Le public a été aussi affligé que surpris de voir cette vaillante feuille recevoir une telle récompense après ses glorieuses campagnes contre les anciens partis. Ces souvenirs ne l'ont pas protégée. Hélas! il est donc vrai que les lauriers attirent la foudre! son zèle n'en sera pas refroidi, car il s'inspire à des sources que ne connaît pas le commun des hommes; mais l'histoire dira que, malgré ses intempérances, il méritait d'être mieux apprécié. Au reste, le dévouement ne serait pas une si admirable vertu s'il n'était quelquefois méconnu; ce journal ne se vengera donc de sa mésaventure qu'en se montrant plus dévoué encore. Les consolations ne lui manqueront pas. Il sait bien qu'au fond on ne peut pas lui en vouloir. Il est comme ces bons serviteurs qu'on rudoie devant les étrangers, et à qui ensuite on ne demande pas mieux que de pardonner. *Euge bone serve et fidelis!*

Le Sénat a fini de voter son adresse dont le texte est sorti intact et de tout point conforme au projet, rédigé il y a un mois, de cette longue et bruyante épreuve. En jetant un regard rétrospectif sur l'ensemble de la discussion qui a préparé ce laborieux enfantement d'une œuvre déjà formée de toutes pièces avant sa naissance, nous nous demandons pour qui elle a pu être un sujet d'orgueil et de satisfaction. Ce n'a pas été pour le gouvernement, car s'il a réussi à trouver une rédaction assez large, assez compréhensive, pour servir à

la fois d'expression aux vœux du Sénat et à ses propres désirs, il n'a pu se dissimuler d'après ces débats qu'on le suit d'assez mauvaise grâce. Ces discussions ont plutôt affaibli sa politique qu'ils ne l'ont fortifiée. Il a obtenu un vote de confiance plutôt que de complète adhésion. La foi aveugle est toujours plus facile que la croyance raisonnée. S'il a réussi à faire partager à dose égale entre la cour de Rome et le gouvernement italien un blâme qui, l'année dernière, portait plus spécialement sur la politique italienne, cet avantage est si faible, vu la conclusion pressante qui ressort à chaque page des documents de sa correspondance diplomatique, qu'il ne peut y trouver aucun point d'appui pour sa conduite ultérieure, et qu'en ménageant ainsi les étapes de son progrès vers le dénoûment final, il mettra de longues années pour y arriver. De son côté, le public n'a trouvé dans cette discussion que des motifs de contentement très-détournés; je veux dire qu'ils ne tiennent en rien au mérite des discours en eux-mêmes. Ces discours, en effet, ou sont inspirés par des passions auxquelles il est devenu tout à fait étranger, ou n'expriment qu'imparfaitement ses propres sentiments. Ils ne l'ont guère réjoui que par les inductions qu'il en a tirées au sujet des espérances qui lui sont chères. Enfin, au risque de paraître irrévérencieux, nous avouerons que nous soupçonnons fort le Sénat lui-même de n'être pas au fond très-content de son adresse. Quand on a les passions aussi vives que cette respectable assemblée, on ne peut évidemment retrouver dans ce pâle document qu'une image affaiblie de soi-même.

Tout le feu de la discussion a porté sur la question romaine, ainsi qu'il était facile de le prévoir. L'incident si orageux qui a éclaté au sujet d'une question de politique intérieure est venu lui-même aboutir là par la logique des situations, et malgré l'habileté avec laquelle on s'est efforcé de détourner le torrent contre les *traîtres*, oui, contre les traîtres en général, qui ont dû être bien étonnés de l'émotion qu'ils causaient. Depuis feu Pitt et feu Cobourg, ils s'étaient habitués à dormir tranquilles, et personne ne songeait à troubler leur sécurité. Quant aux discours prononcés sur les affaires de Rome, ils ont été, sauf un ou deux, qui n'étaient pas des chefs-d'œuvre, au-dessous du médiocre; nous n'avons pas besoin d'ajouter qu'ils n'ont apporté au débat aucune lumière nouvelle. Il n'y avait pourtant sur ce point qu'à résumer ce que tout le monde sait, car jamais sujet n'a été étudié plus à fond. Cette fois, du moins, la critique n'aura pas manqué à son œuvre. Le prince Napoléon a eu une inspiration heureuse en traitant la question au point de vue diplomatique; c'était évidemment celui qui était le plus de nature à faire impression sur son auditoire. Les témoignages de tant de personnages officiels, et bien authenti-

quement à l'abri de toute suggestion révolutionnaire, venant proclamer les uns après les autres l'impossibilité de maintenir le gouvernement pontifical, étaient faits pour frapper l'esprit d'une assemblée, qui est, par le sentiment de sa propre mission, si bien disposée en faveur des grandes situations, et plus portée à tenir compte du rang que de l'homme. Mais cette démonstration n'a pas été aussi complète et aussi décisive qu'elle aurait pu l'être.

On s'est étonné surtout que l'orateur ait pu se résigner si facilement à ratifier par son silence l'accusation que lui a lancée M. Billault de n'avoir pas de conclusions nettement formulées. Avec quel avantage n'aurait-il pas pu retourner le reproche contre l'orateur du gouvernement! Quoi qu'on en dise, en effet, l'évacuation pure et simple de Rome est une conclusion et une conclusion légitime de la part d'une nation offensée et poussée à bout. Sa responsabilité ne saurait, en aucun cas, survivre à des services repoussés et méconnus. Le programme de M. Ricasoli, auquel aurait pu également s'en référer le prince Napoléon, est aussi une conclusion fort nette, et la seule objection sérieuse qu'on puisse lui opposer, c'est qu'il n'a pas réussi, jusqu'à présent, à obtenir l'assentiment de la cour de Rome, objection qui s'applique, à l'avance, à tous les plans qui seront proposés. Mais ce qui n'est pas une conclusion, c'est de venir, après la publication d'une quantité de documents diplomatiques qui tous démontrent l'impossibilité du *statu quo* à Rome, déclarer à la tribune qu'on ne voit pour le moment aucun moyen d'en sortir; c'est de reconnaître, devant l'évidence, que le gouvernement pontifical possède une obstination inflexible, qu'il la pousse jusqu'à l'aveuglement, et d'affirmer en même temps qu'on a l'espoir fondé de le faire céder devant l'union des grands corps d'État en France, comme si cette union avait un seul instant cessé d'exister depuis que la cour romaine se refuse aux concessions, ou comme si la crainte exagérée qu'on a de la mécontenter était faite pour la décider plus facilement. On peut retourner, tant qu'on voudra, dans tous les sens, le discours de M. Billault, il est impossible d'en déduire, avec quelque probabilité, la politique que le gouvernement se propose de suivre; l'on n'en fera sortir que des doutes, des énigmes et des motifs d'abstention. Nous laisserons au lecteur le soin de décider si c'est bien là, comme une partie de la presse s'est empressée de le déclarer, le triomphe de l'éloquence et de l'esprit des affaires dans une grande nation. La rédaction de l'adresse et les débats qui l'accompagnent ont été, ce semble, institués dans le but spécial d'offrir au gouvernement une grande occasion de dissiper par ses explications tous les malentendus qui ont pu s'élever sur la direction qu'il imprime à la politique intérieure et extérieure. Depuis

près d'un an, l'opinion était réduite à ses seules suppositions pour toute lumière au sujet de la question qui la préoccupe si vivement. Elle avait droit à des éclaircissements approfondis et ne s'est pas fait faute de les demander. Son anxiété a trouvé des interprètes au sein du ¡Sénat lui-même. Or les explications que le gouvernement a données, dans le but de la rassurer, ont porté uniquement sur deux faits depuis longtemps connus du public : l'inflexibilité absolue de Rome et la résolution non moins arrêtée du gouvernement italien d'en finir avec le pouvoir temporel; ajoutez-y la certitude que croit avoir le cabinet français de les amener à une transaction. C'est cette transaction même qu'il eût fallu nous faire connaître, car c'est en elle seule que résident toutes les chances de paix et d'arrangement. On rejette le plan du ministère Ricasoli, soit; mais quel est celui qu'on propose? Il est impossible d'amener à bien une conciliation dont on n'a pas fixé d'avance les termes. La difficulté ne consiste pas à imaginer des transactions, elle consiste à en faire adopter l'idée, et sur ce point on n'a rien gagné. Les ministres italiens pourraient, de guerre lasse, faire une chose qui ne manquerait pas d'habileté, et qui embarrasserait probablement le cabinet français presque autant que la cour de Rome. Elle consisterait à accepter nos plans, quels qu'ils fussent. La résistance que Rome leur opposerait se trouvant aussi vive que celle qu'elle oppose à ceux de M. Ricasoli, et rendant tout impossible, le gouvernement français, dont la responsabilité serait d'ailleurs directement engagée, commencerait à être d'avis que cette éternelle objection n'est pas aussi péremptoire qu'elle en a l'air.

La marche triomphale de l'adresse du Sénat, à travers les vicissitudes qui l'ont menacée sans l'atteindre, nous fait jeter un regard de profonde mélancolie sur le projet que le Corps législatif commence à discuter, et qui ne subira pas plus de modifications que son aîné, tout en passant par des secousses encore plus violentes. Tout ce qui a un caractère fatal et obligé attriste ou révolte l'intelligence; on n'aime pas à croire à l'inutilité des luttes où l'on voit engagées tant de passions sincères. On a besoin de penser qu'une assemblée n'est pas immobile comme le destin, quand elle est d'ailleurs si sujette à changer sous d'autres rapports. En lisant le projet d'adresse du Corps législatif, je place d'avance en imagination, dans chaque interligne, les cris, les interruptions, les tempêtes, les efforts violents et passionnés qu'il provoquera en sens contraire pendant près d'un mois de discussion. J'entends d'ici les grands discours, les professions de foi, les brillantes déclarations de principe, les millions de mots dépensés pour faire pénétrer une syllabe factieuse ou seulement libérale dans ce texte immuable, et je me dis : Rien n'y fera, rien n'é-

branlera ce texte d'airain ; le voici dans sa forme définitive, car il a sa majorité toute prête. Tous ces combats parlementaires qui auront occupé la France et l'Europe n'y tiendront pas même la place d'une parenthèse. Il y a dans cette sorte de prédestination un principe de découragement dont on s'affligerait outre mesure, si l'on ne savait que les paroles qui sont perdues pour l'adresse ne le sont pas pour l'opinion publique. L'opposition, qui n'a pas gagné une seule voix au sein de l'assemblée depuis deux ans, en a conquis un grand nombre en dehors de son enceinte; ses amendements, dont les six articles résument avec justesse et simplicité les vœux les plus essentiels des esprits libéraux, et qui n'ont aucune chance d'être adoptés par le Corps législatif, pourraient bien avoir la majorité dans la nation.

La discussion de la nouvelle adresse a débuté symétriquement, comme au Sénat, par des lamentations de M. Plichon sur la mauvaise presse qui rappellent assez bien celles de M. Ségur d'Aguesseau, et par une amplification oratoire récitée contre l'Italie par M. Kolb-Bernard, dont l'humeur belliqueuse nous paraît toutefois s'être sensiblement adoucie depuis un an. Cet orateur ultramontain a trouvé, pour célébrer l'éloquence de M. Billault, des accents d'un pathétique qui a singulièrement dérouté les inductions que nous avions tirées de son discours de l'année dernière. Son argumentation, après avoir porté tout entière contre l'unité de l'Italie, contre l'ambition du Piémont, spoliateur de l'Église, conclut très-inopinément en faveur du *statu quo*, ce qui en somme est plutôt fait pour plaire à l'Italie qu'à l'Église. Il nous paraît évident que l'honorable orateur est quelque peu dévoyé et ne parle plus au nom de ce qu'on a appelé le parti catholique, bien qu'il s'inspire encore de son esprit. Il a lu son discours, selon un usage qui a son bon et son mauvais côté, mais qui cette fois ne lui a pas porté bonheur. Il s'est trouvé, en effet, que toute son argumentation avait été réfutée d'avance et pour ainsi dire de point en point par un discours très-sensé de M. Kœnigswarter, qui avait pris la parole avant M. Kolb-Bernard et sur la même question. On devrait éviter de tels faits, qui donnent trop facilement raison à ceux qui voudraient proscrire tous les discours écrits, sans songer que cet usage, s'il produit quelquefois des harangues ennuyeuses, nous a aussi valu des chefs-d'œuvre de raison et d'éloquence, et que si la facilité d'élocution est un don précieux, l'intarissable loquacité si commune dans cette patrie des avocats est un véritable fléau pour une assemblée.

La Chambre a pu aborder les délibérations de l'adresse, l'esprit délivré d'une obsession qui a un instant profondément troublé sa quiétude habituelle. Elle a pu se croire, en effet, sérieusement menacée

d'un conflit avec la couronne, et elle n'envisageait cette perspective qu'avec de vives angoisses. Elle a été plus étonnée que personne du rôle si nouveau pour elle dont elle s'est trouvée tout à coup investie. On aura plus tard quelque peine à comprendre que le Corps législatif actuel, vu ses antécédents et ses dispositions bien connues, ait pu aller si loin dans la contradiction au sujet de ce projet de dotation en faveur du comte de Palikao, si l'on ne tient pas compte de l'illusion très-explicable qui lui a fait considérer au premier moment cette mesure comme un simple projet ministériel. Depuis que la publicité lui a été rendue, avec la plupart des prérogatives extérieures de la liberté, il est retombé en plein sous le charme de la vieille fiction parlementaire qui attribuait au ministère l'initiative et la responsabilité des décrets, et permettait ainsi de les combattre sans inconvénient. Il n'est pas douteux pour nous que si, derrière le projet de loi, le Corps législatif avait vu tout d'abord, au lieu d'un ministre, la personne de l'empereur, la commission n'eût été nommée dans un sens favorable à la proposition. De là l'embarras de l'assemblée lorsque la première lettre de l'empereur l'a brusquement rappelée à la réalité. Comment, d'une part, se déjuger aussi solennellement après une décision qui n'était pas encore définitive, il est vrai, mais qui était si explicite et si unanime? comment, de l'autre, répondre par un refus à une sollicitation si impérieuse et si pressante, mécontenter gravement un souverain à qui l'on a prodigué tant de témoignages d'admiration, dont on a jusqu'ici approuvé et secondé tous les actes?

La seconde lettre de l'empereur est venue à propos pour tirer nos députés de cette situation cruelle. Elle définit très-justement l'illusion sous l'empire de laquelle ils ont voté, en leur rappelant qu'aujourd'hui ce n'est plus le ministère qui est responsable de la loi, mais l'empereur. Cela est fort bien dit; mais est-il aussi exact d'ajouter qu'aujourd'hui on discute la loi pour elle-même, ce qu'on ne faisait pas autrefois? L'incident dont nous parlons tendrait à prouver le contraire. Que signifie, en effet, le regret si universellement constaté qu'ont éprouvé nos députés à la lecture de la lettre impériale, sinon que la considération due à la personne de l'empereur effaçait à leurs yeux tout l'intérêt que méritait la loi? S'il est donc vrai d'affirmer que sous le régime parlementaire on rejetait parfois des lois pour faire opposition à un ministère, il est encore plus vrai d'ajouter qu'aujourd'hui on les vote pour ne pas faire d'opposition à l'empereur. Tout le progrès est là. Les mobiles sont, comme on voit, profondément changés, mais pas plus qu'alors on n'a atteint à cet idéal jusqu'ici inaccessible de discuter les lois pour elles seules. Cet idéal sera toujours le fait d'une

imperceptible minorité, à peu près comme celui qui consiste à être aimé pour soi-même.

Au reste, l'expédient adopté pour mettre fin au conflit et pour servir de transaction entre la couronne et le Corps législatif nous paraît donner pleinement raison à ces observations. Tous les motifs formulés au nom de la commission par l'excellent rapport de M. de Jouvenel s'appliquent, en effet, au nouveau projet de loi qui vient d'être soumis au Conseil d'État, pour être bientôt renvoyé au Corps législatif. Il n'est pas autre chose que la généralisation de la mesure qui n'avait d'abord en vue que le comte de Palikao, en sorte que l'opposition semble avoir été dirigée exclusivement contre sa personne. La loi devient maintenant applicable à toute l'armée; mais sauf en ce point spécial qui n'en atténue certainement pas la portée, elle n'échappe à aucune des objections du rapport. Il avait opposé avec beaucoup de force le système des distinctions honorifiques à celui des récompenses pécuniaires, et il est certain qu'il était en cela non-seulement dans la chevaleresque tradition française, mais dans la tradition de tous les peuples qui ont fait de grandes choses. Il avait fait ressortir également avec un soin particulier tous les avantages matériels que le Corps législatif a déjà accordés aux armées de terre et de mer. Enfin, il avait insisté sur l'inconvénient que présenterait au sein d'une société démocratique comme la nôtre de nouvelles dérogations aux dispositions de notre code qui interdisent les majorats.

Si l'on s'en rapporte à la note du *Moniteur*, le projet de loi présenté au Conseil d'État ne paraît pas devoir tenir grand compte de ces représentations. Il étend le système des dotations à tous les grades des armées de terre et de mer. Il propose d'y ajouter des conditions « de réversibilité, » ce qui constitue essentiellement les majorats. Si l'on refusait d'admettre les considérations que nous avons développées plus haut, au sujet des conflits, sous la constitution actuelle, on comprendrait difficilement qu'une assemblée qui a si nettement exprimé ses répugnances sur tous ces points, dans un document qui a été lu par le monde entier, fût plus disposée à voter ces mêmes propositions sous une forme générale qu'en vue d'une application particulière.

Nous qui n'avons à redouter ici d'autre conflit que celui qui éclate naturellement entre le bon sens et les approbations banales, nous garderons notre manière de voir au sujet de ce projet de loi. Nous ne partageons aucun préjugé étroit contre l'esprit militaire; nous en connaissons les inconvénients aussi bien que les grandeurs. Pour ceux mêmes qui le considèrent comme un mal, il est pour longtemps encore un mal nécessaire. Cela étant, nous ne croyons pas qu'on

l'épure et qu'on l'élève jamais en substituant les ambitions lucratives aux glorieuses chimères dont il se nourrit. L'esprit militaire sera toujours un peu comme ce que les chrétiens ont nommé la folie de la croix. Ce qu'il y a de noble et de grand en lui ne vit que d'exaltation, de sacrifice, d'honneur, de dévouement, de gloire; toutes choses auxquelles le positivisme est mortel. Personne sans doute ne songe à détruire ces mobiles, mais il est périlleux d'en placer à côté d'eux qui puissent leur faire concurrence dans beaucoup d'âmes peu héroïques. Notre armée était d'ailleurs très-loin d'être dépourvue, sous le rapport du bien-être et des avantages pécuniaires; elle ne se plaignait nullement d'être mal récompensée; et, pour tout dire, il nous semble que le projet de loi assimile un peu trop facilement les services rendus en temps de guerre aux « services exceptionnels. » Nous considérons la guerre comme un service normal pour une armée. Elle ne suffit pas pour motiver des récompenses extraordinaires; elle est le théâtre naturel de ses travaux, et la paix n'est qu'un long chômage.

Nous ne sommes donc pas partisan du système des dotations pour l'armée, et nous ajouterons, ni pour personne. Ce n'est pas dans un pays centralisé et fanatique d'administration comme l'est le nôtre qu'il convient d'ajouter une force si magique à toutes celles dont l'État dispose. Nous sommes surpris qu'on n'ait pas songé à consulter sur ce point, comme on l'a fait sur tant d'autres, les précédents de l'histoire romaine. On y aurait vu avec quelle sévérité des demandes de ce genre furent accueillies par un des premiers Césars, et encore est-ce un de ceux qui ont été le plus maltraités par ce démagogue de Tacite, tant la vertu romaine avait encore de prestige au milieu de son déclin. Il résista, sur ce point, même aux sollicitations pressantes du Sénat, disant « que ce serait ôter aux âmes leur ressort et mettre la paresse en honneur que de souffrir que chacun plaçât hors de soi ses craintes et ses espérances, et attendant avec sécurité des secours étrangers, vécût inutile à lui-même, onéreux à l'État. » Solide maxime dont les motifs n'étaient pas aussi purs que l'esprit, mais dont on n'eût certainement pas manqué d'invoquer l'autorité dans la circonstance actuelle si elle avait été plus conforme aux idées du jour. En serions-nous venus à ce point que ce qui paraissait devoir briser le ressort des âmes sous un successeur d'Auguste soit nécessaire aujourd'hui pour les soutenir, comme ces mécanismes qui servent d'auxiliaires aux membres frappés d'atrophie et qui paralysent ceux qui sont bien portants ?

En Italie, le ministère Ricasoli vient de se dissoudre devant les difficultés que lui créaient les indécisions de notre diplomatie, après s'être usé dans une longue attente. Nous n'avons pas dissimulé nos

sympathies pour la ferme et loyale direction que M. Ricasoli a su imprimer aux affaires de son pays, nous ne lui avons reproché que son penchant pour l'immobilité, et sa confiance trop grande dans le succès de la vérité réduite à ses seules forces. Son prédécesseur a suffisamment montré de quelle manière elle doit être secondée par une politique à la fois prudente et hardie. D'éloquentes déclarations de principe soutenues par une attitude digne et persévérante ne sont pas des moyens assez efficaces dans la situation difficile où se trouve engagée la cause italienne. Il y faudrait plus de ressources, d'activité et d'invention. Malgré ces justes réserves, qui ne sauraient cependant nous faire oublier ni les embarras, ni les mauvais vouloirs, ni même les bons offices qui paralysaient l'action de M. Ricasoli, nous n'avons jamais hésité à lui donner la préférence sur la combinaison ministérielle qui vient d'accepter sa succession. Le principal titre du chef du nouveau cabinet est sa complaisance connue pour les influences étrangères : ce n'est pas là ce qui manquera jamais en Italie, et ce n'est pas non plus ce qui a fait la grandeur de ce pays. La politique italienne ne prendra de l'ascendant en Europe qu'en s'affranchissant de ces fâcheuses traditions ; et de ses meilleurs alliés eux-mêmes, elle obtiendra toujours beaucoup plus par l'indépendance que par la sujétion.

On se rappelle la manœuvre pleine de générosité et de franchise par laquelle M. Ratazzi vint couvrir le ministère Ricasoli lorsqu'il parut pour la première fois ébranlé. Ce procédé laissa dès lors voir clairement le but de ses empressements obséquieux à Paris, et l'événement a confirmé toutes les suppositions qui ont été émises à cet égard. Par cette habile démonstration, M. Ratazzi se trouva être à la fois le sauveur magnanime du ministère Ricasoli et son successeur désigné, double satisfaction pour son ambition et pour sa réputation de sensibilité. M. Ricasoli, en se retirant des affaires, a su rendre coup pour coup à son rival avec tout autant d'habileté, mais avec plus de grandeur. Celui-ci, se présentant appuyé sur un parti assez mal défini, formé d'éléments empruntés un peu de tous côtés, mais surtout à la gauche, M. Ricasoli ne pouvait l'embarrasser plus sûrement qu'en le mettant en demeure de se prononcer sur une question très-décisive qui marquerait d'un trait énergique et saillant l'esprit du nouveau cabinet. C'est ce qu'il a fait en donnant sa démission sur les dispositions montrées par la majorité de la Chambre au sujet des sociétés de *provedimento*.

Par cette retraite savante, M. Ricasoli isole son adversaire de ses alliés de la gauche, et se rapproche lui-même des hommes du parti de l'action, sur lesquels il ne peut exercer qu'une heureuse influence, et qui le lui rendront en lui apportant ce qui lui manque en mouve-

ment et en initiative. Déjà le refus de MM. Farini et Cialdini d'entrer dans le nouveau ministère montre qu'on n'a pas un excès de confiance en sa vitalité et qu'on n'est pas très-pressé de s'associer à ses destinées. Il est d'ailleurs difficile de voir le programme d'une politique nouvelle dans la vague déclaration qu'il a fait répandre dans le public au sujet de son intention de reprendre les négociations pour la délivrance de la Vénétie. C'est là une question avec laquelle on n'a pas le droit de jouer. Là les lenteurs diplomatiques ne seraient plus de mise. Il faut que le jour même où cette question sera abordée, elle paraisse d'avance résolue. C'est ce jour-là seulement que la nationalité italienne aura définitivement prouvé qu'elle existe.

Toutes les complications politiques qui se sont formées dans ces dernières années marchent avec une lenteur presque insensible vers leur solution; mais elles marchent, ce qui est un fait immense, si l'on considère la torpeur et l'immobilité qui ont si longtemps pesé sur nous. En Allemagne, les indécisions seules du roi de Prusse retardent encore la grande réforme que le peuple allemand désire introduire dans ses institutions, et tout le monde sait que son hésitation ne pourra se prolonger longtemps. La rivalité de la Prusse et de l'Autriche est dans la force des choses, elle est représentée par des éléments qui sont la nation elle-même. La question est de savoir qui sera le plus fort, des gouvernements qui sont représentés par l'Autriche ou des peuples qui — au moins en grande majorité — sont représentés par la Prusse. La lutte devient de jour en jour plus inévitable, les dernières délibérations du parlement prussien et celles de l'assemblée générale du *Nationalwerein* offrent des témoignages irrécusables de l'entraînement passionné auquel obéit la nation. Le roi de Prusse essaye d'y résister, mais il ne le fait qu'à contre-cœur, sentant bien qu'il manque à la destinée qui s'offre à lui; il est peu probable, quelque peu de goût qu'il ait pour les aventures, qu'il se décide à se mettre en opposition ouverte avec le sentiment national, par superstition pour le droit divin des dynasties, ou par égard pour le gouvernement autrichien, qui vient de le traiter si cavalièrement dans sa dernière campagne diplomatique.

Nous finirons en annonçant le quatrième volume d'une publication dont nous avons plus d'une fois entretenu nos lecteurs, et qui mérite d'obtenir un succès durable et sérieux. Il intéressera particulièrement les esprits qui croient que la province en France est appelée à être un jour autre chose qu'un mécanisme administratif suspendu à un bout de fil télégraphique. Cette opinion, qui n'est encore qu'une hypothèse hardie, bien qu'elle possède déjà quelques adhérents, cesserait bientôt d'être une utopie, si les auteurs du petit volume qui

paraît périodiquement à Nancy sous le nom de *Varia*[1] trouvaient en province beaucoup d'imitateurs.

Le problème de la décentralisation offre un grand nombre de difficultés pratiques; mais il en est une surtout qu'aucun décret ne saurait trancher, parce qu'elle ne peut être résolue que par l'initiative individuelle, et qui est la plus effrayante de toutes pour la routine provinciale : c'est la pénible obligation qui consiste à penser pour soi-même. C'est la dernière chose qu'on obtiendra de la province, et c'est par là pourtant qu'il faudrait commencer. Il y a en France beaucoup de départements prêts à se soumettre à tout, même à la liberté, pourvu qu'on ne songe pas à leur imposer cette importune corvée. En résolvant le problème dans ce qu'il a de plus difficile et en donnant des preuves si remarquables de la vitalité intellectuelle de leur province, les auteurs de *Varia* sont par là même dispensés de démontrer que leur pays est mûr pour des institutions provinciales. La valeur même de leur œuvre est le meilleur argument qu'on puisse citer en faveur de leur thèse favorite. Je ne voudrais pour rien au monde adresser un compliment banal aux esprits distingués qui s'effacent avec un désintéressement de si bon goût sous cette désignation collective, mais il se publie peu de recueils à Paris qui n'eussent à gagner, sous plus d'un rapport, à passer par le coin de la Lorraine où ils habitent.

Il peut même paraître surprenant qu'une ville de province de second ordre réunisse autant d'écrivains de mérite et dans des directions aussi variées. Cependant il est impossible d'élever des doutes sur le lieu de naissance de ces travaux : ils ont tous — ou presque tous — un cachet individuel, une allure dégagée et indépendante qui sont rares, il faut le reconnaître, chez les écrivains habitués à vivre sons la tutelle bienfaisante de l'administration. Il y a là, ce semble, quelque chose d'inquiétant pour la suprématie de Paris. Pourquoi, en effet, n'en serait-il pas ainsi de la plupart des villes de province? Qui sait si sous cette surface dormante qui frappe seule nos regards elles ne cachent pas, comme Nancy, des esprits d'élite, dédaigneux de se montrer, indépendants d'opinion, juges clairvoyants de nos prétentions et de nos travers? S'il en était ainsi, nous toucherions à de grands événements; mais ce serait formidable à penser pour les beaux esprits parisiens!

1. Se trouve à Paris chez tous les libraires.

P. Lanfrey.

BIBLIOGRAPHIE

LECTURES A L'ACADÉMIE, par Ernest Legouvé, de l'Académie française[1].

Nos lecteurs connaissent le talent de M. Ernest Legouvé, et aussi ses sentiments, en littérature; M. Legouvé n'entend pas que le poëte s'isole du mouvement de son temps, et se désintéresse de ses idées, de ses passions, de ses préjugés même; il veut que sous l'écrivain l'on sente et l'on trouve l'homme, le père ou le fils, le philosophe, le citoyen. La doctrine kantiste de *l'art pour l'art* doit lui paraître une chinoiserie; le poëte, absorbé dans la solitude par la contemplation d'un idéal abstrait, méditant sur les combinaisons du rhythme et du mètre; l'artiste peignant sans trouble Vénus Anadyomène, au milieu de la ville en révolte et ensanglantée par la guerre civile, doivent être ou des mandarins ridicules, ou des monstres haïssables pour cet esprit généreux, toujours frémissant au souffle de tous les intérêts humains, et qui donnerait, c'est lui-même qui le dit, sa meilleure œuvre pour une bonne action, s'il n'avait pas accoutumé de mettre une bonne action, c'est-à-dire une pensée utile, dans chacune de ses œuvres. A d'autres de décider si l'art ne perd rien à ces effusions de sympathie, et si la retraite, le détachement, la concentration ne sont point indispensables à la perfection des ouvrages de l'esprit. Vous lui citez Ronsard et son école de voluptueux égoïstes, Malherbe le sceptique et les fastueux lyriques de notre seconde renaissance poétique; il vous répond par Molière, Rouget de l'Isle et Béranger. L'art n'a de prix pour lui qu'autant qu'il sert d'illustration et d'ailes à la pensée noble, utile et charitable. Ses doctrines littéraires, se résument en trois mots : *Être de son temps.* — M. Legouvé veut être de son temps, parce qu'il l'aime; il en aime l'esprit et les vertus expansives; ses tendances et jusqu'à ses erreurs. Il a, dans son discours à l'Académie, par ce seul mot de « *famille moderne,* » fait dresser l'oreille à plus d'un dans le docte auditoire, qui ne se doutait pas que la famille se fût régénérée dans la liberté, et qui avait besoin de l'apprendre de la bouche d'un orateur académique, parlant sous la caution d'un grave aréopage. Peut-être pourrions-nous trouver que dans ce besoin continuel de sympathie et d'échange avec le public, M. Ernest Legouvé s'est parfois un peu trahi lui-même, et que le publiciste et le philosophe ont quelquefois distancé le poëte. Nous n'aurions qu'à lui montrer son œuvre de théâtre la plus sérieuse, *Guerrero*, saluée seulement, il en fait lui-même l'aveu, d'un succès d'estime; tandis que *Bataille de Dames* et *un Jeune homme qui ne fait rien,* usent, sans l'épuiser, la faveur du public. Mais il nous répondrait que reprocher à un auteur ses succès, c'est le châtier

1. 1 volume, chez Michel Lévy.

avec ses lauriers, et que c'est un genre de châtiment qu'un poëte accepte toujours de bonne grâce.

Dans ce volume, placé par son titre sous l'invocation d'un public que l'auteur a toujours trouvé bienveillant, parce qu'il l'a toujours laissé charmé, M. Legouvé n'a pas recueilli seulement les pièces de poésies lues par lui aux séances publiques de l'Académie française, c'est plutôt, comme il l'a dit lui-même, un choix de ses œuvres en vers. On y retrouve d'abord le drame et la comédie que je rappelais tout à l'heure, *Guerrero* et *un Jeune homme qui ne fait rien;* la *Médée,* jouée par madame Ristori; diverses poésies choisies dans les précédents recueils de l'auteur; et enfin les églogues ou apologies-dialogues, lus à l'Académie, *un Souvenir de Manin, les Deux hirondelles,* etc., trop connues et trop applaudies pour que nous ayons à y revenir.

Nous reproduirons seulement pour nos lecteurs la pièce suivante, une des plus goutées du recueil et l'une de celles où le sentiment de l'auteur et son talent de poëte sont le plus apparent.

Ch. Asselineau.

DEUX MÈRES.

Par une belle aurore, en la belle saison,
Sous d'épais châtaigniers, et sur un vert gazon,
Foulant de frais sentiers tout semés de pervenches,
Portant toutes les deux de longues robes blanches,
Le bonheur sur le front, deux femmes de vingt ans
Marchaient, et l'air jouait dans leurs cheveux flottants.
L'une a pour nom Clary : radieuse, elle veille
Sur une enfant d'un an qui dans ses bras sommeille;
L'autre se nomme Ellys : les yeux pleins de langueur,
Elle parle un peu bas, s'avance avec lenteur;
Son sourire affaibli sur ses lèvres expire,
Et cependant sa voix, sa pâleur, son sourire,
Tout dit qu'Ellys bientôt sera mère... et ses yeux,
Quands il suivent l'enfant, le disent encor mieux.

ELLYS, embrassant l'enfant.

Que je l'embrasse encor! Quelle bouche rosée!
Et sa petite main sous sa tête posée!
Et ce col! et ces bras! et ce corps!... non, jamais
La plus charmante femme en pleine fleur d'attraits,
Une ange à dix-huit ans ne sera pure et belle
Comme un petit enfant qui dort à la mamelle.

CLARY.

Puis en le regardant il est doux de penser
Qu'il ne sait pas encor ce que c'est qu'offenser,
Que jamais rien de faux ni d'impur ne se cache
Sous ce regard limpide et sous ce front sans tache :
Ah! tout enfant d'un an est un enfant Jésus!

ELLYS.

Vous avez bien raison, et leurs cœurs ingénus,
Leurs cœurs tout ignorants de la vie et des choses,
Ont la virginité de leurs petits pieds roses,
Qui, n'ayant pas marché, sont frais comme une fleur...
Voit-on l'affection déjà poindre en son cœur ?

CLARY.

Oui, dès qu'elle aperçoit des larmes sur ma joue,
Elle accourt vite avec une petite moue
Et vient baiser mes yeux..., pauvre ange nouveau-né
Qui ne sait même pas le mot d'infortuné,
Et qui comprend que Dieu créa dans nos misères
Les baisers des enfants pour les larmes des mères !

ELLYS.

Quand a-t-elle souri pour la première fois?

CLARY.

Ce fut, je m'en souviens, le jour qu'elle eut cinq mois;
Voici comment : un soir je prends une lumière,
Et vais à son berceau pour baiser sa paupière,
Et je la regardais doucement sommeiller,
Ma main sur le flambeau, de peur de l'éveiller :
Soudain sans qu'aucun pli, sans que nul penser vague
Eût glissé sur son front comme l'air sur la vague,
Sans qu'elle remuât, sans que son œil s'ouvrît,
Sa bouche s'étendit faiblement... et sourit !
Et la nourrice, à Dieu promettant un beau cierge,
Me dit : Cela s'appelle un sourire à la Vierge.

ELLYS.

C'est charmant !... voyez donc! elle sourit encor;
On dirait qu'elle entend. Dans tous vos rêves d'or
Vous la figuriez-vous comme elle est ?

CLARY.

Pas si belle !

ELLYS.

Quand je pense, ô mon Dieu ! qu'à la saison nouvelle
Je serai mère aussi ! D'ici là, chaque soir,
Je veux passer, Clary, toute une heure à la voir !
Dehors, quand j'aperçois un bel enfant qui passe,
Je m'arrête, je prends sa tête, je l'embrasse.
Je roule dans mes doigts ses longs cheveux soyeux,
De toutes ses beautés je me remplis les yeux,
Comme si je pouvais lui ravir sa figure,
Et la faire passer, délicieuse et pure,
De mes yeux à mon sein, de mon sein à mon fils,
Était-ce ainsi pour vous?

CLARY.

Sans doute ; et vous, Ellys,
Le soir, près du foyer, lorsque la flamme est morte,
Posez-vous vos deux mains sur le sein qui le porte,
Pour le sentir frémir tout à votre aise ?

ELLYS.

Et vous,

Quand soudain s'arrêtaient ses mouvements plus doux,
Dans votre cœur alors ne sentiez-vous pas naître
Cette horrible pensée... Il expire peut-être ?

CLARY.

Taisez-vous ! taisez-vous ! car encor maintenant
Je ne peux pas quitter ma fille un seul moment
Sans rester au retour sur le seuil de la porte,
Tremblante et me disant : Si je la trouvais morte !
Ne parlons pas de mort et fions-nous à Dieu.

ELLYS, après un moment d'hésitation.

Avez-vous bien souffert ?

CLARY, souriant.

Vous avez peur ?

ELLYS.

Un peu !

CLARY.

Ellys, ma chère Ellys, si depuis votre enfance
Vous pleuriez votre père exilé de la France,
Et qu'on vous dît : Ton père est au fond du jardin !
Et que, jetant un cri, vous courussiez soudain,
Et qu'il se rencontrât une branche au passage,
Qui vînt vous déchirer les yeux et le visage,
La sentiriez-vous ?

ELLYS.

Non !

CLARY.

L'on ne souffre donc pas !

ELLYS.

Causons encor, causons.

CLARY.

Toujours, mais parlons bas...
L'enfant dort !

ELLYS.

Dites-moi, quand faible, évanouie,
Vous avez entendu ce premier cri de vie
Qu'on reconnaît... bien qu'on ne le connaisse pas,
Avez-vous...

CLARY.

J'ai crié, puis j'ai tendu les bras.

ELLYS.

Et quand le lendemain, en ouvrant la paupière,
Vous vous dîtes soudain ce doux mot : Je suis mère...

CLARY.

Non, ce ne fut pas là mon premier sentiment :
J'étais triste plutôt ; mon corps languissamment
S'affaissait sur mon lit. Ma tête était lassée,
Une douce faiblesse émoussait ma pensée
Comme le lendemain d'une grande douleur ;
Et pourtant j'entendais tout au fond de mon cœur
Je ne sais quelle voix touchante et chaleureuse,
Qui me disait tout bas que j'étais bien heureuse.

La porte tout à coup s'entr'ouvre, ô ciel!... c'était...
C'était elle, ma fille, elle qu'on m'apportait,
Elle, ma ravissante et frêle créature.
Ellys, ma chère Ellys, devant Dieu je le jure,
Lorsque des bras d'un autre on la posa dormant
Sur mes deux bras vers elle étendus ardemment,
Quand elle me toucha, quand sur elle penchée,
Dans mon lit, avec moi, tout près je l'eus couchée;
Quand, la pressant longtemps avec de doux transports,
Je sentis la chaleur de son cher petit corps,
Tout mon cœur se fondit en larmes, en prière,
En désirs de tomber à genoux sur la pierre,
Et de crier : Mon Dieu ! combien vous êtes bon !
Et pourtant, de son cœur en comptant chaque bond,
Je regrettais (de l'âme expliquez le problème)
De ne plus la porter en mes entrailles même,
Elle était plus à moi quand elle était en moi !

ELLYS.

Clary, je voudrais bien oser vous dire... toi !
Quel bien vous m'avez fait ! vos mots, l'un après l'autre,
M'apprenaient mon bonheur en racontant le vôtre,
Et je devenais mère... amie, en t'écoutant !

Tout à coup un cri part des lèvres de l'enfant !
C'est le cri du réveil. Alors ces jeunes femmes,
Abaissant leur visage aussi pur que leurs âmes
Sur cet ange au berceau qui s'éveillait vermeil...
Car un enfant devient tout rose en son sommeil,
Dans cet être charmant baisèrent en silence,
L'une tout son bonheur, l'autre son espérance;
Puis, après ce baiser bien longuement cueilli,
Comme elles relevaient leur beau front recueilli,
Se rencontrant alors sous leurs longs cils de soie,
Leurs yeux brillants de pleurs, et tout noyés de joie,
Se fondirent longtemps en un même regard !
Puis, sans se dire un mot et comme par hasard,
Autour de leurs deux cous leurs deux bras s'enlacèrent,
Leurs bouches tendrement devant Dieu se pressèrent,
Car, en un seul instant réunissant leurs cœurs,
Leur amour maternel en avait fait deux sœurs !

ERNEST LEGOUVÉ.

CHARPENTIER, propriétaire-gérant.

Paris. — Imprimerie P.-A. BOURDIER ET Cie, rue Mazarine, 30.

DIGRESSION HISTORIQUE

SUR DAUNOU

I

Je lisais récemment l'*Essai* de Daunou sur les *garanties individuelles*, ouvrage excellent, du libéralisme le plus sincère, aujourd'hui oublié ainsi que son auteur, et dont un homme de goût conseillait une édition nouvelle. L'opportunité de ce livre me parut en effet plus grande de notre temps qu'elle ne l'a jamais été, par la raison très-simple que nous ne connaissons guère plus ni le mot ni la chose. Théoriquement méconnues ou travesties, les garanties individuelles sont, au point de vue historique, de vénérables antiquités plus profondément enfouies que les inscriptions phéniciennes, mais leurs investigateurs n'obtiendront jamais, je le crains, les encouragements du pouvoir. Le livre de Daunou contient sur cette question les plus saines idées ; mais le style souvent aride et abstrait, l'obscurité calculée des allusions, l'appareil trop méthodique qui trahit le disciple de Condillac, me semblèrent rendre fort problématique le succès d'une réimpression. Je laisse au lecteur le soin de décider si cette critique est une fin de non-recevoir suffisante, et si elle n'accuse pas jusqu'à un certain point les goûts de la génération actuelle. La raison toute nue nous ennuie. Il lui faut, pour nous prendre, une pointe de romantisme ou une nuance de paradoxe. Or Daunou, cet esprit rigide et scrupuleux, poussait la sobriété jusqu'à l'ascétisme. Il était consciencieux jusqu'à en devenir timoré.

Cependant celui qui ne craint pas d'aborder ces pages toujours exactes et précises, parfois un peu ternes et inanimées, rencontre vers la fin du volume une explosion fort inattendue. Ce style janséniste prend feu tout à coup et jette des flammes. Ce passage, dont l'amertume et l'âpreté m'ont singulièrement frappé au milieu de ces impassibles déductions, est un jugement sur le premier Empire.

L'auteur, d'ordinaire si contenu, a d'ardentes échappées de colère, et trouve des traits d'une vérité implacable. Je fus d'autant plus surpris de la profondeur de ressentiment dont témoigne ce morceau, que je n'ignorais pas que Daunou, quoique opposant par le fond de ses opinions sous l'Empire, ne rompit jamais avec le gouvernement impérial, et même lui rendit plus d'un service. C'est d'une indignation à la fois grave et passionnée, qu'on sent bien n'être inspirée ni par un grief personnel mesquin, ni par les rancunes étroites de la Restauration, que Daunou ne partagea jamais, ni uniquement enfin par la juste sévérité de l'histoire. Il y avait là une sorte d'énigme psychologique. J'en cherchai l'explication dans la vie de Daunou.

II

Peu de carrières politiques ont eu, je pense, de plus beaux débuts que celle de Daunou. Il avait été prêtre et oratorien dans sa jeunesse, un peu sans y penser, comme on l'était volontiers sous l'ancien régime. Affranchi par la Révolution des devoirs devenus odieux d'une profession qui n'était conforme ni à ses goûts ni à ses convictions intimes, déjà connu honorablement par des essais littéraires et politiques d'un ordre élevé, il est envoyé à la Convention par ses concitoyens. Là il adopte et défend la politique de ces hommes généreux qui crurent alors à la possibilité de concilier la liberté avec l'égalité, et qui payèrent de leur vie cette foi confiante en la grandeur de la nature humaine : il suit la fortune des Girondins. Dans le procès de Louis XVI, plus courageux que ses amis, il ose s'élever nettement contre une rigueur impolitique, injuste même, non si l'on considère le crime en lui-même, mais si l'on tient compte des entraînements auxquels obéit le criminel, ce qui est le devoir de toute justice. Il prévit toutes les conséquences d'une condamnation qui devait être plus funeste à ses propres auteurs qu'au parti qu'elle frappait. Il conclut à la détention, après avoir prononcé trois discours qui comptent parmi les meilleurs de l'époque. On a retenu son mot à Saint-Just, qui lui opposait la hauteur de la Révolution : « Il ne faut pas, dit-il, appeler la hauteur de la révolution ce qui ne serait que la région des vautours ; restons dans l'atmosphère de l'humanité et de la justice. » On ne voit pas d'ailleurs que Daunou ait pris une part personnelle très-active aux luttes de la Gironde contre la dictature montagnarde. Il n'y intervint guère que par ses votes, étant de sa na-

ture peu passionné, nullement agressif, plus réservé que militant. Mais lorsque les Girondins succombent, au 31 mai et au 2 juin, devant le coup d'État de la populace qui vient dicter à la Convention intimidée l'arrêt de mort de ce noble parti, le nom de Daunou est au premier rang parmi les signatures des soixante-treize députés qui protestent, et bientôt après il est avec eux décrété d'arrestation. C'était en tout cent trente-cinq représentants proscrits. Cette mesure, dans la pensée de ses auteurs, devait à jamais fonder la liberté.

Son emprisonnement dure une année, année lugubre qu'il passe tout entière sous le couteau, occupé stoïquement à relire Tacite, ce maître en l'art de bien mourir, l'esprit tourné vers les exemples antiques, attendant avec sérénité la destinée. D'autres s'y préparaient par des chansons, et, le moment venu, n'étaient pas moins grands devant la mort. Délivré quelque temps après thermidor, Daunou reparaît à la Convention avec l'autorité qui était due au ferme caractère qu'il avait déployé dans ses épreuves, à son talent fortifié par la méditation, par le spectacle de ces événements inouïs, de cette prodigieuse condensation de l'activité de plusieurs siècles en quelques instants rapides. Tous les hommes grands par le courage ou par l'intelligence ayant été moissonnés dans le cours de cette année terrible, la France, décapitée, épuisée, ne se défendant plus contre la lassitude et le remords que par une sorte de résolution farouche, était comme honteuse d'elle-même. Tout le monde se sentait plus ou moins complice de cet effroyable holocauste, sinon pour y avoir coopéré, du moins pour l'avoir laissé s'accomplir. Au milieu de cette prostration universelle, c'était une grande force qu'une vie pure, étrangère à tous les excès des partis, un esprit droit et ferme, étranger à leurs préjugés. Daunou sembla le comprendre et sut se montrer digne d'un rôle que personne alors n'était en état de lui disputer. En peu de temps il devint le principal orateur de la Convention. Au 13 vendémiaire, il fut un de ses principaux sauveurs, et lorsque cette assemblée voulut remplacer la ridicule constitution que Robespierre lui avait fait voter en huit jours, après la proscription des Girondins, elle nomma Daunou parmi les membres de la commission, et c'est à lui que celle-ci s'en remit du soin d'en rédiger le projet.

Son œuvre, qui fut adoptée sous le nom de Constitution de l'an III, était un retour fortement marqué vers les principes de 1789, c'est-à-dire vers ce que la Révolution avait eu d'esprit libéral et généreux.

L'histoire dira que cette constitution, tout imparfaite qu'elle fût, méritait de tomber en des mains plus pures que celles du Directoire. Lorsque plus tard elle succomba, ce fut moins sous la fatalité des vices de forme qu'elle contenait que devant la conspiration de ceux mêmes qui étaient chargés de la faire respecter, et l'aveuglement d'un peuple pour qui la liberté n'était plus que le droit de frapper tour à tour toutes les opinions qui le gênaient. Daunou eut surtout le tort éminemment français de créer un antagonisme presque inévitable entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif; mais le coup d'État de fructidor n'aurait pas moins eu lieu avec toute autre constitution, parce que le mal était alors dans la nation, comme à d'autres époques il a été plutôt dans les lois.

Daunou avait alors trente-quatre ans. Il était, comme on dirait aujourd'hui, un jeune homme, c'est-à-dire un homme encore jeune. De notre temps, jusqu'à quarante ans on est jeune homme, et ce nom que nos Géronte politiques ne prononcent jamais sans une sorte de sainte horreur a le don magique d'ôter toute influence sur les affaires à tous ceux qui pourraient y apporter quelque énergie et quelque décision. On devrait pourtant être indulgent pour la jeunesse lorsqu'on est soi-même sur le point de retomber dans l'enfance. En ce temps-là, à vingt-cinq ans on était général en chef de l'armée du Rhin ou de l'armée d'Italie, et les choses n'en allaient pas plus mal, quoique faites par des jeunes gens. On ne faisait pas de la virilité seulement une question d'âge. On ne demandait pas au mérite un acte de naissance. On poussa même cette confiance jusqu'à l'aveuglement, puisque Saint-Just, à vingt-six ans, put un instant gouverner la France. Daunou était à trente-quatre ans le législateur de son pays, et il avait toute la maturité que ce rôle exigeait, car l'inexpérience qu'on peut reprocher à son œuvre ne devait pas être imputée à la jeunesse, mais à de véritables préjugés nationaux que tout le monde partageait alors, à commencer par les vétérans les plus expérimentés de la Révolution.

Daunou avait en ce moment une situation unique. Tout semblait le convier à une grande destinée. La popularité même, qu'il semblait plutôt fuir que rechercher, était venue le prendre par la main. La Convention s'étant dissoute, vingt-sept départements l'élurent à la fois leur député au conseil des Cinq-Cents, qui s'empressa de le nommer son président. Un telle notoriété était presque de la gloire. Le grand distributeur des renommées, madame de Staël, se tourne vers lui

comme vers une des espérances de la liberté renaissante. Il devient l'orateur obligé des grandes circonstances, l'indispensable figurant de toutes les solennités nationales, le rapporteur de tous les plans d'organisation intérieure. C'est lui qui fonde l'Institut et qui inaugure par un discours d'apparat la séance d'installation de ce corps illustre. C'est lui qui prononce au Champ de Mars l'oraison funèbre de Hoche. C'est lui qui est chargé de revoir les constitutions que les républiques romaine et batave viennent demander à la France. Il est à cet instant le principal personnage de la République, bien qu'il ne fasse pas partie du Directoire, ayant refusé par désintéressement de modifier les conditions d'âge requises pour y être admis.

De tels débuts, je le répète, ne sont pas communs. Il est donné à peu d'hommes, dans les carrières civiles, d'arriver à la virilité avec d'aussi belles promesses. Voilà, ce semble, une destinée qui se dessine, un homme qui se révèle, une fortune qui s'annonce. Jamais rôle ne fut mieux indiqué que celui qui s'offre à Daunou. Chacun peut ici remplir à son gré le programme. Il y avait place pour un grand homme et à plus forte raison pour le grand citoyen aux qualités moyennes, mais à l'esprit ferme et modérateur qu'il semblait promettre alors. Quelle scène admirablement préparée pour un caractère fort que ce pays inquiet, avide de sécurité, dévoré du besoin d'estimer ses gouvernements et ne trouvant pas à le satisfaire, voulant se donner mais non abdiquer, et désireux encore d'éviter la dictature militaire! Une grande popularité civile eût rendu cette extrémité facile à conjurer. Ne s'élèvera-t-il dans l'ordre civil ni un homme, ni un parti de force à prévenir ce danger? Si Daunou n'était pas l'homme qui pût par lui-même suffire à une telle tâche, du moins les éléments du parti existaient et il pouvait travailler à les rallier. Que n'eussent pas fait, je ne dis pas un Washington, mais un Pitt ou un Mirabeau, d'une telle situation ! Au-dessous de ces grands noms que de places encore glorieuses il y avait à prendre! Eh bien, c'est à ce moment précis que Daunou s'efface et disparaît.

Les beaux commencements de cette vie sont comme le portique d'un édifice qui n'aurait jamais été bâti. Certes, j'estime qu'il serait souverainement injuste de reprocher à qui que ce soit de n'avoir été ni un grand homme, ni un homme de génie. Il est loin de ma pensée d'intenter à la mémoire de Daunou un procès aussi ridicule. Tout ce qu'on est en droit d'exiger d'un homme, c'est qu'il n'ait pas été au-dessous de lui-même; il ne doit compte à l'histoire que de l'usage

qu'il a fait de ses facultés et de sa fortune. S'il a été tout ce qu'il était équitablement permis d'attendre de son intelligence et de son caractère dans une circonstance donnée, il est par là même absous, et l'histoire n'a rien à prétendre de plus. C'est à ce point de vue que je me place pour juger Daunou. Je ne le blâme pas de n'avoir été ni Mirabeau, ni Pitt, je le blâme d'avoir été inférieur à sa propre destinée. On va voir si j'ai tort ou raison.

Vers la fin du Directoire, Daunou s'était comme replié sur lui-même et retiré peu à peu des affaires. Les efforts de Talleyrand et de ses amis pour le décider à accepter un rôle plus actif n'avaient pas abouti. Il n'avait pris aucune position nouvelle dans les dangers de la république. Il diminuait au lieu de grandir. Il se réfugiait dans des distractions d'érudit et de lettré, compilait des catalogues pour la bibliothèque du Panthéon, oubliant que tout homme qui a exercé une influence sur l'opinion de son pays devient dans cette mesure même responsable de sa destinée et perd le droit de se désintéresser de la chose publique. Son œuvre, la Constitution de l'an III, n'était plus qu'une arme entre les mains violentes des partis, et il voyait avec chagrin venir le jour où elle irait rejoindre ses aînées. Mais c'était tout. Pendant ce temps, Sieyès, décidé à en finir avec le Directoire, cherchait partout son conspirateur homme d'action. Il s'ouvrit de ses projets à Daunou, qui refusa de s'y associer, mais ne fit rien pour les combattre, inertie sans excuses. N'ayant aucun engouement superstitieux pour son propre ouvrage, Daunou ne devait pas craindre d'y porter la hache s'il en reconnaissait la nécessité; s'il le jugeait bon à conserver, il devait le défendre ; dans tous les cas, il était tenu d'en surveiller de près les transformations pour empècher qu'on ne le tournât contre la liberté. Pendant toute cette époque si décisive il s'abstient, il s'annihile. Il se laisse reléguer sur le second plan par les hommes de l'intrigue, et l'occasion d'un grand rôle est perdue. Sur ces entrefaites, Bonaparte débarque d'Égypte ; l'imbécile Sieyès croit avoir trouvé son Grand-Électeur, et le 18 brumaire lui montre qu'il n'a fait que se donner un maître.

Daunou eût-il été ce qu'il n'était nullement, un héros ou un homme de génie, il n'était plus temps pour lui de songer à lutter avec chance de succès contre l'entraînement irrésistible qui poussait la France aux pieds de Bonaparte, mais il devait à la cause qu'il continuait à représenter dans sa défaite de garder une dignité d'attitude qui la fit respecter des vainqueurs. Il y était obligé, ne fût-ce

que par égard pour son propre passé. Au milieu de ces défections immenses dont le courant entraîne tout et où triomphent si brutalement la lâcheté et la bassesse humaines, c'est encore un assez beau rôle que de se tenir debout au milieu de tant de têtes courbées et de sentir qu'on porte en soi l'honneur et la sainteté d'un principe. On peut douter si cette destinée, tout austère qu'elle soit, n'a pas quelque chose de plus séduisant pour une grande âme que tous les enchantements de la puissance. Daunou ne sut se montrer ici que médiocre et insignifiant.

Secrètement hostile à la conspiration de Sieyès contre la constitution de l'an III, il ne fit rien pour en prévenir le succès, et regarda tomber des institutions qui étaient son ouvrage en spectateur désintéressé. Mais il ne leur garda pas un jour de plus cette fidélité passive. Après n'avoir pas osé envisager l'idée d'une réforme qui, faite par lui, eût sauvegardé les intérêts de la liberté, il en subit une faite par un autre, et qui fut la ruine de ses principes. Aussitôt le 18 brumaire consommé, il fallut en venir au fameux plan de Sieyès, et une commission fut chargée du soin de le reviser. Daunou se laissa nommer membre de cette commission. L'illusion n'était déjà plus permise en présence des signes qui annonçaient le règne nouveau ; cependant, pour marquer plus clairement encore ses intentions, le général Bonaparte convoqua la commission dans son propre salon au petit Luxembourg. C'était désormais entre elle et lui affaire de famille. Nous retrouvons là Daunou quelque peu embarrassé, je suppose, de la confiance qu'on lui témoigne. On s'arrange autour d'une table : « Citoyen Daunou, dit Bonaparte d'un ton impératif, mettez-vous là et prenez la plume ! » Daunou troublé, balbutie une excuse, le général insiste; et voilà le libéral auteur de la Constitution de l'an III, l'ancien proscrit girondin rédigeant, article par article, le code de la dictature militaire sous la dictée d'un jeune homme inspiré par le génie de la guerre, mais étranger alors à la plupart des problèmes de la politique, et ne connaissant en fait de droits que les droits de l'épée. Spectacle d'autant plus propre à inspirer le mépris des hommes, qu'il nous est offert par un caractère honorable et honnête. J'ajoute, pour être scrupuleusement fidèle à la vérité historique, que, sur chaque article, sur chaque mot, Daunou discute et dispute pour faire insérer une clause, une version, une nuance plus libérale ; parfois pour un simple synonyme : bataille mesquine et misérable dans laquelle il est toujours vaincu et où périt sa dignité. Quelle force

pouvait avoir plus tard Daunou dans son opposition à ces lois d'airain, empruntées au régime des camps, et qui furent si fatales à la liberté? Il ne pouvait rien contre elles; le texte définitif de la constitution consulaire était de lui. Il avait signé un pacte avec une puissance qui désormais se rirait toujours de ses attaques. Voilà Daunou dès à présent usé et fini. Laisse là les grandes ambitions, pauvre homme, et étudie les *mathématiques!*

L'honneur est, en politique, un admirable supplément à la vertu, car il a de plus qu'elle la susceptibilité! La probité politique de Daunou n'a jamais été soupçonnée, mais en cette circonstance elle ne le préserva pas. Il est même probable, pour qui le connaît bien, que cette âme timorée fut jusqu'à un certain point dupe de ses propres scrupules, et que Daunou crut remplir un devoir de bon citoyen en restant jusqu'au bout sur la brèche, malgré ce que sa situation avait d'équivoque. L'honneur l'eût mieux conseillé. Là où son honnêteté le laissait timide, indécis, désarmé, la révolte de l'honneur l'eût fait tressaillir, et, s'il eût pu rougir, il était sauvé. Mais ce sentiment était alors fort émoussé dans les âmes les meilleures, grâce aux doctrines dont le triomphe avait marqué le déclin de la révolution française, et qui s'étaient attachées à flétrir l'honneur comme un dernier déguisement de l'esprit aristocratique. Or, loin d'être un luxe dans les démocraties, ainsi que l'a pensé Montesquieu, cet élément leur deviendra de plus en plus nécessaire, à mesure que les libertés individuelles s'y affaibliront; il en sera le dernier et le plus sûr soutien. On vit alors ce que les peuples gagnent à se passer de lui. De fait, il n'y eut à cette époque de vraie résistance que chez les hommes qui, à un degré quelconque, en avaient gardé le culte ou le tempérament, La Fayette, B. Constant, Chateaubriand. Les vertueux, les purs s'aplatissent. Les ci-devant Brutus se laissent parer dérisoirement des lambeaux de la défroque féodale. L'honnêteté transige ou capitule; elle est optimiste, elle se défie d'elle-même, elle est pour les termes moyens, les justes milieux, la conciliation; l'honneur seul a assez de ressort pour bien haïr, pour bien mépriser, pour tout braver. L'une est bonne pour les résistances passives, l'autre a été trempé pour les combats à outrance. L'honnêteté est un principe, l'honneur est une passion en même temps qu'un principe: de là, sa force incomparable. Il peut avoir ses illusions, ses défaillances, les hommes que je viens de nommer en sont la preuve; mais il finit toujours par se reprendre, parce que, grâce au ciel, il ne se contente pas facilement,

qu'il est hautain, ombrageux, inquiet, insatiable. Nobles défauts, arme suprême du courage trahi et de l'âme découragée, quand tout a fléchi, quand la vertu elle-même se résigne, vous combattez encore, et vous ne trompez pas le désespoir qui vous invoque!

L'honneur a encore une supériorité sur le sentiment, en général un peu moutonnier, qu'on nomme la probité politique; il n'a pas peur d'être seul. Il sait regarder les foules en face. Il ne se rallie pas aux décisions du grand nombre. Il ne leur reconnaît pas d'autorité morale. Il est le gardien vigilant du caractère et de l'individualité. Ceux-là sont de tristes fanatiques, qui voudraient effacer de l'âme humaine un mobile si puissant, si généreux, si délicat, jusque dans ses erreurs.

III

Comme il n'y a jamais d'effet sans cause, on est bien forcé de convenir qu'il existait, au moins à l'état latent, dans le caractère de Daunou des dispositions morales qui expliquent sa conduite à l'époque du 18 brumaire. Bien qu'il en eût triomphé jusque-là, il ne les portait pas moins en lui-même. Ce que son rôle avait eu d'énergique et d'osé sous la Révolution avait moins été le résultat d'un élan spontané que d'une sorte de tension extraordinaire de toutes ses facultés, produite par la grandeur des circonstances. Des événements inouïs lui avaient fait une violence heureuse. Sous l'empire de cette exaltation imprimée à tout son être, il avait été la victime plutôt que l'élu d'un destin au-dessus de sa mesure. Naturellement il était timide, renfermé, passif, d'une sagesse un peu bourgeoise, et plus fait pour les études solitaires que pour les agitations de la vie publique. Il ne se mettait pas volontiers en avant, il fallait qu'il y fût poussé. Il ne portait pas en lui-même son principe d'activité, mais recevait l'impulsion d'autrui ou des circonstances extérieures. Enfin, il n'avait rien de l'orgueil des hautes ambitions. Un jour vint donc où le naturel prit sa revanche. C'est ainsi qu'on peut expliquer le réel changement qui s'accomplit en lui. J'accorde là-dessus tout ce qu'on voudra, mais il n'en est pas moins vrai que la première partie de sa vie politique montre, en puissance, un tout autre homme que celui qui parut dans la seconde, et que Daunou dut avoir, à un moment donné, le sentiment très-net d'être resté inférieur à lui-même. Triste découverte! un homme ne déchoit jamais impunément à ses

propres yeux : à partir du 18 brumaire, un ressort est brisé en Daunou.

De là l'insuffisance et la pauvreté de son opposition sous le Consulat et surtout sous l'Empire. Elle a je ne sais quoi de contraint et d'humilié. Il ne combat jamais de front. Il n'aborde l'ennemi que dans l'ordre oblique. Il est obligé, envers ceux qu'il attaque, à des concessions et à des ménagements qui valent presque un acquiescement. Sa polémique au Tribunat est le moment le plus vif de cette opposition, ou, pour mieux dire, le seul où elle soit franche et digne. Il se repentait alors de sa trop grande complaisance, il voyait se développer les suites de sa faute, il était stimulé par des amis d'un patriotisme ardent, il avait l'espoir de maintenir quelques traditions libérales au sein du nouveau régime. Il mérita de porter ombrage au maître. Le Corps législatif, entraîné par l'exemple contagieux des tribuns, porta Daunou comme candidat au Sénat. Le premier consul, irrité, fit venir les sénateurs chez lui : « Je vous préviens, leur dit-il, que je considérerais la nomination de Daunou comme une insulte personnelle, et vous savez que je n'en ai jamais souffert aucune ! »

Daunou non-seulement ne fut pas élu sénateur, mais fut éliminé du Tribunat avec tout ce qu'il y avait d'hommes indépendants dans cette assemblée. Sous le coup de cette mesure, devenu l'objet d'une surveillance menaçante, l'imagination frappée de dangers que sans doute il s'exagérait, il fit une grave maladie qui acheva d'emporter tout ce qui restait en lui de militant. Il donna en quelque sorte sa démission d'homme public. Son opposition ne fut plus désormais qu'une conspiration à voix basse couverte par une de ces adhésions de situation qui sont plus explicites qu'aucune profession de foi, parce qu'elles parlent toujours. Daunou demanda et obtint d'être confirmé dans sa place d'administrateur perpétuel de la bibliothèque du Panthéon, qu'il avait craint un instant de se voir enlevée ; puis bientôt après il eut celle d'archiviste. Voici la lettre que Fouché lui écrivit à cette occasion [1] :

« Vous êtes nommé à la place de Camus. Il convient, mon cher

1. Tous les faits relatifs à la vie de Daunou se trouvent parfaitement exposés dans l'excellente notice de M. Taillandier, de la cour de cassation, œuvre d'une amitié pieuse et qui ne pouvait se permettre les réserves que nous exprimons ici, en partageant ses sympathies, mais en croyant que Daunou avec ses grandes qualités aurait pu viser et atteindre plus haut.

Daunou, que vous écriviez une lettre de remercîment à l'empereur. Il a fait cette nomination d'une manière très-aimable pour vous. Il y avait des concurrents vivement appuyés. L'architrésorier prétend que cette place lui avait été promise pour Garnier.

« Je vous embrasse. FOUCHÉ. »

Transaction qui méritait bien d'être scellée par l'accolade d'un homme tel que Fouché ! Je ne sais si Daunou remercia, mais il dut baisser bien bas la tête en subissant cet embrassement expiatoire, lui qui aurait pu être un grand citoyen et qui consentait à devenir le protégé de cet homme de police. Il ne lui fut, bien entendu, imposé aucune condition en cette circonstance. A quoi bon ajouter par d'inutiles stipulations à l'injure d'un tel bienfait? Il acceptait, c'était assez. Et quelle condition eût-on pu exiger qui fût plus dure et plus humiliante que celle qu'il dut s'imposer à lui-même ? Cette condition, pour être tacite, était-elle moins réelle? Ces pactes ne se feraient jamais s'ils n'étaient protégés par le silence ! On ne lui demanda rien, il ne promit rien. Des deux parts, il y eut sous-entendu. Mais que de fois, en retournant dans son esprit l'éternel sophisme des hommes qui prétendent accepter une faveur sans aliéner leur indépendance, Daunou a dû maudire cette petite réticence, profonde comme un abîme, impossible à oublier et pleine d'un amer poison !

En vain eût-il allégué que ses fonctions n'avaient rien de politique. Cette excuse, valable jusqu'à un certain point dans un pays de décentralisation, n'avait aucun fondement sous un régime administratif dont tous les rouages étaient si étroitement liés. Sous un tel régime, toutes les fonctions se subordonnent à la politique et deviennent dépendantes. Admissibles pour les individualités subalternes, ces motifs ne peuvent être invoqués en faveur des caractères supérieurs qu'à la condition de les faire retomber dans les rangs obscurs au-dessus desquels ils se sont élevés. Les grandes réputations civiques valent bien qu'on les paye d'un tel sacrifice. Elles ne souffrent pas ce genre de compromis. Pour qu'elles gardent leur pureté intacte, il leur faut des situations nettes. Quoi que Daunou pût dire pour sa défense, il se sentait au fond solidaire d'un gouvernement qu'il détestait; il était l'obligé, le serviteur, l'instrument d'un homme qu'en son âme et conscience il considérait comme un fléau pour son pays.

On a beau chercher à s'étourdir, il se fait tôt ou tard sur ces sortes de transactions une lumière vengeresse qu'on n'évite pas en dé-

tournant les yeux. Sans doute il avait pour s'y résigner beaucoup de ces motifs qu'on ne dit pas tout haut. Sans parler de la pauvreté, l'inaction forcée est pour un homme accoutumé à la vie publique un des pires supplices qui se puissent concevoir. Sentir sa virilité se consumer dans l'immobilité, dans d'inutiles tourments, dans une attente toujours déçue, dans d'obscurs combats qu'on se livre à soi-même et où l'on est à la fois le vainqueur et le vaincu, ne recevoir du temps que des démentis même dans ses prévisions les plus désespérées, voir son ennemi insulter à des douleurs impuissantes et se fortifier sans cesse pendant que soi-même on s'use et on décroît, c'est là une souffrance de tous les instants à laquelle bien peu de caractères résistent; mais on n'est pas digne de porter en soi une ambition politique lorsqu'on n'est pas de force à se mesurer avec de telles épreuves. Ceux qui succombent dans cette lutte peuvent, à la vérité, chercher des consolations dans une certaine théorie aujourd'hui fort accréditée. Ils peuvent se dire que les défections sont une preuve de compréhension et de largeur d'esprit, que l'honneur politique n'est qu'une crise de jeunesse, l'amour de la liberté une sorte de maladie de croissance dont on guérit en arrivant à l'âge de raison. Ils peuvent trouver la marque de leur supériorité dans la versatilité même qui leur est commune avec le vulgaire et qui a toujours été considérée comme la preuve de son abjection; mais, quelque nombreux que soient les titres qu'ils se créent en ce genre pour se faire plus facilement illusion, ils n'y verront jamais eux-mêmes que le sophisme de leur lâcheté et l'attestation de leur honte.

Daunou n'a jamais été de ceux-là, il s'en faut infiniment; mais ce qui prouve néanmoins que, bon gré ou mal gré, il était engagé, c'est qu'on attendait de lui des services et qu'il les rendit. Il écrivit et publia en 1809, à la demande du gouvernement impérial, son *Essai sur la puissance temporelle des papes*.

Cet essai est un livre bien composé, bien écrit, d'une érudition solide, et sa sobre et vigoureuse argumentation n'a pas été réfutée. La question y est traitée d'une façon très-complète, sauf toutefois en ce qui concerne les rapports de la papauté avec l'Italie, point de vue alors secondaire et inaperçu, aujourd'hui le seul qui soit vraiment décisif. En écrivant cet ouvrage, Daunou dut se dire, comme d'autres écrivains ont pu le faire de notre temps avec plus de droits que lui, que s'il servait indirectement une cause qui n'était pas la sienne, il n'obéissait, en somme, qu'à ses propres convictions; il se dit que sa

secrète opposition au régime impérial ne pouvait pas lui faire renier sa haine contre l'absolutisme romain, contre une institution à ses yeux bien plus dangereuse et bien plus irréconciliable avec la liberté.

Cette justification serait acceptable s'il eût continué à combattre ces deux puissances à la fois. Mais il n'en fut point ainsi. Daunou écrit son livre par ordre. Il prend parti pour l'empire contre l'Église. Il est le champion de l'État et non celui de la liberté. Il n'intervient pas dans le débat au nom du libre principe de la séparation de l'Église et de l'État proclamé par le dix-huitième siècle, il se fait le défenseur de l'organisation des cultes telle qu'elle existait sous l'Empire, c'est-à-dire de la liberté de conscience fortement tempérée par les règlements de police. Il est l'interprète et le vengeur des griefs de l'arbitraire laïque contre l'arbitraire sacerdotal. Il pousse à la destruction de la puissance pontificale à un moment où elle doit avoir pour héritier, non la liberté, non l'indépendance d'un peuple, mais un pouvoir formidable déjà maître de l'Europe.

Il résulte de ces considérations accessoires que, si l'ouvrage de Daunou est un bon livre, il est une action médiocrement estimable. Dans sa conclusion il exalte « le fondateur du nouvel empire d'Occident, » qu'il place au-dessus de Charlemagne, et que dans un discours sur Boileau, de la même époque, il appelle « un héros couvert de toutes les gloires. » Ajoutons, comme dernier trait caractéristique, que ce livre parut sans nom d'auteur, omission fâcheuse en un tel sujet. Était-ce calcul, fausse honte, ou pusillanimité? On peut choisir. Toujours est-il que ce n'est pas lorsque la responsabilité peut offrir des dangers qu'on a le droit de la fuir. C'est alors surtout qu'on est tenu de combattre à visage découvert.

Telle fut la nature des services que Daunou rendit au gouvernement impérial. Il me suffit de montrer par un seul exemple s'il avait le droit de répudier toute solidarité avec cette politique. Au reste, ces services lui valurent deux récompenses qui durent lui suggérer de cruels retours sur lui-même. L'une fut sa nomination dans l'ordre de la Légion d'honneur, distinction qu'il avait toujours repoussée très-vivement jusque-là, et à laquelle il n'osa plus se soustraire. L'autre fut sa nomination à la place de censeur impérial, faveur qui ressemblait à une sanglante ironie. Il l'apprit par le *Moniteur*, et refusa de l'accepter, mais sans parvenir à faire publier son refus dans les journaux du temps.

IV

Passons maintenant sans transition aux appréciations de l'*Essai sur les garanties individuelles*, publié dans les premières années de la Restauration. De courtes citations sont nécessaires pour donner une idée du ton de ce jugement, qu'on ne croirait guère émaner d'un homme qui a partagé, dans une certaine mesure, la responsabilité de ceux qu'il censure. Voici d'abord pour le « héros couvert de toutes les gloires. »

« Ces désordres peuvent aboutir à l'élévation de quelque aventurier à qui la fortune toute-puissante en de pareils temps aura ouvert une carrière brillante et aplani la route du pouvoir suprême. L'instinct de l'usurpation et du despotisme lui suffira pour tirer un grand parti des illusions fatales et des dispositions vicieuses dont je viens de parler. Il ne trouvera que trop de personnages qui auront perdu à travers les troubles presque tout ce qu'ils avaient d'opinions franches, de sentiments généreux, et qui s'empresseront de lui en vendre les restes. Il leur persuadera aisément qu'ils n'ont jamais voulu que des richesses, des honneurs, des dignités, quoique cela même ne soit pas vrai. Indifférent entre les partis, il en aura bientôt enrôlé presque tous les chefs dans le sien propre, et maître de la fortune publique, disposant de tous les emplois, il parviendra en effet à s'attacher un grand nombre d'hommes par des faveurs proportionnées à ce qu'il leur supposera d'influence, de renom, de cupidité. S'il peut aussi concentrer en lui seul la force et la gloire acquises par la nation durant l'époque précédente, il deviendra au dehors autant qu'au dedans un potentat formidable dont les princes flatteront l'orgueil, couronneront la tête impure, rechercheront l'ignoble alliance. Sous son règne s'effacera tout vestige, toute notion des garanties sociales ; il ne restera du système représentatif que des ombres inanimées, de vains fantômes qui s'aminciront et s'évanouiront par degrés. Les vieilles impostures reprendront leur empire, on verra s'ouvrir un nouveau moyen âge dont les ténèbres et les chaînes s'étendraient sur une longue suite de générations, si par des excès prématurés, par une tyrannie rapidement excitée jusqu'à la démence, l'ennemi du monde, révoltant à la fois ses sujets et ses voisins, haï de ses proches, trahi par ses serviteurs, ne se précipitait pas lui-même, du faîte de cette puissance artificielle, dans l'ignominie de ses propres vices. »

Il n'est pas moins sévère pour le Sénat, qu'il représente comme exclusivement occupé du soin de se conserver lui-même, sourd à toutes les plaintes, indifférent à ces garanties vulgaires que tous les citoyens réclament. « Proscrire et conscrire, ajoute-t-il, moissonner chaque année une génération nouvelle, désorganiser les élections publiques et la représentation nationale, annuler les déclarations du jury, anéantir toute résistance au pouvoir absolu, fonder le despotisme, le nourrir et le bénir, le charger de son opprobre et s'enrichir de ses faveurs : voilà le résumé de l'histoire de tous les Sénats. » Voici enfin sous quelles couleurs il peint la représentation nationale : « On obtient ainsi une prétendue assemblée représentative où le gouvernement seul est représenté; il l'est par ses plus chères créatures, par ses agents les plus affidés, nobles ou privilégiés d'ancienne ou de nouvelle date, ministres, conseillers d'État, administrateurs généraux et particuliers, présidents et conseillers de cour de justice, lieutenants, procureurs et avocats du prince. Aucun soin n'est omis pour que les gouvernés n'aient là, s'il se peut, personne qui les représente, personne dont les intérêts soient les leurs, personne qui puisse y porter leurs opinions, leurs sentiments, leurs votes. Là, quand le silence absolu n'est pas commandé, les accents de l'adulation se font seuls entendre en pleine liberté : si par hasard quelques voix s'élèvent pour invoquer les garanties promises, pour signaler de monstrueux abus, elles sont interrompues, couvertes par des clameurs, et bientôt même on refuse expressément d'entendre ce langage de la raison et de la patrie, » etc.

Je sortirais de mon sujet en multipliant ces citations. Je ne me préoccupe ici que de la situation d'esprit de celui qui a tracé le sombre tableau dont je viens de découvrir un coin. Est-ce bien le pacifique Daunou que nous venons d'entendre? Où a-t-il puisé ces colères? Qui lui a enseigné ce frémissement de la haine, qui passe si bien dans son langage à travers tous les artifices du style? Assurément cela est bien rugi, comme dit Shakespeare; mais comment n'avait-il pas prévu le singulier effet que devait produire ce brûlant réquisitoire dans la bouche d'un ancien fonctionnaire de l'Empire? Accuser si sévèrement le régime qu'il avait servi n'était-ce pas s'accuser lui-même? Que s'était-il donc passé depuis l'époque où il rendait si volontiers hommage au génie et à la grandeur du nouveau Charlemagne? Avait-il eu depuis lors quelque grief à venger? Avait-il lieu de se plaindre du gouvernement impérial? Non. On ne lui avait

pas même offert un prétexte de mécontement. Jusqu'à la fin des Cent-Jours il avait gardé sa place et ses traitements. Il était resté jusqu'au bout l'archiviste officiel du règne dont il résumait si impitoyablement l'histoire. Au lieu de déchoir par sa défaite, cette cause s'était moralement relevée par le prestige du malheur. Était-il donc entraîné par les ressentiments du parti qui dominait alors? encore moins. Loin de participer aux passions de la Restauration contre le régime déchu, il avait été destitué par elle en haine de ce régime, ce qui était de nature à l'y rattacher. Il partageait, au contraire, la plupart des sentiments et des idées du libéralisme de ce temps-là, qui, loin d'être hostile à l'Empire vaincu, lui tendait la main pour le relever à ses dépens, et lui refaisait généreusement une popularité.

Pourquoi le taire plus longtemps, et comment fermer les yeux à l'évidence? Ce que Daunou ne pouvait pardonner à l'Empire, c'était son propre amoindrissement, c'était son âme diminuée, sa dignité compromise, sa vie avortée; c'était le bienfait subi, la marque ineffaçable laissée par le servage; c'était le républicain, le grand citoyen de l'an III transformé en je ne sais quel personnage officieux et subalterne. Voilà ce qu'il y avait entre lui et cette cause qu'il avait servie en l'abhorrant au fond du cœur. Aussi sent-on à l'accent implacable de ses paroles qu'il ne reviendra jamais. Tant que l'Empire était resté debout et tout le monde prosterné, Daunou avait pu facilement s'étourdir et se consoler de sa propre déchéance. Lorsque le flot s'éloigna avec cette rapidité que l'on connaît si bien et dont pourtant l'on s'étonne toujours, l'illusion se dissipa. Il se retrouva seul avec sa destinée comme interrompue au moment où le 18 brumaire était venu le surprendre, mais sans possibilité de rattacher ce passé à son avenir, de renouer les anneaux de la chaîne à l'endroit où l'Empire l'avait brisée, sans lien d'aucun genre avec les hommes nouveaux, ignoré des uns, suspect aux autres. Son nom, autrefois populaire, avait perdu toute signification précise dans l'opinion de ses contemporains; on ne pouvait le rattacher d'une façon exclusive à aucun des grands mouvements d'idées ou d'intérêts qui passionnaient les esprits. Daunou avait pris part à trop de choses différentes pour pouvoir être considéré comme la personnification d'un principe, quel qu'il fût. Les simples sont plus logiques qu'on ne pense dans l'instinct qui leur fait choisir leurs chefs. Ils n'ont pas le temps de raffiner sur les nuances. Ils jugent un caractère par ses grandes lignes, et s'il présente trop de faces à la fois, comme c'était le cas pour

Daunou, ils le repoussent sans trop savoir pourquoi, et en réalité parce qu'il manque d'unité, de force et de décision.

Dans ces premières années de la Restauration, en voyant se réveiller les esprits et la liberté reparaître plus jeune que jamais après sa longue éclipse, Daunou avait entrevu pour la seconde fois l'occasion d'un grand rôle civique; mais il s'aperçut cette fois qu'il était trop tard et qu'elle était perdue par sa faute et pour jamais. Il dut comprendre alors quelle autorité morale il aurait gagnée à se tenir à l'écart comme La Fayette, à garder sa personnalité intacte, à ne pas laisser entamer son caractère. Cependant ces sentiments ne tournèrent point en aigreur dans cette âme naturellement stoïque et généreuse. Daunou fut repris pour la liberté de la belle passion de sa jeunesse, et l'*Essai sur les garanties individuelles* fut l'expression de ce rajeunissement de son cœur en même temps que des cuisants regrets que lui laissaient les souvenirs de sa conduite politique sous l'Empire.

Ces regrets étaient moins une revanche de l'ambition trompée que la secrète amertume d'une âme pure qui a conscience d'avoir un instant faibli. Ce point resta toujours douloureux chez lui. La blessure ne se ferma jamais qu'à demi, et contribua sans doute à attrister sa vieillesse d'une nuance de misanthropie et d'humeur chagrine. Daunou rentra pourtant dans la vie publique, il reparut à la tribune nationale, défendit la liberté contre les entreprises de la Restauration, et tint dignement sa place dans les rangs de l'opposition du temps; mais il resta toujours au second plan, fuyant les regards, bornant de parti pris son horizon, s'effaçant derrière des hommes qui ne le valaient pas, n'ayant plus d'autre but dans la vie que la satisfaction du devoir strictement rempli, ne se vengeant de l'oubli de ses contemporains et du succès des doctrines nouvelles qui ne lui plaisaient guère, que par les représailles d'une fine malice et d'une ironique bonhomie.

Je me reproche en finissant de n'avoir envisagé ici que par un seul côté cette physionomie intéressante et complexe, ce qui est presque la mutiler. Il y avait en Daunon, à côté du politique, un littérateur du goût le plus exquis et le plus judicieux, parfois un peu timide, à force de scrupule, un critique sûr et pénétrant, maître dans l'art des nuances; un historien du savoir le plus étendu, un libre penseur à la fois hardi et réservé, possédant à un degré singulier le don de faire parler les réticences, habitude d'esprit contractée sans doute dans

la profession d'oratorien, et que les vicissitudes de sa carrière ne firent que fortifier. Comme homme privé, enfin, c'était un caractère antique. C'est peut-être en raison de cette diversité de rôles, d'aptitudes, de cette dispersion de ses facultés que cette figure gardera toujours quelque chose d'indécis.

Tour à tour oratorien et révolutionnaire, politique et lettré, législateur et fonctionnaire, gallican et sceptique, Daunon n'a laissé dans la mémoire des contemporains que des souvenirs peu distincts, et inférieurs à ce qu'il valait en réalité. On retrouve dans son esprit la lacune que j'ai signalée dans son caractère. A l'un comme à l'autre, il manque un trait dominant, qui imprime à l'ensemble la direction et l'unité. Aussi ne saisit-on pas tout d'abord le sens de cette personnalité fuyante et compliquée.

Estimable, mais sans grandeur, il se contenta du facile idéal des vertus bourgeoises, il préserva sa vie des grands orages, il se résigna à être *le sage* Daunou. Il eût pu s'élever à quelque chose de mieux. Le moraliste et l'ambitieux formuleront ici la même conclusion sur cette destinée. Aux yeux de l'un comme de l'autre, si l'on veut approcher du but, il ne faut rien être à demi. La querelle que je lui fais ici en lui opposant cet autre lui-même qu'il portait en lui, et qu'il eût pu dégager par un meilleur emploi de ses facultés et de sa fortune, part d'une estime plus haute que l'invariable approbation d'une apologie systématique. Il restera pour la postérité un de ces personnages de valeur moyenne, que l'histoire confine volontiers dans les pénombres, gardant avec un reflet de la pureté civique de sa jeunesse quelque chose du sourire énigmatique et de la mine discrète d'Érasme.

P. Lanfrey.

LE

CAPITAINE FRACASSE[1]

VI

EFFET DE NEIGE.

Comme on peut le penser, les comédiens étaient satisfaits de leur séjour au château de Bruyères. De telles aubaines ne leur advenaient pas souvent dans leur vie nomade; le Tyran avait distribué les parts, et chacun remuait avec une amoureuse titillation de doigts quelques pistoles au fond de poches habituées à servir souvent d'auberge au diable. Zerbine, rayonnant d'une joie mystérieuse et contenue, acceptait de bonne humeur les brocards de ses camarades sur la puissance de ses charmes. Elle triomphait, ce dont la Sérafine pensait enrager. Seul, Léandre tout rompu encore de la bastonnade nocturne qu'il avait reçue, ne semblait pas partager la gaieté générale, bien qu'il affectât de sourire, mais ce n'était que ris de chien et du bout des dents, pour ainsi dire. Ses mouvements étaient contraints, et les cahots de la voiture lui arrachaient parfois des grimaces significatives. Quand il jugeait qu'on ne le regardait point, il se frottait de la paume les épaules et les bras; manœuvres dissimulées qui pouvaient donner le change aux autres comédiens, mais n'échappaient pas à la narquoise inquisition de Scapin, toujours à l'affût des mésaventures de Léandre, dont la fatuité lui était particulièrement insupportable.

Un heurt de la roue contre une pierre assez grosse que le charreton n'avait pas vue, fit pousser au galant un Aïe! d'angoisse et de douleur, sur quoi Scapin entama la conversation en feignant de le plaindre.

— Mon pauvre Léandre, qu'as-tu donc à geindre et te lamenter de

1. Voir les 28e 29e 30e et 31e livraisons.

la sorte? Tu sembles tout moulu comme le chevalier de la Triste Figure, lorsqu'il eut cabriolé tout nu dans la Sierra-Morena par pénitence amoureuse, à l'imitation d'Amadis sur la Roche-Pauvre. On dirait que ton lit était fait de bâtons croisés et non de matelas douillets avec courtes-pointes, oreillers et carreaux, en somme plus propice à rompre les membres qu'à les reposer, tant tu as la mine battue, le teint maladif et l'œil poché. De tout ceci, il appert que le seigneur Morphée ne t'a pas visité cette nuit.

— Morphée peut-être est resté en sa caverne, mais le petit dieu Cupidon est un rôdeur qui n'a pas besoin de lanterne pour savoir trouver une porte dans un corridor, répondit Léandre, espérant détourner les soupçons de son ennemi Scapin.

— Je ne suis qu'un valet de comédie et n'ai point l'expérience des choses galantes. Jamais je n'ai fait l'amour aux belles dames; mais j'en sais assez pour n'ignorer point que le dieu Cupidon, d'après les poëtes et faiseurs de romans, se sert de ses flèches à l'endroit de ceux qu'il veut navrer, et non pas du bois de son arc.

— Que voulez-vous dire, se hâta d'interrompre Léandre, inquiet du tour que prenait l'entretien, par ces subtilités et déductions mythologiques?

— Rien, sinon que tu as là sur le col, un peu au-dessus de la clavicule, bien que tu t'efforces de la cacher avec ton mouchoir, une raie noire qui demain sera bleue, après-demain verte, et ensuite jaune, jusqu'à ce qu'elle s'évanouisse en la couleur naturelle, raie qui ressemble diantrement au paraphe authentique d'un coup de bâton, signé sur peau de veau ou vélin, si tu aimes mieux ce vocable.

— Sans doute, répondit Léandre, de pâle devenu rouge jusqu'à l'ourlet de l'oreille, ce sera quelque beauté morte, amoureuse de moi pendant sa vie, qui m'aura baisé en songe tandis que je dormais. Les baisers des morts impriment en la chair, comme chacun sait, des meurtrissures dont on s'étonne au réveil.

— Cette beauté défunte et fantasmatique vient bien à point, répondit Scapin, mais j'aurais juré que ce vigoureux baiser avait été appliqué par des lèvres de bois vert.

— Mauvais raillard et faiseur de gausseries que vous êtes, dit Léandre, vous poussez ma modestie à bout. Pudiquement je mets sur le compte des mortes ce qui pourrait être à meilleur droit revendiqué par les vivantes. Tout indocte et rustique que vous affectiez d'être, vous avez sans doute entendu parler de ces jolis signes, taches,

meurtrissures, marques de dents, mémoire des folâtres ébats que les amants ont coutume d'avoir ensemble?

— *Memorem dente notam*, interrompit le Pédant, joyeux de citer Horace.

— Cette explication me semble judicieuse, répondit Scapin, et appuyée d'autorités convenables. Pourtant la marque est si longue, que cette beauté nocturne, morte ou vivante, devait avoir en la bouche cette dent unique que les Phorkyades se prêtaient tour à tour.

Léandre, outré de fureur, voulut se jeter sur Scapin et le gourmer, mais le ressentiment de la bastonnade fut si vif dans ses côtes endolories et sur son dos rayé comme celui d'un zèbre, qu'il se rassit, remettant sa vengeance à un temps meilleur. Le Tyran et le Pédant, accoutumés à ces querelles dont ils se divertissaient, les firent se raccommoder. Scapin promit de ne jamais faire d'allusion à ces sortes de choses.— J'ôterai, dit-il, de mon discours le bois sous toute forme, bois grume, bois marmenteau, bois de lit et même bois de cerf.

Pendant cette curieuse altercation, la charrette cheminait toujours, et bientôt l'on arriva à la croix d'un carrefour. Une grossière croix de bois fendillé par le soleil et la pluie, soutenant un Christ dont un des bras s'était détaché du corps, et, retenu d'un clou rouillé, pendait sinistrement, s'élevait sur un tertre de gazon et marquait l'embranchement de quatre chemins.

Un groupe composé de deux hommes et de trois mules était arrêté à la croisière des routes et semblait attendre quelqu'un qui devait passer. Une des mules, comme impatiente d'être immobile, secouait sa tête empanachée de pompons et de houppes de toutes couleurs avec un frisson argentin de grelots. Quoique des œillères de cuir piquées de broderies l'empêchassent de porter ses regards à droite et à gauche, elle avait senti l'approche de la voiture; les nutations de ses longues oreilles témoignaient d'une curiosité inquiète et ses lèvres retroussées découvraient ses dents.

— La colonelle remue ses cornets et montre ses gencives, dit l'un des hommes, le chariot ne doit pas être loin maintenant.

En effet, la charrette des comédiens arrivait au carrefour. Zerbine, assise sur le devant de la voiture, jeta un coup d'œil rapide sur le groupe de bêtes et de gens dont la présence en ce lieu ne parut pas la surprendre.

— Pardieu! voilà un galant équipage, dit le Tyran, et de belles

mules d'Espagne à faire leurs quinze ou vingt lieues dans la journée. Si nous étions ainsi montés, nous serions bientôt arrivés devers Paris. Mais qui diable attendent-elles donc là ? C'est sans doute quelque relais préparé pour un seigneur.

— Non, reprit la Duègne, la mule est harnachée d'oreillers et couvertures comme pour une femme.

— Alors, dit le Tyran, c'est un enlèvement qui se prépare, car ces deux écuyers en livrée grise ont l'air fort mystérieux.

— Peut-être, répondit Zerbine avec un sourire d'une expression équivoque.

— Est-ce que la dame serait parmi nous ? fit le Scapin; un des deux écuyers se dirige vers la voiture, comme s'il voulait parlementer avant d'user de violence.

— Oh ! il n'en sera pas besoin, ajouta Sérafine, jetant sur la Soubrette un regard dédaigneux que celle-ci soutint avec une tranquille impudence; il est des bonnes volontés qui sautent d'elles-mêmes entre les bras des ravisseurs.

— N'est pas enlevée qui veut, répliqua la Soubrette; le désir n'y suffit pas, il faut encore l'agrément.

La conversation en était là, quand l'écuyer, faisant signe au charreton d'arrêter ses chevaux, demanda, le béret à la main, si mademoiselle Zerbine n'était pas dans la voiture.

Zerbine, vive et preste comme une couleuvre, sortit sa petite tête brune hors du tendelet et répondit elle-même à l'interrogation; puis elle sauta à terre.

— Mademoiselle, je suis à vos ordres, dit l'écuyer d'un ton galant et respectueux.

La Soubrette fit bouffer ses jupes, passa le doigt autour de son corsage, comme pour donner de l'aisance à sa poitrine, et, se tournant vers les comédiens, leur tint délibérément cette petite harangue :

— Mes chers camarades, pardonnez-moi si je vous quitte ainsi. Parfois l'Occasion vous contraint à la saisir en vous présentant sa mèche de cheveux devant la main, et de façon si opportune, que ce serait sottise pure de ne pas s'y accrocher à pleins doigts, car, lâchée, elle ne revient point. Le visage de la Fortune, qui jusqu'à présent ne s'était montré pour moi que rechigné et maussade, me fait un ris gracieux. Je profite de sa bonne volonté, sans doute passagère. En mon humble état de soubrette, je ne pouvais prétendre qu'à des Mascarilles ou Scapins. Les valets seuls me courtisaient, tandis

que les maîtres faisaient l'amour aux Lucindes, aux Léonores et aux Isabelles; c'est à peine si les seigneurs daignaient, en passant, me prendre le menton et appuyer d'un baiser sur la joue le demi-louis d'argent qu'ils glissaient dans la pochette de mon tablier. Il s'est trouvé un mortel de meilleur goût, pensant que, hors du théâtre, la soubrette valait bien la maîtresse, et comme l'emploi de Zerbine n'exige pas une vertu très-farouche, j'ai jugé qu'il ne fallait pas désespérer ce galant homme que mon départ contrariait fort. Or donc, laissez-moi prendre mes malles au fond de la voiture, et recevez mes adieux. Je vous retrouverai un jour ou l'autre à Paris, car je suis comédienne dans l'âme, et je n'ai jamais fait de bien longues infidélités au théâtre.

Les hommes prirent les coffres de Zerbine, et les ajustèrent, se faisant équilibre, sur la mule de bât; la Soubrette, aidée par l'écuyer qui lui tint le pied, sauta sur la colonelle aussi légèrement que si elle eût étudié la voltige en une académie équestre, puis frappant du talon le flanc de sa monture, elle s'éloigna faisant un petit geste de main à ses camarades.

— Bonne chance, Zerbine, crièrent les comédiens, à l'exception de Sérafine qui lui gardait rancune.

— Ce départ est fâcheux, dit le Tyran, et j'aurais bien voulu retenir cette excellente soubrette, mais elle n'avait d'autre engagement que sa fantaisie. Il faudra ajuster dans les pièces les rôles de suivante en duègue ou chaperon, chose moins plaisante à l'œil qu'un minois fripon; mais dame Léonarde a du comique et connaît à fond les tréteaux. Nous nous en tirerons tout de même.

La charrette se remit en marche d'une allure un peu plus vive que celle du char à bœufs. Elle traversait un pays qui contrastait par son aspect avec la physionomie des landes. Aux sables blancs avaient succédé des terrains rougeâtres fournissant plus de sucs nourriciers à la végétation. Des maisons de pierre, annonçant quelque aisance, apparaissaient, çà et là, entourées de jardins clos par des haies vives déjà effeuillées où rougissait le bouton de l'églantier sauvage, et bleuissait la baie de la prunelle. Au bord de la route, des arbres d'une belle venue dressaient leurs troncs vigoureux et tendaient leurs fortes branches dont la dépouille jaunie tachetait l'herbe à l'entour ou courait au caprice de la bise devant Isabelle et Sigognac qui, fatigués de la pose contrainte qu'ils étaient obligés de garder dans la voiture, se délassaient en marchant un peu à pied. Le Matamore avait pris l'avance, et dans

la rougeur du soir on l'apercevait sur la crête de la montée dessinant en lignes sombres son frêle squelette qui, de loin, semblait embroché dans sa rapière.

— Comment se fait-il, disait tout en marchant Sigognac à Isabelle, que vous qui avez toutes les façons d'une demoiselle de haut lignage par la modestie de votre conduite, la sagesse de vos paroles et le bon choix des termes, vous soyez ainsi attachée à cette troupe errante de comédiens, braves gens, sans doute, mais non de même race et acabit que vous?

— N'allez pas, reprit Isabelle, pour quelque bonne grâce qu'on me voit, me croire une princesse infortunée ou reine chassée de son royaume, réduite à cette misérable condition de gagner sa vie sur les planches. Mon histoire est toute simple, et puisque ma vie vous inspire quelque curiosité, je vais vous la conter. Loin d'avoir été amenée à l'état que je fais par catastrophes du sort, ruines inouïes ou aventures romanesques, j'y suis née, étant, comme on dit, enfant de la balle. Le chariot de Thespis a été mon lieu de nativité et ma patrie voyageuse. Ma mère, qui jouait les princesses tragiques, était une fort belle femme. Elle prenait ses rôles au sérieux, et même hors de la scène, elle ne voulait entendre parler que de rois, princes, ducs et autres grands, tenant pour véritables ses couronnes de clinquant et ses sceptres de bois doré. Quand elle rentrait dans la coulisse, elle traînait si majestueusement le faux velours de ses robes qu'on eût dit que ce fût un flot de pourpre ou la propre queue d'un manteau royal. Avec cette superbe elle fermait opiniâtrément l'oreille aux aveux, requêtes et promesses de ces galantins qui toujours volètent autour des comédiennes comme papillons autour de la chandelle. Un soir même, en sa loge, comme un blondin voulait s'émanciper, elle se dressa en pied, et s'écria comme une vraie Thomyris reine de Scythie : « Gardes! qu'on le saisisse! » d'un ton si souverain, dédaigneux et solennel, que le galant, tout interdit, se déroba de peur, n'osant pousser sa pointe. Or, ces fiertés et rebuffades étranges en une comédienne toujours soupçonnée de mœurs légères étant venues à la connaissance d'un très-haut et puissant prince, il les trouva de bon goût, et se dit que ces mépris du vulgaire profane ne pouvaient procéder que d'une âme généreuse. Comme son rang dans le monde équipollait à celui de reine au théâtre, il fut reçu plus doucement et d'un sourcil moins farouche. Il était jeune, beau, parlait bien, était pressant et possédait ce grand avantage de la noblesse. Que vous

dirai-je de plus? cette fois la reine n'appela pas ses gardes, et vous voyez en moi le fruit de ces belles amours.

— Cela, dit galamment Sigognac, explique à merveille les grâces sans secondes dont on vous voit ornée. Un sang princier coule dans vos veines. Je l'avais presque deviné!

— Cette liaison, continua Isabelle, dura plus longtemps que n'ont coutume les intrigues de théâtre. Le prince trouva chez ma mère une fidélité qui venait de l'orgueil autant que de l'amour, mais qui ne se démentit point. Malheureusement des raisons d'État vinrent à la traverse; il dut partir pour des guerres ou ambassades lointaines. D'illustres mariages qu'il retarda tant qu'il put furent négociés en son nom par sa famille. Il lui fallut céder, car il n'avait pas le droit d'interrompre, à cause d'un caprice amoureux, cette longue suite d'ancêtres remontant à Charlemagne et de finir en lui cette glorieuse race. Des sommes assez fortes furent offertes à ma mère pour adoucir cette rupture devenue nécessaire, la mettre à l'abri du besoin et subvenir à ma nourriture et éducation. Mais elle ne voulut rien entendre, disant qu'elle n'acceptait point la bourse sans le cœur, et qu'elle aimait mieux que le prince lui fût redevable que non pas elle redevable au prince, car elle lui avait donné, en sa générosité extrême, ce que jamais il ne lui pourrait rendre. « Rien avant, rien après, » telle était sa devise. Elle continua donc son métier de princesse tragique, mais la mort dans l'âme, et depuis ne fit que languir jusqu'à son trépas, qui ne tarda guère. J'étais alors une fillette de sept ou huit ans; je jouais les enfants et les amours et autres petits rôles proportionnés à ma taille et à mon intelligence. La mort de ma mère me causa un chagrin au-dessus de mon âge, et je me souviens qu'il me fallut fouetter ce jour-là pour me forcer à jouer un des enfants de Médée. Puis cette grande douleur s'apaisa par les cajoleries des comédiens et comédiennes qui me dorlotaient de leur mieux et comme à l'envi, me mettant toujours quelques friandise en mon petit panier. Le Pédant qui faisait partie de notre troupe et déjà me semblait aussi vieux et ridé qu'aujourd'hui s'intéressa à moi, m'apprit la récitation, harmonie et mesure des vers, les façons de dire et d'écouter, les poses, les gestes, physionomies congruantes au discours, et tous les secrets d'un art où il excelle, quoique comédien de province, car il a de l'étude, ayant été régent de collége, et chassé pour incorrigible ivrognerie. Au milieu du désordre apparent d'une vie vagabonde, j'ai vécu innocente et pure, car pour mes com-

pagnons qui m'avaient vue au berceau, j'étais une sœur ou une fille, et pour les godelureaux j'ai bien su d'une mine froide, réservée et discrète, les tenir à distance comme il convient, continuant hors de la scène mon rôle d'ingénue, sans hypocrisie ni fausse pudeur.

Ainsi, tout en marchant, Isabelle racontait à Signognac charmé l'histoire de sa vie et aventures.

— Et le nom de ce grand, dit Sigognac, le savez-vous ou l'avez-vous oublié?

— Il serait peut-être dangereux pour mon repos de le dire, répondit Isabelle, mais il est resté gravé dans ma mémoire.

— Existe-t-il quelque preuve de sa liaison avec votre mère?

— Je possède un cachet armorié de son blason, dit Isabelle, c'est le seul joyau que ma mère ait gardé de lui à cause de sa noblesse et signification héraldique qui effaçait l'idée de valeur matérielle, et si cela vous amuse, je vous le montrerai un jour.

Il serait par trop fastidieux de suivre étape par étape le chariot comique, d'autant plus que le voyage se faisait à petites journées, sans aventures dont il faille garder mémoire. Nous sauterons donc quelques jours, et nous arriverons aux environs de Poitiers. Les recettes n'avaient pas été fructueuses et les temps durs étaient venus pour la troupe. L'argent du marquis de Bruyères avait fini par s'épuiser, ainsi que les pistoles de Sigognac, dont la délicatesse eût souffert de ne pas soulager, dans les mesures de ses pauvres ressources, ses camarades en détresse. Le chariot, traîné par quatre bêtes vigoureuses au départ, n'avait plus qu'un seul cheval, et quel cheval! une misérable rosse qui semblait s'être nourrie, au lieu de foin et d'avoine, avec des cercles de barriques, tant ses côtes étaient saillantes. Les os de ses hanches perçaient la peau, et les muscles détendus de ses cuisses se dessinaient par de grandes rides flasques; des éparvins gonflaient ses jambes hérissées de longs poils. Sur son garrot, à la pression d'un collier dont la bourre avait disparu, s'avivaient des écorchures saigneuses et les coups de fouet zébraient comme des hachures les flancs meurtris du pauvre animal. Sa tête était tout un poëme de mélancolie et de souffrance. Derrière ses yeux se creusaient de profondes salières qu'on aurait cru évidées au scalpel. Ses prunelles bleuâtres avaient le regard morne, résigné et pensif de la bête surmenée. L'insouciance des coups produits par l'inutilité de l'effort s'y lisait tristement, et le claquement de la lanière ne pouvait plus en tirer une étincelle

de vie. Ses oreilles énervées, dont l'une avait le bout fendu, pendaient piteusement de chaque côté du front et scandaient, par leur oscillation, le rhythme inégal de la marche. Une mèche de la crinière, de blanche devenue jaune, entremêlait ses filaments à la têtière, dont le cuir avait usé les protubérances osseuses des joues mises en relief par la maigreur. Les cartilages des narines laissaient suinter l'eau d'une respiration pénible et les barres fatiguées faisaient la moue comme des lèvres maussades.

Sur son pelage blanc, truité de roux, la sueur avait tracé des filets pareils à ceux dont la pluie raye le plâtre des murailles, agglutiné sous le ventre des flocons de poil, délavé les membres inférieurs et fait avec la crotte un affreux ciment. Rien n'était plus lamentable à voir, et le cheval que monte la Mort dans l'Apocalypse eût paru une bête fringante propre à parader aux carrousels à côté de ce pitoyable et désastreux animal dont les épaules semblaient se disjoindre à chaque pas, et qui, d'un œil douloureux, avait l'air d'invoquer comme une grâce le coup d'assommoir de l'équarrisseur. La température commençant à devenir froide, il marchait au milieu de la fumée qu'exhalaient ses flancs et ses naseaux.

Il n'y avait dans le chariot que les trois femmes. Les hommes allaient à pied pour ne pas surcharger le triste animal, qu'il ne leur était pas difficile de suivre et même de devancer. Tous, n'ayant à exprimer que des pensées désagréables, gardaient le silence et marchaient isolés, s'enveloppant de leur cape du mieux qu'ils pouvaient.

Sigognac, presque découragé, se demandait s'il n'eût pas mieux fait de rester au castel délabré de ses pères, sauf à y mourir de faim à côté de son blason fruste, dans le silence et la solitude, que de courir ainsi les hasards des chemins avec des bohèmes.

Il songeait au brave Pierre, à Bayard, à Miraut et à Béelzébuth, les fidèles compagnons de son ennui. Son cœur se serrait quoi qu'il fît, et il lui montait de la poitrine à la gorge ce spasme nerveux qui d'ordinaire se résout en larmes; mais un regard jeté sur Isabelle, pelotonnée dans sa mante et assise sur le devant de la charrette, lui raffermissait le courage. La jeune femme lui souriait; elle ne paraissait pas se chagriner de cette misère; son âme était satisfaite, qu'importaient les souffrances et les fatigues du corps?

Le paysage qu'on traversait n'était guère propre à dissiper la mélancolie. Au premier plan se tordaient les squelettes convulsifs de

quelques vieux ormes tourmentés, contournés, écimés, dont les branches noires aux filaments capricieux se détaillaient sur un ciel d'un gris jaune très-bas et gros de neige qui ne laissait filtrer qu'un jour livide; au second, s'étendaient des plaines dépouillées de culture, que bordaient près de l'horizon des collines pelées ou des lignes de bois roussâtres. De loin en loin, comme une tache de craie, quelque chaumine dardant une légère spirale de fumée apparaissait entre les brindilles menues de ses clôtures. La ravine d'une rigole sillonnait la terre d'une longue cicatrice. Au printemps, cette campagne habillée de verdure eût pu sembler agréable; mais, revêtue des grises livrées de l'hiver, elle ne présentait aux yeux que monotonie, pauvreté et tristesse. De temps en temps passait, hâve et déguenillé, un paysan ou quelque vieille courbée sous un fagot de bois mort, qui, loin d'animer ce désert, en faisait au contraire ressortir la solitude. Les pies, sautillant sur la terre brune avec leur queue plantée dans leur croupion comme un éventail fermé, en paraissaient les véritables habitantes. Elles jacassaient à l'aspect du chariot comme si elles se fussent communiqué leurs réflexions sur les comédiens et dansaient devant eux d'une façon dérisoire, en méchants oiseaux sans cœur qu'elles étaient, insensibles à la misère du pauvre monde.

Une bise aigre sifflait, collant leurs minces capes sur le corps des comédiens, et leur souffletant le visage de ses doigts rouges. Aux tourbillons du vent se mêlèrent bientôt des flocons de neige montant, descendant, se croisant, sans pouvoir toucher terre ou s'accrocher quelque part, tant la rafale était forte. Ils devinrent si pressés, qu'ils formaient comme une obscurité blanche à quelques pas au-devant des piétons aveuglés. A travers ce fourmillement argenté, les objets les plus voisins perdaient leur apparence réelle et ne se distinguaient plus.

— Il paraît, dit le Pédant, qui marchait derrière le chariot pour s'abriter un peu, que la ménagère céleste plume des oies là-haut et secoue sur nous le duvet de son tablier. La chair m'en plairait davantage, et je serais bien homme à la manger sans citron ni épices.

— Voire même sans sel, répondit le Tyran; car mon estomac ne se souvient plus de cette omelette dont les œufs piaillaient quand on les cassa sur le bord du poêlon et que j'ai avalée sous le titre fallacieux et sarcastique de déjeuner malgré les becs qui la hérissaient.

Sigognac s'était aussi réfugié derrière la voiture, et le Pédant lui dit : —Voilà un terrible temps, monsieur le Baron, et je regrette pour vous de vous voir partager notre mauvaise fortune; mais ce sont traverses passagères, et quoique nous n'allions guère vite, cependant nous nous rapprochons de Paris.

— Je n'ai point été élevé sur les genoux de la mollesse, répondit Sigognac, et ne suis pas homme à m'effrayer pour quelques flocons de neige. Ce sont ces pauvres femmes que je plains, obligées, malgré la débilité de leur sexe, à supporter des fatigues et des privations comme routiers en campagne.

— Elles y sont de longue main habituées, et ce qui serait dur à des femmes de qualité ou à des bourgeoises ne leur semble pas autrement pénible.

La tempête augmentait. Chassée par le vent, la neige courait en blanches fumées rasant le sol, et ne s'arrêtant que lorsqu'elle était retenue par quelque obstacle, revers de tertre, mur de pierrailles, clôture de haie, talus de fossé. Là, elle s'entassait avec une prodigieuse vitesse, débordant en cascade de l'autre côté de la digue temporaire. D'autres fois elle s'engouffrait dans le tournant d'une trombe et remontait au ciel en tourbillons pour en retomber par masses, que l'orage dispersait aussitôt. Quelques minutes avaient suffi pour poudrer à blanc, sous la toile palpitante de la charrette, Isabelle, Sérafine et Léonarde, quoiqu'elles se fussent réfugiées tout au fond et abritées d'un rempart de paquets.

Ahuri par les flagellations de la neige et du vent, le cheval n'avançait plus qu'à grand'peine. Il soufflait, ses flancs battaient, et ses sabots glissaient à chaque pas. Le Tyran le prit par le bridon, et, marchant à côté de lui, le soutint un peu de sa main vigoureuse. Le Pédant, Sigognac et Scapin poussaient à la roue. Léandre faisait claquer le fouet pour exciter la pauvre bête, car la frapper eût été cruauté pure. Quant au Matamore, il était resté quelque peu en arrière, car il était si léger, vu sa maigreur phénoménale, que le vent l'empêchait d'avancer, quoiqu'il eût pris une pierre en chaque main et rempli ses poches de cailloux pour se lester.

Cette tempête neigeuse, loin de s'apaiser, faisait de plus en plus rage, et se roulait avec furie dans les amas de flocons blancs qu'elle agitait en mille remous comme l'écume des vagues. Elle devint si violente, que les comédiens furent contraints, bien qu'ils eussent grande hâte d'arriver au village, d'arrêter le chariot et de le tourner à l'op-

posite du vent. La pauvre rosse qui le traînait n'en pouvait plus ; ses jambes se roidissaient; des frissons couraient sur sa peau fumante et baignée de sueur. Un effort de plus, et elle tombait morte; déjà une goutte de sang perlait dans ses naseaux largement dilatés par l'oppression de la poitrine, et des lueurs vitrées passaient sur le globe de l'œil.

Le terrible dans le sombre n'est pas difficile à concevoir. Les ténèbres logent aisément les épouvantes, mais l'horreur blanche se fait moins comprendre. Cependant, rien de plus sinistre que la position de nos pauvres comédiens, pâles de faim, bleus de froid, aveuglés de neige et perdus en pleine grande route au milieu de ce vertigineux tourbillon de grains glacés les enveloppant de toutes parts. Tous s'étaient blottis sous la toile de la bâche pour laisser passer la rafale, et se pressaient les uns contre les autres afin de profiter de leur chaleur mutuelle. Enfin l'ouragan tomba, et la neige, suspendue en l'air, put descendre moins tumultueusement sur le sol. Aussi loin que l'œil pouvait s'étendre, la campagne disparaissait sous un linceul argenté.

— Où donc est Matamore ? dit Blazius, est-ce que par hasard le vent l'aurait emporté dans la lune ?

— En effet, ajouta le Tyran, je ne le vois point. Il s'est peut-être blotti sous quelque décoration au fond de la voiture. Hohé ! Matamore ! secoue tes oreilles si tu dors, et réponds à l'appel.

Matamore n'eut garde de sonner mot. Aucune forme ne s'agita sous le monceau de vieilles toiles.

— Hohé ! Matamore, beugla itérativement le Tyran, de sa plus grosse voix tragique et d'un ton à réveiller dans leur grotte les sept dormants avec leur chien.

— Nous ne l'avons pas vu, dirent les comédiennes, et comme les tourbillons de neige nous aveuglaient, nous ne nous sommes point autrement inquiétées de son absence, le pensant à quelques pas de la charrette.

— Diantre ! fit Blazius, voilà qui est étrange ! pourvu qu'il ne lui soit point arrivé malheur.

— Sans doute, dit Sigognac, il se sera, pendant le plus fort de la tourmente, abrité derrière quelque tronc d'arbre, et il ne tardera pas à nous rejoindre.

On résolut d'attendre quelques minutes, lesquelles passées, on irait à sa recherche. Rien n'apparaissait sur le chemin, et de ce fond de

blancheur, quoique le crépuscule tombât, une forme humaine se fût aisément détachée même à une assez grande distance. La nuit qui descend si rapide aux courtes journées de décembre était venue mais sans amener avec elle une obscurité complète. La reverbération de la neige combattait les ténèbres du ciel, et par un renversement bizarre il semblait que la clarté vînt de la terre. L'horizon s'accusait en lignes blanches et ne se perdait pas dans les fuites du lointain. Les arbres enfarinés se dessinaient comme les arborisations dont la gelée étame les vitres, et de temps en temps des flocons de neige secoués d'une branche tombaient pareils aux larmes d'argent des draps mortuaires, sur la noire tenture de l'ombre. C'était un spectacle plein de tristesse; un chien se mit à hurler au perdu comme pour donner une voix à la désolation du paysage et en exprimer les navrantes mélancolies. Parfois il semble que la nature, se lassant de son mutisme, confie ses peines secrètes aux plaintes du vent ou aux lamentations de quelque animal.

On sait combien est lugubre dans le silence nocturne cet aboi désespéré qui finit en râle et que semble provoquer le passage de fantômes invisibles pour l'œil humain. L'instinct de la bête en communication avec l'âme des choses, pressent le malheur et le déplore avant qu'il soit connu. Il y a dans ce hurlement mêlé de sanglots l'effroi de l'avenir, l'angoisse de la mort et l'effarement du surnaturel. Le plus ferme courage ne l'entend pas sans en être ému, et ce cri fait dresser le poil sur la chair comme ce petit souffle dont parle Job.

L'aboi, d'abord lointain, s'était rapproché, et l'on pouvait distinguer au milieu de la plaine, assis le derrière dans la neige, un grand chien noir qui, le museau levé vers le ciel, semblait se gargariser avec ce gémissement lamentable.

— Il doit être arrivé quelque chose à notre pauvre camarade, s'écria le Tyran, cette maudite bête hurle comme pour un mort.

Les femmes, le cœur serré d'un pressentiment sinistre, firent avec dévotion le signe de la croix. La bonne Isabelle murmura un commencement de prière.

— Il faut l'aller chercher sans plus attendre, dit Blazius, avec la lanterne dont la lumière lui servira de guide et d'étoile polaire s'il s'est égaré du droit chemin et vague à travers champs ; car en ces temps neigeux qui recouvrent les routes de blancs linceuls, il est facile d'errer.

On battit le fusil, et le bout de chandelle allumé au ventre de la lanterne jeta bientôt à travers les minces vitres de corne une lueur assez vive pour être aperçue de loin.

Le Tyran, Blazius et Sigognac se mirent en quête. Scapin et Léandre restèrent pour garder la voiture et rassurer les femmes, que l'aventure commençait à inquiéter. Pour ajouter au lugubre de la scène, le chien noir hurlait toujours désespérément, et le vent roulait sur la campagne ses chariots aériens, avec de sourds murmures, comme s'il portait des esprits en voyage.

L'orage avait bouleversé la neige de façon à effacer toute trace ou du moins à en rendre l'empreinte incertaine. La nuit rendait d'ailleurs la recherche difficile, et quand Blazius approchait la lanterne du sol, il trouvait parfois le grand pied du Tyran moulé en creux dans la poussière blanche, mais non le pas de Matamore, qui, fût-il venu jusque-là, n'eût marqué non plus que celui d'un oiseau.

Ils firent ainsi près d'un quart de lieue, élevant la lanterne pour attirer le regard du comédien perdu et criant de toute la force de leurs poumons : « Matamore, Matamore, Matamore! »

A cet appel semblable à celui que les anciens adressaient aux défunts avant de quitter le lieu de sépulture, le silence seul répondait ou quelque oiseau peureux s'envolait en glapissant avec une brusque palpitation d'ailes pour s'aller perdre plus loin dans la nuit. Parfois un hibou offusqué de la lumière piaulait d'une façon lamentable. Enfin, Sigognac, qui avait la vue perçante, crut démêler à travers l'ombre, au pied d'un arbre, une figure d'aspect fantasmatique, étrangement roide et sinistrement immobile. Il en avertit ses compagnons, qui se dirigèrent avec lui de ce côté en toute hâte.

C'était bien, en effet, le pauvre Matamore. Son dos s'appuyait contre l'arbre et ses longues jambes étendues sur le sol disparaissaient à demi sous l'amoncellement de la neige. Son immense rapière, qu'il ne quittait jamais, faisait avec son buste un angle bizarre, et qui eût été risible en toute autre circonstance. Il ne bougea pas plus qu'une souche à l'approche de ses camarades. Inquiété de cette fixité d'attitude, Blazius dirigea le rayon de la lanterne sur le visage de Matamore, et il faillit la laisser choir, tant ce qu'il vit lui causa d'épouvante.

Le masque ainsi éclairé n'offrait plus les couleurs de la vie. Il était d'un blanc de cire. Le nez pincé aux ailes par les doigts noueux de la mort luisait comme un os de seiche; la peau se tendait sur les tempes. Des flocons de neige s'étaient arrêtés aux sourcils et aux cils, et les

yeux dilatés regardaient comme deux yeux de verre. A chaque bout des moustaches scintillait un glaçon dont le poids les faisait courber. Le cachet de l'éternel silence scellait ces lèvres d'où s'étaient envolées tant de joyeuses rodomontades, et la tête de mort sculptée par la maigreur apparaissait déjà à travers ce visage pâle, où l'habitude des grimaces avait creusé des plis horriblement comiques, que le cadavre même conservait, car c'est une misère du comédien, que chez lui le trépas ne puisse garder sa gravité.

Nourrissant encore quelque espoir, le Tyran essaya de secouer la main de Matamore, mais le bras déjà roide retomba tout d'une pièce avec un bruit sec comme le bras de bois d'un automate dont on abandonne le fil. Le pauvre diable avait quitté le théâtre de la vié pour celui de l'autre monde. Cependant, ne pouvant admettre qu'il fût mort, le Tyran demanda à Blazius s'il n'avait pas sur lui sa gourde. Le pédant ne se séparait jamais de ce précieux meuble. Il y restait encore quelques gouttes de vin et il en introduisit le goulot entre les lèvres violettes du Matamore; mais les dents restèrent obstinément serrées et la liqueur cordiale rejaillit en gouttes rouges par les coins de la bouche. Le souffle vital avait abandonné à jamais cette frêle argile, car la moindre respiration eût produit une fumée visible dans cet air froid.

— Ne tourmentez pas sa pauvre dépouille, dit Sigognac, ne voyez vous pas qu'il est mort?

— Hélas! oui, répondit Blazius, aussi mort que Chéops sous la grande pyramide. Sans doute, étourdi par le chasse-neige et ne pouvant lutter contre la fureur de la tempête, il se sera arrêté près de cet arbre, et comme il n'avait pas deux onces de chair sur les os, il aura bientôt eu les moelles gelées. Afin de produire de l'effet à Paris, il diminuait chaque jour sa ration, et il était efflanqué de jeûne plus qu'un lévrier après les chasses. Pauvre Matamore, te voilà désormais à l'abri des nasardes, croquignoles, coups de pied et de bâton à quoi t'obligeaient tes rôles! Personne ne te rira plus au nez.

— Qu'allons-nous faire de ce corps? interrompit le Tyran, nous ne pouvons le laisser là sur le revers de ce fossé pour que les loups, les chiens et les oiseaux le déchiquètent, encore que ce soit une piteuse viande où les vers même ne trouveront pas à déjeuner.

— Non, certes, dit Blazius, c'était un bon et loyal camarade, et comme il n'est pas bien lourd, tu vas lui prendre la tête, moi je lui prendrai les pieds et nous le porterons tous deux jusqu'à la char-

rette. Demain il fera jour et nous l'inhumerons en quelque coin le plus décemment possible, car à nous autres histrions, l'Église marâtre nous ferme l'huis du cimetière, et nous refuse cette douceur de dormir en terre sainte. Il nous faut aller pourrir aux gémonies comme chiens crevés ou chevaux morts, après avoir en notre vie amusé les plus gens de bien. Vous, monsieur le Baron, vous nous précéderez et tiendrez le fallot.

Sigognac acquiesça d'un signe de tête à cet arrangement. Les deux comédiens se penchèrent, déblayèrent la neige qui recouvrait déjà Matamore comme un linceul prématuré, soulevèrent le léger cadavre qui pesait moins que celui d'un enfant et se mirent en marche, précédés du Baron qui faisait tomber sur leur route la lumière de la lanterne.

Heureusement personne à cette heure ne passait par le chemin, car c'eût été pour le voyageur un spectacle assez effrayant et mystérieux que ce groupe funèbre éclairé bizarrement par le reflet rougeâtre du fallot et laissant après lui de longues ombres difformes sur la blancheur de la neige. L'idée d'un crime ou d'une sorcellerie lui fût venue sans doute.

Le chien noir, comme si son rôle d'avertisseur était fini, avait cessé ses hurlements. Un silence sépulcral régnait au loin dans la campagne, car la neige a cette propriété d'amortir les sons.

Depuis quelque temps Scapin, Léandre et les comédiens avaient aperçu la petite lumière rouge se balançant à la main de Sigognac et envoyant aux objets des reflets inattendus qui les tiraient de l'ombre sous des aspects bizarres ou formidables, jusqu'à ce qu'ils se fussent évanouis de nouveau dans l'obscurité. Montré et caché tour à tour, à cette lueur incertaine, le groupe du Tyran et de Blazius, relié par le cadavre horizontal du Matamore, comme deux mots par un trait d'union, prenait une apparence énigmatiquement lugubre. Scapin et Léandre, mus d'une inquiète curiosité, allèrent au devant du cortége.

— Eh bien! qu'y a-t-il? dit le valet de comédie, lorsqu'il eut rejoint ses camarades; est-ce que Matamore est malade que vous le portez de la sorte, tout brandi comme s'il eût avalé sa rapière?

— Il n'est pas malade, répondit Blazius, et jouit même d'une santé inaltérable. Goutte, fièvre, catarrhe, gravelle, n'ont plus prise sur lui. Il est guéri à tout jamais d'une maladie pour laquelle aucun médecin, fût-ce Hippocrate, Galien ou Avicenne,

n'ont trouvé de remède, je veux dire la vie dont on finit toujours par mourir.

— Donc il est mort! fit le Scapin avec une intonation de surprise douloureuse en se penchant sur le visage du cadavre.

— Très-mort, on ne peut plus mort, s'il y a des degrés en cet état, car il ajoute au froid naturel du trépas le froid de la gelée, répondit Blazius d'une voix troublée qui trahissait plus d'émotion que n'en comportaient les paroles.

— Il a vécu! comme s'exprime le confident du prince au récit final des tragédies, ajouta le Tyran. Mais relayez-nous un peu, s'il vous plaît. C'est votre tour. Voilà assez longtemps que nous portons le cher camarade sans espoir de bonne-manche ou de paraguante.

Scapin se substitua au Tyran, Léandre à Blazius, quoique cette besogne de corbeau ne fût guère de son goût, et le cortége reprit sa marche. En quelques minutes ont eût rejoint le chariot arrêté au milieu de la route. Malgré le froid, Isabelle et Sérafine étaient sautées à bas de la voiture, où seule la Duègne accroupie ouvrait tout grand ses yeux de chouette. A l'aspect de Matamore pâle, roidi, glacé, ayant sur le visage ce masque immobile à travers lequel l'âme ne regarde lus, les comédiennes poussèrent un cri d'épouvante et de douleur. Deux larmes jaillirent même des yeux purs d'Isabelle, promptement gelées par l'âpre bise nocturne. Ses belles mains rouges de froid se joignirent pieusement, et une fervente prière pour celui qui venait de s'engloutir si subitement dans la trappe de l'éternité, monta sur les ailes de la foi dans les profondeurs du ciel obscur.

Qu'allait-on faire? La position ne laissait pas d'être embarrassante. Le bourg où l'on devait coucher était encore éloigné d'une ou deux lieues, et quand on y arriverait toutes les maisons seraient fermées depuis longtemps et les paysans couchés; d'autre part, on ne pouvait rester au milieu du chemin, en pleine neige, sans bois pour allumer du feu, sans vivres pour se réconforter, dans la compagnie fort sinistre et maussade d'un cadavre, à attendre le jour qui ne se lève que fort tard pendant cette saison.

On résolut de partir. Cette heure de repos et une musette d'avoine donnée par Scapin avaient rendu un peu de vigueur au pauvre vieux cheval fourbu. Il paraissait regaillardi et capable de fournir la traite. Matamore fut couché au fond du chariot, sous une toile. Les comédiennes, non sans un certain frisson de peur, s'assirent sur le devant de la voiture, car la mort fait un spectre de l'ami avec lequel

on causait tout à l'heure, et celui qui vous égayait vous épouvante comme une larve ou une lémure.

Les hommes cheminèrent à pied, Scapin éclairant la route avec la lanterne dont on avait renouvelé la chandelle, le Tyran tenant le bridon du cheval pour l'empêcher de butter. On n'allait pas bien vite, car le chemin était difficile; cependant au bout de deux heures on commença à distinguer, au bas d'une descente assez rapide, les premières maisons du village. La neige avait mis des chemises blanches aux toits, qui les faisaient se détacher, malgré la nuit, sur le fond sombre du ciel. Entendant sonner de loin les ferrailles du chariot, les chiens inquiets firent vacarme, et leurs abois en éveillèrent d'autres dans les fermes isolées, au fond de la campagne. C'était un concert de hurlements, les uns sourds, les autres criards, avec solos, répliques et chœurs où toute la chiennerie de la contrée faisait sa partie. Aussi, quand la charrette y arriva, le bourg était-il en éveil. Plus d'une tête embéguinée de ses coeffes de nuit se montrait encadrée par une lucarne ou le vantail supérieur d'une porte entr'ouverte, ce qui facilita au Pédant les négociations nécessaires pour procurer un gîte à la troupe. L'auberge lui fut indiquée, ou du moins une maison qui en tenait lieu, l'endroit n'étant pas très-fréquenté des voyageurs, qui d'ordinaire poussaient plus avant. C'était à l'autre bout du village, et il fallut que la pauvre rosse donnât encore un coup de collier; mais elle sentait l'écurie, et dans un effort suprême, ses sabots, à travers la neige, arrachèrent des étincelles aux cailloux. Il n'y avait pas à s'y tromper : une branche de houx, assez semblable à ces rameaux qui trempent dans les eaux lustrales, pendait au-dessus de la porte, et Scapin, en haussant sa lanterne, constata la présence de ce symbole hospitalier. Le Tyran tambourina de ses gros poings sur la porte, et bientôt un clappement de savates descendant un escalier se fit entendre à l'intérieur. Un rayon de lumière rougeâtre filtra par les fentes du bois. Le battant s'ouvrit, et une vieille, protégeant d'une main sèche qui semblait prendre feu la flamme vacillante d'un suif, apparut dans toute l'horreur d'un négligé peu galant. Ses deux mains étant occupées, elle tenait entre les dents ou plutôt entre les gencives les bords de sa chemise en grosse toile, dans l'intention pudique de dérober aux regards libertins des charmes qui eussent fait fuir d'épouvante les boucs du sabbat. Elle introduisit les comédiens dans la cuisine, planta la chandelle sur la table, fouilla les cendres de l'âtre pour y réveiller quelques braises assou-

pies qui bientôt firent pétiller une poignée de broussailles; puis elle remonta dans sa chambre pour revêtir un jupon et un casaquin. Un gros garçon, se frottant les yeux de ses mains crasseuses, alla ouvrir les portes de la cour, y fit entrer la voiture, ôta le harnais du cheval et le mit à l'écurie.

— Nous ne pouvons cependant pas laisser ce pauvre Matamore dans la voiture comme un daim qu'on rapporte de la chasse, dit Blazius; les chiens de basse-cour n'auraient qu'à le gâter. Il a reçu le baptême, après tout, et il faut lui faire sa veille mortuaire comme à un bon chrétien qu'il était.

On prit le corps du comédien défunt, qui fut étendu sur la table et respectueusement recouvert d'un manteau. Sous l'étoffe se sculptait à grands plis la rigidité cadavérique et se découpait le profil aigu de la face, peut-être plus effrayante ainsi que dévoilée. Aussi, lorsque l'hôtellière rentra, faillit-elle tomber à la renverse de frayeur à l'aspect de ce mort qu'elle prit pour un homme assassiné dont les comédiens étaient les meurtriers. Déjà, tendant ses vieilles mains tremblottantes, elle suppliait le Tyran, qu'elle jugeait le chef de la troupe, de ne point la faire mourir, lui promettant un secret absolu, même fût-elle mise à la question. Isabelle la rassura, et lui apprit en peu de mots ce qui était arrivé. Alors la vieille alla chercher deux autres chandelles et les disposa symétriquement autour du mort, s'offrant de le veiller avec dame Léonarde, car souvent dans le village elle avait enseveli des cadavres, et savait ce qu'il y avait à faire en ces tristes offices.

Ces arrangements pris, les comédiens se retirèrent dans une autre pièce, où, médiocrement mis en appétit par ces lugubres scènes et touchés de la perte de ce brave Matamore, ils ne soupèrent que du bout des lèvres. Pour la première fois peut-être de sa vie, quoique le vin fût bon, Blazius laissa son verre demi-plein, oubliant de boire. Certes, il fallait qu'il fût bien navré en l'âme, car il était de ces biberons qui souhaitent d'être enterrés sous le baril, afin que la cannelle leur dégoutte dans la bouche, et il se fût relevé du cercueil pour crier « masse » à un rouge bord.

Isabelle et Sérafine s'arrangèrent d'un grabat dans la chambre voisine. Les hommes s'étendirent sur des bottes de paille que le garçon d'écurie leur apporta. Tous dormirent mal, d'un sommeil entrecoupé de rêves pénibles, et furent sur pied de bonne heure, car il s'agissait de procéder à la sépulture de Matamore.

Faute de drap, Léonarde et l'hôtesse l'avaient enseveli dans un lambeau de vieille décoration représentant une forêt, linceul digne d'un comédien, comme un manteau de guerre d'un capitaine. Quelques restes de peinture verte simulaient, sur la trame usée, des guirlandes et feuillages, et faisaient l'effet d'une jonchée d'herbes semée pour honorer le corps, cousu et paqueté en la forme de momie égyptienne.

Une planche posée sur deux bâtons, dont le Tyran, Blazius, Scapin et Léandre tenaient les bouts, forma la civière. Une grande simarre de velours noir, constellée d'étoiles et demi-lunes de paillon, servant pour les rôles de pontife ou de nécroman, fit l'office de drap mortuaire avec assez de décence.

Ainsi disposé, le cortége sortit par une porte de derrière donnant sur la campagne, pour éviter les regards et commérages des curieux, et pour gagner un terrain vague que l'hôtesse avait désigné comme pouvant servir de sépulture au Matamore sans que personne s'y opposât, la coutume étant de jeter là les bêtes mortes de maladie, lieu bien indigne et malpropre à recevoir une dépouille humaine, argile modelée à la ressemblance de Dieu ; mais les canons de l'Église sont formels, et l'histrion excommunié ne peut gésir en terre sainte, à moins qu'il n'ait renoncé au théâtre, à ses œuvres et à ses pompes, ce qui n'était pas le cas de Matamore.

Le Matin, aux yeux gris, commençait à s'éveiller, et les pieds dans la neige descendait le revers des collines. Une lueur froide s'étalait sur la plaine, dont la blancheur faisait paraître livide la teinte pâle du ciel. Étonnés par l'aspect bizarre du cortége que ne précédaient ni croix ni prêtre et qui ne se dirigeait point du côté de l'église, quelques paysans allant ramasser du bois mort s'arrêtaient et regardaient les comédiens de travers, les soupçonnant hérétiques, sorciers ou parpaillots, mais cependant ils n'osaient rien dire. Enfin, on arriva à une place assez dégagée, et le garçon d'écurie, qui portait une bêche pour creuser la fosse, dit qu'on ferait bien de s'arrêter là. Des carcasses de bêtes à demi recouvertes de neige bossuait le sol tout à l'entour. Des squelettes de chevaux, anatomisés par les vautours et les corbeaux, allongeaient au bout d'un chapelet de vertèbres leurs longues têtes décharnées aux orbites creuses et ouvraient leurs côtes dépouillées de chair comme les branches d'un éventail dont on a déchiré le papier. Des touches de neige fantasquement posées ajoutaient encore à l'horreur de ce spectacle charogneux en accusant

les saillies et les articulations des os. On eût dit ces animaux chimériques que chevauchent les Aspioles ou les Goules aux cavalcades du Sabbat.

Les comédiens déposèrent le corps à terre, et le garçon d'auberge se mit à bêcher vigoureusement le sol, rejetant les mottes noires parmi la neige, chose particulièrement lugubre, car il semble aux vivants que les pauvres défunts, encore qu'ils ne sentent rien, doivent avoir plus froid sous ces frimas pour leur première nuit de tombeau.

Le Tyran relayait le garçon, et la fosse se creusait rapidement. Déjà elle ouvrait les mâchoires assez largement pour avaler d'une bouchée le mince cadavre, lorsque les manants attroupés commencèrent à crier au huguenot et firent mine de charger les comédiens. Quelques pierres même furent lancées qui n'atteignirent heureusement personne. Outré de colère contre cette canaille, Sigognac mit flamberge au vent et courut sus à ces malotrus, les frappant du plat de sa lame et les menaçant de la pointe. Au bruit de l'algarade, le Tyran avait sauté hors de la fosse, saisi un des bâtons du brancard, et s'en escrimait sur le dos de ceux que renversait le choc impétueux du Baron. La troupe se dispersa en poussant des cris et des malédictions, et l'on put achever les obsèques de Matamore.

Couché au fond du trou, le corps cousu dans son morceau de forêt avait plutôt l'air d'une arquebuse enveloppée de serge verte qu'on enfouit pour la cacher que d'un cadavre humain qu'on enterre. Quand les premières pelletées roulèrent sur la maigre dépouille du comédien, le Pédant, ému et ne pouvant retenir une larme qui, du bout de son nez rouge, tomba dans la fosse comme une perle du cœur, soupira d'une voix dolente, en manière d'oraison funèbre, cette exclamation qui fut toute la nénie et myriologie du défunt: « Hélas! pauvre Matamore! »

L'honnête Pédant, en disant ces mots, ne se doutait pas qu'il répétait les expresses paroles d'Hamlet, prince de Danemark, maniant le test d'Yorick, ancien bouffon de cour, ainsi qu'il appert de la tragédie du sieur Shakspeare, poëte fort connu en Angleterre, et protégé de la reine Élisabeth.

En quelques minutes la fosse fut comblée. Le Tyran éparpilla de la neige dessus pour dissimuler l'endroit, de peur qu'on ne fît quelque affront au cadavre, et, cette besogne terminée :

Or ça, dit-il, quittons vivement la place, nous n'avons plus rien

à faire ici; retournons à l'auberge. Attelons la charrette et prenons du champ, car ces maroufles, revenant en nombre, pourraient bien nous affronter. Votre épée et mes poings n'y sauraient suffire. Un ost de pygmées vient à bout d'un géant. La victoire même serait inglorieuse et de nul profit. Quand vous auriez éventré cinq ou six de ces bélîtres, votre los n'en augmenterait point et ces morts nous mettraient dans l'embarras. Il y aurait lamentation de veuves, criaillement d'orphelins, chose ennuyeuse et pitoyable dont les avocats tirent parti pour influencer les juges.

Le conseil était bon et fut suivi. Une heure après, la dépense soldée, le chariot se remettait en route.

THÉOPHILE GAUTIER.

(La suite prochainement.)

UN PROCÈS DE CORRUPTION

CHEZ LES ATHÉNIENS

DÉMOSTHÈNES DANS L'AFFAIRE D'HARPALE.

C'est un curieux épisode de l'histoire grecque que l'affaire d'Harpale avec ses phases et ses conséquences. Le trésorier général et l'ami particulier d'Alexandre, après avoir largement puisé pour ses plaisirs dans la caisse qui lui était confiée, se sauve d'Asie en Grèce. Les Athéniens l'accueillent après quelque hésitation; puis tout à coup, sous l'empire de la crainte, ils le mettent en prison et se saisissent de son argent, pour faire une restitution commandée d'ailleurs par la probité. Il s'évade, et, pendant qu'il va se faire tuer en Crète par un des aventuriers qui l'ont suivi, on s'aperçoit qu'il a corrompu la moitié des orateurs, à commencer par le plus illustre de tous, celui même qui l'avait fait emprisonner. Démosthènes, attaqué devant le tribunal par Hypéride, son rival en éloquence et son allié le plus ardent contre la Macédoine, est condamné, emprisonné à son tour et réussit à s'échapper comme Harpale. Après un exil de peu de durée, il rentre en triomphe dans la ville qui venait de le flétrir, et bientôt après il la quitte frappé d'un nouvel arrêt, et pour mourir comme on sait.

Telle est la suite de faits que nous présente la tradition généralement répandue. Il serait difficile de trouver, à propos de noms plus célèbres, une réunion plus frappante d'aventures et de péripéties, se rattachant à la même affaire et renfermées dans un si court espace de temps. La première ville de la Grèce jetée dans une série de contradictions et d'embarras; le plus grand de ses orateurs mêlant, à ce qu'il semble, aux inconséquences publiques celles de sa propre conduite, et s'exposant, presque à la veille d'une mort si touchante, à laisser une réputation ternie; et tout cela par suite d'une grande friponnerie, dont l'auteur est lui-même un remarquable exemple du déchaînement de passions voluptueuses et du trouble qu'avait excités autour du maître cette prodigieuse fortune de victoires et de conquêtes. A première vue, n'y a-t-il pas là de quoi flatter particulièrement ce goût de sagesse négative qui se satisfait volontiers aux dépens des peuples

et des hommes illustres? Aussi m'étonné-je que Montaigne ait négligé cette occasion de mettre en relief l'inconsistance et les bizarreries de la nature humaine.

Du reste, sauf l'intention, l'auteur des récits les plus connus sur ce sujet ne fait guère autre chose que ce qu'aurait pu faire Montaigne. Plutarque eût été bien surpris de s'entendre rapprocher d'un sceptique. Et cependant, à voir la facilité et le calme avec lesquels il accueille les détails les plus étrangement défavorables à ses héros, il ne paraît pas qu'il ait grande confiance dans leur caractère, ni qu'il leur porte un bien vif intérêt. C'est qu'en effet il y a chez lui plus de curiosité que d'émotion. Sans renoncer de parti pris à l'examen de la vérité, il se livre plutôt à un plaisir qu'il n'obéit à un désir impérieux de connaître le fond des choses. Ainsi, quand il nous parle de Démosthènes, s'il n'oublie pas les traits principaux de cette grande figure, il s'inquiète peu de les concilier avec les anecdotes qu'il rencontre sur sa route et qu'il accepte de toutes mains. Cet orateur merveilleux, ce citoyen dévoué s'est laissé misérablement et ridiculement corrompre : pourquoi non ? Le fait est admis, puisqu'il a été raconté, et cela prouve que sur un point Démosthènes est inférieur à Cicéron. Il a supporté impatiemment l'exil : une telle faiblesse est indigne du sage, que doit soutenir une constance à toute épreuve. Voilà quelle est à peu près la nature des réflexions de Plutarque, et il se croit impartial et moraliste. Il intéresse pourtant par l'agrément que répandent sur ces esquisses à la fois vagues et chargées les dons pitorresques de son esprit ; et après tout, il s'acquitte de sa tâche à la satisfaction de la grande majorité des lecteurs, qui s'imagine connaître intimement les grands hommes, du moment qu'on lui a communiqué sur leur compte quelques détails, vrais ou suspects.

Généralement les modernes, quand ils traitent les mêmes sujets que Plutarque, sont moins amusants ; mais ils mettent dans leur travail plus de conscience et plus d'âme. Leur critique est plus scrupuleuse et plus passionnée : elle examine de plus près les sources d'information et va plus droit à ce qu'il importe de savoir et de juger. Même quand ils ne font pas comme Plutarque une vie de Démosthènes, c'est celui-ci qui, dans l'affaire d'Harpale, est l'objet principal de leur attention. A-t-il été innocent ou coupable? voilà le point capital. Les aventures de l'opulent réfugié, les agitations et les contradictions politiques des Athéniens : ce sont-là sans doute des scènes intéressantes; pourtant, au bout du compte, elles se perdent dans ce drame général où le génie d'Alexandre enveloppe tout l'ancien monde. Mais Démosthènes, l'antagoniste de celui qui fonda la puissance macédonienne, le plus grand nom du siècle avec ceux de Philippe et d'Alexandre, la

plus belle gloire de la première tribune qui ait existé, sa conduite et ce qui le touche dans cette dernière crise de sa vie, sont d'un intérêt bien autrement vif et puissant. Qui ne se trouble à la pensée qu'il a vendu alors sa parole et son pays ? Qui ne veut savoir si cela est vrai ? Le désaccord de l'intelligence et du caractère nous répugne toujours comme un désordre ; mais ce que nous sommes le moins disposés à concevoir, c'est l'alliance des plus rares qualités de l'orateur et de la perversité du citoyen, c'est ce triste démenti donné à la fois aux nobles principes qui semblaient l'âme de cette grande éloquence, et au patriotisme dont on croyait avoir trouvé tant de gages dans le cours de cette glorieuse carrière.

Aussi, chaque fois qu'un critique ou qu'un historien est conduit à s'occuper de cette question, il recommence le débat, il instruit de nouveau le procès de Démosthènes, en compulse les pièces avec patience et avec ardeur, relit tous les témoignages anciens et veut se faire une conviction. Les uns se révoltent énergiquement contre la culpabilité de Démosthènes, et le déclarent incapable et innocent d'une pareille bassesse ; la plupart des autres cherchent au moins des explications, pour sauver le plus possible de sa dignité et de sa probité politique. Il semble en effet que, dans une telle cause, il s'agisse de l'honneur de l'humanité, et qu'on ne puisse condamner un tel exemple des richesses intellectuelles et morales de notre nature, sans que la sentence nous atteigne tous dans notre impuissance au bien.

C'est ainsi que s'est formée toute une bibliographie du procès de Démosthènes. Elle date surtout d'une quarantaine d'années, et se termine par des morceaux très-importants des grandes histoires grecques de Thirlwall et de Grote, et par une discussion très-complète du sujet que vient de faire, il y a trois ans, le dernier biographe du grand orateur, Arn. Schæfer[1]. Ainsi que Grote, il a naturellement mis à profit la découverte récente des fragments du discours d'accusation prononcé dans cette affaire par Hypéride, et marqué les progrès qu'elle a fait faire à la question. Or il est assez probable qu'on est arrivé aujourd'hui au degré de certitude que le sujet comporte. Si l'on trouvait le reste du discours d'Hypéride, si même, par impossible, on découvrait le discours de défense de Démosthènes, qui, contrairement

1. Parmi les auteurs de travaux antérieurs, il faut citer principalement : Albert Gerhard Becker, *Demosthenes als Staatsmann und Redner*, 1815; Flathe, *Geschichte Macedoniens;* Ant. Westermann, *De litibus quas Demosthenes oravit ipse;* Droysen, *Geschichte Alexanders des Grossen;* Eysell, *Demosthenes a suspicione acceptæ ab Harpalo pecuniæ liberatus.*

aux hypothèses d'Ideler et d'Eysell, fut certainement prononcé, mais qui selon toute apparence ne fut jamais publié, on peut douter qu'il en sortît des lumières nouvelles sur le point le plus important. Peut-être nous est-il donc permis de suivre enfin l'exemple que nous ont donné en Allemagne et en Angleterre tant d'ardents explorateurs de l'antiquité, et de chercher à notre tour, par un examen des circonstances et des détails qui sont parvenus à notre connaissance, à quelles conclusions il est possible de s'arrêter.

I

Au commencement de l'année 324, les Athéniens furent mis en émoi par la nouvelle qu'Harpale venait d'arriver à l'entrée de leur golfe, au cap Sunium, qu'il avait avec lui des troupes assez nombreuses et des trésors considérables, qu'il était prêt à mettre le tout à leur disposition, s'ils voulaient lui ouvrir leurs portes et le seconder dans une révolte contre Alexandre. Ce solliciteur, si bien pourvu et si bien armé, apportait de plus une réputation particulière et des titres spéciaux à la protection qu'il demandait. La faveur d'Alexandre et l'abus qu'il en avait fait l'avaient rendu fameux dans toute la Grèce. Appartenant à une des premières familles de la Macédoine, compagnon d'enfance du jeune prince, il avait d'abord épousé sa cause dans ses querelles contre son père et même payé ce dévouement ou cette complicité d'un exil. Cette disgrâce, une fois Alexandre parvenu au trône, fut l'origine de la fortune d'Harpale. La faiblesse de sa constitution ne lui permettant pas d'aspirer, comme les autres amis du nouveau roi, aux dignités militaires, il obtint pour récompense une charge importante de trésorier. C'est en cette qualité qu'il prit part à l'expédition d'Asie. Mais à ce poste étaient attachées des tentations auxquelles il était incapable de résister. Antérieurement à la bataille d'Issus, il se sauva une première fois en Grèce, et se réfugia, dans le voisinage des Athéniens, à Mégare, ville hospitalière et facile pour les voluptueux. Le pardon d'Alexandre vint l'y chercher, pour le combler bientôt après de plus grands honneurs. Tel était chez le roi l'empire de la reconnaissance, ou peut-être, comme l'a pensé Thirlwall, tel était le charme singulier qu'Harpale exerçait sur lui par son esprit et ses talents d'homme de plaisir, qu'il lui accorda une confiance sans bornes et poussée jusqu'à l'aveuglement. Ce trésorier infidèle fut non-seulement rétabli dans ses fonctions, mais chargé d'une sorte d'intendance générale qui mit à sa disposition le précieux butin d'Ecbatane et fit rentrer dans son ressort les provinces conquises. Ce n'est pas tout : quand une nouvelle trahison eut récompensé ces nouveaux bienfaits,

Alexandre accueillit par une incrédulité obstinée les dénonciations et la nouvelle même de la fuite d'Harpale, jusqu'à faire mettre en prison les premiers qui la lui apportèrent.

Pourtant rien n'était plus vrai. L'absence du roi, perdu avec son armée dans les régions fabuleuses de l'Inde, avait été pour Harpale une occasion de s'abandonner sans frein à ses passions. Son audace dans le désordre, une ardeur désespérée pour les jouissances présentes dans cette époque d'incertitude et d'immenses révolutions, le portèrent à des excès inouïs de luxe et de débauche. Babylone en fut le principal théâtre. Ses somptueuses fantaisies pour ses jardins et pour sa table, ses scandales et ses violences contre les familles de la ville furent encore dépassés par ses folies pour deux fameuses courtisanes, Pythionice et Glycère, qu'il fit venir successivement d'Athènes. Pythionice mourut; deux magnifiques tombeaux lui furent élevés: l'un, près d'Athènes, sur la route d'Éleusis, où il excitait encore l'admiration de Pausanias; l'autre à Babylone, en forme de temple, et elle y fut adorée sous le nom de sa patronne Vénus. Glycère fut traitée en reine orientale. Installée dans le palais de Tarse, usurpant les honneurs destinés à Alexandre, elle vit sa statue se dresser sur la place publique à côté de celle de son amant. La nouvelle du retour du roi mit fin tout à coup à ces extravagances et à ces scandales. Il arrivait, rétablissant l'ordre dans ses provinces, punissant avec sévérité ses gouverneurs infidèles, écrivant aux plus éloignés de licencier les troupes de mercenaires qui servaient de soutien à leur tyrannie. Harpale n'avait rien à espérer de la clémence de son maître. Il se sauva, emportant une somme de cinq mille talents, et embarqua sur trente vaisseaux six mille mercenaires, avec lesquels il se dirigea vers Sunium.

Tel était l'homme qui demandait l'hospitalité aux Athéniens. Était-ce pour se la ménager, était-ce simplement par complaisance pour l'Athénienne Glycère, que dans une disette, quelques années auparavant, il leur avait fait des présents considérables de blé? « Cette faveur d'une courtisane pourrait bien être un gage de ruine,» disait plus tard, en rappelant ce fait, un poëte de la cour d'Alexandre. En retour de sa générosité, Harpale avait reçu le titre de citoyen. Vers le même temps, il avait chargé Chariclès, gendre indigne de Phocion, de veiller à la construction du tombeau de Pythionice et sans doute aussi de lui recruter des partisans. Sa cause personnelle paraissait donc bien recommandée. De plus, on pouvait la croire liée à de grands intérêts politiques. A ces gouverneurs de provinces qui, de même qu'Harpale, avaient abusé de l'absence du roi et que menaçait aussi sa colère, il semblait ne plus rester d'autre alternative que le châtiment ou la ré-

volte. Ils avaient, eux aussi, de l'argent et des mercenaires. Que le signal partît d'Athènes, que l'exemple et l'appui de la plus puissante des villes grecques vinssent stimuler leur audace, assurer l'ensemble de leurs efforts, et sur divers points de l'Asie éclataient des soulèvements, auxquels répondaient les mouvements de la Grèce elle-même, impatiente, au moins en partie, du joug macédonien. C'était la guerre d'Agis renouvelée avec de plus grandes proportions et plus de chances de succès. Ce rêve de l'affranchissement de la Grèce préparé par un vaste complot avec l'Asie séduisit l'imagination de plus d'un Athénien, en particulier celle de l'orateur Hypéride, qui nous a laissé le témoignage de ses regrets, et il servit d'argument dans les différentes discussions qui s'élevèrent au sujet d'Harpale.

Cependant, s'abandonner à de pareilles espérances, c'était se faire d'étranges illusions. Les mercenaires de ces satrapes macédoniens, corrompus par l'Orient, n'avaient de force que contre les populations qu'ils opprimaient. Il n'y avait en Asie qu'une armée et une puissance véritables, celles d'Alexandre : armée invincible et puissance écrasante, contre lesquelles toute lutte était impossible. Et Harpale lui-même le savait bien, lui qui avait commencé par fuir, espérant plus au fond des hasards de la fortune que de la sagesse d'un plan bien médité. En Grèce non plus, ni chez les Athéniens, ni chez les autres peuples, rien n'était prêt pour un effort sérieux : ni le sentiment public qui ne pouvait se prononcer énergiquement en faveur d'Harpale, ni le patriotisme dont rien ne sollicitait les élans enthousiastes, ni les ressources militaires, trop évidemment insuffisantes pour faire face à la fois à l'armée d'Antipater, libre de tout autre soin, et aux troupes que la flotte d'Alexandre, maîtresse de la mer, eût transportées, au besoin, sur le théâtre de la guerre. Aussi, non-seulement les amis de la paix et les sujets résignés de la Macédoine comme Phocion, mais les plus sages partisans de l'indépendance nationale comme Démosthènes, combattirent une proposition dont le succès aurait compromis inutilement l'État dans une mauvaise cause; et leur voix fut docilement écoutée par le peuple, qu'effrayait d'ailleurs quelque peu l'appareil à demi menaçant avec lequel se présentait la demande d'Harpale. Cette demande fut rejetée, et il fut enjoint à Philoclès, qui commandait comme stratége à Munychie, de fermer le Pirée aux vaisseaux du fugitif.

Harpale ne se découragea pas. Il envoya sa petite flotte et ses troupes stationner au cap Ténare, rendez-vous connu des mercenaires sans emploi, et se présenta à l'entrée du port d'Athènes avec un seul vaisseau, demandant à être reçu dans la ville comme suppliant du peuple athénien. Ce n'était plus un rebelle proposant ostensiblement

son alliance à la tête d'une petite armée; c'était un réfugié venant seul implorer la bienveillance de la ville la plus humaine de la Grèce, comme elle se le répétait en toute occasion à elle-même. Cette fois il réussit à se faire admettre. Bien entendu, il n'arrivait pas les mains vides. Ses libéralités, ses promesses, ses talents d'intrigue et de débauche lui eurent bientôt fait un parti, surtout parmi les orateurs d'une probité douteuse, et c'est alors qu'il put se croire le plus près de réussir. Cependant le fond des choses restait le même : la cause d'Harpale n'était pas devenue meilleure; Alexandre était tout aussi en droit de réclamer son argent volé et la personne du voleur, Athènes tout aussi peu en état d'affronter une guerre pour les refuser. Le jour où la guerre sera inévitable, disait Démosthènes, il faudra la faire en désespérés : « Je proposerai que chacun s'impose des sacrifices extraordinaires, qu'on fasse fondre les parures des femmes, les vases précieux, les offrandes des temples de toute l'Attique[1]. » Pour le moment, de concert avec Phocion, il conseillait la prudence à ses concitoyens. Les faits vinrent bientôt l'aider à leur ouvrir les yeux. De divers côtés arrivèrent les réclamations et les menaces qu'il avait prédites : de la part d'Antipater, d'Olympias, de l'amiral Philoxène qui avait un commandement sur les côtes de l'Asie Mineure. L'intervention de Philoxène surtout semble avoir produit de l'effet sur les Athéniens. L'apparition de quelques vaisseaux conduits, ou peut-être seulement envoyés par lui, avait suffi pour les frapper de terreur : « Que ferez-vous quand vous verrez le soleil, leur dit Démosthènes, si vous ne pouvez regarder la lampe en face? » Peut-être ces vaisseaux apportaient-ils la nouvelle de la colère dont Alexandre avait été saisi en apprenant la fuite d'Harpale et le refuge qu'il avait choisi, et de ses projets d'expédition contre Athènes. Ces projets, accueillis avec plaisir par les officiers du roi, n'avaient été abandonnés que lorsqu'on avait eu connaissance du premier refus de cette ville.

Démosthènes se rencontra encore avec Phocion pour rappeler les Athéniens, non plus au sentiment de leur intérêt, mais à celui de leur dignité. Il était question de livrer sur-le-champ Harpale à Antipater ou à Philoxène; et les plus impudents solliciteurs de ses largesses étaient maintenant les plus ardents à presser cette résolution. Démosthènes combattit cette précipitation comme servile, et voulut que les choses se passassent au moins avec une apparence de régularité et d'indépendance. Il proposa que l'on s'assurât de la personne d'Harpale, qu'on lui fît déclarer la somme qu'il avait apportée à Athènes, que cette somme fût placée en dépôt à l'Acropole, et qu'il fût lui-

1. Dinarque, *contre Démosth.*, p. 99.

même retenu en prison, jusqu'à ce qu'il pût être remis, ainsi que l'argent, entre les mains d'un mandataire d'Alexandre. Sa proposition fut adoptée et on le chargea lui-même d'en assurer l'exécution. Le peuple se réunit au théâtre de Bacchus, où il y eut une sorte de scène solennelle dirigée par Démosthènes. Peut-être, comme le conjecture ingénieusement M. Sauppe, les trésors, déjà saisis, furent-ils exposés sous les yeux des spectateurs. Harpale, publiquement interrogé, répondit qu'à son arrivée dans la ville il avait avec lui sept cents talents. Après cette déclaration, il fut reconduit en prison, et l'argent dut être le lendemain transporté à l'Acropole. A défaut de sa personne, ses esclaves furent emmenés en Asie, probablement sur les vaisseaux de Philoxène.

Jusque-là, Démosthènes paraît dans une situation aussi simple que bonne. Mais deux causes vinrent compliquer ses affaires et celles de beaucoup d'autres : Harpale s'évada, et les vérificateurs, chargés de recevoir et de compter l'argent, ne trouvèrent que la moitié du chiffre annoncé. Il y avait donc un déficit de trois cent cinquante talents : qu'était devenue cette somme énorme, dont les dépenses personnelles d'Harpale n'avaient eu le temps d'absorber qu'une faible partie? Son absence faisait disparaître le principal moyen de contrôler l'emploi qui avait pu en être fait. Ce fut un déchaînement d'accusations de vénalité, échangées entre les orateurs et les hommes d'État de tout ordre au gré de leurs passions, et avidement accueillies par la malignité de la foule. Dans ces querelles et dans ces rumeurs, un des plus attaqués était nécessairement Démosthènes. C'était lui qui avait tout conduit, qui avait tenu à ce que la saisie prît le caractère d'une cérémonie officielle, qui avait été chargé de faire garder Harpale, et, en définitive, il n'avait réussi qu'à compromettre également sa responsabilité personnelle et celle du peuple. On n'était en mesure de représenter aux Macédoniens ni le prisonnier, qu'il avait laissé échapper, ni l'argent, donc il avait rendu publique et mis à la charge de l'État la scandaleuse disparition. C'était pour l'État, comme pour les citoyens soupçonnés, une situation fausse et sans issue satisfaisante, à laquelle pourtant il fallait mettre un terme; on ne pouvait laisser la ville livrée à des agitations sans fin.

On eut la singulière idée d'inviter par une proclamation les coupables à rendre d'eux-mêmes l'argent qu'ils avaient reçu, en leur promettant l'impunité. Il était évident d'avance que cette mesure ne devait avoir aucun résultat. Comment chacun de ceux qui avaient eu part aux largesses intéressées d'Harpale serait-il venu se dénoncer lui-même et se désigner ainsi à la réprobation publique, sans même avoir la certitude que les autres en feraient autant et qu'il ne resterait

pas la seule victime de son imprudente docilité? A supposer même qu'il y eût un certain nombre de dénonciations volontaires, à quoi auraient-elles abouti? Assurément la somme ainsi retrouvée serait demeurée bien au-dessous du chiffre élevé qu'il s'agissait d'atteindre. Le remède ne guérissait donc rien. Mais alors, s'il était si manifeste que la proclamation devait rester sans effet, pourquoi la fit-on? Peut-être tout simplement pour faire quelque chose, donner une satisfaction illusoire à l'opinion, gagner du temps; peut-être par une répugnance honorable à commencer juridiquement des recherches, dont il semblait devoir résulter plus de mal pour des individus que de lumière pour les gens sensés et de bien pour l'État. Peut-être, au contraire, fut-ce une manœuvre intéressée : ceux qui n'avaient pas la conscience tranquille pouvaient chercher à s'abriter derrière une preuve de zèle en provoquant cette déclaration inoffensive; ceux qui voyaient un ennemi compromis pouvaient espérer de le compromettre encore davantage, en ajoutant aux soupçons qu'il n'aurait pu dissiper la charge de persister dans sa conduite criminelle, malgré la générosité du peuple. Cette charge, Hypéride ne manqua pas de la faire peser après coup sur Démosthènes et sur tous ceux qui furent définitivement traduits devant le tribunal : « Il ne leur avait pas suffi d'échapper à la crainte de la punition en rendant ce qu'ils avaient reçu.... Lorsque ceux qui ont commencé par se rendre coupables et par se laisser corrompre ne veulent pas, même avec l'assurance de l'impunité, restituer cet or mal acquis, que reste-t-il à faire?.... » Le champ demeure ouvert aux hypothèses, et c'est au fond une prétention assez vaine que de vouloir, si loin des faits, expliquer les contradictions d'un gouvernement où la politique était faite par tout le monde. Ce qui est certain, c'est qu'il fallait à toute force une solution, bonne ou mauvaise. Le peuple désirait une enquête : Démosthènes, dans l'intérêt de sa propre défense comme de la tranquillité publique, recourut à la ressource suprême que la constitution réservait pour les cas de cette gravité. Appuyé par quelques citoyens, et entre autres par Philoclès, suspect pour avoir laissé pénétrer Harpale en Attique, il prit l'initiative d'une proposition qui chargeait le conseil de l'Aréopage d'examiner toute l'affaire. Poussé à bout par les attaques dont il était l'objet, il allait, dans la rédaction de son décret, jusqu'à se condamner lui-même à la peine de mort, au cas où il serait déclaré coupable.

On était à l'époque des grandes Dionysiaques. Au même moment où la cour d'Alexandre applaudissait à Suse ou à Ecbatane le petit drame satirique d'Agen et les épigrammes que son royal auteur[1]

1. D'après le témoignage d'Athénée, ce drame satirique était attribué

n'avait pas dédaigné d'y mettre à l'adresse d'Harpale et des Athéniens; dans Athènes même la comédie, fidèle à ses habitudes, entretenait le peuple de la grande nouveauté du jour. Le poëte Timoclès prévenait le rapport de l'Aréopage et donnait dans un dialogue sa liste des orateurs corrompus :

A. Démosthènes a pour sa part cinquante talents.
B. O félicité divine, s'il ne partage avec personne!
A. Mœroclès aussi a beaucoup reçu...
B. Fou qui donne, heureux qui reçoit.
A. Ainsi que Démon et Callisthènes...
B. Ils étaient pauvres, et je leur pardonne.
A. Et l'éloquent Hypéride.
B. Il va faire la fortune de nos marchands de poisson.

Des noms et des chiffres, voilà ce qui circulait au hasard dans le public, dont le théâtre n'était que l'écho. L'Aréopage se pressa moins que le poëte Timoclès. Embarrassé de son rôle, il fit attendre le résultat de ses recherches pendant six mois entiers. On raconte qu'il y eut, par son ordre, des perquisitions domiciliaires chez les principaux orateurs, excepté chez un seul, qui venait de se marier et dont la maison fut protégée par la présence de sa nouvelle épouse. Mais, avant de se décider à faire des dénonciations et à mettre des citoyens en jugement, il hésita beaucoup. « C'est le peuple, nous dit Hypéride, qui le força, par des ordres réitérés, à dénoncer les coupables. » Pendant ces six mois d'hésitation, on devine combien d'efforts furent tentés, par tous ceux qui avaient des craintes personnelles et par leurs ennemis, pour agir sur les aréopagites. Quant à Démosthènes, ses accusateurs nous le montrent « levant l'étendard et jetant le trouble dans la ville, » quand il se croit menacé par l'enquête, tantôt hostile à Alexandre, tantôt devenu son flatteur, puis dénonçant de faux complots contre l'État. En réalité ce fut pour lui une période d'agitation et d'angoisses. Il était attaqué par tout le monde, par ses vieux adversaires les partisans de la Macédoine, par les patriotes dont l'arrestation d'Harpale avait fait avorter les espérances, par les coupables mêmes qui, après s'être crus découverts au moment de cette arrestation, espéraient une sécurité complète pour prix de leur ardeur à charger l'homme qui était le plus en vue. Enfin, son crédit était sensiblement ébranlé auprès du peuple qui l'accusait d'être la cause des embarras actuels. Contre les difficultés de sa situation, il soutint, avec toute

au roi Alexandre ou bien au poëte Python de Catane. *Deipnosoph.*, XIII, p. 586 a.

l'énergie de son caractère, une lutte inquiète, par instant victorieuse et à la fin désespérée.

Des causes étrangères exercèrent une grande influence sur son sort en même temps que sur l'issue de toute l'affaire. Alexandre réclama, de la part des Grecs, les honneurs divins et enjoignit aux différentes villes de rappeler dans leur sein les exilés. L'avilissement de la Grèce avait déjà fait bien des progrès; cependant, lorsque cette prétention d'être adoré comme fils de Jupiter ou de Neptune vint la surprendre vers l'époque de l'arrivée d'Harpale, Athènes au moins eut le courage d'y résister. Sparte, encore abattue par le mauvais résultat de la tentative d'Agis, se contenta de répondre : « Puisque Alexandre veut être dieu, qu'il le soit. » Les Athéniens furent plus hardis. Dans la délibération qui eut lieu à ce sujet, on entendit des paroles comme celles-ci : « De quelle espèce sera ce dieu auquel on ne pourra rendre un culte qu'à condition de se purifier en sortant? » Celui qui protestait avec cette énergie, c'était Lycurgue, bien près de finir sa carrière. Pythéas, qui commençait la sienne et devait bientôt changer de camp, parlait dans le même sens, et, quand on lui demandait comment il osait à son âge se mêler de questions aussi graves, il répondait : « Alexandre, dont vous voulez décréter la divinité, est plus jeune que moi. » Démosthènes proposa un décret par lequel le peuple déclarait ne pas reconnaître d'autres dieux que ceux qu'avaient adorés les ancêtres, et sa proposition fut adoptée.

Les Athéniens puisèrent peut-être une partie de cette audace dans l'irritation que leur causaient les intentions d'Alexandre au sujet des exilés. Il n'y avait pas à se méprendre sur le sens et la portée de la mesure qu'il préparait. Prendre ainsi le droit de régler l'état intérieur des villes, c'était rejeter toute feinte et leur enlever toute illusion au sujet de leur indépendance : Alexandre n'était plus le généralissime des Grecs, mais leur maître. En même temps qu'il inaugurait son despotisme, il l'affermissait. Car les exilés, en rentrant dans chaque ville, devaient y faire dominer son parti, et, s'il s'élevait quelques troubles, lui fournir l'occasion d'y introduire des garnisons macédoniennes, comme il y en avait déjà en Béotie. Athènes allait se trouver particulièrement atteinte dans ses intérêts et dans sa sécurité. Tout près d'elle, Mégare servait de refuge à un certain nombre de ses citoyens, et le retour des Samiens, qu'elle avait chassés de leur île, devait avoir pour effet d'y déposséder ses nombreux colons et d'y détruire son autorité. On a vu que le tour fâcheux pris par l'affaire d'Harpale, avait fait quitter aux Athéniens leur fière attitude vis-à-vis de la Macédoine. Quels ne furent pas leur embarras et leur inquiétude, quand ils apprirent que le roi était sur le point de mettre sa pensée à

exécution! Il chargea, en effet, Nicanor de Stagire de faire aux jeux Olympiques une proclamation solennelle, par laquelle tous les exilés de race grecque étaient rappelés dans leurs patries, excepté les Thébains, les meurtriers et les sacriléges; et cette proclamation fut lue au milieu de vingt mille bannis, dont les applaudissements intéressés simulèrent l'expression de la reconnaissance nationale.

A cette scène assistait Démosthènes, comme chef de la députation sacrée des Athéniens. Du moins, pour sa part, trouva-t-il moyen de racheter l'humiliation qui était infligée à toute la Grèce. Un sophiste, nommé Lamachus, avait cru l'occasion bonne pour lire publiquement un panégyrique de Philippe et d'Alexandre, où il insultait à la ruine d'Olynthe et à celle de Thèbes. Démosthènes se leva, et, prenant la défense des Thébains et des Olynthiens, mêlant ses propres inspirations aux souvenirs vénérés de la poésie antique, il obtint un tel succès, que Lamachus, couvert de honte, s'enfuit de l'assemblée. Ce fait, qui nous est raconté par le biographe des Dix orateurs, ne peut être rapporté à une autre époque, ainsi que l'a prouvé M. Schæfer. Démosthènes n'était pas envoyé pour combattre les flatteurs d'Alexandre, mais pour tenter quelques efforts afin d'éloigner le péril dont on se voyait menacé. Il entra naturellement en relation avec Nicanor, et, s'il ne réussit pas à empêcher la proclamation, ce qu'on ne pouvait raisonnablement espérer, du moins est-il possible que ces négociations secrètes aient été pour quelque chose dans l'accueil bienveillant qu'Alexandre fit bientôt après à une ambassade athénienne.

Il fallut, en effet, se résigner à envoyer au roi des ambassadeurs pour demander comme une grâce que le décret de rappel restât sans exécution; et, afin d'avoir quelque chance de l'obtenir, on reconnut le nouveau dieu. « Pendant que vous gardez le ciel, prenez garde de perdre la terre, » dit Démade aux Athéniens. Démosthènes leur donna aussi le conseil de ne plus élever de contestations au sujet des honneurs divins, et les députés d'Athènes partirent pour Babylone avec ceux de beaucoup d'autres villes, dans le même appareil que les *Théories*, chargées de porter aux sanctuaires les plus vénérés les hommages de la Grèce. Diogène prétendit qu'on devait l'adorer lui-même sous le nom de Sérapis. Quant au but principal que se proposaient les Athéniens, il n'était pas encore atteint lorsque Alexandre mourut.

Au moment où partait cette ambassade et peu de temps avant le dénoûment de l'affaire d'Harpale, on voit assez nettement, d'après les discours de Dinarque et d'Hypéride, quelles étaient les dispositions des Athéniens. On y trouve un mélange de mécontentement et d'inquiétude. La peur domine; et cependant, sous le coup des humilia-

tions présentes, une partie des citoyens éprouve au moins des demi-regrets d'avoir fermé l'oreille aux suggestions d'Harpale : alors il eût été possible de tenter une aventure; aujourd'hui on est réduit à une impuissance absolue. On en est venu à dépendre complétement du bon plaisir d'Alexandre, et il se trouve que ces scandales, malencontreusement publiés et assumés par l'État, sont ce qu'il y a de moins propre à gagner cette précieuse bienveillance. Les restitutions réclamées au nom du roi sont impossibles; se contentera-t-il de la seule satisfaction qu'il soit facile de lui donner par la condamnation de plusieurs citoyens? Au moins faut-il essayer. Ces contradictions de l'esprit public, ces craintes, ces violences de la politique extérieure, tout cela était évidemment défavorable à Démosthènes, qui avait provoqué l'arrestation d'Harpale et la vérification officielle de ses trésors. Il y avait encore une cause de préoccupation, qui, antérieure à la proclamation de Nicanor, devenait maintenant plus vive et plus pressante : on s'inquiétait du voisinage des bannis réfugiés à Mégare. On voit que dès le début des agitations qui avaient fait recourir à l'Aréopage, la vigilance du conseil s'était portée sur ce point. Investi par le décret de Démosthènes d'un droit de surveillance souverain, il l'exerça contre plusieurs citoyens qu'il fit juger par les tribunaux, et la rigueur déployée dans ces occasions donne la mesure de l'inquiétude publique. L'orateur Polyeucte de Cydantide faillit être condamné pour être allé voir son beau-père à Mégare. Trois autres accusés furent mis à mort; un descendant d'Harmodius et d'Aristogiton fut jeté en prison. Démosthènes, qu'un de ses adversaires rend responsable de toutes ces condamnations, accusa lui-même de trahison un certain Archinus, qui fut chassé de la ville. Après son retour d'Olympie, il déposa une plainte contre Callimédon, comme coupable de haute trahison, mais, pour un motif inconnu, ne poussa pas l'affaire jusqu'au bout. Enfin, presque à la veille de son propre jugement, il produisait dans l'assemblée du peuple le dénonciateur d'une conspiration organisée, disait-on, pour s'emparer des arsenaux.

Ces deux derniers faits sont des indices des efforts qu'il fit jusqu'à la fin pour témoigner son dévouement à la cause publique et retenir les restes d'une faveur prête à lui échapper. En même temps ses amis s'agitaient. Cnosion, qui nous est connu aussi par les accusations d'Eschine, allait partout, si l'on en croit Hypéride, répétant que Démosthènes, il est vrai, avait reçu de l'argent, mais qu'il l'avait prêté à l'État pour les fonds des spectacles, qu'il ne fallait pas le contraindre à divulguer ainsi la détresse du trésor. Cette assertion, si l'on en tient la source pour suspecte, est au moins un exemple de toutes ces rumeurs qui circulaient dans le public et qui devenaient

de plus en plus défavorables à Démosthènes. Il ne put échapper au péril qui le menaçait. Son influence personnelle, le souvenir de ses éclatants services, si puissant encore six années auparavant lors du procès de Ctésiphon, le dévouement du groupe d'amis qui lui était resté fidèle, ne purent tenir contre la fatalité des circonstances ni contre la coalition de ses constants adversaires, heureux d'offrir cette illustre victime au ressentiment des Macédoniens, et de plusieurs de ses anciens alliés politiques, mécontents d'avoir été arrêtés dans leurs projets agressifs contre Alexandre. L'Aréopage se décida enfin à publier une première liste, en tête de laquelle étaient les noms de Démosthènes et de Démade, dénoncés comme ayant reçu, le premier vingt talents, le second six mille statères d'or. Ces noms étaient suivis de ceux de Polyeucte de Sphette, de Céphisophon et d'Hagnonide. Bientôt devaient venir les dénonciations de Philoclès, de Chariclès, et d'un certain nombre d'orateurs, Aristogiton, Aristonicus de Marathon, peut-être Mœroclès et Démon, d'autres encore.

Démade fit défaut, et Démosthènes fut traduit le premier devant un tribunal de quinze cents juges, formé par la réunion de trois tribunaux ordinaires. Dix orateurs, désignés par l'État, portèrent la parole en son nom. On voit de quel appareil le jugement fut environné. Dans l'intervalle qui s'écoula depuis la citation, Démosthènes remplissait la ville de ses plaintes sur les menées de ses ennemis et des partisans de la domination macédonienne. La sentence n'en fut pas moins prononcée. Il s'entendit condamner à une amende de cinquante talents. Mis en prison comme débiteur insolvable, il réussit au bout de quelques jours à s'évader sous un déguisement, et alla porter son exil et ses regrets à Trézène, sur la côte qui regarde Athènes de l'autre côté de son golfe. Plutarque le représente les yeux tristement fixés sur la ville qu'il croyait avoir acquis le droit d'habiter et de servir toujours. Il y rentra au bout de peu de temps, après la mort d'Alexandre, et sa rentrée fut un triomphe, comme autrefois celle d'Alcibiade. Il revenait au milieu des premiers succès de la guerre Lamiaque, dans des jours inespérés d'orgueil patriotique et d'indépendance, et cette fois il avait puissamment contribué par son éloquence à provoquer un mouvement national dans le Péloponnèse. Ce service volontaire eut sa récompense : le peuple le chargea d'un sacrifice à Jupiter, pour les frais duquel il lui fournit les cinquante talents qui représentaient le chiffre de sa condamnation. Ainsi fut éludée la loi, et Démosthènes put être à son poste dans sa patrie, et y partager la gloire d'une chute qui marqua la ruine définitive de la liberté.

Tels sont à peu près la suite et l'enchaînement des faits depuis l'arrivée d'Harpale à Athènes jusqu'aux dernières conséquences

qu'elle eut pour l'État et pour Démosthènes. On ne peut en établir dans tous les détails la chronologie. Mais au moins il y a deux dates positives, celle de la représentation de la pièce de Timoclès aux grandes Dionysiaques, vers la fin de février ou le commencement de mars, et celle des jeux Olympiques au solstice d'été, vers la fin de juin. Si l'on admet, comme cela paraît assez vraisemblable, que la liste de corrompus donnée par le poëte comique était une parodie anticipée de celle que l'Aréopage venait d'être chargé de préparer, et que par conséquent elle suivit de peu le commencement de l'enquête, on trouve que l'enquête durait déjà depuis quatre mois au moment de la proclamation de Nicanor; et, comme elle se prolongea pendant six mois, on voit que Démosthènes fut mis en jugement au plus deux mois après son retour d'Olympie. Ce qui vient encore à l'appui de ce calcul, c'est que Dinarque, dans son discours d'accusation, semble parler du voyage à Olympie comme d'un fait récent.

II

Avant de se demander si Démosthènes fut coupable, il n'est pas indifférent de marquer une conclusion qui paraît ressortir d'elle-même de l'exposition seule des faits : c'est qu'il donna sur toutes les questions les plus importantes les conseils qui se conciliaient le mieux avec l'intérêt et avec la dignité de ses concitoyens. Fallait-il accueillir à bras ouverts Harpale et se jeter tête baissée dans une guerre insensée contre Alexandre? Fallait-il, quand Harpale eut forcé la porte d'Athènes, l'y laisser employer impunément le fruit de son vol à corrompre les citoyens et à compromettre l'État, malgré les justes réclamations des Macédoniens tout-puissants? Fallait-il, d'un autre côté, pousser la prudence jusqu'à la servilité, s'empresser, dès la première injonction, de proclamer la divinité d'Alexandre? Fallait-il enfin s'obstiner dans la résistance à l'ivresse orgueilleuse du conquérant jusqu'à sacrifier une colonie considérable et la sécurité même de l'État? Poser ces questions, c'est les résoudre, et, du même coup, absoudre dans ses actes principaux la politique de Démosthènes. Donc, s'il s'est laissé corrompre, la netteté de son jugement n'a pas été pour cela obscurcie, son patriotisme n'a pas notablement dévié, et il ne semble pas, de prime abord, que son pays en ait souffert.

Un point cependant peut laisser des doutes. Fit-il bien de s'opposer à ce qu'Harpale fût remis entre les mains d'Antipater ou de Philoxène, et n'eut-on pas raison de lui demander compte de la situation fausse où le peuple se trouva placé vis-à-vis d'Alexandre, quand, malgré un engagement formel, il ne put lui rendre ni le voleur ni

l'argent? Examinons les conséquences de l'hypothèse contraire. Si Harpale avait été livré sur-le-champ aux Macédoniens, se seraient-ils abstenus pour cela de réclamer les sommes qu'il avait apportées avec lui en Attique? Il est probable que non; mais ce qui est certain, c'est qu'Harpale n'aurait pas fait cette déclaration publique qui servit de base aux vérifications officielles, et qu'il y aurait eu des chances d'éviter une partie de la responsabilité que la constatation du déficit fit peser sur l'État. Ce qui est plus évident encore, c'est qu'Athènes n'aurait pas eu à répondre de l'évasion du fugitif. Ainsi, des deux réclamations qu'Alexandre se trouva en droit d'adresser, l'une n'eût pas même été possible et l'autre aurait eu moins de fondement. Par conséquent, à ne considérer que les rapports des Athéniens avec le roi, ils eurent à se repentir d'avoir écouté l'avis de Démosthènes.

Mais la question était moins facile à décider à l'origine de l'affaire qu'elle ne l'est devenue après les événements. Elle affectait le régime intérieur de la cité autant que la politique extérieure; elle se compliquait de considérations de morale et de dignité publiques, dont il était alors impossible de ne pas tenir compte. Un scandale s'était produit: un étranger employait notoirement la corruption pour s'emparer de la conscience des citoyens et pour violer ainsi l'indépendance des assemblées. L'État avait-il le droit de fermer les yeux? N'était-il pas de son devoir et de son honneur de repousser hautement la solidarité de pareils actes? Or, du moment qu'on se décidait à réprimer les tentatives d'Harpale, il était conforme à l'antique esprit de la constitution et aux traditions patriotiques de *rejeter hors du territoire comme une une souillure l'or que l'intrigue y avait introduit.* On ne pouvait agir publiquement, rédiger un décret contre un corrupteur étranger, sans se servir de ces termes mêmes, consacrés par les lois et les décrets antérieurs, et répétés bien souvent depuis ce fameux édit qui, lancé autrefois contre Arthmios de Zélia, était exposé à tous les yeux dans l'Acropole. C'est ainsi que dans un État démocratique les formes de la législation, expressions nécessaires des principes qui ont fondé la société politique, les protégent encore quand ils ne se soutiennent plus par eux-mêmes. Personne n'a l'audace d'abolir ni même de négliger les formules, parce que ce serait porter une atteinte visible à la démocratie. Elles s'imposent donc à ceux qui provoquent les décisions du peuple, les rappellent forcément à l'esprit qui anima autrefois la cité, et gardent une force tutélaire au milieu de la décadence des mœurs. Par conséquent les vérifications et les recherches au sujet de l'argent d'Harpale étaient commandées par ces sentiments et ces usages traditionnels, autant que par l'obli-

gation de se mettre en règle à l'égard de la Macédoine. L'État était engagé vis-à-vis de lui-même avant de l'être vis-à-vis du roi. C'est ce dont on se préoccupa sérieusement au début; il n'en fut plus de même au bout de quelques mois, quand la proclamation de Nicanor eut fait céder tout autre sentiment devant la crainte inspirée par Alexandre.

Ce même soin de la dignité publique défendit de paraître obéir avec empressement à un ordre d'Antipater et de Philoxène. Abandonner tout à coup et envoyer à une mort certaine celui que le peuple, à tort ou à raison, venait d'accueillir comme son suppliant, c'était accepter trop facilement la plus odieuse contradiction. Il était plus humain et moins humiliant de réserver le rôle de l'État, sauf à reconnaître la justice des réclamations et à promettre d'y faire droit et de traiter directement avec Alexandre. Ce sont les raisons qui déterminèrent, non-seulement la conduite de Démosthènes, mais aussi celle de Phocion, ce partisan déclaré, mais honnête, de la Macédoine, tant elles avaient de force sur l'esprit de tout citoyen attaché à son pays.

On peut même se poser une question. En empêchant l'extradition immédiate d'Harpale, Phocion et Démosthènes avaient rendu possible son évasion; n'allèrent-ils pas, comme l'a pensé M. Grote, jusqu'à la prévoir et à la favoriser, afin d'épargner décidément au peuple la honte de livrer son protégé? Quelle que soit la valeur de cette hypothèse, il est à remarquer que Démosthènes ne fut pas inquiété sur le moment même au sujet de cette évasion, dont pourtant il était responsable, puisqu'il avait été chargé de veiller à ce que le prisonnier fût bien gardé. Aucun acte d'accusation ne fut déposé contre lui, et lui-même, comme Hypéride ne manqua pas de le lui reprocher plus tard, il ne fit pas mettre en jugement les gardiens infidèles. Ce fait témoigne de ce qu'était alors le sentiment public. Par l'évasion d'Harpale, Démosthènes fut évidemment mis en péril pour l'avenir; mais, pour le moment, les désirs des Athéniens furent plutôt satisfaits que contrariés.

Donc, sur ce point particulier, Démosthènes manqua peut-être de clairvoyance, soit pour son pays, soit pour lui-même; mais ce fut sous l'empire d'influences et de considérations qui s'imposaient à lui, les unes par une nécessité presque absolue, les autres au nom des sentiments les plus respectables. Quel est le juge assez impassible pour prononcer un arrêt sévère contre celui qui, sous la menace d'une humiliation qu'il fallait éluder ou subir, a peut-être eu trop de souci de l'honneur de sa patrie? Et d'ailleurs, s'il y eut une faute commise par Démosthènes, quelles en furent, après tout, les conséquences?

A y regarder de près, c'est lui qui en fut incontestablement la victime, car il prépara ainsi les arguments de ses accusateurs et sa propre sentence de condamnation. Mais la destinée d'Athènes en fut-elle changée? En aucune manière. Rien ne pouvait empêcher Alexandre de prendre les mesures qu'il croyait nécessaires pour affermir et consacrer définitivement sa domination sur la Grèce. La satisfaction de voir Harpale entre ses mains ou de le savoir entre celles de ses officiers ne l'y eût certainement pas fait renoncer. Le plus grand danger qui, à cette époque, ait menacé Athènes, et en même temps le seul qu'elle pût conjurer, ce fut celui de la vengeance du roi, quand elle fut sollicitée d'embrasser la cause d'Harpale. Si elle s'y laissait entraîner, elle était perdue. Démosthènes lui rendit donc le service le plus important qui se pût rendre alors, en contribuant plus que personne, et au prix d'une rupture avec plusieurs membres de son parti, à la sauver de cette témérité. Il voulut qu'avec la prudence se conciliât une certaine dignité; mais peut-être hésitera-t-on davantage à l'en blâmer, en se souvenant des causes qui valurent aux Athéniens, parmi tous les peuples grecs, les égards particuliers d'Alexandre. Si maintenant il n'était pas possible de rester digne sans se mettre en désaccord avec soi-même, si la lutte engagée contre la servitude de plus en plus menaçante était désespérée, si la corruption des mœurs conspirait avec la fatalité des circonstances pour empêcher les Athéniens de marcher dans des routes droites et le front levé, il n'est pas juste de s'en prendre à un seul homme des embarras et des inconséquences que toute occasion peut soulever chez un peuple emporté à la dérive par le flot rapide d'événements qu'il ne conduit pas, au milieu des illusions d'un orgueil qu'entretiennent chez lui, en dépit du présent, la vieille habitude de la liberté et les souvenirs récents de tant de jours glorieux de sa décadence elle-même.

L'examen des périls et des difficultés de cette époque tourne donc en définitive à l'honneur de Démosthènes, et l'on reconnaît que sa conduite, à la prendre dans son ensemble, fut celle d'un homme qui aimait son pays et qui savait le servir. C'est une forte présomption en faveur de son innocence; mais ce n'est qu'une présomption. Il se pourrait qu'il eût néanmoins reçu l'or d'Harpale : c'est un fait connu, au moins chez les Grecs, que le patriotisme n'exclut pas la vénalité. Examinons donc, autant que possible, le fait en lui-même.

La culpabilité de Démosthènes a été affirmée par l'Aréopage et reconnue par la sentence du tribunal. C'est beaucoup, à ce qu'il semble. Mais qu'on lise le discours de Dinarque et les fragments de celui d'Hypéride : on reconnaît avec une profonde surprise que pas une

seule preuve n'a été produite à l'appui de la déclaration de l'Aréopage ni à l'appui de la condamnation. Les accusateurs prévoient les réclamations de Démosthènes : pour lui fermer la bouche, il leur suffit de s'écrier : « Le Conseil l'a dénoncé, ô Athéniens ! qu'est-il besoin de longs discours ? » Et cette dénonciation s'est bornée à donner le nom de Démosthènes avec le chiffre de la somme qu'il est accusé d'avoir reçue. Ainsi il est posé en principe qu'il n'y a pas de discussion. Démosthènes est accusé, donc il est coupable : voilà tout le jugement. Les accusateurs vont jusqu'à prononcer le mot de flagrant délit; mais les explications, les détails, les démonstrations, sont complétement supprimés. On ne trouve à la place que des charges étrangères et des invectives qui s'attaquent à toute la vie de l'accusé, ou plutôt du patient. Quant à la cause elle-même, tout se réduit à rappeler l'autorité immémoriale, tutélaire, inviolable de l'Aréopage, et à triompher de la contradiction où Démosthènes tombe en se défendant : n'est-ce pas lui qui a demandé l'enquête du vénérable Conseil, et n'a-t-il pas prononcé lui-même en termes formels sa propre sentence ? Ni Hypéride, ni l'orateur pour lequel Dinarque avait composé son discours, ni Stratoclès qui parla auparavant, ni, on peut l'affirmer, aucun des sept autres accusateurs officiels dont les discours nous sont inconnus, ne traita le fond de l'affaire. Une sentence rendue dans de pareilles conditions est nulle aux yeux de la justice moderne : qu'elle nous laisse donc toute liberté de chercher ailleurs la lumière qu'elle nous refuse.

Si Démosthènes s'est laissé corrompre, quand et pourquoi a-t-il été corrompu ? Voilà deux des questions les plus importantes que le procès, suivant nos idées, aurait dû résoudre ; ce sont les premières que nous ayons à examiner. Il est de toute évidence que Démosthènes fut inaccessible à la corruption au-devant de laquelle tant d'autres se précipitaient, d'abord quand il faisait refuser à Harpale l'entrée d'Athènes et ensuite quand il combattait énergiquement ses tentatives. Il n'y a que deux moments auxquels il soit possible de songer : lorsqu'il s'opposa à ce qu'on livrât aux lieutenants d'Alexandre le fugitif, et lorsque celui-ci se sauva de prison. La première hypothèse pourrait présenter quelque vraisemblance. On concevrait à la rigueur qu'Harpale, menacé d'une extradition immédiate, eût acheté son emprisonnement en stipulant une évasion. Mais, pour conclure un pareil marché, il fallait qu'il jugeât lui-même sa situation bien désespérée : il payait un défenseur pour être, non pas ouvertement protégé, mais jeté en prison, il mettait tout son espoir dans une évasion incertaine, et, en attendant, consentait à se priver de son principal moyen d'action, car Démosthènes, en demandant l'arrestation d'Har-

pale, proposa que son argent fût mis sous le séquestre. On peut ajouter qu'au point de vue de l'orateur il y aurait eu une habileté médiocre ou une rare impudence à provoquer, au moment même où il avait tout intérêt à se cacher, une mesure qui devait avoir pour conséquences inévitables des vérifications et des enquêtes. D'ailleurs, à l'époque même du procès, ce n'est pas de ce côté que se dirigèrent les soupçons. Hypéride dit que, « si Démosthènes proposa qu'Harpale indiquât lui-même quelle somme il avait apportée en Attique, ce n'était pas assurément par désir d'en connaître le chiffre, mais pour savoir sur quoi il devait fonder ses exigences : » c'est reconnaître clairement qu'avant la scène du théâtre il n'y avait point eu corruption. Avant l'arrestation d'Harpale, qui lui fut reprochée par les patriotes comme l'acte qui avait consommé la ruine définitive de leurs espérances, Démosthènes ne fut pas soupçonné. Ce sont la négligence des gardiens du prisonnier et son évasion qui servirent de fondement principal aux accusations.

Or, si au moment de l'arrestation Démosthènes n'était pas déjà corrompu, il est certain qu'il ne le fut jamais, car, à partir de ce moment, aucun service ne put lui être payé. Harpale, une fois arrêté, avant comme après son évasion, n'était en état de récompenser personne, puisqu'il était sans argent. Cet argument, indiqué par Thirlwall, a été repris par M. Grote, qui l'a développé avec la rigueur pratique d'un financier. Dès le lendemain de la scène qui eut lieu au théâtre, on dut, d'après les termes du décret rendu sur la proposition de Démosthènes, transporter la somme trouvée chez Harpale dans le lieu le plus sûr d'Athènes, à l'Acropole, où elle fut remise entre les mains de gardiens officiels. Ce n'est pas là qu'aucune soustraction put avoir lieu. Ce fut donc pendant le transport? En vérité, c'est mettre Démosthènes au rang des voleurs de profession. Examinons cependant. Il s'agissait de compter et de transporter sur le rocher de l'Acropole une somme de près de deux millions de nos francs, non pas en billets, mais en monnaies diverses, grecques et asiatiques. Le détail de ces deux opérations, longues et compliquées, fut confié sans aucun doute aux employés du trésor et exécuté, suivant les habitudes athéniennes, avec le plus grand soin. Démosthènes, chargé d'une surveillance générale, ne fit rien par lui-même, et ne put rien soustraire frauduleusement sans la connivence ou la complicité d'un certain nombre de personnes, fait dont il n'existe aucune trace.

Dans tous les cas, il semble hors de doute qu'il ne reçut aucun présent d'Harpale. Cependant on ne peut affirmer avec une entière certitude que les vingt talents qui lui furent attribués par l'acte d'accusation n'aient pas été détournés par lui ou avec son consentement.

Le biographe des Dix orateurs, dont le témoignage sur toute cette affaire paraît assez digne de confiance, dit que Démosthènes fut accusé « pour n'avoir pas dénoncé la négligence des gardiens d'Harpale, ni publié le chiffre de l'argent recouvré. » Ces dernières paroles peuvent s'entendre de deux façons. Ou bien, comme l'ont compris MM. Grote et Schæfer, elles signifient que l'orateur tarda à faire au peuple son rapport sur le travail des vérificateurs qui avaient compté l'argent saisi, ou bien elles veulent dire que ce rapport fut accusé d'inexactitude, comme n'ayant pas tenu compte d'une partie de la somme. Ce qui pourrait donner plus de valeur à ce dernier sens, ce sont certaines imputations que contient le discours d'Hypéride. Il semble qu'il y soit reproché à Démosthènes, dans une phrase mutilée il est vrai[1], d'avoir passé sous silence une somme de vingt talents ; et surtout il y est fait ailleurs mention des bruits répandus par Cnosion et d'autres amis de l'accusé, qui prétendaient que ces vingt talents, pris à la vérité de l'argent d'Harpale, avaient été prêtés par lui pour les fonds *théoriques*[2], et qu'on allait le forcer de divulguer une espèce de secret d'État. Quelle était la portée de cette allégation? Démosthènes s'était-il en effet entendu avec quelque administrateur des finances pour combler par cet expédient un déficit? La pénurie du trésor public à cette époque et l'importance particulière que le peuple attachait aux fonds théoriques, qui étaient en matière de finances sa première préoccupation, donneraient à cette explication un certain degré de vraisemblance. C'est un point dont il ne semble guère possible aujourd'hui de dissiper l'obscurité.

Ce chiffre de vingt talents énoncé par l'Aréopage et qui paraît avoir circulé auparavant dans le public, est le seul fond solide de l'anecdote qu'on lit dans Plutarque. Elle est connue de tout le monde. Le regard de convoitise jeté par Démosthènes sur la vaste et magnifique coupe qu'il voit chez Harpale, le jeu de mots de celui-ci sur le poids du précieux objet qu'il évalue par une promesse déguisée à vingt talents, cette somme de plus de cent mille francs de notre monnaie mise dans la coupe et transportée pendant la nuit chez l'orateur, le second jeu de mots, plus connu que le premier, sur l'*esquinancie* et l'*argyrancie,* et la scène de l'assemblée où Démosthènes garde un silence si lucratif : tout ces traits sont populaires, grâce à celui qui s'en est fait le crédule narrateur. Prise en partie au sérieux par A. G. Becker, acceptée par le sceptique Droysen, cette fable a été réduite à sa juste

1. Fr. 101, c. ed. C. Müller.

2. Fonds destinés aux frais des représentations publiques et des distributions d'argent qui se faisaient au peuple en ces occasions.

valeur par Eysell et par les critiques qui l'ont suivi. Ils en ont montré les variantes et les lambeaux dans d'autres anecdotes attribuées tantôt à Démosthènes, tantôt à Démade, et toutes fondées sur le thème commun de la vénalité des orateurs ; ils ont fait remarquer que, si ce récit était vrai, il serait inexplicable qu'il n'y soit pas fait la moindre allusion dans le discours de Dinarque, dont les doutes de Westermann n'ont pas sérieusement ébranlé l'authenticité. Cet argument est sans réplique. Il n'y a donc là qu'un exemple des libertés de l'imagination grecque, et de la facilité avec laquelle les contes les plus invraisemblables sont accueillis par la malignité ou l'indifférence et font leur chemin à travers les siècles.

Si l'on doit se fonder sur des anecdotes, il en est une que l'on aurait quelque droit d'invoquer en faveur de Démosthènes. Pausanias raconte[1] que Philoxène, s'étant emparé de l'esclave qui avait été le ministre des générosités d'Harpale, le mit à la torture ; que, d'après ses révélations, il envoya aux Athéniens une liste de ceux qui s'étaient laissé corrompre, et que le nom de Démosthènes ne s'y trouvait pas. L'amiral macédonien était cependant son ennemi. Il y a un certain rapport entre cette tradition et le renseignement plus certain que nous trouvons dans le discours de Dinarque. Nous y voyons qu'on avait envoyé à Alexandre les esclaves d'Harpale, et qu'à l'époque du procès on ignorait encore les résultats de l'interrogatoire auquel ils avaient dû être soumis. Peut-être Philoxène ou ses émissaires, présents au moment de l'arrestation d'Harpale, s'étaient-ils chargés de les emmener d'Athènes en Asie, et c'est ainsi que son nom se serait trouvé mêlé à ce récit anecdotique. Quoi qu'il en soit, si des révélations furent communiquées aux Athéniens, quand elles arrivèrent, contrairement à l'opinion d'Eysell qui s'autorise à tort du témoignage de Dinarque, Démosthènes était déjà condamné.

Voilà à peu près tout ce qu'il nous paraît possible de tirer de l'examen des témoignages, des traditions et, ce qui est plus important, des discours de Dinarque et d'Hypéride. Si la culpabilité de Démosthènes ne peut être niée d'une manière absolue sur tous les points, elle doit être au moins considérablement réduite. Sur la question principale, son innocence nous paraît ressortir avec une évidence éclatante : il ne fut pas corrompu par Harpale. Cette conclusion dément l'opinion dont il fut souvent victime, l'acte d'accusation, la sentence des juges et, ce qui en fut, comme on a pu le voir, l'unique fondement, le rapport de l'Aréopage. Quelle était donc la valeur de ce rapport?

1. II, XXXIII, 4.

Bien que les procédés juridiques dont on usa à l'égard de Démosthènes confondent toutes nos idées de justice, il faut reconnaître tout d'abord qu'on ne fit rien d'irrégulier contre lui ni contre les autres accusés, qui furent de même jugés sans aucune production de preuves. Tel devait être, d'après l'esprit même de la constitution, le résultat d'une enquête de l'Aréopage. Décider souverainement et sans explication s'il y avait ou non lieu à poursuivre des citoyens, et imposer sa décision au tribunal comme la plus incontestable de toutes les preuves, voilà quel était son droit. Pour comprendre des attributions aussi exorbitantes, il faut se représenter quelles étaient les lacunes et les nécessités de la constitution athénienne : l'absence de magistratures constantes et régulières, armées de puissants moyens d'enquête, à laquelle ne suppléait qu'imparfaitement le devoir de surveillance réciproque imposé à tous les citoyens; le besoin reconnu par le législateur de protéger son œuvre contre elle-même, de réprimer les excès de la liberté et les efforts de l'ambition individuelle par le recours énergique à des mesures extraordinaires. C'est ainsi que l'Aréopage avait été institué pour être le gardien suprême de la société civile et de la société politique. Quand il s'élevait quelque affaire grave et mystérieuse qui alarmait la conscience publique et troublait la sécurité de l'État, on provoquait particulièrement l'intervention du conseil vénéré. En pareil cas, s'adresser à lui, c'était reconnaître l'impuissance des moyens ordinaires, suspendre, pour ainsi dire, le cours incertain de la justice humaine. « Les aréopagites, dit Eschine[1], ne soumettent point leur vote à l'influence de la parole, ni même à celle des témoignages; ils jugent d'après ce qu'ils savent eux-mêmes et ce qu'ils ont trouvé par leurs propres recherches. » Ils ne sont enchaînés par rien. Les pouvoirs conférés aux juges de notre Cour de cassation, interprètes en dernier ressort du sens de la législation, n'ont du rapport qu'avec une partie des attributions de l'Aréopage; car l'institution du tribunal athénien est à la fois civile, politique et religieuse, et il semble emprunter à ce dernier caractère des lumières surnaturelles; il lui doit la vénération dont il est l'objet. Il procède mystérieusement, comme plus tard les cours vehmiques de l'Allemagne, ou plutôt comme le conseil des Dix, si redoutable à l'aristocratie jalouse dont il assurait la domination. Comme le tribunal vénitien, il rend ses arrêts en vertu de sa seule autorité, sans y joindre ces exposés de motifs dont ne se dispensent même pas ceux que la foi moderne honore comme les organes directs de la volonté de Dieu et comme les arbitres inspirés des questions de dogme. Il a de plus que le conseil se-

1. *Discours contre Timarque*, p. 13 d'Estienne.

cret de la république de Venise et en général que les comités de salut public, l'infaillibilité. Infaillible et irresponsable, voilà des mots incompatibles, on serait tenté de le croire, avec la liberté et les défiances républicaines, et que consacrait cependant la démocratie d'Athènes par une de ces contradictions hardies qui paraissent avoir été nécessaires à l'existence même des plus célèbres républiques. Une institution comme celle de l'Aréopage ne pouvait avoir d'analogue exact dans les sociétés modernes. Elle naquit à Athènes, non de la pensée d'un législateur, malgré tout ce que fit Solon pour en affermir et en perpétuer la puissance, ni des calculs d'un parti, malgré les liens étroits qui la rattachèrent primitivement à l'aristocratie, mais de l'antique et naturelle union du patriotisme et de la religion nationale. De là vint la persistance de son autorité, malgré les empiétements de la démagogie et les atteintes inévitables de la décadence générale.

Le soin même que Dinarque met à rappeler les droits antiques et sacrés de l'Aréopage, et à établir que son crédit n'a pu être ébranlé ni par quelques acquittements obtenus de la pitié d'un tribunal ni par la flétrissure de quelques-uns de ses membres, prouve sans doute le déclin de sa majesté et de sa puissance. Mais on voit aussi dans le discours de cet orateur, comme dans les autres témoignages contemporains, que, si en fait il avait perdu de son indépendance et n'exerçait quelquefois qu'une influence illusoire, il gardait en principe des droits incontestés et conservait encore dans un grand nombre de cas un pouvoir considérable.

Lors donc que l'Aréopage, à la suite d'une enquête et d'une délibération secrètes, avait prononcé qu'un acte était imputable à un citoyen, la question qui se débattait devant les tribunaux ordinaires, saisis de la mise en accusation, se réduisait à savoir s'il y aurait condamnation ou acquittement et quelle serait la peine infligée. Le nombre considérable des juges convoqués, celui des accusateurs officiels, tout cet appareil déployé avait pour objet, non pas d'environner de plus de garanties et de plus d'éclat la découverte de la vérité, qui était supposée connue et au-dessus de toute discussion, mais de rendre hommage à l'autorité des aréopagites et de donner solennellement à leur déclaration son efficacité. Ainsi se trouvaient constitués ces procès singuliers où l'accusé, entouré de toutes les formes de la justice, n'avait à réfuter aucune démonstration de son crime et ne pouvait plaider avec quelque chance de succès que les circonstances atténuantes, où il ne s'agissait pas pour lui de convaincre les juges, mais de les fléchir. Du reste, quelque chose d'analogue à cette situation existait à Athènes en dehors de l'action de l'Aréopage : dans cer-

tains cas, quand le peuple avait prononcé la culpabilité d'un accusé, l'office du tribunal se bornait de même à l'évaluation de la peine.

De ces diverses observations ressortent des conclusions importantes. L'Aréopage, une fois chargé d'une enquête, quels que fussent ses embarras et ses doutes, ne pouvait guère se dispenser de désigner des coupables. L'attente publique, la gravité des circonstances, le soin de sa propre autorité lui en faisaient une obligation. D'un autre côté, le secret des délibérations était en soi-même plus favorable aux abus qu'au respect de la vérité; et les abus tendirent à se multiplier à mesure que s'affaiblirent l'empire de la religion et l'énergie des sentiments patriotiques. Tous les archontes que le vénérable Conseil admettait dans son sein à leur sortie de charge, n'étaient pas des modèles de vertu, et n'abjuraient pas en y entrant leurs passions particulières ni les engagements de parti. L'austère et sainte institution ne put éternellement purifier tous les éléments humains qui venaient chaque année remplir les places vides et entretenir son existence. Enfin, provoquée par un besoin de l'opinion publique, une enquête de l'Aréopage n'était affranchie de toute entrave que pour y mieux répondre. Au fond, elle restait soumise à l'influence des préoccupations extérieures, ne pouvait se prolonger sans en suivre les mouvements, en subir la tyrannie, et le plus souvent la sentence, à laquelle elle aboutissait, en devait être la fidèle expression. Ainsi cette indépendance apparente de l'Aréopage était dans la réalité singulièrement restreinte ; à ce point qu'on se demande s'il pouvait, quand même il l'aurait voulu, sauver un innocent contre lequel s'étaient déclarées les circonstances. Son témoignage perd donc pour nous ce caractère de certitude incontestable dont l'avaient revêtu chez les Athéniens la foi traditionnelle et l'intérêt politique, et se trouve aujourd'hui réduit à la valeur d'une présomption, d'autant plus faible que nous avons moins de confiance dans les mœurs de l'époque, et qu'elle se refuse à une analyse exacte des éléments dont elle est formée.

Quand Démosthènes fit sa proposition d'enquête, il n'ignorait ni les droits ni la faiblesse de l'Aréopage; il savait à quel danger il s'exposait lui-même. Pourquoi alors s'y exposa-t-il? Il ne put faire autrement. Une enquête était impérieusement exigée par la situation; un premier décret avait déjà décidé qu'il y en aurait une. Si l'on ne voulait pas qu'elle fût une source de procès particuliers, de violences et de réclamations pareilles à celles qui avaient autrefois éclaté dans l'affaire des Hermès, qu'elle aggravât les troubles de la ville au lieu de les calmer, il fallait la confier à l'Aréopage. Au point de vue particulier de Démosthènes, désigné le premier aux soupçons publics et

en butte à des attaques passionnées, que devait-il faire? Devenir spectateur muet et passif des événements, se retirer tout à coup de la scène où il venait de jouer le principal rôle? Non, assurément; il se serait couvert de confusion, sans diminuer son propre péril. Il devait rester et lutter en face. C'est ce qu'il fit, et, pour commencer, il jeta le défi à ses adversaires, en se condamnant d'avance à la peine de mort, s'il était dénoncé par le rapport de l'Aréopage.

On a vu ses efforts pour éviter cette dénonciation, pour multiplier les preuves de zèle, convaincre les Athéniens de la nécessité de ses services. Ses fréquentes apparitions à la tribune, sa mission à Olympie, les dénonciations et les accusations dont il prit lui-même l'initiative pour signaler les périls de l'État, ne peuvent pas être prises uniquement pour les marques d'un dévouement actif à la chose publique : ce furent aussi des actes de la lutte qu'il soutint pour son propre compte, lutte énergique et violente, surtout vers la fin, où il blessait en se débattant, dût-il en coûter la fortune ou la vie à quelques malheureux. Les circonstances et la coalition de ses ennemis furent plus fortes que lui. Il tomba. Pressé par l'impatience du peuple, cédant aux sollicitations de citoyens dont les noms nous ont été conservés par un des narrateurs indifférents de cette affaire, l'Aréopage se décida à nommer la victime qui lui était fatalement désignée. Il mit Démosthènes en tête de sa première liste de dénonciations, et, se bornant à quelques considérants généraux sur les dangers que faisait courir à la cité la vénalité des orateurs, il le livra à la justice d'un tribunal. Parmi les dix accusateurs officiels choisis pour réclamer la punition, on cite, avec Hypéride et Stratoclès, qui marquent l'union du parti patriotique et du parti macédonien, Ménésæchme, Pythéas, Himéræos, Patrocle. C'étaient ceux mêmes qui, dit-on, avaient déterminé par leurs démarches la décision de l'Aréopage. Démosthènes, au contraire de Démade, accusé en même temps que lui, et qui fit défaut, eut le courage de se présenter devant les juges. On peut s'en étonner. Le fait a été nié par Ideler, sur la foi de témoignages antiques. Mais la lecture des plaidoyers de Dinarque et d'Hypéride ne permet pas de le révoquer en doute.

Une fois devant le tribunal, Démosthènes entendit ce que d'avance il était sûr d'entendre : des injures, des diatribes contre toute sa vie publique et privée, des déclamations; Démosthènes le traître, l'efféminé, le fuyard, le déserteur; Démosthènes l'ennemi des jeunes gens, le buveur d'eau à l'éloquence vénale. Puis venaient les vieux souvenirs de ses querelles et de ses procès avec ses tuteurs, avec son neveu Démomèle, avec Aristarque, avec Midias, de toutes les occasions où on l'accusait d'avoir trafiqué de sa parole aux dépens des particuliers

et de l'État; et la tirade pathétique sur la ruine de Thèbes, et l'exécration solennelle lancée contre ce maudit de la fortune et des dieux, ici d'autant plus à sa place qu'il s'agissait d'une décision de l'Aréopage. Il y avait plus de vingt ans que ces accusations et ces invectives avaient commencé à retentir aux oreilles des Athéniens. La satiété et le dégoût auraient dû, ce semble, en amortir l'effet. Mais non; ils trouvaient toujours un charme nouveau dans l'humiliation de leurs grands hommes. L'égalité des mœurs démocratiques prenait ainsi sa revanche contre le génie. Elle ne fit pas grâce à Démosthènes de cette espèce d'exécution prolongée sans interruption par l'office de dix accusateurs publics; et, quand il eut été condamné, elle n'adoucit en rien pour lui le régime de la prison, trop dur pour la constitution délicate du grand orateur.

La condamnation de Démosthènes était d'autant plus inévitable qu'il fut jugé le premier. Cette satisfaction qu'il fallait donner à l'opinion publique et surtout au mécontentement de la Macédoine devenait illusoire, si le premier accusé était absous : c'était donner de l'espoir à tous ceux qui se sentaient menacés d'accusations pareilles, et s'exposer, de la part d'Alexandre, à une interprétation défavorable des dispositions du peuple athénien. Aussi les accusateurs eurent-ils bien soin d'insister sur cette considération en même temps que sur le danger de la colère du roi. Les listes de dénonciations que publia successivement l'Aréopage amenèrent un assez grand nombre de condamnations. Nous ne savons pas au juste si tous les accusés furent condamnés, ni quand les dénonciations s'arrêtèrent. Peut-être laissa-t-on s'éteindre sans bruit cette affaire commencée avec tant de fracas, quand les hommes les plus compromis et les plus en vue eurent été frappés par le tribunal. C'était poursuivre, on le savait bien, un but impossible à atteindre, que d'annoncer la prétention de retrouver tout l'argent qui avait servi aux largesses intéressées d'Harpale; et d'ailleurs la mort d'Alexandre ne tarda pas à donner un autre cours aux préoccupations publiques. Un fait curieux et qui montre bien à quel point la justice était alors primée par la politique, c'est l'inconséquence volontaire de la conduite que l'on tint à l'égard de Démade. Il fut désigné en même temps que Démosthènes par les premières déclarations de l'Aréopage. Après ses aveux publics et ses professions de foi éhontées, il eût été scandaleux qu'il parût oublié. Il fut même condamné, et sans doute à une amende considérable, car il était accusé d'avoir eu pour sa part six mille statères d'or, et la loi, qu'on n'appliquait pas, il est vrai, dans toute sa rigueur, fixait la peine, dans les procès de corruption, au décuple de la somme reçue. Mais sa tranquillité n'en fut nullement troublée. Il ne se donna pas la

peine de comparaître devant le tribunal. Sa statue de bronze qui se dressait sur l'agora, la nourriture au Prytanée qu'il partageait avec les descendants d'Harmodius et d'Aristogiton, servirent à un mouvement oratoire d'un accusateur de Démosthènes, puis n'en continuèrent pas moins d'attester la reconnaissance du peuple pour ce précieux intercesseur auprès des Macédoniens. Enfin, malgré son amende, qu'on se figure difficilement qu'il ait payée, on le retrouve quelques mois après à la tribune du Pnyx prononçant, au milieu de l'effervescence causée par la nouvelle de la mort d'Alexandre, sa fameuse phrase : « Athéniens, Alexandre n'est pas mort, car le monde serait rempli de l'odeur de son cadavre. »

Démade fut condamné pour la forme, Démosthènes le fut par raison d'État; et, à l'époque où l'on était, la condamnation ne fut infamante ni pour le premier, qu'aucune flétrissure ne pouvait plus atteindre, ni pour le second, dont le retour, moins de deux ans après, était fêté par l'enthousiasme populaire. La condamnation de Philoclès, celui qui, avec Démosthènes, était le plus compromis par les circonstances, paraît aussi avoir eu un caractère politique. Ce que le discours même de son accusateur nous apprend sur sa fortune, sur son indépendance, sur les nombreuses preuves de considération qui lui avaient été données pendant toute sa vie antérieure, nous fait douter qu'il ait été coupable.

Tel fut le dernier procès de Démosthènes. Beaucoup d'autres dans le cours de sa carrière lui avaient été intentés. Les procès étaient une nécessité de la vie politique. Aristophon d'Azénia, qui appartenait à la génération précédente, se vantait d'avoir échappé à soixante-quinze accusations. Démosthènes était resté loin de ce chiffre; cependant le seul Aristogiton, un des plus décriés parmi les partisans de la Macédoine, l'avait accusé sept fois. Des procès lui avaient été suscités par des haines particulières, par exemple par celle de Midias, qui, dès 350, l'avait fait accuser comme déserteur par Euctémon; des fonctions publiques, comme celle d'intendant des vivres qu'il remplissait à l'époque de la grande disette, peu d'années avant l'arrivée d'Harpale, lui avaient attiré des accusations à l'occasion des redditions de comptes; mais surtout ses actes politiques avaient été souvent attaqués devant les tribunaux. Ce dernier genre d'attaques ne lui avait fourni que des occasions de triomphe. Soit que les coups fussent franchement dirigés contre lui, comme au moment de sa loi sur les contributions maritimes ou immédiatement après la bataille de Chéronée, soit que l'on contestât à ses amis le droit de lui décerner des couronnes pour sa conduite dans les dernières luttes soutenues contre

Philippe, le peuple lui avait accordé une protection éclatante, consacrant du même coup par sa sentence le patriotisme de l'accusé et la noblesse des efforts dont il avait été le principal promoteur. Mais il ne pouvait en être de même dans l'affaire d'Harpale. A cette affaire n'était liée aucune grande cause qui parût attaquée dans la personne de l'orateur et que l'honneur du peuple fût engagé à défendre. C'était un conflit d'intérêts vulgaires, une complication de désirs avortés, de demi-résolutions, de craintes et d'humiliations, nullement propre à faire ressortir lá grandeur d'un caractère ni à provoquer un élan de la conscience publique. Ce procès fut un des signes les plus attristants de la déchéance d'Athènes.

Cette accusation de vénalité, sous laquelle Démosthènes parut alors succomber, lui avait été adressée bien des fois par ses ennemis, non pas en particulier dans des procès de corruption, mais en général dans les débats juridiques qu'ils avaient avec lui. A Athènes, il n'y avait de cause bien plaidée contre un orateur que s'il était déshonoré du coup. Quel fondement pouvait donc avoir cette imputation si fréquemment reproduite, et par suite, que faut-il penser de celui qu'elle attaquait ? La question serait longue à examiner en détail ; aussi nous bornerons-nous à une remarque générale. Mais d'abord, il faut peut-être mettre à part ce qui se rapporte à la conduite de Démosthènes lors de la révolte et de la ruine de Thèbes. On l'accusa de s'être approprié une partie considérable d'une somme de trois cents talents que Darius le Jeune lui avait fait remettre pour exciter cette révolte, et d'en avoir empêché le succès par son avarice. C'est ce que signifie ce mot l'*or du Grand Roi*, répété à l'envi par Hypéride, Dinarque et Eschine. C'est un point obscur, au sujet duquel on pourrait rappeler qu'une enquête confiée à l'Aréopage n'aboutit pas, et que l'éloquence d'Eschine, sous l'impression plus récente d'une catastrophe qui avait ému toute la Grèce, ne fut pas assez convaincante pour déterminer la condamnation de son ennemi. Réservons-le cependant. Sur tout le reste, on ne peut s'empêcher de faire une réflexion, c'est que cette même accusation de vénalité fut attachée, par les adversaires de Démosthènes, à tous les actes par lesquels il servit le plus efficacement son pays : la réforme de la triérarchie, la confédération Eubéenne, l'appui obtenu par les Amphissiens et, au même moment, la dénonciation des projets de Philippe, l'alliance thébaine. Il est vraiment difficile de croire que de simples calculs de cupidité se soient trouvés si constamment d'accord avec les vrais intérêts et l'honneur d'Athènes. La plupart de ceux qui ont étudié de près la vie de Démosthènes, sans doute frappés de cette contradiction, ont mieux aimé s'en tenir à reconnaître chez lui un

dévouement remarquablement fidèle et éclairé, que de tout expliquer quand même par cette accusation banale de corruption à laquelle tous les pas d'un orateur athénien étaient exposés. Niebuhr[1], qui n'a pas chez nous la réputation de crédulité, proclame énergiquement la noblesse du caractère de Démosthènes, et, précisément à propos de l'affaire d'Harpale, traite de fables et de calomnies toutes les allégations injurieuses pour son honneur. Droysen tourne en ridicule la confiance de Niebuhr, et fait de Démosthènes à soixante ans un vieillard cupide et usé d'esprit : il tombe dans des erreurs et des invraisemblances que relèvent sans peine Eysell, Thirwall, Grote, Schæfer, le dernier et consciencieux biographe de l'orateur. Le plus sûr est de croire tout simplement à l'honnêteté de Démosthènes dans la suite et l'ensemble de sa conduite politique, et de se résigner à voir dans la sincérité de son patriotisme le premier principe de son éloquence. Ce qui fait son caractère distinctif et sa grandeur parmi ses émules, c'est, suivant la remarque de Panætius, qu'il soutient mieux que les autres la cause de l'honneur et du bien. Ne serait-il en cela que le plus habile des déclamateurs? Mais cette habileté de déclamation est absolument impossible; cette puissance d'hypocrisie est au-dessus des forces humaines : non, la plus merveilleuse éloquence qui ait existé n'a pas été puisée à cette source impure.

Croyons donc que Démosthènes fut un grand citoyen. Sommes-nous obligés pour cela d'affirmer son intégrité absolue? Cette conséquence n'est nullement nécessaire; l'expérience a prouvé qu'on peut être sincèrement dévoué à son pays et même à sa foi politique, sans rester inaccessible à toute espèce de tentation. Il se peut que Mirabeau ait été acheté, et cependant je ne crois pas à sa trahison[2]. Mais restons dans l'antiquité. Démosthènes n'a pas laissé une réputation aussi pure que ses deux contemporains Lycurgue et Phocion. Sans doute on l'a beaucoup calomnié. La calomnie était une arme ordinaire dans les luttes politiques, et il fut d'autant plus exposé à ses coups, que la méchanceté des protecteurs naturels de sa jeunesse l'avait laissé de bonne heure sans défense, et que l'âpreté de son caractère lui suscitait d'ardentes inimitiés. Cependant, sans discuter en particulier chacune des allégations dont il eut à souffrir, et dont aucune d'ailleurs ne se prête autant à la discussion que celle qui se rattache à l'affaire d'Harpale, on en vient assez naturellement à se

1. *Kl. Schriften*, I, 481.

2. Voyez sur cette question plusieurs pages remarquables, publiées par M. Désiré Nisard, dans ses *Études de critique littéraire*, et la correspondance entre Mirabeau et le comte de La Marck, publiée par M. de Bacourt.

poser une question dont la réponse est forcée : Démosthènes vivait en homme riche; quelle était donc la source de sa fortune? Les restes de son patrimoine, arrachés à l'avidité de ses tuteurs, diminués encore par la charge de la triérarchie qu'ils firent peser sur lui avant le temps, ne purent suffire ni aux exigences d'une vie luxueuse ni à toutes ces générosités par lesquelles il dut, comme la plupart de ses rivaux, acheter la bienveillance du peuple. Nous savons que, surtout pendant la première partie de sa carrière, il fit ce commerce de plaidoyers que toléraient les mœurs athéniennes. Mais cela ne suffit pas encore. Il faut bien admettre que Démosthènes fut plus d'une fois le patron rétribué d'intérêts considérables, soit dans la ville, soit surtout à l'étranger.

Ne nous faisons pas un idéal de vertu en dehors de la nécessité des faits. Le portrait qu'Eschine, dans son accusation contre Démosthènes, traçait du parfait orateur, n'était qu'une abstraction brillante, conforme, il est vrai, à l'esprit de la constitution, mais bonne à reléguer parmi les merveilles de l'âge d'or. Prenons les choses comme elles étaient faites en réalité par une force presque irrésistible. Il y avait alors à Athènes disproportion entre le rôle d'un homme d'État considérable et ses ressources légitimes; il y avait pour lui contradiction entre les obligations de la vie publique et les devoirs de la morale privée. Pour ne parler que de la politique extérieure, elle n'était ni éclairée par des missions permanentes, ni dirigée par un sénat comme celui de Rome, ou par des ministres comme dans les États modernes. Le législateur semblait avoir compté sur l'initiative individuelle : le premier venu pouvait prétendre à remplir une part de ces offices inoccupés; et, naturellement, ils revenaient surtout aux principaux orateurs qui faisaient profession de conseiller le peuple. De là pour eux la nécessité d'être au courant de tout, d'entretenir au dehors des relations particulières, d'y avoir des créatures et des affidés, d'être mêlés à des transactions secrètes. En même temps, il leur fallait au dedans entretenir leur crédit en multipliant les dons volontaires et les sacrifices les plus onéreux. Ils étaient des personnages dans l'État; et, comme cette haute position n'était pas prévue par la constitution ni rétribuée par le peuple, qu'elle était le prix du mérite et non de la fortune acquise, ils avaient à la soutenir par leur industrie personnelle. Il résultait de tout cela que leur vie se partageait, pour ainsi dire, entre deux politiques : par l'une, ils faisaient les affaires du pays; par l'autre, ils faisaient les leurs.

Il est facile de voir combien d'abus de détail devaient sortir de cet état de choses, presque établi en principe, qui permettait à des ci-

toyens de chercher les occasions et la récompense de leurs services en dehors de la cité et de l'ordre moral. L'opinion publique faisait expier ces abus aux orateurs par l'état perpétuel de suspicion où elle les maintenait presque tous. Ils étaient constamment sous le coup de l'accusation de vénalité, et une inquiétude continuelle était la rançon de leur influence et de leur gloire.

Il faut donc se représenter Démosthènes dans toute la grandeur et dans toute la misère de son rôle. Il était à lui seul comme un centre d'activité, dont les efforts se faisaient sentir également dans la ville, dans toute la Grèce et chez les nations étrangères. Il présidait aux destinées de son pays, il avait pour clients les rois du Bosphore, pour correspondants particuliers les chefs de parti dans les villes grecques, les satrapes de l'Asie Mineure et le Grand Roi. Mais il était obligé de patronner devant le peuple des intrigants, d'employer des agents indignes, de former association avec des misérables comme ce Callias, dont le nom, autrefois stigmatisé par Eschine, lui était encore jeté comme un affront par Hypéride. Enfin il accepta des salaires, et ses mains ne restèrent point pures de l'or étranger. Néanmoins, et c'est ce qui le relève bien au-dessus de la troupe vulgaire des orateurs à gages, il garda une politique indépendante, et ne se laissa jamais entraîner à soutenir un avis qui lui parût contraire à l'intérêt ou à l'honneur d'Athènes. C'est ainsi que son patriotisme resta constamment ardent et sincère, bien qu'il soit prudent d'admettre que plus d'une fois il s'en fit payer les actes par des particuliers, par des villes grecques ou par le Grand Roi. Conciliation étrange entre des sentiments opposés; patriotisme imparfait, plus prêt au sacrifice de la vie qu'à celui de la fortune, que notre moralité réprouverait plus sévèrement, s'il nous était possible un seul instant d'oublier ses puissants et tragiques effets, et si nous ne voyions que la faute était d'abord imputable à la société athénienne.

Du reste, si Démosthènes ne fut point exempt du mal commun, il s'en fallut de beaucoup qu'il le portât pour sa part jusqu'au scandale. Il fut bien différent, non-seulement de l'impudent Démade, mais aussi du prodigue et voluptueux Hypéride. Les exagérations de ses ennemis sont flagrantes. Un d'eux lui reproche sa mollesse et son luxe: « Il mène une vie délicate au milieu des maux publics; il descend en litière la route du Pirée, pour insulter aux privations des pauvres[1]. » Pures flatteries à l'adresse des mauvaises passions d'un tribunal démocratique; car bientôt après[2] le même accusateur constate que la

1. Dinarq., *Disc. contre Démost.*, p. 94.
2. *Ibid.*, p. 99.

fortune appréciable de Démosthènes *se réduit à rien*, ce sont ses propres expressions : deux maisons, l'une dans la ville et l'autre au Pirée. Ce qui ne l'empêche pas d'évaluer à cent cinquante talents les sommes reçues du roi de Perse et d'Alexandre. Hypéride y ajoute soixante talents gagnés avec des décrets de proxénie. Et au moment même où tout cet or s'accumule dans leurs supputations, l'accusé n'a pas de quoi payer son amende sous la menace de la prison ! Ce sont les dignes arguments d'un procès sur lequel on peut hardiment conclure que, s'il est un cas où l'innocence de Démosthènes nous soit démontrée, c'est précisément le seul où il ait été frappé par la sentence des juges.

En réalité, la passion dominante de Démosthènes fut la passion politique. Par sa force elle le préserva d'excès auxquels se laissèrent aller ceux qui étaient plus sensibles à d'autres séductions. Mais, d'un autre côté, elle le réduisit à l'emploi de moyens, sans lesquels son ambition ne pouvait se satisfaire, ni peut-être Athènes être gouvernée. Il se livra tout entier aux affaires publiques; or il ne pouvait y faire deux parts : l'une simple, franche, pure; l'autre pleine de complications, de compromis, de misères. Il fallait tout accepter à la fois, si l'on voulait agir avec intelligence et efficacité, et se consoler, si l'on pouvait, de l'indignité des moyens par la noblesse du but. Quand on s'engage dans la mêlée, il faut bien prendre son parti de la poussière et du sang. On cite Lycurgue et Phocion comme des exemples d'une probité supérieure : est-il sûr qu'ils aient eu au même degré l'intelligence de leur époque, et qu'ils aient été d'aussi habiles citoyens? Si cette intelligence de son pays et de son temps avait été moins grande chez Démosthènes, il aurait offert moins de prise aux attaques de ses ennemis, et en particulier dans l'affaire d'Harpale il n'aurait pas été sacrifié. Dans ces années de dissolution et de crise, pendant lesquelles Athènes disputa aux Macédoniens les reste de son indépendance, sa politique dut varier au gré de circonstances dont elle n'était pas maîtresse. Celui qui voulait la bien conseiller et qui se donnait vraiment à elle, devait suivre d'un œil clairvoyant et attentif les vicissitudes le plus souvent menaçantes des événements et y conformer son langage : il était condamné à des variations que la malveillance pouvait interpréter contre lui. Dans l'affaire d'Harpale, il y eut deux hommes qui furent à l'abri des soupçons : Phocion et Hypéride (une épigramme de la comédie contre ce dernier n'eut aucune conséquence sérieuse). Pourtant leurs causes ne pouvaient se confondre, car ils étaient aux deux points extrêmes de la politique athénienne. Mais c'est cela même qui les protégea : partisans obstinés et quand même, celui-ci de la lutte, celui-là de la soumission,

ils défiaient la médisance. Chacun de ces deux rôles était simple à garder et propre à faire valoir le caractère. Mais Démosthènes ne prit aucun des deux; il ne voulut ni sacrifier tout d'un coup la dignité de son pays, ni le précipiter dans des entreprises insensées. Dans ce combat inégal contre les événements, il ne recula que pas à pas et aima mieux cependant prendre la responsabilité des concessions que de rester spectateur impassible d'une ruine imminente. Il fut dès lors facile à ses adversaires de mettre en opposition les paroles du jour avec les paroles de la veille, et d'expliquer dans le sens de leur haine cette apparente contradiction. Plus aveugle ou plus égoïste, il eût exposé à de moindres périls sa fortune, sa vie et même son honneur. Après sa condamnation, il déplorait, raconte-t-on, la destinée des hommes d'État athéniens et se repentait de son dévouement. Il avait tort; car rien, pour son âme noble et passionnée, n'eût égalé les âpres jouissances qu'il goûta dans sa carrière oratoire; et, parmi tous ces hommes éloquents ou courageux, Hypéride, Phocion, Démade, que ne devait pas d'ailleurs épargner davantage la rigueur de ces temps, c'est lui qui, en dépit de quelques nuages, garde pour la postérité le nom le plus brillant et dont la vie politique et l'éloquence obtiennent le plus pleinement notre sympathique admiration.

JULES GIRARD.

SCÈNE DE LA VIE DES CAMPS

Racontez-nous donc quelque chose, colonel, dis-je à Nikolaï Ilitsh.

Le colonel sourit, lança un filet de fumée à travers ses moustaches, passa la main sur ses cheveux blancs, et se mit à réfléchir. — Nous aimions et respections beaucoup Nikolaï Ilitsh, pour sa bonté, son rare bon sens, et l'indulgence avec laquelle il nous traitait, nous autres jeunes gens. C'était un homme robuste, d'une haute taille, aux épaules carrées; il avait « une de ces belles figures russes, » comme le dit Lermontof, le teint hâlé, le regard franc, intelligent, un sourire plein de bonhomie, la voix mâle et sonore; en un mot, tout plaisait et attirait dans sa personne.

— Allons! je le veux bien, dit-il; écoutez-moi. C'était en 1813, devant Dantzig. J'étais alors dans les cuirassiers de G..., et, s'il m'en souvient, je venais de passer cornette. Rien de plus agréable que d'être en marche ou d'aller au feu; mais un siége est la chose du monde la plus ennuyeuse. Obligés de rester des journées entières dans quelque logement, sous la tente, dans la boue ou sur la paille, nous jouions aux cartes depuis le matin jusqu'au soir. De temps en temps, pour nous désennuyer, nous allions voir passer les bombes ou les boulets rouges. Au commencement du siége les Français nous donnaient parfois le divertissement d'une sortie; mais cela ne dura pas longtemps. Le service de fourrageurs finit par nous sembler insipide; en un mot, nous en avions par-dessus les épaules. J'étais alors dans ma vingtième année, et j'avais la santé et la vigueur de mon âge; je croyais que les Français, et le reste, vous comprenez..., m'aideraient à tuer le temps : Ah bien oui! rien ne venait. Le désœuvrement me jeta dans le jeu. Une nuit que j'étais en perte d'une somme considérable, la chance tourna tout à coup, et vers le matin je me trouvais avoir beaucoup gagné. Épuisé de fatigue, je sortis pour respirer le grand air, et me couchai sur l'herbe. La matinée était calme; la longue ligne que formaient nos retranchements se perdait dans le brouillard.

Après avoir regardé tout cela un bout de temps, je finis par m'endormir; quelqu'un toussant avec précaution à côté de moi me réveilla; j'ouvris les yeux et j'aperçus un juif d'une quarantaine d'années, en longue redingote, portant des souliers et coiffé d'une calotte noire. Cet homme, qui se nommait Hirschel, était toujours fourré dans notre camp, et nous apportait du vin, des vivres et une foule de bagatelles; il était petit, maigre, grêlé, son nez était de travers, il clignait sans cesse des yeux, et toussaillait continuellement.

Il se mit à tourner autour de moi en me saluant avec humilité.

— Que veux-tu? lui demandai-je.

— C'est comme ça; j'étais venu savoir si Votre Honneur n'avait rien à me...

— Je n'ai pas besoin de toi, laisse-moi en repos.

— Comme vous voudrez; comme il vous plaira..., je pensais que je pourrais peut-être...

— Tu m'ennuies; va-t'en.

— C'est bien; je vais vous obéir. Mais Votre Honneur a eu du bonheur cette nuit; permettez-moi de vous féliciter.

— Comment sais-tu que je suis en gain?

— Je sais toujours ces choses-là...; vous avez beaucoup gagné. Oh! oui... beaucoup.

— La belle affaire! répondis-je avec dépit; à quoi diable l'argent peut-il servir ici?

— Oh! ne dites pas ça, Votre Honneur! ah! ne le dites pas. L'argent, c'est une bonne chose. On en a toujours besoin; et que ne peut-on pas avoir pour de l'argent, Votre Honneur? tout! Dites seulement ce que vous voulez au facteur [1], et il vous le procurera. Oui, Votre Honneur, tout, tout!

— Tais-toi donc, imbécile!

— Eh! eh! reprit Hirschel en secouant ses longs cheveux frisés [2]. Votre Honneur ne me croit pas. — Le juif ferma les yeux et se mit à hocher lentement la tête. — Et moi, je sais bien ce que M. l'officier doit désirer... Je le sais... Oh! oui, je le sais bien!

Le juif sourit d'un air fin.

— Ah! vraiment, lui répondis-je.

Il regarda craintivement autour de lui, se baissa et me dit :

1. C'est ainsi que l'on désigne les commissionnaires juifs.

2. Les juifs polonais portaient alors les cheveux longs et pendants sur les tempes.

—Une si jolie fille, Votre Honneur! Une beauté! — Hirschel ferma de nouveau les yeux et avança les lèvres.—Votre Honneur, ordonnez... et vous verrez. Tout ce que je pourrais vous dire... ce n'est rien! Vous ne me croiriez pas..., ordonnez-moi plutôt de vous montrer... Voilà! croyez-moi.

Je le regardais sans rien dire.

— Allons! voilà qui est convenu! voilà qui est bien; je vous la montrerai. — Hirschel se mit à rire et me donna une légère tape sur l'épaule, mais il retira aussitôt la main, comme s'il s'était brûlé.

— Seulement, Votre Honneur, il faudrait une petite avance...

— Tu me tromperas ou tu m'amèneras quelque vieille sorcière?

— Comment pouvez-vous le croire! reprit le juif avec vivacité et en levant les mains. Si je vous trompais, Votre Honneur, faites-moi donner cinq cents..., quatre cent cinquante coups de bâton..., ajouta-t-il avec volubilité. Ordonnez seulement...

En ce moment un de mes camarades souleva la portière de la tente et m'appela. Je me levai précipitamment et jetai un ducat au juif.

— Ce soir, ce soir..., me dit-il à demi-voix, et il s'éloigna.

Je vous avoue, messieurs, que j'attendis la nuit avec une certaine impatience.

Le jour même, les Français firent une sortie; notre régiment marcha. La nuit vint; nous nous rangeâmes autour des feux; les soldats se mirent à préparer leur gruau. Les officiers causaient. J'étais couché sur mon manteau, buvant du thé et écoutant les autres. On me proposa de jouer, mais je refusai. Je me sentais agité. Les officiers rentrèrent peu à peu dans leurs tentes; les soldats se dispersèrent aussi ou s'endormirent sur place; le bruit se calma. J'étais toujours là devant le feu, à quelques pas de mon *brosseur* accroupi, qui méditait à la suisse. Je le renvoyai. Tout le camp devint silencieux et sombre. Une ronde passa; puis, on releva les sentinelles. Je restais toujours couché attendant quelque chose. Le ciel brillait d'étoiles. Je regardai longtemps encore la flamme mourante, le feu s'éteignit enfin tout à fait. Ce maudit juif m'a attrapé, me dis-je avec dépit, et je fis un mouvement pour me lever.

— Votre Honneur! murmura quelqu'un à mon oreille d'une voix tremblante. Je me retournai; c'était Hirschel. Il était très-pâle.

— Veuillez vous rendre dans votre tente, me dit-il en balbutiant.

Je me levai et le suivis. Le juif marchait, ramassé sur lui-même et avec précaution, sur l'herbe courte et humide. J'aperçus à peu de

distance de nous une figure immobile enveloppée dans un manteau. Le juif lui fit signe de la main; elle s'approcha. Ils se parlèrent à voix basse; puis le juif se tourna vers moi, m'invita par un mouvement de tête à avancer, et nous entrâmes tous les trois dans la tente. J'ai honte de le dire, le cœur me battait.

— Voilà, Votre Honneur, me dit le juif avec effort. Voilà. Elle est un peu effrayée pour le moment; mais je lui ai dit que M. l'officier est un brave homme, un joli monsieur... Et toi, n'aie pas peur, continua-t-il, n'aie pas peur...

L'inconnue ne bougeait pas. J'étais moi-même singulièrement ému; je ne savais que dire. Hirschel restait cloué à la même place, remuant les bras d'une façon étrange.

— Voyons, lui dis-je, fais-moi le plaisir de filer.

Hirschel obéit, mais de mauvaise grâce.

Je m'approchai de l'inconnue, et rejetai doucement le capuchon de son manteau. Il y avait un incendie dans la ville, et, à la lueur vacillante de ce feu lointain, je distinguai les traits pâles d'une jeune juive. Sa beauté me frappa. Debout devant elle, je l'admirai quelque temps en silence. Elle ne levait pas les yeux. Un léger frôlement se fit entendre derrière moi. Je me retournai; c'était Hirschel qui avait soulevé un des coins de la tente et avançait la tête. Je fis un mouvement d'impatience; il se retira.

— Comment t'appelles-tu? dis-je enfin à la jeune fille à voix basse.

— Sarah, répondit-elle, et au même instant je vis briller dans l'obscurité le blanc de ses grands yeux et ses petites dents bien rangées. Je pris deux coussins de cuir, je les jetai par terre et l'invitai à s'asseoir. La jeune fille quitta son manteau et prit place. Elle portait une veste, s'ouvrant sur la poitrine, avec des boutons d'argent ciselés et des manches larges. Son épaisse chevelure noire était nattée et faisait deux fois le tour de sa tête fine et bien plantée; je me plaçai à côté d'elle, et pris sa petite main hâlée. Elle ne la retira pas, mais elle paraissait craindre de me regarder, et soupirait de temps en temps. Je contemplais avec délice son profil oriental, et pressais légèrement ses doigts froids et contractés.

— Sais-tu le russe? lui demandais-je.

— Oui, un peu.

— Et tu aimes les Russes?

— Oui.

— Alors, tu dois m'aimer!

Je voulus l'attirer dans mes bras, mais elle se recula vivement.

— Non, non, je vous en prie, monsieur, je vous en prie...

— Au moins regarde-moi.

Elle arrêta sur moi ses yeux noirs et perçants, rougit et se détourna en souriant.

Je baisai sa main avec feu. Elle me regarda en dessous et se mit à rire.

— Pourquoi ris-tu ?

Elle se couvrit la figure avec sa manche, et se mit à rire de plus belle.

Hirschel parut à l'entrée de la tente et la menaça du doigt. Elle se tut.

— Veux-tu t'en aller, lui dis-je entre les dents : tu es insupportable.

Hirschel ne bougeait pas.

Je pris dans mon porte-manteau une poignée de ducats, je les lui mis dans la main et le poussai dehors.

— Monsieur, donnez-m'en aussi, me dit la jeune fille.

Je lui jetai quelques ducats sur les genoux ; elle les saisit avec la vivacité d'un chat.

— Maintenant, il faut que je t'embrasse.

— Non, je vous en prie, je vous en prie, murmura-t-elle d'une voix suppliante.

— Que crains-tu ?

— J'ai peur.

— Allons donc !

— Non, je vous en prie...

Elle me regarda avec timidité, pencha un peu la tête de côté, et elle joignit les mains. Je la laissai tranquille.

— Si tu veux, tiens, me dit-elle après un moment de silence, et elle approcha sa main de mes lèvres.

Je la baisai sans trop de ravissement. Sarah se mit de nouveau à rire.

J'étais tout bouleversé. Je me dépitais contre moi-même et ne savais que faire. Il faut que je sois un grand imbécile ! me disais-je.

Je me tournai de nouveau vers Sarah.

— Écoute, lui dis-je, je suis amoureux de toi.

— Je le sais.

— Tu le sais ? et cela ne te fâche pas ? M'aimes-tu aussi ?

Sarah secoua la tête.

— Voyons, réponds-moi franchement.

— Laissez-moi vous voir un peu, me dit-elle.

Je me baissai vers elle. Sarah me posa les mains sur les épaules, se mit à examiner mes traits, tantôt souriant et tantôt fronçant ses sourcils... Je n'y tins pas, je lui baisai lestement la joue... Elle se redressa et d'un bond fut à l'entrée de la tente.

— Quelle petite sauvagesse !

Elle ne me répondit pas et resta immobile.

— Approche donc...

— Non, monsieur, adieu, à un autre jour.

Hirschel montra de nouveau sa tête rousse, et lui dit quelques mots; elle se glissa hors de la tente comme un serpent.

Je voulus courir après elle, mais il me fut impossible de la retrouver. Hirschel aussi avait disparu.

Je ne pus fermer l'œil de toute la nuit.

Le lendemain j'étais à jouer, mais sans le moindre plaisir, dans la tente de mon chef d'escadron, lorsque mon brosseur entra.

— On demande Votre Honneur, me dit-il.

— Qui cela ?

— Un juif qui veut vous parler.

— Serait-ce Hirschel ? me dis-je. Lorsque la taille fut finie, je me levai et sortis. C'était effectivement Hirschel.

— Eh bien ! Votre Honneur, me dit-il avec un sourire familier, êtes-vous content ?

— Ah ! S... (le colonel se retourna), il n'y a pas de dames ici à ce que je crois ! Au reste, peu importe. Ah ! drôle, je crois que tu te moques de moi !

— Comment ça ?

— Tu me le demandes ? C'est un peu fort !

— Ah ! monsieur l'officier, comme vous êtes ! reprit Hirschel d'un ton de reproche, mais toujours souriant. La fille est jeune, timide..., vous l'avez effrayée ; oui, vous l'avez effrayée.

— Fameuse timidité ! elle n'en a pas moins pris mon argent.

— Comment? quand on vous donne de l'argent, il faut bien le recevoir.

— Écoute, Hirschel, dis-lui de revenir seule ; tu n'y perdras pas... Mais fais-moi le plaisir de ne plus montrer ta chienne de figure dans ma tente. M'entends-tu ?

Les yeux de Hirschel étincelèrent.

— Vous plaît-elle ?

— Oui-da.

— C'est une beauté ! elle n'a pas sa pareille. Et vous me donnerez l'argent tout de suite?

— Une parole donnée vaut mieux que de l'argent. Tu seras payé. Amène-la, et va-t'en au diable. Je la reconduirai moi-même chez elle.

— Impossible ! tout à fait impossible, me répondit le juif avec vivacité. Hélas ! c'est tout à fait impossible..., mais je veux bien marcher autour de la tente, Votre Honneur ; je veux bien... rester au dehors. Je serai toujours prêt à servir Votre Honneur ; je veux bien me tenir au dehors pour vous être agréable. Pourquoi pas ? je m'éloignerai... un peu.

— Fais-y bien attention... Amène-la donc ; m'entends-tu ?

— Avouez qu'elle est belle ! n'est-ce pas, monsieur l'officier ? Qu'en dites-vous? hein, Votre Honneur ?

Hirschel se tenait un peu courbé en avant et me regardait fixement.

— Oui, elle est bien.

— Alors, donnez-moi un ducat...

Je lui jetai un ducat, et nous nous séparâmes.

La journée se passa, la nuit vint. Je restai longtemps seul dans ma tente. Le ciel était couvert. Il sonna deux heures dans la ville. Je commençais déjà à pester contre le juif..., lorsque Sarah entra brusquement ; elle était seule. Je m'élançai, l'entourai de mes bras, et effleurai sa joue de mes lèvres... Elle avait la joue froide comme un morceau de glace. Je pouvais à peine distinguer ses traits... Je la fis asseoir ; et, m'étant mis à genoux devant elle, je pressais ses mains, j'enlaçais sa taille... Elle restait immobile, sans dire un mot ; tout à coup elle se mit à sangloter convulsivement. J'essayai de la calmer... Je la caressais, j'essuyais ses larmes ; elle ne résistait pas comme la veille, mais ne répondait pas à mes questions, et elle pleurait toujours. Cela finit par me serrer le cœur ; je me levai et sortis de la tente. Le juif parut tout à coup devant moi comme s'il fût sorti de terre.

— Hirschel, lui dis-je, voici l'argent que je t'ai promis. Emmène Sarah.

Le juif courut à la jeune fille. Celle-ci cessa aussitôt de pleurer et se cramponna à lui.

— Adieu, Sarah, lui dis-je, tu peux t'en aller. Que Dieu t'accompagne ; nous nous reverrons un autre jour.

Hirschel me salua sans dire mot; Sarah se baissa, prit ma main, et la pressa contre ses lèvres; je me détournai...

Pendant cinq à six jours, messieurs, la juive ne me sortit pas de la tête. Hirschel ne se montrait plus, et personne ne l'avait vu dans le camp. Mon sommeil était agité; je voyais constamment ces yeux noirs brillants, aux longs cils; mes lèvres ne pouvaient oublier la joue qu'elles avaient effleurée, cette joue lisse et fraîche comme la peau d'une prune. On m'envoya avec un détachement de fourrageurs dans un hameau éloigné. Pendant que mes soldats fouillaient les maisons, je restais dans la rue sans descendre de cheval. Quelqu'un me saisit tout à coup par la jambe.

— Comment, Sarah!

Elle était pâle et agitée.

— Monsieur l'officier, secourez-nous, sauvez-nous; les soldats nous maltraitent. Monsieur l'officier...

Elle me reconnut et rougit.

— C'est donc ici que tu demeures?

— Oui.

— Où cela?

Sarah me montra une petite maison de mauvaise apparence. Je donnai de l'éperon à mon cheval, et j'y courus au galop. En entrant dans la cour, j'aperçus une vieille juive, difforme et échevelée, qui s'efforçait d'arracher à mon maréchal des logis Siliavka un cochon de lait et trois poules. Il tenait son butin au-dessus de sa tête en riant; les poules et le petit cochon criaient à qui mieux mieux. Deux autres cuirassiers chargeaient leurs montures de foin, de paille et de sacs de farine. Des cris et des jurons petits-russiens se faisaient entendre dans la maison... Je rappelai mes hommes, et leur défendis de rien prendre aux juifs. Ils obéirent; le maréchal des logis remonta sur sa jument baie Proserpine, qu'il nommait Projerpile, et me suivit dans la rue.

— Eh bien! dis-je à Sarah, es-tu contente de moi?

Elle me regarda en souriant.

— Qu'es-tu donc devenue?

Elle baissa les yeux.

— J'irai vous voir demain.

— Le soir?

— Non, monsieur, le matin.

— Fais-y bien attention, ne me trompe pas.

— Non..., non, je ne vous tromperai pas.

Je la regardai attentivement. Elle me parut encore plus belle au grand jour. Ce qui me frappa surtout, je m'en souviens, c'est sa peau d'un jaune d'ambre, et le reflet bleuâtre de ses cheveux noirs...; je me penchai et serrai fortement sa petite main.

— Adieu, Sarah; ne manque pas de venir.

— Je viendrai.

Elle rentra dans la maison. Je donnai ordre au maréchal des logis de me suivre avec le détachement, et partis au galop.

Le lendemain matin je me levai de très-bonne heure, et sortis de ma tente. La matinée était magnifique; le soleil venait de se lever, sur chaque brin d'herbe étincelait une goutte de rosée empourprée. Je grimpai sur le parapet et m'assis près d'une embrasure. Au-dessous de moi une grosse pièce de campagne avançait vers la plaine sa bouche noire. Je promenais mes yeux de tous côtés, au hasard, quand j'aperçus tout à coup, à une centaine de pas, une forme humaine recouverte d'une tunique grisâtre. Je reconnus bientôt que c'était Hirschel. Il resta longtemps immobile; puis, s'éloigna rapidement, s'arrêta, se retourna d'un air inquiet..., poussa un cri étouffé, s'accroupit, allongea le cou comme pour écouter, et regarda de nouveau attentivement de tous côtés. Je distinguais fort bien ses moindres mouvements. Il fourra sa main dans son sein, en tira un rouleau de papier, et se mit à griffonner avec un crayon. Il s'interrompait à chaque instant, tressaillait et flairait l'air comme un lièvre; puis parfois il serrait précipitamment son papier, levait le nez, clignait les yeux, et se remettait à l'ouvrage. Enfin, il s'assit sur l'herbe, ôta un de ses souliers, et y fourra son papier; mais il n'avait pas encore eu le temps de se relever que tout à coup, à une dizaine de pas de lui, la tête du maréchal des logis Siliavka et bientôt après le corps long et roide du vieux troupier se dressèrent sur la crête du glacis. Le juif lui tournait le dos. Siliavka s'approcha rapidement et lui posa sa lourde main sur l'épaule. Hirschel ploya sous elle jusqu'à terre, et jeta un cri maladif, un cri de lièvre. Siliavka, l'apostrophant avec vigueur, le saisit au collet. Je ne pouvais entendre leur conversation, mais les gestes désespérés du juif et son air suppliant me firent soupçonner de quoi il s'agissait. Le juif se jeta deux ou trois fois aux pieds du sous-officier; il plongea sa main dans sa poche, en sortit un vieux mouchoir de couleur, dénoua un des coins du mouchoir, en tira un ducat... Siliavka accepta le cadeau d'un air grave,

mais n'en continua pas moins à entraîner le juif. Hirschel s'arracha de ses mains et s'élança à travers champ ; Siliavka se mit à le poursuivre. Le juif courait très-vite ; ses pieds, chaussés de bas bleus, avaient une agilité surprenante ; mais après deux ou trois randonnées, Siliavka finit par l'attraper, et l'ayant soulevé, il le prit dans ses bras et se dirigea vers le camp. Je me levai et allai à sa rencontre.

— Ah ! Votre Honneur, me cria-t-il, je vous apporte un espion ; oui, un espion !... Le front du robuste Petit-Russien était ruisselant de sueur. — Finiras-tu de te démener comme ça, diable de juif ! allons donc ! prends garde, je pourrais bien t'écraser.

Le malheureux Hirschel appuyait faiblement ses deux coudes contre la poitrine de Siliavka, agitait faiblement les jambes... les prunelles de ses yeux se renversaient convulsivement.

— Qu'a-t-il fait ? demandai-je au sous-officier...

— Tenez, Votre Honneur, veuillez tirer son soulier droit : je suis trop gêné. J'ôtai le soulier, il en tomba un papier plié avec soin. C'était un tracé de notre camp, avec l'indication de nouveaux ouvrages en terre qu'on venait d'y ajouter. La feuille était accompagnée de notes, d'une écriture fine et en hébreu.

Lorsque j'eus pris le papier, Siliavka posa le juif sur ses jambes. Celui-ci ouvrit les yeux, et, m'ayant aperçu, il se jeta à mes pieds.

Je lui montrai le papier.

— Qu'est-ce que cela veut dire ?

— C'est que comme ça... monsieur l'officier, rien... comme ça.... Et la voix lui manqua.

— Tu nous épiais ?

Il ne me comprit pas, et continua à balbutier des paroles inintelligibles, en me pressant les genoux.

— Tu es un espion ?

— Ah ! s'écria-t-il aussitôt d'une voix faible et en branlant la tête. Comment pouvez-vous le croire ? Moi, jamais ! Oh ! non. C'est tout à fait impossible. Je suis prêt, tout de suite. Je donnerai de l'argent..., je payerai. — Ses yeux se fermèrent.

Sa calotte avait glissé sur sa nuque ; ses cheveux, tout mouillés de sueur, tombaient en mèches sur son front.

Nous fûmes bientôt entourés de soldats. Je ne voulais d'abord que faire peur à Hirschel, puis j'aurais recommandé le silence à Siliavka ; mais nous n'étions plus seuls, et je ne pouvais me dispenser d'en faire mon rapport à nos officiers supérieurs.

— Conduis-le chez le général, dis-je au sous-officier.

— Monsieur l'officier! Votre Honneur! reprit le juif d'une voix désespérée, je suis innocent... Faites-moi relâcher, faites-moi...

— Son Excellence débrouillera l'affaire, dit Siliavka, marchons!

— Votre Honneur! me cria le juif pendant que je m'éloignais, faites-moi relâcher; ayez pitié...

Ces supplications me faisaient mal; je doublai le pas.

Notre général, Allemand d'origine, était un brave et honnête homme, mais vigoureux observateur de la discipline militaire. J'entrai dans la petite cabane en bois qu'il habitait, et lui exposai en peu de mots le motif de ma visite. Connaissant la sévérité des lois militaires, je ne prononçai même pas le mot d'espion, et m'efforçai de présenter l'affaire comme une bagatelle. Mais malheureusement pour Hirschel, le général, quand le règlement parlait, faisait taire la compassion.

— Jeune homme, me dit-il, vous êtes sans expérience. Oui, vous avez encore peu d'expérience dans la science militaire. L'affaire que vous venez de m'exposer est grave, très-grave... Mais où est l'homme qui a été pris? où est-il donc?

Je sortis de la cabane et donnai ordre d'amener le juif.

On l'amena.

— Où est le plan qui a été trouvé sur cet individu? me demanda le général.

Je lui remis le papier. Le général le déroula, s'éloigna un peu, et releva les sourcils.

— C'est véritablement fort extraordinaire! reprit-il; par qui cet homme a-t-il été arrêté?

— Par moi, Votre Excellence, s'écria Siliavka avec vivacité.

— Ah! très-bien! fort bien!... Eh bien! mon brave homme, qu'elle espèce de justification pouvez-vous présenter maintenant?

— Vo... Votre... Excellence, balbutia Hirschel, je... ayez pitié de moi... Votre Excellence... je suis innocent... demandez... à monsieur l'officier. Je suis facteur, Votre Excellence, un honnête facteur.

— Il est nécessaire de procéder à son interrogatoire, reprit le général en baissant la voix et avec une inclination de tête pleine de dignité. Voyons, mon cher ami, comment as-tu pu faire cela?

— Je ne suis pas coupable, Votre Honneur.

— Cela me paraît pourtant difficile à croire. Tu as été pris dans le fait, comme nous disons, nous autres Russes.

— Permettez, Votre Excellence, je suis innocent.

— Tu dessinais un plan, tu es un espion soudoyé par l'ennemi.

— Ce n'est pas moi! s'écria subitement Hirschel, ce n'est pas moi!

Le général regarda Siliavka.

— Il ment, Votre Excellence. Monsieur l'officier a tiré lui-même le papier de son soulier.

Le général me regarda. Je fus obligé de faire un signe de tête affirmatif.

— Tu es bien un espion de l'ennemi, mon cher ami; c'est indubitable.

— Ce n'est pas moi... pas moi... dit le juif d'une voix éteinte.

— Tu as déjà fourni à l'ennemi beaucoup de renseignements pareils?

— Oh! non, non...

— Tu ne m'attraperas pas, mon cher petit ami. Tu es bien un espion.

Le juif ferma les yeux, secoua la tête, et souleva les pans de sa tunique[1].

— Qu'on le pende, dit le général très-distinctement, après un moment de silence, conformément à la légalité. Où est M. Schlikelmann?

On courut chercher Schlikelmann, l'aide de camp du général. La figure de Hirschel devint verdâtre; il ouvrit la bouche, écarquilla les yeux... L'aide de camp parut. Le général lui donna des ordres. L'écrivain montra sa figure maigre et marquée de la petite vérole. Deux ou trois officiers jetèrent par curiosité les yeux dans la chambre.

— Laissez-vous attendrir, Votre Excellence, dis-je au général dans un assez mauvais allemand, faites-le mettre en liberté.

— Jeune homme, me répondit-il en russe, langue qu'il parlait fort mal, je vous répète que vous êtes sans expérience militaire, et c'est pourquoi je vous prie de vous taire et de ne plus m'importuner.

Hirschel poussa un cri et se jeta aux pieds du général.

— Votre Excellence, ayez pitié de moi. Cela ne m'arrivera plus jamais, Votre Excellence; j'ai une femme, Votre Excellence, une fille!... ayez pitié de moi.

— Que veux-tu que j'y fasse?

— J'avoue la faute, Votre Excellence, je suis coupable; mais

1. Geste familier aux juifs.

c'est pour la première fois, Votre Excellence; je vous le jure!

— Tu n'as pas fourni d'autres papiers?

— C'est pour la première fois, Votre Excellence... Une femme, des enfants!

— Mais tu es un espion de l'ennemi?

— Une femme, Votre Excellence..., des enfants!...

Le général parut un peu ébranlé, mais cela ne dura pas longtemps.

— Que l'on pende ce juif, conformément aux ordonnances militaires, dit-il avec lenteur, qu'on le pende! Fedor Kailitch, je vous prie d'en dresser un rapport que vous voudrez bien...

Un singulier changement s'opéra tout à coup chez Hirschel. Cette expression de timidité cauteleuse, si ordinaire à la nature juive, et qui se lisait sur sa figure, fit place tout à coup à l'anxiété qui précède la mort. Il s'agita comme un petit animal sauvage que l'on vient de prendre, poussa un gémissement rauque, sauta brusquement sur lui-même, en remuant convulsivement les coudes. Il ne portait qu'un seul soulier; on avait oublié de lui remettre l'autre..., sa tunique s'ouvrit et sa calotte tomba.

Ce spectacle nous faisait une impression pénible que le général partageait.

— Votre Excellence, lui dis-je de nouveau, faites grâce à ce malheureux!

— Impossible. La loi est formelle, répondit le général lentement et non sans émotion. Qu'il serve d'exemple aux autres!

— Je vous en supplie...

— Monsieur le cornette, veuillez retourner à votre poste, me dit le général en me montrant la porte d'un geste impératif.

Je le saluai et sortis; mais, comme je n'avais aucun poste fixe, je m'arrêtai à peu de distance de la cabane.

Au bout de quelques minutes, je vis paraître Hirschel conduit par Siliavka et trois soldats. Le pauvre juif mettait à peine un pied devant l'autre; Siliavka se détacha et passa devant moi pour se rendre dans le camp; il en revint bientôt avec une corde. Ses traits durs, mais nullement cruels, exprimaient une compassion brutale. A la vue de la corde, le juif se mit à gesticuler et s'assit par terre en sanglotant. Les soldats l'entourèrent en silence; ils avaient un air sombre et tenaient les yeux baissés. Je m'approchai de Hirschel et lui adressai la parole; il sanglotait comme un enfant, et ne me regarda

même pas. Je rentrai dans ma tente, m'étendis sur un tapis et m'enfonçai la tête dans mon coussin.

Un instant après, quelqu'un entra en courant dans la tente. Je levai la tête et j'aperçus Sarah. Ses traits étaient décomposés; elle se jeta vers moi et me saisit la main.

— Allons, allons! repétait-elle d'une voix haletante.

— Où cela? Pourquoi? Restons ici.

— Auprès de mon père, de mon père; vite, sauve-le, sauve-le!

— Auprès de ton père?

— Oui; on veut le pendre!...

— Comment? Hirschel est donc...

— Mon père! Je te conterai tout cela après, ajouta-t-elle en se tordant les bras dans son désespoir. Mais viens, viens vite.

Nous sortîmes tous deux de la tente en courant. Un groupe de soldats s'avançait au milieu de la plaine, sur un chemin qui conduisait à un bouleau solitaire; Sarah me le montra de la main...

— Arrête, lui dis-je tout à coup, où courons-nous? les soldats ne m'obéiront pas...

Sarah continuait à me traîner après elle... Je vous avoue que j'avais un peu perdu la tête.

— Écoute-moi, Sarah, lui dis-je. A quoi bon courir après eux? Il vaut mieux que j'aille de nouveau parler au général. Allons-y ensemble; il se laissera peut-être attendrir.

Sarah s'arrêta subitement et me regarda; elle semblait avoir perdu la raison.

— Comprends-moi donc, Sarah, au nom du ciel! Je ne peux pas faire grâce à ton père; le général est le seul qui ait ce pouvoir. Allons le trouver.

— Mais on l'aura pendu avant notre retour, me dit-elle en gémissant.

Je jetai les yeux autour de moi. L'écrivain était près de là.

— Ivanof, lui criai-je, fais-moi le plaisir de les rattraper et de leur dire d'attendre mon retour, je vais demander sa grâce au général.

L'écrivain partit en courant.

On ne nous laissa pas entrer chez le général; mes instances, mes supplications, et même mes menaces, rien n'y fit. C'est vainement que la pauvre Sarah s'arrachait les cheveux et se jetait sur les sentinelles; ou ne nous laissa pas entrer.

Sarah promena autour d'elle un regard sauvage, se prit la tête à deux mains et se précipita du côté de la plaine. Je la suivis.

Nous arrivâmes auprès des soldats. Ils se tenaient en cercle; et figurez-vous, messieurs, qu'ils se moquaient du pauvre Hirschel. Cela me mit en colère, et je les traitai vertement. Le juif, nous ayant reconnus, sauta au cou de sa fille... Celle-ci le serra dans ses bras. Le pauvre diable croyait qu'on l'avait pardonné... Il commençait déjà à me remercier... Je me détournai.

— Comment, Votre Honneur? me cria-t-il en joignant les mains, est-ce que je n'ai pas ma grâce?

Je me taisais.

— Non?

— Non, lui répondis-je.

— Votre Honneur, balbutia-t-il; voyez, Votre Honneur, la voilà... Cette jeune personne est ma fille. Vous ne savez donc pas que c'est ma fille?

— Je le sais, lui répondis-je en me détournant de nouveau.

— Votre Honneur, me cria-t-il, je ne quittais pas votre tente! Pour rien au monde...

Il s'interrompit et ferma les yeux. — Je voulais de votre argent, reprit-il, c'est vrai; mais pour rien au monde...

Je me taisais. Hirschel m'inspirait en ce moment un sentiment de dégoût; et Sarah aussi, sa complice...

— Mais maintenant, si vous me sauvez, dit-il en baissant la voix, j'ordonnerai..., je..., vous comprenez? je consentirai à tout...

Il tremblait comme une feuille, et regardait les soldats d'un air effaré. Sarah aussi le tenait toujours embrassé avec force.

L'aide de camp du général arriva en ce moment.

— Monsieur le cornette, me dit-il, Son Excellence a donné l'ordre de vous mettre aux arrêts. Et vous, ajouta-t-il en s'adressant aux soldats, obéissez!

Siliavka s'approcha du juif.

— Fedor Karlitch, dis-je à l'aide de camp (il avait amené avec lui une escouade de cinq ou six hommes), faites du moins emporter cette pauvre fille...

— Certainement, me répondit-il.

La malheureuse respirait à peine. Hirschel lui marmottait à l'oreille je ne sais quoi en hébreu.

Les soldats eurent beaucoup de peine à l'arracher des bras de son

père, et ils la portèrent avec précaution à une vingtaine de pas de là. Mais tout à coup elle leur échappa et courut de nouveau à son père... Siliavka l'arrêta. Sarah le frappa; ses yeux brillèrent, elle étendit ses bras en avant.

— Soyez donc maudits! s'écria-t-elle en allemand; maudits, trois fois maudits, vous et votre race odieuse! que la pauvreté, la stérilité et une mort violente et honteuse soient votre lot! Que la terre s'entr'ouvre sous vos pieds, mécréants! hommes sans pitié! chiens avides de sang!...

Elle jeta la tête en arrière et tomba inanimée. On l'emporta.

Les soldats prirent Hirschel par les bras et le soutinrent. Je compris en ce moment la cause de leurs rires lorsque j'étais revenu du camp avec Sarah. Le malheureux juif était véritablement ridicule à voir, malgré l'horreur de sa situation; l'affreuse certitude de quitter la vie, sa fille, sa famille, se peignait chez lui par des gestes si étranges, par des cris, des soubresauts si absurdes, que nous ne pouvions nous empêcher de sourire, quelque attristante que fût cette scène. Le pauvre diable se mourait réellement de peur.

— Oï! oï! criait-il, oï! arrêtez! J'ai bien des choses à vous conter! monsieur le sous-maréchal, vous me connaissez. Je suis facteur, un honnête facteur. Ne me touchez pas; attendez encore une minute, une petite minute, une toute petite minute! Laissez-moi aller; je suis un pauvre juif. Sarah..., où est Sarah? Oh! je le sais; elle est chez le lieutenant quartier-maître (Dieu sait pourquoi il m'honorait de ce titre imaginaire). Je ne m'éloignais pas de la tente! (Les soldats l'avaient saisi..., mais il leur résista en poussant un gémissement perçant.) Votre Honneur, ayez pitié d'un père de famille! Je donnerai six ducats, quinze ducats, Votre Honneur!... (On le traîna vers le bouleau.) Pitié! monsieur le quartier-maître! Votre Hautesse! monsieur le général en chef, et le chef supérieur!

On lui passa la corde au cou... Je m'éloignai en courant.

Je restai quinze jours aux arrêts de rigueur. On m'apprit que la veuve du pauvre Hirschel était venue réclamer les vêtements du défunt. Le général lui fit donner cent roubles. Quant à Sarah, je ne la revis plus. Ayant été blessé peu de temps après, j'entrai à l'hôpital, et quand je fus rétabli, Dantzig avait capitulé; je rejoignis mon régiment sur les bords du Rhin.

J. Tourguéneff.

(Traduit du russe.)

L'HISTOIRE ROMAINE A ROME

DE M. AMPÈRE.

Une partie du travail que M. Ampère publie en ce moment a déjà paru en articles dans la *Revue des Deux Mondes;* sous cette première forme, il avait obtenu un succès marqué, quelque chose de mieux que ce succès d'estime avec lequel on enterre les œuvres sérieuses dans le cimetière des bibliothèques. Certes, le choix du sujet n'était pour rien dans ce bienveillant accueil: c'était, au contraire, une assez hasardeuse entreprise que de prétendre intéresser le public avec des souvenirs d'histoire romaine. En général, on a pour Rome plus que de l'indifférence. Que de gens, dès leur septième, ont renouvelé contre elle le serment d'Annibal! Les haines les moins vives ne sont pas celles qui datent des premières études et des rancunes gardées depuis le temps du *de Viris.* Puis, ce qui est un peu plus sérieux, il y a des gens qui, aimant la liberté et la justice, trouvent dangereuse et immorale l'adoration d'un peuple qui n'a guère pratiqué la liberté à l'intérieur et n'a jamais connu la justice dans ses rapports avec les peuples étrangers [1]. Ajoutez à cela l'impatience de ceux qui s'irritent de la pensée d'une mystification continue dont nous avons été victimes, dont les plus grands artistes comme les plus grands poëtes se sont faits naïvement les complices, en consacrant leur génie à recommander des faits reconnus faux ou tout au moins dénaturés, de prétendues vertus dont quelques-unes relèvent du Code pénal, quand elles ne sont pas simplement insignifiantes. Ce n'est pas sans quelque honte que l'on songe à ces beaux traits de l'histoire romaine pour lesquels on a exigé les admirations de notre enfance. Prenez-en au hasard quelques-uns, et dites combien il y en a qui supportent l'examen. Sera-ce « *la continence de Scipion?* » Respecter une captive espagnole, et la rendre à

1. Le tableau des iniquités de Rome a été tracé par M. Yung dans un travail publié par le *Magasin de Librairie* (25 août et 10 septembre 1860). Il semble inutile de redire ce qui a été si bien dit, et d'une façon beaucoup plus complète que je ne pourrais le faire en ce moment. Mais ces vérités incontestables doivent être répétées à outrance, et elles pourront l'être longtemps encore sans cesser d'être nouvelles pour bien des gens.

son fiancé dont on s'assure ainsi l'alliance, c'est bien sans doute, et, puisque le fait était si rare chez les Romains, ils ont eu raison de l'admirer. Mais dans les temps modernes, pour voir là un miracle de vertu, ne semble-t-il pas qu'il faudrait être quelque chose comme un Claude Frollo exaspéré par le célibat? Hélas, non : ce sera la pureté même, ce sera Rollin, qui recommandera de présenter ce trait aux enfants « comme d'autant plus *merveilleux* que Scipion était alors jeune, sans engagement et vainqueur[1]. » De sorte que, si parmi ces jeunes gens il s'en trouvait quelques-uns d'assez modestes pour désespérer d'atteindre à la hauteur des vertus romaines, ils pourraient fort bien tirer de là une conséquence à laquelle l'angélique candeur de Rollin n'a pas songé. Il en est de même de la « *noble fierté* » de Scipion qui, sommé de rendre ses comptes au sujet de quatre millions de sesterces qui ont glissé entre ses mains, se tire lestement d'affaire en s'écriant : « Je ne rendrai pas compte : montons au Capitole!... » Excellent exemple à citer pour former le cœur des futurs magistrats et leur inspirer le respect de la loi, — des futurs généraux pour leur apprendre que, du moment qu'on remporte une victoire, on peut voler impunément, — enfin des simples industriels, qui, sous prétexte qu'ils ont fait gagner gros à leurs actionnaires, seraient téntés de se réserver une trop forte part dans les bénéfices. Hélas! en cour d'assises, la *noble fierté* de Scipion aurait moins de succès; et il fallut à Warren Hasting plus que cela, huit ans de lutte, et, dit-on, des arguments irrésistibles, pour obtenir son acquittement devant la cour des lords. Dans les temps modernes, même quand elle faiblit, la morale publique est devenue plus exigeante. Je ne prétends pas du tout qu'il n'y ait pas eu à Rome de très-réelles vertus. Mais ces beaux traits de Scipion sont comme l'*humanité* de César, comme la *clémence* d'Auguste; c'est là ce qu'on nous cite toujours, et l'on conçoit que les victimes de ces lieux communs, quand la réflexion les avertit enfin qu'ils étaient dupes, en aient conservé quelques rancunes contre une histoire convenue, qui choque aussi souvent la conscience qu'elle altère la vérité.

Ces superstitions ont fait leur temps. On ne dirait plus à une grande nation pour la piquer d'honneur : « *Le monde est vide depuis les Romains.* » On ne dirait plus même à d'héroïques soldats, comme ceux de l'armée du Rhin et de l'armée d'Italie : « *Les légions romaines que vous avez quelquefois imitées, mais pas encore égalées...,* » quoique, après tout, les vertus militaires soient, de toutes les vertus romaines, les plus incontestables et les mieux constatées. Mais ce qui est tout aussi

1. *Introduction au Traité des études.*

certain, c'est que ces vertus n'étaient que l'instrument indispensable de cet esprit d'envahissement et d'usurpation, suivi avec une si étonnante persévérance par le sénat romain. Deux mille ans avant que Machiavel eût écrit son livre du *Prince*, ses doctrines étaient déjà appliquées; il n'a fait que rédiger à l'usage des princes la théorie qu'avait pratiquée le peuple-roi. Quant à la simplicité des mœurs romaines, il y a longtemps qu'on sait à quoi s'en tenir sur ce point; Voltaire a écrit : « Que n'a-t-on pas dit des premiers Romains? Quand ces brigands ravagèrent et pillèrent les moissons, quand, pour augmenter leur pauvre village, ils détruisirent les pauvres villages des Volsques et des Samnites, c'étaient des hommes désintéressés et vertueux; ils n'avaient pu encore voler ni or, ni argent, ni pierreries, parce qu'il n'y en avait pas dans les bourgs qu'ils saccagèrent.—Quand de proche en proche ils eurent tout pillé, tout volé du fond du golfe Adriatique à l'Euphrate, et qu'ils eurent assez d'esprit pour jouir du fruit de leurs rapines, ils cessèrent alors, dit-on, d'être sages et gens de bien. Toutes ces déclamations se réduisent à prouver qu'un voleur ne doit ni manger le dîner qu'il a pris, ni porter l'habit qu'il a dérobé, ni se parer de la bague qu'il a volée. Il fallait, dit-on, jeter tout cela dans la rivière, pour vivre en honnêtes gens. Dites plutôt qu'il ne fallait pas voler. Condamnez les brigands quand ils pillent; mais ne les traitez pas d'insensés quand ils jouissent. » Seulement il est clair qu'il y a des vertus, telles que l'activité, la hardiesse, la patience, etc., absolument indispensables au voleur pauvre, et qui deviennent inutiles et impossibles au voleur enrichi : vertus très-peu solides aux yeux du philosophe qui en recherche l'intention et en évalue le mérite, mais vertus réelles dans leurs effets, que l'historien doit constater. Malheureusement ces effets, c'était l'accaparement du monde par un seul peuple, et l'inévitable corruption de ce peuple même, la richesse étant fatalement et uniquement corruptrice dans une nation où toute l'industrie était laissée aux esclaves, où les excès du luxe n'offraient pas même cette compensation de moraliser au moins par le travail ceux qui fournissaient aux inutilités dispendieuses de la civilisation. Ce fait seul, ce fait énorme, le travail réservé aux classes serviles, rendra toujours vains et illusoires les rapprochements qu'on a souvent essayés entre la corruption romaine et tel ou tel des régimes modernes.

C'est pourtant cette manie d'assimilations impossibles, jointe à des tentatives effrontées de réhabilitation des Césars, qui a donné à une partie du travail de M. Ampère un intérêt presque actuel. « Il s'est établi, dit-il, depuis quelque temps une mode de réhabiliter l'empire romain, car il avait besoin de réhabilitation. Je me suis permis de ne

pas tenir compte de ce paradoxe; j'en suis resté à l'opinion commune, voilà ma hardiesse; on avait mis le cœur à droite, je l'ai mis à gauche; ce n'est pas ma faute s'il ne convient pas à tout le monde qu'il soit à sa place. » Cette *hardiesse* a en effet contribué au succès, et ce n'est pas la première fois qu'un lieu commun de morale vulgaire est devenu, grâce à des contradictions inattendues, une véritable singularité. Il est inutile de signaler la différence qui existe entre n'importe quelle monarchie moderne et ce qu'on appelle l'empire dans l'histoire de Rome. Mais si la différence est évidente au sommet, elle est bien autrement radicale à la base. Qu'est-ce donc que ce qu'on appelle peuple à Rome? Y a-t-il jamais eu un peuple moderne qui se trouvât dans les mêmes conditions? Je ne parle pas seulement de la supériorité morale de notre siècle; il est évident qu'aujourd'hui on voudrait s'avilir à ce point, perdre tout souci généreux pour ne songer qu'à l'amusement et aux satisfactions grossières, on ne le pourrait point : la docilité la plus abjecte ne suffirait pas pour accomplir cette monstrueuse transformation. Cette plèbe de désœuvrés était restée (ce qu'on oublie toujours) une caste de privilégiés au milieu de l'univers, et qui sans rien produire mangeait avec ses maîtres les impôts du monde entier. C'était toujours le peuple-roi, roi fainéant, j'en conviens : l'or des provinces était sa liste civile, qui l'entretenait à rien faire, le nourrissait et l'amusait. C'était, dans toute la force du terme, ce que Bonaparte appelait *un cochon à l'engrais*. Même par sa place dans l'échelle sociale, la plèbe ne correspondait nullement à ce qu'on appelle *peuple* dans les temps modernes, et dont le signe distinctif est la nécessité du travail quotidien. A la rigueur, aux premiers temps de la république, la comparaison reste possible, parce qu'alors il y a peu d'esclaves et que la plèbe travaille encore la terre, quand elle ne se bat pas. Mais, à mesure qu'on avance, tout le travail agricole et industriel retombe sur les classes serviles, qui s'accroissent dans d'incalculables proportions et qui répondraient plutôt (avec d'énormes différences encore) au prolétariat moderne. Quant au plébéien, sous les Césars, même le plébéien indigent, nourri de la sportule à la porte des grands et des distributions publiques, il a des esclaves : il va avec eux recevoir cette aumône; cela se voit dans les écrits du temps, qui nous ont laissé des détails sur la vie familière. Tout au plus, la plèbe romaine, placée entre la noblesse riche et les classes serviles, pourrait-elle sembler correspondre par sa place aux classes moyennes des temps modernes, et encore elle en différerait essentiellement par son caractère. Je le répète, tout rapprochement est impossible ici ; car il ne sera que dans les mots, jamais dans les choses. Le monstre aux milliers de têtes, ou plutôt d'estomacs, qu'on

a appelé la plèbe romaine, n'a existé qu'une fois dans l'histoire, et c'est trop pour l'honneur de l'humanité.

Au reste, M. Ampère ne touche qu'en passant à cette époque dans l'introduction de son ouvrage. La partie de son travail qu'il publie en ce moment se rapporte aux premiers temps de Rome : il remonte même plus haut encore, et raconte l'histoire de la formation du sol romain aux temps où, bien avant les Césars, il portait, pour commencer, des mastodontes, des hippopotames, des tapirs, etc. Il parait que la destinée du Latium est semblable à celle de l'Afrique, laquelle, au dire de Pantagruel, « *fut toujours coustumière de produire choses estranges et monstrueuses.* » L'auteur a consacré près d'un volume aux temps antérieurs à l'existence de Rome. Il ne croit pas au roi Évandre. Ni ce prince ni ses Arcadiens ne sont venus en Italie : « Il n'y a pas eu d'Arcadie à Rome, dit M. Ampère, si ce n'est, dans les temps modernes, cette société d'académiciens-bergers à laquelle celui qui écrit ces lignes a l'honneur d'appartenir sous le nom pastoral d'*Alcamène.* » Ce n'est donc point par prévention contre les Arcadiens qu'Alcamène, — je veux dire M. Ampère, — leur refuse l'honneur d'avoir primitivement habité le sol romain. Mais les gens inquiets le soupçonneront peut-être de quelque mauvais vouloir à l'égard d'Énée, qui, selon lui, n'est pas plus venu en Italie que le roi Évandre ; il combat à ce sujet la tradition consacrée par le génie de Virgile et propagée avant lui par Jules César, « ce prétendu descendant d'Ascagne, lequel s'en aida pour établir la tyrannie par la légitimité. » En général, M. Ampère est terrible pour les personnages de l'*Enéide* et les traditions qui s'y rapportent. Passe encore pour Énée ; j'y renonce bien volontiers, surtout depuis que M. Sainte-Beuve nous a fait voir qu'il y a « *des reflets d'Auguste sur le front d'Énée.* » Mais M. Ampère écarte aussi Hercule, qu'il traite fort durement. Il va jusqu'à en faire l'idéalisation pure et simple de la force : il dira même, à propos de Mummius, que ce farouche destructeur de Corinthe avait dédié une statue « *à son digne patron, le dieu de la force brutale, Hercule.* » Je crois que cette façon de comprendre Hercule est toute contraire à la tradition : bien loin d'être le dieu de la force brutale, Hercule la dompte et l'étouffe partout où il la trouve, notamment à Rome, où il étrangle le brigand Cacus. Alfred de Musset se faisait de lui une idée plus honorable et plus vraie, quand il nous peignait, au milieu de la société primitive,

Hercule promenant l'éternelle Justice
Sous son manteau sanglant taillé dans un lion.

En effet, Hercule, c'est le justicier par excellence, le grand redres-

seur de torts, le chevalier errant des temps héroïques. C'est, et je n'en saurais faire un plus bel éloge, le don Quichotte de l'antiquité; rôle bien rare en des temps où l'on ne s'avisait guère de mettre la force au service du droit, sans distinction de nationalité. Don Quichotte, ce héros, a été ridiculisé par Cervantès, comme si son héroïsme pouvait jamais devenir d'un dangereux exemple; et voici que M. Ampère fait pis encore pour Hercule : il le rend odieux. Je ne suis par sûr que l'œuvre d'Hercule, le dompteur des monstres mangeurs de chair humaine, soit absolument terminée en ce monde. J'avoue pourtant que dans le détail et chez les peuples régulièrement organisés, la gendarmerie remplace avec avantage Hercule et don Quichotte, au moins pour les petits voleurs. Mais, si j'en crois M. Ampère lui-même, les gendarmes pontificaux sont fort au-dessous d'Hercule à cet égard, et les descendants de Cacus jouissent à quelques lieues de Rome d'une assez grande sécurité.

Quoi qu'il en soit et du caractère vrai d'Hercule et du rôle qu'il aurait joué en Italie, il est certain que la tradition ne lui a guère été fidèle, et que de nos jours même le souvenir du brigand Cacus s'est conservé à Rome mieux que celui d'Hercule. C'est l'ordinaire : les nations se souviennent toujours mieux de ceux qui les dévorent que de ceux qui les délivrent. Voyez le pays qui fut la Gaule : sans faire aucun rapprochement indécent entre Cacus et Jules César, m'est-il permis de remarquer que partout chez nous l'on trouve le souvenir de ce dernier encore vivant? On vous montre ici son camp, là une muraille bâtie par lui. Et comment s'en étonner? il avait fait périr douze cent mille hommes, sans compter les morts des guerres civiles[1]; c'est un titre que cela. Quant au pauvre Vercingétorix, cherchez s'il a laissé quelque part le moindre souvenir ailleurs que dans les livres. Et encore dans le plus célèbre de ces livres, dont ceux qui ne l'ont pas lu s'accordent à vanter la noble et généreuse impartialité, dans les *Commentaires* de César, voyez comme son adversaire est traité. Selon César, Vercingétorix n'avait avec lui que les mauvais sujets du pays. Les honnêtes gens le blâmaient : sa famille ne voulait plus le voir; son oncle, Gobanition, s'était cru obligé à le mettre à la porte de chez lui, etc. Voilà ce que c'est que de vouloir affranchir son pays. — Quant à Cacus, il a, je le répète, laissé à Rome des souvenirs très-précis : on sait où était son antre; on vous y donne même son adresse : *rue de la Salara*, n° 14. Mais l'adresse est fausse, et M. Ampère a de fortes raisons pour croire que son domicile était un peu plus loin.

Je viens d'indiquer, par un exemple, l'originalité piquante du livre

1. Pline, *Histoire naturelle*, liv. VII, ch. XXV.

de M. Ampère : c'est l'histoire de Rome, écrite à Rome même, avec un perpétuel rapprochement entre l'aspect du sol, tel que l'ont décrit les anciens, et l'aspect ou la destination moderne des mêmes localités; ces comparaisons paraîtront fort intéressantes, à Paris du moins, car il en est peut-être qui ne plairont pas à Rome autant qu'ici. Est-il bien certain, par exemple, qu'on y saura gré à M. Ampère, après qu'il a dit qu'au temps de Cicéron on montrait près du lac Régille l'empreinte d'un des pieds du cheval de Castor, d'avoir ajouté : que « dans l'église de Sainte-Françoise-Romaine, très-voisine du temple de Castor, on montre l'empreinte laissée par les deux genoux de saint Pierre; » d'avoir rappelé « l'empreinte du pied de Bouddha sur les rochers de Ceylan, en même temps que celle des pieds de Jésus-Christ que l'on montre dans la petite église de *Domine quo vadis*, au lieu où l'on rapporte qu'il apparut à saint Pierre, et lui dit : « Je vais à Rome pour y être de nouveau crucifié[1]? » Légende qui, pour être née à Rome, n'en est que plus singulière; car elle fait songer au quatrain de la Ménippée sur la double croix de Lorraine :

Mais, dictes-moy, que signifie
Que les Ligueurs ont double croix?
C'est qu'en la Ligue on crucifie
Jésus pour la seconde fois!

Sera-t-on également bien reconnaissant envers M. Ampère pour avoir appris au public français,— non pas seulement que la *jettatura*, la croyance au *mauvais œil*, est d'origine pélasgique, — mais qu'aujourd'hui, « à cet égard, la démence populaire va si loin, qu'elle attribue cette influence funeste au regard si doux du bon et saint pontife qui gouverne aujourd'hui l'Église, auquel, il faut en convenir, tout n'a pas toujours réussi[2]? »

Mais ce qui est simplement piquant et ne peut choquer personne, c'est l'histoire si variée de la vallée d'Égérie, où Numa, selon la tradition, donnait la nuit des rendez-vous à cette nymphe. Juvénal l'avait décrite, et s'était plaint de la transformation que ce lieu avait subie de son temps. Pour amuser les bourgeois de Rome, les empereurs avaient fait arranger cette vallée, et l'avaient *embellie*, — enlaidie, à ce que prétend Juvénal. Le petit étang était devenu un bassin somptueux : un rebord de marbre avait *profané* le gazon qu'y faisait croître la nature; on y avait construit des rochers et des grottes, « qui ne ressemblent guère à de vraies grottes : » le bois, consacré aux

1. Tome II, p. 306.
2. Tome I, p. 149.

Muses, avait perdu tout mystère, tout caractère sacré. Puis, comme il fallait bien que le fisc rentrât un peu dans ses fonds et couvrît les frais d'embellissement, on avait imaginé de louer une place au pied de chacun de ces arbres antiques à des juifs qui venaient, avec un cabas et un peu de foin, y étaler aux promeneurs leur misère et leur mendicité. Il faut voir l'indignation de Juvénal : on a jeté dehors les Muses, et on les a remplacées par des mendiants. « *Chaque arbre vous tend la main !* » — De notre temps, transformation nouvelle : l'armée française d'occupation a établi là son *école de caisses*. « Une douzaine de tambours frappés en même temps avec un rhythme différent, et qui vous poursuivent de leur tapage discordant jusqu'au Colisée et au Forum, ôtent aux lieux les plus poétiques de Rome toute leur poésie. Malgré mon respect sincère pour nos incomparables soldats, je ne puis m'empêcher de regretter les juifs du temps de Juvénal; du moins ils ne faisaient pas tant de bruit que les tambours[1]. »

En parlant de l'histoire romaine, Beaufort écrivait déjà, il y a cent ans : « Ce sujet paraît épuisé, mais il ne l'est pas. » Et il le prouvait. On a beaucoup écrit sur ce sujet depuis Beaufort. Grâce au point de vue nouveau et original où il s'est placé, M. Ampère a rajeuni cette vieille histoire et rafraîchi nos souvenirs. La vie contemporaine pénètre ces antiques légendes, qui avaient gardé pour nous comme une odeur de classe et de bibliothèque : l'air est renouvelé. Je ne voudrais pas laisser croire cependant que ce livre soit simplement un livre amusant : c'est avant tout une œuvre d'érudition profonde, et par quelques assertions hardies sur la part qu'il convient d'assigner aux Pélasges, aux Étrusques ou aux Sabins, dans l'histoire primitive de Rome, M. Ampère pourra bien soulever des tempêtes dans le monde des érudits. Pour décider avec autorité de telles questions, il faudrait des titres que peu de gens possèdent, et l'on peut ici, sans modestie aucune, se déclarer incompétent. Il est au moins un point que les profanes peuvent regarder comme rigoureusement établi par M. Ampère, en dépit des assertions intéressées des historiens latins : c'est la prédominance des Sabins sur les compagnons de Romulus, c'est le fait que le patriciat fut primitivement sabin.

Je viens de nommer Romulus : M. Ampère croit à son existence comme à celle des autres rois de Rome[2]. En effet, la tradition a pu

1. Tome I, p. 371.

2. Celle de Numa, par exemple, qui, pour être un personnage moins romanesque chez M. Ampère que chez Florian, ne se trouve pas moins investi d'un titre inattendu, celui d'avoir fait usage du paratonnerre plus de deux mille ans avant Franklin. (Voir t. I, p. 379 et 487.)

être altérée par des fables, mais le fond semble vrai. L'examen même des lieux où cette histoire se passe vient appuyer cette opinion de M. Ampère : « Ce que la tradition, dit-il, nous apprend de la demeure des différents rois et que la postérité n'avait nul intérêt à supposer gratuitement, me paraît devoir être pris en considération; car toutes ces demeures sont dans un rapport très-frappant avec le rôle attribué à ces rois, avec leur provenance réelle, même quand cette provenance, que l'induction découvre, n'a pas été connue de l'antiquité. » Il ne croit donc pas que les sept rois de Rome soient des mythes. Parmi les traditions qui se rattachent à chacun d'eux, il adopte les unes, rejette les autres, mais sans croire qu'il faille tout rejeter, et surtout sans penser qu'à cette histoire à demi fabuleuse il faille substituer des explications et des reconstructions encore plus invraisemblables que ces récits. Parmi les objections qu'il oppose aux habitudes négatives et tranchantes que Niebuhr a mises à la mode, il y en a une qui m'a frappé, et qui aurait souvent son application ailleurs que dans l'histoire romaine. Aux yeux prévenus de la critique moderne, il a suffi souvent, pour rejeter un fait de l'histoire d'un peuple, de le retrouver antérieurement dans les traditions d'un autre peuple. M. Ampère fait remarquer avec un grand bon sens qu'il n'y a rien d'extraordinaire à ce que le même fait se reproduise plusieurs fois; qu'une fable même peut devenir une réalité, et il en cite une preuve saisissante : « Tout le monde, dit-il, connaît l'aventure de la *Pie voleuse;* dans un conte persan, une aventure très-semblable est racontée d'un perroquet qui volait les diamants. Ce conte, plus ancien que la servante de Palaiseau, n'empêche pas que celle-ci n'ait existé et n'ait trop réellement subi le supplice immérité que rappelait la *Messe de la pie.* » Voilà qui peut donner à songer à ceux qui ont nié la légende de Guillaume Tell, parce que le fond de cette légende se retrouve en Norwége et ailleurs. La répétition des mêmes faits est trop souvent constatée dans l'histoire authentique, pour qu'on puisse faire de cette répétition une marque où le mensonge se décèle infailliblement. Il en est de ces faits répétés comme des mêmes idées poétiques que l'on retrouve souvent chez divers peuples, sans que l'une soit empruntée à l'autre : ce qui n'empêche pas les généalogistes littéraires, aussi intrépides que tous les généalogistes possibles, d'établir avec une sécurité parfaite leur prétendue filiation.

Une autre observation, très-juste en général, me semble l'être moins dans l'application qu'en fait M. Ampère. Il est très-vrai qu'on peut se fier aux récits des Romains, quand ils racontent des faits admis par eux-mêmes comme peu honorables pour leurs ancêtres :

mais M. Ampère n'abuse-t-il pas un peu de ce principe, quand il écrit ceci : « Pourquoi les Romains auraient-ils imaginé pour leur ville une origine, si vraisemblable du reste, mais si peu glorieuse, en supposant qu'elle avait d'abord été un asile de brigands et de réfugiés? Quand on se fabrique une généalogie, ce n'est pas ainsi qu'on procède, et je crois aux parchemins des familles féodales dont les aïeux ont détroussé sur la grande route ou ont été pendus [1]. »

Cela me paraît plus spirituel que juste. Je crois à cette origine de Rome, mais pour une autre raison; c'est que cette origine est en parfait rapport avec la destinée entière de Rome. Celle-ci n'a guère eu la pensée de rougir de cette origine. On a vu dans les temps modernes des bandits, retirés des affaires, vivre entourés de la considération universelle. A cet égard, la pudeur est interdite à un peuple dont la conquête devint presque l'unique souci. Conquérant et humain, conquérant et probe, « ces mots s'accordent-ils? Oui, disait Courier, oui, grammaticalement, comme honnête larron, équitable brigand [2]. » La conquête pour Rome n'était pas ce qu'elle est devenue dans les temps modernes, où l'on se contente d'ordinaire de soumettre à son autorité les contrées conquises, tout en respectant en général les propriétés individuelles. Mais, pour les Romains, faire la guerre était un moyen honorable de *gagner*, comme pour les Normands du douzième siècle, qui avaient déjà ce mot dans leur langue; Rome y gagnait et les propriétés des individus et les individus eux-mêmes qu'elle réduisait en esclavage. Tout, chez elle, la langue comme les symboles, témoigne de ce mépris parfait pour la propriété de l'étranger. Les animaux de proie brillent dans ses emblèmes. Le mot *latro* (brigand) désignait primitivement les soldats, sans aucune intention offensante [3]. Et la façon de faire la guerre habituelle aux Romains justifiait cette étymologie. C'était une chose toute simple pour le général que de s'approprier une partie du bien des vaincus, et quand il en rapportait d'ailleurs beaucoup au trésor de Rome, il restait blanc comme neige. On a vu comment Scipion se moqua des tribuns qui l'accusaient : il y avait pourtant une circonstance grave dans son affaire, c'est qu'il avait, dit-on, reçu

1. *Introduction*, p. XXVI.

2. Lettre à M. Sainte-Croix, juillet 1807.

3. Ce qui est aussi curieux que ce fait philologique, ce sont les étymologies diverses que les Romains donnent au mot *latro*. « *Latro*, dit Varron, qui donne spécialement à ce mot le sens de garde du corps, vient de *latus*, parce que les gardes sont *aux côtés* du prince. *Latrones dicti a latere, qui circum latera erant regi.* » (*De lingua latina*, l. VII, § 52). D'autres le font venir « ἀπὸ τοῦ λατρου, *a stipe* » comme *soldat* vient de *solde*, etc.

une portion des biens d'Antiochus pour ne pas le dépouiller entièrement. Mais voyez plus tard l'éloge que Lucain fait de Pompée : « Il a porté au trésor plus d'argent qu'il n'en a gardé pour lui[1] ! » Cela semblait beau et l'était en effet. César, lui, gardait tout, et prenait le trésor lui-même par-dessus le marché. Et l'histoire intérieure de Rome n'annonce pas des idées plus nettes sur la propriété, quoique après tout, même entre larrons, il y ait toujours quelques règles qu'on se pique d'observer. Cependant, sans parler de l'envahissement progressif des biens nationaux escroqués par les patriciens (ce qui provoqua les réclamations si légitimes des Gracques), on ne voit, aux plus beaux temps des vertus romaines, que disputes entre les riches qui pratiquent l'usure à outrance, et les plébéiens qui ne peuvent ou ne veulent pas payer. L'usure était si bien une habitude locale, que Caton l'Ancien, qui en arrivant à Rome assimilait l'usure à l'assassinat, se défit bientôt de ces préjugés de village et en vint, dit-on, à prêter à la petite semaine tout comme un autre. Je ne vois donc rien qui pût disposer Rome à altérer la tradition relative à son origine. Cette pudeur, cette répugnance a pu lui venir plus tard, à l'époque dite de corruption, où, grâce à la philosophie, il se trouva enfin de vrais honnêtes gens, Caton d'Utique par exemple, Caton le seul qu'on jugea pouvoir charger sans péril de recueillir la succession du roi de Chypre, dévolue au peuple romain, et qui n'en garda rien pour lui : ce qui sembla merveilleux. Aussi passait-il pour un original, pour un niais; il ne parvint jamais au consulat, et son ami Cicéron, un autre honnête homme pourtant, le déclarait plus propre à vivre dans la république idéale de Platon que dans celle de Rome. Le respect du bien d'autrui ne fit pas de grands progrès sous les Césars, qui accrurent les vices des Romains en supprimant seulement leurs rares vertus : c'était le beau temps des confiscations, le va-et-vient perpétuel des fortunes, un éternel provisoire en fait de propriété. Au début même, Auguste expropriant en masse presque toute l'Italie pour la donner à ses soldats qui l'avaient aidé à faire enfin la conquête à l'intérieur, Auguste ne sembla pas commettre une chose trop extraordinaire. L'histoire insiste assez peu sur ce fait. Mais ce qui parut singulier, ce furent les restitutions partielles qu'il fit. « Il sera un dieu pour moi, » s'écrie Virgile, à qui Auguste, par une faveur toute spéciale, venait de rendre ce qu'il lui avait volé. On était dieu à Rome à bien bon marché.

Ce n'est jamais par le respect de la justice qu'a brillé Rome, la cité du droit. Elle a eu pourtant ses vertus incontestables, et les deux

1. Plura retentis intulit.

plus saillantes sont d'abord ce patriotisme farouche qui trouve naturel de tout sacrifier à l'intérêt de la patrie, et, dans ce but, ces desseins suivis, cette persistance tenace, cette puissance de volonté qui fait des miracles chez les peuples comme chez les individus; puis à l'intérieur, un sentiment très-vif, très-fier, très-énergique, de la dignité du citoyen. C'est cette dernière vertu que nous devrions vraiment leur envier; pour le reste, je crois que nous avons de meilleurs modèles. M. Ampère remarque avec raison qu'après l'expulsion des rois, pendant les interminables querelles des patriciens et des plébéiens, il ne vint à l'idée ni des uns ni des autres d'en finir en se réfugiant à l'ombre mortelle du despotisme, d'acheter ou leur propre sécurité ou l'humiliation de leurs adversaires au prix de leur liberté et de leur dignité du citoyen. Et notez que ces querelles furieuses avaient lieu pendant que l'ennemi était aux portes : « C'est l'éternel honneur du peuple romain que, dans ces extrémités formidables, personne, patriciens ou plébéiens, n'ait eu l'idée de renoncer à une liberté si turbulente, si périlleuse, qui remplissait leurs ennemis d'espérance, pour chercher le repos et le salut dans le despotisme. Certes, les arguments qui ont décidé plus tard les Romains à le faire dans des circonstances moins difficiles n'auraient pas manqué. Le danger du prolétariat était grand; mais, je le répète, l'idée de chercher un maître ne vint à personne. Les consuls paraissaient au Forum et sommaient les citoyens de s'inscrire dans la milice; nul ne s'inscrivait. Les patriciens négociaient, promettaient, attendaient. On venait dire que l'ennemi approchait, que les Véiens avaient passé le Tibre, que les Èques étaient descendus de leurs montagnes. Les plébéiens refusaient encore de s'inscrire. Enfin, quand du haut des maisons on voyait l'ennemi dans la plaine à deux lieues de Rome, on n'y pouvait plus tenir, on sortait de la ville et on allait le repousser. Puis on revenait au Forum recommencer d'autres combats; ou bien encore un général habile savait exciter l'ardeur des soldats, l'irriter par des délais sagement calculés; les soldats se précipitaient sur l'ennemi, jurant de vaincre, et tenaient leur serment. Mais si quelqu'un eût proposé dans l'intérêt de l'ordre qui était troublé, au nom du salut de la patrie exposée sans cesse à de nouveaux périls, au nom de l'existence de Rome, dont les ennemis étaient à ses portes, si quelqu'un eût proposé de renoncer à ces droits sans cesse armés les uns contre les autres, de se reposer et de s'unir dans une commune servitude, des siéges de la Curie, des bancs du Comitium, de l'enceinte en bois placée au milieu du Forum, se serait élevée une imprécation unanime; un jugement capital eût frappé immédiatement celui qui aurait conseillé une pareille indignité, et, entre la sentence

et l'exécution, il ne se serait écoulé que le temps nécessaire pour aller de la tribune à la roche Tarpéienne, qui n'en était pas loin. Rome traversa donc ces redoutables épreuves sans abdiquer sa liberté. Malgré ses dissensions, elle ne fut pas conquise, et c'est parce qu'elle était demeurée libre qu'elle a conquis le monde. »

Oui, sans doute, mais c'est parce qu'elle a conquis le monde qu'elle a perdu sa liberté. Nous examinerons plus tard la valeur de cette assertion, quand les volumes suivants auront paru.

Je n'ai point parlé de reconstructions fort ingénieuses et fort brillantes, dans lesquelles M. Ampère a essayé de ressaisir ces chants primitifs de Rome, dont on a fait tant de bruit, et où l'on a voulu voir l'unique source de l'histoire fabuleuse des premiers temps. Il faut les lire; cela ne s'abrége point. Ce ne sont que des conjectures : mais les conjectures ne sont-elles pas mieux à leur place dans le domaine de la poésie que dans celui de l'histoire? Dans la préface de la *Guzla*, M. Mérimée raconte avec ce ton de persiflage spirituel qui lui est ordinaire, que jadis, en 1828, M. Ampère et lui étaient fort préoccupés de la poésie primitive et la cherchaient partout avec une ardeur et une foi qui n'a pas duré longtemps chez M. Mérimée. Celui-ci ne croit plus guère à la poésie primitive depuis qu'il en a fabriqué dans ses *Chants morlaques* : M. Ampère y croit toujours, quoiqu'il en fasse encore, comme il croit à beaucoup d'autres choses excellentes, ce dont nous le félicitons. Il n'est pas de ces érudits timides et casaniers, toujours calfeutrés dans leur cabinet, près de leurs livres et près de leur feu, épicuriens de la science qui craignent les courants d'air, l'atmosphère libre et vivifiante. C'est un intrépide voyageur qui a visité les deux mondes, qui, né avec le sens de la réalité, l'a fortifié par des comparaisons précises dans les pays les plus divers. De là une réunion de qualités qu'on trouve rarement ensemble chez un savant : son érudition, si solide et si variée, vit, palpite, s'émeut. Il ne sait pas seulement ce qu'il raconte; il le voit, il l'aime ou le hait. C'est ainsi qu'il est arrivé à composer ce livre, où l'on sent l'expérience du voyageur, la chaleur d'âme du poëte, et qui unit à la profondeur de science de l'Allemagne la méthode, la précision, l'esprit vif et alerte de la France

EUGÈNE DESPOIS.

BEAUX-ARTS

LES PEINTURES DE M. E. DELACROIX A SAINT-SULPICE.

Entre les branches de l'art de peindre, s'il en est une qui, plus que les autres, semble exiger de l'artiste le respect de la tradition et la discipline de l'école, c'est évidemment la peinture murale. En face de son chevalet, le peintre est dans la plénitude de son indépendance, il ne reconnaît de lois que celles de son art; le seul problème à résoudre pour lui, c'est de mettre son génie d'accord avec la nature dans la composition et l'exécution de son œuvre. S'il arrive, par les moyens qui lui sont propres, à exprimer ses idées de façon à frapper l'esprit et l'imagination du public appelé devant sa toile, à se faire comprendre et admirer au grand jour de l'exposition, son but sera atteint, rien d'autre ne lui sera demandé. Il n'en est pas de même pour le peintre placé devant une muraille : ici, un autre art domine le sien, et son génie n'a plus la même liberté. Non-seulement il subit une contrainte matérielle en remplissant de sa création les espaces livrés à son pinceau par l'architecte, mais il faut encore qu'il mette son style en harmonie avec le style de l'édifice dont il devient le décorateur. En règle générale, une certaine sévérité paraît nécessaire à la peinture monumentale pour s'accorder avec l'architecture ; et c'est de la grandeur, de la beauté de lignes, du caractère et de la disposition des figures, plus que de l'éclat et de la variété du coloris ou des hasards d'une exécution pittoresque, qu'elle doit tirer ses effets naturels.

C'est en suivant ce principe que l'école de la tradition a produit, de notre temps, ces grands ouvrages de peinture monumentale qui sont l'honneur du nom de M. Hippolyte Flandrin. Le maître lui-même, M. Ingres, avait donné l'exemple dans son *Apothéose d'Homère*. Le disciple, devenu maître à son tour, a peint de grandes suites

de tableaux religieux dans un style empreint de noblesse et de mysticité, qui s'inspire à la fois des traditions du catholicisme et de celles du grand art. Il n'y a pas longtemps, M. Ernest Vinet consacrait, ici même, aux peintures de Saint-Germain des Prés, un savant article dans lequel il se plaisait à rendre justice aux mérites de cet art sobre, ingénieux, délicat, pur, qui vient, sous nos yeux, de si heureusement rajeunir la vieille église de Childebert. Nous venons entretenir aujourd'hui les lecteurs de la *Revue Nationale* des peintures, remarquables à d'autres titres, dont un autre maître contemporain, M. Eugène Delacroix, vient d'orner la chapelle des Saints-Anges, à Saint-Sulpice.

Au premier abord, le talent de M. Delacroix semble manquer des qualités nécessaires pour réussir aux peintures murales. Génie aventureux, qui ne reçoit de loi que de lui-même, qui a rompu dès son début avec la tradition, n'a point été formé par un maître et n'a point lui-même formé d'élèves, nul ne semble avoir plus besoin de liberté pour se déployer, nul ne paraît moins fait pour subir les exigences d'un cadre ou les convenances d'un autre art que le sien. Cependant il a réussi à plusieurs reprises dans de grands travaux de décoration. Au palais Bourbon, au Luxembourg, au Louvre, ses peintures ont conquis les suffrages du public et forcé l'admiration de ses adversaires les plus systématiques. On peut même dire que c'est dans ces ouvrages qu'il est le plus *maître;* c'est là que son génie a revêtu le plus grand caractère et qu'il s'est inspiré avec le plus de bonheur des tragiques grandeurs de l'histoire.

Génie aventureux, ai-je dit: tel, en effet, M. Delacroix apparaît à un examen superficiel; mais il ne faut pas l'avoir étudié longtemps pour être convaincu que, sous l'apparence d'un improvisateur fougueux, M. Delacroix cache un esprit très-réfléchi, qui combine ses effets et calcule ses audaces. On peut croire que, s'il eût été appelé à peindre l'intérieur d'un monument dont l'architecture eût eu ce caractère sévère qui impose au peintre le sacrifice d'une partie de ses ressources, il aurait trouvé le secret d'établir l'accord entre sa manière et les convenances de ce nouveau cadre, fût-ce aux dépens de quelques-unes de ses plus brillantes qualités. Il aurait su, décorateur épique d'un vaste ensemble, élever son style et transformer son originalité pour des effets d'un nouveau genre. Mais il n'a pas été soumis à cette épreuve. La décoration des palais, surtout celle des palais modernes, n'a pas les mêmes exigences que celle d'une église romane ou gothique; elle souffre des libertés qu'un goût scrupuleux bannit de la peinture monumentale; elle permet de sacrifier le tout à la partie, en isolant le regard et la pensée de l'ensemble pour les attirer sur le

détail. Au milieu d'un ameublement moderne, de tentures et de boiseries, il n'y a plus, à proprement parler, de peinture monumentale; il y a des tableaux fixés aux murailles, et qu'on a pu, au besoin, peindre sur toile et coller ensuite à leur place. M. Delacroix n'a guère eu encore à décorer que des appartements; en y installant ses créations, il n'a pas eu à tenir compte d'un goût plus ou moins indifférent qui y régnait; il n'a eu à consulter que son génie et des convenances morales auxquelles il lui était aisé de satisfaire. Au Louvre, dans cette galerie d'Apollon où se trouve un de ses chefs-d'œuvre, bien loin d'être contraint par une ordonnance sévère, il avait à lutter, par l'éclat de sa peinture, contre une ornementation trop riche et trop resplendissante. On sait comment il y a réussi.

La décoration de la chapelle des Saints-Anges imposait-elle des conditions nouvelles au talent de M. Delacroix? On en conviendra, dans cette lourde et disgracieuse église de Saint-Sulpice, dont les chapelles, seules ornées de peintures, l'ont été par les mains les plus diverses, ce qu'avait de mieux à faire l'artiste chargé de peindre une dernière chapelle, c'était de ne considérer les murailles qu'on lui livrait que comme des espaces tels quels à remplir suivant sa fantaisie. Cependant, à Saint-Sulpice, M. Delacroix s'est montré monumental à sa manière. Son style, à la vérité, n'y paraît pas différent de ce qu'on le voit dans les tableaux sur toile de la même main. Mais la nécessité de couvrir de figures une certaine étendue de mur en hauteur et en largeur lui a inspiré des inventions auxquelles il a su donner un caractère à la fois grandiose et décoratif. Rien, il faut l'avouer, ne ressemble moins à des ombres idéales, glissant en silence le long des murs, dans l'élysée de l'art, que les personnages fortement caractérisés, très-vivants et très-agissants, de M. Delacroix; rien n'est moins tranquille que ses compositions, pleines, au contraire, de mouvement et de couleur; rien n'égare l'esprit du spectateur plus loin du lieu où il se trouve, ne le distrait plus de ce qui l'environne, que ces perspectives perçant les murailles, ces édifices fantastiques aux fuyantes galeries, ces paysages d'une réalité splendide. Cependant l'ensemble d'une telle décoration est imposant; et, bien que plus digne d'un palais que d'un temple, bien que peu propre à inspirer le recueillement religieux, elle n'offre rien de contraire à la gravité d'un lieu réservé à l'assemblée des fidèles.

On ne s'attendait pas à voir M. Delacroix déployer un grand caractère religieux dans ces nouvelles peintures. Son génie, on le savait, n'a rien de mystique. Le caractère humain est le seul qui apparaisse, même dans ses tableaux dont les sujets sont empruntés à l'histoire sacrée. Cependant le nom de *Chapelle des Saints-Anges*, donné à sa

chapelle de Saint-Sulpice, lui imposait un programme qui semblait devoir le ramener aux mystiques récits de la légende chrétienne et aux conceptions des moines peintres de l'Italie. Comment mêlerait-il à la vie de l'homme ces esprits éthérés que l'imagination catholique se représente suspendus dans l'air, cachant sous des robes flottantes leur corps immatériel, et peuplant de vols brillants les perspectives célestes? M. Delacroix, qui n'a ni le tempérament, ni l'esprit d'un Fra Angelico, a su choisir, avec un tact parfait, parmi les sujets sacrés où les anges jouent un rôle, ceux dont le sens était le plus purement symbolique et moral. Cette décoration, en quelque sorte protestante d'une chapelle catholique, n'a pas dû beaucoup flatter le goût dévot; mais elle était en harmonie avec le grand sentiment de l'histoire et de la poésie, qui est un des dons éminents de M. Delacroix, et elle offrait à son pinceau mâle et vigoureux des images et des scènes dont il a su tirer parti de la manière la plus heureuse et et la plus conforme à la nature particulière de son talent.

La chapelle de Saint-Sulpice présentait au pinceau de M. Delacroix deux parois latérales et une voûte à orner. Sur l'un des côtés, l'artiste a représenté une scène de la Bible, la lutte de Jacob avec l'Ange. Dans la composition de ce sujet, il y avait à tenir compte d'un espace plus élevé que large et cintré dans le haut. Dans ces sortes de cadres, la partie supérieure est ordinairement remplie par des apparitions de l'ordre surnaturel; des figures aériennes planent sur la scène, témoins invisibles pour les acteurs. M. Delacroix n'a point consenti à se servir de cette *machine* céleste; il a imaginé un paysage dont le centre est occupé par un tertre élevé duquel s'élance dans les airs un arbre séculaire, au double tronc, dont les branches occupent le haut du tableau et n'y laissent point de vide. Cette idée est heureuse en elle-même, bien que l'importance donnée par le peintre à ce grand végétal ait pour effet de détourner l'attention des personnages humains et rentre peu, d'ailleurs, dans les conditions logiques de la peinture murale. Devant le tertre, d'un côté du tableau, a lieu la lutte du patriarche avec l'esprit céleste. L'homme combat de toute sa personne contre l'ange qui semble se contenter d'un rôle de résistance; la tête en avant pour frapper, à la manière des taureaux ou des béliers, pressant des bras et du genou son adversaire, il semble se précipiter sur lui de tout son poids. Celui-ci s'étonne déjà, quoique non encore vaincu; il semble sentir qu'il lui faudra céder à l'ardeur de cette force brutale sur laquelle il n'a point de prise. Quelque chose d'étrange dans le regard, le hérissement de ses cheveux qui semblent des flammes, annoncent, autant que ses ailes, son origine surnaturelle. Pendant que cette lutte se poursuit, de l'autre côté du tableau,

sous les branches de l'arbre patriarcal, passe la caravane : hommes et femmes, à cheval et à pied, poussent devant eux les troupeaux ; l'immense procession se déroule derrière le tertre qui la cache un moment, puis elle reparaît lointaine, infinie, serpentant dans le paysage et se perdant à l'horizon dans un défilé de montagnes. Un grand et profond sentiment de la vie primitive respire dans cette belle page, où l'on voit le genre humain, encore enfant, passant en silence au pied d'un de ces antiques géants de la végétation qui, peut-être, l'ont vu dans son berceau, et poursuivant sa route vers des contrées inconnues, tandis que, dans un lieu sauvage du désert, un de ses héros conducteurs lutte en secret contre un esprit dont il ignore le nom et l'origine, afin de mériter par la victoire le nom de *Fort contre Dieu*.

En regard de cette scène, M. Delacroix a placé celle d'*Héliodore chassé du temple*, sans craindre avec Raphaël une rivalité impossible. La forme de l'espace à couvrir a également ici influé sur la composition du sujet. Pour remplir son cadre, M. Delacroix a inventé une architecture étrange, qui se compose d'escaliers, de galeries fuyant en perspective, tout cela construit de façon à produire un effet à la fois fantastique et grandiose. Au milieu du tableau s'élève une colonne dont le fût gigantesque en mesure toute la hauteur et partage en deux le fond de la scène. C'est au pied de cette colonne qu'est le centre de l'action. Le lieutenant de Séleucus est déjà renversé par le cavalier céleste; à côté de lui sont épars les trésors qu'il était venu enlever du lieu saint. L'ange cavalier porte un casque et une armure; il a des ailes; sa main droite, qui tient un sceptre, fait encore le geste menaçant qui lui a suffi pour terrasser le sacrilége. Le mouvement du cheval est des plus remarquables; c'est celui d'un être intelligent et moral; on voit clairement qu'un instinct surnaturel l'anime et qu'il accomplit, en foulant aux pieds un spoliateur impie, une action dont il a conscience. Ce n'est pas la première fois que le peintre a prêté aux animaux une âme humaine; une sorte de panthéisme poétique s'est fait souvent remarquer dans les tableaux de M. Delacroix. Deux autres anges, ceux-ci sans ailes, et suspendus néanmoins dans l'air, frappent de coups de verges Héliodore expirant; la figure de l'ange de droite, qui se précipite sur lui la tête en bas et les pieds en l'air, est jetée de la façon la plus hardie. Tout ce groupe central est vivant, pittoresque et dramatique.

Le lieu de l'action est une sorte de vestibule. La colonne dont j'ai parlé forme l'angle d'un escalier monumental dont les nombreux degrés s'élèvent à gauche du spectateur. Cet escalier mène à des galeries qu'on voit s'enfoncer entre des colonnes, et à un palier orné

d'une balustrade qui s'étend à droite. Là, paraît le grand prêtre entouré de lévites; il fait un geste d'étonnement à la vue du miracle opéré devant ses yeux. Entre les hautes colonnes de l'escalier, des draperies flottent dans le vide, au-dessus des murs qui accompagnent et soutiennent les degrés; elles semblent s'agiter sous un souffle mystérieux. Sans doute Héliodore vient de redescendre les marches de cet escalier qui l'a conduit aux appartements supérieurs de l'édifice sacré, à ceux où étaient renfermés les trésors, propriété inviolable de Dieu et du culte; il s'apprêtait à sortir du temple; et déjà ses soldats, chargés de dépouilles précieuses, le précédaient et allaient s'engager avec lui dans le passage qu'on voit s'ouvrir à droite et qui devait leur servir d'issue. C'est alors que la colère de Dieu l'a atteint. Le groupe des soldats, qui remplit de ce côté l'angle du tableau, se compose de trois figures : deux soldats, qui se sont retournés au bruit de la chute de leur chef, donnent, à la vue de son châtiment, des signes d'étonnement et d'épouvante, tandis qu'un troisième, le dos tourné au spectateur, marche encore vers la porte, emportant un vase sacré sur son épaule.

Dans cette grande et remarquable composition, M. Delacroix semble s'être préoccupé surtout, il faut le dire, de la partie pittoresque, extérieure du drame, de son mouvement, et, si l'on peut ainsi parler, de son bruit; on voit l'agitation, on entend le fracas, on sent l'épouvante de cette scène jusque dans les accessoires inanimés, dans le frémissement des draperies, dans le désordre des objets précieux épars sur le pavé. L'éclat du coloris ajoute à cet effet matériel. Mais quant au drame intérieur des sentiments, à l'expression des têtes, l'artiste s'en est inquiété beaucoup moins; la figure du cheval est peut-être la plus expressive du tableau. Au contraire, dans le tableau de Raphaël qui représente le même sujet, c'est le côté moral de ce sujet que le maître s'est appliqué à faire ressortir; chaque visage y apparaît comme un miroir où l'action vient se refléter avec autant de différences qu'il y a d'individus différents, acteurs ou témoins de la scène. De la convergence de tous ces sentiments divers se dégage, pour le spectateur, avec l'émotion dramatique, la haute leçon morale. C'est là que triomphe, autant que dans la perfection de l'exécution, le génie incomparable de Raphaël. L'œuvre de M. Delacroix n'a ni cette valeur morale, ni, à beaucoup près, cette divine beauté des formes qui éclatent chez le peintre d'Urbin, il le sait lui-même aussi bien que personne; mais, s'il n'a pas prétendu lutter avec Raphaël, il ne lui a non plus rien emprunté. Il n'a tiré que de lui-même cette pompe dramatique et cette vie des détails qui animent et réjouissent sa composition; et, sans doute, il est venu aussi du fond de l'âme de

l'artiste moderne, l'éclair de beauté, voilé d'ombre, qui se révèle dans l'apparition du cheval et du cavalier mystérieux, avec une étrangeté particulière au sentiment de notre époque.

A la voûte, M. Delacroix a représenté l'archange Michel, vainqueur de Satan, et le foulant aux pieds; c'est à peu près le même sujet que celui de son plafond du Louvre : *Apollon tuant le serpent Python*; c'est la lutte du bien et du mal, de la lumière et des ténèbres, le triomphe de l'ordre sur le chaos. Il faut l'avouer, l'Archange est une figure mesquine et le Satan manque de style; ces deux figures n'expriment point ce qu'elles devraient exprimer pour être dignes du sujet choisi par l'artiste. Cependant cette peinture est d'un grand effet, et l'idée qu'elle représente arrive à l'esprit du spectateur par des moyens qui, si je ne me trompe, sont un des traits caractéristiques du talent et de l'originalité de M. Delacroix. Ce n'est ni par la grandeur ou la beauté des lignes, ni par le caractère ou l'expression des figures, que l'artiste est parvenu à rendre son idée; c'est par la puissance et la magie des tons. C'est dans le fond du tableau, dans cet étrange paysage où les éléments semblent se confondre, dans la lumière qui éclate au sein des ténèbres, c'est là que l'imagination de M. Delacroix a cherché l'expression de sa pensée et de son sentiment, le drame et la poésie de son sujet. Pour peindre la lumière victorieuse des ombres, il a fait sortir de son pinceau non plus des couleurs, mais des rayons.

Ceci m'amène à parler de la couleur de M. Delacroix. Les harmonies de cette couleur ont été souvent célébrées; elles ne sauraient trop l'être. Bien qu'exécutées à la cire, les peintures de Saint-Sulpice sont loin d'avoir l'aspect froid et mat qui résulte ordinairement de ce procédé; elles sont, au contraire, d'une vivacité et d'une transparence qui charment et réjouissent l'œil; qualités inaccoutumées dans ce genre de travail et qui révèlent dans M. Delacroix un fonds inépuisable de ressources. On vient de voir quel prestige il a su donner à son coloris dans la peinture de la voûte. Dans l'*Héliodore chassé du temple*, la richesse et l'éclat des tons resplendissent dans les trésors répandus sur le sol; on a comme un éblouissement d'or, d'argent, de perles, de pierres et de métaux précieux; à cet éclat répond celui des casques et des cuirasses; tout cela forme, avec les couleurs des vêtements et des autres accessoires, et avec la lumière répandue sur le tableau, une harmonie claire et brillante qui semble chanter au regard la victoire du cavalier céleste sur le spoliateur du temple. Par opposition, dans le tableau de la lutte de Jacob, l'harmonie est plus douce et prend un caractère agreste; c'est quelque chose comme la flûte pastorale alternant avec le clairon guerrier. On a remarqué que

M. Delacroix, afin de faire mieux saisir l'harmonie des tons répandus dans sa peinture, les avait réunis, et comme assortis, dans une sorte de trophée pittoresque jeté sur le premier plan : c'est sur le chapeau et les vêtements abandonnés par Jacob au moment de sa lutte avec l'ange. L'artiste a formé là comme un bouquet de toutes les fleurs de son pinceau; il a donné l'échantillon complet des trésors de sa palette. Le même artifice est reproduit sur le mur opposé. Toutes les brillantes couleurs du tableau d'Héliodore se trouvent répétées dans un trophée du même genre, placé dans un angle de ce tableau et formé de vases, d'armures, d'étoffes brillantes. C'est là que le regard doit aller chercher la raison, et comme la clef de cette harmonie qui fait de la peinture de M. Delacroix une symphonie de couleurs.

Sur les pendentifs de la voûte, comme transition entre la peinture supérieure et les peintures latérales, M. Delacroix a représenté de petits anges en grisaille. Ces anges, au nombre de quatre, portant des attributs, sont plutôt des enfants d'une race titanique; comme pour annoncer la vie supérieure qui les anime, l'artiste leur a donné quelque chose d'athlétique dans les formes de l'enfance; on dirait une conception de Michel-Ange. Ces peintures, d'un ton sobre, peu apparentes, reposent doucement les yeux au milieu des dorures et de l'éclat répandu par le pinceau du peintre dans les autres parties de la décoration.

En résumé, M. Delacroix nous apparaît à Saint-Sulpice tel à peu près que nous l'avons vu toujours, si ce n'est peut-être que l'accent particulier de son originalité et le parti pris de sa manière s'y accusent plus encore que dans les œuvres précédentes, comme il arrive aux maîtres sûrs d'eux-mêmes et de leur public. Comme d'habitude, M. Delacroix s'est montré ici peu soucieux de la correction du dessin, de la pureté des lignes: on sait depuis longtemps que la beauté n'est pas ce qui le préoccupe. Comme d'habitude, il a demandé ses effets à l'invention pittoresque, à une certaine étrangeté caractéristique de types, à la vigueur et à la suavité du coloris. Quant aux règles traditionnelles de la peinture monumentale, il n'en a pas tenu plus de compte que des lois de la peinture religieuse; mais, en acceptant un ordre d'architecture et un ordre de sujets, il ne s'est inquiété que d'en tirer parti suivant la nature de son génie. Il s'est soumis son œuvre, au lieu de se soumettre à elle, comme il aurait dû le faire sans doute si, au lieu d'une portion sans caractère d'un tout sans grandeur et sans beauté, il eût eu à ajouter à un ensemble imposant par lui-même le charme d'une décoration en rapport avec le monument. Au point de vue monumental, la chapelle de Saint-

Sulpice n'est même pas le mieux réussi des grands travaux de M. Delacroix. L'œuvre décorative où se trouve la plus heureuse alliance de ses qualités et de son originalité naturelle avec les conditions de la peinture murale, c'est, à mon avis, la salle du Trône au palais Bourbon. Dans cette œuvre d'un talent jeune encore, déjà mûr cependant, règnent avec la hardiesse et l'éclat une tempérance et une douceur qui la distinguent entre tous les ouvrages du maître; c'est le produit d'une de ces saisons fortunées, qui ne se rencontrent souvent qu'une fois dans une carrière d'artiste, où tous les dons sont en équilibre, où une certaine mesure donne de la grâce même aux défauts. Quoi qu'il en soit, si la chapelle de Saint-Sulpice ne montre pas le talent de M. Delacroix sous un jour nouveau, elle ajoutera cependant à sa gloire, en affirmant une fois de plus les qualités tout à fait magistrales qui le distinguent d'une façon si éminente, et qui font de cet artiste incomplet, inégal, parfois presque barbare, l'interprète le plus vrai dans son art du sentiment de notre époque. Visible à tous et à toute heure, cette œuvre attirera de nouvelles admirations et des sympathies nouvelles à ce talent hardi et fécond, à ce vaillant pinceau que rien ne lasse, et qui multiplie, avec une ardeur inépuisable, les preuves de sa robuste et brillante vitalité.

LOUIS DE RONCHAUD.

M. LÉON COGNIET.

Depuis quelques jours, au boulevard des Italiens, dans cette utile et commode succursale du palais des Champs-Élysées, tout récemment illustrée par un chef-d'œuvre de M. Ingres, on remarque une douzaine de peintures et dessins de M. Léon Cogniet.

Peu de noms réveillent d'aussi vives sympathies que celui de M. Cogniet. On apprécie depuis longtemps cette nature fine et sensible dans laquelle l'homme d'esprit, l'homme de cœur et l'artiste le plus habile se trouvent si heureusement associés et confondus. La noblesse du talent, par malheur, n'a pas toujours pour compagnes celle du caractère et celle de la pensée. Parfois, dans les domaines de l'art, une main très-exercée, très-savante, se trouve au service de l'esprit le plus commun. D'ordinaire la critique n'en prend nul souci. Il le faudrait cependant pour qu'elle fût réellement utile. C'est là son tort, et si la tâche est périlleuse, ce n'est point une raison pour reculer. De même aussi, quand la critique découvre dans une œuvre

quelque chose de délicat, d'intellectuel et de supérieur aux sens, son devoir est de l'indiquer et de le faire ressortir. J'aime à saluer l'âme humaine dans un tableau, dans une statue; j'aime à y reconnaître un mouvement du cœur, à y voir jaillir l'étincelle de la flamme secrète, à y suivre la trace de quelque grand souvenir.

M. Cogniet n'a pas beaucoup produit. Toujours plus soucieux des autres que de lui-même, sa grande préoccupation, depuis des années, c'est d'ouvrir les voies à la jeunesse artiste, de la guider, de la soutenir avec une persistance et une sagesse que l'on ne saurait trop louer. Quelques tableaux de genre, quelques tableaux d'histoire, un pittoresque plafond au Louvre, plusieurs beaux portraits, voilà l'œuvre de M. Cogniet. Mais ce qui a popularisé son nom, ce qui plus tard protégera sa mémoire, ce sont des élégies sincères (hélas! on n'en voit plus), certaines compositions dont l'accent est si plaintif, si douloureux, qu'on ne les quitte que le cœur navré.

J'ai revu, au boulevard Italien, et non sans émotion, une *Scène du Massacre des Innocents*, qui, pour remonter à une date déjà reculée, n'a rien perdu de son mérite, et la reproduction du tableau du *Tintoret et de sa fille*, l'un des joyaux les plus précieux du musée de Bordeaux. L'idée fondamentale de la première de ces compositions est très-neuve et très-belle. Les maîtres ne l'ont pas trouvée. M. Cogniet a voulu nous faire comprendre toute l'horreur de ce massacre, mais sans nous le montrer. Il le résume pour ainsi dire dans l'horrible anxiété d'une mère qui s'est réfugiée avec son enfant sous des décombres au pied d'un escalier. La terreur agrandit outre mesure les yeux de cette femme. Une de ses mains se place sur les lèvres du pauvre enfant pour étouffer des cris qui vont la trahir. Son bras le serre contre sa poitrine de plus en plus oppressée, car le bruit de l'orgie sanglante arrive à son oreille. Encore quelques instants, et les soldats d'Hérode vont la découvrir.

Une autre idée non moins belle, non moins heureusement trouvée, s'offre à nous dans le second tableau. On sait que Maria Robusti (ou Marietta Tintoretta), fille du Tintoret, et douée d'un merveilleux talent pour la peinture, mourut avant son père. De cet événement, très-simple en lui-même, M. Cogniet a su tirer un drame d'une tristesse, j'oserai dire, exquise. Il a supposé que le grand élève du Titien avait fait le portrait de sa Marietta avant de s'en séparer pour toujours. Tout le monde a vu ce lit funèbre qu'éclaire une lumière rougeâtre et sur lequel le corps de Maria Robusti est couché. Tout le monde a vu ce père désespéré s'appliquant, les yeux noyés de pleurs, à reproduire sur la toile une tête charmante que la mort a couronnée de sa pâle auréole. Il fallait une sensibilité profonde et bien rare pour

rendre avec tant de vigueur et de vérité cette scène si pathétique qui vous arrache une larme, car elle va droit au cœur.

Si j'avais du temps et de l'espace, j'aurais bien d'autres choses à citer : une magnifique *Tête de lion*; une *Jeune Chasseresse*, peinture classique qui nous rappelle d'autres temps, d'autres mœurs; une chaude esquisse, la *Bataille du mont Thabor*, que l'on croirait dorée par un des plus lumineux rayons du soleil de Galilée; le portrait du père de M. Cogniet, œuvre de maître d'une simplicité attrayante; j'aurais à citer de bons dessins : la *Misère; Marietta dessinant sous les yeux du Tintoret;* j'aurais à signaler enfin trois beaux paysages, trois compositions d'un ordre élevé et d'une exécution brillante, dans lesquelles l'excellent artiste, laissant de côté les allégories surannées, s'est attaché à représenter l'*Été*, l'*Automne* et l'*Hiver* (le *Printemps* n'est point encore terminé), cherchant par des traits généraux et vivement accusés à nous en donner l'aspect et la sensation.

J'ai décrit ailleurs[1] ces remarquables peintures. Je n'y reviendrai point; mais je ne puis m'empêcher d'exprimer ici un regret : celui de voir autant de talent employé en pure perte. Quel sera le sort de ces paysages auxquels l'artiste a consacré plusieurs années? Encadrés dans un des plafonds de l'Hôtel de Ville, mal éclairés, ils se perdront dans l'ombre et ne pourront échapper à l'oubli. Quelques lignes très-simples, des plans largement indiqués, beaucoup plus de sobriété dans les détails auraient pu suffire. Mais on ne reforme pas sa nature, on obéit à ses instincts. M. Cogniet a la religion de l'art. C'est un dévot tourmenté par mille scrupules, il observe des pratiques dont peu de gens s'inquiètent aujourd'hui. Amoureux d'ailleurs d'un certain idéal, inspiré par d'anciens et heureux souvenirs de la Villa Médicis, ravi de ce chant agreste et pur nommé les *Géorgiques*, il s'est laissé bercer par ces divines mélodies. Quand il s'est réveillé, le siècle avait pris son essor, le goût était tout autre, la foule préférait Maritorne à Vénus.

1. *Revue Européenne*, janvier 1861.

ERNEST VINET.

LA COMPOSITION DE L'ATMOSPHÈRE

A PROPOS DES TRAVAUX RÉCENTS DE MM. BOUSSINGAULT ET PASTEUR.

PREMIÈRE PARTIE.

L'air est la condition de la vie. S'il disparaît, toute existence s'éteint, les animaux haletants succombent, les plantes s'étiolent et meurent, un éternel silence règne sur le globe muet et dépouillé.

Aussi, aucun sujet de physique n'a-t-il autant excité l'intérêt que celui que nous abordons aujourd'hui .Les anciens ont accumulé sur la nature et le rôle de l'atmosphère dans les phénomènes vitaux leurs brillantes hypothèses; plus tard la science positive de la renaissance et des temps modernes est venue soumettre l'air atmosphérique à une étude de plus en plus précise; mais cette étude est infinie, chaque jour une nouvelle découverte vient mettre en lumière quelques faits encore ignorés; et ce sujet si ancien, toujours rajeuni, partage ainsi le sort de toutes les questions qui touchent à l'existence même de l'humanité.

Nous n'avons pas l'intention de nous occuper dans cet écrit de tous les problèmes que soulève l'étude de l'atmosphère, nous restons placé à notre point de vue de chimiste : la composition de l'atmosphère, l'influence qu'ont exercée et qu'exercent sur elle les phénomènes géologiques, la vie végétale et la vie animale, tel est l'ensemble des faits que nous voulons passer en revue. Cette étude ne saurait être entreprise plus à propos; des travaux importants publiés tout récemment, viennent, en effet, d'étendre nos connaissances sur ce champ de recherches, que des explorations répétées sont loin d'avoir épuisé.

I

La pesanteur de l'air. — Aristote. — Galilée. — Jean Rey. — Torricelli. — Pascal.

Dans les circonstances de température où se trouve aujourd'hui le globe terrestre, un certain nombre des matières qui le constituent se

trouvent à l'état gazeux; c'est-à-dire, que leurs molécules imprégnées de chaleur, éloignées l'une de l'autre, tendent toujours à s'écarter davantage, comme s'il existait entre elles une puissante force de répulsion.

Cette propriété entraînerait la dispersion de notre air atmosphérique à travers les espaces célestes, s'il n'était retenu autour du globe par la force de pesanteur.

Aristote paraît avoir eu le premier quelque idée de la pesanteur de l'air; toutefois il n'utilisa en rien cette précieuse connaissance, et elle semble oubliée jusqu'à la fin du seizième siècle, où Galilée démontre expérimentalement ce fait important, en pesant successivement un vase rempli d'air ordinaire et d'air comprimé.

Nous avons indiqué, dans un précédent article[1], comment Jean Rey avait été conduit à la même opinion, sans l'avoir peut-être vérifiée directement, et quelles conséquences très-importantes il en avait tirées. Les *Essais* n'eurent pas toutefois tout le retentissement qu'ils méritaient, et c'est quelques années plus tard que les expériences de Galilée, méditées par son disciple Torricelli, lui donnèrent la raison d'un phénomène observé depuis longtemps mais resté jusqu'alors inexpliqué.

L'eau, comme on sait, peut monter dans une pompe, mais ne s'élève pas au delà de 10 mètres; des fontainiers de Florence, fort empêchés devant ce résultat, allèrent consulter Galilée, qui fut impuissant à leur en donner une explication plausible; plusieurs années après, Torricelli commença à soupçonner que si la force avec laquelle la nature s'oppose au vide peut soutenir une colonne d'eau de 32 pieds, elle ne pourrait probablement faire équilibre qu'à une colonne de mercure infiniment moins élevée; c'est ce que l'expérience vérifia : si un tube de verre est rempli de mercure et retourné dans une cuve renfermant ce même liquide, celui-ci ne reste soulevé dans le tube que jusqu'à 28 pouces ($0^m,76$). — En 1646, Pascal répéta l'expérience de Torricelli, il la varia de mille façons différentes, en employant « toutes sortes de tuyaux de toutes longueurs, grosseurs et figures, chargés de différentes liqueurs, comme vif-argent, eau, vin, huile, etc. »

Son expérience de Rouen est restée célèbre; il y vit une longue colonne de vin de 32 pieds, restée suspendue au-dessus d'un tonneau, dans un long tube de verre suffisamment résistant.

Jusque-là, toutefois, l'explication restait à donner. Enfin Torricelli pensa que, puisque l'air était pesant, sa pesanteur pourrait bien être la cause de tous les effets attribués jusque-là à l'horreur du vide. Pascal fut averti de cette pensée en 1647. « Il la trouva tout à fait

1. *Revue Nationale,* 25 juin 1861. *Annuaire scientifique,* p. 346.

belle; mais, comme ce n'était qu'une simple conjecture, et dont on n'avait aucune preuve pour en connaître la vérité ou la fausseté, il fit plusieurs expériences. »

La plus célèbre est celle qui fut exécutée par son beau-frère, M. Périer, à la demande de Pascal, au sommet du Puy-de-Dôme. Le 15 novembre, 1647, Pascal lui mandait :

« J'ai imaginé une expérience qui pourra lever tous les doutes, si elle est exécutée avec justesse. Que l'on fasse l'expérience du vide plusieurs fois en un même jour, avec le même vif-argent, au bas et au sommet de la haute montagne du Puy, qui est auprès de notre ville de Clermont. Si, comme je le pense, la hauteur du vif-argent est moindre en haut qu'en bas, il s'ensuivra que la pesanteur et pression de l'air est la cause de cette suspension, puisque bien certainement, il y a plus d'air qui pèse sur le pied de la montagne que sur son sommet, tandis qu'on ne saurait dire que la nature abhorre le vide en un lieu plus qu'en un autre. »

L'expérience fut faite et répétée avec soin un grand nombre de fois, le 19 septembre 1648. Pendant toute la journée, au couvent des Minimes, au bas du mont, le mercure se tint à 26 pouces 3 lignes et demie, tandis qu'au sommet, à 500 toises environ au-dessus de la première station, sa hauteur fut trouvée de 23 pouces 2 lignes. Ce qui ravit les opérateurs d'admiration et d'étonnement.

« Cette relation ayant éclairci toutes mes difficultés, écrit encore Pascal[1], je ne dissimule pas que j'en reçus beaucoup de satisfaction Et, ayant vu que la différence de 20 toises d'élévation faisait une différence de 2 lignes, à la hauteur du vif-argent, et que 6 à 7 toises en faisaient une d'environ demi-ligne, ce qu'il était facile d'éprouver en cette ville; je fis l'expérience ordinaire du vide, en haut et en bas de la tour Saint-Jacques-la-Boucherie, haute de 14 à 15 toises, je trouvai plus de 2 lignes de différence, à la hauteur du vif-argent..... Tous les curieux pourront l'éprouver eux-mêmes quand il leur plaira[2]. »

On doit encore à Pascal une autre démonstration des plus nettes de la pression qu'exerce l'air sur les corps placés à la surface du globe. — Une vessie est à moitié vidée d'air, on la transporte sur une haute montagne; la pression extérieure diminue, les molécules d'air

1. *Traité de la pesanteur de l'air.*

2. On sait qu'en souvenir de cette mémorable expérience, l'édilité parisienne a eu la bonne idée de placer la statue de Pascal dans la tour Saint-Jacques restaurée.

intérieur moins comprimées s'écartent, la vessie se gonfle, mais elle ne tarde pas à redevenir flasque et molle, quand on est redescendu au point de départ.

La pesanteur de l'air étant démontrée, mesurée par la hauteur du mercure dans les tubes de verre qui se transformèrent bientôt en cet appareil plus parfait connu sous le nom de baromètre, il devint facile à Pascal « de se donner le plaisir de supputer exactement le poids de tout l'air qui environne le globe. »

Il chercha combien la surface de la terre contient de pieds carrés, et il en trouva :

3,711,420,000,000,000.

Il admit ensuite la pression barométrique égale à 31 pieds d'eau. D'où résultait que le poids de toute l'atmosphère équivaut à autant de prismes d'eau de 31 pieds cubes qu'il y a de pieds carrés dans la surface de la terre. Or, chacun de ces prismes pesant 2,232 livres, il en conclut que l'atmosphère entière pèse

8,283,889,440,000 millions de livres.

Si on admet que la surface du corps de l'homme soit de 1 mètre carré, on trouvera que la pression qui s'exerce sur lui est de 10,330 kilos, poids énorme qu'il ne saurait supporter, si les gaz qui circulent dans son économie ne faisaient équilibre à la pression extérieure.

L'homme se meut donc habituellement au fond de l'océan aérien, et y est exposé à une pression semblable à celle qui pèserait sur lui s'il marchait au fond d'un lac d'une profondeur de 32 pieds. — Les pressions que l'homme peut supporter sont, au reste, extrêmement variables : la faible épaisseur de 12 à 15 lieues de notre atmosphère est cause qu'aux hauteurs de 6 et 7 kilomètres auxquelles on est arrivé, la pression descend déjà à la moitié de ce qu'elle est à la surface du globe. Le hardi voyageur, assis dans la nacelle de son ballon, n'a cependant qu'à se défendre contre le froid, et il n'éprouve qu'une forte gêne dans la respiration, et une assez vive accélération du pouls.

De Humboldt rapporte, que dans l'ascension qu'il fit du Chimboraço, le 24 juin 1802, avec le naturaliste français Bompland, le baromètre ne marquait plus que $0^m,376$; plus tard, il resta près d'une heure en Angleterre sous une cloche à plongeur, soumis à une pression atmosphérique de $1^m,22$; les variations barométriques auxquelles l'organisation humaine se plie peuvent donc monter ou descendre une échelle de $0^m,84$.

En descendant dans les cloches où l'on refoulait l'eau du Rhin pour fonder les piles du pont de Kehl, M. Barral a pu endurer pen-

dant trois quarts d'heure une pression de trois atmosphères, sans autre souffrance qu'une oppression assez forte et d'assez vives douleurs d'oreilles; comme dans l'ascension qu'il fit avec M. Bixio, le 27 juillet 1850, il avait vu le baromètre baisser à 0m,315; il en résulte qu'il a été soumis à des pressions variant de 1m,96, ou qui étaient entre elles comme 1 est à 14[1].

II

Premières notions sur la composition de l'air. — Jean Mayow. — Hales. — Priestley. — Schéèle.

On admet généralement que les anciens considéraient l'air comme un élément; cette idée leur fut attribuée aux dix-septième et dix-huitième siècles, en donnant au mot élément une signification tout à fait différente de celle qu'elle avait eue pour les auteurs de l'antiquité. — L'idée de la simplicité ou de la complexité d'un corps est tout à fait moderne, les anciens ne l'avaient pas; le mot élément, pour eux, représentait tout autre chose; il correspondrait à ce que nous appelons l'*état* d'un corps plutôt qu'à sa constitution chimique. Les philosophes grecs aimaient à matérialiser les abstractions et leur fameuse doctrine des quatre éléments, leur idée peut se traduire assez exactement de la façon suivante: Il existe dans la nature des corps à quatre états différents, l'état solide, représenté par la terre; l'état liquide, par l'eau; l'état gazeux, par l'air; l'état fluide, par le feu.

Quoi qu'il en soit, c'est seulement vers le dix-septième siècle qu'on commenca à avoir sur l'air atmosphérique des notions assez précises pour qu'il soit utile de les faire connaître.

Nous avons analysé déjà dans un précédent article[2], les remarquables expériences qu'avait faites Jean Mayow sur l'air atmosphérique, et nous nous contenterons de rappeler que ce chimiste avait, dès le dix-septième siècle, prouvé qu'il existe dans l'air un gaz spécialement chargé d'entretenir la combustion, qui se fixe sur les métaux quand on les calcine, et qui entretient la respiration des animaux.

Le livre qui renferme ces expériences admirables resta malheureusement inconnu, et le chimiste anglais Hales, à qui on doit un ouvrage remarquable sur la statique des végétaux, traduit par Buffon, encore que sa réputation soit bien plus grande que celle de Mayow, et qu'on lui attribue les premières notions qui aient été introduites dans la

1. *Leçons de chimie* faites devant la Société chimique en 1860. — Hachette, 1860.

2. *Revue Nationale,* 25 juin 1861.

science sur la chimie des gaz, n'est jamais parvenu, dans les nombreuses expériences qu'il a faites sur l'air, aussi près de la vérité.

Bien qu'il observe qu'on peut tirer de l'air d'une foule de substances différentes, bien qu'il mesure ces dégagements gazeux, qu'il reconnaisse de l'air dans les eaux acidulées naturelles, Hales ne sait faire aucune distinction entre les fluides si différents qu'il obtient, et son mérite est plutôt d'avoir appelé l'attention des chimistes sur ces dégagements gazeux que d'avoir décrit nettement quelques-uns des phénomènes qu'il a observés. — Lavoisier, au reste, dans ses *Opuscules physiques et chimiques*, publiés en 1774, termine ainsi le résumé qu'il fait du sixième chapitre de la statique des végétaux : « M. Hales termine en concluant que l'air de l'atmosphère, le même que celui que nous respirons, entre dans la composition de la plus grande partie des corps, qu'il y existe sous forme solide, dépouillé de son élasticité et de la plupart des propriétés que nous lui connaissons; que cet air est en quelque façon le lien universel de la nature, qu'il est le ciment des corps, que c'est à lui qu'est due la grande dureté de quelques-uns, une grande partie de la pesanteur des autres; que cette substance est composée de parties si durables, que la violence du feu n'est point capable de les altérer, et que, même après avoir existé sous forme solide et concrète et avoir passé par des épreuves de toute espèce, elle peut, dans certaines circonstances, reprendre toute son élasticité et redevenir un fluide élastique et rare tout semblable à celui de notre atmosphère. Aussi M. Hales finit-il par comparer l'air à un véritable Protée, qui, tantôt fixe et tantôt volatil, doit être compté au nombre des principes chimiques et occuper un rang qu'on lui a refusé jusqu'alors. »

A coup sûr, les affirmations de Hales sont vagues, le phénomène est observé grossièrement, et nous sommes bien loin de la finesse et de la justesse de Mayow; ces opinions sont en progrès cependant sur les idées de Stahl, qui écrivait encore en 1731 que « dans aucune circonstance il n'était possible de faire prendre à l'air une forme solide en le combinant et en le fixant sur certaines matières. »

Un peu plus tard la distinction entre les différentes espèces d'air commença de se faire; Black, le célèbre chimiste anglais, caractérise l'air fixe, notre acide carbonique, Cavendish l'air inflammable [1].

Nous arrivons ainsi jusqu'à Priestley, à qui il va être donné de préparer pour la première fois à l'état de pureté le gaz vivifiant de l'atmosphère, si bien nommé d'abord air vital.

1. Voir, dans les *Annales du Conservatoire*, 2e livraison, septembre 1860, P.-P. Dehérain, la *Découverte de la composition de l'eau.*

C'était un homme fort singulier, ce Priestley, toujours prêt à rabaisser son mérite, à crier au hasard, à lui attribuer toutes ses découvertes. Chimiste à ses moments perdus, pour se délasser, de ses discussions théologiques, il a laissé sept ou huit volumes de sciences qui vivront éternellement, et cent gros in-folio de théologie que personne ne lira; la chimie qu'il dédaignait a fait sa gloire; ses opinions radicales, les discussions acerbes qu'il engagea contre l'Église anglicane causèrent sa ruine, son abandon par ses protecteurs, puis son exil et sa mort loin de sa patrie. Il était au reste déjà oublié, car dès cette époque la science marchait vite, s'assimilait une découverte en courant, et laissait loin derrière, celui qui s'arrêtait un instant; il en est ainsi de tous les conquérants, ils jettent parfois un regard de pitié sur un des leurs expirant au revers de chemin, mais ils continuent d'avancer.

Les *Expériences sur diverses espèces d'air* contiennent plusieurs chapitres des plus curieux; non-seulement par les faits nouveaux qui y sont relatés, mais par la forme singulière que Priestley donne à leur exposition.

La IIIe section du tome II de cet ouvrage est intitulée : *De l'air déphlogistiqué et de la constitution de l'atmosphère.* L'auteur commence ainsi : « Cette section mettra dans un nouveau jour la vérité d'une remarque que j'ai faite plus d'une fois dans mes écrits sur la physique, et qu'on ne saurait trop répéter, puisqu'elle tend à encourager les recherches : c'est qu'on doit plus à ce que nous appelons le hasard, c'est-à-dire, philosophiquement parlant, à l'observation des effets dont les causes sont inconnues, qu'à aucun dessein prémédité, ou à aucune théorie imaginée d'avance pour diriger les travaux. On ne s'aperçoit pas de cette vérité dans les ouvrages de physique écrits synthétiquement; mais elle paraîtrait d'une manière très-frappante dans les ouvrages des physiciens les plus célèbres par leur pénétration, s'ils écrivaient analytiquement et avec sincérité. »

« ... Il y a, je crois, peu de maximes en physique mieux établies dans tous les esprits que celle-ci : que l'air atmosphérique, abstraction faite des diverses matières étrangères qu'on a toujours supposées dissoutes et mêlées dans cet air, est une substance élémentaire simple, indestructible et inaltérable au moins autant que l'est l'élément de l'eau. Je m'assurai cependant bientôt, dans le cours de mes recherches, que l'air de l'atmosphère n'est pas une substance inaltérable, puisque le phlogistique[1] dont il se charge par la combustion des

1. Voir, dans la *Revue Nationale* du 10 septembre 1861 et l'*Annuaire scientifique*, les *Fermentations.* J'y ai donné quelques indications sur le phlogisti-

corps, par la respiration des animaux et par différents procédés phlogistiques, l'altère et le déprave au point de le rendre totalement incapable de servir à l'inflammation des corps, à la respiration des animaux et aux autres usages auxquels il est propre... Mais j'avoue que je n'avais aucune idée de la possibilité d'aller plus loin dans cette carrière et d'arriver au point d'obtenir une espèce d'air plus pur que le meilleur air commun... »

« Le 1er août 1774[1], je tâchai de tirer de l'air du mercure *precipite per se* (notre oxyde rouge de mercure), et je trouvai sur-le-champ que, par le moyen de ma lentille, j'en chassais l'air très-promptement. Ayant ramassé de cet air environ trois ou quatre fois le volume de mes matériaux, j'y admis de l'eau et trouvai qu'elle ne s'absorbait pas; mais ce qui me surprit plus que je ne puis l'exprimer, c'est qu'une chandelle brûla dans cet air avec une vigueur remarquable; un morceau de bois y étincelait exactement comme du papier trempé dans une dissolution de nitre, et s'y consuma très-rapidement. »

Plus loin Priestley rapporte qu'ayant calciné le minium, il put encore en tirer le même air si propre à la combustion :

« Cette expérience avec le minium me confirma davantage dans mon idée que le mercure calciné doit emprunter de l'atmosphère la propriété de fournir cette espèce d'air, le procédé de cette préparation étant semblable à celui par lequel on fait le minium. »

Telle est la grande découverte de Priestley, il a isolé pour la première fois à l'état de pureté le gaz vivifiant de l'atmosphère, et il a su que ce gaz condensé par le mercure et le plomb avait été pris dans la masse gazeuse où nous vivons. Il avait vu encore, ainsi que cela résulte des citations antérieures, que par diverses combustions on peut priver l'air de la propriété comburante, de la faculté d'entretenir la vie; mais il ne sait pas distinguer l'air qui reste après la combustion des métaux de celui qui se dégage par celle du charbon, il confond, comme nous dirions aujourd'hui, l'azote et l'acide carbonique.

Quoi qu'il en soit, il a les faits; mais il faut les réunir, en faire sortir de nouveau, nettement, comme l'avait fait Jean Mayow cent ans auparavant, cette conclusion : l'air atmosphérique est composé de deux

que. — M. Chevreul a très-bien résumé la théorie de Stahl sur le phlogistique, dans le *Journal des Savants*, 1851. — Le lecteur peut, au reste, dans la phrase précédente, remplacer le mot phlogistique par le mot combustible.

1. Cette année 1774 a été des plus fécondes pour la science : Priestley isole l'oxygène; Schéèle, le chlore; enfin de Jussieu lit à l'Académie son Mémoire sur la subordination des caractères dans la détermination des familles.

fluides, l'un inerte, l'autre respirable et comburant; c'est ce que Priestley ne fait pas, c'est ce qu'il ne pouvait faire, étant donnée la nature de son esprit, chercheur, inventif, mais incohérent, sans netteté, sans précision, tout embrouillé de théologie et ne sachant pas faire table rase des idées *à priori*.

La découverte de Priestley se résume donc par une expérience, expérience admirable à coup sûr, et qui fera vivre son nom tant qu'on étudiera la chimie, mais expérience qui devait être méditée, approfondie, généralisée, pour qu'on en pût tirer une conclusion précise sur la composition de l'atmosphère.

D'Angleterre, passons en Suède; du théologien fougueux, arrivons au paisible, au modeste pharmacien sous lequel se cache le génie chimique par excellence, le grand Guillaume Schéèle.

Jamais deux figures n'ont prêté davantage au parallèle, jamais la nature ne s'est plu à façonner sur des modèles plus différents deux hommes destinés cependant à jouer dans la science des rôles d'une importance égale. Si l'un est l'exemple de la violence heureuse, du hasard récompensé, d'une série inouïe de bonnes fortunes scientifiques, des abondantes moissons sans semailles; l'autre n'arrive au contraire qu'avec lenteur, méthode, à force de travail, de sagacité, en cherchant, en fouillant sans cesse; si l'un et l'autre sont des hommes de laboratoire admirables, et Schéèle bien plus encore que Priestley, ni l'un ni l'autre cependant ne sont de taille à entreprendre la réforme qu'exigeait alors l'état de la science.

Les expériences de Schéèle, bien plus précises que celles de Priestley, qui nous conduisent bien plus avant dans la recherche que nous avons entreprise, sont réunies dans le *Traité de l'air et du feu* (1777), dont le baron de Dietrich a donné en 1781 une traduction française. — Nous trouvons, dès les premières pages de cet ouvrage, une définition d'une netteté admirable de ce que nous appelons aujourd'hui une espèce chimique, et qui nous montre combien les idées se sont précisées depuis les expériences de Hales citées plus haut.

« ... Je crois pouvoir adopter autant d'espèces d'air que l'expérience m'en indique. Ainsi, si je recueille un fluide élastique, et si j'observe que la propriété qu'il a de se dilater augmente par la chaleur et diminue par le froid, en conservant néanmoins sa fluidité élastique; si je lui trouve avec cela des propriétés différentes de celles de l'air commun, je me crois autorisé à penser que c'est là une espèce d'air particulier [1]. »

Il précise ensuite cette idée.

1. *Traité de l'air et du feu*, p. 50.

Propriétés générales de l'air commun.

« 1° Le feu brûle un certain temps dans une quantité donnée d'air; 2° si le feu en brûlant ne fournit point de fluide aériforme, cette quantité donnée d'air se trouve diminuée d'environ un tiers ou un quart, lorsque le feu s'y est éteint de lui-même; 3° l'air ne s'unit pas avec l'eau commune; 4° toutes les espèces d'animaux renfermés dans une certaine quantité d'air y vivent un certain temps; 5° les semences, comme les pois, par exemple, renfermées avec un peu d'eau dans une quantité donnée d'air, au moyen d'une chaleur médiocre, poussent des racines et s'élèvent à une certaine hauteur.

« Ainsi tout fluide aériforme qui n'a pas ces propriétés (et s'il ne lui en manquait qu'une seule) n'est pas de l'air commun [1]. »

Après cette définition si précise, Schéèle rapporte immédiatement les expériences qui lui ont permis d'arriver à déterminer la composition de l'air; celles de Priestley sont antérieures; mais Schéèle opère par des méthodes complétement différentes de celles employées par le chimiste anglais; et on comprend très-bien qu'à une époque où les communications étaient aussi rares, aussi difficiles qu'elles sont commodes et ordinaires aujourd'hui, ces deux illustres expérimentateurs aient pu arriver à des résultats analogues, sans connaître cependant les travaux l'un de l'autre.

« *L'air est composé de deux espèces de fluides élastiques. Première expérience.* — Ayant fait dissoudre une once de foie de soufre alcalin dans huit onces d'eau, je versai quatre onces de cette dissolution dans une bouteille vide, qui pouvait contenir vingt-quatre onces d'eau; je la fermai avec un bouchon le plus exactement qu'il me fut possible; je renversai la bouteille; j'en posai le col dans un petit vase plein d'eau; je la laissai pendant quinze jours dans cette position. Pendant cet intervalle, la dissolution perdit une partie de sa couleur rouge, et il se précipita quelque peu de soufre. Ce temps révolu, je pris la bouteille, je la tins la tête plongée dans un grand bassin d'eau et le corps au-dessus de l'eau; je la débouchai dans cette position sous l'eau, qui s'y éleva rapidement; je la fermai, la retirai de l'eau et trouvai que le fluide qu'elle contenait pesait dix onces. Si l'on en déduit les quatre onces de dissolution sulfureuse, il reste six onces. Il s'était donc perdu dans quinze jours six parties sur vingt-quatre. »

Les autres procédés employés par Schéèle sont analogues à celui-ci; il absorbe l'oxygène par du sulfure de calcium, il voit qu'il se pro-

1. *Traité de l'air et du feu*, p. 51.

duit du gypse; mais il ne paraît pas s'arrêter à cette transformation, bien importante cependant, et qui mieux observée le menait droit à la solution.

Il emploie aussi les huiles siccatives, l'hydrate d'oxyde de fer magnétique, ou le chlorure de cuivre, et il ajoute :

« La lumière ne saurait brûler dans aucune de ces espèces d'air, dont le volume a été diminué, et l'on ne saurait y rendre visible la plus légère étincelle. »

Schéèle peut donc conclure nettement de tous ces essais : « L'air est composé de deux fluides différents, dont l'un ne manifeste aucune affinité pour le phlogistique, tandis que l'autre, qui forme entre la troisième et la quatrième partie de l'air, est proprement destiné à l'attirer. » Ce que nous traduisons en disant : L'un des deux fluides est incapable d'entretenir la combustion, tandis que l'autre paraît particulièrement propre à cet usage.

Schéèle a donc fait l'analyse de l'air, il a séparé de l'air le principe comburant, en laissant le principe inerte dévoiler ses propriétés négatives; mais qu'est devenu ce principe comburant? Pour répondre à cette question, Schéèle, qui jusqu'à présent a si bien suivi l'expérience, sans la dépasser, sans en conclure ce qu'elle n'indique pas, abandonne tout à coup cette sage méthode, il imagine, invente au lieu de serrer les faits, et va ternir l'éclat de sa belle découverte en se laissant entraîner à de graves erreurs : « J'ai observé, dit-il, que je n'ai pu retrouver l'air perdu (l'air manquant après l'action du foie de soufre, etc.)... Je vais démontrer que la combinaison de l'air avec le phlogistique est un composé si subtil, qu'il est susceptible de pénétrer les pores imperceptibles du verre et de se disperser en tous sens dans l'air. »

On voit que la distinction entre un fluide impondérable comme la chaleur et les gaz n'est pas faite, Schéèle croit qu'un gaz passe au travers du verre, et il appuie cette idée par des raisonnements les plus compliqués; on est tout étonné, quand on arrive à ce passage de son œuvre, de voir jusqu'à quel point les idées étaient encore confuses sur ce sujet. Ce qui semble, au reste, plus singulier dans ces erreurs, c'est que le chimiste suédois a pu préparer, lui aussi, le gaz vivifiant, l'air vital de notre atmosphère.

« Je mêlai avec de la poudre de manganèse fine autant d'huile de vitriol concentré qu'il en fallait pour en faire une bouillie épaisse; je distillai ce mélange à feu nu dans une petite cornue, j'y adaptai au lieu du récipient une vessie vidée d'air; dès que le fond de la cornue

rougit, il passa de l'air qui dilata peu à peu la vessie, cet air avait toutes les propriétés de l'air du feu.

— Comment Schéèle, possédant cet air du feu, n'a-t-il pas l'idée de le combiner aux substances qu'il a employées à l'analyse de l'air atmosphérique, comment surtout ne songe-t-il pas à faire une pesée! Il aurait vu se produire dans l'air du feu pur, précisément les mêmes matières que dans l'air, il aurait vu que l'air perdu, suivant son expression, s'est fixé sur les réactifs employés, a augmenté leur poids et n'a nullement passé au travers des vaisseaux. Schéèle, on le voit, a donc eu, comme Priestley, une première idée de la composition de l'air; mais il commit une grande faute en ne reconnaissant pas que, dans ses expériences, la partie d'air manquante a été fixée par les substances qu'il a employées.

La solution est proche cependant, et c'est à notre Lavoisier qu'elle est due.

III

L'air est composé d'oxygène et d'azote. — Lavoisier.

Ses premières expériences sont résumées dans les *Opuscules physiques et chimiques* qu'il publia en 1774; si on ouvre ce livre, après avoir parcouru les traités de Schéèle ou de Priestley, on est frappé d'abord de la mâle simplicité du style et de la rigueur du raisonnement.

C'est un des beaux côtés de la nature humaine d'être frappée immédiatement par tout ce qui a un réel caractère de grandeur; une cathédrale dont les vastes solitudes résonnent tout à coup sous les pas du voyageur lui inspire le respect; quiconque a quelque sentiment du beau ne saurait regarder avec indifférence notre Vénus de Milo, ou pénétrer sans émotion dans la salle du musée de Dresde où trône la Vierge Sixtine; quiconque entendra la symphonie en *la* et son andante sera obligé de courber la tête sous ces grands accents : l'œuvre de Lavoisier a ce même caractère de grandeur; jamais peut-être la griffe du lion n'a laissé une plus profonde empreinte.

Il aborde ses recherches sur l'air atmosphérique par l'étude de la calcination des métaux, et retrouve bientôt les grandes vérités découvertes par Jean Rey [1], mais oubliées depuis longtemps, et qu'il faut découvrir de nouveau. Comme le chimiste périgourdin, Lavoisier veut savoir pourquoi les métaux augmentent de poids quand on les

1. Voir *Deux Chimistes oubliés, Revue Nationale*, 25 juin 1861.

calcine. Il arrive aux mêmes conclusions par les mêmes moyens, c'est-à-dire en faisant usage de la balance dont Jean Rey avait en quelque sorte deviné l'emploi capital. Lavoisier cependant ne connaissait pas les *Essais*, au moins, il n'en fait nulle mention dans le Précis sur les émanations élastiques qui commence les *Opuscules*, et il est certain qu'à cette époque les *Essais* étaient sinon introuvables, du moins extrêmement rares.

Nous n'accusons, au reste, nullement la bonne foi de Lavoisier, mais nous voulons faire remarquer cette coïncidence de ces deux hommes hors ligne, abordant le même problème du même côté et par les mêmes moyens.

« Je commençai dès lors à soupçonner que l'air de l'atmosphère ou un fluide élastique quelconque contenu dans l'air était susceptible de se fixer, de se combiner avec les métaux ; que c'était à l'addition de cette substance qu'étaient dus les phénomènes de la calcination, l'augmentation du poids des métaux convertis en chaux, et peut-être beaucoup d'autres phénomènes dont les physiciens n'avaient donné aucune explication satisfaisante. ».

Dès lors Lavoisier mélange les chaux métalliques avec du charbon, les réduit, et mesure la quantité de gaz qui se dégage; dès lors aussi il commence à employer cette méthode admirable qu'il nous a léguée, et qui a fait passer la chimie à l'état de science positive ; il pèse toutes les matières employées et toutes les matières obtenues, car il distingue déjà nettement les gaz des fluides impondérables, et il est convaincu que « la matière de la chaleur peut seule passer à travers les vaisseaux. »

Ce qui doit frapper surtout dans l'œuvre de Lavoisier, ce qui en fait un modèle pour tous ceux qui se vouent à l'étude des sciences expérimentales, c'est la méthode, c'est la marche régulière, logique, qu'il imprime à ses recherches : — « Je n'ai jusqu'ici prouvé l'existence d'un fluide élastique fixé dans les chaux métalliques que par le dégagement qui a lieu dans le moment de la réduction. Quoique les expériences que j'ai rapportées paraissent à cet égard de nature à ne laisser aucun doute, il faut avouer néanmoins qu'on ne parvient à convaincre en physique qu'autant qu'on arrive au même but par des routes différentes.

« Je vais faire voir en conséquence que, de même que toutes les fois qu'une chaux métallique passe de l'état de chaux à l'état de métal, il y a dégagement de fluide élastique; de même aussi, toutes les fois qu'un métal passe de l'état de métal à celui de chaux, il y a

absorption de ce même fluide; et que la calcination même est à peu près proportionnelle à la quantité de cette absorption. »

Le plomb, l'étain sont placés sous de grandes cloches retournées sur le mercure, les rayons du soleil concentrés à l'aide d'une lentille sur ces métaux favorisent leur calcination. Lavoisier mesure le changement de volume du gaz, détermine l'augmentation de poids du métal, et il arrive à ces conclusions :

« Il résulte de ces expériences : 1° que la calcination des métaux, lorsqu'ils sont renfermés dans une portion d'air contenu sous une cloche de verre, ne se fait pas, à beaucoup près, avec autant de facilité qu'à l'air libre.

« 2° Que cette calcination même a des bornes; c'est-à-dire que, lorsqu'une certaine portion de métal a été réduite en chaux dans une quantité donnée d'air, il n'est plus possible de porter au delà la calcination dans le même air.

« 3° Qu'à mesure que la calcination s'opère, il y a une diminution dans le volume de l'air, et que cette diminution est à peu près proportionnelle à l'augmentation de poids du métal.

« 4° Qu'en rapprochant ces faits de ceux rapportés dans le chapitre précédent, il paraît démontré qu'il se combine avec les métaux pendant leur calcination un fluide élastique qui se fixe, et que c'est à cette fixation qu'est due leur augmentation de poids.

« 5° Que plusieurs circonstances sembleraient porter à croire que tout l'air que nous respirons n'est pas propre à se fixer pour entrer dans la combinaison des chaux métalliques; mais qu'il existe dans l'atmosphère un fluide élastique particulier qui se trouve mêlé avec l'air, et que c'est au moment où la quantité de ce fluide contenu dans la cloche est épuisée que la calcination ne peut plus avoir lieu. »

Au moment où Lavoisier écrit ces lignes, en 1774, le fluide particulier qui se fixe sur les métaux n'est pas encore obtenu, mais on pressent sa découverte. Lavoisier sait qu'il est contenu dans l'air, qu'il y est mêlé avec un autre gaz, il ne reste plus qu'à trouver le moyen de l'isoler.

Priestley eut le bonheur de devancer Lavoisier dans cette recherche; mais il est certain que, quelques jours plus tard, Lavoisier, engagé dans les recherches sur les chaux métalliques, les soumettant à l'action du feu, eut certainement agi sur la chaux de mercure et serait arrivé infailliblement à extraire l'oxygène.

Ce n'est qu'au mois de novembre 1774, lorsque les résultats de Priestley étaient déjà connus en France, que les premières expériences

sur le mercure *precipite per se* furent faites à Paris, et Lavoisier ne publia ses résultats qu'à la séance publique de 1775, à la rentrée des vacances de Pâques[1].

Lavoisier reconnaît dans l'air obtenu par la calcination du mercure *precipite per se* toutes les propriétés qu'avait observées Priestley; mais son large esprit ne s'en tient pas à ce que donne immédiatement l'expérience; il va plus loin et plus haut, et d'un coup d'œil embrasse tous les faits analogues.

« Il paraît prouvé que le principe qui se combine avec les métaux pendant leur calcination et qui en augmente le poids n'est autre chose que la portion la plus pure de l'air qui nous environne, que nous respirons et qui passe dans cette opération de l'état d'expansibilité à celui de solidité; si donc on l'obtient dans l'état d'air fixe dans toutes les réductions métalliques où l'on emploie le charbon, c'est à la combinaison de ce dernier avec la portion pure de l'air qu'est dû cet effet, et il est très-vraisemblable que toutes les chaux métalliques ne donneraient, comme celles du mercure, que de l'air éminemment respirable, si l'on pouvait toutes les réduire sans addition, comme on réduit le mercure *precipite per se*.

Admirable confiance dans la simplicité des lois de la nature qui trouva sa vérification la plus complète, mais qui l'attendit longtemps; car c'est seulement en 1808 que Davy vérifia pour les alcalis la prévision de Lavoisier; en 1827, que M. Wohler, et en 1830, que M. Bussy montrèrent que l'alumine et la magnésie sont bien des combinaisons d'un métal et d'oxygène.

Enfin en 1777 Lavoisier fait cette remarquable expérience si souvent citée depuis, la plus belle, la plus simple, la plus convaincante qu'on puisse imaginer, et dont le lecteur nous saura gré de mettre le récit sous ses yeux.

« J'ai renfermé[2] dans un appareil convenable, et dont il serait difficile de donner une idée sans le secours de figure, 50 pouces cubiques d'air commun ; j'ai introduit dans cet appareil 4 onces de mercure très-pur, et j'ai procédé à la calcination de ce dernier en l'entretenant

1. La décomposition de l'oxide rouge de mercure à l'aide des rayons du soleil concentrés par une grande lentille, construite aux frais d'un riche amateur des sciences, M. Trudaine, eut lieu dans le jardin de l'Infante, près du Louvre. La décoration actuelle de ce jardin ne paraîtrait pas s'opposer à ce qu'on y élevât une statue à Lavoisier,ce ne serait qu'un juste hommage rendu au père de la chimie française, qui a tant contribué à la gloire et à la fortune de la nation.

2. *Mémoires de l'Académie des sciences*, 1777.

pendant douze jours à un degré de chaleur presque égal à celui qui est nécessaire pour le faire bouillir.

« Il ne s'est rien passé de remarquable pendant tout le premier jour : le mercure, quoique non bouillant, était dans un état d'évaporation continuelle; il tapissait l'intérieur des vaisseaux de gouttelettes, d'abord très-fines, qui allaient ensuite peu à peu en augmentant et qui, lorsqu'elles avaient acquis un certain volume, retombaient d'elles-mêmes au fond du vase : le second jour, j'ai commencé à voir nager sur la surface du mercure de petites parcelles rouges, qui, en peu de jours, ont augmenté en nombre et en volume; enfin, au bout de douze jours, ayant cessé le feu et laissé refroidir les vaisseaux, j'ai observé que l'air qu'ils contenaient était diminué de 8 à 9 pouces cubiques, c'est-à-dire d'environ un sixième de son volume; en même temps il s'était formé une portion assez considérable, et que j'ai évaluée environ à 45 grains de mercure *precipite per se*, autrement dit de chaux de mercure.

« Cet air, ainsi diminué, ne précipitait nullement l'eau de chaux; mais il éteignait les lumières et faisait périr en peu de temps les animaux qu'on y plongeait..., en un mot, il était dans un état absolument méphitique.

« On sait, par les expériences de M. Priestley et par les miennes, que le mercure *precipite per se* n'est autre chose qu'une combinaison de mercure avec un douzième environ de son poids d'un air beaucoup meilleur et beaucoup plus respirable, s'il est permis de se servir de cette expression, que l'air commun; il paraissait donc prouvé que, dans l'expérience précédente, le mercure, en se calcinant, avait absorbé la partie la meilleure, la plus respirable de l'air, pour ne laisser que la partie méphitique ou non respirable; l'expérience suivante m'a confirmé de plus en plus cette vérité.

« J'ai soigneusement rassemblé les 45 grains de chaux de mercure qui s'étaient formés pendant la calcination précédente; je les ai mis dans une très-petite cornue de verre, dont le col, doublement recourbé, s'engageait sous une cloche remplie d'eau, et j'ai procédé à la réduction sans addition. J'ai retrouvé, par cette opération, à peu près la même quantité d'air qui avait été absorbée par la calcination, c'est-à-dire 8 à 9 pouces cubiques environ, et en recombinant ces 8 à 9 pouces avec l'air qui avait été vicié par la calcination du mercure, j'ai rétabli ce dernier assez exactement dans l'état où il était avant la calcination, c'est-à-dire dans l'état d'air commun : cet air ainsi rétabli n'éteignait plus les lumières, il ne faisait plus périr les animaux qui le respiraient, enfin il était presque autant diminué par l'air nitreux que l'air de l'atmosphère.

« Voilà l'espèce de preuve la plus complète à laquelle on puisse arriver en chimie, la décomposition de l'air et sa recomposition, et il en résulte évidemment : 1° que les cinq sixièmes de l'air que nous respirons sont, ainsi que je l'ai déjà annoncé dans un précédent mémoire, dans l'état de moffette, c'est-à-dire incapables d'entretenir la respiration des animaux, l'inflammation et la combustion des corps; 2° que le surplus, c'est-à-dire un cinquième [1] seulement du volume de l'air est respirable; 3° que dans la calcination du mercure, cette substance métallique absorbe la partie salubre de l'air pour ne laisser que la moffette; 4° qu'en rapprochant ces deux parties de l'air ainsi séparées, la partie respirable et la partie méphitique, on refait de l'air semblable à celui de l'atmosphère. »

Il n'est pas besoin de réfléchir longtemps pour sentir combien cette méthode est plus complète que celle qu'avait employée Priestley, qui confond le gaz azote qui reste après l'absorption de l'oxygène de l'air par les métaux, avec l'acide carbonique qui se forme quand l'absorption de l'oxygène a lieu à l'aide du charbon, et que le produit de la combustion se mêle au gaz inerte de l'atmosphère; plus complète aussi que celle de Schéèle, qui ne comprend pas que l'air disparu est fixé sur les métaux calcinés et croit qu'il s'évapore au travers des vases qui le renfermaient d'abord.

L'analyse de l'air par Lavoisier inaugure la chimie nouvelle. Ce n'est pas seulement au reste dans cette question spéciale que Lavoisier a laissé une trace immortelle, il a éclairé tout ce qu'il a touché, dans le domaine des sciences comme dans celui de l'économie politique; plus tard, même au déclin de sa vie, quand ses jours étaient comptés, et qu'il ne devait plus de sa voix puissante indiquer les routes à suivre dans la recherche de la vérité, il terminait le dernier travail qu'il donna au recueil de l'*Académie des Sciences* par ces nobles paroles, bien propres à graver profondément au cœur des hommes de science l'amour de leur profession : « Il n'est pas indispensable, pour bien mériter de l'humanité et pour payer son tribut à la patrie, d'être appelé à ces fonctions publiques et éclatantes qui concourent à l'organisation et à la régénération des empires. Le physicien peut aussi, dans le silence de son laboratoire et de son cabinet, exercer des fonctions patriotiques, il peut espérer

1. Il y a probablement ici, dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences*, une faute d'impression : il faudrait, d'après la première phrase, un sixième; nous avons laissé cependant un cinquième, puisque des expériences ultérieures ont démontré que telle était en effet la proportion de gaz respirable existant dans l'air.

par ses travaux de diminuer la masse des maux qui affligent l'espèce humaine, d'augmenter ses jouissances et son bonheur, et n'eût-il contribué, par les routes nouvelles qu'il s'est ouvertes, qu'à prolonger de quelques années, de quelques jours même, la vie moyenne des hommes, il pourrait aspirer ainsi au titre glorieux de bienfaiteur de l'humanité. »

De même qu'au milieu de la mêlée le dernier effort du porte-drapeau frappé à mort est de tendre son aigle à une main amie pour que ses trois couleurs ne cessent de flotter, de même aussi Lavoisier, comme s'il sentait sa fin prochaine, s'écrie une dernière fois : Conservez toujours, comme le plus précieux des biens, l'amour de la science.

IV

Détermination précise des poids d'oxygène et d'azote qui existent dans l'air. — Humboldt et Gay-Lussac. — MM. Dumas et Boussingault. — M. Regnault. — M. Léwy.

Priestley, Schéèle, Lavoisier, nous ont enseigné que la masse de notre air atmosphérique était formée de deux gaz doués de propriétés fort dissemblables : l'oxygène et l'azote; notre grand compatriote a même indiqué que l'air renfermait cinq sixièmes d'azote pour un sixième d'air vital, d'oxygène; cette détermination n'est toutefois qu'approximative. Sont-ce bien là, en effet, les proportions suivant lesquelles ces deux gaz sont mélangés? L'air présente-t-il dans tous les points du globe la même composition? L'air pur des montagnes, qui vivifie, a-t-il une composition complétement différente de celui des marais, qui empoisonne? L'air vif des côtes de la mer est-il le même que celui des villes? La quantité d'oxygène et d'azote contenue dans le fluide raréfié des régions supérieures est-elle la même que celui qu'on trouve au fond des mines? Telles sont les questions que se sont successivement posées les savants, et auxquelles nous sommes aujourd'hui en mesure de répondre.

Ce n'est guère qu'en 1805, dans un mémoire dû à Gay-Lussac et à Humboldt, qu'on trouve pour la première fois l'indication d'une méthode précise employée pour déterminer la composition de l'air. — Humboldt, on le sait, a consacré sa vie longue et glorieuse à une étude unique : la physique du globe, et il a réuni ses nombreuses recherches, les observations recueillies dans ses lointains voyages, dans ce livre célèbre, le *Cosmos*, qu'il n'a terminé que pour mourir quelques mois après, comme si, cette œuvre achevée, il n'eût plus rien à faire ici-bas.

Le but qu'il s'agissait d'atteindre dans le travail que Humboldt et Gay-Lussac entreprirent en commun était des plus élevés : ils voulurent fixer pour la première fois exactement les proportions d'oxygène et d'azote qui se trouvent dans l'air, de façon qu'il fût possible de décider à l'avenir, à l'aide d'analyses exactes répétées après plusieurs années, si la composition de notre atmosphère était invariable ou était au contraire soumise à des variations plus ou moins sensibles.

« Si tous les faits géologiques[1] tendent à prouver que la terre n'est plus ce qu'elle a été autrefois, que les eaux ont couvert des montagnes élevées, et que le Nord nourrissait des animaux qui n'appartiennent plus qu'aux tropiques, ces mêmes changements prouvent combien il serait utile pour les siècles futurs de bien constater aujourd'hui l'état physique du globe, et lors même que les grandes catastrophes qu'il a éprouvées ne se renouvelleraient plus, il est possible qu'il subisse des modifications lentes, que l'homme ne pourrait point apprécier par lui-même s'il n'en trouvait des preuves incontestables dans les annales des sciences. »

C'est ainsi que débute ce mémoire, qui renferme une des plus belles découvertes qu'on ait faites en chimie.

Pour déterminer avec précision quelle est la composition de l'air, si la quantité d'oxygène qu'on y rencontre est 0.17, comme l'avait dit Lavoisier, ou se trouve de 0.20 à 23, comme l'avaient établi des opérations ultérieures dues à Cavendish, Marti, Berthollet, Fourcroy et Davy, Gay-Lussac recherche d'abord une méthode précise. Après avoir étudié un certain nombre de procédés, il s'arrêta à l'emploi de l'eudiomètre de Volta. On sait que si on met en contact dans un vase de verre résistant, muni d'appendices de cuivre entre lesquels peut jaillir une étincelle électrique, un mélange d'oxygène et d'hydrogène, les deux gaz se combinent sous l'influence de l'électricité, et produisent une détonation capable de lancer le bouchon du flacon dans lequel l'explosion a eu lieu.—Cet appareil, connu sous le nom de pistolet de Volta, était modifié dans les expériences de Gay-Lussac et de Humboldt de façon à empêcher les gaz de sortir au moment de l'explosion. — L'hydrogène et l'oxygène, retenus dans l'eudiomètre, se condensent en eau et laissent bientôt un vide dans le mélange gazeux que vient combler le mercure sur lequel on agit. La quantité de gaz disparu pourra décéler la proportion d'oxygène qui existait dans le mélange, si on a déterminé par des expériences préalables dans quels rapports s'unissent l'oxygène et l'hydrogène employés.

1. *Journal de physique* de Delametherie, 1805.

En variant les proportions des gaz détonants, Gay-Lussac et Humboldt finirent par reconnaître que ces gaz se combinent dans des rapports invariables et très-simples : deux volumes d'hydrogène en font disparaître un d'oxygène au moment de la combinaison; en d'autres termes, après la détonation produite par l'étincelle électrique, le tiers du volume disparu est de l'oxygène, et les deux tiers de l'hydrogène.

Ce n'est pas du premier coup et par une seule observation que Gay-Lussac fut conduit à penser que ces deux gaz se combinaient ainsi, suivant des rapports simples en volumes; c'est par une série d'essais ingénieux, précis, en mettant en relief toutes les causes perturbatrices, en forçant l'expérience à montrer une à une toutes les causes pertubatrices qui entachaient sa régularité et masquaient la simplicité du résultat [1].

Et c'est ainsi qu'en voulant déterminer la composition de l'air, Gay-Lussac et Humboldt furent conduits à déterminer exactement celle de l'eau, et à poser la première assise d'une des lois les plus importantes qui aient été découvertes en chimie : les gaz se combinent suivant des rapports simples en volume; exemple mémorable de ces hasards heureux qui sont la récompense des chercheurs.

Les conclusions de ce mémoire furent d'abord que l'air ne renferme pas d'hydrogène, comme on l'avait cru d'abord; de plus, que l'atmosphère ne varie pas généralement dans sa composition; qu'enfin la quantité d'oxygène qu'elle contient est d'environ 21 centièmes.

Le mémoire de Gay-Lussac et de Humboldt renferme encore plusieurs indications extrêmement précieuses sur la composition de l'air qu'on peut extraire de l'eau par l'ébullition; l'analyse y décèle 32 volumes d'oxygène sur 100, au lieu de 21; analyse fort importante, car elle établit nettement que l'air est formé par le mélange de l'oxygène avec l'azote, et non par la combinaison de ces deux gaz.

Cette conclusion ne fut cependant pas absolument admise, et plus tard quelques généralisateurs trop hardis voulurent voir dans l'air, non plus un mélange, mais bien une combinaison.

Ils s'appuyaient surtout sur les rapports dans lesquels on rencontre l'azote et l'oxygène dans l'air; en admettant une petite erreur dans les analyses, on voit qu'on peut croire que 20 volumes d'oxygène se combinent à 80 d'azote, ou que les deux gaz s'unissent dans le rapport simple de 1 à 4; la composition de l'air deviendrait ainsi un nouvel exemple de la loi découverte par Gay-Lussac, sur la simplicité des volumes suivant lesquels les gaz peuvent se combiner.

1. Voir, pour plus de détails, P.-P. Dehérain, la *Découverte de la composition de l'eau.* (*Annales du Conservatoire des arts et métiers*, t. Ier. Octobre 1860.)

Aussi en 1840, au moment où la science était en pleine possession des méthodes les plus exactes et les plus précises, de nouvelles recherches furent jugées nécessaires. MM. Dumas et Boussingault se donnèrent la mission de les poursuivre.

« Tous les chimistes, disent-ils[1], ne sont pas convaincus que la composition de l'air soit constante, ni même que l'air soit un mélange d'oxygène et d'azote.

« Pour certains d'entre eux et pour MM. Prout, Dobereiner Falkner, Thompson, par exemple, la constance de la composition de l'air est un fait si bien acquis, qu'ils regardent l'air comme un véritable composé chimique formé de 20 volumes d'oxygène pour 80 volumes d'azote...

« Pour d'autres, et il faut citer ici en première ligne le vénérable docteur Dalton, l'air serait un mélange variable d'oxygène et d'azote, plus riche en oxygène dans les régions que nous habitons, et où l'azote deviendrait prédominant à mesure qu'on s'élèverait dans l'atmosphère. A cet égard, les convictions de M. Dalton sont vives et profondes; elles ont tout le caractère des convictions mathématiques.

« C'est, en effet, moins sur l'expérience que sur le calcul que cette expérience se fonde, et celui-ci, présenté sous une forme un peu différente par un de nos confrères, M. Babinet, l'a conduit à des résultats analogues. D'après ces calculs, l'air étant formé à Paris de 21 d'oxygène pour 79 d'azote en volumes, on aurait les compositions suivantes à diverses hauteurs :

	Oxygène pour 100 d'air.
Au niveau de la mer.................	21,00
A 2000 mètres.......................	20,66
A 6000 mètres.......................	19,42
A 10000 mètres......................	18,42 »

On sait que l'azote est un peu plus léger que l'oxygène; de telle sorte que si on n'admettait pas comme très-général le fait découvert par Gay-Lussac sur la diffusion des gaz, à savoir qu'après un certain temps de contact, des gaz de densité fort différente finissent par se mêler, ces hypothèses sur la constitution différente de l'air à diverses hauteurs n'étaient pas absolument dénuées de vraisemblance, et il importait de les soumettre de nouveau au contrôle de l'expérience.

Tous les faits acquis étaient cependant, il faut le remarquer, con-

2. *Annales de chimie et de physique*, t. III, 3e série, 1841.

traires à l'idée de Dalton; Gay-Lussac avait rapporté de l'air de sa mémorable ascension aréostatique; cet air analysé avait présenté la même constitution que l'air pris au niveau de la mer. M. Boussingault avait lui-même recueilli de l'air à des hauteurs considérables sur la chaînes des Andes pendant son séjour dans le nouveau monde; il n'avait pas constaté que cet air fût différent de celui des régions basses. Enfin, M. Brunner, professeur à Berne, n'avait pu constater de différence entre l'air des cimes des Alpes et celui des vallées.

MM. Boussingault et Dumas, malgré tous ces faits qui venaient contredire l'hypothèse de Dalton, entreprirent une longue série d'essais par une méthode fort précise et très-aisée à comprendre. — On n'avait l'intention de déterminer que l'oxygène et l'azote qui existent dans l'air; il fallait donc le purifier et le sécher en le faisant passer au travers de vases renfermant des matières propres à retenir l'acide carbonique et la vapeur d'eau qui existent dans l'air; pour déterminer les proportions suivant lesquelles les deux gaz sont combinés, on n'agissait plus enfin par des mesures de volumes, comme avaient fait Lavoisier, Gay-Lussac et Humboldt, mais bien par des pesées. Après une dessiccation et une purification complètes, l'air atmosphérique pénétrait dans un vase complétement purgé de gaz, où il rencontrait du cuivre métallique porté à une température rouge.—L'oxygène se fixait sur le cuivre, et l'azote libre venait s'accumuler dans un ballon, dont l'augmentation de poids accusait déjà une partie de l'azote qui avait pénétré dans l'appareil; on déterminait le poids d'azote resté dans le tube à cuivre en pesant ce tube à la fin de l'expérience, puis après y avoir fait le vide.

Un grand nombre d'expériences faites à Paris par cette méthode démontra que 100 gr. d'air atmosphérique renferment 23g,10 d'oxygène et 76g,90 d'azote; ces nombres correspondent, pour la composition de 100 volumes, à 20,80 d'oxygène et 79,20 d'azote. Or l'air que M. Boussingault avait recueilli à Santa-Fé de Bogota, à la hauteur de 2650 mètres renfermait 20,65 d'oxygène; celui qu'il avait pris à Iboqui, à 1325 mètres, renfermait 20,70 d'oxygène, et à Mariquita, à 548 mètres, encore 20,70 d'oxygène. On voit que les différences entre la composition de l'air pris à différentes hauteurs sont très-faibles, et que les faits donnent tort à l'hypothèse de Dalton.

En discutant les analyses faites par le professeur Brunner au sommet du Faulhorn, en 1833, MM. Boussingault et Dumas arrivèrent à montrer que l'air de ces régions renfermait en poids 23,01 d'oxygène, nombre précisément identique avec celui qu'ils avaient trouvé pour l'air parisien.

Les nombres obtenus par MM. Dumas et Boussingault sont enfin

semblables à ceux qu'avait donnés Gay-Lussac trente-cinq ans auparavant; on peut donc conclure avec MM. Dumas et Boussingault :

« La composition de l'air atmosphérique n'a pas varié d'une manière appréciable depuis quarante années. Cette conclusion ne surprendra pas les météorologistes, à qui une longue habitude a appris à envisager les phénomènes atmosphériques comme moins faciles à modifier par des causes accidentelles qu'on ne l'admet communément.

« Il demeure donc démontré pour nous que le rapport de l'oxygène à l'azote, dans l'air, n'est pas exprimé par des nombres simples en volumes; que ce rapport est invariable au millième près dans des latitudes éloignées, à des époques assez distantes et à des hauteurs fort différentes. »

Cette question de la composition de l'air atmosphérique présente toutefois une telle importance, qu'on comprendra facilement que d'autres savants aient voulu encore la reprendre pour contrôler les résultats obtenus par MM. Dumas et Boussingault; il était important surtout d'avoir des analyses faites par le même opérateur sur de l'air pris en même temps dans des localités fort éloignées, afin de savoir si la composition de l'air était tout à fait constante, ou si elle ne présentait pas, suivant les localités, les heures, les saisons, des modifications que les travaux précédents démontraient ne pouvoir être que très-faibles, mais dont ils n'excluaient pas la possibilité.

M. V. Regnault, dont tous les physiciens connaissent la scrupuleuse exactitude, résolut, en 1847, d'organiser une véritable enquête sur la composition de l'air atmosphérique. — Il fit construire un grand nombre de petits tubes qu'il était facile de remplir d'air à l'aide d'un soufflet, et qu'il était facile également de fermer hermétiquement après que l'air y avait été introduit. — Par les soins du corps diplomatique, à l'aide du concours de nos officiers de marine, M. Regnault espérait avoir de l'air pris dans des localités fort différentes, et pouvoir éclairer la question encore indécise des variations dans la composition de l'atmosphère.

Malheureusement la révolution de 1848 vint troubler toute l'organisation que M. Regnault avait à grand'peine introduite dans l'envoi de ses tubes, et l'enquête interrompue ne fut pas reprise; toutefois M. Regnault avait obtenu avant cette fâcheuse interruption quelques résultats fort intéressants.

La plus faible quantité d'oxygène qu'on trouva dans l'air à Paris, en 1847 et 1848, fut de 20,913 d'oxygène sur 100 volumes; la plus forte fut de 20,999. La différence extrême est de 0,086; elle est plus grande

que celle qui peut résulter des erreurs d'expériences, car celle-ci dépasse rarement 0,02. Mais sa valeur absolue est si petite, qu'on peut facilement l'attribuer à des altérations locales ou momentanées qui doivent se présenter fréquemment au centre des grandes villes.

Quoi qu'il en soit, la quantité moyenne d'oxygène trouvée à Paris pendant l'année 1848 était de 20,96.

En examinant l'air qui lui fut envoyé de diverses localités, M. V. Regnault remarqua quelques variations assez sensibles. C'est ainsi que l'air pris sur la rade d'Alger le 5 juin 1848 ne renfermait que 20,420 et 20,395 d'oxygène.

C'est la quantité la plus faible qu'on rencontra; aussi M. Regnault put-il tirer de ses nombreuses recherches ce résultat : « L'air de notre atmosphère présente généralement des variations de composition sensibles, quoique très-faibles, car la quantité d'oxygène ne varie généralement que de 20,9 à 21,0; mais dans certains cas, qui paraissent plus fréquents dans les pays chauds, la proportion d'oxygène descend jusqu'à 20,3. »

Enfin, en 1852, un nouvel observateur, M. Léwy, vint apporter quelques nouveaux faits à l'appui de ceux que nous venons de citer. M. Léwy avait fait un séjour de plusieurs années à la Nouvelle-Grenade, et avait pris des échantillons d'air atmosphérique dans le nouveau continent, dans l'ancien et aussi pendant la traversée.

Il résulte de ses expériences très-nombreuses que « la constitution de l'atmosphère est à peu près la même dans le nouveau monde et dans l'ancien. On peut remarquer cependant que la composition de l'air n'est pas constante d'une manière absolue, qu'il existe des différences sensibles qui varient avec les circonstances météorologiques; mais on voit aussi que ces différences ne deviennent appréciables que quand l'analyse a été faite avec une grande précision à quelques millièmes près. »

Le fait le plus important signalé par M. Léwy est le changement qu'on remarque dans l'air pris au large pendant la nuit et pendant le jour. L'air recueilli dans le jour renferme toujours un peu plus d'oxygène, tandis qu'au contraire on en trouve un peu moins dans l'air pris la nuit. L'explication est facile à donner : l'oxygène est un peu plus soluble dans l'eau que l'azote; nous avons vu, en effet, que Gay-Lussac et Humboldt avaient trouvé dans l'air extrait de l'eau 32 d'oxygène pour 68 d'azote. On sait de plus que l'eau dissout d'autant mieux les gaz qu'elle est plus froide, d'autant moins qu'elle est plus chaude; pendant la nuit, l'air se dissout donc en plus grande quantité dans l'eau de la mer, et comme l'oxygène est plus soluble que l'azote, la quantité qui en reste dans l'atmosphère est plus faible

que dans le jour, où l'effet inverse a lieu; quand les rayons du soleil échauffent l'eau de la mer, elle dégage en effet une certaine quantité des gaz qu'elle avait absorbés d'abord, et l'oxygène se retrouve alors un peu plus abondant.

Les quantités d'azote et d'oxygène qui existent dans l'air sont donc aujourd'hui parfaitement déterminées, mais on voit combien de fois il a fallu revenir à l'œuvre pour arriver à ces résultats précis; la question ébauchée au moment où la chimie devenait une science positive, s'est éclaircie, précisée à mesure que les procédés devenaient plus exacts. Après la grande démonstration de Lavoisier, convaincante, admirablement claire, montrant par l'analyse et la synthèse que l'air est formé essentiellement d'oxygène et d'azote, mais laissant quelques doutes sur les rapports suivant lesquels ils sont unis, Gay-Lussac et Humboldt cherchent ces rapports par une méthode plus précise; malgré la netteté de leurs expériences et la confiance qu'elles devaient inspirer, diverses hypothèses se font jour : les uns pensent que l'air doit renfermer exactement un volume d'oxygène pour quatre d'azote; les autres, admettant bien que l'air est un mélange, veulent que sa composition varie avec la hauteur. MM. Dumas et Boussingault se remettent à l'œuvre et déterminent de nouveau la composition de l'air en poids, d'où il est facile de déduire la composition en volumes; ils retrouvent les nombres donnés par Gay-Lussac, et la constance de la composition de l'atmosphère est démontrée dans le temps, comme elle l'est dans l'espace par les analyses exécutées sur l'air pris dans les Andes et dans les Alpes.

Enfin M. Regnault, puis M. Léwy, montrent que la composition de l'air, bien qu'à peu près constante, présente cependant de petites variations sensibles à des instruments plus précis et plus parfaits.

Tous ces travaux permettent dès lors de résoudre cette question importante : L'air est-il un mélange, est-il une combinaison? Les petites variations qu'y signalent les expériences précises peuvent déjà servir de réponse : les corps se combinant toujours, en effet, suivant des rapports parfaitement fixes, parfaitement constants en poids et en volumes, si l'air était une combinaison, il devrait présenter toujours *absolument* les mêmes proportions d'oxygène et d'azote, et non pas à peu près les mêmes proportions, ainsi que nous l'avons vu.

L'eau est une combinaison d'oxygène et d'hydrogène; aussi les deux gaz y sont-ils toujours unis exactement dans les mêmes proportions; 100 parties d'eau renfermeront toujours en poids 88,889 d'oxygène, et 11,111 d'hydrogène; 100 volumes de vapeur d'eau seront toujours constitués par 100 volumes d'hydrogène et 50 d'oxygène; jamais on ne trouvera aucune altération dans ces proportions.

Mais l'argument le meilleur qu'on puisse fournir pour démontrer que l'air est un mélange, est celui qu'on tire de la composition des gaz obtenus par l'ébullition de l'eau. Par cette ébullition, l'eau abandonne l'oxygène et l'azote qu'elle tenait en dissolution; si ces deux gaz sont combinés, ils doivent se présenter, après avoir été ainsi dissous, exactement dans les mêmes proportions qu'avant cette dissolution, car la dissolution ne peut décomposer leur combinaison. Si on dissout dans l'eau, par exemple, de l'ammoniaque formée d'azote et d'hydrogène, ou bien de l'acide chlorhydrique dû à la combinaison du chlore et de l'hydrogène, on trouve, après cette dissolution, ces gaz unis dans les mêmes rapports qu'avant de les avoir soumis à cette opération. Or, nous l'avons vu, Gay-Lussac et Humboldt ont montré que l'oxygène et l'azote se trouvaient, au sortir de leur dissolution aqueuse, dans les rapports de 32 à 68, au lieu de 20,9 à 79,1. — Il y a plus : si on étudie la solubilité de chacun de ces gaz séparés, puis qu'on détermine par le calcul dans quelles proportions ils doivent se dissoudre, on trouve précisément les nombres déterminés par l'expérience.

Ainsi l'air atmosphérique est formé par le mélange de l'oxygène avec l'azote; mais il renferme, outre ces gaz, qui en forment la partie essentielle, un grand nombre d'autres matières : de même que l'océan aqueux, formé par la combinaison de l'oxygène et de l'hydrogène, tient en dissolution tous les principes que les eaux dissolvent à la surface du globe, ou arrachent aux parties solides sur lesquelles elles roulent sans cesse, de même que la mer est le réceptacle de toutes les matières liquides qui coulent sur le globe, de même l'océan aérien est le réceptacle de tous les corps gazeux produits sur la terre, et de toutes les petites parcelles de matières solides assez légères pour rester suspendues, entraînées au milieu des courants qui agitent constamment notre atmosphère.—Quels sont ces différents principes qui existent dans l'air? comment varient leurs proportions? quelle influence exercent sur ces proportions les êtres vivants? quelle influence exercent-ils en retour sur ces êtres vivants? C'est ce que nous examinerons dans un prochain article.

P.-P. Dehérain.

(La fin à la prochaine Livraison.)

REVUE DES THÉATRES

De loin en loin, je rencontrais autrefois Gérard de Nerval, ce grand rôdeur, ce causeur charmant qui, ne pouvant souffrir son domicile, passait d'un cabaret dans un autre quand ses amis se levaient de table, chassés par le coup de minuit. Un soir du mois de mars 1850, il m'aborda dans la rue par un temps de chien et une boue d'enfer où il trottait avec de petits escarpins. Il m'entraîna jusqu'aux halles, et, dans ce quartier qui s'éveillait à l'heure où le reste de la ville se livrait au sommeil, on nous servit un homard. Les premiers feuilletons des *Nuits du Ramazan* [1] venaient de paraître, et j'y avais remarqué cette phrase bizarre : « Ce que je regrette de l'Égypte, ce ne sont pas ses oignons monstrueux ; c'est d'abord un ami, puis une femme, — le premier séparé de moi par la mort seulement, — l'autre à jamais perdue. »

Je comprends, disais-je à Gérard, qu'au souvenir de l'ami regretté se mêle cette pensée consolante que si la mort l'a séparé de vous, un jour la mort vous rapprochera de lui. Mais pourquoi dites-vous de la femme qu'elle est à jamais perdue ? Selon ce qui nous attend dans l'autre monde et quelles que soient d'ailleurs vos croyances, ne devriez-vous pas nourrir l'espoir de retrouver un jour la femme regrettée en même temps que l'ami, ou penser que vous ne reverrez ni l'un ni l'autre ?

— Cette contradiction apparente, me répondit Gérard, peut s'expliquer en deux mots : j'ai tenu quelque place dans la vie de l'ami; dans la vie de la femme, je n'ai fait que passer. Quand j'irai frapper à la porte de l'autre monde, l'ami viendra vers moi les bras ouverts; la femme ne sortira pas de la foule, et si par hasard je la retrouve, elle m'aura oublié. Voilà pourquoi j'ai dit : A jamais perdue !

1. Les *Nuits du Ramazan* font, comme on sait, partie du *Voyage en Orient* de Gérard de Nerval, lequel ouvrage existe dans la *Bibliothèque-Charpentier*. 2 vol. Prix : 7 francs; *même prix franco.*

Là-dessus, Gérard me développa longuement, sur les rapports des hommes entre eux dans un monde meilleur, un système bien à lui, dont il avait reçu la révélation pendant une maladie, et dans lequel la doctrine chrétienne se mariait aux fictions orientales, de manière à former un paradis de fantaisie assez agréable. Six ans plus tard, après d'autres rencontres et d'autres causeries nocturnes, il tira de sa poche, un soir, dans un café, le manuscrit de *Sylvie*, sa dernière nouvelle, attaché avec un gros ruban de fil qui ressemblait à un cordon de tablier, et qu'il appelait la jarretière de madame de Longueville. On sait l'usage qu'il fit de ce cordon, et comment il se sépara de ses amis, — par la mort seulement.

Selon moi, c'est dans les *Nuits du Ramazan* qu'on trouve au plus haut degré toutes les qualités de Gérard de Nerval : grâce, poésie, enjouement, naturel, douce philosophie. Mais il n'y a rien de plus facile que de tirer d'un joli roman un poëme d'opéra monotone et froid. Si l'on pouvait en douter, la *Reine de Saba* en fournirait la preuve. Comment les auteurs du libretto n'ont-ils pas songé que, cette fine ironie à laquelle tient tout le charme du récit de Gérard n'étant pas de mise dans un grand opéra, il ne resterait plus des *Nuits du Ramazan* que la légende orientale, laquelle, prise au sérieux, n'offre pas d'intérêt? Pareille chose arrivera toujours aux ouvrages qui, transportés du livre à la scène, n'auront pas à la fois les qualités des deux genres. Ainsi des *Nuits du Ramazan*. Soliman-ben-Daoud, dont les entretiens avec la reine Balkis sont d'un comique si délicat dans le récit de Gérard, une fois monté sur les grands chevaux de notre première scène lyrique, n'est plus qu'un roi de théâtre. Si, du moins, adoptant le personnage biblique, on en avait fait le grand philosophe de l'Ecclésiaste, le prince vertueux dans sa jeunesse, et puis abandonné de Dieu par sa faute, on aurait eu un caractère; mais nous ne voyons dans l'opéra nouveau ni le Soliman de Gérard ni le Salomon de l'histoire, et la reine de Saba n'est plus qu'une Judith au petit pied, grisant son fiancé comme Holopherne, non pour le tuer, mais pour s'enfuir avec l'architecte du palais.

Adoniram, au lever du rideau, est dans son atelier, le *front penché vers la terre*. De la race de Tubal-Kaïn et protégé par les Djinns, esprits du feu, il méprise les hommes plus qu'il ne sied à un artiste, et se livre, en musique, à des réflexions prétentieuses sur la faiblesse de la race humaine. Trois ouvriers lui viennent demander une augmentation de salaire et le titre de *maîtres* qu'il leur refuse avec sévérité. De là sort un complot contre sa vie, qui a le défaut de trop ressembler à celui des trois anabaptistes, dans l'opéra du *Prophète*. Cependant le roi

fait appeler Adoniram pour qu'il assiste à la réception de la jeune reine de Saba. A peine Balkis a-t-elle mis au doigt de Soliman son anneau de fiancée, — anneau magique et fameux, dont la vertu ne se manifeste pas dans la pièce, — que cette folle princesse s'amourache d'Adoniram, parce qu'il commande à cent mille ouvriers. Si le fils de David était un tyran, s'il persécutait Adoniram d'une façon quelconque, le spectateur partagerait volontiers la préférence de Balkis pour l'artiste de génie. Mais il n'en est rien; le roi, au contraire, aime Adoniram, et même, entre lui et son architecte, on ne voit pas si grande différence; ils se ressemblent fort, parlent du même ton, le plus solennellement qu'ils peuvent; l'un ne le cède à l'autre ni en emphase ni en orgueil, et si j'étais Balkis, j'aimerais encore mieux m'ennuyer avec Soliman qu'avec Adoniram. Heureusement le peuple danse pour fêter le mariage prochain du roi, et les pieds mignons de mademoiselle Livry viennent égayer la scène. L'arrivée de Balkis interrompt les danses. La reine est rêveuse et veut être seule. Ici nous retombons avec satisfaction du haut de nos échasses dans la donnée ordinaire des libretti d'opéra. C'est Mathilde chantant *Sombres forêts* en attendant l'arrivée d'Arnold, et, en effet, Adoniram ne tarde pas à venir pour chanter le duetto d'amour.

A l'acte suivant, Balkis, serrée de près par son royal fiancé, à bout d'excuses pour différer son mariage, imagine de verser un narcotique dans la coupe où le roi boit à sa santé. Soliman s'endort en maudissant la rusée Sabéenne, qui reprend son anneau et sa liberté, tandis que, dans la coulisse, le chœur, pour former un contraste, chante le bonheur et l'ivresse du plus grand des rois. Mais l'infidèle fiancée n'ira pas loin sans être punie. Dans un ravin, où coule le Cédron, Adoniram attend sa belle, qui lui a donné rendez-vous. L'orage gronde, et, au lieu de sa maîtresse, l'amant voit en face de lui les trois ouvriers révoltés. Ceux-ci lui demandent le mot de passe auquel on reconnaît les maîtres, et comme il refuse de le livrer, il tombe frappé de trois coups de poignard. Balkis et sa suite arrivent à temps pour recevoir son dernier soupir. On pose le corps sur un brancard, et le cortége se met en route pour le pays de Saba, où sans doute on fera de superbes funérailles à l'amant de la reine fantasque.

Il y a, dans les *Nuits du Ramazan*, une conversation piquante entre Soliman et Balkis. L'espiègle princesse se permet de légères critiques sur les poésies du roi. Elle ne comprend pas bien pourquoi le poëte a comparé la beauté de sa maîtresse à celle des chevaux d'un char, le nom de la Sulamite à de l'huile répandue, ses cheveux à des troupeaux de chèvres, ses dents à des brebis tondues, son nez à la tour du Liban, et sa blanche poitrine à deux jeunes biquets.

« Rien de plus dangereux pour les nations, ajoute Balkis, que ces métaphores des rois. Échappées à un style auguste, ces figures, trop hardies peut-être, trouveront plus d'imitateurs que de critiques, et vos sublimes fantaisies risqueront de fourvoyer le goût des poëtes pendant dix mille ans. Instruite à vos leçons, la belle Sulamite n'a-t-elle pas comparé votre chevelure à des branches de palmier, vos lèvres à des lis qui distillent de la myrrhe, vos jambes à des colonnes de marbre, et vos joues, seigneur, à de petits parterres de fleurs aromatiques? De telle sorte que le roi Soliman m'apparaissait sans cesse comme un péristyle, avec un jardin botanique, suspendu sur un entablement ombragé de palmiers. »

Tandis que la reine du matin parle ainsi, son oiseau favori Hud-Hud saute sur le bras de Soliman, et frappe avec son bec la robe d'or du roi au-dessous du sein gauche. « Hud-Hud, dit Balkis, vous fait savoir, seigneur, que la poésie vient du cœur, et que là seulement en est la source véritable. »

Peut-être les auteurs du libretto ont-ils oublié de méditer ces paroles de la reine de Saba, et de prendre conseil de l'oiseau Hud-Hud, et de là vient que dans leur poëme, un peu vide au fond et trop guindé dans la forme, il n'y a personne d'intéressant, si ce n'est Soliman, car rien ne justifie, ni la trahison de Balkis, ni l'ingratitude d'Adoniram pour ce roi qui met à sa disposition tout le budget des travaux publics et les cent mille ouvriers auxquels Adoniram est si fier de commander. L'intérêt manquant, que reste-t-il? Des mots, des mots, des mots, comme disait Hamlet. Autre malheur, dont les auteurs du poëme ne sont pas seuls responsables : Adoniram parle souvent de son ouvrage capital, la *Mer d'airain*, et peu de jours avant la représentation, le tableau où l'on voyait le métal en fusion a été supprimé. Il en résulte dans le texte ce qu'on appelle, en argot du métier, un *trou*. Quant au style, s'il n'était convenu qu'on n'y doit pas regarder de près, on pourrait demander ce que l'artiste de génie entend par ces paroles :

O Tubal-Kaïn, mon père,
Protége-nous des humains.

A moins que M. Renan, dans son cours interrompu de langues hébraïque et syriaque, n'eût le dessein d'expliquer qu'autrefois, à Jérusalem, cela signifiait en hébreu : *Protége-nous contre les humains*.

Que pouvait faire M. Gounod d'un poëme sans couleur et sans vie?

S'il n'a pas réussi à ressusciter Lazare, nul autre compositeur vivant n'aurait eu plus de bonheur que lui. Sans doute, M. Gounod, qui a dans son talent des cordes éminemment bibliques, s'est épris de ce sujet, et il a cru y voir ce qu'on n'y trouve pas. Il est jeune, laborieux, ardent; à la lecture du libretto, l'enthousiasme qu'il porte en lui a débordé sur des rimes sonores et de grands mots creux. Il a pris tout cela pour de la poésie; il s'est engoué. Un jour, à la campagne, je l'ai vu se mettre au piano; on lui demanda un échantillon du travail qui l'occupait. Il chanta des fragments de la *Reine de Saba*, comme il put, suppléant avec le piano aux moyens qui lui manquaient de rendre ses pensées, et pourtant il les rendit si bien, que l'auditoire en fut charmé. C'étaient des nuances mélodiques ingénieuses, des intentions justes, qui allaient, musicalement, fort au delà du sens des paroles. On prédit de bonne foi un succès à l'auteur. A la représentation, j'attendais ces nuances et ces intentions musicales; elles passèrent inaperçues, amoindries par la grande perspective de la scène; l'auditoire distrait ne suivait plus le maestro. Ce qu'il a dû souffrir, Dieu le sait! En deux ou trois endroits, le cadavre galvanisé releva la tête et ouvrit les yeux, puis il retomba. Le grand air de Balkis, le chœur dialogué entre les filles juives et sabéennes, le quartetto final entre Adoniram et les trois conspirateurs, sont des morceaux remarquables d'une inspiration forte et simple. Pour un petit nombre de gens sérieux et patients, qui s'y reprennent à plusieurs fois avant de porter un jugement, cette partition contient de grandes beautés; pour le public, ce ne sera jamais qu'un opéra languissant, tant il est vrai que le compositeur ne saurait être trop difficile sur le choix d'un poëme.

Mais c'est surtout pour l'auteur d'une comédie que le choix d'un sujet demande réflexion; et, ce choix une fois fait, il importe encore de ne pas voir quatre actes dans une intrigue qui n'en peut soutenir qu'un ou deux. De grands maîtres s'y sont trompés. Beaumarchais n'a-t-il pas été obligé de réduire d'un acte son *Barbier de Séville?* Ce n'est donc pas chose aisée que de donner à une pièce le développement qu'elle comporte, la juste mesure, ni plus ni moins. M. Laya, un peu ébloui peut-être par le succès prodigieux du *Duc Job*, a voulu refaire une comédie en quatre actes. On lui a rendu grand service en l'engageant, dans le cours des répétitions, à la réduire à trois. On lui eût rendu un service plus grand encore en obtenant de lui un second sacrifice. Deux actes auraient suffi pour traiter au complet le sujet de la *Loi du cœur*.

En nous introduisant au milieu de la famille Richaud, famille fort honnête et parfaitement unie, l'auteur ne nous montre la perspective

d'aucun changement ni d'un but quelconque en ce qui touche aux affaires de cœur, dont pourtant le titre fait mention. Dans les trois générations vivantes de cette famille, tout le monde est marié, par conséquent il n'y a point d'amour. Il ne s'agit que d'un petit démêlé sur une question d'argent, après quoi la paix rentrera dans la maison. La grand'mère Richaud est une femme très-pieuse; elle le dit à son notaire, et le public, en l'entendant parler de ses sentiments chrétiens, n'ose pas remarquer que son rôle n'est pas fort utile à l'action. Depuis quelque temps, on rencontre souvent dans les pièces nouvelles ce moyen commode d'imposer le respect, qui consiste à parler religion et piété, lorsque le personnage n'a pas trop de raison d'être ou que l'intrigue manque de force. Ce moyen emprunte à la mode, au bon ton, à la politique et à la situation du saint-père vis-à-vis de l'Italie nouvelle, une puissance factice qui sert à *sauver* certaines difficultés de mise en œuvre dramatique : « Je suis chrétienne ! » dit la grand'mère en levant les yeux vers le lustre, et le notaire reste coi, tandis que le public se dit tout bas : « Voilà une grand'mère bien respectable. »

M. Richaud, moins bon chrétien que sa mère, a une fille, mariée au fils du colonel d'Orémont. Les deux pères ont donné quatre cent mille francs à leurs enfants en les mariant. Un beau jour le colonel perd le reste de sa fortune, qui se trouvait placé sur un immeuble qu'un incendie vient de détruire; la police d'assurance n'a pas été renouvelée à temps. Les deux jeunes gens, sans consulter leurs parents, n'hésitent pas à restituer leur dot. Tout cela s'est passé avant le lever du rideau, et cependant un acte entier s'écoule avant qu'on sache de quoi il s'agit, ce qui fait paraître ce premier acte un peu long. Si M. Richaud avait les sentiments de sa fille et de son gendre, il n'y aurait pas de pièce. Mais ce père est homme d'affaires. Selon lui, les jeunes époux ne doivent pas restituer; les raisons qu'il en donne sont tellement d'un avocat, que le dialogue, aussitôt que ce père entre en scène, tourne en plaidoirie. M. Richaud plaide par-devant son gendre au moment où le colonel d'Orémont, qui ne sait pas encore son désastre, arrive à l'improviste et s'informe du sujet de la discussion. Richaud va dire ce qui en est, quand Horace d'Orémont l'interrompt, et déclare à son père que M. Richaud, ruiné par une banqueroute, refuse de reprendre la dot de sa fille. Horace demande au colonel son avis, et le colonel combat les prétendus scrupules de Richaud. Cette ruse ingénieuse du jeune homme produit non-seulement un coup de théâtre d'un grand effet, mais une situation très-dramatique et qui se soutient longtemps. Le malentendu change la discussion d'affaires en assaut de délicatesse. Toutes les

raisons que donne le colonel pour engager le père à accepter le sacrifice de sa fille deviennent des arguments accablants dont le pauvre Richaud demeure confondu. En ce moment la pièce, qui avait langui jusqu'alors, s'anime tout à coup, et le public s'émeut comme frappé d'un choc électrique.

Il faut pourtant que le colonel apprenne la vérité. Une lettre vient la lui révéler, et sa confusion est grande lorsqu'il découvre que dans ses remontrances à Richaud, il a plaidé sa propre cause. Au lieu de rejeter à l'acte suivant l'explication entre les deux pères, si la scène eût continué, l'intérêt aurait pu se soutenir et croître encore; mais dans l'entr'acte, on a le temps de songer que tout ce qu'on peut attendre désormais se borne à ceci : persuader M. Richaud. Le chemin par lequel arrive la persuasion est long, et tient à un épisode étranger à l'action. Un vieil ami de la famille, M. Morin, qui tomberait des nues si on ne l'avait vu traverser le théâtre au premier acte, vient faire confidence à Richaud de sa ruine et de ses chagrins. M. Morin a un fils pénétré des sentiments dont Richaud a l'âme toute pleine. Ce fils, au lieu de restituer, consent seulement à payer une pension alimentaire; il s'est emparé des débris de la fortune paternelle, il a racheté pour son compte le domaine patrimonial, et relégué les auteurs de ses jours dans les communs au-dessus des écuries. Sa mère est morte dans ce coin. Pendant ce récit M. Richaud ouvre enfin les yeux, fait un retour sur lui-même, et convient de son erreur. La loi du cœur l'emporte sur l'article du Code, qui traite de la *Renonciation et de ses effets*. Le colonel d'Orémont, qui avait envoyé sa démission au ministre dans le dessein d'accepter une position lucrative que lui offre une compagnie industrielle, apprend que sa démission est refusée, et que le ministre l'élève au grade de général de brigade. Le différend entre les deux pères étant terminé, la pièce se trouve finie.

Avec des interprètes tels que MM. Régnier et Bressant, on est sûr du succès. L'auteur leur doit beaucoup, et aussi à M. Geffroy, qui a bien voulu se charger du petit rôle épisodique de Morin. Le jeune Worms a montré de la chaleur et de l'intelligence dans le personnage d'Horace. Il y avait, dans ce sujet, matière à un très-joli acte, ou à deux au plus. Divisé en trois parties, ce simple débat de famille sur une question d'argent manque de solidité. Cependant on ira le voir, pour les artistes qui le jouent avec une rare perfection, et pour le beau mouvement dramatique du second acte.

La pièce de M. Ponsard, dont les représentations alternent avec celles de la *Loi du cœur*, fera tort à la comédie nouvelle, car les deux sujets se ressemblent par certains côtés, et l'un est bien plus approfondi et développé que l'autre. Dans la première de ces deux pièces,

un fils paye les dettes de son père; dans la seconde, un fils veut restituer sa dot, et le père de sa femme s'y oppose. Tous deux ne font que leur devoir, et en d'autres temps que le nôtre, on n'y aurait pas pris garde. A peine l'un de ces jeunes gens a-t-il cédé à un mouvement honnête, qu'il s'en répent de tout son cœur, et jure que si c'était à refaire, il garderait son bien; l'autre, au contraire, persiste dans ses bons sentiments. Dans les deux pièces, on parle beaucoup d'argent, et les raisonneurs *parlent d'or*. Le théâtre retentit comme un tribunal de première instance, au bruit de discussions d'intérêts, et il arrivera peut-être à des spectateurs étrangers de demander le programme pour savoir le nom de l'avocat. D'où peut venir un si grand changement dans la maison de Molière? Serait-ce que la maladie du siècle est contagieuse, et qu'en voulant l'attaquer on la gagne par le succès même? L'argent est une fort bonne chose; il n'y a d'abusif et de regrettable que l'importance excessive qu'on lui donne. La meilleure guerre à lui faire, en littérature, serait de n'en parler jamais, de le considérer comme indigne d'occuper le premier rang et de jouer un rôle sérieux dans une œuvre d'art, de n'en daigner faire mention qu'en passant, comme le marquis de Marivaux, qui, dans le *Legs*, se borne à dire des deux cent mille livres qu'il est obligé de payer : « C'est une forte somme, et cela va fort m'incommoder, » mais qui paye ensuite, sans regret, pour épouser la femme qu'il aime. Marivaux était pauvre et ne songeait pas à l'argent; aussi n'en disait-il ni bien ni mal. Gérard de Nerval, plus pauvre encore que Marivaux, n'eût jamais pour l'argent ni amour ni mépris. Aujourd'hui, il semble que les actes d'accusation, dirigés dans une intention louable, d'ailleurs, contre le culte de l'argent, n'aient fait que développer la maladie, et l'oiseau Hud-Hud n'oserait plus frapper sur la poitrine d'un grand poëte, comme celui qui a chanté la beauté de la Sulamite, de peur de se briser le bec contre un porte-monnaie.

Voici pourtant un long drame où la question d'argent est reléguée au second plan; et l'auteur est un jeune homme qui a de l'esprit *argent comptant*. Chaque hiver, M. de Courcy donne une pièce à l'Odéon, toujours avec un demi-succès, parce qu'il embrasse trop, et, par conséquent, mal étreint. A-t-il fait des progrès, depuis son *Daniel Lambert* de l'an passé? Cela paraît douteux. Ses conceptions dramatiques, trop compliquées pour lui, se nouent péniblement et se rompent au lieu de se dénouer. L'auteur semble s'y embarrasser les jambes, comme dans un filet, et ne savoir, par moments, que faire d'un fardeau trop lourd pour ses forces. En revanche, toutes les scènes gaies ont une allure vive, toutes les intentions comiques lui réussissent, et le tour de son esprit le devrait attirer vers la comédie.

Cependant, je ne sais pourquoi, il ne veut faire que des drames, et, malgré lui, ne visant qu'à des succès de larmes, il obtient, par des hors-d'œuvre, par des scènes inutiles à l'action, des succès de rire. Le public, en cela, lui montre son chemin. Que n'y va-t-il une fois, ne fût-ce que pour essayer?

Mademoiselle Diane de Valneuil, soignée par un jeune médecin, qui lui sauve la vie, devient amoureuse de son sauveur, ce qu'on admet volontiers, parce que le père de Diane approuve cet amour. Pendant quatre mois Diane garde le secret de sa préférence pour le jeune médecin; elle a des raisons de se mettre en garde contre son propre cœur. Dans ses antécédents, il y a une légère faute. Un autre jeune homme, le comte de Fera, qui lui parlait beaucoup de sa mère, — moyen de séduction fort usité dans les drames, — a gagné sa confiance. Elle a écrit à ce confident des lettres amicales qui, peu à peu, ont dégénéré en lettres d'amour. Mais il se trouve que ce premier ami n'était qu'un méchant drôle. Il a montré les lettres, il a voulu les jouer; il les a déposées sur un tapis vert, — ce qui révolte le bon sens, à ce point qu'on se demande comment l'auteur a pu s'arrêter, ne fût-ce qu'une minute, à l'idée de bâtir une pièce sur un pareil sujet.

Pour faire passer les lettres de Diane dans les mains de Jacques-le-Noël, — c'est le nom du médecin, — sans que Jacques sache ni à qui elles sont adressées, ni quelle main les a écrites, il faut un prologue, dont la scène se passe à l'hôpital, ce qui ferait sourire M. Dennery, habitué à se jouer de difficultés bien autrement grandes. Suivez bien ceci : M. de Fera est mort, tué en duel, à New-York, par Georges, ami de Jacques. En mourant, il a remis un paquet de lettres à Georges, en le priant de les donner à une femme domiciliée à Paris, et qui a été l'institutrice de Diane. Cette femme se trouve actuellement à l'hôpital où Jacques est premier interne, et elle y meurt, en sorte que Jacques garde les lettres. Voilà, si j'ai bien compris cet imbroglio, à quels frais d'invention il a fallu recourir, pour amener, à l'acte suivant, une situation qui pourrait, d'un seul mot, s'envoler en fumée. La critique la plus sévère d'un tel sujet de pièce consiste à le raconter.

Jacques a commis l'indiscrétion de lire les lettres, et il s'est abreuvé du poison amoureux qui s'y trouve distillé. Son mariage pourtant se prépare. L'entremise du père a triomphé des scrupules de la fille. N'oublions pas une autre raison déterminante où l'influence de la mode se fait encore sentir. Pour les soins qu'il a donnés à Diane, Jacques a reçu dix mille francs d'honoraires, — c'est un joli denier; — mais il a incontinent porté la somme au curé du village, en le priant de fonder une œuvre pie dans sa paroisse, sous l'invocation du nom de Marie, car mademoiselle de Valneuil s'appelle Marie-Diane. Elle ne

peut plus se dispenser de lever les yeux vers le lustre en répétant avec onction : « Sous l'invocation du nom de Marie! » et de tendre la main au jeune médecin, en se donnant à lui. Le comte de Fera l'avait séduite en lui parlant de sa mère; Jacques a fait plus, il a invoqué le nom de Marie. Il n'y a plus qu'à se rendre chez monsieur le maire. On y va, en effet, au tableau suivant. Voici le registre de l'état civil. Le maire prononce la formule qui unit les époux. On signe, et les sourcils de Jacques deviennent tout à coup deux accents circonflexes. L'écriture de Diane est celle des lettres! Au lieu de s'expliquer avec sa femme, Jacques boude, Jacques garde un silence farouche, et Diane pleure. Sur ces entrefaites Georges revient d'Amérique, et par un quiproquo d'une invraisemblance folle, Jacques croit découvrir que les lettres s'adressaient à son ami. Menaces, reproches, provocation. Georges raconte alors toute l'histoire des lettres, et les époux se réconcilient.

A moins d'en faire la gageure, il est impossible d'imaginer une fable plus déraisonnable. De scène en scène, depuis le prologue jusqu'au dénoûment, le sens commun y est blessé outrageusement. Eh bien, à côté de ce médecin jaloux et de cette Diane si tourmentée, sont deux figures, en dehors de l'action, une jeune cousine ingénue et un honnête garçon, simple de cœur et gai d'esprit, et les amourettes de ces deux personnages répandent sur toute la pièce un certain charme qui la soutient. Autant le drame est décousu et se traîne de cahot en cahot sur un chemin raboteux, autant le petit élément comique vient à propos et marche vivement, naturellement, depuis les taquineries enfantines, jusqu'à l'amour de bon aloi, et partant jusqu'au mariage. C'est pourquoi je redis avec insistance au jeune auteur : — Pour Dieu! Laissez-là l'hôpital, les filles qu'on séduit en leur parlant de leur mère ou du nom de Marie, les hommes qui jouent au lansquenet des lettres d'amour, et faites de la comédie. Votre vocation vous appelle évidemment de ce côté.

Mais quel don a reçu mademoiselle Thuillier pour qu'une pièce saugrenue et insensée semble presque possible et le personnage de Diane naturel et touchant aussitôt qu'elle parle? C'est que mademoiselle Thuillier est héroïne comme malgré elle et sans y songer. Elle a plus que du talent et plus que du naturel ; elle a un *je ne sais quoi* sympathique et féminin qui se mêle à tout et tient lieu de tout. Elle a arraché des larmes à tous les yeux.

PAUL DE MUSSET.

POÉSIE

A UNE JEUNE FILLE.

Il ne faut pas m'aimer, mon enfant; à votre âge
Le cœur se donne vite et sans raison s'engage.
Pareille à ces parfums qu'on ne peut enfermer,
Votre âme se répand, et vous voulez aimer.
Prenez-y garde, enfant ! la pente est bien glissante.
Vous apportez en tout une grâce innocente,
Quelque chose d'ardent, de fier et d'indompté;
Et vous voulez marcher dans votre liberté.
Comme un jeune soldat prêt à faire ses preuves,
Vous allez au combat avec vos armes neuves,
Le pied sûr, l'œil brillant, le cœur ferme et léger,
Aspirant la victoire et surtout le danger.
Prenez garde ! la vie est chose sérieuse,
Et Psyché vous dira d'être moins curieuse.
Ah ! vous avez le temps d'aimer et de souffrir !
Refoulez donc ce cœur qui veut trop tôt s'ouvrir.
Si l'effort est trop grand, aimez le vent qui passe,
Le nuage qui glisse et s'enfuit dans l'espace.
Aimez l'écho léger qui chante à tous les bruits,
La fleur qui n'a qu'un jour, le rayon qui s'efface,
La perle au fond des mers, l'étoile au front des nuits;
Ou, si rien ici-bas ne distrait vos ennuis,
Aimez le dieu voilé que tout cherche et tout nomme;
Aimez tout ! — Mais, hélas ! n'aimez jamais un homme !

ÉDOUARD GRENIER.

CHRONIQUE POLITIQUE

---

23 mars 1862.

Il n'y a plus à s'y tromper, c'est bien le parlementarisme qui s'agite sous nos yeux, et ce que nous voyons est une métamorphose du monstre. Il se retourne lentement dans l'enveloppe un peu étroite qu'on lui a faite, en attendant d'assez mauvaise grâce qu'on lui en donne une où il se trouve plus à l'aise.

Engagés d'abord avec une certaine indécision, les débats de l'Adresse au Corps législatif ont pris, en approchant du terme, un caractère tout nouveau qui les distingue essentiellement des discussions verbeuses et peu efficaces auxquelles nous avons assisté dans ces dernières années. Il importe qu'on prenne acte, dès aujourd'hui, de cette conquête sur l'esprit de routine comme d'un progrès sérieux qui est destiné à se développer encore. On ne doit pas laisser prescrire une innovation si précieuse pour la liberté. L'exercice du droit d'Adresse constituant presque uniquement la part d'influence réelle et effective accordée au Corps législatif sur la politique du gouvernement, cette assemblée a été conduite par la force des choses, et, on peut le dire, à son corps défendant, à concentrer toute son activité d'esprit sur cette partie très-épisodique de son rôle parlementaire. Elle est arrivée ainsi, à son propre insu, à transformer une discussion qui, dans la pensée de quelques personnes, devait rester une simple formalité, un inutile et inoffensif combat de paroles, en une solennelle enquête sur la situation matérielle et morale du pays, en un appel retentissant à l'opinion du pays, en une sorte de grande instruction judiciaire transportée sur le terrain des intérêts politiques. Un tel fait n'est point à dédaigner.

Ainsi comprise et pratiquée, la discussion de l'Adresse a une importance dont nous avouerons volontiers avoir nous-même méconnu la gravité. On ne peut plus la contester, en présence de la sensation profonde et durable que ces débats ont produite. Ceux mêmes qui passent leur vie à défendre les droits sacrés de la publicité ne croient jamais assez à la vertu qui est en elle. Ils sont toujours dépassés dans leurs prévisions. Quelle que soit la puissance salutaire qu'ils lui reconnaissent, ils s'aperçoivent toujours, tôt ou tard, qu'ils sont restés

au-dessous de la vérité. Il est démontré désormais que ce droit de remontrance, tout dépourvu qu'il soit de sanction, peut devenir, grâce à la publicité dont il jouit, un levier d'une grande force dans la main d'une assemblée disposée à s'en servir, et même une arme redoutable dans la main d'une simple minorité, pour peu que cette minorité soit d'accord avec le sentiment du pays.

On a pu juger de la vérité de cette appréciation par le grand effet qu'ont produit sur l'opinion du pays les critiques formulées et défendues par l'opposition actuelle, à laquelle on ne se fait pas faute pourtant de rappeler son petit nombre et son isolement; ce qui ne nous semble ni juste ni généreux. Ce reproche pouvait être plus ou moins admissible à l'époque où le Corps législatif reçut son mandat du suffrage universel; on pouvait alléguer alors aux opposants, avec une certaine vraisemblance, qu'ils ne représentaient qu'une partie de la nation, très-peu considérable par le nombre, et même alors cela n'eût rien prouvé contre de bonnes raisons; mais il y a aujourd'hui à se prévaloir d'une telle fin de non-recevoir, une sorte de défi porté à l'avenir plutôt qu'une objection sérieuse et acceptable. Ceux qui n'ont pas craint de l'invoquer, devraient se rappeler qu'il y a aujourd'hui près de cinq ans que l'assemblée actuelle a été élue, et que dans cet espace de temps, bien des choses sont sujettes à changer. Que restait-il cinq ans après les élections de 1848 des passions et des entraînements qui les avaient faites? Qu'était devenue la majorité qui avait acclamé les représentants de la Constituante? Je ne crois pas qu'il soit nécessaire de rassurer personne en ce moment contre une éventualité de ce genre ; mais de profondes modifications ne se sont pas moins introduites dans les opinions, et les intérêts depuis cinq ans ; l'équilibre, la discipline, l'économie des partis, ont changé de fond en comble; et si ces transformations ont trouvé des échos au sein du Corps législatif actuel, aucune d'elles du moins n'y est numériquement représentée. On a donc aujourd'hui moins que jamais le droit de reprocher aux minorités leur infériorité numérique; car, outre les principes, élément éternel placé en dehors de la brutale juridiction du nombre, elles représentent toujours un grand *peut-être*. Ce n'est pas au pouvoir actuel de traiter avec dédain les minorités; il doit savoir comment la solitude d'aujourd'hui peut devenir l'unanimité de demain.

Ces réflexions nous sont inspirées par la façon sommaire et péremptoire avec laquelle on a depuis l'ouverture de la session, et en plus d'une occasion, fermé la bouche aux orateurs de la faible et méritante opposition du Corps législatif. Peut-être serait-il encore présomptueux de leur part de répéter le mot hardi de Casimir Périer :

« Nous ne sommes ici que six, mais nous avons derrière nous trente millions de Français. » Ce qui n'est pas douteux toutefois, c'est que l'opinion qu'ils représentent réunit aujourd'hui un nombre considérable d'adhésions et grandit tous les jours. Ce résultat, qui n'a pas besoin d'être constaté par un scrutin pour être incontestable, leur donne droit à plus de latitude que ne leur en laisse souvent le président de la Chambre, influencé, sans doute à son insu, par les passions de la majorité. Les présidents de nos corps politiques semblent, en général, avoir trop facilement adopté l'attitude et l'esprit d'une magistrature qui a été créée dans un but tout différent. Ils aspirent trop évidemment à conduire les débats, à guider, à morigéner les Chambres. On dirait qu'ils sont moralement responsables des décisions législatives, comme d'autres magistrats le sont des considérants d'un arrêt. Ils interviennent à chaque instant dans la discussion, interrompent, réfutent, questionnent l'orateur, j'allais dire l'accusé. Ce n'est pas là le rôle impartial et tout de médiation qui leur convient. Le président d'une grande assemblée politique n'est pas un président de cour d'assises.

Ces procédés semblent d'autant moins justifiés que jamais opposition n'a rempli son devoir avec plus de convenance et de modération que ne l'ont fait les députés de la minorité. Ils sont même tellement irréprochables sous ce rapport, que la seule restriction que pour notre part nous serions disposé à mêler aux éloges dont nous les reconnaissons mille fois dignes par leur consciencieuse persistance à rester sur la brèche, est le regret de ne pas leur voir quelque chose de l'audace et de l'âpreté passionnées qu'a montrées un de leurs adversaires. Ils nous semblent avoir parfois trop d'impartialité envers ce qu'ils attaquent, qualité excellente pour la spéculation pure, mais mauvaise pour l'action. En politique comme en art et en toute chose, il n'y a que la passion qui crée : Il faut avoir le diable au corps, disait Voltaire.

Au reste, nous ne donnons cette réserve que comme le vœu utopique d'un esprit mal fait; car aux yeux de la génération contemporaine, qui a le tempérament éminemment impartial, une telle réserve ne constituerait qu'un éloge de plus. Ce n'est pas pour rien que nous avons inventé la grande critique; si jamais quelqu'un s'avisait de nous donner les étrivières, nous nous piquerions de rendre justice même au fouet qui lui servirait d'instrument et nous nous empresserions de lui reconnaître de bonnes intentions.

Ceci soit dit sans rien ôter au zèle extrêmement méritoire et aux qualités à la fois brillantes et solides dont notre opposition a fait preuve pendant la discussion de l'Adresse au Corps législatif. C'était

une rude tâche, même pour des orateurs exercés et nombreux, que de tenir si longtemps en échec une majorité impatiente et presque irritée des lenteurs qu'on opposait à sa volonté déjà irrévocablement fixée ; mais, si l'on considère que le poids de cette tâche a porté presque exclusivement sur cinq hommes toujours prêts à l'attaque comme à la défense, qu'elle a embrassé les questions les plus ardues et les plus diverses, on est forcé de rendre hommage au talent et à l'énergie qu'ils y ont déployés. Liberté de la presse, question italienne, réforme financière, question municipale, affaires des États-Unis et du Mexique, il n'est pas de sujet qu'ils n'aient traité, toujours à un point de vue libéral, et quelquefois avec une remarquable supériorité.

Nous parlerons tout d'abord du fait le plus considérable que ces délibérations aient révélé. Ce fait, dont aucun esprit connaissant les ressorts de la société contemporaine ne contestera la gravité, c'est le mécontentement, je dirai presque la révolte des intérêts. On a pu voir, au ton impérieux et presque menaçant de certains discours, à quel point les intérêts ont aujourd'hui conscience de leur force. Nous croyons qu'ils ne se l'exagèrent nullement. Il y a eu des temps ou certaines passions, telles que l'amour de la liberté, la foi religieuse, ou une patriotique ambition, ont exercé sur l'esprit des peuples un empire tout-puissant. Notre époque appartient aux intérêts, non qu'ils aient en rien réalisé l'idéal de grandeur qu'ils se sont un instant flattés d'atteindre, mais simplement parce que les mobiles que je viens de mentionner se sont affaiblis au point de n'avoir plus d'influence que sur les individus.

Ce n'est donc point un fait indifférent que le cri d'alarme que MM. Pouyer-Quertier, Jules Brame et Devinck viennent de jeter au sein du Corps législatif, au nom des intérêts en détresse. Jusqu'ici bien des passions sincères s'étaient émues en sens divers, au nom de la liberté, de la démocratie, de la religion; mais, comme je l'ai dit, la passion a peu de prises sur la génération contemporaine, et l'intérêt sait mieux trouver le chemin de son cœur. Aussi l'événement de cette première partie de la session législative a-t-il été sans contredit le discours de M. Pouyer-Quertier, sur les résultats du traité de commerce.

Nous n'avons garde, d'ailleurs, de vouloir contester en rien le mérite de cet excellent discours. S'il a dû en partie son succès à la gravité exceptionnelle de la situation qu'il a révélée, il en était digne par son argumentation substantielle, vigoureuse, nourrie de faits irréfutables. Les démonstrations faites par les chiffres ont d'ailleurs un genre de certitude tout spécial qui s'impose à l'esprit avec une sorte

de brutalité dont rien ne peut égaler l'effet. Nous avons, si l'on s'en souvient, pris à partie ici même ce complaisant exposé de la situation de l'Empire auquel M. Pouyer-Quertier vient de porter de si terribles coups, et la presse ne jouissant pas des mêmes priviléges que la tribune, nous nous étions borné à en critiquer un seul passage comme spécimen de l'exactitude de ce document. Nous nous sommes contenté de citer le paragraphe où l'exposé démontre comme quoi nous avons joui pendant toute l'année d'une entière liberté de la presse. Il est bien certain, on en conviendra, qu'aucune assertion ne peut être plus opposée au sentiment général et à la conviction que le public s'est formée sur ce point. Cependant, lorsque M. Pouyer-Quertier est venu de son côté opposer au chiffre de 17 millions indiqué par l'exposé comme le montant d'une importation étrangère, celui de 76 millions constaté par le rapport des douanes, il a causé une sensation mille fois plus profonde, bien qu'il n'y ait certainement pas autant d'écart entre ces deux évaluations qu'entre les deux points de vue que nous avons signalés plus haut.

Telle est l'éloquence particulière aux chiffres : on ne peut les combattre efficacement sur leur terrain que par les chiffres eux-mêmes. Ils ont quelque chose du tranchant de la hache lorsqu'on n'a à leur opposer que des considérations sentimentales ; aussi ont-ils produit un effet désastreux sur la belle prose de M. le président du conseil d'État, qui paraît s'être fié principalement, en cette circonstance, à sa connaissance approfondie des ressources de l'art oratoire. Les arguments de M. Pouyer-Quertier n'ont pas été atteints dans ce qu'ils ont d'essentiel, et son réquisitoire accusateur n'a pas été réfuté. Nous n'avons pas besoin de dire ici que nous sommes loin de partager le zèle protectionniste de l'honorable orateur ; la liberté nous paraît bonne, salutaire et vivifiante en matière d'industrie et de commerce comme en toute chose, mais il n'en reste pas moins vrai et souverainement évident que le libre-échange devait être établi par une série de mesures habilement graduées d'après l'état de notre industrie, et non par une sorte de coup d'autorité comme le traité de commerce, qui nous lie les mains et ne nous permet plus de revenir en arrière même en présence d'un désastre industriel.

C'est sur ce point que les orateurs de l'opposition auraient pu répéter avec toute raison à M. Pouyer-Quertier le mot de l'orateur du gouvernement : « Triomphez ! triomphez ! » De quel droit, en effet, vient-il reprocher au traité de commerce d'être un acte d'arbitraire déguisé ? Ce pouvoir, qu'il accuse aujourd'hui d'arbitraire, qui donc l'a créé, si ce ne sont les intérêts qu'il représente ? Qui lui a donné une force sans contre-poids, et lui a dit : « Gouverne, et nous obéirons ? » Le

traité est-il autre chose qu'une application particulière de la politique sans contrôle que les intérêts ont appelée, servie et acclamée? Ce n'est donc pas à lui qu'il faut dire : Qu'avez-vous fait de l'industrie! C'est aux industriels eux-mêmes qui, au lieu de le conseiller, de l'avertir, l'ont poussé de toutes leurs forces à outrer les tendances dictatoriales qu'il portait en lui-même, qui sont restés si longtemps indifférents aux plaintes, aux griefs de ceux que lésait un tel état de choses, et n'ont commencé à y voir des inconvénients que lorsqu'ils se sont sentis blessés eux-mêmes.

Quoi qu'il en soit, la souffrance de l'industrie est un fait considérable dont on aurait grand tort de ne pas tenir compte dans le calcul des éventualités que nous prépare l'avenir, et ce serait une solution fort insuffisante que celle qui consisterait à jeter la discorde entre les ouvriers et les patrons, en prouvant que cette crise a été aggravée par des spéculations privées. Ce ne serait pas non plus un remède assez substantiel que de se borner à démontrer que tout le mal vient de la guerre d'Amérique; il y a là un malaise et par suite un mécontentement qui ne peut que grandir et qui menace de prendre des proportions alarmantes. Nous concevons pleinement pour notre part la profonde mélancolie que le discours de M. Pouyer-Quertier a inspirée à M. Granier de Cassagnac. Cet honorable membre, qui a fait une étude spéciale de la question des vins, a pour son compte nié d'une manière absolue l'existence des souffrances et du mécontentement dont on a parlé. Il assure n'avoir rien vu de pareil en étudiant la question des vins. Il n'est même pas éloigné de croire qu'il pourrait bien y avoir au fond de ces bruits une conspiration ourdie contre son repos; cependant ils ont fait quelque impression sur lui, et il n'a pu cacher sa perplexité. Cette campagne, a-t-il dit, n'est pas bonne. C'est aussi notre opinion.

Ce débat, qui à nos yeux domine tous les épisodes de la discussion de l'Adresse, a quelque peu rejeté dans l'ombre les luttes oratoires d'un ordre plus élevé, mais d'un caractère moins pressant, qui l'ont précédé. La question italienne, nettement résumée dans ses termes actuels par un habile discours de M. J. Favre, a fourni à M. Billault l'occasion de faire applaudir une seconde fois son discours au Sénat, orné de quelques variantes nouvelles. Ce discours a reçu dans cette seconde édition des développements extrêmement étendus, mais il a été absolument impossible au public d'en rien conclure avec quelque vraisemblance au sujet des intentions ultérieures du gouvernement français vis-à-vis de la cour romaine, ce qui a fait que cette harangue a été d'enthousiasme et séance tenante classée parmi les chefs-d'œuvre de la tribune. Cette façon de donner des éclaircissements a produit sur

la Chambre un effet indescriptible. C'est ainsi qu'on juge aujourd'hui de l'éloquence politique; les idées se sont, on le voit, quelque peu modifiées à cet égard depuis Mirabeau. Tout ce qu'on a pu inférer du discours de M. Billault, c'est que le gouvernement français est bien décidé à rester impartial entre les deux extrêmes, explication qui n'est pas d'une clarté suprême. On est fort embarrassé pour y trouver autre chose.

De l'aveu même de l'orateur officiel, le gouvernement français se présente à Rome comme conciliateur entre des prétentions opposées. Là, deux partis sont en présence; tous deux ont leur programme parfaitement défini; mais ils ne peuvent tomber d'accord à cause de l'écart considérable qui existe entre les conditions qu'ils mettent en avant : survient un médiateur inspiré, assure-t-il, par l'amour désintéressé de la paix, par la pure philanthropie : il s'engage à concilier tous les intérêts, et pour commencer, il déclare hautement n'accepter ni l'une ni l'autre des transactions proposées. Des deux côtés on lui demande alors celle qu'il a imaginée lui-même pour mettre fin au différend, et que répond-il, ce médiateur plein de conciliation? Il répond qu'il a bien aussi sa transaction, mais que c'est son secret, et qu'il le garde. Plus tard peut-être il fera connaître ses intentions, s'il le juge à propos; mais il ne dit ni où, ni quand, ni comment. Il ajoute, en guise de consolation, que du reste le temps calme les impatiences, que les passions sont mauvaises conseillères, que la Providence est douée d'une sagesse infinie et finit toujours par arranger tout pour le mieux. Enfin il leur dit encore ceci : Au revoir, mes amis, portez-vous bien. Portez-vous bien aux yeux de l'Europe.

Conseil excellent et qu'on ne saurait trop répéter aux malades, surtout lorsqu'on les regarde comme incurables! Cependant nous ne serons jamais de ceux qui croient bon et politique de donner des conseils de ce genre à une nation qui, quoi qu'on fasse, est destinée à guérir un jour de ses infirmités.

Nous préférons à cette politique d'immobilité qui, dans la même heure, reconnaît son impuissance et s'en glorifie comme d'une inspiration de sagesse, le parti pris, net et tranché de l'honorable M. Keller, organe du parti catholique. Ce que le cabinet italien réclame aujourd'hui n'est que le complément logique de tout ce qu'on lui a accordé jusqu'à présent, et les objections qu'on oppose à sa juste impatience pouvaient s'appliquer aussi bien aux Romagnes qu'on lui a cédées qu'à Rome qu'on lui refuse. L'orateur catholique a donc raison de revendiquer l'intégrité du domaine temporel au nom des motifs dont on se prévaut pour en défendre les restes, de même que les Italiens ont le droit de s'étonner qu'après leur avoir donné Bologne au

nom de la volonté connue des populations, on méconnaisse si obstinément cette volonté lorsqu'il s'agit des populations romaines.

Le discours de M. Keller, fort et pressant contre la thèse ministérielle, n'a d'ailleurs, comme l'a très-bien démontré M. Ollivier, aucune solidité au double point de vue de l'histoire et de la politique. Il serait difficile de savoir où cet homme d'imagination est allé puiser ses renseignements pour tracer le tableau tout fantastique qu'il nous a offert dans son discours. A tout ce que l'histoire a dit de la détestable administration ecclésiastique dans les États romains, aux témoignages accablants qui nous ont été laissés à la fois par les documents officiels, par la diplomatie, par les mémoires, par les rapports des voyageurs eux-mêmes, il oppose avec sérénité je ne sais quel petit roman champêtre, d'où il résulte que les villes des États romains étaient au siècle dernier de véritables républiques qui connaissaient le parfait bonheur et votaient elles-mêmes les impôts. Quels impôts ? L'orateur a-t-il voulu donner à entendre par là que le gouvernement pontifical s'en remettait à leur générosité et se contentait de leurs libres offrandes, ou seulement qu'il les laissait s'imposer elles-mêmes pour ce qui concernait leurs besoins particuliers ? La première assertion serait, il faut en convenir, singulièrement neuve et hardie ! quant à la seconde, elle n'aurait rien que de très-modeste, car le fait qu'elle énonce ne suffit nullement pour transformer en républiques ces malheureuses petites cités.

Il n'y a pas moins de fantaisie dans la bizarre définition que M. Keller nous a donnée de l'esprit de la révolution. On voit que l'orateur est un peu trop familier avec certains procédés bien connus de l'éloquence sacrée. Au moment où il remportait ainsi sur la révolution une si facile victoire, il ne lui manquait que d'avoir sous la main l'irrésistible argument qu'un prédicateur produisit un jour dans sa chaire, et d'apostropher *ad hominem* quelque grand révolutionnaire fort embarrassé de lui répondre. On a beau être maître de soi, et s'attendre à tout en fait de paradoxes et de rêveries, on ne réprime pas un mouvement de stupéfaction lorsqu'on entend un partisan de la papauté reprocher sérieusement à la révolution d'avoir inventé l'omnipotence de l'État et la centralisation, ces deux traditions de l'ancienne Rome, que non-seulement la papauté nous a conservées, mais qu'elle a transportées dans l'ordre des intérêts spirituels, profanation inintelligente et brutale des mystères délicats du libre arbitre. Nous prédisons à M. Keller une profonde et durable surprise pour l'époque, sans doute encore éloignée, où il lui prendra fantaisie d'étudier sérieusement les choses dont il parle avec une éloquence plus tranchante qu'éclairée. Il y reconnaîtra, par exemple, que pendant

la Chambre un effet indescriptible. C'est ainsi qu'on juge aujourd'hui de l'éloquence politique; les idées se sont, on le voit, quelque peu modifiées à cet égard depuis Mirabeau. Tout ce qu'on a pu inférer du discours de M. Billault, c'est que le gouvernement français est bien décidé à rester impartial entre les deux extrêmes, explication qui n'est pas d'une clarté suprême. On est fort embarrassé pour y trouver autre chose.

De l'aveu même de l'orateur officiel, le gouvernement français se présente à Rome comme conciliateur entre des prétentions opposées. Là, deux partis sont en présence; tous deux ont leur programme parfaitement défini; mais ils ne peuvent tomber d'accord à cause de l'écart considérable qui existe entre les conditions qu'ils mettent en avant : survient un médiateur inspiré, assure-t-il, par l'amour désintéressé de la paix, par la pure philanthropie : il s'engage à concilier tous les intérêts, et pour commencer, il déclare hautement n'accepter ni l'une ni l'autre des transactions proposées. Des deux côtés on lui demande alors celle qu'il a imaginée lui-même pour mettre fin au différend, et que répond-il, ce médiateur plein de conciliation? Il répond qu'il a bien aussi sa transaction, mais que c'est son secret, et qu'il le garde. Plus tard peut-être il fera connaître ses intentions, s'il le juge à propos; mais il ne dit ni où, ni quand, ni comment. Il ajoute, en guise de consolation, que du reste le temps calme les impatiences, que les passions sont mauvaises conseillères, que la Providence est douée d'une sagesse infinie et finit toujours par arranger tout pour le mieux. Enfin il leur dit encore ceci : Au revoir, mes amis, portez-vous bien. Portez-vous bien aux yeux de l'Europe.

Conseil excellent et qu'on ne saurait trop répéter aux malades, surtout lorsqu'on les regarde comme incurables! Cependant nous ne serons jamais de ceux qui croient bon et politique de donner des conseils de ce genre à une nation qui, quoi qu'on fasse, est destinée à guérir un jour de ses infirmités.

Nous préférons à cette politique d'immobilité qui, dans la même heure, reconnaît son impuissance et s'en glorifie comme d'une inspiration de sagesse, le parti pris, net et tranché de l'honorable M. Keller, organe du parti catholique. Ce que le cabinet italien réclame aujourd'hui n'est que le complément logique de tout ce qu'on lui a accordé jusqu'à présent, et les objections qu'on oppose à sa juste impatience pouvaient s'appliquer aussi bien aux Romagnes qu'on lui a cédées qu'à Rome qu'on lui refuse. L'orateur catholique a donc raison de revendiquer l'intégrité du domaine temporel au nom des motifs dont on se prévaut pour en défendre les restes, de même que les Italiens ont le droit de s'étonner qu'après leur avoir donné Bologne au

nom de la volonté connue des populations, on méconnaisse si obstinément cette volonté lorsqu'il s'agit des populations romaines.

Le discours de M. Keller, fort et pressant contre la thèse ministérielle, n'a d'ailleurs, comme l'a très-bien démontré M. Ollivier, aucune solidité au double point de vue de l'histoire et de la politique. Il serait difficile de savoir où cet homme d'imagination est allé puiser ses renseignements pour tracer le tableau tout fantastique qu'il nous a offert dans son discours. A tout ce que l'histoire a dit de la détestable administration ecclésiastique dans les États romains, aux témoignages accablants qui nous ont été laissés à la fois par les documents officiels, par la diplomatie, par les mémoires, par les rapports des voyageurs eux-mêmes, il oppose avec sérénité je ne sais quel petit roman champêtre, d'où il résulte que les villes des États romains étaient au siècle dernier de véritables républiques qui connaissaient le parfait bonheur et votaient elles-mêmes les impôts. Quels impôts? L'orateur a-t-il voulu donner à entendre par là que le gouvernement pontifical s'en remettait à leur générosité et se contentait de leurs libres offrandes, ou seulement qu'il les laissait s'imposer elles-mêmes pour ce qui concernait leurs besoins particuliers? La première assertion serait, il faut en convenir, singulièrement neuve et hardie! quant à la seconde, elle n'aurait rien que de très-modeste, car le fait qu'elle énonce ne suffit nullement pour transformer en républiques ces malheureuses petites cités.

Il n'y a pas moins de fantaisie dans la bizarre définition que M. Keller nous a donnée de l'esprit de la révolution. On voit que l'orateur est un peu trop familier avec certains procédés bien connus de l'éloquence sacrée. Au moment où il remportait ainsi sur la révolution une si facile victoire, il ne lui manquait que d'avoir sous la main l'irrésistible argument qu'un prédicateur produisit un jour dans sa chaire, et d'apostropher *ad hominem* quelque grand révolutionnaire fort embarrassé de lui répondre. On a beau être maître de soi, et s'attendre à tout en fait de paradoxes et de rêveries, on ne réprime pas un mouvement de stupéfaction lorsqu'on entend un partisan de la papauté reprocher sérieusement à la révolution d'avoir inventé l'omnipotence de l'État et la centralisation, ces deux traditions de l'ancienne Rome, que non-seulement la papauté nous a conservées, mais qu'elle a transportées dans l'ordre des intérêts spirituels, profanation inintelligente et brutale des mystères délicats du libre arbitre. Nous prédisons à M. Keller une profonde et durable surprise pour l'époque, sans doute encore éloignée, où il lui prendra fantaisie d'étudier sérieusement les choses dont il parle avec une éloquence plus tranchante qu'éclairée. Il y reconnaîtra, par exemple, que pendant

l'avenir était de nature à leur donner raison. Une guerre servile ou une transaction favorable à l'esclavage, tel était le dilemme qui semblait inévitable.

Les choses humaines n'obéissent pas à une logique aussi absolue, il s'y mêle toujours une foule de forces secondaires et d'éléments inaperçus, dont le raisonnement ne tient jamais assez de compte. Elles ressemblent en cela à ces mécanismes auxquels la science démontre mathématiquement qu'ils ne pourront pas fonctionner, et qui marchent cependant. Tout permet d'affirmer aujourd'hui que ce dilemme inflexible sera évité. Le message que le président Lincoln vient d'adresser au Congrès propose des conditions d'accommodement qui subiront, selon toute probabilité, des modifications considérables; mais il indique clairement la voie intermédiaire qui sera suivie entre les deux termes extrêmes qui semblaient s'imposer à la situation actuelle.

La mesure qu'il soumet à l'approbation du Congrès est une transaction très-ingénieusement imaginée pour amener l'émancipation en ménageant les intérêts. Elle ne contraint, ne violente personne. Elle ne constitue pas même une expropriation pour cause d'utilité puplique : procédé avec lequel nous sommes si familiarisés en France. Elle a plutôt une analogie assez curieuse avec la conversion des rentes. L'Union se présente aux États esclavagistes et leur dit : Je vous rachète vos esclaves, mais si vous préférez les conserver, vous êtes libres; gardez-les à vos risques et périls. Elle leur offre une véritable conversion facultative, qui ne peut manquer d'obtenir un grand succès, vu le peu de sécurité que présente désormais aux États-Unis ce genre de propriété.

La crise que nous avions prévue en Prusse s'est déclarée plutôt que nous ne l'aurions supposé. Les dissentiments, qui n'ont pas tardé à se manifester entre le gouvernement et la Chambre nouvellement élue, ont amené une dissolution de la Chambre, bientôt suivie d'une dissolution du ministère, circonstance très-anormale sous un régime constitutionnel, et qui donne à cette crise un caractère tout particulier. D'ordinaire, en effet, lorsqu'un roi constitutionnel dissout la Chambre, c'est pour conserver le ministère, de même que lorsqu'il renvoie le ministère, c'est pour céder à la Chambre. Ici, au contraire, plusieurs des ministres ont offert leur démission en même temps que la Chambre a été dissoute, ce qui prouve que le dissentiment n'est pas entre le parlement et le ministère, mais entre le parlement et la couronne. Et si les prochaines élections confirment aux députés renvoyés leur mandat, le conflit sera entre la couronne et la nation. Dès aujourd'hui, nous le considérons comme tel. Du jour où il a fait de ce dissentiment une

motion comme contraire au principe de non-intervention, on a trop oublié qu'il y a là une question d'humanité, de droit naturel, qui domine de très-haut toutes les considérations politiques.

Les nouvelles de l'Amérique feront sans doute regretter cette détermination à beaucoup de ceux qui l'ont votée. Le succès est un moyen de persuasion qui opère aujourd'hui de véritables miracles sur un grand nombre d'esprits; aussi la cause du Nord fait-elle en ce moment une incroyable quantité de conversions; elle a maintenant des partisans presque aussi nombreux que la cause italienne, ou la cause hongroise, ou toute autre cause étrangère; il n'y a guère plus que la cause française qui en manque; encore ne désespérons-nous pas de voir se former un jour parmi nous une sorte d'abolitionnisme intérieur, grâce à la contagion de l'exemple. Je disais donc que la cause de l'Union réussit beaucoup, ce qui est un moyen infaillible d'avoir pour soi tout le monde. La remarquable dextérité avec laquelle M. Seward a esquivé les difficultés de l'affaire du capitaine Wilkes, le tact délicat avec lequel il a su céder sur tous les points sans humilier en rien l'amour-propre d'une nation irritable et susceptible, l'énergie que le cabinet de Washington déploie depuis quelque temps dans la conduite des opérations de la guerre, les diversions habiles et heureuses que les généraux ont conçues et exécutées, ont produit des effets curieux à observer sur l'intelligence de beaucoup de gens. Lorsqu'ils ont vu la guerre avec l'Angleterre évitée, ils ont commencé à trouver que les gens du Nord avaient du bon; lorsqu'ils ont appris les premiers succès, ils ont accordé volontiers, pour rendre hommage à la vérité, que l'esclavage peut être utile, mais qu'il est immoral; enfin, depuis les dernières victoires, cette aristocratie du Sud, autrefois si chevaleresque, si cultivée, si vaillante, n'est plus qu'une oligarchie grossière et cupide.

L'aspect nouveau que prennent les affaires va faire de tous ces gens-là des abolitionnistes zélés. Malgré tous les succès de la cause du Nord, on avait lieu de craindre, en effet, qu'en présence des lenteurs d'une guerre si difficile, le cabinet de Washington ne se trouvât placé à un moment donné dans l'alternative de proclamer l'affranchissement immédiat des esclaves et de donner par là aux hostilités un caractère atroce, ou de faire la paix au moyen d'une transaction qui eût circonscrit l'esclavage dans un espace restreint et l'eût forcé de renoncer à ses prétentions envahissantes, mais en lui apportant en échange de nouvelles garanties. Ces craintes n'avaient rien d'exagéré; nous savons à n'en pas douter qu'elles étaient partagées par plusieurs des hommes politiques les plus éminents de l'Union, et le silence absolu que le gouvernement s'imposait sur ce sujet pour ne pas engager

ÉTUDES HISTORIQUES SUR L'ANCIENNE LORRAINE

PAR M. VICTOR DE SAINT-MAURIS [1].

Cette partie de la France comprise autrefois sous les noms de Lorraine et de Barrois, ne présente pas au voyageur qui la traverse aujourd'hui un caractère bien tranché. Là, point de monuments étranges comme dans nos provinces celtiques, pas de langage particulier, pas de costume pittoresque; rien enfin qui révèle, à première vue, une *individualité* même expirante; mais, quand on s'arrête et qu'on étudie les habitants, on revient sur sa première impression, et l'on trouve que, sous ces apparences un peu ternes, se cachent des idées, des souvenirs, des aspirations qui forment une sorte de nationalité dont peut-être ailleurs on chercherait en vain l'équivalent.

Une circonstance a surtout contribué à faire naître et entretenir cette originalité persistante, c'est que, de toutes nos provinces, nulle aussi longtemps que la Lorraine n'a vécu d'une existence particulière et indépendante. Réunie à la couronne en 1766 seulement, elle posséda durant bien des siècles un gouvernement et des princes à elle, une puissance militaire qui lui permit de jouer un rôle important. Son histoire se mêle continuellement à celle de l'Allemagne et de la France, mais sans s'y absorber. Elle faisait elle-même ses lois; elle avait ses usages bien marqués et pieusement observés; elle avait sa capitale, une véritable capitale, un centre vers lequel se tournaient ses esprits les plus actifs, qui ainsi ne désertaient pas leur patrie pour aller enrichir une métropole étrangère. Jusqu'au dernier moment elle se montra jalouse de son *autonomie*, et vaillante pour la défendre, pour soutenir ses ducs, qui, presque tous, furent ses dignes et fermes représentants.

Les annales d'un tel peuple (les Lorrains méritent ce nom) ont naturellement tenté plus d'un écrivain. Aussi les historiens n'ont pas manqué à la Lorraine. Récemment encore, il s'en est présenté que recommandaient leur savoir et leur talent. Et à cette heure même, M. le comte de Saint-Mauris vient de publier sur cette contrée des *Études historiques* qui, bien qu'en deux volumes in-8°, ne paraîtront longues à aucun lecteur, nous osons le dire. Il prend le pays à son berceau, et l'accompagne jusqu'à son annexion à la France, n'attribuant à chaque époque et à chaque fait qu'un développement proportionné à son importance. Rien qui sente le patriotisme étroit et aveugle, la vanité de province, l'esprit exclusif et local; point d'emphase ni de boursouflure; mais des idées toujours sages, un style correct, élégant, rapide, une grande clarté d'exposition.

Nous recommandons ce livre à quiconque veut connaître le passé d'une province à présent encore si intéressante sous tous les rapports.

1. Nancy. Vagner, libraire-éditeur.

H. GOMONT.

CHARPENTIER, propriétaire-gérant.

Paris. — Imprimerie P.-A. BOURDIER ET Cie, rue Mazarine. 30.

LA QUESTION AMÉRICAINE

Les affaires d'Amérique ont pris, depuis quelques mois, une place considérable dans l'opinion publique. Cette fameuse question de l'esclavage, où l'on n'avait voulu voir jusqu'ici qu'un sujet de romans ou un prétexte d'homélies humanitaires, est revenue tout à coup, escortée d'une crise industrielle et de la perspective d'une guerre maritime, se poser d'urgence devant l'Europe, comme pour venger les rêveurs du dédain des hommes pratiques, et montrer une fois de plus qu'il n'y a pas aujourd'hui d'intérêt moral si éloigné qui ne se rattache étroitement, d'un bout du monde à l'autre, aux intérêts matériels. La partie, qui est engagée en ce moment de l'autre côté de l'Atlantique, mérite, en effet, toute notre attention. L'Amérique tient les cartes, mais elle n'est pas seule au jeu, et l'Europe a tout au moins, pour son argent, droit de conseil et de remontrance. Il faut reconnaître que la presse, chez nous, a usé largement de ce droit : au déluge de brochures qui s'est produit subitement, on aurait dit que brusquement éveillée par les premiers coups de canon, elle tenait à solder en une seule fois à l'Amérique tout l'arriéré de sa longue indifférence. Au milieu de cette mêlée de pa[illegible]es, on a pu constater dans l'opinion démocratique une espèce de désorientation qu'il était facile de prévoir et dont nous sommes loin de nous alarmer. Dans le commencement, il y avait pour la question américaine un mot d'ordre qui classait immédiatement un homme parmi les blancs ou les noirs : le Sud s'étant prononcé pour la séparation et le Nord pour la réunion, tout ami de la liberté devait prôner la réunion, et quiconque parlait de séparation était nécessairement un esclavagiste. Nous n'en sommes plus aujourd'hui à cette primitive simplicité de symbole politique. En étudiant de plus près les causes de la rupture et le but de la guerre, on a fini par s'apercevoir qu'il y avait là un double intérêt en jeu, et que le plus sérieux n'était peut-être pas celui qui avait accaparé le premier rôle. On s'est demandé si la question d'humanité s'arrangeait aussi facilement qu'on le supposait d'abord de la solution qui convient à la question poli-

tique : en d'autres termes, si l'Union pouvait se rattacher les États esclavagistes, sans se lier de nouveau au principe de l'esclavage, et si pour affranchir le travail d'un bout à l'autre de son territoire, elle ne ferait pas mieux de sacrifier quelques provinces à cette véritable unification.

Quels que soient les doutes ou les convictions sur ces points importants, il nous paraît bon que tout le monde parle ici avec une entière franchise. La difficulté est grave et la solution n'est pas trouvée. Les événements ont beau se précipiter là-bas, comme pour dire, avant la raison publique, leur dernier mot brutal; tant que la confusion sera dans les idées, on peut être sûr que l'ordre ne se fera pas dans les choses. Le problème reste et peut rester longtemps encore à l'étude. C'est à cette espèce d'enquête toujours ouverte que nous apportons aujourd'hui notre opinion; elle vaudra ce que vaut une boule dans l'urne du scrutin.

I

Dans la crise que subit en ce moment l'Amérique il y a deux phases très-distinctes et que nous nous proposons d'examiner chacune à part : la séparation et la guerre.

La séparation n'est que le dernier acte de la lutte engagée depuis un demi-siècle entre deux principes irréconciliables, — la liberté et l'esclavage; le divorce, pour cause d'incompatibilité de nature, entre deux sociétés d'espèces différentes, unies par une sorte de mariage de raison et que la cohabitation a poussées au dernier degré de la haine. Qu'en Amérique on ait cherché d'abord à se faire illusion sur la portée de l'événement, et que, d'un commun accord, tout le monde ait laissé derrière le rideau la vraie cause de la séparation, cela s'explique assez par la répugnance qu'ont les hommes à regarder le danger en face; il ne pouvait pas d'ailleurs convenir à ceux qui prétendaient restaurer l'Union, de condamner eux-mêmes leur politique à l'absurde en prononçant le mot qui séparait précisément l'Union en deux. Quoi qu'il en soit, l'opinion chez nous n'a pas pris le change. Elle ne s'est pas arrêtée aux thèses plus ou moins ingénieuses qui réduisaient cette grosse affaire à une question de prééminence de races ou à une querelle de tarifs entre le Sud agricole et le Nord manufacturier; car en creusant cette explication, en se demandant pourquoi ces deux races, l'une aristocratique, l'autre démocra-

tique, pourquoi ces deux populations, l'une agricole et libre-échangiste, l'autre industrielle et protectionniste, on était toujours ramené aux deux mêmes causes premières : au Nord, le travail libre, intelligent, honoré, se développant dans toute sa riche diversité; au Sud, le travail esclave, forcément attaché à la glèbe parce qu'il faut le tenir à l'écart des idées et du mouvement des grands centres, et qui, avili lui-même, déconsidère et chasse le travail libre, l'art et l'industrie. Le mot de la crise actuelle est donc celui qu'on trouve invariablement au fond de tous les autres événements de l'histoire américaine : histoire fort simple et presque tout intérieure, qui se résume en une lutte continue de prépondérance et d'expansion entre deux races, deux civilisations et deux principes opposés.

« Tant que l'esclavage existera parmi nous, disait Channing, nous ne formerons jamais un peuple... l'esclavage nous coupe en deux. » Ce mot, qui a l'air d'une prophétie, est tout simplement de l'histoire. Il y a toujours eu deux nations en Amérique : bien plus que cela, deux sociétés, deux époques différentes mises en présence. La séparation vient de se constater, depuis longtemps elle était faite. Notre grande erreur, en Europe, c'est d'avoir toujours voulu considérer l'Union comme une unité et un tout. Cela vient peut-être de ce que ceux qui l'ont le plus profondément pénétrée et décrite ont pris pour champ de leurs observations la Nouvelle-Angleterre et le Nord-Est. Comme étude d'un type et d'un modèle, ils ont eu raison : c'est là, en effet, la libre Amérique. Mais il n'a pu leur échapper qu'en descendant vers le Sud, le caractère intime des mœurs, des idées politiques et religieuses, des institutions civiles et domestiques change tout à fait. On a dit, avec une haute raison[1], qu'il faut voir les vraies bases de la constitution américaine dans la séparation complète de la religion et de la politique, dans l'éducation obligatoire et égalitaire, dans l'organisation de la commune et de la milice, qui intéresse tous les citoyens, sans distinction de rang, à la chose publique et leur donne le droit de la défendre, dans la complète liberté de la presse, du travail, de l'association, dans l'absence absolue de démarcations sociales, qui constitue cette chose toute nouvelle dont parle M. Laboulaye, « une société sans aristocratie et sans populace. » Or, rien de tout cela n'existe dans le Sud; ou, pour parler plus vrai, les institutions civiles, religieuses et domestiques du Sud, dans leur esprit et leur principe comme dans leur forme et leurs conséquences, sont, de point en point, l'exacte contre-partie de tout cela. Et pour

quiconque voudra regarder au fond des choses, il y a cent fois plus de distance entre l'aristocratie esclavagiste du Sud et la libre démocratie du Nord qu'entre la féodalité normande du douzième siècle et la constitution actuelle de l'Angleterre.

Si les pères de l'indépendance américaine ont cru pouvoir réunir en un seul peuple deux sociétés aussi dissemblables, et si les publicistes modernes nous ont donné cette fusion comme réalisée, c'est qu'ils ont supposé, les uns comme les autres, que l'esprit de liberté allait gagner tous les jours du terrain et faire en peu de temps disparaître l'esclavage. Mais si cette illusion était permise aux fondateurs de l'Union, elle ne l'est plus à ses historiens; et depuis longtemps les faits sont venus donner le plus cruel démenti à cette hypothèse commode. Non-seulement l'esclavage, au lieu de s'éteindre, s'est considérablement accru en nombre et en étendue; mais son principe, qui faisait le mort autrefois et qui semblait demander grâce, s'est affirmé avec une telle audace, qu'il a pu s'imposer à l'Union comme doctrine d'État et qu'il a fait reculer pendant quelque temps d'une manière inquiétante le principe de la liberté. Depuis une quarantaine d'années surtout, le dualisme du Nord et du Sud s'est dessiné avec une violence croissante, à mesure que le peuplement des grands espaces vides, le perfectionnement des moyens de communication, l'engrenage des intérêts et l'échange des idées sont venus, en multipliant, au physique et au moral, les points de contact entre les deux civilisations, faire éclater de tous côtés leurs antipathies latentes.

Il y a certaines affections morbides du corps humain qui sommeillent à l'état chronique dans l'atmosphère malsaine qui leur est propre, et que le contact de l'air extérieur porte tout-à-coup à une irritation mortelle. Les principes politiques mauvais présentent, relativement à leurs milieux, des phénomènes analogues. Laissés à eux-mêmes, à l'abri de toute contradiction, le despotisme et l'esclavage ont une sorte de bonhomie et de douceur endormeuse; mais aussitôt que l'air de la liberté vient à tourner autour d'eux, ils se sentent attaqués, ils s'enveniment et s'exaspèrent. Sans le vouloir et sans le savoir, le Nord, par son expansion naturelle, était ainsi venu ulcérer l'esclavage en l'enveloppant. Il ne semblait pas possible que le Sud pût songer à lutter à la fois contre les essaims formidables qui créaient sans cesse de nouveaux États libres, et contre l'esprit abolitionniste que le vent de l'Europe soufflait sur l'Amérique. Il a pourtant fait face à tout; il a maintenu son affreux drapeau avec

une énergie et une persévérance qui seraient admirables s'il s'agissait d'une cause meilleure.

Sa grande tactique a été de se conserver la majorité dans le Sénat par la création de petits Etats à esclaves [1], tantôt en transportant ses noirs dans les *territoires* nouveaux, tantôt en s'emparant, sans plus de façon, de quelques lambeaux des anciennes possessions espagnoles. Ainsi appuyé sur un des grands corps de l'Union, disposant d'ailleurs depuis longtemps de la nomination du Président, maître par ses hommes d'État de presque tous les postes importants de la république, tenant le Congrès en échec par ses intrigues et, au besoin, par ses violences, il était arrivé à mettre au-dessus de la discussion le principe de l'esclavage, et à faire du pouvoir fédéral le complice de ses envahissements et l'auxiliaire de sa police. Tous les événements qui ont agité l'Amérique du Nord, depuis le compromis du Missouri et l'annexion du Texas jusqu'au bill des fugitifs et à la loi Kansas-Nebraska, en y comprenant les agressions contre le Mexique, l'Amérique du centre et Cuba, sont les résultats de cette politique d'empiétements et en marquent les victoires successives. Pour éviter la séparation, les républicains ont toujours cédé. Une secte de politiques à courtes vues, comme il s'en trouve partout pour exploiter les situations fausses, les ont traînés de compromis en compromis; ils acceptaient tout pour avoir la paix, ils acclamaient tout, croyant rattacher par un lien nouveau l'Union disloquée chaque fois qu'ils ajoutaient un anneau à leur chaîne. La conjuration du Sud, par sa discipline, avait découragé les résistances. Plutôt que de subir ce patronage compromettant, les hommes les plus capables désertaient les affaires publiques, les uns se réfugiant dans l'étude, les autres se jetant dans les entreprises et s'étourdissant du bruit de leurs dollars. On sait ce qu'était devenu le prestige de la république sous cette étrange direction. Nous avons tous entendu ces théories sur la propriété et le *bon-croît* du bétail humain, dignes d'un conciliabule d'éleveurs et de chasseurs d'esclaves. Nous avons vu ce gouvernement, souteneur et missionnaire effronté d'une institution condamnée, acclimater au dehors l'esclavage dans des pays libres [2] et dé-

1. On sait qu'en vertu de la constitution américaine, tout *territoire* qui a plus de 40,000 âmes peut se faire recevoir comme *État* dans l'Union, et que chaque État, quel que soit le chiffre de sa population, envoie deux représentants au Sénat.

2. Le Texas, etc.

fendre à ses voisins d'émanciper leurs noirs[1]. Nous avons vu les petites républiques du nouveau monde trembler devant le pavillon de ce grand négrier, qui chassait aux territoires et prenait pour l'esclavage des provinces entières.

Enfin les élections de 1860 vinrent mettre un terme à ce scandale. Le nouveau président avait déclaré qu'il s'opposerait à toute extension nouvelle de l'esclavage : l'esclavage comprit qu'il avait perdu la partie. Le Sud n'a pas attendu qu'on lui signifiât sa déchéance : il s'est retiré de la confédération.

II

Il n'y a donc, dans la rupture de l'Union, ni surprise, ni coup de tête, ni malentendu qu'on puisse réparer. C'est le dénoûment prévu et inévitable d'une situation contre nature qui a épuisé tous les palliatifs et qui défie tous les remèdes. Quelque part qu'il faille accorder en politique à l'inconséquence humaine, jamais son pouvoir n'ira jusqu'à faire vivre en paix, sous un même gouvernement, suivant une même loi, dans une même ligne d'intérêts, des principes aussi contradictoires que l'esclavage et la liberté : il faut nécessairement qu'un des deux chasse l'autre. Or, comme ici c'est la liberté qui tous les jours perdait du terrain, on peut dire que la scission est venue fort à propos rompre une situation honteuse pour l'Amérique et inquiétante pour le reste du monde.

Il nous semblait donc que cette grande nouvelle allait être accueillie ici avec des cris de joie par tous les amis de la démocratie américaine, — par ceux du moins qui, depuis dix à quinze ans, suivaient avec angoisse ses défaillances continuelles. Nous pensions qu'aux États-Unis même, un sentiment de triomphe percerait à travers le premier trouble de la crise. Il y a très-certainement là-bas un parti pour qui cet événement a été une vraie victoire : c'est ce petit groupe courageux d'abolitionnistes dont la persévérance a provoqué enfin le réveil de l'opinion publique. Leur rêve de séparation se réalisait, sans leur laisser la responsabilité de l'initiative. L'Union venait de se débarrasser de l'élément hétérogène qui faussait l'esprit et paralysait

1. En 1854, M. Marcy faisait signifier à l'Espagne, par M. Soulé, que l'Union aviserait si l'abolition de l'esclavage changeait la situation matérielle de Cuba, et mettait en péril le gouvernement américain.

le mécanisme de ses institutions, comme un organisme vigoureux qui rejette hors de lui une partie viciée. La république revenait franchement à son principe de liberté et à sa mission de progrès. Les fils des vieux puritains, les héritiers de Franklin et de Washington, les disciples de Guillaume Penn et de Channing pouvaient maintenant relever la tête.

Eh bien! non. Au premier moment, ils semblent tous désorientés : on dirait qu'ils n'ont rien prévu, rien désiré ni rien compris. La démocratie européenne met un crêpe à son chapeau, comme si la république était perdue. En Amérique, le Président, le Congrès, la nation en masse, ceux-là mêmes qui demandaient la séparation avant que le Sud ne l'eût faite, n'ont plus qu'une idée et qu'un cri : empêcher la retraite des esclavagistes, — cette grande calamité publique! renfermer de nouveau la poudre avec la mèche dans la pièce qui vient d'éclater [1], refaire l'*Union!*... Voilà le pouvoir des mots : cette chose disparate et incohérente s'appelait l'Union américaine.

M. Lincoln a donc proclamé, aux applaudissements de l'Amérique entière, qu'il fallait maintenir l'Union à tout prix, et là-dessus on a pris les armes. La phrase avait besoin pourtant de quelque explication. Est-ce le principe de l'Union que vous voulez maintenir à tout prix, et aux dépens, s'il le faut, de son territoire? ou bien est-ce le territoire de l'Union que vous prétendez maintenir dans son intégrité, au prix même de son principe? Quant à nous, nous ne voyons pas quel immense intérêt il peut y avoir pour l'humanité et pour l'Amérique elle-même, à ce qu'elle compte quelques milliers d'acres de plus ou de moins en superficie. L'Union est autre chose à nos yeux qu'une expression géographique; ce qui constitue pour nous la république américaine, c'est l'ensemble de ses institutions, c'est l'esprit de liberté qui en est l'âme, c'est l'homogénéité morale qui en fait la force. Voilà la chose vraiment importante et précieuse pour tout le monde; voilà ce qu'il faut conserver ou restaurer, quand même on devrait sacrifier pour cela trois ou quatre provinces qui n'ont été et ne seront jamais qu'un embarras. Malheureusement ce n'est pas ainsi qu'on comprend les choses de l'autre côté de l'Atlantique. L'Américain tient énormément à la grandeur de son pays, et la grandeur est pour lui une question de dimension et de chiffres. Dans sa pensée comme dans celle de M. Lincoln, conserver l'Union veut dire

1. M. Wendell Phillips.

qu'on ne cédera pas un pouce de son territoire. Nous avons regretté profondément de voir l'Amérique s'abandonner encore aux inspirations de ce patriotisme vaniteux, qui a été la cause de toutes ses fautes. C'est l'infatuation de sa grandeur et la crainte de paraître matériellement amoindrie qui l'ont toujours, depuis quarante ans, livrée pieds et poings liés aux humiliantes exigences de l'esclavagisme. C'est la même préoccupation ambitieuse qui la jette aujourd'hui dans les hasards d'une affreuse guerre. Il se joint à cela une pensée secrète de représailles; et sans doute le Nord serait bien aise de faire porter au Sud, à son tour, la chaîne que celui-ci lui a tenue si longtemps au cou. C'est un mauvais sentiment et un jeu dangereux. Le Nord était délivré par la scission de deux grands maux : la tyrannie du Sud, d'abord, et puis l'insoluble difficulté de l'esclavage. En courant après la réunion, il se replonge de gaieté de cœur dans les mêmes embarras : le terrible problème, à coup sûr, va lui retomber sur les épaules; et c'est déjà trop. Qui sait s'il n'aura pas encore l'autre boulet à traîner?

Le résultat le plus immédiat et pourtant le plus inaperçu de cette politique, ç'a été de déplacer complétement l'objet de la contestation entre le Nord et le Sud. La scission s'est faite sur la question de l'esclavage, avons-nous dit; jusque-là, c'est un grand intérêt humain qui était le point culminant du conflit; par la force des choses plus peut-être que par sa volonté formelle, et par suite de ses intérêts plutôt que de ses convictions, le Nord se trouvait dans une magnifique position, car il tenait le drapeau de la liberté. L'objet assigné à la guerre a rejeté tout d'abord à l'arrière-plan la question de principe. La lutte s'est établie ostensiblement sur le terrain de la politique, pour une question de constitution et de territoire. L'émancipation n'a plus été le but; ç'a été tout au plus un moyen, moyen de guerre ou moyen de transaction, peu importe; et pendant près de deux années, pour une cause ou pour une autre, les deux Présidents et les deux Congrès de Washington et de Richmond ont scrupuleusement évité de prononcer le mot d'esclavage. C'est ce changement muet de direction qui a dérouté ici les idées; et c'est ce qui explique le double point de vue sous lequel on a envisagé chez nous le conflit américain : question de principe, ont dit les uns : question de prépondérance et d'ambition, ont dit les autres. Et tous avaient raison. Dans la séparation, c'est la question de principe qui a primé toute espèce de considérations politiques; dans la guerre,

c'est la politique qui a réagi et rejeté au second plan la question de principe. Reste à savoir combien de temps on pourra l'étouffer.

III

Avec un sentiment plus élevé de sa dignité et de ses véritables intérêts, nous croyons que le Nord pouvait adopter, dès le début de la crise, vis-à-vis des séparatistes, un parti plus net et plus sûr à la fois. Quand les provinces du Sud, renouvelant contre l'élection de M. Lincoln une manœuvre d'intimidation qui leur avait plus d'une fois réussi, ont réclamé le rappel de l'Union, il fallait les prendre au mot : — reconnaître leur indépendance, à la condition préalable d'une liquidation relative aux différents services, droits ou établissements fédéraux; — rappeler la loi des fugitifs de 1850, et déclarer libre tout homme qui foule le territoire de la république; — racheter les esclaves des États demeurés fidèles à l'Union. Le nombre en monte à sept ou huit cent mille, d'après le recensement de l'année dernière. L'indemnité d'expropriation peut s'élever à 400 millions de dollars; mais il y a moyen de réduire ce chiffre, parce qu'une partie des esclaves pourrait peut-être rester chez les planteurs à titre d'engagés temporaires, ou être cédés dans les mêmes conditions pour un prix de .... aux colons des Antilles. (Nous n'avons pas à entrer dans les détails de cette opération qui va occuper, du reste, bientôt la presse et le congrès en Amérique.) Ce qu'il y a de certain, c'est qu'en tablant au plus cher, le rachat borné aux États limitrophes (*border States*) ne coûterait pas la moitié du budget de la guerre actuelle.

Il faut ajouter à cela certaines conditions de neutralisation et de libre transit à établir dans la partie inférieure de la vallée du Missisipi, pour assurer le débouché naturel des produits de l'Ouest. Ces conditions (qui sont en fin de compte dans l'intérêt des riverains) peuvent être imposées d'autant plus légitimement à la Louisiane et à ses démembrements, que cette vaste province acquise par la république à prix d'argent doit être, comme propriété fédérale, l'objet d'une espèce de liquidation. — Enfin, pour compléter ce système d'isolement des États esclavagistes, le Nord se serait entendu avec les grandes puissances européennes, d'une part, pour supprimer efficacement la traite, et de l'autre, pour empêcher que, sous aucun prétexte, l'esclavage s'étendît jamais au delà de ses limites actuelles.

L'odieuse institution ainsi cernée de tous côtés et mise en demeure de prendre un parti, on pouvait attendre tranquillement. Si les planteurs se décidaient à s'attacher la population noire par un adoucissement de l'esclavage, ils préparaient eux-mêmes et amenaient l'émancipation. S'ils s'obstinaient à la retenir par un redoublement de rigueur, les mauvais traitements, la révolte et la désertion dépeuplaient les plantations; et le vide qui se faisait nécessairement dans la zone frontière livrait le sol à la colonisation libre, dont le cercle, en se serrant de proche en proche, finissait par étouffer l'esclavage. Résultat d'autant plus certain, qu'il est reconnu aujourd'hui que la culture esclavagiste est essentiellement épuisante, qu'elle a besoin, pour continuer avec profit, de se déplacer sans cesse et de se porter sur des terrains nouveaux; en sorte qu'il suffit de cantonner l'esclavage et de le circonscrire, comme certaines plantes parasites, pour qu'il meure sur place s'il ne veut pas se transformer.

On prétend qu'en acceptant la séparation, la république restait désemparée et affaiblie. — Peut-être : nous verrons cela tout à l'heure. Mais d'abord il faudrait savoir quels périls extérieurs menacent l'Union, si elle ne s'amuse pas à les provoquer. On ne suppose pas que la France, qui est déjà passablement embarrassée de ses colonies, ou l'Angleterre, qui tous les jours affranchit les siennes, songent à lui reprendre la Louisiane ou la Virginie. Et nous aimons à croire que le cabinet de Washington n'en est pas à se préoccuper beaucoup des intempestives velléités de conquêtes que l'Espagne vient de manifester vis-à-vis de Saint-Domingue. L'Union est, dieu merci, assez forte encore pour se défendre, si personne songeait à l'inquiéter chez elle. C'est donc pour son action extérieure qu'elle tient à conserver tout le prestige de sa puissance. Ceci nous paraît beaucoup moins nécessaire; et, à parler franchement, nous verrions sans regret l'Union prendre pour quelques années une attitude plus modeste. Que l'Amérique fasse un retour sur elle-même et qu'elle se demande, la main sur la conscience, si elle a jusqu'ici joué dans le monde le rôle auquel elle semblait destinée. Elle s'est enorgueillie solitairement du développement rapide de sa puissance et de sa richesse; mais qu'a-t-elle fait au dehors pour la justice et la liberté? La démocratie européenne (à qui elle doit quelque reconnaissance) a soutenu et soutient encore aujourd'hui des luttes terribles : quel appui matériel ou moral lui a-telle donné comme nation? Si l'on regarde plus près d'elle, où sont les faibles qu'elle a relevés, les

opprimés qu'elle a défendus? quand elle a promené son drapeau au Mexique, à Cuba, à Greytown.... est-ce l'indépendance qu'il apportait dans ses plis? Le monde a peu de chose à perdre à l'effacement momentané de l'Union, et la nation américaine a beaucoup à y gagner. Il lui a manqué jusqu'ici, comme peuple et vis-à-vis des autres peuples, ce sentiment désintéressé du droit, cette ouverture généreuse de cœur, et je ne sais quoi de sympathique et d'humain, que l'adversité donne aux peuples comme aux hommes, et sans lesquels une nation n'est jamais grande, si forte qu'elle soit. En achetant de telles qualités par quelques années de recueillement et de travail sur elle-même, l'Amérique ne les payerait pas trop cher.

Il ne faut pas s'exagérer, d'ailleurs, les pertes matérielles que fait l'Union en ce moment; la scission ne l'a ni désorganisée ni affaiblie autant qu'on veut bieu le dire. A l'heure qu'il est, la Confédération nouvelle compte 23 millions d'hommes libres, unis bien réellement d'esprit et de cœur, et qui n'ont plus cette fois aucun intérêt à se séparer; c'est huit fois plus que n'en avait l'Amérique de Washington. Elle a les grandes villes, les capitales de l'intelligence et de l'industrie, les ports, les chemins de fer, les canaux, les grands fleuves et les grands lacs, une marine immense, et par-dessus tout cette population intelligente et énergique qui ferait à elle seule la force et la richesse de deux empires. Les territoires de l'Ouest et du Nord, en se peuplant, vont remplacer bien vite les étoiles qui manquent à son drapeau. Avant trente ans, l'Union régénérée aura rangé sous sa bannière 50 millions de citoyens.

En attendant, l'Union n'en a pas moins à traverser un moment dangereux : — Oui, sans doute, dangereux surtout pour une république organisée en vue du travail et de la paix. La lutte gigantesque qu'elle a entreprise va d'abord ruiner son industrie, tuer sa prospérité présente et écraser d'une dette énorme sa richesse future. Puis il y a dans la guerre un côté plus grave encore que ses désastres matériels, ce sont ses ravages moraux; c'est la direction qu'elle donne aux idées, c'est le pli tout particulier qu'elle imprime aux caractères. L'Amérique, dans la voie où elle est entrée, va avoir à sacrifier, l'une après l'autre, à cet esprit de la guerre ses plus précieuses institutions; elle va suspendre les lois protectrices de la liberté individuelle, bâillonner la presse, substituer à la milice le régime des armées permanentes, concentrer, si la guerre dure, tous les pouvoirs aux mains d'un chef militaire, préparer enfin, dans les hommes

comme dans les choses, toutes les voies et toutes les tentations au despotisme; elle va courir la chance des révolutions militaires, ce grand écueil des républiques de tous les temps, et laisser peut-être sur les champs de bataille sa liberté parmi les morts. Certes, ce sont là des dangers que nous regardons comme très-sérieux. Mais qu'on veuille bien y faire attention, ce qui rend la situation mauvaise, ce n'est pas la rupture de l'Union, c'est la guerre. Or, la guerre est un fait à part et tout à fait distinct de la scission même. Elle n'est pas une conséquence, elle est, au contraire, une réaction, puisqu'elle s'est donné pour but de rétablir ce que la scission a détruit. Le reproche que nous faisons à M. Lincoln, c'est de n'avoir pas accepté la séparation comme le dénoûment vrai de la crise, et par là d'en avoir fait le commencement d'une crise nouvelle : les conséquences fâcheuses de cette nouvelle situation, n'étant pas imputables à la séparation même, ne font donc pas objection à notre système et le confirment au contraire.

IV

Après tout, nous n'avons pas voulu dire, et personne n'a jamais pu compter que la grande liquidation de l'Union américaine dût s'opérer, en aucun état de cause, aussi paisiblement et aussi régulièrement que celle d'une simple société commerciale. Peut-être fallait-il absolument quelques coups de canon pour donner à la séparation une sanction solennelle et un caractère définitif. C'est assez l'usage des nations de marquer ainsi de sang les grandes dates de leur histoire.

On se serait toujours battu quelque peu : quand la bonne volonté s'y trouve, les raisons ne manquent jamais. Seulement nous aurions voulu qu'on les formulât franchement avant de commencer, et surtout qu'on en choisît de meilleures que celle qu'on a données. On pouvait exiger des confédérés dissidents toute sorte d'indemnités et de sacrifices, hors celui de leur libre volonté de concours; il nous semblera toujours étrange qu'on dise aux gens : « Nous allons vous forcer, le couteau sur la gorge, à vous reconnaître membres libres et souverains de notre confédération; nous vous ramènerons à coups de canon dans les bras de vos frères; nous vous massacrerons sans trêve ni merci pour rétablir entre vous l'harmonie des sentiments et l'accord des idées. » La démocratie européenne a trouvé cette logique d'outre-mer excellente,

parce que c'est le Nord qui parlait. Mais retournez la position; supposez que les États libres, menacés dans leurs institutions par un président du Sud et à la veille de se voir envahir par l'esclavage, eussent réclamé la séparation. Aurait-on trouvé si naturel qu'on portât chez eux le fer et le feu pour les enchaîner comme des vaincus au char de l'Union? La couleur des opinions ne change rien à la question de droit. Si la guerre cache une arrière-pensée qui se démasquera plus tard, nous verrons alors à la juger. Pour le moment, et en nous tenant uniquement au motif et au but ostensible qu'on lui a assignés, nous sommes obligé de dire que sa justice nous paraît douteuse, son succès problématique, et ses résultats probables, dans tous les cas, complétement négatifs.

Le droit, d'abord, est extrêmement contestable. Nous n'avons aucune espèce de sympathie pour le Sud; il a été, ici comme toujours, violent et agressif. Rien de plus impertinent que signifier à des associés qu'on ne veut plus être avec eux, du moment qu'on n'est plus maître absolu chez eux. Mais autre chose est la question de forme, autre chose le point de droit. Qu'est-ce que l'Union américaine? Une agrégation libre d'États indépendants et souverains dans tout ce qui concerne leur régime civil et leur législation intérieure. A chaque instant des États nouveaux viennent se souder à ce groupe; pourquoi d'autres États ne pourraient-ils pas s'en détacher? La condition corrélative de la faculté d'annexion, c'est logiquement, ce semble, la faculté de sécession. Cette doctrine n'est pas nouvelle dans l'Union, c'est celle des *nullificateurs;* elle a pour elle la grande autorité de Jefferson, et n'a jamais été bien sérieusement contestée. En Europe, elle serait admise, et certainement, si la Prusse voulait se retirer de la Confédération germanique, on trouverait fort étrange que l'Autriche et la Bavière se missent immédiatement à la traiter comme rebelle et à envahir son territoire.

On aurait voulu que le Sud attendît la décision du congrès ou de la cour suprême. — Cette fiction de légalité était assez vaine au fond. L'arrêt rendu contre le Sud n'eût été que l'oppression d'une minorité; et le Sud ne se serait pas regardé comme tenu de l'accepter. La première des libertés, en effet, celle qui peut le moins s'aliéner ou se prescrire, c'est la liberté en tant que corps de nation; c'est le droit des populations à se grouper ou se séparer selon leurs intérêts, leurs mœurs, leurs sympathies ou leurs antipathies. Ce droit, nous le voyons se faire reconnaître et accepter chez nous, contre la lettre des



traités, contre la loi de prescription historique, contre la fusion séculaire des intérêts matériels, contre les conditions même de l'équilibre européen. Le moment est assez mal choisi, en vérité, pour contester ce droit à des populations de formation toute récente, qui s'étaient juxtaposées plutôt qu'unies dans un but temporaire de défense commune, et qui sont séparées, du reste, autant que possible, par les idées, les mœurs et les intérêts. En somme, le Sud se trouve, en ce moment, vis-à-vis de l'Union, dans la position où l'Union se trouvait, il y a quatre-vingts ans, vis-à-vis de l'Angleterre, avec cette différence tout à son avantage que la souveraineté de chacun de ses États n'a jamais été contestée.

A défaut du droit, qui est fort douteux, il reste au Nord la force. Est-elle suffisante pour réduire les provinces séparées? Nous ne le pensons pas; et malgré ses derniers succès, malgré tout le bruit qu'il fait de ses sept cent mille hommes et de ses 700 millions de dollars, le Nord, au fond, ne le croit guère plus que nous. Militairement, l'attitude défensive du Sud est plus forte qu'on ne le dit. La première bataille a pu apprendre aux fédéraux, s'ils l'ignoraient, quelle est la valeur et la solidité de leurs adversaires, et voilà huit mois qu'on attend une sérieuse revanche de Manassas. Elle viendra sans aucun doute, et tout porte à croire que les volontaires du Sud ne pourront pas soutenir longtemps la lutte régulière; mais, s'ils sont vaincus en bataille rangée, ne peuvent-ils pas changer de tactique, et faire ce qu'on appelle la guerre de partisans? Alors, à mesure qu'ils se replieront vers l'intérieur, ils trouveront, dans la vaste étendue de leur territoire et l'absence des moyens de communication, dans l'insalubrité du climat, dans la nature du terrain coupé de forêts vierges, de marais impénétrables, d'espaces inhabités où se perdrait une armée entière, des moyens de résistance qui peuvent défier toute espèce de guerre d'invasion. Si nous voulions parler stratégie, nous pourrions ajouter que cette grande battue circulaire qu'exécute autour des provinces révoltées l'armée fédérale, est une manœuvre singulièrement périlleuse, et que si le Sud a un général et un corps de vingt-mille hommes seulement sachant marcher, il pourrait bien, par un mouvement rapide du centre à la circonférence, écraser coup sur coup deux ou trois de ces corps d'armées qui ne sont pas suffisamment rattachés les uns aux autres. Or, que le Nord perde une grande bataille, une seule, — et la guerre cette fois ne peut plus continuer.

Mais la difficulté de vaincre la résistance matérielle, déjà passable-

ment sérieuse, n'est rien encore : la résistance morale, si elle persiste, offre un obstacle bien autrement insurmontable. Après comme avant la victoire, le problème reste alors posé dans les mêmes termes impossibles : faire rentrer dans une confédération libre des États libres qui s'y refusent. Qu'un empereur de la Chine, un tzar, un roi par la grâce de Dieu reprenne de vive force une province qui voulait se dérober au joug, il est dans son rôle et dans son droit. Quand il aura brûlé, fusillé, emprisonné et terrifié suffisamment pour que rien ne bouge plus, on dira que l'ordre est rétabli, et il le sera en effet : le mécanisme d'un tel État peut se passer du libre concours des citoyens ; et pourvu que les prisons soient bien gardées, que l'impôt se paye et que le recrutement de l'armée s'opère sans opposition, tout marchera comme auparavant. Mais ces procédés sommaires du despotisme ne sont pas de mise dans une république fédérative. Quand le principe d'un gouvernement est le libre vote et la représentation de tous les intéressés, la force seule ne peut rien terminer. Le Sud conquis n'en serait pas plus *réuni* pour cela ; ce n'est pas le territoire qu'il faut ressaisir, ce sont les volontés (et il n'est pas présumable que la guerre actuelle ramène bien des cœurs à l'Union). Vaincues, décimées, écrasées, les provinces du Sud n'ont qu'à refuser d'envoyer des représentants au congrès — comme la Hongrie refuse d'en envoyer au Reischrath de Vienne ; et tout reste à faire. La protestation passive les sépare aussi parfaitement du gouvernement central que la résistance à main armée. Et le gouvernement central ne peut pas passer outre sans déroger à son principe fondamental : car ce principe étant la souveraineté de chaque État et sa représentation, l'esprit de la constitution serait faussé, le mécanisme du gouvernement serait complétement dérangé, du jour où la Fédération se composerait d'États souverains et d'États esclaves, d'États qui votent et d'États qui ne votent pas.

La force des armes ne suffit donc pas pour ramener dans l'Union les États confédérés ; il faut, après les avoir vaincus, leur faire de larges concessions. Sur quoi porteront-elles ? On ne le devine que trop ! Et c'est ici que nous touchons du doigt le côté le plus triste de cette guerre étrange. Pour le vainqueur même, l'embarras commence à la victoire, et le danger véritable est dans la paix. Il n'y a pas d'arrangement acceptable pour le Sud, qui ne soit pour le Nord, quelque réserve qu'il fasse sur le principe, un pacte nouveau avec l'esclavage. Un député de Cincinnati disait, il y a quelque temps à la Chambre des représentants, que : « Si l'esclavage devait survivre à



la guerre, la victoire du Nord serait plus funeste cent fois qu'une défaite.» Il disait vrai; et pourtant, il est certain que le Sud ne peut rentrer dans l'Union qu'en faisant reconnaître et garantir la condition même de son existence, qui est l'esclavage. — On le reconnaîtra, dit-on, mais on l'adoucira, on le transformera. — Nous craignons que ce ne soit là une illusion. L'esclavage est une de ces institutions intimes qui ne peuvent être modifiées que par une action purement intérieure et spontanée; il n'y a qu'une opinion sur ce point parmi les penseurs qui l'ont étudié. Toute intervention étrangère dans les rapports du maître et de l'esclave y introduit forcément une double et réciproque irritation; et toute irritation se résume aussi nécessairement en aggravation. Il faut le dire d'ailleurs : il n'y a chez les politiques américains ni plan, ni moyens arrêtés d'émancipation. C'est en Europe qu'on s'occupe de ce problème, et qu'on croit avoir des solutions à pleines mains. En somme, toutes peuvent se ramener à une seule et même marche : passage plus ou moins lent ou rapide de l'esclavage au servage ou à l'engagement temporaire, puis au colonat, enfin au travail libre et à la propriété : en d'autres termes, constitution graduelle d'un prolétariat et d'une bourgeoisie de couleur. Eh bien! aux États-Unis, un obstacle insurmontable s'oppose à cette transformation. La race blanche ne peut pas tolérer le contact de la race noire; l'horreur et le mépris pour le nègre sont aussi féroces, au moins, dans les États libres que dans les États à esclaves; les nègres libres y sont traités partout comme une classe de parias. Allez donc essayer dans des conditions pareilles des systèmes d'initiation, de patronage et de fusion : le Nord en veut encore moins que le Sud!

Si l'on veut savoir où en sont les idées sur l'émancipation en Amérique, on n'a qu'à lire le dernier message annuel de M. Lincoln. La seule mesure pratique qu'il indique, la seule à laquelle on se soit jamais arrêté aux États-Unis, c'est le rachat et la transportation immédiate hors des territoires actuels de l'Union : transportation qui s'appliquerait (ceci est caractéristique) aux nègres libres comme aux nègres rachetés. Le Yankee, comme on voit, n'y va pas de main morte, quand il s'agit de balayer les obstacles inanimés ou animés; il reste fidèle à ses traditions impitoyables; il prétend se débarrasser de la race noire comme il s'est débarrassé des Peaux rouges. Seulement ici, il s'agit d'un peuple de 5 millions de têtes à déporter en masse. Or, en décuplant toutes les richesses disponibles de l'Union au temps de sa prospérité (Dieu sait où elle en est aujourd'hui), on ne trouve-

rait pas encore de quoi payer les frais de cet exode colossal. Et puis il paraît constaté que le noir seul peut travailler sous le climat du Sud. Le Sud redeviendrait donc un désert... Double impossibilité!

Il y a des gens qui s'attendent à voir sortir une solution de la guerre même. C'est un des caractères les plus curieux de la politique de notre temps que cette étrange confiance aux hasards de l'action. On commence lestement par tout brouiller, et puis l'on regarde ce qui viendra au-dessus du magma et ce qui tombera au fond. Nous comprenons jusqu'à un certain point ce procédé fataliste dans nos affaires d'Europe. Là, si le désordre est dans les faits, l'ordre est dans les idées générales. Il y a des aspirations communes, il y a un plan secret lentement poursuivi, il y a des résultats prévus et expérimentés déjà, une forme nouvelle toute prête derrière ce qu'on ébranle, des initiateurs, des modèles, des soutiens; il suffit de déranger l'équilibre instable des vieilles institutions, pour que les forces vives se réorganisent immédiatement suivant une formule et une loi connues; et si on ne voit pas toujours où l'on en est, on sait au moins à peu près où l'on va. En Amérique, il n'y a rien qui ressemble à cela : pour tout ce qui concerne l'esclavage, le désordre est dans les idées autant que dans les faits. Il n'a pas été proposé, que nous sachions, un seul projet d'émancipation acceptable, il n'a pas été fait un essai sur une seule plantation; du côté de la théorie comme du côté de la pratique, c'est l'inconnu, le vide et le chaos. Et ce serait de la guerre, c'est-à-dire de toutes les causes réunies de confusions, d'irritations et d'embarras, que sortirait tout à coup cette miraculeuse idée qui apaiserait toutes les passions et concilierait tous les intérêts! Un pareil espoir est plus que chimérique. Il est fort à craindre, au contraire, que les choses n'aillent s'embrouillant, et que le moment de la confusion des langues ne soit précisément celui où l'on voudra parler d'arrangements. Car alors aux difficultés du problème qui se présenteront toutes à la fois, aux plaintes et aux colères des vaincus qu'il faudra apaiser à tout prix (puisque le pacte constitutionnel leur garantit, vainqueurs ou vaincus, leur autonomie et leur souveraineté intérieure), il se joindra, parmi les vainqueurs mêmes, des conflits d'opinions d'autant plus violents qu'on leur a peut-être trop imposé jusqu'ici la trêve du silence.

Il ne faut pas s'y tromper, en effet; l'unanimité avec laquelle le Nord a pris les armes est un peu superficielle et factice : on ne l'a obtenue qu'au moyen d'une espèce de malentendu volontaire et de

parti pris d'éviter provisoirement toutes les explications. En réalité, il y a parmi les républicains deux partis qui ont poussé silencieusement à la guerre, chacun pour un motif différent, et chacun avec la pensée secrète de faire de l'autre l'instrument de ses propres desseins. Il y a d'une part, les politiques, qui n'ont pas d'autre but que de reconstituer l'Union à tout prix. Ceux-là se prêteront à moitié aux idées d'émancipation, parce qu'ils s'assurent ainsi le concours enthousiaste du parti abolitionniste ; ils laisseront même, s'il le faut, insurger les noirs du Sud, tout en rejetant la responsabilité de ces manœuvres sur quelques chefs d'expédition, parce que ces soulèvements sont un puissant moyen de diversion, le seul probablement qui puisse amener les séparatistes à déposer les armes. Mais le jour où ceux-ci demanderont à rentrer dans le giron de la république, le parti des politiques, s'il se croit maître de la situation, sacrifiera sans hésitations ni scrupules tous ses auxiliaires, abolitionnistes ou nègres, insurrexionnistes ou insurgés; et le problème de l'émancipation sera, sous prétexte d'inopportunité, renvoyé aux calendes grecques.

Il y a, d'autre part, le parti abolitionniste : parti remarquable par le talent et par l'ardeur des convictions, trempé de longue main par les persécutions et la lutte, extrême dans ses tendances, hardi dans ses moyens, et par là même possédant, dans des moments comme celui-ci, un pouvoir énorme sur les masses, naturellement portées vers tout ce qui est entier, violent et expéditif. Ceux-là sont convaincus que le gouvernement veut ménager l'esclavagisme; mais ils se flattent, la guerre aidant, de le pousser beaucoup plus avant qu'il ne le veut dans les voies de l'abolitionnisme, et de mettre si bien le feu aux poudres qu'il n'y ait plus moyen de relever de ses ruines la fameuse *institution*. On ne peut pas se dissimuler qu'il ne faut qu'une pointe hardie de quelque John Brown, pour donner à la guerre le caractère insurrectionniste qu'elle hésite encore à prendre. Et si les noirs se mettent une fois de la partie, il ne serait pas impossible qu'une immense tuerie de maîtres et d'esclaves ne vînt simplifier effroyablement la solution du problème. Jusqu'ici on a tenu en bride l'extrême abolitionnisme ; mais quand la guerre pénétrera au cœur des États à esclaves et qu'elle aura pris, comme toutes les guerres civiles qui se prolongent, ce caractère d'acharnement qui ne recule plus devant aucun moyen, personne ne peut répondre de ce qui arrivera.

Derrière les deux grands partis que nous venons de signaler se groupent une foule d'opinions moins absolues et de nuances plus effacées, qui se rattachent à chacun d'eux : de sorte qu'on peut dire que la moitié du Nord a pris les armes pour la cause de l'union, et la moitié pour la cause de l'émancipation; ceux-là voulant rétablir l'ancien ordre de choses, ceux-ci prétendant, au contraire, le révolutionner. Nous ne savons pas si le gouvernement américain pourra longtemps encore maintenir l'accord apparent entre ces deux éléments opposés; mais il est certain que l'explication, pour être ajournée, n'en sera que plus vive, et qu'aussitôt qu'on en arrivera aux conditions d'arrangements, les dissentiments, les récriminations et les résistances éclateront de tous les côtés. D'une part, les provinces centrales et maritimes du Sud n'accepteront pas l'émancipation, même en principe. D'un autre côté, si l'on parle de reconnaître l'esclavage, le parti émancipateur, qui doit gagner tous les jours en puissance parce qu'il est dans la logique de la situation, criera bien haut qu'il n'a pris les armes que pour faire triompher le principe du travail libre, et n'acceptera pas, en pleine victoire, le rôle de dupe ou de complice d'une politique plus ou moins esclavagiste.

Et quand nous parlons de protestations et de résistances, il faut qu'on en comprenne la nature et la portée. Il ne s'agit pas ici de ces combats sur le terrain légal de la parole ou de la plume, qu'un vote du Congrès peut terminer. C'est ailleurs que la lutte probablement s'établira. L'armée, aux États-Unis, ne ressemble en rien à nos troupes européennes, rompues à l'obéissance passive et prêtes à se battre ou à rentrer dans leurs garnisons sur un ordre qu'elles ne comprennent ni ne discutent; l'armée, là-bas, c'est la nation même, et la partie la plus jeune, la plus ardente et la moins maniable du peuple souverain. Chaque régiment y a son uniforme et ses journaux, son drapeau politique et sa couleur militaire : chaque corps d'armée discute, contrôle (et même, dit-on, avec un dédain très-marqué des parleurs et des légistes) tout ce que fait le gouvernement civil. Ce sont, à proprement parler, des clubs armés, où toutes les passions politiques du pays sont énergiquement représentées et groupées autour de chefs qu'elles ont élus. C'est devant cette assemblée tumultueuse, toujours prête à voter à coups de fusil, que sera porté le débat dont nous parlons; c'est ce pouvoir tout nouveau dans la constitution américaine qui, à un moment plus ou moins

prochain, pourrait bien faire entendre sa voix par-dessus celle du Congrès, et casser, avant d'abdiquer sa souveraineté armée, les décisions pacifiques du pouvoir civil, si elles ne lui conviennent pas. Il y a peut-être là un danger dont on ne se préoccupe pas assez. Le seul moyen d'y échapper, ce serait de renoncer le plus tôt possible à la politique muette et de jouer enfin cartes sur table.

V

Une lueur pourtant vient de percer les nuages dont s'enveloppait jusqu'ici la politique présidentielle. Elle est encore un peu indécise, et néanmoins, il faut le reconnaître, elle a sensiblement modifié l'aspect de la situation. On comprend que nous voulons parler de la motion qui promet le concours du gouvernement aux États qui adopteront l'émancipation en principe.

Jusqu'à ce moment, en effet, la guerre, du côté du Nord, n'a eu ni couleur ni drapeau. En face du Sud, qui de tout temps a franchement arboré l'étendard de l'esclavage, le Nord, chargé devant l'univers de tenir celui de la liberté, l'abaissait ou le dissimulait de son mieux; et l'on commençait à se fatiguer de ne voir en perspective, au bout de ce grand fracas d'armes, que la restauration d'un ordre de choses devenu, au vu et su de tout le monde, une impossibilité et un scandale. Le président, tout en fulminant anathème sur anathème contre la rébellion, n'avait pas, depuis bientôt deux ans, soufflé mot sur l'esclavage : le Congrès, en votant des deux mains les levées d'hommes et d'argent, ne songeait pas même à rappeler la loi des fugitifs; la politique d'expédients, si en faveur de tout temps dans les conseils de la république, ménageait à la rentrée du Sud la porte basse des concessions; et l'Union, attendant toujours les bras et le cœur ouvert l'enfant prodigue, semblait s'apprêter à tuer le veau gras pour fêter le retour de l'esclavagisme.

Le dernier vote du Congrès n'a matériellement rien changé à la position; car l'émancipation reste facultative, et si demain les États du Sud veulent rentrer dans l'Union sans abjurer l'esclavage, ils trouveront parfaitement intact tout l'appareil de garanties et de répressions qui protége leur odieuse institution. Mais il y a un effet moral incontestable; on voit poindre une tendance; on devine un progrès de l'opinion; on pressent que le gouvernement qui offre simplement aujourd'hui son concours au rachat pourra à un moment

donné l'imposer au nom de l'utilité et de la moralité publiques. Et quelque peu décidé que soit en lui-même ce premier pas, l'Europe qui l'attendait depuis le commencement de la lutte l'a accueilli avec raison comme l'acte le plus caractéristique et le plus important de la politique américaine. Il nous reste à l'apprécier sans parti pris d'illusion ou de dénigrement.

Comme tactique, la mesure est incontestablement habile : on y reconnaît l'inspiration de cette politique souple et ferme à la fois, qui depuis quelques mois semble prévaloir dans les conseils de la Maison-Blanche, et à qui l'on doit le dénoûment inespéré de l'affaire du *Trent* et la remarquable note sur l'expédition du Mexique. D'une part, le cabinet de Washington, sans se lier positivement aux doctrines du parti abolitionniste, leur donne un commencement de satisfaction réclamé par l'opinion générale. D'autre part, sans sortir de la constitution, il établit dans l'Union le principe d'une unité réelle; il assure la conquête morale des États limitrophes (car il n'est pas douteux qu'on leur fasse accepter l'émancipation); il désempare le Sud de ces annexes importantes qui formaient en quelque sorte les ouvrages avancés de sa ligne de défense; enfin, par le vague même de sa déclaration, il introduit jusqu'au cœur de la résistance un germe dissolvant d'espérances, d'hésitations et de divisions intérieures, qui, joint aux souffrances de la guerre et aux inquiétudes sur l'attitude de la population noire, peut singulièrement ébranler la solidité compacte du parti séparatiste.

La motion de M. Lincoln est donc d'abord une très-adroite manœuvre de guerre : a-t-elle une valeur aussi réelle comme moyen sérieux de transaction? Ici nous avons quelques réserves à faire, et notre approbation dépend entièrement de la portée plus ou moins étendue qu'on donnera à la mesure. D'après le texte même du message, la proposition aurait principalement et directement en vue les États à population mixte (*border States*), qui sont rentrés déjà ou qui vont bientôt être réintégrés dans l'Union. Quant au groupe central, qui est le domaine propre du travail servile, l'option lui est aussi offerte, il est vrai; mais on voit que c'est sans grand espoir d'acceptation, et plutôt comme un ultimatum comminatoire qui autorise et annonce en termes assez explicites l'emploi de *tous les moyens de guerre*, c'est-à-dire l'appel à l'insurrection de la race nègre.

En Angleterre et même en Amérique, on pense que, en effet, c'est aux *border States* exclusivement que s'adresse la déclaration, et

qu'elle est l'indice d'un arrangement, ou tout au moins d'un temps d'arrêt illimité, qui laisserait (provisoirement, si l'on veut) les esclavagistes obstinés en dehors de l'Union. La guerre continuerait encore quelque temps pour détacher des séparatistes tous les territoires qu'on peut leur enlever aisément et qu'on annexerait immédiatement en leur faisant accepter le principe de l'émancipation à frais communs. Là serait l'explication de cette immense ligne d'attaque circulaire, si nouvelle comme stratégie militaire, et qui serait bien la chose du monde la plus dangereuse, comme procédé d'invasion, si on s'avisait de la pousser au delà des États où l'Union a conservé des partisans nombreux et en pays décidément ennemi. Il y a là de quoi occuper utilement toute la campagne. Si l'on s'en rapporte aux renseignements qui nous viennent du Nord, il paraîtrait que sur les hautes terres, il y a une population mixte où domine l'élément libre et qui ne demande qu'à séparer sa cause de celle de l'esclavagisme. La moitié au moins du Tennessee, le nord de l'Alabama, l'ouest de la Caroline du nord et de la Géorgie seraient, dit-on, dans ces dispositions. M. Carey, l'économiste de Philadelphie, prétend qu'on peut ainsi détacher du Sud un grand triangle compris entre les monts Alleghany, la chaîne du Cumberland à l'ouest, et celle des montagnes Bleues à l'est. La Louisiane elle-même n'aurait été englobée, dit-on, dans la séparation que par une espèce de violence. Et de ce côté il ne faut rien négliger pour assurer à l'Union l'alliance intime ou la neutralité des riverains du Mississipi, cette grande artère de tout le mouvement commercial du *Far-West*. Ces résultats importants acquis, en tout ou en partie, il y aurait une transaction quelconque et une espèce de reconnaissance conditionnelle de l'indépendance des États esclavagistes restants.

Il est inutile de dire que nous adhérons à ce projet, qui rentre tout à fait dans l'ordre des idées exposées au commencement de ce travail. Nous voudrions seulement, subordonnant la lettre à l'esprit de la constitution américaine, que l'émancipation fût obligatoire et immédiate pour tous les État réannexés. Les bonnes résolutions en toutes choses entraînent trop de sacrifices pénibles pour qu'il soit prudent de les remettre au lendemain, et il ne faut pas laisser aux conversions, quelque sincères qu'on les suppose, la tentation d'un retour en arrière. La question d'argent ici ne doit pas arrêter : s'il faut deux milliards pour affranchir immédiatement les *border States*, terminer cette guerre si funeste à tout le monde, et assurer solide-

ment par une application effective le principe de l'émancipation en Amérique, l'Europe, nous oserions le garantir, fera plus de la moitié de l'avance.

Mais nous croyons qu'il faut s'arrêter là. La proposition de M. Lincoln, étendue à tout le groupe séparatiste (en supposant qu'ils l'acceptent, ce qui est peu probable), n'est plus qu'une demi-mesure illusoire et d'un effet mauvais. Si l'on veut embrasser plus qu'il n'est possible de tenir, on compromettra en pure perte tout ce qu'on pouvait gagner : en s'attaquant à la masse compacte de l'esclavagisme, l'idée de l'émancipation restera écrasée un beau jour sous le poids qu'elle aura imprudemment remué. Ce qui est raisonnable et pratique, c'est de s'assimiler solidement ce qui est actuellement assimilable, et de laisser tout à fait en dehors ce qui ne l'est pas, et ne le sera pas de longtemps. Dans les *border States* l'élément libre domine, et l'élément esclave y est tout au plus dans la proportion d'un cinquième. L'indemnité du rachat des noirs peut être là réelle et sérieuse pour le propriétaire; lors même qu'on évacuerait toute la population de couleur sur quelques nouveaux territoires, cela ne ferait que des vides partiels qui peuvent se remplir bientôt; la propriété ne perd pas sa valeur, enclavée qu'elle est dans les cultures libres, et le travail n'est pas sensiblement arrêté dans l'ensemble du territoire. C'est tout autre chose si l'on passe aux provinces ou sur d'immenses superficies, toute l'exploitation est faite par le travail servile. Là les vides ne se comblent plus : chaque plantation dont vous rachetez les nègres devient une non-valeur et un désert. C'est une révolution immense, qui ne peut s'opérer, de quelque manière qu'on s'y prenne, qu'en passant infailliblement par un état très-long de dépopulation, d'appauvrissement et d'atonie absolue. Quand on voit ce qu'ont souffert et ce que souffrent encore, quoi qu'on dise, les Antilles — de si petites colonies pourtant soutenues par de si puissantes métropoles, quand on voit la Russie paralysée et peut-être bientôt révolutionnée violemment par la transformation du servage, — qui ne fait que donner un peu plus d'autonomie à des populations majeures s'administrant elles-mêmes en communes pour la plupart, ou payant des redevances fixes, et où il ne s'agit que d'assurer aux cultivateurs la propriété définitive des exploitations dont ils ont déjà l'usufruit, on frémit en pensant ce qui peut sortir d'une réforme, qui, sur des myriades de lieues carrées, va transformer d'un coup de baguette en hommes une sorte de bétail humain qui n'a travaillé jusqu'ici que

sous le fouet. Quel intérêt les États libres ont-ils à se rendre responsables et solidaires de cette épreuve? La propriété dans le Sud, et l'on peut dire par conséquent l'organisation sociale, repose tout entière sur la base de l'esclavage. Aucune puissance ni aucune richesse humaine ne peut songer à la transformer du jour au lendemain, sur cette échelle; tout ce qu'on fera donc en établissant aujourd'hui le principe de l'émancipation, c'est d'ébranler jusqu'en ses fondements le vieil édifice. Ne vaudrait-il pas mieux se tenir à distance de cette ruine, qui étendra toujours ses débris assez loin?

Si on servait ainsi la cause de la liberté, nous comprendrions à la rigueur cette espèce de dévouement; mais, au contraire, on la compromet par la tolérance provisoire et la protection indéfinie qu'on l'oblige à accorder au mal qu'elle n'est pas en mesure de supprimer. Vous voulez, dites-vous, vous débarrasser d'un mauvais voisin en achetant sa maison; mais l'argent vous manque. Commencez par cesser de le voir, ne vous liez pas intimement avec lui, et ne lui rendez pas le pays agréable, si vous voulez le faire déguerpir bientôt. Du moment que vous ne pouvez pas attaquer au vif l'esclavage, il n'y a qu'une manière de le combattre, c'est de le cantonner et de l'atrophier par l'isolement. Ceci exige impérieusement la séparation politique et civile. Quelle est, en effet, la première et la plus indispensable précaution à prendre contre cette lèpre? C'est évidemment de l'arrêter aux confins des territoires libres, en protégeant, au delà de cette zone, l'esclave fugitif contre les poursuites de son maître. Or, il n'est pas besoin de profondes réflexions pour comprendre qu'une telle mesure n'est possible qu'entre deux États non-seulement séparés, mais j'ajouterais presque ennemis : car, à elle seule, elle constitue ou suppose des rapports de très-mauvais voisinage. Entre gouvernements amis, l'extradition des voleurs et des banqueroutiers frauduleux est à peu près de droit international. Or, dans les idées de tous les pays à esclaves, l'esclave qui s'enfuit emporte la propriété de son maître, il le vole de sa valeur, il lui fait banqueroute de son travail. Le refus d'extradition de l'esclave fugitif est donc déjà un acte de mauvais vouloir, d'une nation à une autre. Mais entre deux provinces d'un même pays, soumises à un même gouvernement, réunies dans les mêmes assemblées délibérantes et relevant d'une même cour suprême, ce serait un véritable déni de justice, quelque chose d'aussi inique et d'aussi exorbitant, que si le parquet de Paris, par exemple, refusait d'arrêter ou de livrer un homme qui a volé à Lyon.

Quand nous nous étonnons que les États du nord de l'Amérique aient accepté le bill des fugitifs de 1850, nous avons raison au point de vue de la morale et de la dignité des États libres; mais au point de vue de l'Union, c'est-à-dire de l'unité du gouvernement américain, nous avons tort. Un gouvernement doit protéger la propriété de ses nationaux sur toute l'étendue de son territoire : c'est son devoir rigoureux. Du moment où il cesserait d'exercer cette protection qui est la clause essentielle de son mandat, il résilierait lui-même le contrat qui le lie avec ses sujets, il se séparerait d'eux et les relèverait *ipso facto* de tout devoir d'allégeance. C'est bien parce que le rappel du bill des fugitifs aurait ce caractère de déni de protection à la *propriété* du Sud, et par conséquent tendrait à autoriser en droit ou à accepter en fait la séparation, que les Américains, qui sont légistes jusqu'au bout des ongles, n'ont pas rappelé et ne rappelleront pas le bill, tant qu'on parlera de reconstituer l'Union.

Or cette protection de la *propriété particulière* du Sud, cette demi-complicité avec l'esclavage, obligatoire vis-à-vis des nationaux, pourrait bien durer assez pour ramener insensiblement les choses au bel état qui a précédé la scission. Il se passera du temps, en effet, avant que l'Union ne soit en mesure de racheter les noirs des Carolines, de la Géorgie ou de l'Alabama; et il suffit de mettre des chiffres à la fameuse offre de concours, pour comprendre que si elle a vis-à-vis des *border States* une valeur réelle d'application, vis-à-vis des vrais États à esclaves, c'est une phrase creuse et une promesse parfaitement irréalisable. Il faudrait savoir d'abord ce qu'on prétend faire des noirs : nous avons dit ailleurs que l'obstacle invincible du préjugé contre la couleur s'opposait à l'affranchissement sur place (qui, du reste, dans le Sud ne serait que l'esclavage continué sous un autre nom); jusqu'ici il n'a été question que de transporter les nègres hors des territoires actuellement occupés de l'Union. Mais dans ce cas, que deviennent les propriétés et les propriétaires? Et pense-t-on qu'ils se tiennent pour indemnisés quand on leur aura payé tant bien que mal le prix de leurs esclaves? Pardon de la comparaison, mais il ne faut pas ici de vaines délicatesses : vous avez une terre de 100,000 francs et 30,000 francs de capital de bétail pour son exploitation; on vous achète et vous enlève votre bétail; il vous est défendu d'en tenir, et d'ailleurs à 200 lieues à la ronde le pays n'en a plus : tous vos voisins sont logés à la même enseigne. Votre terre est perdue, n'est-il pas vrai? Ce n'est pas 30,000 francs, c'est 130,000

qu'on doit vous compter. Si M. Lincoln ne paye que les nègres, il vole donc le Sud; — s'il entend racheter les nègres et le territoire à la fois, ce sera un peu cher. Bornons néanmoins, si l'on veut, notre évaluation au capital esclave : l'indemnité, même ainsi réduite, est-elle possible? — Un esclave vaut maintenant 1,000 dollars. Mettons, à cause des enfants, 500 dollars en moyenne (c'est peu, si au prix de rachat on ajoute les frais de transport, de rapatriement et d'installation de ces malheureux, dont il faudra bien toujours faire quelque chose). Pour 4 millions de noirs, cela fait 2 milliards de dollars : 10 à 11 milliards de francs. Où veut-on que l'Amérique les prenne? Le Nord en est au papier-monnaie, et a dès aujourd'hui sur les bras plus de 3 milliards de dette. Le Sud est plus radicalement ruiné encore peut-être, et il n'y a pas à lui demander un dollar; il serait d'ailleurs trop naïf de prétendre qu'il s'indemnise lui-même et qu'il paye les verges dont on le bat. — On ne rachètera que graduellement, dira-t-on : on mettra quinze ou vingt ans à l'opération. — Soit : mais 500 millions par an, je suppose, pendant vingt ans, pense-t-on que cela ne fasse pas toujours une charge effroyable? Et puis, à mesure qu'on rachètera, les esclaves restants monteront de valeur; les États du Sud se mettront à élever à force. Le nombre à racheter, et, dans tous les cas, le chiffre total de la valeur à amortir se maintiendra à peu près; et tous les ans on jettera au gouffre 500 millions presque en pure perte. Qu'on suppose l'indemnité forte ou faible, suffisante ou insuffisante, c'est en perspective, de toute façon, la ruine du Nord et du Sud à la fois! En vérité, nous comprenions que l'ambition du Nord fît des sacrifices pour rétablir l'ancienne Union telle qu'elle était, c'est-à-dire pour reconquérir le Sud avec ses esclaves, ses plantations, sa richesse, sa fière et énergique aristocratie. Mais qu'on veuille avoir le Sud à tout prix pour l'émanciper, c'est-à-dire pour tuer nécessairement son aristocratie, pour ruiner ses plantations, pour dépeupler son territoire, pour le voir lutter pendant un quart de siècle peut-être entre la vie et la mort, et qu'on paye de 10 à 15 milliards, ajoutés à tous les sacrifices d'une guerre désastreuse, l'étrange satisfaction de posséder une grande ruine et un vaste désert, ceci nous paraît un trop mauvais calcul pour qu'on y persiste. Avant que les Yankees se lancent les yeux fermés dans une spéculation pareille, il faudra que les dollars deviennent un peu plus communs et les terrains un peu plus rares qu'ils ne le sont en Amérique.

C'est parce que les confédérés savent mieux encore que nous ne le disons combien est illusoire le concours que leur offre le Congrès, qu'ils ne s'en préoccuperont probablement pas. Ils ont refusé de rentrer dans l'Union sans conditions, ils n'y rentreront pas avec une condition qui n'est qu'une menace formelle contre leurs institutions. Ils voient que le Nord, qui les attaque par terre et par mer, au sud, au nord, à l'est et à l'ouest, sur vingt points à la fois, use rapidement ses ressources dans ces gigantesques efforts; ils savent, comme tout le monde, que le poids des longues guerres est plus lourd pour les nations industrieuses que pour les pays moins avancés, parce que la perte est en raison directe de la valeur du travail suspendu; ils attendront, insensibles aux blessures et repliés de plus en plus sur eux-mêmes, que l'agresseur, épuisé d'argent et de forces, leur livre le flanc, pour lui porter quelque coup imprévu qui lui fasse lâcher prise, — ou que les puissances européennes viennent mettre un terme à une lutte inutile et désastreuse.

VI

Le Sud tiendra-t-il, ou sera-t-il écrasé? Il est certain que la guerre a pris tout à coup une vigueur étonnante; les fédéraux ont le vent dans leurs voiles, ils vont en avant de tous les côtés avec un merveilleux entrain, et il faut convenir que tout ce qu'on voit semble autoriser l'opinion qui regarde comme prochaine la soumission des provinces séparées. La guerre a des retours qui déconcertent bien des prévisions. Tout ce que nous pouvons dire, c'est que nous ne souhaitons pas au Nord ce prompt et dangereux triomphe. Le jour où surgiront, à notre avis, les véritables difficultés, sera celui où le Sud, battu au dehors par les troupes fédérales et déchiré au dedans par la révolte des noirs, viendra dire au Congrès : « Nous déposons les armes, et nous remettons notre sort entre vos mains. Sauvegardez, comme c'est votre promesse et votre devoir, nos biens et nos existences. Vous avez anéanti nos fortunes, vous avez ruiné notre autorité morale, vous avez jeté parmi nos esclaves des ferments d'insurrection que rien ne peut maintenant arrêter; nous ne nous sentons plus maîtres chez nous. Émancipez ou comprimez, prêchez l'affranchissement ou l'obéissance, faites comme vous l'entendrez la police de nos plantations; nous ne nous mêlons plus de rien, et nous acceptons tout en vous rendant responsables de tout. » C'est alors

qu'apparaîtront, avec une implacable urgence, les impossibilités de la situation qu'on aura si imprudemment tendue, et que tous ces grands émancipateurs reculeront sans idées, sans moyens et sans force, devant l'immense problème qu'ils auront absolument voulu tenir dans leurs mains. En face des nègres déchaînés il se fera d'étranges conversions; et l'on pourra voir les vengeurs de la liberté, remettant à un avenir indéfini leurs solutions impraticables, obligés de sanctionner ce qu'ils condamnaient, et de restaurer ce qu'ils prétendaient détruire, forcés provisoirement de se faire eux-mêmes gardes-chiourme, marchands, éleveurs ou chasseurs d'esclaves, fusiller les nègres révoltés, traquer les fugitifs, aggraver le code noir, river plus solidement et serrer d'un cran de plus les fers qu'ils avaient juré de briser. Puis, quand on aura lutté longtemps et inutilement contre le provisoire, quand cette situation fausse et honteuse aura détrempé les courages, usé les ressources, atrophié le sens moral, le moment de la réaction viendra; il se présentera quelque grand intérêt de spéculation pour réveiller les instincts mercantiles de la nation ; une culture nouvelle, un besoin du commerce européen, qui relèvera et étendra le travail servile, comme le coton et le *saw-gin* l'ont sauvé quand le sucre et le tabac commençaient à lui manquer; et la pauvre question humanitaire sera de nouveau jetée avec mépris en pâture aux songe-creux, qui l'agiteront encore pendant un demi-siècle au milieu des sourires distraits des manieurs d'argent.

On dira que nous voyons tout en noir : c'est peut-être parce que nous avons longtemps regardé le mal. Raisonnons pourtant : — ou l'esclavage va disparaître, — ou il survivra. Dans l'un et l'autre cas, en s'obstinant à ravoir le Sud, l'Amérique libre se constitue solidaire de toutes les conséquences de la chute de l'esclavage ou de sa résurrection; dans l'un ou l'autre cas, elle se condamne au rôle de victime ou de dupe. Si l'esclavage doit être extirpé, ce ne sera certainement pas sans d'énormes souffrances. Ceux qui croient résoudre aisément avec quelques dollars (qu'ils ont ou qu'ils n'ont pas) de pareilles questions sont des insensés. Vraiment il serait trop commode, quand une race s'est enrichie pendant des siècles en violant effrontément les lois de l'humanité, qu'elle pût racheter ainsi toute son iniquité d'une partie de l'or qu'elle y a gagné. Non, la justice divine, qui atteint à son heure les nations comme les individus, ne se laisse pas ainsi faire banqueroute. Quand il faudra liquider les

comptes, elle commencera par reprendre toute cette richesse pétrie de larmes et de sang humain ; et ce ne sera peut-être là que la moitié de l'expiation. Pourquoi donc, si les temps sont proches, aller vous associer au châtiment? C'est bien assez d'en être les ministres sans vous en faire encore les victimes. Séparez votre cause, vous qui n'avez trempé qu'indirectement dans la faute ; et quand vous voyez le nuage de soufre planer sur les villes maudites, tenez-vous à l'écart, et préparez-vous à secourir les malheureux qu'aura épargnés le feu du ciel.

Si la mesure n'est pas comble, au contraire, et si l'esclavage résiste cette fois encore au coup qu'on a voulu lui porter, les inconvénients de la réunion sont d'une autre nature, mais tout aussi sérieux. Alors, comme tous les maux qu'on a attaqués sans les vaincre, l'esclavagisme va se retrouver un peu plus fort qu'auparavant. Sa réinstallation dans l'Union sur l'ancien pied d'institution reconnue et protégée lui rend une base plus large, et replace les États libres sous le coup de ses envahissements. L'aristocratie du Sud rentre dans l'Union, un peu abattue et maltraitée ; mais elle ne tardera pas à y reprendre son rang ; et, n'en déplaise à l'amour-propre des gens du Nord, ce rang, par la nature des choses et des hommes, est tout simplement le premier. Ce n'est pas par hasard et sans cause que le Sud a toujours occupé les postes importants de l'Union. Toutes les fois que l'on réunira en un corps de nation une démocratie et une aristocratie, celle-ci finira constamment par prendre ainsi la direction politique. Il y a des races dominatrices qui vivent sur les hommes, comme il y a des races de proie qui vivent sur les animaux. Que d'autres expliquent comment la vigueur musculaire, chez celles-ci, s'alimente du sang et de la vie de leurs victimes ; comment l'énergie de la volonté, chez celles-là, se renforce par une sorte d'assimilation morale de toutes les volontés qu'elles réduisent et absorbent. Pour nous le fait historique est là qui suffit. Toutes les aristocraties, à quelque degré de la civilisation qu'on les prenne, ont un don propre et caractéristique : la volonté, la puissance d'action sur les autres hommes. On peut tuer les aristocraties, en leur ôtant leurs vassaux ou leurs esclaves ; mais du moment qu'on les laisse vivre dans ce milieu d'obéissance où l'enfant respire avec la vie l'absolutisme et le sentiment de sa supériorité, partout où elles iront elles commanderont d'instinct et domineront par nature. Sans doute le sentiment de liberté égalitaire des démo-

craties modernes élève aussi, et plus véritablement, les caractères; mais c'est dans un sens tout différent. Comme son principe est le respect du droit d'autrui, il circonscrit la volonté dans le for intérieur; et en lui donnant là une grande énergie de résistance, il la désarme en quelque sorte chaque fois qu'elle essaye de sortir de son domaine pour envahir le droit et s'imposer à la volonté des autres. Dans une démocratie, d'ailleurs, le grand exutoire de la volonté, l'emploi habituel des facultés, c'est le travail, l'action sur les choses. Une aristocratie oisive n'a, elle, qu'une occupation, qu'un intérêt sérieux, qu'une espèce de travail : l'action sur les hommes, le gouvernement. L'aristocratie du Sud, inférieure peut-être comme intelligence et comme instruction aux hommes du Nord, les a constamment dominés dans la sphère politique; elle les dominera encore; et les Yankees, en voulant reprendre le Sud, n'auront probablement fait que ramener leurs maîtres.

Peu nous importe assurément que le Nord s'expose, si cela lui convient, à ce rôle subordonné. Mais il y a ici tout autre chose qu'une question d'intérieur et de ménage. Si l'Union américaine se reconstitue dans ces conditions et sous cette influence, avec les ressources énormes dont elle dispose et l'instinct d'envahissement qui la caractérise, elle deviendra un péril extrêmement sérieux pour toutes ces populations indolentes, croisées de sang espagnol et indien, qui occupent l'Amérique et dont aucune ne peut songer à lui tenir tête. C'est une combinaison plus forte qu'on ne pense, à côté d'un immense continent où tout est à créer, qu'une grande nation composée ainsi de trois castes : — une aristocratie maîtresse de la direction politique, — soutenue par une démocratie industrieuse et libre, qui lui fournit l'appoint du nombre, de l'intelligence et de la richesse, — et disposant, pour le gros œuvre de la production, d'une population esclave, sorte de bétail humain qu'on peut lancer, sans trop compter le déchet, au défrichement et à l'exploitation des vastes espaces vides du nouveau monde. Et ce serait une erreur de voir un motif de sécurité dans les luttes intérieures qui ne peuvent manquer de se produire entre ces éléments disparates. Ce sont les nations homogènes et les gouvernements bien assis qui sont pacifiques. Les républiques en convulsion sont nécessairement conquérantes : elles ont sans cesse à rejeter au dehors l'humeur inquiète qui les travaille. Sans le perpétuel antagonisme du patriciat et du peuple, Rome n'eût été peut-être qu'une paisible province agricole du Latium. Nous savons, du reste, par l'histoire

même de l'Union, comment et pourquoi une confédération d'États libres et d'États esclaves est fatalement envahissante : c'est que pendant que les États libres pullulent et essaiment, les autres, pour conserver l'égalité du nombre ou la supériorité du vote dans les conseils de la république, sont obligés de conquérir et d'annexer autour d'eux. Or, ce mouvement, une fois commencé, peut prendre rapidement des proportions colossales, et jeter sur tout le continent américain, en deux courants parallèles, la race anglo-saxonne avec la race noire, l'industrie libre et l'agriculture esclave.

L'idée de ce danger peut faire sourire, aujourd'hui qu'on voit l'Union disloquée s'épuiser en dissensions intestines, le Sud épuisé et prêt, dit-on, à demander grâce; et il semble que nous racontions ici quelque mauvais rêve. Dieu le veuille! Mais à quoi a-t-il tenu que ce rêve ne devînt une réalité terrible? Peut-être à quatre ou cinq mille volontaires qui ont manqué à Walker, et avec lesquels ce flibustier ridicule, transformé en nouveau Cortès, aurait donné au Sud l'île de Cuba, le Honduras, le Nicaragua, le Mexique peut-être, assurant ainsi pour longtemps, par l'adjonction d'une dizaine d'États à esclaves de plus, la prééminence politique du Sud. Et pense-t-on qu'une fois ces annexions faites, l'Espagne et l'Angleterre eussent été en disposition ou en état de les arracher à l'Amérique maîtresse de tout le golfe du Mexique?

Que faudrait-il encore pour que le péril recommençât dès demain? Il suffirait (et ceci ne tient peut-être qu'à un fil en ce moment) que lasses d'une lutte stérile et rapprochées tout à coup par l'idée d'une grande guerre nationale, les deux confédérations du Nord et du Sud, réunissant toutes ces milices ardentes qu'elles ont aujourd'hui sous les drapeaux, vinssent à les jeter sur le Mexique, pour repousser, au nom du principe de Monroë, l'espèce de colonisation très-hasardeuse qu'on semble y vouloir essayer. Tout le monde sait qu'une campagne faite côte à côte rapproche deux peuples plus que vingt années de paix; la race énergique du Sud aurait bien vite regagné le cœur des Yankees par sa brillante valeur, et repris son ascendant par ses talents militaires; le Mexique, abandonné aux États à esclaves qui y ont déjà pris pied, deviendrait le gage et le prix de la réconciliation; et l'Amérique, chez qui la fièvre guerrière va infailliblement se développer à la suite de sa crise, une fois lancée dans cette voie de conquêtes pourrait bien ne plus s'arrêter.

C'est la réunion des États libres et des États à esclaves, qu'on

veuille bien le remarquer, qui fait seule tout le péril. Séparés une fois, ni les uns ni les autres ne sont plus à craindre. Les esclavagistes réduits à eux-mêmes ne peuvent pas songer à être conquérants : ce n'est peut-être pas l'envie qui leur manque, mais c'est le nombre, la richesse et la force. Sans industrie, sans classes moyennes, sans prolétariat libre qu'ils puissent armer, ils ont bien des états-majors, mais ils ont très-peu de soldats, pas du tout de marine, point de ressources intérieures pour organiser et soutenir une guerre d'agression de quelque durée. Quant aux États libres, quelque riches et puissants qu'ils deviennent jamais, la nature de leur gouvernement les rendra toujours plus forts pour la défense que pour l'attaque. Les confédérations libres ne sont agressives ni par tempérament, ni par intérêt : car l'esprit de liberté est opposé aux conquêtes, et l'industrie est essentiellement pacifique. La république américaine une fois débarrassée des États à esclaves, on peut donc la laisser sans crainte étendre sur tout le continent son protectorat ou ses alliances : si elle rayonne, colonise ou annexe autour d'elle, ce ne sera jamais que par la paix ou pour la paix.

Le peuple du Nord est évidemment destiné à prendre la tête du mouvement qui doit peupler et civiliser l'immense continent américain; et selon qu'il se trouvera constitué lui-même dans des conditions intérieures régulières ou anormales, il sera l'initiateur et le salut, ou le tyran et le fléau de tout un monde. C'est, selon toute apparence, la crise actuelle qui doit être le point de partage de cette double destinée. Voilà pourquoi il est très-important, non-seulement pour la paix et la dignité de la République américaine, mais pour l'équilibre et la sécurité du monde, qu'on ne laisse pas se reformer cette monstrueuse combinaison d'esclavage et de liberté, d'aristocratie et de démocratie, qu'on appelait l'Union. Et notre conviction sur ce point est telle, que s'il n'y avait pas d'autre moyen d'empêcher cette dangereuse restauration, nous n'hésiterions pas à appeler contre elle l'intervention intéressée ou désintéressée, bienveillante ou hostile des puissances européennes.

Heureusement nous n'en sommes pas là; et tout indique, au contraire, que l'Amérique, aidée des conseils et de l'appui moral de l'Europe, suffira parfaitement à l'arrangement de ses affaires. Si nous avons montré la situation un peu en noir, c'est qu'à notre avis on ne doit prévoir que pour prévenir; mais, au fond, nous avons meilleur espoir que nous n'avons voulu le dire. Il y a évidemment en Améri-

que un mouvement de l'opinion vers l'émancipation. La politique de M. Lincoln, si embarrassée d'abord, a pris depuis quelque temps une marche dont il faut reconnaître l'intelligence et la décision : le progrès dans le sens de nos idées est incontestable, et nous pensons qu'il ne s'arrêtera pas là. Nous avons dit qu'il y avait en Amérique deux questions : la réunion pure et simple des provinces séparées, — question de territoire; et l'affranchissement du travail, — question de principe. Au commencement de la guerre, la question de territoire est seule posée : il ne s'agit encore que de faire rentrer dans l'Union les sécessionnistes, sans aucune espèce de condition; le mot d'émancipation ne doit pas être prononcé; le gouvernement désavoue et destitue tout fonctionnaire supérieur qui manque à cette consigne rigoureuse. — Puis, on s'occupe vaguement de quelques mesures partielles à prendre vis-à-vis d'une poignée de fugitifs. — Aujourd'hui, on parle tout haut d'émancipation : l'option est facultative, la forme est laissée dans le vague, l'époque reste indéterminée; mais la question de principe est posée. — Elle n'a encore que le second rang, mais l'opinion la mettra bientôt de front avec la question de territoire : l'affranchissement sera obligatoire en principe pour tous les États réunis dès à présent. — Enfin un dernier pas, nous l'espérons du moins, portera la question de principe avant toute autre : l'affranchissement sera considéré comme plus important que la reprise de possession et en deviendra la condition. Quand on en sera là, l'Amérique aura à ajouter à sa constitution un article qui en est le complément nécessaire : c'est que les pays où subsiste l'esclavage pourront être, s'ils le désirent, annexés à la République comme simples *territoires* (on sait ce que ce mot veut dire en Amérique), patronnés et protégés par elle, aidés pécuniairement au besoin dans leur évolution émancipatrice; mais que ceux-là seuls, où tout travailleur est libre et citoyen, seront reconnus comme *États*, et auront, à ce titre, droit de représentation dans les assemblées fédérales, de vote dans l'élection du Président, et d'admission dans la hiérarchie civile et militaire. Alors la guerre, à quelque point qu'elle en soit, finira; et la République américaine sera sauvée.

R. de Fontenay.

UN VIEUX GARÇON

I

L'appartement qu'occupait, dans l'hôtel de son père, mademoiselle Mathilde de Bergh ne présentait rien de particulier. C'était une chambre à coucher où tout se trouvait dans un demi-jour dont nous respecterons les nuances discrètes et mystérieuses, mais l'antichambre qui précédait, grande pièce froide et nue, eût ressemblé à un parloir de couvent, si quelques œuvres d'art assez remarquables n'eussent tranché sur ce fond austère.

La cheminée de porphyre rouge, sculptée dans le style sévère et monumental de l'architecture égyptienne, était ornée d'une pendule en marbre blanc ornée d'arabesques d'or, et de deux coupes d'un travail délicat qu'on pouvait attribuer au ciseau de Benvenuto. En face de la cheminée se trouvait dans un large cadre une esquisse de Léopold Robert, et deux études fortement empâtées de Decamps. Aux fenêtres, les rideaux de simple mousseline blanche étaient supportés par deux patères en cornaline ou plutôt deux camées représentant des figures antiques tirées du groupe des Niobides. Au milieu de la pièce se trouvait une grande table carrée, autour de laquelle étaient rangées des chaises de chêne garnies de cuir avec des clous d'argent.

Auprès de cette table Mathilde de Bergh crayonnait un paysage d'après une eau-forte placée devant elle. Malgré l'application qu'elle mettait à ce travail minutieux, il était aisé de voir qu'une préoccupation étrangère à ce qu'elle faisait l'agitait intérieurement. Elle tournait sans cesse la tête vers la pendule, et l'interrogeait d'un regard inquiet comme si elle eût attendu quelqu'un qui tardait à venir. De temps à autre elle se levait, jetait un coup d'œil sur sa glace, rajustait quelqu'une des boucles de ses cheveux, et revenait à son dessin.

— M. Paul ne viendra pas aujourd'hui, dit tout à coup la femme de chambre qui allait et venait en préparant une toilette de

soirée pour sa maîtresse, il sait bien que M. de Bergh donne ce soir un grand bal, et que...

Mathilde coupa la parole à sa servante en fixant sur elle ses yeux clairs et pénétrants, puis elle se remit à l'œuvre sans prononcer un seul mot... Mais tout à coup le crayon trembla entre ses doigts, une rougeur subite colora ses joues, sa respiration se précipita, et prêtant l'oreille elle écouta, les yeux à demi fermés, un bruit de pas qui venait de l'escalier.

La finesse de son ouïe, ou plutôt cet esprit révélateur qui se cache au plus profond de l'âme, et qui forme comme un sixième sens, avait averti Mathilde qu'il était là.

C'était lui en effet. Lui! ces trois lettres en disent assez; elles ont une signification mystique que les jeunes filles savent bien entendre et pénétrer.

— J'arrive un peu tard, dit le jeune homme en jetant un coup d'œil sur la pendule, mais j'ai été retenu...

— Vous êtes tout excusé, monsieur.

Et Mathilde se détourna pour cacher l'émotion que son regard eût trahie.

— Comment trouvez-vous cette esquisse?... poursuivit-elle toujours dans la même attitude, vous savez que ce soir mon père donne un grand bal; on vous y verra, j'espère, monsieur l'ermite.

— J'ai reçu de M. de Bergh une invitation. Votre père est trop bon de penser à moi...

— Mon père adore les artistes, et il vous porte aux nues : il met vos eaux-fortes à côté de celles de Rembrandt, et il n'est pas le seul....

Le jeune homme auquel mademoiselle de Bergh adressait ces éloges, Paul Restout, était un garçon d'une vingtaine d'années environ. Une barbe vierge et frisée naturellement commençait à dessiner les lignes larges et fines de ses joues et de son menton. Il portait bien sur ses épaules sa tête brune et carrée; et cependant, malgré l'assurance de ses yeux noirs, et les plis railleurs qui accentuaient les deux extrémités de sa bouche, il paraissait, en cette circonstance, aussi intimidé qu'une jeune fille.

Il se pencha sur le dessin de mademoiselle de Bergh, et l'examina attentivement, tandis que l'élève semblait attendre avec inquiétude le jugement du maître.

— Vraiment! dit enfin Paul Restout qui se retrouvait sur son

véritable terrain, vos premiers plans manquent de vigueur. Ne pourriez-vous pas tenir le crayon avec moins de timidité! Permettez...

Le crayon qu'il voulait prendre glissa entre les doigts de la jeune personne et tomba sur le parquet. Le maître et l'élève se baissèrent pour le ramasser : leurs joues se touchèrent, leurs mains se rencontrèrent, et un frisson parcourut Paul de la tête aux pieds; il se releva, s'adossa contre la cheminée, et fut un instant à se remettre avant de retrouver son aplomb.

— Quelle robe mademoiselle mettra-t-elle ce soir? dit la femme de chambre en rentrant en scène.

— Paul, qu'en pensez-vous? demanda Mathilde en reprenant devant la servante le ton familier qu'elle n'osait employer dans le tête-à-tête.

— Le blanc vous sied à ravir, répliqua l'artiste; c'est la parure des blondes. L'harmonie des tons est tout le secret de l'art et de la coquetterie.

Après avoir débité cet axiome, il approcha un siége et s'assit auprès de la jeune fille. Il s'accouda sur la table, et tandis que son élève crayonnait, il se prit à l'examiner avec une attention profonde. Les yeux fixés sur elle, suivant chacun de ses mouvements, il semblait se perdre dans l'étude de cette beauté qui tenait plus à la physionomie qu'à la rectitude des lignes, et dont la finesse paraissait défier le burin le plus délicat. Mademoiselle de Bergh passait pour une des plus jolies personnes de l'aristocratie parisienne, et cependant il eût été à peu près impossible de dire en quoi consistait le singulier attrait qu'elle exerçait sur tous ceux qui la voyaient. C'était une âme exquise sous une enveloppe transparente.

Elle avait de son père le cœur et les idées, et tenait de sa mère par l'éclat du teint, la beauté de ses cheveux blonds et la finesse des extrémités : en un mot, M. de Bergh lui avait transmis son âme, et sa mère lui avait donné ces signes caractéristiques qui distinguent la femme née dans une classe où, les soucis de la vie matérielle étant inconnus, l'âme se développe dans une atmosphère élevée qui communique sa pureté et sa grâce jusqu'aux formes du corps.

M. de Bergh était un de ces hommes rares, aujourd'hui surtout, qui après s'être enrichis dans l'industrie savent s'arrêter à temps pour jouir des biens qu'ils ont acquis. Il répétait souvent à sa femme, qui ne comprenait pas cette manière d'agir, que la fortune était un moyen et non un but, et que ce n'était pas la peine d'avoir deux millions si,



avant de mourir, on ne se procurait pas quelques années de repos pour se reconnaître et goûter aux jouissances délicates de l'intelligence. Madame de Bergh était une petite femme fantasque, inexplicable, sans volonté, mais toujours en opposition avec les désirs de son mari. La contradiction était un besoin de cette nature capricieuse à l'excès. Elle n'avait jamais aimé M. de Bergh, et cependant elle ne pouvait se passer de lui. Elle sentait bien sa faiblesse et la supériorité de son mari, mais elle était en révolte sourde et permanente contre cette domination sans laquelle elle eût été la plus malheureuse des femmes. C'était contre son gré qu'elle s'était résignée à la vie charmante que lui avait faite son mari lorsqu'il avait quitté ses usines pour se fixer dans le magnifique hôtel qu'il occupait maintenant rue Saint-Dominique, au centre du faubourg Saint-Germain. Elle eût voulu trois millions de fortune, tandis que M. de Bergh, qui n'avait qu'un enfant, trouvait que cent mille livres de rente devaient suffire à des gens qui n'ont d'autre ambition que celle d'être heureux.

M. de Bergh, en dépit des réclamations de madame de Bergh, s'était fait une société selon ses goûts. Il aimait les arts avec passion et les jugeait en amateur éclairé. Dans sa jeunesse, il aurait voulu les cultiver; mais ne l'ayant pu, il en avait conservé le culte avec amour. Ne pouvant plus, à son âge mettre la main à l'œuvre, comme il disait, il se consolait en encourageant chez les autres ce qu'il appelait *le grand dada de sa vie.* Il recherchait surtout les jeunes gens, se passionnait pour eux lorsqu'il découvrait dans leur âme vierge le feu sacré de l'art; il leur prodiguait les conseils, et mieux encore, il payait leurs premières œuvres, les prônait et les poussait dans le monde de toute la force de son crédit.

A l'une des dernières expositions de peinture, M. de Bergh avait été frappé de la beauté de quelques eaux-fortes signées d'un nom inconnu encore, Paul Restout. Ces gravures, représentant des sujets puisés dans les légendes des bords du Rhin, firent assez de bruit à cette époque et commencèrent la réputation de l'artiste dont le génie capricieux et fantastique semblait vouloir ressusciter le maître du genre, Rembrantd. M. de Bergh acheta ces dessins, attira chez lui le jeune homme, le mit en relief, et fit si bien qu'au jour où nous commençons ce récit, Paul sur le chemin de la réputation et de la fortune, était devenu un des intimes de l'hôtel de Bergh, quoique la maîtresse de la maison ne lui fît pas toujours un gracieux accueil.

Soit par l'influence de son père, ou par l'habitude de vivre au mi-



lieu des artistes et des gens de lettres, soit par toute autre raison que nous ignorons, Mathilde avait un jour manifesté le désir d'apprendre le dessin, pour lequel elle se sentait, disait-elle, un goût prononcé. On la voyait, en effet, depuis quelque temps s'amuser à crayonner d'après des eaux-fortes que M. de Bergh avait achetées de Paul. Cette vocation subite et tardive fut pour madame de Bergh une occasion nouvelle de donner cours à son humeur contrariante. Elle avait bien souffert que sa fille étudiât le piano, qu'elle passât des journées entières à faire des gammes sur un clavier en se disloquant les doigts pour donner à sa main mignonne plus d'étendue; mais poser du noir sur du blanc, salir ses ongles roses au contact du fusin ou de l'estompe, perdre son temps à copier des arbres ou des bonshommes, c'était une occupation indigne d'une aussi riche héritière que sa fille; et puis, quel maître lui donner?...

Ce choix fut vivement débattu. M. de Bergh tenait pour Paul, non-seulement parce qu'il appréciait son talent, mais encore parce que Mathilde avait manifesté une aptitude particulière pour le dessin à la plume et à l'eau-forte, et qu'elle avait probablement désigné ce jeune artiste à son père. A cette proposition madame de Bergh se récria : Qu'était-ce donc que ce monsieur Restout? Un garçon sans nom et sans fortune; un de ces aventuriers...

A ce mot d'aventurier, M. de Bergh fronça le sourcil :

— Ne médisons point des aventuriers, dit-il à sa femme; je n'étais guère autre chose lorsque j'eus l'honneur de vous épouser, et ces aventuriers, comme vous les appelez, arrivent quelquefois assez haut pour qu'on se trouve honoré de leur amitié.

Lorsque madame de Bergh pour dernière raison objecta la grande jeunesse de Paul et celle de sa fille, M. de Bergh haussa les épaules en regardant Mathilde dont les yeux distraits erraient sur différents objets. Bref, il triompha, et son affection pour le jeune homme ne fit depuis que s'accroître. Paul était presque devenu pour lui un fils d'adoption sur lequel il semblait reporter les espérances déçues de sa jeunesse. Grâce à l'artiste, il recommençait la vie, et dans les conditions heureuses qu'il avait rêvées autrefois.

— Il ne vous manquerait plus, disait madame de Bergh en raillant son mari, que de lui donner la main de votre fille?

— Eh! pourquoi pas? répliqua l'ancien industriel. On pourrait plus mal choisir.

A cette boutade, madame de Bergh indignée se redressa comme

poussée par un ressort. Pâle, les lèvres tremblantes, c'est à peine si elle put balbutier quelques mots incohérents, et ne pouvant soutenir la lutte contre une volonté plus forte que la sienne, elle se retira dans ses appartements où elle brisa deux coupes de Chine qu'elle avait achetées la veille au poids de l'or.

Cette scène conjugale avait lieu dans la matinée même du jour où cette histoire commence.

Le soir, lorsque Paul se présenta au salon, il était encore d'assez bonne heure. Madame de Bergh qui avait pris un bain de petit-lait pour adoucir le feu de son teint, était assise en face de l'entrée, noyée dans des flots de dentelles, très-décolletée, étincelante de diamants et chargée de colliers, de bagues et de bracelets, comme une madone italienne. Elle écoutait, les yeux à demi fermés, dans l'attitude d'une chatte qui sommeille, les propos de quelques jeunes gens qui lui faisaient la cour, sans doute en vue de Mathilde; celle-ci, vêtue d'une simple robe de gaze blanche, ornée de rubans de satin blanc, se tenait à l'autre extrémité du salon, répondant d'un air distrait et préoccupé aux douceurs qui lui étaient adressées. Restout jeta en passant un coup d'œil à son élève et s'avança vers la maîtresse de la maison pour la saluer. Madame de Bergh, à la vue de l'artiste, détourna la tête avec affectation, et rapprocha sa robe par un de ces gestes empreints d'un souverain mépris, comme si le contact du jeune homme eût dû la souiller.

Paul perdit son aplomb, ses lèvres blémirent, et un frisson glacé parcourut tous ses membres, mais il rencontra en se retournant le regard de mademoiselle de Bergh, qui le paya d'un de ces sourires pleins de tristesse et d'amour, qui, lorsqu'ils nous viennent de la femme aimée, nous feraient marcher dans les flammes.

On était dans les derniers jours de mai, et l'on avait ouvert la porte vitrée d'un des salons qui donnait sur le jardin. Paul sortit; la soirée était tiède, il se jeta dans une allée obscure, se promena quelque temps la tête brûlante et le cœur haletant, puis s'arrêta auprès d'un banc et s'assit le front dans ses deux mains. Bientôt le bruit de la musique lui arriva par bouffées comme les rafales du vent dans la forêt. Il leva les yeux, et au travers des feuilles qui tamisaient la lumière du salon, il vit tourbillonner comme des ombres chinoises les silhouettes des danseurs. Il regarda quelque temps ce spectacle qui le navrait, puis en s'abandonnant au courant de ses pensées son esprit s'arrêta sur un point de son existence qu'il n'avait jamais cher-

ché à éclaircir avant son amour pour mademoiselle de Bergh. Si ce qu'il entrevoyait confusément n'était pas un de ces rêves affreux mais sans réalité qui s'évaporent au premier rayon de lumière, il se trouvait voué à une existence sans but, et son génie d'artiste, loin de lui être d'aucun secours, ne devait servir qu'à rendre sa vie plus misérable.

Il était si plongé dans ces méditations amères qu'il ne s'aperçut pas que quelqu'un l'avait rejoint et s'était assis à ses côtés. Il fallut deux bras jetés autour de son cou pour le tirer de son engourdissement et le ramener au sentiment de la vie présente. Il s'éveilla serrant contre sa poitrine Mathilde, haletante, confuse, enivrée. L'amour de mademoiselle de Bergh venait de faire explosion avec une violence qui ne peut s'expliquer que par un sentiment puissant longtemps comprimé, comme aussi par un ardent désir de venger celui qu'elle aimait de l'injure qu'il avait reçue devant elle. L'action de mademoiselle de Bergh était la contre-partie de l'impertinence de sa mère, et sa passion pour Restout s'était accrue de tout ce qu'elle avait souffert pour lui.

Les mains dans les mains, les deux amants demeurèrent silencieux. Ils s'étaient tout dit dans un baiser. Désormais ils était l'un à l'autre pour la vie : leur cœur se l'était juré au contact de leurs lèvres.

Paul, enivré par ce baiser qui avait rapidement coulé dans ses veines, ne voulut pas rentrer au salon ; il quitta l'hôtel, descendit la rue Saint-Dominique, et regagna par le boulevard Montparnasse la rue de Port-Royal, où il demeurait avec sa mère.

II

Madame Restout lisait dans un grand livre d'heures ouvert devant elle sur son secrétaire lorsque Paul vint à elle et l'embrassa au front. Elle releva la tête, jeta un coup d'œil sur son fils et comprit à la physionomie du jeune homme qu'il se passait quelque chose d'extraordinaire. Toutefois elle ne lui adressa aucune question, et ne lui demanda même pas le motif qui le faisait rentrer d'aussi bonne heure : minuit venait à peine de sonner. Elle revint à son livre d'heures, tandis que Paul s'assit sur un canapé à l'ombre de l'abat-jour et se mit à jouer machinalement de sa canne sur le parquet.

Madeleine Restout, dont la tête était en pleine lumière, offrait en ce moment le type merveilleux que les artistes italiens ont donné à la Mater dolorosa. Son front à demi couvert par une résille de soie, ses

yeux baissés et fortement creusés dans le pourtour de leur orbite, son nez d'un galbe large et régulier, ses joues pâles et le sourire triste et résigné qui semblait empreint sur ses lèvres d'une manière ineffaçable, indiquaient une grande douleur noblement supportée; une faute peut-être, et une expiation acceptée sans murmure. Malgré le calme de cette physionomie mélancolique, on pouvait deviner à un léger mouvement de sourcils que la présence de son fils la préoccupait en ce moment : deux ou trois fois elle se retourna vers lui, mais Paul trop absorbé n'y prit pas garde. Le mystérieux problème qui avait frappé son esprit dans le jardin, et que mademoiselle de Bergh avait interrompu, lui revenait maintenant à la pensée avec une insistance plus poignante qu'auparavant. Quelques mots échappés, comme par mégarde, à sa mère, dans des circonstances assez graves, son silence absolu dans d'autres cas, lui firent naître, en ce moment, des doutes sur l'origine de son existence, en même temps que son esprit en entrevit toutes les conséquences en les exagérant. L'amour profond et sincère, le véritable amour, celui qui paraît s'enfuir de notre société moderne, est un sentiment exclusif de tout ce qui est bas et troublé, et cette exigence s'étend à celui qui le ressent comme à celui qui en est l'objet. L'amour vrai sent qu'il doit être pur pour exiger la pureté, car il est par lui-même le terme de ce qu'il y a de plus élevé, de plus saint dans l'âme humaine, et c'est par là qu'il touche au divin.

Il existe entre les âmes un mode de communication invisible, un courant qui va de l'une à l'autre, et qui les fait se comprendre sans l'aide d'aucun signe ou de la parole. Dans le moment dont nous parlons, la pensée qui préoccupait le jeune homme avait fini par s'emparer aussi de sa mère. Un observateur, témoin de cette scène silencieuse, se fût aperçu sans peine que, si madame Restout continuait à tenir les yeux attachés à son livre, son esprit était ailleurs; et lorsque une dernière fois elle se hasarda à lever la tête, son regard s'arrêta sur son fils avec une telle expression de tristesse, que Paul s'en aperçut et se troubla.

Il se leva, décidé à rompre la glace, s'approcha de sa mère, posa sa main sur le livre, comme pour marquer une parenthèse, et raconta en amoureux encore sous le coup d'un violent ébranlement ce qui s'était passé entre lui et mademoiselle de Bergh.

Madame Restout écouta son fils dans l'attitude du recueillement le plus profond. Lorsqu'il eut cessé de parler, elle lui prit la main

qu'elle réchauffa quelque temps entre les siennes, et murmura simplement : — C'était un malheur prévu! puis, fermant son livre et se rejetant sur le dos de son fauteuil, les yeux fermés et les mains jointes. — Paul, dit-elle enfin à voix très-basse et comme si chacune des paroles qu'elle prononçait emportait avec elle une partie de son âme, Paul, tu vas m'entendre en deux mots : Restout n'est pas le nom de ton père, c'est le mien! me comprends-tu?

Le jeune homme fut quelques secondes à saisir toute la portée de cette phrase si simple et si terrible. Lorsqu'il en eut sondé tout ce qu'elle contenait de désespérant pour lui, son premier mouvement fut de tomber aux genoux de sa mère qu'il tint étroitement embrassés, s'oubliant lui-même, oubliant son amour et tous ses projets charmants d'avenir pour pleurer sur la pauvre femme dont le cœur maternel saignait et débordait.

Madame Restout, toujours si contenue et si grave, ne put tenir en face de cette douleur si désintéressée et si naïve, elle prit son fils entre ses bras et le serra convulsivement contre son cœur. Puis elle se leva, ouvrit un des tiroirs de son secrétaire, en tira une liasse de lettres et un petit registre qu'elle remit à son fils :

— Voilà ma faute, lui dit-elle, prends et lis. Tu connaîtras après ton histoire et la mienne.

Paul s'empara des papiers et monta dans la chambre qu'il occupait au-dessus de l'appartement de sa mère. C'était une vaste pièce carrelée et recrépie à la chaux qui lui servait à la fois de chambre à coucher, de salon et d'atelier, et qui n'offrait rien de particulier qu'un grand air d'ordre et de propreté. Quelques esquisses collées au mur, quelques menus objets d'art, des livres, des ustensiles de travail, et sur la cheminée le buste en bronze de Rembrandt, composaient l'ameublement de cette pièce, où tout révélait l'amour de l'étude et le goût de la retraite.

Paul passa une partie de la nuit à dépouiller le dossier qui le mettait au fait d'une histoire assez commune au fond, mais bien triste pour lui, et dans laquelle il se trouvait par le fait juge et partie.

Madeleine Restout, sa mère, orpheline de bonne heure et à peu près sans fortune, avait été séduite et abandonnée à cet âge où l'inexpérience de la vie livre les jeunes filles au premier audacieux qui leur parle d'amour. Douée, malheureusement pour elle, d'un cœur tendre et aimant, d'un caractère confiant, Madeleine avait cru sur parole

l'homme qui lui avait juré un éternel attachement et elle n'avait pas tardé à être cruellement détrompée.

Bientôt enceinte de son fils, elle s'était adressée à son séducteur, M. Balthazar Chaumel, mais celui-ci l'avait repoussée en émettant des doutes sur la fidélité de sa victime, pour essayer de justifier son infamie, et en l'augmentant. Madeleine, forcée de subir alors toutes les conséquences de sa faute, avait accepté avec courage sa situation. Elle s'était repliée sur elle-même, et avait trouvé dans son amour pour son fils la patience et l'énergie nécessaires pour l'élever. Elle avait réussi à en faire un homme que toutes les mères pouvaient lui envier, mais que le vice de sa naissance devait frapper dans les plus ardentes aspirations de sa jeunesse.

Tout ce que put faire M. Chaumel, ce fut d'être le parrain de l'enfant; charge que, du reste, il avait acceptée avec une mauvaise humeur évidente, et dont il ne remplissait les obligations qu'en murmurant. Il ne voyait le fils de Madeleine que deux ou trois fois l'an, dans les occasions solennelles : le premier janvier et la veille de sa fête. Ces jours-là il donnait une pièce d'or à son filleul et le mettait doucement à la porte comme si sa présence lui était un remords. L'enfant redoutait instinctivement son parrain, et n'allait chez lui que pour obéir à sa mère qui espérait pour son fils un retour chez M. Chaumel à de meilleurs sentiments.

Ce Chaumel était chef de bureau dans un ministère, où l'on doit encore se souvenir de lui. Il avait tous les défauts et toutes les qualités de l'employé : l'esprit d'ordre et de la symétrie, mais en même temps la maussaderie, la sottise, l'envie et une roideur despotique au service du public. Pessimiste à outrance, il se plaignait de tout et toujours, et par-dessus tout de sa santé, dont les moindres altérations le préoccupaient et l'inquiétaient si fort, qu'il aurait fini par se rendre réellement malade s'il n'eût été doué d'une constitution robuste. Dans la belle saison il portait invariablement un costume dont on retrouverait encore la charge dans les cartons du ministère, en marge de quelque dossier : le col de chemise droit, roide, empesé; la cravate haute et ferme, à la façon de Saint-Just; un habit bleu barbeau à boutons d'or; un pantalon nankin; des souliers découverts; des breloques bruyantes et une canne à pomme d'or. Ses opinions en toutes matières étaient à l'unisson de cet extérieur. Il se piquait par-dessus tout d'être honnête homme, et il l'était à sa façon, n'ayant que des vertus négatives ou plutôt des qualités égoïstes.

Tout ce qui paraissait désintéressé n'était ni compris ni admis par lui, et l'une de ses plus grandes préoccupations était la crainte d'être pris pour dupe et même de le paraître.

Voilà l'homme qui se dévoila peu à peu aux regards de Paul dans cette nuit fiévreuse où il dépouilla le dossier que lui avait remis sa mère. Pour bien comprendre l'effet que produisit sur lui cette étude douloureuse, il faudrait mieux connaître ses antécédents et le secret de sa bonne et loyale nature.

Élevé par une mère qui, en toutes choses, paraissait l'opposé de M. Chaumel, doué lui-même d'une de ces imaginations qui ne voient les objets que par les beaux côtés et ne supposent jamais le mal parce qu'ils sont incapables de le ressentir, Paul fut confondu, terrifié, brisé par ce qu'il apprenait tout à coup des réalités de la vie. Il fut ébranlé dans sa foi naïve d'artiste, dans sa croyance en l'honnêteté humaine et dans ses plus chères illusions.

Il travaillait à cette époque pour l'éditeur Baudemer à une illustration du Nouveau Testament. Parmi plusieurs artistes qui concouraient à la même œuvre, l'Apocalypse lui était tombée en partage. Il avait longtemps étudié ce livre étrange et énigmatique, dont il ne pouvait saisir le sens mystique, mais qui, malgré lui, le remuait et l'épouvantait de toutes les terreurs de l'inconnu. Son génie indiscipliné, bizarre, qui n'avait jamais pu s'astreindre aux règles rigoureuses de l'anatomie et du dessin, et que M. de Bergh comparait justement au génie de Rembrandt, était bien fait pour traduire le texte de saint Jean et le rendre visible. Il avait déjà composé plusieurs esquisses que les connaisseurs ne craignaient pas de placer à côté de la résurrection de Lazare de l'artiste flamand : ces dessins encore inachevés étaient jetés pêle-mêle sur sa table avec les lettres de son parrain qu'il compulsait, et lorsque le hasard en découvrait un à ses yeux, il le prenait aujourd'hui en horreur et en pitié : il maudissait son œuvre maintenant qu'il se voyait jeté dans le monde comme un écrit clandestin et anonyme, maintenant que son amour pour Mathilde était devenu une de ces passions sans issue qui nous flagellent en nous poussant au travers des espaces illimités sans espoir de rencontrer jamais la lumière et le repos. A quoi bon la réputation et la fortune pour celui dont le nom est une honte? Au-dessous de cette surface riante, sous l'accueil flatteur que lui ferait le monde, ne trouverait-il pas toujours une lie épaisse et l'épine qui pénètre sous les chairs saignantes?

Trop jeune encore pour juger nettement sa situation et pour en accepter les difficultés, il se sentait impuissant et vaincu avant d'avoir commencé la lutte. Les coudes sur la table et la tête dans ses mains, il demeura jusqu'au jour dans un état de fièvre à laquelle succéda une torpeur accablante.

Après avoir soufflé sa bougie, il se leva mû par le besoin machinal de marcher, lorsqu'il entendit les pas de sa mère sur le palier qui précédait sa chambre. La pauvre femme marchait sur la pointe des pieds, et s'arrêta pour écouter à la porte si son fils veillait ou dormait. L'artiste comprit en ce moment tout ce qu'un cœur maternel pouvait contenir de douleur et d'amour. Les larmes lui vinrent aux yeux, il s'accouda sur sa cheminée et pleura ; puis une idée subite le frappa comme une lueur qui sillonnerait l'horizon dans un ciel noir. Il se composa une physionomie et ouvrit la porte.

Le visage de madame Restout portait les traces d'une altération douloureuse et profonde. Paul la fit s'asseoir au pied de son lit :

— Tu as tout lu? dit Madeleine en enveloppant le jeune homme d'un regard maternel.

— Tout, répondit Paul en affectant un calme que démentait l'émotion de sa voix et de son geste, j'ai tout lu, mais rien n'est désespéré encore : mon père peut vous épouser.

Madame Restout n'eut pas le courage de détruire cette dernière illusion à laquelle son fils semblait se rattacher, mais son silence et le sourire amer qui erra sur ses lèvres parlèrent plus haut que tous les doutes qu'elle aurait pu émettre à ce sujet.

— Allons, poursuivit Paul en affectant un courage qu'il n'avait pas, cette nuit a fait de moi un homme, je verrai aujourd'hui même mon parrain, et s'il est de chair et d'os, il sera bien forcé de m'écouter et de se rendre. Ni vous ni moi, ce me semble, ne le déshonorons...

Madeleine embrassa Paul sur le front, et une larme tomba de ses yeux sur le visage de son fils.

III

Hoc erat in votis..., ce que le poëte avait rêvé, M. Balthazar Chaumel le possédait, et il pouvait ajouter encore :

Auctius atque
Di melius fecere.

A cet âge pénible où les ressorts de notre machine commencent à se détendre, où la sensibilité s'émousse pour tout ce qui est joie et plaisir, et s'irrite au contraire pour sentir plus vivement tout ce qui est triste et douloureux, M. Chaumel s'était enfin décidé à quitter ses cartons poudreux et l'atmosphère malsaine de son bureau pour commencer une vie nouvelle. Lui, qui pendant vingt ans avait été le maître de deux garçons de bureau qui le saluaient bien bas, et d'une demi-douzaine de surnuméraires et d'expéditionnaires qui cent fois le jour le donnaient à tous les diables; lui, l'homme froid et méthodique, qui pendant vingt ans s'était levé tous les jours à la même heure pour s'en aller, de la rue des Moulins où il demeurait à son ministère, et pour qui chaque jour de sa vie avait été le même, se décida à exécuter un tour de force inouï : celui de vivre sans une occupation mécanique et toujours répétée.

Il avait acheté dans les environs de Paris, à Sceaux, une petite maison d'un aspect riant et coquet : des volets verts, un jardinet sur la façade, par derrière un beau verger avec plates-bandes, arbres fruitiers, fleurs et tonnelle. Las de lui-même et des autres, il se livrait dans cet ermitage à sa manie d'ordre mesquin et d'étroite symétrie, époussetant lui-même ses meubles et ses potiches, serrant son linge et s'amusant à inventer pour la solidité de ses fenêtres une fermeture aussi ingénieuse qu'inutile pour être à l'abri des voleurs. Chaumel avait lui-même baptisé sa maisonnette d'un nom qui caractérisait à la fois le propriétaire et sa chose : *Mon tabernacle*, disait-il avec complaisance. Il n'avait rien trouvé de mieux pour indiquer de quelle façon douillette et câline il comptait s'y traiter lui-même, et avec quel soin et quelle dévotion il pensait se préserver des importuns et des profanes.

Le *tabernacle* était un sanctuaire où tout avait été calculé et préparé en vue des aises du dieu qui l'habitait; mais ce dieu qui n'avait jamais eu d'autres joies que ses joies personnelles, et d'autres douleurs que ses propres douleurs, devait être puni par son égoïsme même. La pensée de Chaumel, toujours fixée sur lui-même, avait fini, en parcourant sans cesse ce cercle borné et vicieux, par l'irriter en développant une sensibilité sans cesse en éveil. Tourmenté par une effroyable peur de la maladie et de la mort, il s'écoutait respirer, s'étudiait dans chacun de ses mouvements, comptait chaque battement de son cœur, chaque pulsation de son pouls, et se suivait, par un phénomène assez bizarre de vision intime, jusque dans ses rêves et

son sommeil. Il ne lui restait plus guère d'autre passion que celle de la table, et dont il avait parfois abusé. A mesure qu'il avançait en âge, cet amour de l'estomac devenait plus impérieux et plus fantasque. Manger était la grande affaire de sa vie, et d'autant plus délicate qu'il s'agissait de combiner dans une association savante le soin de sa santé et le plaisir voluptueux de son palais : ce qui était assez difficile. Quant aux sottises plus graves que commettent souvent les vieux garcons, les amis de Chaumel — ou pour être plus exact, ses connaissances — prétendaient malicieusement qu'elles lui étaient impossibles. Il est certain qu'on ne lui connaissait aucune intrigue avérée ; mais peut-être que Chaumel, comme les vieux renards, chassait-il loin de son terrier, ou qu'il avait été guéri du scandale par les tristes suites de l'indigne comédie qu'il avait jouée vis-à-vis de Madeleine Bastout.

Quoi qu'il en soit, les oisifs et les malveillants trouvaient encore à plaisanter sur l'intérieur du vieux garçon. M. Chaumel avait pour le servir une fille de service nommée Catherine, qui faisait le gros de la besogne, et une jeune femme, mademoiselle Francine, qu'il honorait du titre de gouvernante et qui avait chez lui la haute main. Cette dernière était une Normande du plus beau type, grande blonde, fraîche et blanche, d'une humeur douce et égale, et qui pour rien au monde n'eût donné un démenti à son maître. Elle ne parlait, il est vrai, au vieux garçon qu'avec respect, mais cependant avec un ton de supériorité qu'elle avait conquis sans doute naturellement par sa réserve et aussi par son talent pour la cuisine.

Mademoiselle Francine avait le sentiment du plat doux et l'intuition du rôti. Pour savoir si la poularde ou le gigot étaient cuits à point, l'œil et le flair lui suffisaient. Elle n'avait qu'un seul défaut, elle appuyait un peu trop sur les épices, ce qui causait de petits dérangements à la santé de Chaumel, le poussait à boire un peu plus qu'il n'eût voulu, et finissait toujours par lui pincer horriblement les nerfs.

Chaumel, dans son enthousiasme de gastronome, en était venu à faire asseoir, deux ou trois fois la semaine, Francine à sa table ; et le mardi, jour où il réunissait quelques amis, la gouvernante dînait en compagnie de l'amphitryon et de ses hôtes. On aurait pu comprendre, au besoin, cet excès de familiarité dans le secret du tête-à-tête, mais en société... Voilà ce qui faisait parler les médisants et ce qui prouvera bientôt que la taciturne Normande y voyait plus loin

qu'on n'eût pu le présumer. Cette fille toujours si digne et si glaciale semblait ces jours-là dépouiller son enveloppe de prude. Son œil plus humide reluisait au feu des bougies, et elle souriait sans mauvaise grâce aux propos légers et indiscrets que les convives lâchaient à table entre la poire et le fromage. S'il arrivait même qu'on se permît quelque allusion sur son intimité avec le maître de la maison elle s'en défendait assez gauchement, pour laisser tout supposer et tout croire.

Or, un matin que Chaumel était à déjeuner en tête-à-tête avec elle, Paul survint brusquement, boutonné dans sa redingote jusqu'au menton, les cheveux en coup de vent, les lèvres pâles et les yeux creux. Catherine avait oublié de fermer la porte, et le jeune homme était entré sans se faire annoncer. En voyant son parrain assis à table avec Francine, l'artiste s'arrêta sur le seuil de la salle à manger; il voyait surgir tout à coup une difficulté qu'il n'avait point prévue lorsqu'il avait affirmé à sa mère qu'il convaincrait son parrain et le lui ramènerait prêt à l'épouser. Chaumel devina à l'air de Paul quel était le but de cette visite matinale; Francine seule ne perdit rien de son calme, et comme les deux hommes se regardaient stupéfaits, elle se leva, avança un siége, et dit en souriant :

— Monsieur Restout va, je pense, déjeuner avec son parrain?

Chaumel, avec son teint couperosé et sa serviette nouée autour du cou, dissertait, tout en mangeant, sur les mérites du gigot à la périgord, un de ses mets favoris; il était ce jour-là en belle humeur, plein de gaieté, mais la présence de Paul coupa court à son enjouement et à son appétit. La fin du déjeûner fut d'un froid mortel.

Le vieux garçon se trouvait mal à l'aise en présence de Paul, non-seulement par le souvenir de son indigne inconduite envers sa mère, mais aussi parce qu'elle le détournait du sujet ordinaire de sa conversation avec Francine quand ils étaient seuls. Il aimait à l'entretenir de sa santé d'abord, du menu de la veille ou du lendemain, et des bavardages des voisines et des amis; mais de quoi donc pouvait-il causer avec Paul? Les sujets insignifiants n'étaient guère abordables; ils tombaient d'eux-mêmes à plat; les questions d'art, de littérature ou de politique lui étaient parfaitement indifférentes; aborder des sujets intimes, personnels, c'était délicat..., le vieux garçon sentait à merveille qu'il ferait ce jour-là une mauvaise digestion.

La fin du repas fut donc maussade. On mangeait par contenance et du bout des dents. Francine, qui connaissait le secret de la naissance

de Paul, n'était pas disposée à laisser en présence le filleul et le parrain, car la visite du jeune homme était trop extraordinaire et trop inattendue pour n'avoir pas un motif des plus graves. Elle ne bougeait donc de sa chaise, et Paul n'en était pas trop fâché, se sentant plus embarrassé qu'il ne l'avait pensé. A vrai dire, il ne savait comment commencer l'attaque.

Cependant, malgré sa répugnance à s'éloigner, la gouvernante dut descendre à l'office pour préparer le café. C'était une opération que pour tout au monde Chaumel n'eût pas confiée à une fille comme Catherine. Lorsque les deux hommes se trouvèrent seuls, le vieil employé se hasarda à demander à Paul des nouvelles de madame Restout.

— Elle va bien, répliqua l'artiste, et c'est à son sujet que je suis venu jusqu'ici; j'aurais besoin de causer avec vous en particulier et à cœur ouvert...

Et le tremblement de sa voix expliquait assez clairement ce qu'il allait demander.

— Brrr! Brrr! murmura le vieux garçon en fronçant les sourcils, est-ce que nous allons avoir ici quelque scène de roman?

Paul voulut continuer à parler, mais Chaumel l'arrêta en lui mettant la main sur le bras :

— Permets, mon garçon, je suis vieux, malade, impressionnable comme un convalescent, et je ne puis supporter les émotions trop fortes. Je ne me sens pas trop bien déjà; ta venue subite a troublé ma digestion... Mais pourquoi diable a-t-on laissé la porte ouverte! Me surprendre au milieu de mes repas, c'est vouloir me tuer.

Là-dessus il sonne, et d'une voix dolente appelle sa chère gouvernante :

— Laisse-là le café, je t'en prie, ma fille, et fais-moi du thé.

Francine monte précipitamment.

— Monsieur est souffrant? c'est sans doute la surprise, l'émotion... monsieur a besoin de tant de ménagements!

— C'est vrai; oh! je suis mal à mon aise...

— Si monsieur se mettait au lit?

— Oui, mets-moi au lit. — Il se lève. — Adieu, Paul! tu peux dire à ta mère que tu m'as trouvé indisposé, tu reviendras un autre jour. Adieu, j'aurai bien du plaisir à te revoir, je t'assure...

— Adieu, monsieur, dit la servante en se tournant vers Paul stupéfait, et en soutenant son maître qui se dirigeait vers sa chambre à

coucher; adieu, et une autre fois prévenez-nous lorsque vous aurez l'intention de venir.

Paul restait debout, indigné et ne sachant que faire. Resterait-il pour avoir raison de cette comédie, ou partirait-il pour revenir un autre jour? Il comprit alors qu'il avait entrepris une tâche au-dessus de ses forces.

Il jeta sa serviette sur la table au milieu d'un plat d'œufs à la neige, prit sa canne et sortit.

A peine eut-il disparu, que le vieux garçon ouvrit les yeux et sembla revenir à la vie. Francine l'avait fait étendre sur son fauteuil à bascule, et lui donnait à respirer des sels anglais après lui avoir enlevé sa serviette et dénoué sa cravate :

— Monsieur se sent-il mieux ?

Chaumel poussa un profond soupir, invita la Francine à s'asseoir sur une chaise basse à côté de lui, et commença, sur un ton d'attendrissement singulier, une lamentation qui revenait à ceci : les vieux garçons sont les plus malheureux des hommes; ils n'ont ni amis, ni famille, ni femme, ni enfants; ils sont à la merci des coureurs de successions et des intrigants de toute espèce qui rôdent autour d'eux pour les dépouiller même de leur vivant : — Tu verras, Francine, qu'ils n'attendront pas que je sois mort.

— Monsieur n'a qu'à se marier, répliqua la gouvernante en regardant son maître avec une extrême douceur.

— Tu sais, Francine, que j'ai juré de ne me marier jamais.

La gouvernante reprit son masque glacial et sa voix sèche.

— Alors, monsieur n'a qu'à se résigner.

— Ne me dis pas de ces choses-là; tu vois bien que c'est ridicule, je ne puis plus vivre ainsi...

Devant cette insinuation perfide, Francine se retrancha dans une dignité muette. Évidemment elle ne comprenait plus. Quant à Chaumel, il serait assez difficile d'expliquer ce qui se passait alors dans son esprit. Lorsqu'il avait commencé par s'apitoyer sur le sort des vieux garçons, il parlait en plaisantant; mais, ainsi qu'il arrive souvent, il avait fini par se prendre dans son propre jeu en s'attendrissant au regard dont la gouvernante l'avait enveloppé en lui montrant le mariage comme le port de salut.

Toutefois il était, en réalité, plus loin du but qu'il ne croyait. Les deux acteurs de cette scène jouaient au plus fin, et tous deux le savaient. C'était à qui obtiendrait le plus en donnant le moins. Chau-

mel vit bien qu'il fallait en venir aux grands moyens pour avoir raison de l'obstination imperturbable de la gouvernante; il fit sur lui-même un effort violent, se leva, et se posant devant la glace il découvrit son cou largement veiné :

— Tu vois, murmura-t-il en serrant les dents, ce cou de taureau et ce teint chargé; je dois mourir d'apoplexie foudroyante... J'ai eu un jour le tort d'écouter aux portes, et j'ai entendu le docteur qui le disait à un de mes héritiers... Il en parlait comme d'une chose toute simple, le misérable! Je mourrai, vois-tu, dans les cinq minutes... sans testament; et alors viendront des arrière-neveux que je ne connais pas et que je déteste, car ces gens-là doivent souhaiter ma mort... Ils prendront ces meubles, ce linge, tous ces objets qui me coûtent les yeux de la tête... Ils prendront ma maison de la rue Saint-Honoré, mes rentes sur l'État! Ils s'amuseront à mes dépens, et se moqueront de moi... Vois-tu, Francine, cette perspective me fera mourir vingt ans avant mon heure... Il me faut une héritière de mon choix... et cela le plus tôt possible... car je ne suis pas bien.

Un vieux dicton prétend qu'il est dangereux de contrefaire la mort; il est certain que Chaumel qui pensait, au début, jouer simplement la comédie, était si bien entré dans son rôle qu'il venait de s'affaisser sur son fauteuil en pâlissant à vue d'œil. A ce spectacle, la gouvernante, réellement alarmée, se levait pour aller quérir du secours, mais Chaumel la retint.

— Je ne suis point encore mort, murmura-t-il, demeure.

— Vous n'en valez guère mieux, répliqua l'impitoyable Francine en le fixant entre les deux yeux, et si vous voulez m'en croire vous ferez bien de songer à votre âme... Quant à la question du testament, vous avez un héritier tout fait, monsieur Restout, un charmant garçon, qui ne demandera pas mieux que de porter votre deuil... Les artistes! voilà des gaillards qui savent faire sauter les écus.

Le ton ironique et dédaigneux avec lequel la gouvernante prononça ces phrases perfides n'allaient rien moins qu'à perdre Restout dans l'esprit de Chaumel et le firent rougir de colère.

— Ne me parle pas de ces Restout! s'écria-t-il; ils m'ont fait dans la vie plus de mal que personne!... Et puis, je ne leur dois rien, n'est-ce pas?

La gouvernante se tenait debout, les bras croisés sur sa poitrine, suivant du regard tous les mouvements de son maître, et souriant de pitié.

- Monsieur, dit-elle, ferait bien de se mettre au lit, et de reposer qu'à l'heure du dîner. On lui ferait un lait du poule ; il dormirait une heure ou deux et se lèverait frais et dispos pour goûter à ces perdreaux truffés qu'on lui a envoyés de la Champagne; ils sont à point; un jour de plus, ils seraient perdus... Allons, laissez-vous conduire, cher monsieur, et l'on vous fera vivre jusqu'à cent ans, même au delà. Vous avez une constitution de fer, mais vous vous plaisez à la ruiner par vos sottises...

— Tu as raison, Francine, tu as raison... Je veux désormais ne plus suivre que tes conseils... ils sont excellents. J'aurai le plaisir de voir enrager mes héritiers... L'homme qui repose et qui dort n'use pas la machine... du repos, du repos, ah ! c'est le grand médecin.

— Et des perdreaux truffés !

— Oui, des perdreaux truffés dans les intervalles... Veille à ce qu'ils soient cuits à point... Je vais dormir en attendant, et tu m'éveilleras une demi-heure avant le dîner, afin que je puisse faire un tour dans mon verger et gagner de l'appétit...

IV

Après son équipée de Sceaux, Paul était rentré chez lui complétement découragé. Dans les natures naïves et d'une seule pièce, comme l'était la sienne, les transitions sont brusques et radicales. Il laissa là ses crayons et ses pinceaux et n'osa plus revoir mademoiselle de Bergh, qui, peu de jours après le bal dont nous avons parlé, devait quitter Paris pour passer la belle saison au château du Plessy que son père possédait dans les environs d'Orléans.

Il chercha, dans les plaisirs faciles et énervants que Paris offre aux riches et aux désœuvrés un dédommagement à sa passion pour l'art et pour Mathilde. Il suivait en cela un vieux préjugé qui veut que l'abrutissement soit un remède contre les grandes douleurs. Il ignorait que ce suicide lent et partiel est une souffrance de plus, et qu'on ne guérit de l'adversité qu'en la dominant.

Madeleine suivait son fils du regard avec un intérêt douloureux. Lorsqu'il ne rentrait pas de la nuit, elle veillait, et le matin, en le revoyant morne et confus, elle ne lui adressait ni questions ni reproches. Un soir on le lui ramena dans un état d'ivresse pitoyable ; elle le fit coucher et passa la nuit à son chevet. Quand il s'éveilla,

elle se contenta de l'embrasser et de lui dire avec douceur en ramenant ses beaux cheveux noirs sur son front :

— Lorsque je serai morte, qui prendra soin de toi, mon pauvre enfant?

Paul, n'osant plus regarder sa mère, détourna les yeux.

Ce fut dans cette nuit que Madeleine reçut du ciel, comme une inspiration, l'idée qui devait sauver son fils. Elle écrivit à M. de Bergh pour le mettre au fait de ce qui se passait, et lui ouvrit, sans y songer, son cœur maternel qui renfermait tant de trésors. Elle parla sans détour de la naissance de Paul, préférant tout avouer d'abord plutôt que d'avoir à revenir sur ce mystère. La franchise était, du reste, le moyen le plus sûr d'arriver jusqu'à M. de Bergh, et Madeleine semblait avoir deviné cet excellent homme, sans le connaître autrement que par ce que Paul lui en avait dit.

Le malheur donne aux femmes qui savent le porter une vue profonde des choses. Madeleine, en s'adressant à M. de Bergh, avait agi sous l'influence d'une intuition merveilleuse. Avec l'affection que l'ancien industriel portait à l'artiste et la passion que celui-ci avait su inspirer à mademoiselle de Bergh, un mariage entre les deux amants était, sinon une chose probable, au moins une de ces possibilités dont la réussite ne tient souvent qu'à un fil. Elle terminait sa lettre en faisant un appel à la générosité de l'homme dont l'influence était seule capable de le sauver.

Ce qu'elle avait prévu arriva, et quelques jours après, Paul reçut de M. de Bergh une lettre amicale qui l'invitait à se rendre au château du Plessy.

L'artiste n'avait plus revu Mathilde depuis la scène de l'hôtel Saint-Dominique, et ce qui l'embarrassait le plus dans sa visite au château, c'était de lui expliquer le motif de cette longue absence.

Les deux mois qui s'étaient passés avaient beaucoup changé Paul. Dans son vagabondage audacieux il avait sans doute perdu quelque peu de la fleur de sa jeunesse, mais il y avait approfondi la vie par un de ses côtés : celui des passions mauvaises, avec la résolution de n'y plus retomber, et sa physionomie avait pris un caractère de fermeté triste qui intéressait. Chez Restout, l'épreuve du mal ne s'était pas assez prolongée pour affaiblir les ressorts de son intelligence et lui énerver le cœur.

C'est dans cette disposition morale qu'il arriva au château du Plessy.

Mademoiselle de Bergh se promenait avec son père sur la terrasse

qui précédait l'habitation, lorsqu'elle vit Paul arriver par la magnifique avenue de tilleuls qui s'ouvrait en face de l'entrée principale. Son premier mouvement fut de se retirer, mais l'émotion qu'elle éprouvait lui en ota la force. Elle s'accouda sur la balustrade, et quand son père recevait l'artiste à bras ouverts, elle lui rendit à peine son salut. Ignorant les motifs de sa longue absence, elle ne pouvait lui pardonner de ne l'avoir plus revue depuis cette soirée où elle lui avait fait l'aveu d'un amour dont maintenant elle rougissait. Froissée dans son amour-propre en même temps que blessée dans sa passion pour un homme qu'elle regardait aujourd'hui comme indigne d'elle, elle fut avec lui pendant les premiers jours d'une indifférence presque méprisante.

Paul était désespéré; s'il eût été plus clairvoyant ou moins aveuglé par sa passion, peut-être se serait-il aperçu que ce n'était là qu'un jeu cruel dont Mathilde souffrait la première.

Il eût suffi d'un mot de lui pour tout éclaircir, mais il avait fini par penser que mademoiselle de Bergh, ayant pénétré le triste secret de sa naissance et le méprisait par suite de cette découverte. Tout espoir lui paraissait perdu, et il eût quitté le château si M. de Bergh ne l'eût retenu avec l'insistance la plus pressante.

Paul n'avait qu'une ressource pour échapper à l'amertume de cette situation; c'était le travail, et il s'y livra entièrement. Il partait de grand matin et passait une partie de la journée à dessiner d'après nature. L'après-midi il s'enfermait souvent dans la bibliothèque, vaste pièce sise au rez-de-chaussée, et qui avait vue sur une pelouse magnifique. Là il terminait ses esquisses commencées, lisait ou écrivait. Lorsqu'il quittait ses crayons pour regarder la belle vue qui s'étendait devant les fenêtres de cette pièce, il avait remarqué souvent que mademoiselle de Bergh se dirigeait vers la lisière d'un bois placé à l'extrémité de la pelouse. Plusieurs fois il avait voulu la suivre, mais la crainte l'avait retenu. Un jour cependant il s'aventura par un étroit sentier jusqu'auprès d'un canal qui traversait le bois, et là, en débouchant d'un massif, il vit Mathilde assise sur le talus au bord de l'eau, un album sur ses genoux. Le frémissement du vent dans les feuilles avait couvert le bruit de sa marche, et il put examiner la jeune fille sans que celle-ci se doutât qu'elle était observée. Mademoiselle de Bergh, avec ses boucles blondes qui tombaient à flots sur ses épaules était ravissante : la tête penchée, la main pendante au bord de l'eau dans l'attitude de la méditation, elle rappelait

la pâle Ophélia. Paul s'enivra si bien de cette vue que, poussé par une force supérieure, il s'avança résolûment vers la belle rêveuse ; mais mademoiselle de Bergh, surprise, se redressa comme offensée de l'indiscrétion et voulut se retirer. Paul insista pour la faire rester, et Mathilde, tout en paraissant offensée de son audace, finit par y consentir.

Je comprends fort bien, mademoiselle, lui dit-il, que le malheur de ma naissance soit un sujet de mépris à vos yeux; le monde est d'ordinaire sans pitié pour ceux qui l'éprouvent, et surtout le monde où vous vivez... Mais enfin ce mépris devait-il m'atteindre d'une personne comme vous? Cette passion que vous m'avez inspirée et qui fait mon désespoir, ai-je été le maître de ne pas la ressentir?... Au surplus, rassurez-vous, mademoiselle, demain je quitte ce château et nous ne nous reverrons plus. Nos deux destinées nous appellent aux pôles opposés, tandis qu'un attrait secret semblait devoir nous rapprocher... je l'avais cru du moins...

— M'expliquerez-vous, monsieur, ce que signifient ces sottises, interrompit mademoiselle de Bergh en prenant le bras de Paul et en faisant faire un détour à l'artiste, qui se dirigeait directement vers le château. En même temps elle s'appuya sur lui avec plus d'abandon.

Ce mouvement fut involontaire chez elle; mais Paul en fut frappé comme d'un trait de lumière. La confiance lui revint au cœur; il sentit tout à coup se rétablir entre Mathilde et lui ce courant sympathique et mystérieux qui attire les âmes l'une vers l'autre. Mademoiselle de Bergh était évidemment lasse de la lutte. Depuis trop longtemps elle combattait ses secrètes inclinations en se montrant tout autre qu'elle n'était en réalité, mais elle venait de comprendre au contact, à la physionomie et au son de voix du jeune homme, qu'elle était réellement aimée, et qu'elle n'avait jamais cessé de l'être. Sans démêler au juste le sens exact de ses paroles, elle en avait pénétré le sens intime; ses sentiments trop longtemps comprimés éclatèrent tout à coup, lorsque Paul lui expliqua avec une éloquence pleine de douleur et de passion le malheur qui l'accueillit en venant au monde.

— Et voilà pourquoi vous n'osiez plus me revoir?

— Avais-je donc si grand tort?

— Demandez-moi mille fois pardon pour m'avoir tourmentée ainsi que vous l'avez fait. Vous avez manqué de confiance; c'est là votre seul tort, mais je veux l'oublier.

Et elle enveloppa Paul d'un tel regard que celui-ci, transporté, la prit dans ses bras, la souleva de terre et la pressa contre sa poitrine, en jurant qu'il ne cesserait de l'aimer qu'en cessant de vivre. Le mouvement qui l'emporta fut si brusque et si passionné, que mademoiselle de Bergh s'y abandonna sans songer à résister, et lorsqu'il la déposa sur le gazon au pied d'un arbre, elle était pâle comme de l'albâtre. Paul se jeta à genoux devant elle en la priant de lui pardonner, et Mathilde lui offrit sa main qu'il pressa contre ses lèvres...

Mais tandis qu'ils s'abandonnaient ainsi aux plus douces effusions du cœur, madame de Bergh, toujours soupçonneuse et toujours aux aguets, s'était aperçue de la direction qu'avait prise sa fille, et, sachant l'artiste dans la bibliothèque, elle l'avait suivie d'un œil inquiet : en ce moment elle était là, à deux pas derrière eux; lorsque sa voix aigre et stridente se fit entendre, elle produisit sur les deux amants comme une commotion électrique.

Ce fut alors une scène muette et violente. Paul n'avait ni excuses ni explications à donner, il se retrancha dans un calme parfait. Le même jour, il quitta le château, où sa présence eût compromis mademoiselle de Bergh. Il partit, à la fois consolé et désespéré.

M. de Bergh ne chercha pas à retenir l'artiste; mais, en s'en séparant, il lui dit en serrant sa main :

— Souvenez-vous, mon ami, qu'un homme est toujours le fils de ses œuvres.

Ces paroles, tout énigmatiques qu'elles pouvaient être, restèrent dans la mémoire de Paul. Elles aiguillonnèrent son ambition, et il résolut, quoi qu'il pût arriver dans la suite, de se montrer toujours à la hauteur de l'estime flatteuse que semblait lui avoir vouée M. de Bergh.

V

Pendant les événements que nous venons de raconter, la maison de M. Chaumel était tout en émoi. La vie sédentaire, les excès de table, l'appréhension continuelle de maux imaginaires avaient fini par produire leur résultat. Le vieux garçon avait été un jour, après son dîner, frappé d'apoplexie. L'attaque avait été soudaine et violente; Francine en avait ressenti le contre-coup en songeant que son maître n'avait pas fait son testament. Aussi n'épargna-t-elle ni soins ni attention pour son rétablissement.

Quelques jours après, Chaumel était, sinon rétabli du moins assis sur son lit. Il avait l'air hébété d'un homme qui sort brusquement d'un rêve et qui regarde pour reconnaître les lieux et les gens. Il demanda ce qui s'était passé : on lui répondit qu'il avait fait une chute. La vérité l'eût tué sur le coup.

Malgré ce rétablissement inespéré, Francine était dévorée par l'inquiétude. Elle savait du docteur qu'une seconde attaque d'apoplexie emporterait Chaumel, et il s'agissait d'en prévenir les effets pour ses intérêts, en se faisant épouser au plus tôt par lui. Dans ce but, elle avait déjà mis dans son parti un des amis de Chaumel, employé à la sous-préfecture de Sceaux, nommé Basset, brave homme, assez court d'esprit, fort rigide à l'endroit des mœurs, et qui avait souvent conseillé à Chaumel de faire une fin, c'est-à-dire de se marier; mais celui-ci avait pour le mariage l'antipathie la plus prononcée.

Francine avait aisément surpris l'intérêt de Basset en se faisant à ses yeux plus coupable qu'elle n'était. Chaumel, disait-elle, l'avait gravement compromise, et il ne pouvait réparer ses torts envers elle qu'en l'épousant.

Et l'honnête Basset insistait auprès de Chaumel, dans l'intérêt de la morale.

— Mais, répondait Chaumel, je ne puis épouser toutes mes victimes. Au reste, je te jure que Francine est aussi pure, en ce qui me concerne, que le jour où elle est entrée chez moi... J'ai bien quelquefois plaisanté...

— On ne plaisante pas sur ces matières, répliquait gravement Basset, et il suffit que tu l'aies compromise pour être tenu à réparation.

— Mais, encore une fois, si elle crie sans qu'on la batte...

— Elle passe dans la société pour ta maîtresse : c'est une fille perdue de réputation...

— Et c'est pour cela que tu veux que je l'épouse?...

— On est tenu à réparation pour tous les méfaits de son chef...

— J'ai le mariage en horreur, et je n'entends rien à tes scrupules. Autant vaudrait me couper la gorge que me forcer à me marier, ajoutait Chaumel avec emportement.

Et Basset, pour ne pas irriter davantage son ami, ajournait ses remontrances à un autre moment.

Cependant le temps s'écoulait, et Francine, toujours inquiète, décida Basset à employer un grand moyen, celui de faire intervenir le

curé de la paroisse. Cela était difficile, car Chaumel, on le sait, n'était guère croyant. Puis lui amener un prêtre, n'était-ce pas le tuer en redoublant ses appréhensions de la mort?

— N'importe! disait la gouvernante, il faut d'abord sauver l'âme de monsieur. Il est vrai qu'il n'a guère de religion, ce bon M. Chaumel; mais il est bien affaibli, et il sera moins revêche.

La gouvernante calculait assez juste en se fiant à l'affaiblissement causé par la maladie. Pourtant, lorsque Basset annonça à son ami la visite du curé, Chaumel le regarda avec des yeux hagards.

— Suis-je donc perdu, s'écria-t-il, pour que tu veuilles me faire administrer?

— Mon Dieu! répondit Basset, nous ne savons jamais où nous en sommes avec la vie, même lorsque nous pensons nous porter à merveille, et dans l'état où tu es...

Chaumel lui prit brusquement les mains :

— Le docteur t'a-t-il dit que j'étais?...

Il s'arrêta sur ce mot. La mort était pour lui une perspective si effrayante, que le mot seul lui donnait des palpitations.

— Le docteur ne m'a rien dit; mais qu'importe? M. le curé Parisot est un homme charmant, et je ne vois pas trop pourquoi tu ne le recevrais pas. Lorsque tu seras rétabli, tu seras enchanté d'avoir fait sa connaissance. Bref, après beaucoup d'insistance de Basset, Chaumel céda au désir de son ami, et une heure après M. le curé Parisot était au lit du malade.

Malheureusement cet abbé n'était pas précisément aussi accommodant et aussi enjoué que l'avait prétendu Basset. C'était un grand homme sec, aux lèvres fines et serrées, à l'œil scrutateur, à la parole lente et grave. Il prit d'abord les choses sur un ton qui donna la chair de poule à Chaumel. Il débuta sans sourciller par entamer le chapitre de la mort et de ses suites; il tourna son sujet sur toutes ses faces, le creusa et le développa sans pitié. Le vieux garçon terrifié n'osait souffler mot. D'après les renseignements qui lui avaient été donnés par Francine et par le candide Basset, l'abbé Parisot avait jugé qu'il lui fallait prendre le patient par son faible, et la crainte de la mort était le seul moyen à employer pour s'en rendre le maître tout d'abord. Il brisa Chaumel, le cloua haletant sur son oreiller, ne ménageant rien, et aussi peu soucieux de tuer le malade qu'un chirurgien qui opère.

Ce moyen, nous le répétons, devait agir sur l'esprit du vieux gar-

çon. Si l'abbé eût hésité ou louvoyé, il eût perdu la partie, Chaume eût triomphé et se fût moqué du curé. Celui-ci, voyant son accablement, ajouta avec autorité :

— Monsieur Chaumel, n'auriez-vous pas à vous reprocher la perdition d'une âme? Ne devez-vous pas une réparation à Dieu et aux hommes?...

— Encore Francine! murmura le vieux garçon; ils ne seront contents que lorsqu'ils m'auront achevé!

Devinant alors où tendait ce manége, il puisa un dernier reste d'énergie dans son aversion pour le mariage, et s'écria avec force en se découvrant, les yeux creux, le teint décomposé :

— Je ne puis cependant épouser ma servante! On se moquerait de moi si on me voyait donner l'anneau nuptial à ma cuisinière.

— Et cependant il le faut, répliqua le curé.

— Mais je ne lui dois rien, à cette fille!...

— Vous lui devez une réparation publique, car sa honte est publique.

Chaumel exaspéré se prit alors en haine, lui et sa vie de garçon.

— Ah! si j'avais une femme, murmura-t-il, si j'avais des enfants, je pourrais au moins mourir tranquille. Mais je suis seul au monde, sans famille, sans amis, livré à la merci d'une intrigante, d'un imbécile comme Basset, et de ce diable de curé qui prend pour argent comptant tout ce qu'on lui a débité...

Sur ces réflexions, une fièvre violente le saisit, et il commença à délirer. Le docteur, appelé en toute hâte, recommanda le plus profond repos :

— Je réponds de sa vie, dit-il à l'abbé, pourvu qu'on le laisse tranquille.

Chaumel, qui s'agitait sur son oreiller, entendit sans doute la recommandation du docteur, car il se prit à murmurer :

— Tranquille, oui! oh! du repos, j'en ai besoin!... Puis une bonne femme... et des enfants..., son enfant, en somme : car j'ai un enfant... un grand garçon... Que leur ai-je donc fait?... Pourquoi ne reviennent-ils pas?... Je les attends tous les jours... mais vous verrez qu'ils me laisseront mourir sans pardon....

— Cet homme a quelque crime sur la conscience, dit le curé en observant Chaumel avec une sorte de terreur; il fait un mauvais rêve en ce moment; retirons-nous.

Puis, se tournant vers la gouvernante :

— S'il reprend ses esprits, ne manquez pas de me faire appeler.

— On n'y manquera pas, répondit celle-ci en faisant la révérence et en fermant la porte à double tour lorsque tout le monde fut sorti de la chambre du malade, — on n'y manquera pas, comptez là-dessus, pour que cet imbécile qui perd la tête aille vous conter l'histoire de Madeleine et de son fils... Mais voyez-le donc sur son oreiller ; il ferme les yeux comme s'il voyait la mort en face. On ne peut compter sur rien avec une poule mouillée de cette espèce...

Francine parlait ainsi, les bras croisés, debout, en face du moribond, qui continuait à remuer les lèvres sans rien articuler d'intelligible.

Ni Basset ni l'abbé Parisot ne connaissaient l'histoire de Madeleine, mais Francine la savait dans tous ses détails, et son intérêt était de la cacher aux personnes qui visitaient Chaumel. Tant que dura la maladie, elle n'ouvrit la porte à personne. Seule, elle veilla nuit et jour sur son maître, épiant ses moindres désirs, et ne l'abandonna pas d'une minute jusqu'à ce qu'il fut rétabli.

Les indifférents, qui ne pouvaient pénétrer les motifs de cette conduite, l'attribuèrent au bon cœur de Francine, et elle gagna à ce manége d'être citée comme un modèle de fidélité et d'abnégation. La société de Sceaux prit fait et cause pour cette jeune personne qui se dévouait ainsi, et chacun fit des vœux pour qu'elle réussît à se faire épouser par ce Chaumel qui, tout compte fait, ne méritait pas une aussi excellente femme.

Revenu à la santé, le vieil employé reprit son train de vie ordinaire. Il ne lui restait de sa secousse qu'un peu de confusion dans les idées et un peu de pesanteur dans la marche. La gouvernante redoublait d'attentions et de prévenances ; elle se surpassait à lui faire de petits dîners fins que le vieux gourmand dégustait avec un redoublement de sensualité. Lorsque le docteur lui disait : Méfiez-vous de la goutte, il se moquait du docteur.

— On ne meurt pas de la goutte, disait-il en cherchant à se rassurer lui-même, et, du reste, je suis dur à la douleur ; je ne la crains pas... je la connais !...

Il vivait ainsi doucement, lorsqu'un soir, — après avoir soupé en tête-à-tête avec Francine que, dans un accès d'enthousiasme, il venait de proclamer le premier des cordons bleus, — il vit reparaître Basset, ramenant à sa suite l'abbé Parisot. La lutte allait continuer plus pressante et plus acharnée qu'auparavant. Il fallait à tout prix avoir

raison de Chaumel. Basset en faisait une question d'amour-propre et de conscience tout à la fois. Le curé, tout en étayant sa conduite sur des raisons du plus haut intérêt moral, caressait une arrière-pensée qui devait se démasquer lorsque cette tragi-comédie toucherait à sa fin. La Francine, pour qui il y allait des plus gros intérêts, se tenait derrière la coulisse, pour agir selon les circonstances. Bref, chacun avait son intérêt contre Chaumel,

Basset, en entrant était rayonnant et semblait dire à son adversaire : Tu vas en voir de belles! Le curé s'était fort adouci; il fut charmant, et conta des histoires qui égayèrent fort Basset. Quant à Chaumel, il ne riait que du bout des lèvres; il avait sur le cœur les formidables exhortations sur la mort qu'il avait essuyées de la part de l'abbé et avait juré de prendre sa revanche à la première occasion. Il n'eut donc pas de cesse qu'il n'amenât la conversation sur des matières religieuses. Par malheur, ni son instruction, ni sa finesse de logicien ne répondaient à sa bonne volonté, et il fut battu à plate couture sur tous les points de la discussion.

Le curé, une fois lancé, n'était pas homme à s'arrêter. Il aborda les questions les plus graves et les plus délicates; il démontra à Chaumel qu'il vivait en véritable pourceau d'Épicure, qu'il étouffait chez lui l'intelligence et l'âme par le développement qu'il laissait prendre aux appétits matériels, et qu'il aurait un jour à rendre compte de l'usage qu'il aurait fait de ses facultés...

Chaumel se récria, et dans son exaltation il soutint que personne n'était revenu de l'autre monde pour nous apprendre ce qui s'y passait; puis il tourna en raillerie la vie future et l'expiation dont on le menaçait.

Quand il cessa de parler, l'abbé changea tout à coup de style et de physionomie; il se fit grave et triste d'incisif et de violent qu'il était, et, regardant son interlocuteur d'un air de profonde commisération :

— Mon pauvre ami, dit-il, il est bien affligeant de voir un homme de votre caractère, et qui a déjà un pied dans la tombe, le prendre sur ce ton de légèreté et d'insouciance. Si personne à votre connaissance n'est revenu de l'autre monde, il n'en est pas moins vrai que la mort est un mystère dont vous ne savez pas le premier mot. Lorsque le rideau se lèvera sur cet horizon nouveau que vous niez, parce que vous êtes dans les ténèbres, peut-être trouverez-vous quelque amer mécompte. Prenez-y garde!

Chaumel ne riait plus.

Et lorsque vers dix heures du soir le curé se fut retiré :

— Décidément, dit-il à Basset, je n'aime pas ton abbé! Quelle singulière idée as-tu eu de l'amener ici? Il paraît convaincu, c'est vrai; mais il bouleverse mes idées et tourne mon esprit à l'envers...

Ces discussions, en se renouvelant fréquemment, agirent sur l'esprit de Chaumel. Il n'était nullement propre, au reste, à les supporter, non-seulement en raison de son insouciance générale sur tout ce qui était de spéculation intellectuelle ou morale, mais encore par l'affaissement graduel de ses facultés. Toutefois, quand l'abbé Parisot crut pouvoir aborder la question de mariage avec Francine, le vieux garçon se récria avec tant de force et de persistance, que l'abbé renonça à l'en presser davantage.

— Rien n'y fait, dit-il à la gouvernante qui suivait avec une inquiétude mortelle les péripéties de cette lutte, il ne veut entendre parler de mariage à aucun prix, et à moins d'un miracle il mourra dans l'impénitence finale.

— Allons, répliqua Francine du ton le plus hypocrite, il me faudra quitter cette maison, où je n'aurais jamais dû mettre les pieds!

— Je ne puis, ma fille, qu'approuver votre dessein.

Mais Francine était bien éloignée de vouloir exécuter ce projet. Elle s'apercevait que Chaumel déclinait visiblement. La goutte, tant prédite par le docteur, était enfin survenue, et ses premières atteintes avaient été assez rudes pour briser chez Chaumel un dernier reste d'énergie, et lui démontrer sans réplique le néant des vanités humaines. Cloué dans son fauteuil la moitié de la journée, il descendait au jardin lorsque le temps était beau, appuyé sur le bras de Francine, qui le plaignait si doucement qu'il en oubliait presque ses douleurs. La gouvernante ne quittait plus son maître; ses bavardages distrayaient celui-ci, et plus Chaumel se sentait décliner, plus il se rattachait à sa gouvernante, dont les soins lui étaient devenus aussi indispensables que l'air qu'il respirait.

Ce fut alors que Francine joua sa dernière carte.

Un matin que le temps était à l'orage, et que Chaumel souffrait davantage de sa goutte, elle se présenta à lui une larme à l'œil, son châle sur les épaules, et dans l'attitude d'une personne dont le cœur est gros et qui n'ose parler.

— Qu'arrive-t-il donc? demanda le vieux garçon qui se sentit pris

d'une vague inquiétude, où vas-tu à cette heure? Et que me veux-tu avec cet air lugubre?

— Je viens vous faire mes adieux! murmura Francine, qui tout en protestant de son attachement pour son maître, vieux et malade, confessa en même temps qu'elle ne pouvait plus demeurer sans crime sous le même toit que lui.

Chaumel, foudroyé, lui fit répéter jusqu'à trois fois ce qu'elle venait de dire.

Il se livra alors entre ces deux personnages une lutte poignante, désespérée, où l'odieux et le comique entraient pour égales parts. Ils plaidaient l'un et l'autre le faux, et chacun d'eux voyait clair dans le jeu de son adversaire sans oser le démasquer, par la crainte d'une rupture complète.

Pour retenir Francine, Chaumel lui parla de testament, et promit de l'instituer sa légataire universelle; mais celle-ci, qui se défiait des promesses arrachées ainsi, et qui d'ailleurs voulait être madame Chaumel, repoussa ces offres avec mépris.

— Il faut donc que je t'épouse pour te garder? lui dit Chaumel désespéré.

— Mon honneur...

— Ton honneur! ton honneur! tu n'as que ce mot à la bouche Je voudrais bien savoir quel mal je lui ai fait, à ton honneur, pour qu'il jette si fort les hauts cris?...

— Le mal est dans le scandale, et les saintes lois de l'Église ne me permettent pas...

— C'est cependant l'abbé Parisot qui te met toutes ces sottises-là en tête!

— Enfin, répliqua sèchement la gouvernante, qui commençait à se piquer au jeu, c'est à prendre ou à laisser. J'attends vos ordres. Dois-je partir ou demeurer? Vous avez trop longtemps abusé de ma faiblesse pour vous; et, du reste, je ne croyais pas que l'offre de ma personne fût si désagréable pour vous tant désespérer.

Jamais Francine, jusque-là si douce et si calme, n'avait parlé à Chaumel sur ce ton résolu. Celui-ci comprit alors que la discussion touchait à son terme, et que, si la gouvernante prenait de l'humeur, elle était capable de mettre sa menace à exécution et de se retirer comme elle le disait. Il se ravisa et promit d'épouser. Toutefois cette promesse n'était dans sa pensée qu'un moyen de gagner du temps, espérant toujours trouver dans l'occasion une fin de non-recevoir

pour manquer à sa parole; mais celle-ci le prit au mot, et comme Chaumel parlait déjà de remettre le mariage à l'été, Francine lui dit froidement et avec une cruauté calculée :

— Il y a trois mois d'ici à l'été, et d'ici là on a trois fois le temps de mourir.

— Mourir! répéta Chaumel atterré.

— Oui, mourir, poursuivit l'implacable Francine; vous voilà dans un bel état, vraiment, pour parler de trois mois!

— As-tu consulté le docteur pour me parler de la sorte? balbutia Chaumel en pâlissant.

— Je n'ai consulté que mon honneur et le vôtre...

Chaumel ouvrit de grands yeux et tomba sur un banc.

— Ne me parle pas ainsi! s'écria-t-il en joignant les mains, je t'en supplie! Laisse-moi fermer les yeux là-dessus... Marions-nous, puisque tu le veux; fais les choses comme tu l'entendras. Le mariage me rajeunira peut-être... On a vu des choses plus extraordinaires... Je ne suis pas si vieux que tu crois; et puis la goutte, ça n'est pas dangereux : on vit cent ans avec la goutte.

— A la bonne heure, fit la gouvernante, vous voilà devenu raisonnable. Décidément nous finirons par faire quelque chose de vous.

Elle se moque de moi, pensa Chaumel, qui fut saisi d'un accès de rage concentrée. Mais qu'y faire? Il sentait bien qu'il luttait contre plus fort que lui; qu'il était enveloppé de tous côtés, et qu'il ne lui restait plus, en somme, qu'à mourir dans les vingt-quatre heures ou à épouser sa cuisinière : deux extrémités dont l'une lui donnait le frisson de l'agonie et l'autre le blessait cruellement dans sa vanité.

— Arriver à cet âge pour finir aussi pitoyablement! murmurait-il tout bas tandis que son cœur saignait. Comme ils vont se moquer du vieux Chaumel! Oh! la belle noce, la belle noce! C'en est fait de moi : me voilà marié, Madeleine est vengée, mon fils est bâtard! Oh! la belle noce!...

En face d'une nécessité implacable, il finit cependant par prendre son parti et à se résigner. Il n'y avait pas, du reste, à s'en dédire : Francine s'occupait activement de remplir les formalités relatives au mariage civil et religieux. Elle était si affairée, qu'elle délaissa complétement Chaumel et l'abandonna aux soins d'une sous-servante.

Le vieil égoïste sentit cruellement le vide qui se faisait autour de

lui, et c'est alors que, livré aux plus amères réflexions, il revint à de longues années en arrière et se ressouvint de Madeleine et de son fils. Il eut dans son délaissement une vision claire de la vérité. Il s'avoua enfin à lui-même que la seule personne qui l'eût réellement aimée, la seule qui lui eût été dévouée, était cette jeune fille si indignement trompée et abandonnée avec son enfant. La véritable famille de Chaumel était là ; il le sentit avec désespoir et se convainquit enfin qu'il avait passé à côté du bonheur sans le voir.

Et maintenant, au lieu d'achever doucement sa vie sous l'œil d'une amie et entre les bras d'un fils, il était livré à une intrigante qui le méprisait et n'attendait que son dernier souffle pour se parer de ses dépouilles. Chaumel était brisé, découragé et si profondément humilié, qu'il se serait laissé mourir de dépit si la peur de la mort n'eût encore été sa plus forte passion.

VI

Un dimanche matin que Francine, fière de se montrer aux fidèles de Sceaux comme la future madame Chaumel, était allée à la grand'-messe, où l'on publiait les bans de son mariage, et que Chaumel, assis contre un espalier au fond de son jardin, méditait sur les tribulations dont il était assailli, il vit s'avancer vers lui Paul Restout, dans une tenue irréprochable, ganté comme une duchesse et ayant à la boutonnière de sa redingote le ruban de la Légion d'honneur.

— Qu'est-ce à dire? se demanda Chaumel frappé d'étonnement ; Paul serait-il chef de bureau dans quelque ministère? Mon filleul est-il devenu un personnage?

Paul n'était devenu ni l'un ni l'autre; mais, aiguillonné par l'amour et par l'ambition, il avait fait en partie son chemin. Il avait travaillé avec une ardeur fiévreuse, avait terminé, en moins de deux mois, l'œuvre qui lui avait été confiée, et cette œuvre, exposée dans un salon public, avait produit une telle sensation que le chef de l'État s'était fait présenter le jeune artiste, et l'avait décoré de sa propre main.

Mais ce premier pas n'était, pour Paul Restout, qu'un acheminement vers un but secret et ardemment convoité. Rappelant sans cesse dans son esprit les dernières paroles que lui avait dites M. de Bergh : Un artiste est toujours le fils de ses œuvres, il rêvait la main

de Mathilde, et pour cela voulait franchir l'abîme que le monde avait mis entre elle et lui. Après la scène du château du Plessy, la famille de Bergh avait quitté la Touraine et s'était dirigée vers l'Italie, Paul, sans cesse aux informations, ne recueillait guère que des nouvelles contradictoires, absurdes ou poignantes pour son amour. Les uns disaient que M. de Bergh était allé chercher sur les bords du golfe d'Ischia un climat plus doux pour la santé gravement compromise de sa fille; d'autres prétendaient qu'il était question d'un mariage entre Mathilde et le fils de l'ambassadeur de France à la cour de Naples; quelques-uns parlaient vaguement d'un fait compromettant pour l'honneur de mademoiselle de Bergh, et d'une absence devenue nécessaire par suite d'un scandale. Paul ne sachant que penser, travaillait sans relâche, dans l'espoir d'amener au moins Chaumel à le reconnaître pour son fils, s'il parvenait à sortir de son obscurité.

Ce dernier résultat il l'avait obtenu, et dans des conditions meilleures qu'il n'avait osé l'espérer. Le ruban rouge qu'il portait à la boutonnière était un talisman qui devait agir puissamment sur l'esprit de Chaumel.

Il produisit cet effet. Paul décoré fut, pour son parrain, un tout autre homme; il l'invita à s'asseoir à son côté, lui parla avec douceur, d'une voix presque paternelle, lui qui n'avait jamais eu que des duretés pour son filleul; et lorsque celui-ci eut raconté son histoire en peu de mots, Chaumel lui demanda avec un sourire triste, mais amical, des nouvelles de sa chère Madeleine, celle-là même dont auparavant il ne voulait pas seulement entendre prononcer le nom.

C'était mettre, dès le début, la conversation sur le terrain où voulait l'amener Paul; il parla de sa mère avec chaleur, tandis que Chaumel semblait l'écouter avec intérêt, mais avec une préoccupation visible, levant de temps à autre la tête, et regardant autour de lui pour s'assurer s'il n'était pas épié.

— Ta mère doit être fière de toi! dit-il tout à coup en interrompant son filleul.

Paul regarda son parrain en face comme pour pénétrer sa pensée, puis, croyant l'avoir devinée, il expliqua de son mieux le bel avenir qui lui était réservé, et l'illustration qui désormais devait s'attacher au nom dont il signerait ses œuvres.

Ce dernier point parut flatter la vanité du vieux Chaumel.

— Tu comptes donc immortaliser ton nom? dit-il à son filleul en caressant une arrière-pensée qu'il n'osait exprimer.

Paul pensant alors que le moment était venu d'entrer dans le vif de la question et qu'il n'y avait pas un moment à perdre, alla droit au but.

— Le plus gros de la besogne est fait, répliqua-t-il sur le ton d'un homme sûr de lui, Paul Restout n'est plus le premier venu.

Et prenant la main de son parrain :

— Si vous le vouliez, cependant, Paul Chaumel continuerait l'œuvre si heureusement commencée par Restout. Voyons, mon cher parrain, parlons à cœur ouvert; pourquoi ne feriez-vous pas une bonne action qui vous ferait connaître à tout le monde pour un galant homme et pour le père d'un fils que chacun estime? Et si j'ai du talent, il vous en revient bien une partie, car enfin mon sang est le vôtre.

Jamais Chaumel ne s'était senti aussi rudement secoué qu'en ce moment; des larmes mouillaient ses yeux; il sentait dans sa poitrine une voix qui lui criait : tu es père!

— Oui! murmura-t-il, on dira ce qu'on voudra. Je n'aurai fait que mon devoir, en somme!... J'ai même tardé trop longtemps. Vois-tu, mon petit Paul, j'ai toujours aimé ta mère, la plus digne femme qui existe. Quant à toi, j'ai toujours pensé que tu deviendrais un jour...

Chaumel ne put achever. Il avait aperçu au bout de l'avenue qui conduisait au banc sur lequel il était assis, Francine, son paroissien à la main, s'avançant vers lui d'un air grave et modeste. Cette vue lui coupa la respiration.

La gouvernante devina bien vite, à la physionomie de Chaumel et du jeune homme, ce qui avait pu se passer entre eux.

Avec cet instinct merveilleux dont sont douées les femmes d'un tempérament aussi froid et aussi décidé que le sien, elle eut bientôt analysé la situation et prit son parti. Elle sentit que les choses étaient assez avancées pour qu'elle pût parler haut et pour obliger Paul à faire un esclandre qui le perdît lui-même.

— Monsieur, dit-elle en s'adressant à Chaumel, on vient de publier ce matin nos bans, les premiers et derniers tout à la fois puisque nous avons obtenu une dispense pour les deux autres; il n'est donc plus convenable que je demeure auprès de vous, et j'ai arrêté un logement ici près. Dans huit jours, après la cérémonie...

Paul l'interrompit brusquement :

— Quelle cérémonie, s'il vous plaît?

Francine, toujours sur le même ton d'hypocrite douceur :

— Monsieur est demeuré bien longtemps sans venir ici, et il ignore ce qui s'est passé depuis sa dernière visite.

Elle baissa les yeux en essayant de rougir et ajouta :

— M. Chaumel se doit une réparation à lui-même et à moi, et il va s'acquitter...

— M. Chaumel, répliqua l'artiste en se mordant les lèvres, a de plus vieilles dettes a payer.

— Il est difficile en ce cas d'en payer plus d'une, et M. Chaumel pouvait choisir; il était libre; nul ne l'a forcé. Vous ne direz pas, je présume, qu'il s'est laissé conduire comme un enfant. M. Chaumel sait ce qu'il veut et ce qu'il fait; il a pris, Dieu merci, le temps de réfléchir.

Chaumel ne disait mot et souffrait comme s'il eût été pris dans un étau; ses regards allaient de Paul à la gouvernante et de la gouvernante à Paul, en paraissant incapable de démêler ce qui se passait en lui.

Paul, honteux pour sa mère, honteux pour lui-même, et désireux d'en finir, une fois pour toutes, avec une situation aussi violente, se tourna vers son parrain qui oscillait comme le pendule sans pouvoir se fixer.

— Que M. Chaumel décide entre vous et moi, et, s'il le faut, je quitterai cette maison pour n'y plus rentrer. Puis il se leva.

C'est ce que voulait Francine. Elle savait bien que Chaumel ne se prononcerait jamais, irrésolu comme il l'était, vaincu par l'âge, brisé par la souffrance et abêti par le régime auquel elle l'avait soumis, en même temps quelle sentait fort bien d'un autre côté que Paul avait trop de fierté pour s'abaisser devant elle à des supplications. Elle avait bien calculé qu'elle demeurerait la maîtresse du terrain en y restant la dernière.

Chaumel jeta sur son filleul un regard où se peignait la terrible anxiété qui le torturait.

— Tu le vois, Paul ! que veux-tu que j'y fasse?

Paul fixa sur lui des yeux pleins d'une profonde pitié.

— Je voudrais que vous eussiez des entrailles de père!

Chaumel prit la main de son fils, la serra convulsivement, la porta à ses lèvres desséchées, mais ne dit pas un mot.

— Ne voyez-vous pas, murmura Francine avec un sourire béat, que vous tuez monsieur! Le voilà plus pâle qu'un linge; il a déjà eu une attaque, et si vous continuez il va, pour sûr, se trouver mal...

Chaumel se redressa comme s'il eût été mordu par un aspic :

— Tu en as menti, Francine! Je ne me suis jamais mieux porté... Suis-je pâle?... Non; oh! non! j'ai la charpente solide... Mais vous voulez me tuer pour hériter plus tôt de moi... Vous avez juré ma...

Il s'arrêta sur ce terrible mot : la mort.

— Laissez-moi! Je sais ce que j'ai à faire. Je ne suis plus un enfant... Tiens, regarde, Paul; vois, y a-t-il un homme plus droit que moi. Penses-tu que les rouages de la machine soient rouillés? J'ai la tête libre et les membres aussi souples qu'à vingt ans...

Et il se mit à marcher à grands pas, respirant avec force, mais en souffrant horriblement de la goutte. Bientôt il se sentit faiblir sur ses jambes, le vertige fit tournoyer les objets autour de lui. Francine qui le suivait lui tendit le bras :

— Vous voyez bien, dit-elle en se penchant doucement vers lui, qu'il vous faut un bâton ponr vous soutenir.

Et elle l'entraîna vers la maison, en saluant Paul de la main comme pour lui dire : Retirez-vous, vous avez manqué tuer mon pauvre maître.

— On me tue! on me tue! murmurait Chaumel en s'éloignant. Qu'on ne me parle plus de rien! Qu'on fasse de moi ce qu'on voudra...

— Les émotions vous sont fatales, dit Francine en lui passant la main sur le front; encore une semblable, et c'en est fait de vous. Laissez-moi faire; je vous soignerai, je vous dorloterai.. je vous câlinerai, monstre que vous êtes! On vous mettra dans du coton, et vous vivrez cent ans.

— Tu crois? En es-tu sûre? Le docteur qu'en pense-t-il?

— Votre docteur, c'est moi; j'en sais plus long que lui.

— Ah! Francine, fais que je vive et tu ne t'en repentiras pas, je te le jure. Vois-tu, ferme ma porte à tout le monde; je ne veux voir personne! Il aurait immortalisé le nom de Chaumel!... Il s'agit bien de cela! Qu'est-ce que ça me fait à moi, que ce soit Chaumel ou le diable qui signe ses œuvres!

Tont en parlant de la sorte il rentra dans sa chambre où il trouva un bon feu, une tasse de bouillon et un verre de bordeaux tiédi...

Paul, en le voyant ainsi s'éloigner, serra les deux poings, regarda une dernière fois la maison de son père, et sortit pour n'y plus rentrer.

Après les vêpres, l'abbé Parisot vint voir Chaumel, et s'aperçut en entrant qu'il avait plus mauvaise mine que d'habitude. Le vieux garçon avait les yeux cerclés de noir, vitreux et caves, les lèvres pâles, les mains agitées d'un tremblement nerveux, la langue épaisse et la parole pâteuse.

— Il est temps, se dit à lui-même l'abbé, d'aborder la question du testament.

L'abbé Parisot était le créateur d'une certaine œuvre pieuse qui n'existait encore qu'en projet, faute d'argent. Il avait l'approbation de son évêque, l'appui des dévots, mais pas assez de fonds pour jeter les fondements de l'édifice qu'il rêvait, et il avait pensé que la fortune de Chaumel ne pouvait être mieux employée qu'à l'exécution de son pieux dessein. Quant à Francine elle pouvait se contenter d'une pension modeste : Chaumel, en l'épousant, payait intégralement sa dette, et réparait pleinement la brèche faite à l'honneur d'une fille, qui, tout considéré, ne méritait qu'un médiocre intérêt.

Ainsi raisonnait le curé. Le difficile était d'aborder la question du testament, et de persuader Chaumel. En ce moment la gouvernante était assise au coin du feu et paraissait sommeiller.

L'abbé tout en badinant aborda la question. Il amena la conversation sur l'incertitude de la vie, sur la fragilité des biens de ce monde, et démontra à son paroissien déjà un peu troublé par cet exorde, qu'un homme pouvait racheter le plus gros de ses fautes en faisant un usage pieux de sa fortune; que dans cette combinaison tout était bénéfice, puisqu'on n'emportait pas ses biens dans l'autre monde, et qu'il fallait, coûte que coûte, y renoncer en celui-ci à un moment donné. Il cita des exemples à l'appui, et parla de l'œuvre qu'il voulait fonder avec l'enthousiasme d'un apôtre.

Cette péroraison rasséréna Chaumel. Il écoutait le curé en souriant et le laissa parler aussi longtemps qu'il voulut; puis, se penchant vers lui, il lui dit à demi-voix pour n'être pas entendu de la Francine :

— Croyez-vous qu'un legs de vingt mille écus serait suffisant pour faire sortir votre œuvre de dessous terre?

Le curé répondit par un clignement d'yeux des plus expressifs, et murmura tout bas : Songez, cher ami, qu'il nous faut un local, une bibliothèque, des professeurs...

— C'est une affaire entendue, interrompit Chaumel...; mais je vous recommande mon âme...

— Laissez-nous faire, répliqua l'abbé ; vous aurez d'abord part à tout le bien qui se fera... Votre notaire doit venir tantôt pour s'entendre avec vous au sujet de votre contrat de mariage, vous pourrez par la même occasion minuter un bout de testament... Méfiez-vous, mon ami, des lenteurs et des atermoiements : on ne sait jamais ni qui vit ni qui meurt...

— Encore! murmura Chaumel en faisant la grimace.

— A demain, donc, dit le curé en se levant. J'ai fort à faire ce soir...

Et prenant les mains de Chaumel dans les siennes :

— Allons, du courage, cher ami. Vous verrez que les choses iront pour le mieux. Rien ne rafraîchit le sang et ne prolonge la vie comme une bonne action...

Il dit peut-être vrai ! pensa le vieux garçon qui, lorsqu'il s'agissait de vie ou de mort, se serait accroché à une lame de rasoir ; et s'adressant à sa gouvernante : — Eh bien, Francine, as-tu songé au souper? L'idée de notre mariage me met du baume dans le sang et me rajeunit...

La gouvernante, qui feignait de dormir et qui n'avait pas perdu un mot de la conversation, ouvrit l'œil. Il s'agissait bien de souper pour elle :

— Approchez-vous, dit-elle à Chaumel d'un air câlin.

Chaumel se rapprocha en se poussant sur les roulettes de son fauteuil. La gouvernante lui prit la main :

— Vous n'avez pas de fièvre, ce soir...

— Tu trouves?...

— Vous avez le teint calme, l'œil bon...

— Je me sens, en effet, beaucoup mieux...

— M. le curé vous a-t-il parlé de nos intérêts, vilain cachotier que vous êtes! Il ne vous viendrait jamais dans l'esprit de me parler de ces choses-là, et c'est toujours moi qui dois la première aborder ces questions... C'est cependant bien pénible, vous l'avouerez...

Chaumel dégagea sa main, et prit la taille de la gouvernante :

— Je te trouve charmante, ce soir! Décidément la toilette te va bien... Ce petit bonnet de valenciennes est coquet comme tout...

— Et voilà comme vous répondez à mes questions?... Ah ! comme l'idée du mariage vous met en belle humeur!

Et tout en parlant elle avait cédé à la douce violence que lui faisait Chaumel et, se penchant vers lui, s'était laissé prendre un baiser sur le cou, qu'elle avait, du reste fort beau et qu'elle tenait assez à découvert?

— Répondez-moi donc; le curé vous a-t-il parlé de nos intérêts?

— Non, il m'a parlé des siens.

— Il me semblait cependant qu'il avait été question de contrat entre vous deux...

— Il n'a été question que de testament; il est convenu que je lui laisse une petite somme pour fonder son œuvre... Il faut bien, ma chère, racheter ses fautes.

— Vous n'en êtes pas encore à songer à votre testament, je présume, et notre curé se moque de vous. Le notaire vient ce soir pour le contrat, vous le savez.

— A merveille! nous nous marions sous le régime dotal... J'ai en horreur le régime de la communauté; il me semble qu'on est trop marié sous ce régime-là... Nous ferons l'inventaire de ce que tu apportes. Je veux être juste, avant tout...

De l'air dont s'exprimait Chaumel il était difficile de démêler s'il raillait ou parlait sérieusement. Francine le prit à son tour sur un ton moitié sérieux, moitié plaisant; et comme elle était parfaitement au fait de la question, elle voulut débattre ses intérêts, mais Chaumel lui répétait chaque fois : tu sais que je t'aime, ma bonne; fie-toi à moi, et ne me parle pas de me dépouiller de mon vivant. C'est plus fort que moi. Le notaire va venir, et je ferai d'une pierre deux coups : notre contrat et mon testament. Je te donnerai... Et il énumérait avec complaisance les différentes sommes qui composaient sa fortune, en déterminant leur emploi après sa mort. Lorsqu'il arriva au legs pour l'œuvre de l'abbé Parisot et dont il n'osait accuser le chiffre devant Francine, celle-ci se récria :

— Eh quoi! monsieur qui ne croit à rien laisserait quelque chose à notre curé, qui n'en a pas besoin. Allons donc, monsieur n'est pas si sot...

— Et l'abbé qui me disait que je te donnerais toujours assez à toi...

— Quel intrigant!

— Si je lui laissais ma benédiction simplement; qu'en penses-tu?

Ici Francine regarda son maître dont le ton ironique et enjoué lui donna le frisson. Chaumel n'avait pas l'habitude de plaisanter

sur des matières de ce genre. Elle eut peur, et craignit d'avoir démasqué trop tôt son jeu. Chaumel n'était pas aussi bête qu'il en avait l'air. S'il se moquait de moi? pensa-t-elle. Et pour réparer son imprudence, elle changea tout à coup de physionomie et de ton :

— Mon ami, dit-elle, si vous ne voulez pas m'attrister nous causerons d'autre chose. Ce n'est pas à la veille d'un mariage qu'on s'occupe de son testament. Vous savez que toute mon ambition est d'être madame Chaumel, parce que je vous aime, et que je suis persuadée que personne ne vous rendra la vie aussi agréable que moi.

Et se tournant vers le vieux garçon, elle lui tendit la main avec un abandon charmant, un naturel parfait :

— Pardonnez-moi, lui dit-elle, si j'ai voulu vous éprouver par cet entretien, et connaître à quel degré d'estime et de confiance j'étais auprès de vous. Ne parlons plus désormais de ces vilaines choses. Ce que vous ferez sera toujours bien fait, mon cher ami. Aimez seulement votre Francine; elle ne vous demande rien de plus. Et maintenant songeons au souper...

Ce fut au tour de Chaumel à être interdit :

— Si elle me joue, pensa-t-il, elle le fait du moins assez adroitement pour excuser ma grande faiblesse à son égard.

Il prit la main que lui tendait la gouvernante, la porta à ses lèvres et la baisa tendrement :

— Après tout, murmura-t-il entre ses dents, si elle me trompe, c'est tant pis pour elle!

Cette arrière-pensée, grosse d'orage, et qui dénotait chez Chaumel un fond de malice et d'hypocrisie que sa mine ne laissait guère supposer, échappa, heureusement pour lui, à l'ouïe subtile de la gouvernante.

Ils soupèrent en tête à tête. Le repas se prolongea assez avant dans la nuit, et Francine dit en sortant à une de ses amies qui était venue la chercher :

— Décidément, ma chère, je fais revenir les morts : Chaumel est amoureux!

— En ce cas, je vous plains, répliqua l'autre.

La Francine haussa les épaules, et leva les yeux au ciel d'un air de commisération comique, pour indiquer qu'elle ne faisait pas grand fond sur l'amour de son fiancé.

VII

Depuis que la fortune avait visité Paul Restout, il avait quitté la rue de Port-Royal, rue étroite et malsaine, pour descendre sur le boulevard Montparnasse, vers la hauteur de la rue de Babylone, habiter un joli petit hôtel où il avait pu se faire construire un atelier plus spacieux, en même temps qu'il s'était rapproché de la rue Saint-Dominique et de l'hotel de Berg... Depuis qu'il avait quitté le château du Plessy dans les circonstances que nous connaissons, il n'avait plus revu Mathilde, mais il espérait qu'avec la belle saison elle reviendrait à Paris, et à tout hasard il se logeait plus près d'elle. Il était dans cette attente lorsqu'il reçut une lettre de maître Mounié, le notaire de M. Chaumel, qui le priait de passer, *aussitôt la présente reçue*, dans son étude rue du *Petit-Chemin*, à Sceaux.

Paul se rendit en toute hâte à cette invitation, et apprit du notaire que M. Chaumel, son parrain, était mort la nuit même de son mariage avec sa gouvernante, mademoiselle Francine. En même temps maître Mounié remit à Paul le testament olographe de M. Chaumel, ainsi conçu :

« Je laisse l'usufruit de mes biens à ma chère Madeleine Restout, en la suppliant de me pardonner, pour que le ciel lui pardonne à son tour, si elle a quelques reproches à se faire.

« La nue propriété appartiendra à son fils Paul Restout, mon filleul bien-aimé, qui doit savoir ce que j'ai souffert dans ces derniers temps, et qui n'aura pas le courage d'en vouloir à celui qui mourra avec l'impérissable regret de ne l'avoir pas appelé son fils.

« Je lègue à madame Chaumel, *pour ses bons et loyaux services*, une pension de huit cents livres.

« Je n'oublie pas mon bon ami, le curé Parisot : je lui laisse cent écus pour les pauvres de la paroisse. »

Lorsque Paul après avoir lu ce testament, l'eut déposé sur le bureau du notaire, celui-ci lui dit :

— Balthazar n'était pas aussi sot que sa mine. Il traite en servante dame Francine Henriette dite Galine, épouse Chaumel, et se moque assez agréablement du curé qui croyait tenir chat en poche. Aussi la veuve parle-t-elle déjà de plaider, tandis que le sieur Parisot s'est contenté de son bréviaire : *Cum in profundum venerit, contemnit...*

— Qu'à cela ne tienne, dit Paul pris d'un beau mouvement, je ne veux pas de contestation avec la veuve de mon parrain...

Le notaire arrêta l'artiste par le bras :

— Mais vous ne savez donc pas que la succession se compose de près de trois cent mille francs : ce n'est pas une épingle. Chaumel était plus riche qu'il ne le paraissait. Vous êtes son fils, monsieur, gardez ce qui vous appartient, et croyez-moi, Balthazar est encore en reste avec vous et madame Restout, votre mère. On sait, Dieu merci, ce que vaut madame Chaumel, et ce serait dommage d'encourager de pareilles industries. Quant au curé, Chaumel aurait pu mieux faire les choses, mais il avait une dent contre lui, et il s'est vengé à sa façon.

VIII

A quelques jours de là, Paul reçut un billet de M. de Bergh ainsi conçu :

« Monsieur.

« Je sais que votre temps est aujourd'hui bien précieux, toutefois si vous pouviez en distraire une partie pour continuer vos leçons auprès de ma fille, je vous en serais fort obligé. Vous trouverez votre élève bien changée à son avantage; elle a fait en Italie de très-grands progrès. Vous pourrez, du reste, en juger dès aujourd'hui par vous même, si vous nous faites l'amitié de venir à l'hôtel Saint-Dominique entre une heure et deux de l'après-midi.

« Votre tout dévoué, Baron DE BERGH. »

Paul, sans se rendre bien compte de l'intention qui avait dicté cette lettre, se rendit aussitôt chez M. de Bergh auprès duquel il fut aussitôt introduit.



L'ancien industriel paraissait plus ému qu'en aucune autre circonstance de sa vie :

— Monsieur Paul, dit-il, permettez-moi d'abord de vous féliciter de vos succès; on n'a fait que vous rendre la justice qui vous était due, et confirmer mes prévisions à votre égard. Vous connaissez depuis longtemps l'estime que j'ai pour vous, mais vous ignoriez peut-être l'intérêt que je prenais à des sentiments plus secrets. Vous aimez ma fille... et elle vous aime... Notre voyage en Italie n'a été entrepris

que sur les pressantes sollicitations de madame de Bergh, qui avait sur sa fille d'autres vues que les miennes, et qui pensait qu'en l'éloignant de Paris elle changerait les inclinations de son cœur ; mais ce cœur vous est resté fidèle. Voici, au surplus, ma fille qui vient elle-même vous l'attester.

A ce moment, en effet, Mathilde entra, et allant droit à Paul elle lui offrit sa main que celui-ci porta avec passion à ses lèvres.

— Ah ! mon Dieu ! dit-il tout à coup, j'oublie ma mère ! Elle est capable d'en mourir de bonheur à son tour...

Et il sortit brusquement du pavillon.

— Allons ! se dit M. de Bergh en le voyant s'éloigner à grands pas, il a du génie et du cœur, et Mathilde ne pouvait aimer qu'un homme comme lui.

EDMOND CASTELLAN.

L'AUTRICHE

ET

L'ANCIENNE RÉPUBLIQUE DE VENISE.

Parmi les nombreuses questions agitées aujourd'hui en Europe, l'indépendance de Venise est une de celles qui divisent le moins les esprits. C'est là son avantage sur l'autre grand problème italien. Bien des gens ne concéderaient jamais aux Italiens Rome comme capitale, qui verraient avec satisfaction l'Autriche céder la Vénétie. On sent qu'il y a dans ce reste de domination étrangère une anomalie à détruire et un acte inique à réparer. L'Autriche ne peut invoquer en sa faveur la lettre de traités anciens; et elle n'a pas ici, de son côté, le droit historique auquel elle en appelle si volontiers contre le droit révolutionnaire. Les souvenirs féodaux du Saint-Empire, qui constituaient le droit divin de l'Autriche sur le Milanais, lui font défaut pour la Vénétie. Dans le temps de sa plus grande splendeur, la maison de Habsbourg n'a jamais possédé Venise. Pourquoi la déclare-t-elle aujourd'hui indispensable à sa sécurité? D'où vient qu'en 1848 l'Autriche aurait pu se décider à l'abandon du Milanais tandis qu'elle se cramponnait à la possession de Venise? La réputation de ténacité proverbiale de l'Autriche a son origine surtout dans le fait que ses succès politiques et ses acquisitions territoriales sont les résultats d'efforts longuement et savamment combinés. Renoncer à un territoire, c'est pour elle renoncer à une tradition. Il en est ainsi pour Venise, malgré la date récente de sa domination. La clause de Campo-Formio abandonnant Venise à l'Autriche n'a été que la constatation et le perfectionnement d'un fait déjà ancien, le couronnement d'une politique séculaire. La ruine de Venise a été consommée en un jour, mais elle a été préparée pendant deux siècles. Rien ne sert mieux à démontrer de quelle importance est la liberté de Venise pour le reste de l'Italie que l'exposé des causes qui ont amené sa disparition comme État indépendant.

I

Jusqu'à la Révolution française, Venise fut la clef de voûte du système politique de l'Italie.

Cela ressort aussi bien de la politique qu'elle a pratiquée que de celle qui a été suivie envers elle, et bien davantage encore de la différence qui se fait voir dans sa position en Europe, suivant qu'elle prend à cœur ou qu'elle délaisse sa mission en Italie.

Après la ruine des républiques lombardes, Venise et Milan réunissent dans leurs mains la plupart des souverainetés que les dynasties locales étaient impuissantes à maintenir. A cette époque de déclin du moyen âge, aucun État italien ne les égale en importance. Gardienne d'un des versants des Alpes, déjà maîtresse du Piémont, la maison de Savoie n'est pas encore une puissance italienne. Elle garde une position d'attente entre la France et la Lombardie. Ses princes s'agrandiront-ils aux dépens du Dauphiné ou de la Lombardie? Ils ne le savent pas encore. Une main sur le Piémont, l'autre sur le Bugey et la Bresse, ils attendent, pour se décider, que la France pousse du côté de Milan leur énergie montagnarde. Gênes, resserrée sur la côte, n'influe que peu sur les changements territoriaux des États voisins.

Vers la fin du quatorzième et au commencement du quinzième siècle, Milan et Venise surtout absorbent les territoires de leurs anciennes rivales. Déjà puissante sur terre ferme, Venise étend de 1402 à 1430 la main de tous côtés pour s'emparer, moitié de gré, moitié de force, des villes qui, lasses de la vie républicaine, s'étaient placées sous la tutelle de dynasties promptement discréditées.

Maîtresse du Frioul et de la Vénétie proprement dite, elle s'empare de Vérone en 1402. Puis, dépassant cette étroite bande de terrain qui sépare la haute Italie en deux parts à peu près égales, elle conquiert quelques années plus tard les importants territoires de Bergame et de Brescia. Pour consolider cette position avancée du côté de Milan, Venise prend aux seigneurs de Mantoue, en 1441, Lonato, Peschiera et Valeggio, et relie ainsi entre elles toutes ses possessions.

Dès ce moment elle tient en son pouvoir tous les passages des Alpes en Italie, depuis les sources de l'Isonzo jusqu'à la ville de Lecco sur le lac de Côme.

Le quinzième siècle n'est certes pas le plus beau de l'histoire italienne, mais c'est bien celui où l'indépendance de l'Italie, vis-à-vis de l'étranger et de l'empire, fut la plus réelle et la plus complète. Le temps n'était plus où les puissants empereurs de Saxe, de Franconie et de Souabe allaient à Rome chercher la couronne impériale et brisaient en passant les lignes nationales. Ramenés par les désastres des Hohenstaufen à une politique plus modeste, les chefs de l'Empire s'étaient habitués à renfermer, sinon leurs prétentions, du moins leur influence, dans les frontières allemandes. La haute Italie avait profité de cet interrègne de l'ambition germanique pour fonder un système d'États subalpins et pour placer dans des mains italiennes les clefs alpestres de la Péninsule.

On ne sait que trop comment cet état de choses fut détruit, comment les intrigues des princes, l'appel à l'étranger, les prétentions des Valois et leurs luttes contre la suprématie des Habsbourg firent de l'Italie le champ de bataille de l'Europe.

Venise, ambitieuse et puissante, ayant la conscience de sa force et de son rôle en Italie, devait, la première, attirer l'orage sur elle. Sans doute la ligue de Cambrai n'atteignit pas complétement son but. Malgré l'insuccès de ses armes, la République recouvra presque intégralement ses possessions de terre ferme, mais la pointe de son ambition fut brisée; Venise resta pénétrée du sentiment de sa faiblesse, sa politique changea dès lors de caractère, et la timidité souvent, la circonspection toujours remplacèrent l'habile hardiesse qui avait présidé à sa période de formation.

De la part de Jules II et de Louis XII, la ligue de Cambrai avait été une erreur, de la part de Maximilien elle marqua le point de départ de l'esprit d'envahissement de sa maison en Italie. Depuis cette époque les prétentions des Habsbourg ne firent que croître; elles se ralentirent par intervalles, mais ne se démentirent jamais.

Celles de la France, au contraire, allèrent toujours en diminuant. Depuis la défaite de Pavie, la France substitua peu à peu la politique d'influence à celle de conquête. — Chaque règne apporte son contingent à cette politique : Henri II abandonne le Piémont, Henri IV échange Saluces. Son projet était, on le sait, d'agrandir Venise en lui donnant plusieurs districts du Milanais. Richelieu, le continuateur de sa politique, ne revendiqua, en Italie, que des gages d'influence contre l'Autriche, qui le missent en état de soutenir la lutte sans inégalité.

Maître de Pignerol, qui lui ouvrait les Alpes, de Casal, qui dominait le Tessin et la partie supérieure du Pô, tranquille sur Mantoue qu'il avait maintenue au pouvoir d'un prince non inféodé à l'empire, allié du pape qui était revenu au parti français par crainte de la prédominance espagnole, Richelieu était satisfait.

Louis XIV alla plus loin encore que ses prédécesseurs en renonçant, en 1698, à Casal et à Pignerol. Depuis lors la France ne posséda plus rien en Italie.

Les deux guerres de 1735 et 1748 ne ferment pas sans dignité la longue lutte d'influence en Italie soutenue par la France contre l'Autriche. Le plan de d'Argenson, qui confiait à une diète la direction des intérêts généraux de la Péninsule, est incontestablement le projet le plus favorable à l'Italie qui ait été conçu avant la Révolution. S'il avait été réalisé, il aurait replacé les États italiens dans une position analogue à celle qu'ils avaient à la fin du quinzième siècle.

L'alliance de Venise avec la France était une conséquence naturelle du rôle pris par celle-ci, et elle subsista, en effet, tant que Venise suivit une politique indépendante. Dans son différend avec Paul V, Venise trouva dans Henri IV un appui réel. Dans la guerre de Mantoue, son armée combattit avec celle de Richelieu. A l'exemple de celui-ci, Venise conclut un traité de subsides avec Gustave-Adolphe. Tant que le sentiment intelligent de la conservation présida à ses conseils, la politique extérieure de Venise reposa sur ce double principe : alliance avec la France et défiance de la maison d'Autriche. Nous verrons plus bas ce qui l'en fit dévier.

En regard de la ligne de conduite suivie par la France, examinons maintenant celle adoptée par l'Autriche et dont l'empereur Maximilien posa les premiers jalons.

Ce ne fut pas seulement par ses alliances, mais aussi par ses actes qu'il fut un des restaurateurs de la puissance à demi éclipsée de sa maison. Ses défauts mêmes le servirent. Inconstant, mais touchant à tout, il créa ou réveilla des prétentions qu'il laissa à son petit-fils le soin de mener à bien. Il fut le membre le plus zélé de la ligue de Cambrai. Cela se comprend. Le jour où l'Empire, après s'être renfermé pendant un siècle en Allemagne, voulut de nouveau se rejeter sur l'Italie, il trouva aux frontières des États qui lui fermaient le passage et qui ne reconnaissaient plus la légitimité des exigences impériales. Venise tenait Vérone et une partie du Trentin. A l'ouest, les cantons suisses et les ducs de Savoie, tous arrivés à l'indé-

pendance de l'Empire, occupaient les autres passages si souvent franchis par les empereurs des douzième et treizième siècles. La Valteline seule offrait encore le col de Sainte-Marie alors très-fréquenté, et que la route voisine du Stelvio a fait tomber en oubli. Mais les ligues des Grisons n'étaient pas disposées à le céder, et l'on sait combien furent disputés plus tard par Richelieu les passages de cette partie des Alpes. L'Allemagne était donc exclue de l'Italie, et tous ses efforts portèrent sur les moyens d'y rentrer. C'est là ce qui domine la politique impériale durant trois siècles. Autant la France avait intérêt à favoriser l'indépendance réelle des États italiens, autant l'Empire en avait à la détruire. Cette tendance se manifesta clairement déjà dans les exigences élevées par Maximilien lors de la coalition contre Venise. Il réclamait l'Istrie, le Frioul, le Padouan, le Véronais et Roveredo, donc à peu près toutes les possessions de terre ferme. Forcé de modérer ses demandes, Maximilien s'obstina à garder du moins Vérone. Il s'en était emparé en 1508, il la garda jusqu'en 1517. Il fut, du reste, le seul des alliés qui remporta de la ligue un profit réel et définitif. Il ne conclut la paix qu'à la condition de garder Gradisca, située sur l'Isonzo, plus Riva et Roveredo. Ainsi le lac de Garde lui restait au moins ouvert, et la marche de Venise vers le Nord se trouva arrêtée. L'empereur, tenant en son pouvoir la vallée supérieure de l'Adige jusqu'aux derniers plateaux qui dominent Vérone, avait, aux confins de ses possessions montagneuses, la ville qui avait été la capitale de Bérenger, roi d'Italie, et qui n'avait jamais cessé d'être un objet de convoitise pour les empereurs. Le dernier des Scala, expulsé par les Véronais, avait, en haine des Visconti, transmis sa seigneurie à l'Empire. Cette donation dérisoire resta sans force, mais elle s'implanta comme une tentation perpétuelle dans l'esprit des Habsbourg. Trois cents ans après la conquête de Vérone par les Vénitiens, les empereurs l'appelaient encore « ma Vérone, » affectant sur cette ville, malgré les traités qui l'assuraient à Venise, un de ces droits chimériques dont l'abus leur était si familier pour appuyer leurs prétentions. Le petit-fils de Maximilien, que les exigences de sa vaste domination conduisaient constamment du Nord au Midi, et dont les armées, composées de Flamands, d'Italiens, d'Allemands et d'Espagnols, traversèrent pendant trente ans l'Europe, n'était pas homme à respecter les territoires que son faible aïeul avait tenté de reconquérir. Sous lui les États italiens ne gardèrent que l'ombre d'une existence politique. Prudente et silencieuse,

Venise plia comme les autres sous la toute-puissance de Charles-Quint, mettant son espoir dans la France et les protestants d'Allemagne. La domination de Charles-Quint ne pouvait pas être autre chose qu'un fait exceptionnel et transitoire. La division de la puissance des Habsbourg, entre les deux branches de l'Espagne et de l'empire, ne fut appréciée par aucun État plus que par Venise. Milan et Naples échurent à l'Espagne, les provinces qui entouraient Venise, à l'est et au nord, furent la part de la branche impériale. Malgré l'accord qui subsista entre les deux branches jusqu'à la paix de Westphalie, il était d'une importance sans égale pour Venise de voir le Milanais et le Tyrol possédés par des princes différents. Quelle que fût alors la force des liens dynastiques, cette division de la souveraineté favorisait l'indépendance des États vénitiens. Maîtresse de Naples et de Milan, recherchée par les petits princes du centre de l'Italie, contenant le pape quand elle ne l'avait pas de son côté, l'Espagne visait surtout à maintenir cette position favorable sans réveiller l'esprit de résistance là où il aurait pu renaître. Venise fut, sous Philippe II, le moins dépendant des États de l'Italie. Pour ne pas s'attirer le mauvais vouloir ostensible de l'Espagne, elle envoyait ses galères combattre à côté de celles du roi Philippe, et elles eurent leur part glorieuse dans la victoire de Lépante. La puissance maritime des Vénitiens contribuait ainsi à la domination des flottes espagnoles dans la Méditerranée. Cela suffisait aux maîtres de Naples et de Milan. Sur terre ils n'avaient rien à craindre de Venise, dont les provinces de terre ferme étaient entourées et dominées par le Tyrol, la Carinthie, la Styrie appartenant à la branche allemande des Habsbourg.

Visant surtout à l'exclusion de l'influence française, c'est d'un autre côté que la branche espagnole des Habsbourg s'efforça de créer et de maintenir une alliance intime : pendant près d'un siècle elle sut s'attacher la maison de Savoie, qui fut son avant-garde contre la France jusque près de la fin du règne d'Henri IV. Mais à cette époque il se fit un ébranlement général dans le système des alliances italiennes. La France, faisant acte de puissance contre les alliés de l'Espagne, releva le courage des États qui subissaient l'alliance espagnole comme une contrainte. Venise, les yeux fixés sur les progrès des Français, diminuait d'empressement envers l'Espagne à mesure que la lutte entre les deux puissances changeait de face et s'égalisait. La conspiration mystérieuse de 1618, où Venise crut avoir retrouvé

la main dirigeante du duc d'Ossuna, vice-roi de Naples, témoigne de rapports sourdement hostiles. Mais le gouvernement vénitien garda le silence, parce que la France, annulée par Marie de Médicis, ne l'aurait pas soutenue. Il en alla autrement lors de l'ouverture de la succession de Mantoue. Venise, qui connaissait l'énergie de Richelieu, n'hésita pas à s'engager avec lui, et à combattre l'Empire et l'Espagne, non plus seulement par sa diplomatie, mais les armes à la main. Venise avait le plus grand intérêt à ne livrer ni aux maîtres du Tyrol ni à ceux du Milanais Mantoue et le Montferrat, qui étaient les positions militaires dominantes de la haute Italie et qui auraient permis à la maison d'Autriche d'anéantir toute indépendance nationale. Le traité de Cherasco régla cette affaire selon les vœux de la France et de Venise, aux applaudissements de Florence et d'Urbain VIII, c'est-à-dire de toute l'Italie non espagnole.

Le traité de Cherasco de 1631 fut le dernier effort de politique indépendante des Vénitiens. Dès lors, jusqu'à la fin du siècle, la décadence rapide et radicale de l'Espagne, le désaccord qui éclata plus d'une fois entre les deux branches allemande et espagnole des Habsbourg enlevèrent à la domination de cette dernière, en Italie, une grande partie de son caractère absorbant. Entre le Piémont et Venise, indépendants tous les deux, le Milanais n'était qu'un troisième État égal en grandeur aux deux autres. Lors même que la dynastie autrichienne se serait perpétuée en Espagne, la décadence de la monarchie aurait insensiblement transformé sa domination en celle d'une puissance neutre entre la France et l'Empire. Le rôle humiliant accepté par l'Espagne dans les guerres de 1678 et 1688, vivement ressenti par la nation espagnole, ne rendait pas celle-ci favorable à la continuation de guerres sans gloire et sans résultats. La noblesse voyait d'un mauvais œil l'influence autrichienne à Madrid, et ne demandait qu'à briser d'une manière nette et définitive la solidarité qui l'unissait à la branche allemande de ses rois.

Des dispositions pareilles étaient on ne peut plus favorables à l'indépendance des États italiens. Pour Venise, la seconde moitié du dix-septième siècle représente une période honorable encore de ses annales, du moins par rapport à celle qui suivit. L'abaissement qui va se montrer en grand dans la conduite de ses conseils existait déjà dans leurs sentiments; mais il restait masqué, grâce à une situation extérieure tranquille et n'exigeant aucun effort.

C'est dans ces circonstances que s'ouvrit la succession d'Espagne. La manière dont elle serait réglée était d'une importance capitale pour Venise.

L'empereur avait toujours considéré le duché de Milan comme un fief de l'empire. La couronne d'Espagne trouvait la base légale de sa domination sur ce pays dans la suzeraineté de l'empereur. Ce point de vue admis, il avait dû convenir à l'empereur de ne conférer ce fief qu'à un allié sûr et à un ennemi de la France. Et cependant ce calcul si juste n'avait pas eu tous les résultats qu'on en attendait. Qui aurait pu prévoir la chute profonde de la puissance espagnole, passant presque sans transition de ses rêves de domination universelle à la position de puissance de second ordre? Les règnes de Philippe IV et de Charles II avaient convaincu l'empereur qu'à l'extinction de la branche collatérale d'Espagne le duché de Milan devait faire retour à l'Empire et rester dans la possession immédiate de son chef.

Cette idée était si arrêtée dans son esprit, que dans toutes les négociations et tous les projets de partage qui précédèrent l'ouverture de la succession espagnole, le Milanais rentrait dans la part attribuée à la maison d'Autriche. En 1668, époque des premières négociations, le chevalier Gremonville épuisa en vain son habileté à changer la détermination de l'empereur. Trente ans plus tard, en 1698, la débilité de Charles II faisant prévoir sa mort prochaine, de nouvelles négociations furent entamées, auxquelles, outre la France, l'empereur, l'Angleterre et la Hollande prirent part. Le 11 octobre 1698, un traité de partage fut signé par ces puissances, sauf l'empereur, qui reconnaissait comme roi d'Espagne le fils de l'électeur de Bavière, et lui attribuait, outre l'Espagne, Naples et le Milanais. Un premier testament de Charles II fait en dehors de ce traité, mais, à son insu, d'accord avec lui dans ses principales dispositions, instituait le fils de l'électeur de Bavière héritier de sa couronne. Si ce plan se fût réalisé, le but auquel tendait l'état de choses antérieur se serait réalisé en plein : l'Espagne, sous les Habsbourg, arrivait à la neutralité par l'impuissance; ici elle y aurait été conduite par l'avénement d'une troisième dynastie, écartant toute idée de rivalité entre la France et l'Autriche. L'empereur n'aurait pu s'opposer seul à l'exécution de cette combinaison soutenue par la volonté de l'Europe. Malheureusement le jeune prince qui représentait la paix du monde mourut avant Charles II.

Ce décès plaçait les deux maisons de France et d'Autriche derechef en présence. Un nouveau traité de partage fut débattu et accepté

par les mêmes puissances, sauf l'empereur. Le Milanais était le nœud de la négociation. A qui devait-il appartenir ? Dans la pensée de Louis XIV il ne devait revenir ni à la France ni à l'Autriche. Devançant la combinaison qui, trente-cinq ans plus tard, assura la Lorraine à la France, on tomba d'accord de donner le Milanais au duc de Lorraine et la Lorraine à la France. Cette répartition, proposée par Louis XIV, faisait la part belle à l'archiduc Charles, car elle lui laissait presque tont le reste, mais elle consacrait l'indépendanee de l'Italie en enlevant le Milanais aux Habsbourg, et jamais l'empereur ne voulut y consentir. Il refusa même de se désister de ce duché en faveur de son frère l'archiduc Charles : se considérant, en sa qualité de chef de la maison de Habsbourg, comme l'héritier de Charles II, il ne fit cession de ses droits à son frère qu'à la condition d'une rétrocession du Milanais.

L'acceptation par Louis XIV du testament de Charles II mit fin à tous ces débats préliminaires, mais la victoire de Turin seconda les prétentions de l'empereur. Milan lui resta, et ce fait eut des conséquences désastreuses pour Venise, car c'est de la guerre de succession d'Espagne que data sa dernière et irrémédiable décadence.

II

Le fait que la branche allemande de la maison d'Autriche ne possédait rien en Italie avait suffi, comme nous l'avons vu, pour laisser à Venise un reste d'indépendance, qu'elle avait accru à mesure que la puissance espagnole allait en s'affaiblissant. On aperçoit jusque vers la fin du dix-septième siècle les traces de son action en Italie. Mais sa position était maintenant singulièrement menacée. Avant la guerre de 1701, les Habsbourg de la branche allemande possédaient le Tyrol, la Carinthie, la Carniole, le comté de Goritz, une moitié de l'Istrie; leurs possessions enveloppaient Venise de toutes parts, sauf du côté de la Lombardie. Si ce dernier côté venait à être fermé, Venise, séparée de tout secours étranger, était à la merci de l'Autriche. Elle pouvait lire sur la carte sa destinée future.

Que ne devait-elle pas tenter pour repousser une position aussi périlleuse, bien plus critique que celle où l'aurait mise quatre-vingts ans auparavant la prise de Mantoue par l'Empire?

Si son aristocratie sénile eût possédé une minime partie de l'éner-

gie qui animait la Hollande, cette Venise du Nord, cet investissement ne se serait pas accompli. La Hollande était moins intéressée que Venise au résultat de la guerre. Si l'une ne voulait pas de la France dans les Pays-Bas espagnols, l'autre devait tout entreprendre pour éviter le voisinage de l'Autriche. Sa diplomatie passait pour la mieux informée de l'Europe. Elle aurait pu intervenir dans les traités de partage de même que le grand pensionnaire Heinsius plaidait contre la France la cause des Provinces-Unies. Et si ce moyen lui manquait, il lui en restait deux autres : s'allier avec la France afin de maintenir au profit de la maison de Bourbon l'état de choses antérieur à la mort de Charles II, ou si ce parti lui paraissait trop hardi, maintenir sa neutralité envers et contre tous. Elle en choisit un troisième et le pire de tous : celui de la neutralité désarmée. Toutes les positions militaires étaient entre ses mains. La Valteline était gardée par les Grisons; les Français occupaient le Milanais. Les seuls passages praticables et connus traversaient le Frioul, le Vicentin, le Véronais. Dans les siècles précédents Venise avait plus d'une fois maintenu intactes ses frontières de l'Est contre les incursions des rois de Hongrie, et récemment encore elle avait su faire respecter Vérone. Maintenant ses provinces de terre ferme n'étaient qu'un pays ouvert. Le prince Eugène pénétra sans résistance dans la Vénétie par le Vicentin et le Véronais. Pour la première fois depuis des siècles on vit la cavalerie hongroise traverser en longues files les plaines de l'Italie. La neutralité de Venise ne méritait pas d'être respectée et elle ne le fut par personne. Les territoires de Brescia et de Vérone devinrent le théâtre de la guerre. Pour la voir s'éloigner de chez eux les Vénitiens en étaient réduits à désirer la défaite des Français, leurs alliés naturels. Le traité d'Utrecht sanctionna les victoires d'Eugène et les bévues de Villeroy et de Marsin. L'empereur reçut non-seulement Naples et Milan, mais encore Mantoue, alors la place la plus forte de l'Italie. Dès lors Venise n'eut plus qu'une existence nominale. Elle s'était abandonnée au moment décisif, elle n'avait rien jeté dans la balance de ses destinées futures, et son châtiment précéda sa chute.

Le dix-huitième siècle s'écoula tout entier pour Venise dans une humiliante sujétion à l'Empire. Loin de chercher à la secouer et à sortir d'une position qui faisait désormais dépendre son existence de la volonté d'autrui, Venise devint l'alliée de l'empereur. Elle abdiqua sur terre ferme son rôle de puissance italienne et ne chercha à maintenir sa position qu'en Orient; elle dépensa contre le Turc ce qui lui

restait d'énergie. La raison en est facile à saisir. Ses colonies grecques ne faisaient pas sa puissance, mais sa richesse, et, entre l'une et l'autre, Venise ne balançait plus. C'est à ses comptoirs qu'elle sacrifia sa mission en Italie. Pour les conserver elle s'allia à l'empereur en 1716, et c'est sous le patronage de ce dernier qu'elle fut en 1718 partie au traité de Passarowitz qui lui enlevait la Morée, mais lui garantissait les îles Ioniennes et la Dalmatie. L'ascendant que donnaient à l'Autriche sur la Porte les victoires du prince Eugène, permit à Venise d'abriter sous lui ses possessions dans la mer Adriatique; puis elle s'endormit au bruit de son carnaval éternel, laissant tomber dans l'oubli les glorieuses traditions des ancêtres, et ne gardant de son passé que les épouvantails de sa police, tout cet appareil de terreur propre à en imposer chez elle à ses sujets et aux badauds à l'étranger.

Ce ne furent pourtant pas les occasions qui manquèrent à Venise pour sortir de sa torpeur. La guerre de 1735, où la France, l'Espagne et le Piémont s'étaient alliés pour chasser l'Autriche de l'Italie, offrit aux Vénitiens une occasion sans pareille de secouer le joug. Les succès furent prompts et décisifs. Chassée de Naples, attaquée par le Piémont, auquel on avait promis la Lombardie, l'Autriche rentra avec peine dans une partie du Milanais. Elle n'y serait pas rentrée du tout si Venise l'eût voulu, mais elle proclama de nouveau sa neutralité désarmée. Ses provinces servirent de nouveau de champs de bataille, et Vérone de passage aux Impériaux. En 1741 le programme du marquis d'Argenson ne la réveilla pas davantage, et son territoire fut encore emprunté par les armées en campagne.

Il ne faudrait pas toutefois conclure de ce qui précède que ce gouvernement courbé devant l'Autriche s'empressât de lui complaire en tout. Ce qui caractérisait la politique vénitienne de cette époque, c'était moins encore la lâcheté que l'inertie; toute sa politique consistait à ne rien prévoir et à laisser passer les événements sans y jamais intervenir d'une manière active. Bien que Vérone fût, depuis cinquante ans, la grand'route des armées allemandes, le cabinet de Vienne eut le désir, après la paix de 1748, de régulariser l'état des choses et de transformer en droit ce qui n'était que l'effet d'une lâche tolérance. Il offrit quelques districts dans l'Istrie contre l'abandon de Vérone. Le gouvernement vénitien refusa; il voulait bien laisser violer son territoire par crainte de l'Autriche, mais il n'osait pas le céder par crainte de la France. Si l'échange proposé s'était effectué, Vérone

eût été réunie au Trentin et se trouverait englobée comme Roveredo et Riva dans les limites de la Confédération germanique.

L'alliance de la France et de l'Autriche en 1756 contribua aussi à annuler Venise. Leur rivalité permettait de s'appuyer sur l'une contre l'autre; leur accord rendait toute précaution désormais inutile. D'ailleurs les puissances ne consultaient plus les convenances de Venise, et ce qui peint sa profonde nullité, c'est qu'on a beau parcourir le texte des traités conclus dans le cours du dix-huitième siècle, son nom n'y figure jamais.

Pour sortir de cette humiliante situation le gouvernement de Venise n'aurait pas eu besoin d'efforts bien héroïques, il lui aurait suffi de transformer en une neutralité armée sa neutralité dérisoire; elle n'était point condamnée à une politique d'action comme le Piémont qui sortait agrandi de toutes ses aventures de guerre, et se fortifiait dans la lutte. On ne lui demandait que de la fermeté et un peu de clairvoyance.

C'est en vain que l'envoyé de la République à Paris, sortant de ses rapports diplomatiques habituels, frappé de l'isolement profond de son gouvernement, le conjura de se rapprocher de la France et de mettre en pratique une alliance qui ne subsistait plus qu'en paroles : sa lettre adressée au doge ne fut pas même soumise par celui-ci au conseil avec lequel il délibérait sur les affaires de l'État. Ce fait nous est attesté par Daru qui a eu les archives de Venise à sa disposition, et il en dit plus que tout le reste. Venise se faisait illusion sur sa position en Europe parce qu'elle entretenait une diplomatie nombreuse; mais l'habileté de ses représentants diplomatiques était plus proverbiale que réelle. Les Vénitiens de la décadence n'avaient plus cette liberté d'esprit qui donnait à leurs envoyés des seizième et dix-septième siècles cette clairvoyante impartialité qui fait de leurs rapports les archives les plus admirables de l'histoire européenne. Imbus des préjugés de leur caste, des plus mal préparés par l'esprit inquisitorial et policier de leur gouvernement à comprendre la révolution de 1789, ils se trouvèrent plus désorientés par elle que les cours absolutistes. Dans le mouvement de la France ils ne virent qu'une vaste désorganisation qui allait livrer ce pays sans défense à l'invasion des armées étrangères et le faire rétrograder aux frontières de Louis XIII. Le premier effet de la révolution fut de les rejeter encore plus complétement dans les bras de l'Autriche. La conduite du gouvernement de Venise, de 1792 à 1797, est trop connue

pour être rappelée. Mesurant ses procédés sur les marches des armées et sur les bulletins, il recevait et expulsait alternativement le chargé d'affaires de la République française. Il accorda d'une manière expresse, et non plus seulement tacite, aux troupes de l'Autriche le passage à travers le Véronais. Préférant les empiétements de l'Autriche à la propagation des principes révolutionnaires, le sénat de Venise laissa les troupes de cette puissance fouler ses provinces depuis 1792, et ne protesta contre la violation de sa neutralité qu'en 1796, à l'arrivée du général Bonaparte sur les bords du Mincio. Alors, à défaut d'armée, l'oligarchie de Venise fit sonner le tocsin de Bergame, Brescia et Vérone. Les scènes du Lido et les Pâques véronaises resteront comme les témoignages d'une hostilité aussi implacable qu'inintelligente.

Disons-le à l'honneur de la République française : sa conduite envers Venise fut une des plus grandes preuves de sens politique qu'elle ait donné. Elle ne mérite que le reproche de n'avoir pas persévéré jusqu'à la fin. Considérant les procédés du gouvernement vénitien comme le résultat d'une aberration momentanée, elle mit tout en œuvre pour renouer l'alliance traditionnelle des deux pays. En vain les gouvernants de Venise multipliaient-ils les mauvais procédés, la République n'y répondait que par l'offre constamment renouvelée de son amitié. Elle ne voulait, comme Henri IV, voir dans Venise qu'un boulevard de l'Italie. Mais l'invincible antipathie des patriciens de Venise contre les principes de la révolution les rendait insensibles à cet ordre de considérations. Les yeux fixés sur le Tyrol, après chaque armée détruite, ils attendaient avec impatience d'en voir déboucher une nouvelle qui vînt enfin vérifier le proverbe que l'Italie est le tombeau des Français.

Le général Bonaparte offrit vainement trois fois de suite, en 1796, aux Vénitiens de renoncer à leur neutralité mensongère et de se ranger du côté de la France. Le ministre du Directoire à Venise appuya ces offres des considérations les plus propres à éclairer un gouvernement qui n'aurait pas été complétement aveuglé : « L'Autriche, représenta-t-il, entrevoyait dans les provinces vénitiennes de terre ferme un dédommagement à la perte éventuelle de ses possessions italiennes, dédommagement favorable au système de prépondérance dont elle ne se croyait pas encore obligée de se désister. »

Deux mois plus tard, en novembre, la Prusse, pressentant peut-être les arrangements relatifs à Mayence et à la rive gauche du Rhin

qui furent consignés dans les articles secrets de Campo-Formio, avertit le gouvernement de Venise de sa position dangereuse; elle aurait voulu le sauver malgré lui. A cette époque la stratégie prussienne ne s'était pas encore avisée de voir dans le Mincio la frontière militaire de l'Allemagne. Cette dernière tentative de réveiller les Conseils, aussi infructueuse que les précédentes, ne fut qu'une dernière preuve à quel point s'était survécu l'oligarchie vénitienne.

En m'étendant sur les misères de ce gouvernement durant le dernier siècle de son existence, je n'ai point voulu fournir des raisons justificatives pour le démembrement de la République. La conduite du patriciat vénitien donnerait lieu au plus à l'admission de circonstances atténuantes. En mettant fin à l'existence politique de Venise, le général Bonaparte et le Directiore firent plus qu'agir contre l'intérêt évident de la France, et que mettre de côté une des meilleures traditions de l'ancienne monarchie, ils firent douter de la loyauté de la France nouvelle. On ne saurait, en effet, oublier que lors de la conclusion du traité de Campo-Formio, le patriciat avait abdiqué depuis cinq mois, et qu'une république démocratique avait remplacé celle du Livre d'or. Le 16 mars 1797, trois délégués du gouvernement nouveau avaient conclu avec le général Bonaparte une convention dont le premier article portait: « Il y aura paix et amitié entre la République française et la République de Venise. » Celle-ci s'empressa d'exécuter les divers articles de cette convention, mais le Directoire ne jugea pas à propos de la ratifier. Par quel motif? La nouvelle république de Venise avait autant de droit à vivre que la République cisalpine que l'on fondait sur ses frontières.

Mais la part du blâme faite, il convient de ne pas oublier que, si la France mit un jour en oubli à l'égard de Venise les lois de la justice et les souvenirs d'une ancienne alliance, l'Autriche, de son côté, atteignit ce jour-là un but dès longtemps poursuivi. Jusqu'au dernier moment elle ne le perdit jamais de vue au milieu des négociations les plus compliquées.

Les préliminaires de Léoben (18 avril 1797) ne rayaient point Venise du nombre des États indépendants; ils la dépouillaient seulement en faveur de l'Autriche de la partie de ses provinces de terre ferme allant jusqu'à l'Oglio. L'Autriche recevait donc en propriété les pays traversés par ses troupes depuis un siècle : Palma-Nova, Osopo, Mantoue, Brescia, Peschiera. Venise devait recevoir comme indemnité les trois légations. Sans attendre la conclusion de la paix

le cabinet de Vienne fit occuper l'Istrie et la Dalmatie vénitienne « pour y conserver ses droits antiques et incontestables. »

Ce fut le refus du Directoire de consentir à la remise de Mantoue à l'empereur qui consomma la ruine de Venise. Elle fut donnée à l'Autriche en compensation du Mantouan. L'article 6 du traité de Campo-Formio recula la frontière autrichienne de l'Oglio à l'Adige; mais, sauf Mantoue, elle ne lui enleva aucune position importante. On sait combien le Directoire resta partagé jusqu'au dernier moment au sujet de la remise à l'Autriche des provinces vénitiennes, et malgré le parti auquel il finit par s'arrêter, il voyait bien les dangers de l'avenir. Le 29 septembre, trois semaines avant la conclusion de la paix, il écrivait au général Bonaparte :

« Il est évident que si on laisse à l'empereur Venise, le Frioul, le Padouan, la terre ferme jusqu'aux bords de l'Adige, l'Autriche donnera la main à Naples et à la Toscane. La République cisalpine, cernée de tous côtés par cette puissance vorace, en deviendra bientôt la proie. Loin de pouvoir la maintenir nous serons expulsés nous-mêmes de toute l'Italie; nous n'aurons pas fait la paix, nous aurons ajourné la guerre. »

La campagne de 1799 justifia les prévisions du Directoire.

Au printemps de 1848, l'Autriche, sur le point de se résigner déjà à la perte de la Lombardie, disait par la bouche de son plus célèbre homme d'État : « L'Autriche renoncera à Milan, mais avant de renoncer à Venise elle sacrifiera son dernier écu et son dernier soldat. »

Il n'y a pas dans les annales de l'Europe d'enseignement plus frappant que celui que fournit la politique autrichienne à l'égard de Venise, si ce n'est celui que l'on retire des rapports de la Russie avec la Pologne dans le siècle qui a précédé les partages. Dans les deux cas, nous voyons le fait définitif longuement préparé par des modes de vivre qui enlèvent l'indépendance de fait avant de la supprimer par des traités. Le jour où se déclare la ruine est le seul qui fasse date, mais il se trouve toujours qu'au lieu de créer un ordre nouveau, il ne fait que consacrer un fait ancien. L'Autriche, plus d'une fois déjà, a consenti à la perte de toutes ses possessions italiennes; mais jamais encore, sauf après Austerlitz, elle n'a abandonné le poste d'attente qui lui permet de ressaisir à un moment

donné tous ses avantages. Il lui suffit de rester maîtresse des débouchés pour conserver toutes ses prétentions et toutes ses espérances. Expulsée de l'Italie, nous l'avons vue, au commencement du seizième siècle, s'efforcer de reconquérir Vérone, qu'elle garda huit ans. Depuis 1706 jusqu'à nos jours, sans autre interruption que les neuf années du premier empire, l'Autriche a disposé à son gré des positions militaires dominantes. Elle y a pénétré d'abord, grâce à la lâche connivence du patriciat de Venise, oublieux de ses devoirs envers l'Italie et des intérêts de sa propre conservation ; elle s'y est fixée, grâce aux fautes politiques de la France. Aujourd'hui, comme il y a cinquante ans, comme il y a douze ans, rien n'est définitif en Italie tant que l'Autriche n'aura pas renoncé à sa politique traditionnelle, et qu'elle n'aura pas été contrainte, par l'évacuation de Vérone, à détourner enfin ses regards de l'objet de ses convoitises, et de les porter sur la vallée du Danube où est son véritable avenir.

JULES GRENIER.

REVUE DES SCIENCES.

LA COMPOSITION DE L'ATMOSPHÈRE

A PROPOS DES TRAVAUX RÉCENTS DE MM. BOUSSINGAULT ET PASTEUR.

DEUXIÈME PARTIE[1].

Nous avons résumé, dans un précédent article, les nombreux travaux qui ont établi que notre air atmosphérique est formé de 79.1 volumes d'azote, mélangés à 20.9 volumes d'oxygène.

Ces deux gaz constituent essentiellement notre atmosphère ; mais celle-ci renferme encore d'autres gaz, des liquides en vapeurs, et même des matières solides, très-ténues, qui y restent en suspension. Bien que ces différents principes n'existent dans l'air qu'en très-faibles proportions, par rapport aux précédents, leur importance est considérable; c'est à leur étude qu'est consacré ce second article.

V

De la vapeur d'eau qui existe dans l'air. — Hygrométrie.

Si en hiver le temps change brusquement, si un doux vent d'ouest succède à un froid rigoureux, on voit aussitôt les murs des habitations se couvrir d'humidité et l'eau ruisseler de toutes parts; un effet analogue se produit sur une moindre échelle quand un vase à surface polie est refroidi brusquement; ses parois se ternissent, se couvrent de buée, qui se réunit bientôt en gouttelettes ; ces faits démontrent qu'il existe toujours dans notre atmosphère, à l'état invisible, une certaine quantité de vapeur d'eau.

Il ne peut en être autrement : bien que l'eau n'entre en ébullition, sous la pression de notre atmosphère, que lorsque notre thermomètre marque 100 degrés, à la température ordinaire, cependant, elle émet toujours des vapeurs elle s'évapore continuellement et d'autant plus que la température est plus élevée; tous les phénomènes de dessiccation que chacun a pu observer en sont la preuve manifeste. — A

1. Voir la précédente livraison.

l'humidité que répand dans notre atmosphère l'Océan qui couvre les trois quarts de la surface du globe, vient s'ajouter celle qu'émettent les végétaux et les animaux. Quand les physiologistes enferment des plantes vivantes dans des appareils de verre, afin de pouvoir observer leur influence sur une atmosphère limitée, ils voient les parois des vases se recouvrir d'une buée à laquelle succèdent bientôt de nombreuses gouttes d'eau; par la respiration, les animaux émettent constamment aussi de la vapeur d'eau, cette émission ne cesse qu'avec la vie, et on présente aux lèvres du moribond une glace polie pour reconnaître s'il peut encore la ternir de son souffle ou s'il a rendu le dernier soupir.

Tous les combustibles que nous brûlons sont enfin riches en hydrogène, et la vapeur d'eau produite par leur combustion vient s'ajouter à celle qu'amènent dans l'air les causes précédentes. La quantité de vapeur d'eau qui peut se trouver dans l'air varie avec la température, mais est parfaitement déterminée pour chaque degré du thermomètre; à mesure que la chaleur augmente, une plus grande quantité de vapeur peut rester invisible dans l'air. L'état d'humidité ou de sécheresse de l'atmosphère ne dépend pas de cette quantité absolue, mais du plus ou moins de proximité du point de *saturation*, c'est-à-dire du point où l'air renferme le maximum de vapeur d'eau qu'il peut retenir à la température à laquelle il se trouve.

Nous disons que l'air est humide, quand il ne peut plus retenir la vapeur d'eau qu'il renfermait et qu'il la dépose de tous côtés à l'état liquide; nous disons, au contraire, que l'air est sec quand la quantité de vapeur d'eau qu'il renferme est loin de celle qu'il pourrait contenir à la température où il se trouve, quand, par conséquent, il se charge facilement d'une nouvelle quantité de vapeur d'eau en desséchant tout sur son passage. Il se peut très-bien cependant que l'air qui nous semble sec renferme une plus grande quantité d'humidité que celui qui nous paraît humide, car sa température étant plus élevée, lui permet de prendre encore de la vapeur d'eau, et par conséquent de dessécher, tandis que l'air plus froid, peu chargé de vapeur, mais arrivé au point où il n'en peut prendre davantage, tend, au contraire, à déposer celle qu'il renferme, et ne peut par conséquent que mouiller.

Les physiciens se sont surtout préoccupés de déterminer l'état hygrométrique de l'air, c'est-à-dire le rapport qui existe entre la quantité de vapeur d'eau actuellement contenue dans l'air, et celle qui pourrait y être contenue, si l'air était saturé; on comprend facilement que l'air sera d'autant plus humide, que ce rapport sera plus près de l'unité.

Th. de Saussure, Daniel, puis M. Regnault, ont construit des instruments qui permettent d'arriver à déterminer facilement cet état hygrométrique.

A mesure que l'air s'échauffe il prend plus d'humidité, à mesure qu'il se refroidit, il perd cette propriété, et la vapeur d'eau se condense. Cette condensation donne lieu à la formation des nuages, à celle de la pluie, à celle de la rosée.

Que, pendant une chaude journée d'été, l'air s'élève à la température de 25° ou 30°, il peut se charger d'une grande quantité de vapeur d'eau; peu à peu cependant, quand le soleil s'abaisse à l'horizon, l'air se refroidit et devient de moins en moins capable de garder la vapeur d'eau qu'il a absorbée pendant le jour; la température baissant toujours, l'air arrive à être saturé de vapeur d'eau; si enfin le refroidissement continue, ce point est dépassé et la vapeur se dépose, tantôt directement à l'état liquide, tantôt à l'état de *vapeur vésiculaire;* dans ce cas elle forme les nuages et les brouillards.

Les météorologistes rencontrent encore quelques difficultés à se figurer exactement ce qu'est cette vapeur vésiculaire qui constitue les nuages et les brouillards; ils pensent cependant qu'elle est formée par une suite de petites bulles d'air enveloppées d'eau liquide; et ils donnent une idée approchée de la constitution de la vapeur vésiculaire, en la comparant aux bulles de savon que les enfants se plaisent à souffler à l'extrémité d'un chalumeau de paille.

La vapeur d'eau peut passer à l'état de brouillard soit à la surface du globe quand celui-ci se refroidit, soit à une certaine hauteur dans l'atmosphère, quand la température d'une couche d'air chargée de vapeur invisible est tout à coup abaissée par un courant d'air froid. C'est ainsi que se produisent les nuages proprement dits, qui peuvent enfin se résoudre en pluie s'ils rencontrent des courants d'air assez froids pour abaisser leur température jusqu'au point où l'eau quitte l'état vésiculaire pour reprendre l'état liquide.

Tel est le mécanisme qu'emploie la nature pour distribuer l'eau de tous côtés, l'extraire de l'immense réservoir où elle est contenue, et l'amener sur tous les points du globe où elle féconde le sol et lui permet de se couvrir d'une brillante végétation; la nature a donné une admirable mobilité à cette source de toute fertilité, elle la gazéifie, l'entraîne rapidement à d'énormes distances, puis la condense en une pluie bienfaisante qui retourne, en descendant toutes les hauteurs, toutes les pentes, vers le réservoir d'où elle était partie.

Dans certaines régions des tropiques, cependant, le phénomène se produit un peu différemment; il ne pleut presque pas, mais la rosée remplace la pluie. — Pour saisir comment cette rosée peut prendre

naissance, il faut se rappeler ce principe de physique, que tout corps placé dans un milieu plus froid que lui, tend toujours à se mettre en équilibre de température avec ce milieu en rayonnant sa chaleur. — Les espaces célestes dans lesquels roule notre globe sont très-froids, on en a la preuve par les observations faites à de grandes hauteurs dans les ascensions aérostatiques et par la neige qui persiste éternellement sur les cimes élevées.

On comprendra dès lors que, par les nuits sereines, la terre doive se refroidir en rayonnant la chaleur qu'elle a acquise pendant le jour vers les espaces célestes; si elle se refroidit, la vapeur d'eau dont l'air s'est chargé pendant le jour ne pourra plus persister en tous les points où l'air sera en contact avec les objets froids, de là ces rosées d'autant plus abondantes que la température de la journée a été plus élevée et que la nuit a été plus sereine.

Si le temps est couvert, en effet, les nuages forment une sorte d'écran au-dessus de la terre et empêchent le refroidissement.

« Dans les régions très-chaudes, dit M. Boussingault[1], il est rare de bivouaquer dans une clairière lorsque la nuit est favorable à la radiation, sans entendre l'eau dégoutter continuellement des arbres environnants. Je puis citer, entre bon nombre d'observations de ce genre, celle que je fis dans une forêt du Cauca. Au *Contadero de las coles*, où je bivouaquai, la nuit était magnifique, et cependant, dans la forêt qui commençait à quelques mètres de distance, il pleuvait abondamment; la lumière de la lune permettait de voir l'eau ruisseler des branches supérieures. »

Toutes les contrées n'ont pas, au reste, ces rosées bienfaisantes. « Les plaines arides de Cumana, de Coro et de Ceara dans le Brésil septentrional, que la pluie n'humecte jamais, contrastent avec d'autres régions du tropique où l'eau du ciel tombe en abondance[2]. »

La direction des vents détermine souvent le degré de sécheresse et d'humidité de l'atmosphère. Humboldt rapporte qu'en Asie, entre les bassins de l'Irtysch et l'Obi, dans le steppe de Platowskaïa, après un vent du sud-ouest prolongé, l'air ne contenait plus que $\frac{16}{100}$ de vapeur d'eau. Ce sont quelquefois les montagnes qui limitent les pays secs des pays humides, et forment entre eux comme une barrière infranchissable. L'admirable El Kantara, par lequel on passe du Tell dans le Sahara, est jeté sur un défilé des montagnes qui séparent ces deux régions de notre Algérie. « C'est une croyance parmi les Arabes, dit M. Eugène Fromentin, que la montagne arrête à son sommet tous

1. *Economie rurale*, t. II, p. 689, 1re édition.
2. *Cosmos*, t. I, p. 399.

les nuages du Tell, que la pluie vient y mourir, et que l'hiver ne dépasse pas ce pont merveilleux qui sépare ainsi deux saisons, l'hiver et l'été, deux pays, le Tell et le Sahara; ils en donnent pour preuve que, d'un côté, la montagne est noire et couleur de pluie, et de l'autre, rose et couleur de printemps. »

Plus loin, ce peintre, qui est en même temps un si admirable écrivain, s'exprime ainsi : « Le lendemain, même beauté dans l'air et même fête partout. Alors seulement je me donnai le plaisir de regarder ce qui se passait au nord du village et le hasard me rendit témoin d'un phénomène très-singulier [1]. Tout ce côté du ciel était sombre et présentait l'aspect d'un énorme océan de nuages, dont le dernier flot venait pour ainsi dire s'abattre et se rouler sur l'extrême arête de la montagne. Mais la montagne, comme une solide falaise, semblait le repousser au large; et sur toute la ligne orientale du Djebel-Sahari, il y avait un remous violent pareil à celui d'une forte marée. Derrière, descendaient lugubrement les traînées grises d'un vaste déluge; puis, tout à fait au fond, une montagne éloignée montrait sa tête couverte de légers frimas. Il pleuvait à torrents dans la vallée de Metlili, et quinze lieues plus loin il neigeait. L'éternel printemps souriait sur nos têtes. »

Les contrées ainsi protégées contre les vents pluvieux restent stériles et inhabitées, mais si quelque source surgit ou si la main puissante de l'homme fait jaillir du sol les eaux souterraines, aussitôt la végétation s'y développe avec une merveilleuse rapidité, et une verte oasis est bientôt créée, île de verdure, où la nature végétale prodigue ses trésors, comme pour mieux faire ressortir la tristesse et la stérilité du désert qui l'environne.

VI

De l'acide carbonique de l'air.— Black.—Priestley.— Lavoisier.— Ingen Housz.— Sennebier. — Th. de Saussure. — Ebelmen. — M. Dumas. — M. Boussingault. — M. Péligot. — M. F. Leblanc.

Si, à l'imitation du chimiste anglais Black, on abandonne de l'eau de chaux à l'air, on la voit se recouvrir rapidement d'une pellicule blanche, parfois irisée. — Cette matière solide est du carbonate de chaux, produit par la combinaison de l'acide carbonique contenu dans l'air avec la chaux que l'eau tenait en dissolution.

Les chimistes ne se sont pas contentés longtemps de prouver ainsi qu'il existe de l'acide carbonique dans l'air, ils ont voulu en mesurer

1. *Un été dans le Sahara*, p. 10.

la quantité; feu le baron Thénard a fait cette recherche en 1812, et a trouvé que l'air renfermait environ $\frac{1}{1000}$ d'acide carbonique. Plus tard MM. Dumas et Boussingault, dans le beau travail que nous avons résumé plus haut, ont constaté que la quantité d'acide carbonique contenue dans l'air variait de 3 à 6 dix-millièmes.

Bien des causes cependant tendent à élever constamment cette proportion; mais d'une part l'immensité de la masse gazeuse qui entoure notre planète, de l'autre plusieurs réactions combattent en sens inverse des précédentes, rétablissent l'équilibre et maintiennent l'acide carbonique dans la faible proportion que nous venons de signaler.

Ce sont ces phénomènes antagonistes qu'il nous faut maintenant examiner.

Toutes les fois que du charbon brûle dans un excès d'air, il donne de l'acide carbonique. Priestley remarqua que l'air qui a servi à la combustion du charbon est impropre à entretenir de nouveau cette combustion, mais il confondit le gaz dégagé pendant cette combustion avec celui qui reste quand on fait brûler du soufre sous une cloche plongée dans l'eau; Lavoisier établit bientôt cependant une distinction complète entre l'acide carbonique produit dans le premier cas, et l'azote qui reste dans le second, après la dissolution de l'acide sulfureux dans l'eau; ainsi toutes les combustions vives qui s'exécutent à la surface du globe, toutes les cheminées qui lancent constamment dans l'air leurs torrents de fumée, y envoient aussi de l'acide carbonique en quantité considérable.

M. Péligot a calculé que les 550 millions de quintaux métriques de houille qu'on consomme actuellement en Europe, doivent répandre dans l'air environ 80 milliards de mètres cubes d'acide carbonique.

Si énormes que soient les quantités de gaz produites ainsi, elles ne sont pas comparables à celles qui sont dues à toutes les combustions lentes dont le globe est le théâtre.

Il faut se rappeler, en effet, que tous les êtres vivants, animaux ou végétaux, sont formés de charbon, d'oxygène, d'hydrogène et d'azote; il faut se rappeler qu'aussitôt que ces êtres meurent, qu'aussitôt même qu'un tissu devient morbide, qu'une matière quelconque se sépare de l'être vivant, elle commence bientôt à se consumer lentement, son charbon se transforme alors en acide carbonique, l'oxygène et l'hydrogène forment de l'eau, l'azote engagé dans des combinaisons de plus en plus simples, finit par s'en dégager sous forme d'ammoniaque; la terre arable dans laquelle s'enfouissent les racines des plantes, les feuilles qu'elles ont perdues, dans laquelle les engrais amènent constamment des plantes en décomposition, renferme tou-

jours des quantités notables d'acide carbonique, et si on fait l'analyse de l'air qui y est confiné, on trouve que cet air renferme parfois 8 p. 100 en volume d'acide carbonique, bien que la proportion soit souvent moindre.

Il ressort des expériences exécutées par MM. Boussingault et Lévy que l'air enfermé dans un hectare de terre arable, fumée depuis près d'une année, contient à peu près autant d'acide carbonique qu'il s'en trouve dans 18,000 mètres cubes d'air atmosphérique, et que dans l'air de un hectare de terre arable récemment fumée, l'acide carbonique, dans certaines circonstances, représente celui qui est contenu dans 200,000 mètres cubes d'air normal.

On sait ainsi, depuis plusieurs années, que les tissus organisés se décomposent et produisent de l'acide carbonique; on sait encore que cette décomposition est due probablement à une fermentation, mais ces connaissances viennent de faire un grand progrès dans ces derniers temps, par suite des recherches de M. Pasteur [1].

Ce physiologiste a montré que certains petits végétaux mycodermiques étaient susceptibles de porter l'oxygène de l'air sur certaines matières complexes, de façon à les oxyder complétement; quand, par exemple, on fait développer sur du vin ou de la bière ces petits végétaux décrits par Desmazières sous le nom de mycoderma-cervisiæ, et qu'on désigne vulgairement sous le nom de *fleur du vin ou fleur de la bière*, on ne tarde pas à voir l'alcool disparaître pour se transformer en eau et en acide carbonique; le sucre, l'albumine, etc., soumis ainsi à l'action de mycodermes analogues se détruisent peu à peu, disparaissent en produisant encore ces matières simples, eau et acide carbonique. Les mycodermes deviennent ainsi les agents de cette loi immuable, qui veut faire place à de nouveaux êtres, non-seulement en tuant ceux qui ont déjà vécu, mais encore en détruisant leurs cadavres, et en mettant la matière qui les constitue sous une nouvelle forme, propre à l'alimentation des nouveaux êtres qui doivent leur succéder.

Ce dernier travail de M. Pasteur, sur lequel nous aurons certainement occasion de revenir, engage les recherches dans une voie nouvelle qui mènera peut-être à l'explication des phénomènes de fermentation et de putréfaction [2].

1. Comptes rendus de l'Académie des siences, séance du 10 février 1862. Voir dans l'*Ami des sciences,* du 15 mars 1862, un résumé de ce dernier travail de M. Pasteur.

2. Voir les travaux de M. Pasteur. *Revue Nationale* du 10 septembre 1861, et *Annuaire scientifique,* p. 105.

Les animaux en respirant produisent encore de l'acide carbonique; il suffit, pour le démontrer, de souffler avec un tube dans de l'eau de chaux l'air qui sort des poumons, cette eau de chaux se trouble bientôt par suite de la formation du carbonate de chaux.

Priestley avait bien remarqué que l'air se vicie par la respiration, mais il n'avait pas su démêler la cause de cette altération; dans les nombreux travaux qu'il fit sur la respiration, avec Laplace et Séguin, Lavoisier montra que les animaux expirent de l'acide carbonique et de la vapeur d'eau, et il attribua à la combustion du charbon et de l'hydrogène des éléments, la chaleur que produisent les êtres animés.

« Dans la respiration comme dans la combustion, dit-il [1], c'est l'air de l'atmosphère qui fournit l'oxygène et le calorique; mais comme dans la combustion, c'est la substance même de l'animal, c'est le sang qui fournit le combustible.

« Si les animaux ne réparaient pas habituellement par les aliments, ce qu'ils perdent par la respiration, l'huile manquerait bientôt à la lampe, et l'animal périrait comme une lampe s'éteint, lorsqu'elle manque de nourriture.

« Les preuves de cette identité d'effets entre la respiration et la combustion se déduisent immédiatement de l'expérience. En effet, l'air qui a servi à la respiration ne contient plus, à la sortie du poumon, la même quantité d'oxygène; il renferme non-seulement du gaz acide carbonique, mais encore beaucoup plus d'eau qu'il n'en contenait avant l'inspiration. Or, comme l'air vital ne peut se convertir en gaz acide carbonique que par une addition de carbone; qu'il ne peut se convertir en eau que par une addition d'hydrogène; que cette double combinaison ne peut s'opérer sans que l'air vital ne perde une partie de son calorique spécifique; il en résulte que l'effet de la respiration est d'extraire du sang une portion de carbone et d'hydrogène, et d'y déposer à la place une portion de son calorique spécifique, qui pendant la circulation se distribue avec le sang dans toutes les parties de l'économie animale, et entretient cette température à peu près constante, qu'on observe dans tous les animaux qui respirent.

« On dirait que cette analogie qui existe entre la respiration et la combustion, n'avait point échappé aux poëtes, ou plutôt aux philosophes de l'antiquité, dont ils étaient les interprètes et les organes. Ce feu dérobé du ciel, ce flambeau de Promethée ne présente pas seulement une idée ingénieuse et poétique, c'est la peinture fidèle des opérations de la nature, du moins pour les animaux qui respirent : on peut donc dire avec les anciens que le flambeau de la vie s'allume

1. *Mémoires de l'Académie des sciences.* 1789.

au moment où l'enfant respire pour la première fois, et qu'il ne s'éteint qu'à la mort. »

Sans nous arrêter à l'opinion un peu trop absolue de Lavoisier, sur la matérialisation du calorique, on ne peut s'empêcher d'être frappé de la ressemblance qui existe entre cette respiration des êtres animés, et les phénomènes de combustion produits sous l'influence des mycodermes qu'a signalés récemment M. Pasteur; les effets sont dans les deux cas identiques, dégagement d'acide carbonique et d'eau par suite de la combustion du charbon et de l'hydrogène de matières organiques complexes; dans les deux cas, cette combustion est accompagnée d'un dégagement de chaleur, car si les physiologistes ont constaté que la température des animaux à sang chaud est en moyenne de 36°, quelles que soient les causes de refroidissement auquel ils sont soumis, M. Pasteur a pu de son côté montrer que le liquide des vases dans lesquels se produisaient les combustions sous l'influence des mycodermes, se trouvaient toujours à une température de plusieurs degrés au-dessus du milieu ambiant.

Puisque les phénomènes sont identiques dans leurs effets, ne peuvent-ils pas être analogues dans leurs causes? Quelques personnes répondent affirmativement, et considèrent les globules du sang comme des êtres organisés qui joueraient dans le sang le même rôle que dans les autres liquides; ils seraient les véhicules de l'oxygène chargé de brûler les matières que l'organisme soumet à son action, ils seraient les agents de la combustion productrice de la chaleur vitale.

Pour beaucoup de physiologistes cependant, les globules du sang ne sont nullement vivants, ce sont des agents anatomiques comme les muscles, les tendons, etc., chargés d'une fonction spéciale, la condensation des gaz et leur transport dans la circulation; les globules du sang absorbent en effet l'oxygène, s'en chargent dans les poumons, le condensent, le distribuent dans tout l'organisme, et prennent en retour l'acide carbonique qu'ils viennent exhaler dans les poumons, en l'échangeant pour de nouvel oxygène.

Les physiologistes de cette école, qui cherchent à diminuer autant que possible le rôle de la force vitale que nous ne connaissons pas, paraissent être dans le vrai, il faut se servir des forces physiques et chimiques tant qu'on le pourra, car il est bien plus aisé de les étudier, de les faire agir, d'en disposer que de la force vitale qui échappe à tous nos moyens d'investigation.

Ces savants reconnaîtront certainement avec M. Pasteur, l'analogie qui existe entre la combustion qui a lieu à l'aide des globules du sang, et celle qui a lieu à l'aide des mycodermes, ils attribueront les

deux faits analogues à des causes identiques, et ils penseront sans doute que si les globules du sang non vivants condensent l'oxygène, les mycodermes agissent de la même façon, bien que vivants. Leur action oxydante ne serait pas due à une action physiologique, ne serait pas produite par leur vie même; mais ils posséderaient comme les globules du sang la propriété de condenser l'oxygène, et ils agiraient non comme êtres vivants, mais pour ainsi dire comme corps poreux, à la façon du noir de platine.

Quand il fut démontré que l'air qui sort des poumons est vicié, qu'il contient en moyenne, d'après M. Dumas, 4 p. 100 d'acide carbonique, il devint nécessaire d'examiner l'air confiné dans des salles de réunion, dans des salles d'hôpitaux, pour voir si l'air était soumis à un renouvellement suffisant, si la ventilation y était complète.

M. F. Leblanc s'occupa de cette recherche avec le plus grand zèle, e montra que lorsque la quantité d'acide carbonique dans l'air monte à 1 p. 100, le séjour des hommes dans une pareille atmosphère ne peut se prolonger sans exciter bientôt une sensation de malaise prononcée.

Un homme brûlerait, suivant M. Dumas, par l'effet de sa respiration, 10 grammes de carbone par heure, et du nombre des respirations, il sortirait environ des poumons 8 mètres cubes par vingt-quatre heures, mais il faudrait se garder de calculer la quantité d'air à fournir d'après ces données, car l'air sortant des poumons renfermant 4 p. 100 d'acide carbonique est déjà très-vicié.

D'après les expériences auxquelles s'était livré Péclet, physicien distingué, que la science a perdu il y a quelques années, il faudrait pour établir une ventilation convenable, une ration de 6 à 10 mètres cubes par homme et par heure; mais il est souvent loin d'en être ainsi; à l'époque où M. F. Leblanc a fait ses expériences, il a montré que dans un dortoir de la Salpêtrière, la ration d'air n'était que $1^{m.c.}$,5 par individu et par heure, et dans le dortoir d'une prison, ce savant constata que cette ration n'était que $0^{m.c.}$,7; dans le dortoir de la Salpêtrière, la proportion d'acide carbonique était de 8 p. 1000, quantité qu'on a retrouvée aussi dans des salles d'asile, et qui est déjà considérable.

L'acide carbonique pur n'est pas, au reste, un poison très-violent; il faut près de 30 p. 100 d'acide carbonique pur dans l'air pour qu'un animal périsse, et des ouvriers peuvent encore travailler dans certaines galeries des mines de Poullaouen où la quantité d'acide carbonique est de 4 pour 100, et où les lumières s'éteignent souvent.

Lorsque l'air est vicié par la combustion du charbon, il est bien

plus rapidement mortel; c'est que dans ce cas, il se produit, en même temps que de l'acide carbonique, de l'oxyde de carbone, qui est un gaz éminemment vénéneux; ainsi, tandis qu'un chien ne succombe dans un air mélangé d'acide carbonique que lorsqu'il y a environ 30 p. 100 de ce gaz, il meurt dans une atmosphère qui renferme de 4 à 3 p. 100 d'acide carbonique, lorsque celui-ci est mélangé d'oxyde de carbone.

Cette question de la ventilation préoccupe avec raison les architectes et les ingénieurs; les *Annales du Conservatoire* renferment plusieurs mémoires importants publiés récemment sur ce sujet par le savant directeur de cet établissement, M. le général Morin, et un ingénieur distingué, M. Émile Trélat, a fait parfaitement ressortir l'importance d'une bonne ventilation pour l'acoustique des salles de spectacle, dans la brochure intéressante qu'il a intitulée *le Théâtre et l'Architecte*.

Aux phénomènes dus à l'organisation végétale et animale que nous venons de passer en revue, et qui tendent à modifier la composition de notre atmosphère en y apportant sans cesse de l'acide carbonique, viennent s'ajouter ceux que produisent les forces chimiques, qui s'exercent encore à l'intérieur du globe, et qui le bouleversent de temps à autre avec une épouvantable énergie.

Les grandes cheminées qui mettent en communication l'intérieur du globe et notre atmosphère, les volcans jettent constamment dans l'air une quantité extrêmement considérable d'acide carbonique.

M. Boussingault a constaté que les 95 centièmes de gaz émis par les volcans distribués sur la longue chaîne des Andes étaient de l'acide carbonique. M. Bunsen est arrivé à des résultats analogues pour les produits gazeux qui se dégagent des terrains volcaniques de l'Islande. Aux environs de Naples, ce gaz surgit du sol dans un grand nombre de localités, notamment à la Grotte du Chien, où il forme à la surface du sol une nappe continue, mortelle à un animal de petite taille, mais inoffensive pour un homme, dont la stature place les organes de la respiration au-dessus de la couche que l'acide carbonique, plus dense que l'air, forme à la surface du sol.

Les nombreuses analyses exécutées sur les gaz que rejettent les évents volcaniques de l'Italie méridionale, par MM. Ch. Sainte-Claire Deville et Félix Leblanc, démontrent encore que la quantité d'acide carbonique qu'ils versent dans l'atmosphère est considérable. La plupart des sources thermales que nous possédons en France présentent les mêmes caractères, elles dégagent de l'acide carbonique mélangé ou non avec de l'hydrogène sulfuré.

De toutes les causes qui peuvent influer sur la composition de l'air,

en y apportant de l'acide carbonique, la dernière est certainement la plus puissante ; les animaux qui vivent à la surface du globe sont en nombre immense, les détritus de toutes sortes qui viennent ajouter les gaz que produit leur décomposition à ceux que donne la combustion de tout le charbon que consomment nos usines, forment encore une masse imposante; mais ces quantités réunies n'approchent pas encore de celles que produisent les phénomènes naturels que nous venons de citer, et les volcans sont certainement la source la plus importante de l'acide carbonique contenu dans notre atmosphère.

Ces différents phénomènes, combustion vives et lentes, respiration, émission des volcans, etc, peuvent-ils altérer d'une façon sensible notre atmosphère, en admettant même qu'il n'y eût aucune cause de purification agissant en sens contraire des causes d'altération que nous venons de signaler? Laissons parler, sur ce sujet, MM. Dumas et Boussingault :

« Les phénomènes de la vie organique [1], les décompositions spontanées des animaux et des plantes, les combustions ou oxydations qui s'accomplissent à la surface du globe, tous ces événements que notre imagination se plaît à grandir, sont heureusement de ces faits qui passent pour ainsi dire inaperçus.

« ..... La masse de l'atmosphère est énorme. Si nous pouvions la mettre tout entière dans un ballon, et suspendre celui-ci à une balance pour lui faire équilibre, il faudrait dans le plateau opposé 4,000 cubes de cuivre d'une lieue de côté.

« Supposons maintenant, avec B. Prévost, que chaque homme consomme un kilogramme d'oxygène par jour, qu'il y ait mille millions d'hommes sur la terre, et que, par l'effet de la respiration des animaux ou par la putréfaction des matières organiques, cette consommation attribuée aux hommes soit quadruplée.

« Supposons de plus que l'oxygène dégagé par les plantes vienne compenser seulement l'effet des causes d'absorption d'oxygène oubliées dans notre estimation, ce sera mettre bien haut, à coup sûr, les chances d'altération de l'air.

« Eh bien, dans cette hypothèse exagérée, au bout d'un siècle tout le genre humain réuni et trois fois son équivalent, n'auraient absorbé qu'une quantité d'oxygène égale à 15 ou 16 cubes de cuivre de un kilomètre de côté, tandis que l'air en renferme 134,000.

« Ainsi, prétendre qu'en y employant tous leurs efforts, les animaux qui peuplent la surface du globe pourraient en un siècle souiller l'air qu'ils respirent, au point de lui ôter la huit-millième partie de l'oxy-

1. *Annales de chimie et de physique.* Tome III. 3e série, 1841.

gène qui y est déposé, c'est faire une supposition infiniment supérieure à la réalité. »

Différentes causes, au reste, viennent encore se réunir pour rétablir l'atmosphère dans sa pureté primitive.

Nous savons, en effet, que l'acide carbonique est soluble dans l'eau, et M. Péligot a reconnu [1] que sur 100 volumes de gaz contenus dans les eaux courantes, celles-ci renfermaient de 40 à 50 volumes d'acide carbonique, dont l'origine est, sans nul doute, l'acide carbonique atmosphérique. L'eau de la mer renferme aussi une quantité très-notable de ces gaz, quantité qui va en croissant avec la profondeur, avec la pression, car on sait que l'acide carbonique se dissout en quantité d'autant plus considérable, que la pression qu'il supporte est plus forte. Des analyses faites par M. Darondeau sur de l'eau recueillie dans le golfe du Bengale, pendant le voyage de la *Bonite*, démontrent en effet que l'eau de la mer, prise à la surface, contenait par litre 19. v. de gaz, lequel renfermait 13.9 p. 100 d'acide carbonique ; celle qui a été prise le même jour à une profondeur de 200 brasses a fourni 30.4 de gaz, et ces gaz contenaient 58 p. 100 d'acide carbonique.

Il doit donc rester dans l'eau de la mer une quantité prodigieuse d'acide carbonique, et l'eau qui lave notre atmosphère doit être comptée comme une des causes les plus puissantes de sa purification.

Les géologues ont montré aussi que certaines roches pouvaient, en se décomposant, fixer une quantité notable d'acide carbonique, et contribuer aussi à soustraire ce gaz de l'atmosphère en l'engageant et le fixant dans des combinaisons.

Les granites forment une partie importante de la croûte terrestre, ils résultent de l'association de plusieurs minéraux. L'un d'eux, le feldspath, est un silicate à plusieurs bases, l'alumine y existe toujours, mais on y rencontre encore de la potasse ou de la soude, ou de la chaux; ces dernières bases peuvent être séparées de leur combinaison par l'acide carbonique contenu dans l'eau de pluie qui roule à la surface de la roche ; il se forme du carbonate de potasse, de soude ou de chaux; le feldspath, privé d'un de ses éléments, se décompose complétement, le silicate d'alumine reste seul, et constitue cette substance utile et vulgaire, l'argile ; la silice en excès est enfin entraînée par les eaux, dissoute, et peut ensuite pénétrer dans les plantes, dans lesquelles on la rencontre souvent en proportion notable [2].

1. *Annales de Chimie et de physique*, t. XLIV, p. 264. 1857.
2. La cendre des pailles de froment contient 70 p. 100 de silice.

Cette décomposition des roches, ignées sous l'influence de l'acide carbonique, a été mise hors de doute par M. Fournet et par Ebelmen [1]; celui-ci a calculé que lorsqu'un mètre cube de feldspath se décomposait, il pouvait fixer 98 mètres cubes d'acide carbonique; en admettant qu'il y ait $\frac{4}{10000}$ d'acide carbonique dans l'air, on voit qu'il suffisait d'un mètre cube de feldspath pour fixer l'acide carbonique qui se trouve dans 245,000 mètres cubes d'air atmosphérique.

Les deux causes extrêmement importantes que nous venons de signaler suffiraient certainement pour diminuer notablement la quantité d'acide carbonique qui existe dans l'air, et nous verrons, à la fin de cet article, qu'elles ont eu certainement une influence manifeste sur les changements de composition qu'il a subis. A ces causes cependant vient s'en ajouter une troisième, la végétation.

La découverte de la décomposition de l'acide carbonique par les parties vertes des végétaux est des plus importantes qu'ait à enregistrer l'histoire de la science; elle est due à Priestley [2].

« J'ai eu le bonheur, dit-il, de trouver par hasard une méthode de rétablir l'air altéré par la combustion des chandelles, et de découvrir au moins une des ressources que la nature emploie à ce grand dessein, c'est la végétation.

« On serait porté à croire que, puisque l'air commun est nécessaire à la vie végétale aussi bien qu'à la vie animale, les plantes et les animaux devraient l'affecter de la même manière. Et j'avoue que je m'attendais au même effet la première fois que je mis une tige de menthe dans une jarre de verre renversée sur l'eau. Mais après qu'elle y eut poussé quelques mois, je trouvai que l'air n'éteignait point la chandelle, et qu'il n'était pas nuisible à une souris que j'y exposai.

« .... Le 17 août 1771, je mis un jet de menthe dans une quantité

1. *Annales des mines*, t. VII. 1845.

2. Le naturaliste genevois Bonnet avait cependant observé déjà que les feuilles des végétaux plongées dans l'eau et exposées au soleil, dégageaient de l'air qu'elles tiraient de cette eau. Il s'exprime en effet ainsi : « Au commencement de l'été de 1749, j'introduisis dans des poudriers pleins d'eau, des rameaux de vigne... Dès que le soleil commença à échauffer l'eau des vases, je vis paraître sur les feuilles des rameaux beaucoup de bulles semblables à de petites perles. J'en observai aussi, mais en moindre quantité, sur les pédicules et sur les tiges... Je fis bouillir de l'eau pendant trois quarts d'heure, afin de chasser l'eau qu'elle contenait. Après l'avoir laissé refroidir, j'y plongeai un rameau semblable au précédent, je l'y tins en expérience environ deux jours, le soleil était ardent, je ne vis pourtant paraître aucune bulle. *Recherches sur l'usage des feuilles dans les plantes*, par Charles Bonnet, Gottingen et Leide, 1754.

d'air dans laquelle une bougie avait cessé de brûler, et je trouvai que le 27 du même mois une autre bougie pouvait y brûler parfaitement bien. Je répétai cette expérience sans la moindre variation dans le résultat jusqu'à huit ou dix fois pendant le reste de l'été.

« .... Lorsqu'on expose des jets de menthe dans de l'air corrompu assez fortement par la putréfaction pour transmettre sa puanteur à travers l'eau, ils meurent aussitôt, et les feuilles deviennent noires; mais s'ils ne meurent pas à l'instant, ils y poussent de la manière la plus surprenante. Je n'ai jamais vu, dans aucune circonstance, la végétation aussi vigoureuse que dans cette espèce d'air, qui est si funeste à la vie animale.

« Cette observation me conduit à conclure que les plantes, bien loin d'affecter l'air de la même manière que la respiration animale, produisaient des effets contraires, et tendaient à conserver l'atmosphère douce et salubre, lorsqu'elle est devenue nuisible, en conséquence de la vie et de la respiration des animaux ou de leur mort, et de leur putréfaction. »

Enfin il résume ses observations : « Les preuves d'un rétablissement partiel de l'air par des plantes en végétation, quoique dans un emprisonnement contre nature, servent à rendre très-probable que le tort que fait continuellement à l'atmosphère la respiration d'un si grand nombre d'animaux, et la putréfaction de tant de masses de matière végétale et animale, est réparé du moins en partie par la création végétale; et nonobstant la masse prodigieuse d'air qui est journellement corrompue par les causes dont je viens de parler, si l'on considère la profusion immense de végétaux qui croissent sur la surface de la terre, dans les lieux convenables à leur nature, et qui par conséquent exercent en pleine liberté tous leurs pouvoirs, tant inhalants qu'exhalants, on ne peut s'empêcher de convenir que tout est compensé, et que le remède est proportionné au mal. »

Priestley, on le voit, a contribué plus que tout autre à élucider cette grande question de la composition de l'atmosphère; en 1774, il découvre l'oxygène; en 1771, il avait déjà montré que les animaux et les végétaux ont sur l'atmosphère une action précisément inverse, et qui, agissant en sens contraire, tendent à maintenir à notre atmosphère une composition toujours semblable.

La découverte de Priestley fit en Angleterre une profonde impression; aussi, en novembre 1773, quand le chevalier Pringle, président de la Société royale de Londres, lui remit la médaille d'or de Copley, comme prix de ses recherches sur les airs, il lui adressa les paroles suivantes :

« Ces découvertes nous démontrent clairement qu'aucune plante

ne croît en vain, mais que chaque individu, dans le règne végétal, depuis le chêne des forêts jusqu'à l'herbe des champs, est utile au genre humain; que les plantes mêmes qui semblent n'être douées d'aucune vertu particulière contribuent à notre conservation, ainsi que nous contribuons à la nôtre. Lors donc que les exhalaisons de nos corps devenues nuisibles à nous-mêmes sont transportées par les vents vers des contrées éloignées pour nous en débarrasser et servir de nourriture à leurs végétaux; lorsque nous voyons ces vents devenir des ouragans impétueux, ne soyons pas assez inconsidérés pour croire qu'un hasard aveugle les fait naître ni que l'auteur de la nature les excite dans son courroux, mais reconnaissons dans ces désordres apparents la sagesse et la bonté du Créateur, qui permet les violentes agitations de ces deux éléments, pour ensevelir dans les abîmes des mers les exhalaisons putrides et pestilentielles de nos corps, que les plantes qui végètent sur la surface de la terre n'étaient pas en état d'absorber entièrement. »

Bien que Priestley n'ait pas su reconnaître la cause déterminante du phénomène qu'il avait si bien observé, on trouve cependant dans les *Essais sur diverses espèces d'air* l'observation suivante, qui eût pu le mettre sur la trace de la vérité, s'il en avait saisi l'importance :

« J'ai trouvé qu'une feuille de choux fraîche, mise pendant une seule *nuit* sous un vaisseau rempli d'air commun, avait tellement affecté l'air, qu'une chandelle n'y put plus brûler le lendemain matin. »

Plusieurs années se passent cependant sans que la question soit reprise; enfin, en 1780, Ingen Housz, savant hollandais, publie ses expériences sur les végétaux et spécialement sur la propriété qu'ils possèdent à un haut degré, soit d'améliorer l'air quand ils sont au soleil, soit de le corrompre la nuit ou lorsqu'ils sont à l'ombre.

Ingen Housz établit de la façon la plus complète plusieurs propositions des plus remarquables[1] :

1° L'air qui se dégage des feuilles plongées dans l'eau provient de l'intérieur de la plante, et il est émis en dehors en vertu d'un acte vital;

2° L'air dégagé, conformément aux premières observations de Priestley, diffère de l'air commun, par l'intensité avec laquelle il fait brûler les corps, et ce à cause de la forte proportion d'air déphlogistiqué qu'il renferme;

3° L'air déphlogistiqué ne se dégage des feuilles des végétaux

1. Ce savant a donné en 1780 une édition française de ses *Expériences sur les végétaux.* Voir aussi dans le *Journal des savants*, 1856, plusieurs articles de M. Chevreul.

qu'autant que celles-ci sont exposées à recevoir l'influence du soleil.

Ainsi, les plantes peuvent dégager de l'oxygène lorsqu'elles sont exposées au soleil; une question importante reste à résoudre cependant pour élucider les résultats de Priestley et ceux d'Ingen Housz; il reste à démontrer que ces deux observations se complètent l'une par l'autre, et que l'oxygène dégagé par les plantes ne provient pas de leurs tissus mêmes, mais est le résidu de l'acide carbonique avec lequel elles ont été mises en contact, est l'un des éléments de cet acide carbonique dont elles ont fixé le charbon.

L'intervention d'un troisième expérimentateur est nécessaire pour compléter l'observation. C'est, en effet, Sennebier, pasteur à Genève, qui, dans sa *Physiologie végétale*, triomphe de ces dernières difficultés.

« On est forcé de reconnaître, dit-il, que, comme l'acide carbonique dissous dans l'eau favorise la végétation et la production du gaz oxygène qui s'échappe des feuilles au soleil, il faut que l'acide carbonique, dont l'oxygène est un des éléments, soit décomposé au soleil par l'acte de la végétation pour fournir celui-ci, et que le carbone déposé dans toutes les parties de la plante en provienne. »

Ainsi, c'est seulement quand les plantes sont frappées par les rayons du soleil qu'elles accomplissent une de leurs fonctions la plus importante, l'absorption du carbone et le dégagement de l'oxygène contenu dans l'acide carbonique.

Le soleil semble ainsi mettre en réserve sa propre chaleur, il semble l'emmagasiner pour qu'elle supplée à ses rayons lorsque périodiquement éloigné de l'une et de l'autre partie du globe, le froid y établit son séjour; il ne peut plus alors le combattre directement par ses rayons vivifiants; mais ceux-ci, accumulés pour ainsi dire dans le charbon fixé par les végétaux, peuvent fournir à l'homme une nouvelle source de chaleur, ou plutôt une nouvelle manifestation de la chaleur de l'astre qui éclaire et vivifie notre globe.

C'est ce que répétait l'illustre ingénieur anglais Stephenson, en voyant avancer à toute vitesse un convoi sur un des nombreux chemins de fer qu'il avait créés : « Ce ne sont pas, disait-il, ces puissantes locomotives, dirigées par nos habiles mécaniciens, qui font marcher ce train, c'est la lumière du soleil, la lumière qui, il y a des myriades d'années, a dégagé le carbone de l'acide carbonique pour le fixer dans des plantes qu'une révolution du globe a ensuite modifiées en houille[1]. »

Telles ont été les premières péripéties de cette belle découverte

1. Boussingault, *Annales du Conservatoire*, janvier 1861.

qui a tant contribué aux progrès de la physique du globe, et que tous les savants se sont plu à célébrer en termes dignes de son importance.

« Ainsi, c'est dans l'air surtout que le plus souvent les plantes puisent leur carbone. Comment en serait-il autrement, quand on voit l'énorme quantité de carbone qu'ont su s'approprier les arbres séculaires par exemple, et l'espace si limité pourtant dans lequel leurs racines peuvent s'étendre? A coup sûr, quand a germé le gland qui a produit, il y a cent ans, le chêne qui fait notre admiration maintenant, le terrain sur lequel il était tombé ne renfermait pas la millionième partie du charbon que le chêne lui-même renferme aujourd'hui. C'est l'acide carbonique de l'air qui a fourni le reste, c'est-à-dire la masse à peu près entière[1]. »

Et c'est sous l'influence de la lumière que cette absorption a lieu. N'est-ce pas là le lieu de rappeler ces belles paroles de Lavoisier : « L'organisation, le sentiment, le mouvement spontané, la vie n'existent qu'à la surface de la terre et dans les lieux exposés à la lumière. On dirait que la fable du flambeau de Prométhée était l'expression d'une vérité philosophique qui n'avait point échappé aux anciens. Sans la lumière, la nature était sans vie, elle était morte et inanimée : un Dieu bienfaisant, en apportant la lumière, a répandu sur la surface de terre la l'organisation, le sentiment et la pensée. »

Le public commence à revenir sur cette idée absurde émise autrefois, et que quelques personnes soutiennent encore aujourd'hui. L'étude des sciences exactes, disent-elles, est incompatible avec le goût des beaux-arts; celui qui se passionne pour une découverte physique ou mathémathique, est impuissant à apprécier un tableau ou une symphonie, il est incapable même de jouir des beautés naturelles, tant il est préoccupé de rechercher leurs causes.

Il en est réduit à ne voir partout que la science dont il s'occupe; la seule idée qu'excite en lui une belle fleur odorante est sa composition en charbon, en oxygène et en hydrogène; s'il voit les bas-reliefs mutilés du Parthénon, il examine la qualité du marbre, et si on joue l'adorable sérénade du *Don Juan*, il pense au nombre de vibrations qu'exécute dans une seconde chacun des instruments, qui se moquent si joyeusement du ton doux et tendre de la chanson.

C'est précisément l'inverse qui est vrai. Sans rappeler que Pascal est un des plus grands écrivains français, bien qu'il ait été en même temps un grand géomètre et un grand physicien, sans rappeler dans quelle admirable langue sont écrits les Mémoires de Lavoisier, de Fresnel, d'Arago, sans rappeler que l'Introduction à l'étude de la

1. Dumas, *Essai de statistique chimique des êtres organisés.*

carte géologique de la France est de deux minéralogistes, Dufresnoy et Élie de Beaumont, on peut affirmer que l'homme est d'autant plus apte à saisir les beautés de la nature qu'il l'a mieux étudiée. Qu'un peintre voie un arbre, il pourra admirer sa tournure, l'ampleur de ses branches; il appréciera, il sentira vivement la force, la carrure du chêne, l'élégance et la délicatesse du saule; il s'efforcera de reproduire à l'aide de ses pinceaux le caractère de leur silhouette se détachant sur le ciel. Un savant pourra être sensible aussi à ces beautés, mais il aura une jouissance de plus; il comprendra le rôle de ces grandes branches qui s'étalent dans l'air, de ces jets hardis qui traversent le fourré pour venir épanouir leur tête à la lumière; il comprendra pourquoi tous ces rameaux se couvrent de feuilles qui s'agitent sans cesse, car il sait que toutes ces feuilles sont les organes par lesquels le végétal puise dans l'air l'acide carbonique de l'atmosphère, parce qu'il sait que c'est sous l'influence de la lumière qu'a lieu cette décomposition; non-seulement il jouira de la forme extérieure des choses, mais aussi de leur beauté réelle, c'est-à-dire de la disposition admirable de chacune de leurs parties pour jouer le rôle auquel elles sont destinées.

VII

Les plantes exposées à l'action du soleil dégagent non-seulement de l'oxygène, mais encore de l'oxyde de carbone. — Découverte récente de M. Boussingault.

Aucune question ne peut, autant que celle dont nous nous occupons, caractériser le point où en est aujourd'hui arrivée la science, le degré de précision qu'il faut porter dans les recherches, et la fécondité d'une étude minutieuse s'acharnant à tous les détails, ne laissant passer aucune irrégularité.

Tandis qu'à la fin du dix-huitième siècle, au commencement de celui-ci, la science tout entière étant à créer, il convenait de voir les phénomènes de haut, d'indiquer leur sens, d'esquisser leur physionomie, il faut, aujourd'hui que nous sommes plus nombreux, mieux armés, en pleine possession de méthodes précises, rigoureuses, délicates, pousser l'analyse aussi loin que ces méthodes le permettent. Souvent cette étude, longue et patiente, ne conduit qu'à donner un nouveau cachet de certitude aux résultats déjà obtenus; mais quelquefois aussi le chercheur est récompensé par une découverte capitale qui montre combien il reste encore à trouver, même dans les sujets qui semblent le plus épuisés.

Bonnet, Priestley, Ingen Housz, Sennebier, ont esquissé l'action

que les plantes exercent sur l'atmosphère ; sous l'influence du soleil, elles décomposent l'acide carbonique, fixent le charbon et mettent l'oxygène en liberté; mais il faut aller plus loin et préciser notamment si l'oxygène dégagé est bien égal à celui qui se trouvait dans l'acide carbonique décomposé.

En 1804, Th. de Saussure publia ses admirables *Recherches chimiques sur la végétation*, il y étudia l'action des végétaux sur l'acide carbonique d'une façon plus précise qu'on ne l'avait fait jusqu'alors, reconnut que de l'acide carbonique était décomposé, de l'oxygène mis en liberté, mais en quantité beaucoup moindre qu'il n'aurait fallu si tout l'acide carbonique disparu avait été décomposé; il reconnut en même temps qu'il y avait émission d'azote, qu'il crut provenir de la plante elle-même. Nous reconnaissons facilement aujourd'hui qu'il est impossible qu'il en soit ainsi, car nous connaissons assez bien la composition des végétaux pour être certains que les quantités observées par Th. de Saussure sont souvent supérieures à celles que contenaient les plantes entières sur lesquelles il expérimentait.

MM. Cloëz et Gratiolet publièrent, il y a quelques années, des *Recherches sur la végétation* [1], et montrèrent que l'émission de l'oxygène par la décomposition de l'acide carbonique était toujours accompagnée d'une certaine quantité d'azote, beaucoup moindre au reste que celle qu'avait observée Th. de Saussure.

M. Boussingault vient enfin de reprendre cette question [2]; agissant par une méthode plus précise, se trouvant plus à l'abri des chances d'erreur, il reconnut que le phénomène était à peu près ce qu'indiquait la théorie, c'est-à-dire que pour un volume d'acide carbonique disparu, il y avait à peu près un volume d'oxygène obtenu, mais que cependant celui-ci était un peu plus faible, et qu'enfin il y avait toujours apparition d'un gaz non absorbable par les réactifs, et qu'on avait toujours considéré comme de l'azote.

Des doutes vinrent cependant à cet habile expérimentateur, il étudia avec soin le mélange gazeux restant après l'absorption de l'oxygène par des réactifs convenables, et ne tarda pas à se convaincre qu'il renfermait deux gaz combustibles, de l'oxyde de carbone, et une plus faible proportion d'hydrogène carboné [3].

En comparant alors la quantité de gaz combustible trouvée à ce

1. *Annales de chimie et de physique*, t. XXXII, p. 41.

2. Comptes rendus de l'Académie des sciences, novembre 1861, t. LIII, p. 862.

3. M. Boussingault avait déjà fait pressentir que pendant la germination, il doit se produire de l'acide de carbone; cette prévision a été démontrée

qui manquait d'oxygène pour représenter celui qui aurait dû être mis en liberté par la décomposition de l'acide carbonique, on reconnut que cette quantité était précisément celle qui faisait défaut; il en résulte donc que les feuilles exposées au soleil ne réduisent pas toujours complétement l'acide carbonique, mais que la réduction s'arrête parfois en chemin, qu'une partie seulement de l'oxygène de l'acide carbonique est mise en liberté, et que le résidu formé du charbon et de la moitié de l'oxygène reste mélangé à l'oxygène dégagé.

« Les feuilles, dit M. Boussingault, pendant la décomposition de l'acide carbonique, n'émettaient donc pas de gaz azote, mais, avec le gaz oxygène, du gaz oxyde de carbone et du gaz hydrogène protocarboné. La lumière paraît indispensable au développement de ces gaz combustibles. En effet, si l'on place au soleil le plus ardent un appareil parfaitement semblable à celui dont on fait usage dans ces recherches, muni de feuilles, en ayant soin de l'envelopper d'un drap noir, afin d'intercepter les rayons lumineux, et si après deux ou trois heures d'exposition, quand tout le système a acquis une température de 38°, l'on examine les gaz dégagés, on n'y trouve pas l'oxyde de carbone et l'hydrogène protocarboné, qui n'y manquent jamais lorsque la lumière est intervenue. En d'autres termes, et pour rester strictement dans les conditions des expériences, ces gaz accompagnent constamment l'oxygène dont le soleil détermine l'apparition quand il éclaire un végétal submergé dans de l'eau imprégnée d'acide carbonique. »

La découverte de Priestley fit faire à la physiologie végétale un pas immense. Ce n'est pas là cependant ce qui frappe davantage les contemporains du chimiste anglais; ce qu'ils accueillent avec transport, c'est l'importance hygiénique de cette découverte, c'est l'influence sur la purification de notre atmosphère, quelle décelait dans le règne végétal.

On reconnaîtra cependant que si les végétaux dépouillent l'air de l'acide carbonique qu'il renferme, ils jettent aussi dans notre atmosphère un gaz infiniment plus délétère que l'acide carbonique; cette action étant surtout prononcée pour les végétaux aquatiques, M. Boussingault ajoute « qu'il est peut-être possible d'entrevoir dans l'émanation de ce gaz pernicieux l'une des causes de l'insalubrité des contrées marécageuses. »

En laissant de côté cette dernière hypothèse, on voit que la belle observation des chimistes du dix-huitième siècle est désormais par-

expérimentalement par M. Vogel fils, de Munich (*Journal de chimie et de pharmacie*, 1854).

faitement élucidée dans tous ses détails; oui, les plantes décomposent l'acide carbonique sous l'influence de la lumière; oui, elles exercent sur lui une action réductrice et mettent en liberté un volume d'oxygène égal à celui que renfermait l'acide carbonique, diminué cependant d'une petite portion qui reste à l'état d'oxyde de carbone. L'action réductrice des plantes n'est pas absolument complète, et elles laissent échapper une petite portion de charbon à son minimum d'oxydation.

Si l'Angleterre, la Suisse et la Hollande ont une belle part dans cette étude ébauchée à la fin du dix-huitième siècle, terminée aujourd'hui, c'est à la France qu'est dû le travail mémorable qui la complète.

VIII

Étude de l'eau de pluie. — Présence de l'acide azotique, de l'ammoniaque dans l'atmosphère. — Cavendish. — Th. de Saussure. — M. Boussingault. — M. Barral.

On doit à Cavendish une expérience mémorable. Quand on fait passer une étincelle électrique dans l'air atmosphérique, l'oxygène et l'azote mélangés entrent en combinaison, et produisent de l'acide azotique cet acide puissant, employé dans l'industrie sous le nom d'eau-forte; il devint dès lors probable qu'il devait exister de l'acide azotique dans l'air.

Toutes les matières animales qui entrent en décomposition finissent par se résoudre en principes simples, ainsi que nous l'avons vu; le charbon s'oxyde, et donne de l'acide carbonique, l'hydrogène se sépare à l'état d'eau, enfin l'azote combiné à l'hydrogène fournit de l'ammoniaque; ce gaz doit donc aussi exister dans l'air, et Th. de Saussure y signale déjà son existence en 1804[1].

Comment cependant reconnaître dans l'air ces principes qui n'y doivent exister qu'en si faibles quantités? Faudra-t-il faire passer de l'air dans des appareils convenablement disposés à cet effet, faudra-t-il laver des quantités d'air considérables, et rechercher dans les eaux de lavage les principes que nous venons de signaler? On a agi ainsi d'abord, mais ne vaut-il pas mieux profiter de ce lavage qui a lieu naturellement quand l'atmosphère est traversée par la pluie?

Ce lavage est bien plus régulier, il s'exécute sur une masse d'air bien plus considérable; on est donc naturellement conduit, pour continuer d'étudier l'atmosphère, à étudier la pluie. — Ces recherches furent commencées en Allemagne, à Giessen, et on reconnut bientôt

1. *Recherches chimiques sur la végétation*, p. 207.

de l'ammoniaque dans les eaux pluviales, on rencontra de l'acide azotique combiné à l'ammoniaque dans les pluies d'orage; mais M. Liebig, qui continua ces recherches après Brandes et Zimmermann, ne put pas déceler cet acide dans les eaux pluviales ordinaires, ou dans les eaux des sources et des fleuves.

Plus tard, en 1848, M. H. Sainte-Claire Deville[1] constata cependant la présence des nitrates dans les eaux courantes; en 1850, M. Barral commença une longue série de recherches sur les eaux pluviales, et constata que l'ammoniaque et l'acide nitrique s'y trouvent normalement en quantités parfaitement dosables. En France et en Angleterre, ces résultats furent confirmés par plusieurs savants distingués, auxquels vint bientôt s'adjoindre M. Boussingault.

Cet éminent professeur s'efforça d'abord d'imaginer une méthode précise pour déceler les traces de matières qu'il fallait doser; bientôt, en effet, il put commencer une longue série d'essais qui le conduisirent aux résultats suivants :

On trouve toujours plus d'ammoniaque dans l'eau recueillie au commencement d'une pluie qu'à la fin; la première averse lave complétement l'atmosphère, se charge de tous les principes solubles qui s'y trouvent, et l'eau qui tombe ensuite traverse une atmosphère purifiée qui n'a plus rien à lui céder.

L'examen de soixante-dix-sept pluies tombées en Alsace, montra qu'en moyenne un litre d'eau météorique renferme, à la campagne, 0 milligramme 42 d'ammoniaque, très-probablement à l'état de bi-carbonate.

Les observations faites à Paris donnèrent toujours des nombres beaucoup plus considérables; d'après M. Boussingault, un litre d'eau de pluie peut renfermer 3 milligr. 08; d'après M. Barral, en moyenne, l'eau tombée en 1851 renfermait 3 milligr. 06.



On voit que l'eau de la pluie de Paris est bien plus chargée d'ammoniaque que l'eau de la pluie de la campagne. « Il n'y aurait, au reste, rien de surprenant, ajoute M. Boussingault, à ce que la pluie, après avoir lavé l'atmosphère d'une grande cité, contint plus d'ammoniaque. Paris, sous le rapport des émanations, peut être comparé à un tas de fumier d'une étendue considérable. »

Ceci n'a rien de flatteur pour la capitale du monde civilisé, mais il n'est pas moins vrai qu'à certains jours d'été, quand la population se porte en foule sur les grandes voies de communication, on y sent très-nettement l'odeur de l'ammoniaque.

1. Voir sur les travaux de M. H. Sainte-Claire Deville le *Magasin de Librairie*, 10 mai 1860. — *Annuaire scientifique*, p. 90 et 247.

La neige et le brouillard renferment en général plus d'ammoniaque que la pluie.

« Le 23 janvier 1856, le brouillard était tellement épais à Paris [1], que dans plusieurs quartiers, à dix heures du matin, on fut obligé d'éclairer les appartements. L'eau obtenue par la condensation de ce brouillard renfermait 137 milligr. 85 par litre, proportion près de trois fois plus forte que celle qu'on avait observée quelque temps auparavant dans un brouillard survenu à la campagne. Une aussi notable quantité d'ammoniaque expliquerait peut-être pourquoi, dans certaines circonstances, le brouillard est doué d'une odeur assez pénétrante pour affecter péniblement les organes de la respiration. »

Depuis longtemps, les cultivateurs avaient remarqué les excellents effets que produit sur les champs le séjour de la neige. « Elle retarde le refroidissement [2] de la terre en la protégeant contre le rayonnement nocturne souvent si intense, elle agit alors comme un écran. J'ai vu il y a dix ans, dans un hiver rigoureux, un thermomètre couché sur la neige descendre à 12°, pendant une nuit où l'air était calme et le ciel étoilé, tandis qu'un autre thermomètre, qui reposait sur le sol, se maintenait à 3° 5, les deux instruments étant séparés par une couche de neige de 1 décimètre seulement. »

A ces causes, vient s'ajouter la condensation de l'ammoniaque atmosphérique que produit la neige, car la quantité que renferme un litre d'eau de neige peut monter à plusieurs milligrammes.

La rosée, enfin, renferme également des quantités d'ammoniaque analogue à celle des brouillards.



M. Boussingault a aussi recherché dans les météores aqueux, pluie, neige, brouillard, rosée, la présence des nitrates qui s'y rencontrent à l'état de nitrate d'ammoniaque; à la campagne, un litre d'eau de pluie a renfermé, en moyenne, 0 milligr. 184 par litre d'acide azotique, la neige en renfermait 0 milligr. 42, les brouillards sont encore plus riches. Celui qui en renfermait le moins a donné 0. 39 par litre, et celui qui en renfermait le plus, 1.83. Les brouillards de Paris sont plus riches en acide nitrique que ceux de la campagne. Le 19 décembre 1857, un brouillard extrêmement épais s'étendit sur Paris, il renfermait 10 milligr. 10 d'acide nitrique par litre. La rosée, enfin, renferme encore de l'acide nitrique, elle en contient plus que la pluie. La plus riche, qui fut observée en Alsace, en contenait 7 milligr. 12 par litre.

Ces quantités de principes azotés, essentiellement assimilables

1. Boussingault, *Agronomie, Chimie agricole*, t. II, p. 241.
2. Boussingault, *Agronomie*, etc., p. 209.

par les plantes [1], viennent s'ajouter à ceux que renferment les engrais, ou suppléent même jusqu'à un certain point à ceux-ci, pour fournir aux territoires non fumés une petite quantité de principes utiles. Ces quantités sont cependant, comme on l'a vu, très-faibles, et ne peuvent fournir qu'à la végétation peu exigeante des forêts, des steppes ou des prairies non irriguées, qui rencontrent toujours en outre dans le sol des quantités plus ou moins fortes d'azote assimilables.

IX

Existence dans l'air d'un nouveau principe, l'ozone. — M. Schœnbein, M. Houzeau, M. Cloëz, M. de Luca.

Toutes les personnes auprès desquelles la foudre est tombée s'accordent à reconnaître qu'il se manifeste dans l'air, à ce moment, une odeur particulière, qu'elles désignent souvent sous le nom d'odeur de soufre.

On perçoit cette même odeur quand on tire des étincelles d'une machine électrique, ou bien encore quand on dégage l'oxygène de l'eau au moyen d'un courant électrique. Ces faits, étudiés par un grand nombre de chimistes et de physiciens, notamment par Van-Marun, MM. Schœnbein, Frémy et Becquerel, repris plus récemment par M. Houzeau, actuellement professeur à l'École des sciences de Rouen, les conduisirent à cette conclusion, que l'oxygène *électrisé*, l'ozone, comme on l'avait appelé avant d'avoir bien déterminé son identité avec l'oxygène, était doué de certaines propriétés remarquables, il était odorant, plus oxydant que l'oxygène ordinaire, plus avide de corps combustibles, il pouvait notamment déplacer l'iode contenu dans l'iodure de potassium, pour s'emparer du métal et former avec lui de la potasse.

Après plusieurs hypothèses sur la nature de ce gaz odorant, la plupart des chimistes finirent par se convaincre qu'il n'était autre chose que de l'oxygène *naissant*, comme disent les chimistes, qui ont remarqué qu'un corps, au moment où il est séparé d'une combinaison, semble doué de propriétés exaltées. Cette opinion reçut une confirmation importante d'une expérience de M. Houzeau, qui montra qu'on obtient l'oxygène odorant, l'ozone, en décomposant à une basse température le bi-oxyde de barium par l'acide sulfurique.

Ce gaz existe-t-il en liberté dans notre atmosphère? C'est ce qu'on

1. Voir la *Terre arable*, *Revue Nationale* du 25 février 1861, et *Annuaire scientifique*, p. 264.

s'efforça de rechercher en employant un réactif imaginé par M. Schœnbein; ce chimiste avait eu recours à l'action extrêmement sensible qu'exerce l'iode en liberté sur l'amidon; ces deux matières donnent, par leur union, une coloration bleue des plus intenses, et il suffit de traces des deux principes pour que cette coloration prenne naissance. M. Schœnbein réunit donc sur de petites bandes de papier de l'iodure de potassium et de l'amidon, et s'en servit pour reconnaître s'il existait dans l'air de l'ozone capable de décomposer l'iodure de potassium pour mettre l'iode en liberté.

On comprend, toutefois, que les conclusions tirées de ce procédé ne seront exactes qu'autant que l'ozone sera seul capable de décomposer l'iodure de potassium, de déplacer l'iode, et de lui permettre d'agir sur l'amidon; mais on ne tarda pas à reconnaître que plusieurs substances tout à fait différentes de l'oxygène naissant sont capables de produire ce changement. M. Cloëz démontra notamment que les essences colorent aussi le papier, et que par exemple le réactif semblerait indiquer la présence de l'ozone dans les localités où abondent les arbres verts résineux, tandis qu'il reste muet dans les jardins où se trouvent surtout des arbres à feuilles caduques, ainsi que dans les villes ou les arbres sont rares [1].

Le réactif de M. Schœnbein n'est donc pas sans graves inconvénients, puisque s'il change de teinte sous l'influence de l'ozone, il en change également sous celle de plusieurs autres matières; les indications qu'il donne ne sont donc nullement concluantes, car si la coloration peut être due à l'ozone, elle peut être due aussi à d'autres causes.

M. Houzeau, frappé de l'indécision que laisse dans l'esprit le réactif de M. Schœnbein, imagina alors de ne plus employer pour reconnaître l'ozone, l'iode de l'iodure de potassium, mais bien le potassium, se basant sur ce raisonnement que l'ozone, l'oxygène naissant, est le seul corps connu qui puisse transformer l'iodure de potassium en potasse, et qui puisse par conséquent changer la coloration rouge communiquée au papier au moyen de la teinture de tournesol en une coloration bleue.

S'armant de ce nouveau réactif, M. Houzeau fit un grand nombre d'observations, tant dans les villes qu'à la campagne, et crut en pouvoir tirer cette conclusion : il existe de l'oxygène naissant dans l'air de la campagne, il n'en existe pas dans les villes.

Les travaux de M. Houzeau trouvèrent cependant des contradicteurs; M. Cloëz, entre autres, montra que les vapeurs nitreuses qui

1. *Annales de chimie et de physique*, t. L, p. 80. 1857.

peuvent se produire par la décomposition partielle de l'acide azotique contenu dans l'air, ainsi que nous l'avons dit plus haut, donnaient avec l'iodure de potassium, un nitrate de potasse alcalin comme la potasse, et bleuissant par conséquent le papier sans l'intervention de l'ozone. M. de Luca arriva aux mêmes conclusions dans un grand nombre d'observations qu'il fit à son laboratoire de Pise.

De nouvelles recherches de M. Houzeau sont venues combattre encore les objections qu'on lui faisait, et il paraît aujourd'hui probable qu'il existe en effet dans l'air une petite quantité de ce gaz oxygène, modifié par l'étincelle électrique.

X

Des matières solides qui existent dans l'air. — Matières minérales : iode, phosphore, sodium. — Matières organiques, amidon, germes d'êtres miscroscopiques. — MM. Chatin, Barral, Bunsen et Kirschhoff. — Schwann. — MM. Claude Bernard, Pouchet, Pasteur.

Les vents enlèvent constamment toutes les matières ténues qui se trouvent répandues à la surface du globe, et les transportent rapidement d'un lieu à l'autre, pour les laisser déposer ensuite quand il revient au repos. Chacun sait avec quelle rapidité la poussière envahit tous les lieux inhabités, elle fait partie de notre atmosphère, nous devons donc passer en revue la série d'études intéressantes à laquelle elle a récemment donné lieu.

Les vagues, en déferlant violemment sur les côtes, en se choquant les unes les autres, lancent dans l'air des gouttelettes liquides qu'on a nommé fort heureusement la poussière de l'Océan ; ces gouttelettes renferment les sels que l'eau de la mer tient en dissolution; il arrive souvent, en effet, qu'on ait les lèvres salées quand on reste près de la mer par un vent un peu violent; la pluie qui lave l'atmosphère aux environs de la mer, renferme toujours un peu de sel; M. I. Pierre l'a parfaitement démontré, en analysant quelques eaux de pluie tombées à Caen, c'est-à-dire déjà à quatre lieues de la mer.

Le sel que renferme l'eau de la mer, que renferment les nuages qui en sont formés, doit donc se rencontrer dans notre atmosphère, et se déposer partout avec la poussière; c'est ce qu'il a été facile de démontrer aussitôt qu'on eut découvert des moyens précis de caractériser le sodium du sel marin. Nous avons indiqué déjà [1] comment MM. Bunsen et Kirschhoff avaient doté les chimistes d'un appareil qui leur permet de déceler des traces même impondérables de certains

1. *Revue Nationale* du 25 juillet 1861. — *Annuaire scientifique*, p. 1.

sels métalliques; nous savons maintenant qu'en mettant dans une flamme un corps renfermant du sodium, le *spectre* donné par cette flamme se réduit à une belle ligne jaune, tout à fait caractéristique pour ce métal.

Le nouveau procédé d'*analyse spectrale* des chimistes d'Heidelberg démontre la présence du sodium dans toutes les poussières : frappe-t-on les feuillets d'un livre à côté de la flamme examinée, on découvre aussitôt la ligne jaune du sodium; essuie-t-on vivement un vêtement auprès de cette flamme, la poussière qui voltige renferme encore du sel marin.

Il est donc certain que notre air atmosphérique tient toujours en suspension une petite quantité de sel qui se dépose par le repos, et se suspend de nouveau dans l'air quand celui-ci est agité, pour en être encore précipité, notamment par la pluie, où l'on peut le retrouver.

Les autres sels qui se rencontrent dans la mer doivent aussi être entraînés en même temps que le chlorure de sodium dans les vapeurs qu'exhalent l'Océan; telle est probablement l'origine de l'iode atmosphérique, qui a donné lieu à tant de discussions. M. Chatin, professeur de botanique à l'École de pharmacie, se préoccupe depuis plusieurs années de rechercher cette substance dans l'air, il affirme avoir constaté la présence de l'iode dans un grand nombre d'eaux de pluie et d'eaux courantes, notamment aux environs de la mer, mais même jusqu'à Paris, tandis qu'il n'a pu au contraire le reconnaître dans les eaux découlant des montagnes. Les observations de M. Chatin ont cependant été révoquées en doute par des observateurs sérieux et habiles, de façon que l'existence de l'iode dans l'air n'est pas encore complétement établie. Si l'analyse spectrale permet un jour de caractériser les éléments comburants des combinaisons, comme elle sait aujourd'hui démontrer la présence des éléments combustibles, cette question intéressante sera facilement résolue.

Parmi les matières minérales qu'on a encore caractérisées dans l'air, outre le carbonate de chaux qui s'y trouve toujours, et qui forme une partie importante de la poussière, M. Barral a encore signalé la présence de l'acide phosphorique, dont il n'existe cependant que des quantités très-faibles.

Ce dernier fait n'est pas sans importance, puisqu'il complète dans l'atmosphère la liste des principes nécessaires aux plantes. — Il faut, en effet, aux végétaux non-seulement de l'humidité et de l'oxygène, mais encore du charbon sous une forme assimilable : l'air contient de l'acide carbonique; il leur faut de l'azote engagé dans une combinaison d'où elles puissent le tirer : l'air renferme de l'ammoniaque

et de l'acide azotique; enfin quelques matières minérales, notamment l'acide phosphorique, sont encore essentielles à leur développement : l'air en renferme aussi. — Toutes ces matières sont cependant en très-faibles proportions, et si elles peuvent suffire aux desseins de la nature, qui se préoccupe seulement de fournir aux espèces les éléments nécessaires à leur vie et à leur reproduction, elles sont loin cependant d'y être assez abondantes pour produire des récoltes rémunératrices, et même pour agir d'une façon sensible sur la culture intensive à laquelle il faut arriver bon gré mal gré.

Parmi les matières organiques qui flottent suspendues dans l'air, il convient de citer surtout l'amidon, que la réaction de l'iode permet de caractériser facilement.

Enfin l'air renferme encore des germes, des graines de petits végétaux microscopiques, qu'il entraîne de tous côtés. Il faut une étude très-attentive pour les reconnaître; il faut des précautions très-multipliées pour éviter leur présence, qui est la cause de ces productions végétales ou animales, qui paraissent souvent se développer spontanément, et qui ont donné lieu à ces discussions continuées depuis plus d'un siècle sur les générations spontanées.

Cette question, étudiée avec grand soin au siècle dernier par Spallanzani, adversaire de Needham, qui soutenait les générations spontanées, a été reprise plus tard par le docteur Schwann, à qui on doit de très-bonnes expériences sur ce sujet, puis récemment par M. Pouchet de Rouen, qui a réveillé la doctrine des générations spontanées, alors presque complétement abandonnée.

Dans une séance mémorable, l'Académie des sciences, le 3 janvier 1859, repoussa avec la plus grande énergie l'idée que M. Pouchet voulait faire entrer dans la science. M. Milne Edwards, rappela que les progrès de la physiologie étaient venus démontrer peu à peu que toutes les fois qu'on avait cru à la génération spontanée, on s'était placé dans des circonstances qui n'excluaient en aucune façon la présence de germes de nature variable, origines des êtres organisés décrits. — M. Payen, M. de Quatrefages, vinrent apporter l'autorité de leur science à l'opinion du savant doyen de la Faculté des sciences; enfin M. Claude Bernard, la gloire actuelle de la physiologie française, rapela l'expérience suivante bien faite pour convaincre. — Un liquide fermentescible est placé dans deux ballons; on porte le liquide à l'ébullition pour chasser l'air qu'il renferme, puis on laisse rentrer dans l'un des ballons de l'air ordinaire, et dans l'autre de l'air préalablement calciné par son passage au travers d'un tube porté à une température rouge; le ballon où l'air ordinaire put rentrer renferma bientôt une végétation, le *penicillum glaucum*. Le bal-

lon à air calciné ne donna signe au contraire d'aucune végétation; les germes contenus dans l'air ayant été détruits par la calcination, aucun être vivant n'avait été engendré par le liquide du ballon [1].

Tout récemment enfin [2], M. Pasteur a publié le résultat des nombreuses recherches qu'il a entreprises sur ce sujet. Ce savant a confirmé l'opinion générale : il n'existe pas de générations spontanées, et les liquides les plus altérables ne donnent naissance à aucune production organisée quand on les met complétement à l'abri des germes flottants dans l'air.

L'existence de ces germes a été au reste mise en lumière par M. Pasteur, à l'aide d'un procédé fort élégant ; pour retenir ces petits corpuscules qui flottent dans l'air, pour fixer les matières solides qu'entraînent un gaz, les liquides ne suffisent pas, il faut des matières solides divisées, dont le réseau arrête, retienne les plus petites poussières. M. Pasteur fit donc passer l'air qu'il voulait étudier au travers de tampons de coton; mais comment ensuite retrouver ces germes au milieu des fibres du textile? cela serait très-difficile, si les chimistes ne savaient qu'en combinant le coton à l'acide azotique, qu'en le transformant en poudre-coton, on lui laisse toute son apparence extérieure, qu'on ne modifie nullement sa nature fibreuse, mais qu'on le rend soluble dans un mélange d'éther et d'alcool. — Il suffisait donc, après que la bourre de coton-poudre était chargée des poussières de l'air, de la dissoudre, puis de laver le résidu et de le placer sur le porte-objet du microscope pour y reconnaître une foule de matières différentes, et notamment des germes nombreux.

L'air ainsi filtré était incapable de produire aucune fermentation, aucune altération dans les liquides fermentescibles ; mais il suffisait de jeter dans ces mêmes liquides les bourres de coton chargées des poussières de l'air, pour que des végétations nombreuses prissent naissance.

Dans les très-nombreuses expériences qu'il cite, M. Pasteur revient sur celle qu'il a exécutée à différentes hauteurs, dans les premiers contre-forts du Jura, à Chamouny, et enfin sur la mer de glace; nous avons cité textuellement le récit de cette expérience curieuse dans dans un travail précédent, et nous n'y reviendrons pas [3] ; nous rappellerons seulement que l'air des régions élevées est notablement plus pur que celui des parties du globe situées au niveau de la mer;

1. Voir pour plus de détails, *Comptes rendus des séances de l'Académie des sciences*, t. LVIII, p. 34.

2. *Annales de chimie et de physique*, janvier 1862, t. LXIV.

3. *Revue Nationale* du 10 septembre 1861. — *Annuaire scientifique*, p. 100.

les courants d'air ont de la peine à entraîner les petits germes jusqu'à des hauteurs aussi grandes, et la non-altération des liquides fermentescibles dans lesquels on laisse rentrer l'air de ces hautes régions sans le soumettre à aucune purification, montre qu'il est infiniment plus pur que celui des vallées; l'observation minutieuse vient ainsi démontrer ce que le sentiment de tous avait depuis longtemps proclamé.

L'étude des poussières, des germes de toute nature contenus dans l'air, a donc déjà eu cette grande importance de faire renoncer tous les esprits non prévenus à la doctrines des générations spontanées; cette étude cependant n'est qu'ébauchée, il est très-possible qu'elle puisse conduire à des résultats très-intéressants sur les causes de certaines maladies contagieuses, qui se transmettent non par contact immédiat, mais peut-être par l'apport au moyen de l'air de certains germes spéciaux; si les recherches sont continuées dans ce sens, elles pourront peut-être mettre les médecins sur la trace des causes de certaines maladies, et leur indiquer les moyens efficaces pour les prévenir.

XI

Des changements qui sont survenus dans la composition de l'atmosphère. — Formation de la houille. — M. A. Brongniart.

Pour terminer ce résumé des travaux qui ont pour but de faire connaître la composition de notre atmosphère, résumé auquel l'importance du sujet nous a peut-être conduit à donner une trop grande extension, il nous reste une dernière question à examiner : il nous faut esquisser l'histoire des modifications qu'a subies la composition de notre atmosphère, l'enveloppe gazeuse de notre globe à l'époque où nous vivons n'est plus celle des âges primitifs, cherchons donc avec les géologues quels ont pu être les changements qui se sont successivement produits dans l'atmosphère de la terre.

On comprend combien doivent être réservées les inductions que nous pouvons tirer des lois générales qui régissent la matière inorganique et des faits que nous ont montrés l'étude des couches qui forment la partie solide du globe terrestre; mais on ne saurait cependant se refuser à subir l'attrait que présentent ces recherches qui nous permettent de jeter un regard au travers des âges, pour nous représenter un monde disparu.

Les phénomènes volcaniques, l'accroissement de température qu'on observe à mesure qu'on pénètre plus profondément dans l'intérieur du globe ne laissent pas de doute sur l'état encore incandes-

cent du centre du globe terrestre; il est donc très-probable qu'à l'origine notre terre devait être entièrement incandescente, formée par une masse liquide et pâteuse; c'est ce que vient confirmer au reste la forme aplatie de notre sphéroïde, forme qui est précisément celle que doit prendre une masse encore fluide animée d'un vif mouvement de rotation. La terre était donc à une température entièrement élevée, et il n'y pouvait exister aucune trace d'eau.

On comprend dès lors quelle énorme densité présentait l'atmosphère qui environnait notre globe, puiqu'elle renfermait à cette époque non-seulement toute l'eau qui couvre aujourd'hui une partie de sa surface, mais encore tous les sels que cette eau tient en dissolution et qui sont assez volatils pour n'avoir pas pu rester en contact des masses granitiques, porphyriques, etc., lorsqu'elles étaient encore fondues.

Les travaux de MM. Bunsen et Kirschhoff ont montré dans l'atmosphère du soleil la présence du sodium, du potassium, du fer, etc. Tous ces éléments devaient aussi se rencontrer dans notre atmosphère à l'époque reculée où nous nous plaçons.

Peu à peu cependant la terre se refroidit par son éternel voyage au milieu des espaces célestes; les masses incandescentes se figent, cristallisent, et forment une première séparation entre la masse incandescente dont elles forment la croûte et l'atmosphère dense et lourde qui l'enveloppe; la température de cette atmosphère s'abaisse, l'eau peut se condenser, elle tombe sur la surface du globe, s'y réchauffe, reprend l'état gazeux, mais refroidit en se volatilisant de nouveau la surface sur laquelle elle s'est d'abord condensée, et continue ces volatilisations et ces condensations successives jusqu'au moment où elle peut séjourner sur la masse solide; elle commence alors à exercer son action corrosive sur la surface dure, cristallisée, rocheuse, sur laquelle elle repose, et la formation des terrains de sédiment inaugure la *période de transition*.

Le ciel couvert de nuages sombres cachent le soleil, les eaux retombent à chaque instant sur la surface du globe pour s'évaporer bientôt; l'atmosphère est humide, dense, et renferme des masses énormes d'acide carbonique; car on ne rencontre pas encore le charbon sur la surface du globe, et les masses qui y sont accumulées aujourd'hui devaient s'y rencontrer à l'état gazeux, par conséquent sous forme d'acide carbonique.

La vie apparaît cependant, mais les seuls êtres qui peuvent vivre sur cette surface presque entièrement couverte d'eau sont les plantes marines, les algues, et notamment les fucus, qui commencent à soutirer de l'eau qui les environne l'acide carbonique qu'elle contient.

Les débris de ces premières végétations se retrouvent dans les terrains de sédiment les plus anciens, les premiers qu'enlevèrent aux roches cristallisées l'action corrosive des eaux; les terrains cambriens, siluriens et devoniens qu'on retrouve en Angleterre renferment des gisements de graphite et d'anthracite dont la structure uniforme, l'homogénéité rappellent bien l'organisation simple des varechs qui leur ont donné naissance. On pourrait révoquer en doute cette explication à cause de l'immensité des forêts sous-marines qu'il faudrait admettre pour expliquer l'abondance de ces dépôts, si on ne savait que notre mer actuelle présente encore de ces bancs d'algues qui présentent une énorme étendue. Le plus célèbre, la mer de Sargassum, à côté duquel passent tous les voyageurs qui vont d'Europe en Amérique, est situé entre les Açores, les Canaries et les îles du cap Vert; il présente une superficie qui dépasse sept fois celle de la France; les algues y sont serrées au point de retarder la marche d'un navire.

Bientôt cependant la mer laisse libres de petites parties du sol encore humide sur lequel se développa une flore marécageuse, les prêles, les équisélacées continuent cette soustraction de l'acide carbonique contenu dans l'air commencée à l'époque précédente.

Bientôt enfin s'ouvre la grande époque de la purification de l'atmosphère par les végétaux : la période houillère [1].

Les recherches auxquelles ont donné lieu cette précieuse matière première nous conduisent à reconnaître dans quelles parties du globe existaient les îles couvertes d'épaisses forêts qui ont donné, par leur décomposition, les masses de charbon que nous exploitons aujourd'hui; il arrive souvent qu'au milieu des masses carbonisées se rencontrent des débris parfaitement reconnaissables, des empreintes dans des matières pâteuses, qui nous permettent, par leurs vestiges, de déterminer les plantes qui ont donné lieu à ces formations gigantesques et de reconstruire les paysages de ces mondes disparus.

« Uniformes [2] comme la majeure partie de la terre qui était recouverte par la mer, les îles houillères surgirent au-dessus de la mer primitive sans rien présenter de ces grotesques formations rocheuses que nos îles actuelles nous offrent encore si fréquemment..... Partout pullulait déjà depuis longtemps un monde infini, celui des algues et des moules. D'immenses étendues étaient recouvertes de sphagnacées et d'équisétacées, et sur leurs couches d'humus poussèrent les forêts primitives. » Des fougères, des conifères particuliers, la xanthorrhée

1. Voir Ad. Brongniart. — *Annales des sciences naturelles*, 1828.
2. Karl Muller. — Les *Merveilles du monde végétal.*

arborescente, et certains palmiers formaient la masse de ces plantes extrêmement peu variées.

« Dans les premiers temps de la création, dit M. Ad. Brongniart, la surface terrestre, partagée sans doute en une infinité d'îles basses et d'un climat très-uniforme, était couverte d'immenses végétaux; mais ces arbres, peu différents les uns des autres par leur aspect et par la teinte de leur feuillage, depourvus de fleurs et de ces fruits aux couleurs brillantes qui parent si bien plusieurs de nos grands arbres, devaient imprimer à la végétation une monotonie que n'interrompaient même pas ces petites plantes herbacées qui par l'élégance de leurs fleurs font l'ornement de nos bois.

« Ajoutez à cela que pas un mammifère, pas un oiseau, aucun animal, en un mot, ne venait animer ces épaisses forêts, et l'on pourra se former une idée assez juste de cette nature primitive, sombre, triste et silencieuse, mais en même temps si imposante par sa grandeur et par le rôle qu'elle a joué dans l'histoire du globe. »

Il existe encore sur notre globe une région où la végétation semble être celle de ces époques éloignées, c'est la Nouvelle-Zélande; on y rencontre ces fougères qui couvrent d'immenses étendues, et la plupart des espèces qui donnaient aux forêts houillères leur aspect triste et monotone.

Si on calculait d'après la quantité d'acide carbonique qui existe aujourd'hui dans l'atmosphère et d'après la puissance de végétation de nos forêts actuelles le temps nécessaire à l'accumulation des énormes couches de houille que nous rencontrons dans certains points de notre pays, ou en Prusse dans le bassin de la Saar, on arriverait à plus de cinq cent mille ans; comme on rencontre souvent plusieurs couches de houille superposées, on devrait même augmenter beaucoup ce nombre, et un naturaliste allemand porte le temps de l'époque houillière à neuf millions d'année [1].

Il est bien difficile d'arriver à un chiffre même approché sur la durée de cette époque, car il faudrait tenir compte de la puissance végétative des forêts de ce monde disparu, où une atmosphère très-humide, très-riche en acide carbonique, beaucoup plus régulièrement chaude que la nôtre, devait favoriser étrangement la végétation.

Si l'on suppose, et il faut bien le faire puisqu'on ne rencontre pas trace de charbon dans les terrains primitifs, qu'à l'apparition des premiers êtres organisés tout le carbone existant encore dans notre atmosphère, réuni à celui que renferment tous les êtres organisés, et enfin à celui qui forme les puissantes couches de houille que nous

1. Karl Muller, *loc. cit.*

exploitons, était à l'état gazeux dans l'atmosphère, dont les végétaux l'ont extrait peu à peu, on reconnaîtra facilement que cette atmosphère devait renfermer 3, 4, 5, ou 6, ou 8 pour 100 d'acide carbonique, quantités particulièrement favorables à la végétation, qui ont dû l'activer, la surexciter et donner aux forêts de l'ancien monde une puissance pour la fixation du charbon beaucoup plus grande que celle que possèdent nos arbres actuels.

Tel est l'immense travail qu'ont exécuté les végétaux; ils ont modifié notre atmosphère, l'ont rendue plus riche en oxygène, et ont permis aux animaux à sang chaud d'y rencontrer les conditions nécessaires à leur existence, d'y vivre et de s'y multiplier.

A cette cause puissante vient s'ajouter celle que nous avons déjà signalée, et qui a été mise en lumière surtout par Ebelmen; on sait combien sont énormes les masses d'argile qui recouvrent notre globe. Ces argiles, nous l'avons vu, sont produites en partie par la décomposition de silicates sous l'influence de l'acide carbonique [1]; ce gaz est dès lors fixé à l'état de carbonate de potasse, de soude ou de chaux; il est donc impossible de n'être pas frappé de l'importance de cette cause de purification de notre atmosphère, et de ne pas reconnaître que la masse d'argile que nous voyons partout a dû correspondre à une quantité extrêmement considérable d'acide carbonique soutirée de l'atmosphère, et fixée à l'état solide par les bases avec lesquelles il s'est uni.

On pourrait, en ne tenant compte que de l'action des végétaux, supposer que notre atmosphère renferme aujourd'hui plus d'oxygène libre qu'il n'en possédait autrefois, puisque partout l'acide carbonique décomposé de l'oxygène a dû être dégagé; mais ce gaz est doué de réactions si vives et si puissantes, qu'il a dû aussi être absorbé; les pyrites de fer notamment, qui s'oxydent si facilement pour se transformer en sulfates, le protoxyde de fer qui passe si facilement à l'état de péroxyde, peuvent certainement avoir diminué la quantité d'oxygène libre qui existrait sur le globe dans les temps reculés. Ebelmen a calculé qu'il suffirait de 1 p. 100 de protoxyde de fer dans la masse des roches stratifiées qui forment la surface du globe pour absorber tout l'oxygène qui existe actuellement dans l'air.

Tel est l'état actuel de nos connaissances sur la composition de

1. Les granites se décomposent aussi en silicate de potasse et en silicate d'alumine ou argile, quand ils sont entraînés dans un mouvement rapide au sein de l'eau. — Voir sur les travaux de M. Daubrée, la *Terre arable*, *Revue Nationale* du 25 février 1861, et l'*Annuaire scientifique*.

notre atmosphère ; le long exposé que nous venons faire montre combien de travaux ont été nécessaires pour connaître toutes les matières qui forment le vaste océan gazeux dans lequel nous vivons. — L'immensité des efforts qu'il a fallu pour conquérir ces connaissances n'a rien qui doive décourager le savant; il y voit, au contraire, que ce n'est presque jamais le sort des choses d'ici-bas d'être exécutées complétement par un seul homme; qu'il y faut le concours de tous et celui du temps; on trouve même dans cette pénible succession de recherches le caractère propre à la science, qui la distingue si complétement des beaux-arts, et ne lui permet pas ces décadences dont ils sont si souvent menacés.

Dans les recherches scientifiques, les travaux de tous concourent au même but, chaque effort individuel s'ajoute à un autre... quand après avoir taillé péniblement quelques nouveaux degrés dans le roc qu'il faut couronner, le pionnier s'arrête épuisé, il trouve à ses côtés un jeune courage prêt à saisir le pic qui s'échappe de ses mains défaillantes ; toutes les forces concourent donc et amènent chaque fois nos connaissances à un degré plus précis et plus parfait. Une puissante cause d'émulation domine encore tout ce labeur et contribue à soutenir l'ardeur, à exciter le courage : c'est la certitude de la récompense; chacun est sûr, s'il a fait une observation exacte, qu'il a contribué au succès, qu'il a été utile à la plus belle œuvre à laquelle puisse se vouer l'espèce humaine : la connaissance de la nature.

P. P. Dehérain.

LAURA OU L'ITALIE CONTEMPORAINE

PAR MARC DEBRIT[1].

Ce titre, un peu élastique, a besoin d'être expliqué. Ce n'est ici, comme on pourrait le croire, ni le journal d'un touriste, ni un *Guide*, ni la déclamation d'un tribun. C'est un roman, un récit mêlé de réalité et de fiction, dans lequel un homme d'esprit — de beaucoup d'esprit, — qui connaît l'Italie et qui l'aime, qui s'est passionné pour ses espérances et pour ses joies, a voulu ensevelir sa tristesse et ses désillusions. Le ton de mélancolie qui règne dans tout l'ouvrage est, au fond, le vrai lien qui rapproche et rattache les divers épisodes ; et quel que soit le degré de vérité et d'accentuation des personnages, on sent entre eux et derrière eux un acteur invisible, ou du moins effacé, qui n'apparaît de temps à autre que pour les mettre aux prises ou pour commenter leurs discours à la manière du chœur antique. Évidemment, les personnages qui animent ce livre : l'archéologue obtus et systématique, l'*abbate* sensuel, indolent et poltron, le jeune patricien, métaphysicien et dilettante, la jeune comtesse, enthousiaste et romanesque, éprise de l'inconnu, et prompte à se désenchanter du réel, ne sont que les incarnations des diverses nuances de la pensée de l'auteur, destinées, par le contraste et l'opposition, à nous faire mieux saisir ses sentiments et ses idées. Cette façon de substituer des personnes à des arguments nous dispense d'entrer dans la discussion sommaire et générale des opinions de l'auteur ; en racontant aussi brièvement que faire se pourra les péripéties de l'action et le rôle de chacun des acteurs, nous aurons tout naturellement déduit les raisons et les arguments qu'ils représentent.

Nous sommes à Salerne, en août 1859, au moment du soulèvement de la Sicile. Le docteur Qualsivoglio, médecin et antiquaire, le signor Luigi Salvia, avocat et poëte, l'abbé Muscarella, aumônier de la comtesse Montani, sont réunis dans la cour de la cathédrale, en compagnie du personnage modeste et le plus souvent muet dont j'ai parlé tout à l'heure, et que nous appellerons le *Français*. L'abbé lit son

1. 1 vol. Bibliothèque-Charpentier. Prix : 3 fr. 50 c., même prix *franco*.

bréviaire ; le Français assiste silencieusement à une discussion de Luigi et du docteur, qui mêlent à un débat archéologique leurs opinions sur l'esthétique générale et sur la marche des sociétés. Le docteur affirme que l'art est mort avec le Paganisme, et que la religion chrétienne, en détruisant la mythologie, en établissant la domination de l'esprit sur la matière, a du même coup aboli la plastique. Selon lui, les chefs-d'œuvre de la Renaissance ne sont que des restes de l'antiquité; les madones de Raphaël et de ses contemporains auraient, dit-il, fait rougir les saints de l'Église primitive, de même que les Vénus et les Diane des sculpteurs modernes auraient fait hausser les épaules aux contemporains de Phidias ou de Praxitèle. Luigi soutient, au contraire, que le christianisme a déterminé une rénovation de l'art en l'élevant et en le spiritualisant. L'abbé, interpellé de donner sur ce point l'opinion de l'Église, répond en balbutiant qu'il sait fort bien qu'autrefois le clergé napolitain a pris parti pour les Iconoclastes, mais que les Iconoclastes ont été vaincus par les armes, ce qui n'a pu arriver que par la permission de Dieu.

Les mêmes personnages se retrouvent le soir sur la terrasse du palais de la comtesse Laura Montani, jeune et très-belle veuve dont Luigi Salvia est amoureux. La jalousie s'est depuis quelque temps mêlée à cet amour, car Luigi a deviné qu'il avait dans le cœur de Laura un rival d'autant plus dangereux qu'il est moins saisissable. L'impressible et nerveuse comtesse s'est peu à peu laissé prendre aux idées de régénération et de libération qui s'agitent dans l'air autour d'elle. L'image d'une Italie grande et ressuscitée s'est emparée de son esprit mobile. Et cette passion vague, mais ardente pour un objet encore indéfini, ne peut-elle descendre de l'idée abstraite à ceux qui la défendent? Or, Garibaldi, vainqueur en Sicile, s'apprête à marcher sur Naples, et Luigi Salvia est jaloux de Garibaldi. — Luigi, métaphysicien en fait de révolution, et partisan de Gioberti, essaye de combattre les idées de la comtesse en lui démontrant l'inanité et le danger des entreprises faites par la violence. Suivant lui, il n'y a, en politique, de révolutions salutaires et durables dans leurs effets que celles qui ont été préparées par une lente révolution dans les esprits. L'Italie sera libre quand l'Italie sera grande. Grande elle a été pendant des siècles, par ses artistes et par ses poëtes; elle est en Europe et dans le monde la patrie de l'Art; rendez-lui ses poëtes et ses artistes, préparez-en l'avénement, et l'Italie régénérée sera de nouveau grande et libre. — Mais la comtesse goûte peu cette métaphysique; elle répond vertement à son soupirant qu'il n'est pas au monde de révolution, de délivrance ni de conquête qui n'aient coûté du sang et des hommes; qu'il se peut que la liberté dépende de la

grandeur morale ou intellectuelle, mais que la grandeur peut aussi dépendre de la liberté. Si l'Italie ne peut être libre que quand elle aura retrouvé un Dante, un Michel-Ange, un Machiavel, combien de temps doit-elle encore attendre la liberté? — Le sceptique docteur Qualsivoglio apporte à Laura Montani le secours de son système : Vous dites, répond-il à Luigi, que l'Italie, c'est l'art. Or je crois avoir irréfutablement démontré que l'art est mort, et qu'il ne peut ressusciter; donc, si vous prétendez que l'Italie ne peut renaître que par la splendeur des arts, vous la condamnez au tombeau. Le prudent abbé Muscarella, sommé d'entrer en lice à son tour, se tire d'affaire par cet argument de courtisan : « Il ne faut point, dit-il en regardant la comtesse, désirer les révolutions; mais quand elles arrivent... et qu'elles réussissent..., il faut y reconnaître la main de Dieu et la bénir. » — Et vous, monsieur, dit Laura en s'adressant au Français? — Moi, madame, répond le Français (un peu Normand cette fois), moi, *j'espère!*

Les adversaires se séparent après un rendez-vous pris pour le lendemain matin. Il s'agit d'une promenade aux ruines de Pæstum. Qualsivoglio veut faire admirer, étudier et mesurer à son ami le Français les colonnes du fameux temple de Neptune. La comtesse accompagnera par complaisance; et, Laura étant de la partie, Luigi n'a garde de ne pas en être. Quant à l'aumônier, il fait partie du bagage. Dans le trajet de Naples à Pesti apparaît un nouveau personnage, le plus intéressant, à coup sûr, et le plus caractérisé du livre.

A travers les landes marécageuses de ce pays malsain, dépeuplé par la maladie, s'est montré par deux fois un être singulier, jeune encore, mais miné par la fièvre, et dont les vêtements en lambeaux attestent néanmoins d'anciennes habitudes d'élégance et de propreté. A chaque fois, il a plongé dans les ruisseaux bourbeux qui bordent la route son visage enflammé, et a bu avec avidité l'eau croupie. Le Français a observé avec attention ce misérable. Les paysans, interrogés, ont évité de répondre; le valet de Luigi, Dominique, espèce de drôle, moitié laquais, moitié mouchard, a protesté qu'il le voyait pour la première fois de sa vie, après avoir proféré les mots d'homme dangereux, de mauvais sujet du roi et de montagnard du Silento. L'inconnu, se sentant observé, a lancé aux observateurs un regard de colère et de défiance. La comtesse a été, comme le Français, frappée par cette apparition. Le lendemain, dans une promenade matinale, elle a foulé aux pieds de son cheval un homme étendu, endormi ou évanoui; en se relevant, l'homme a montré le visage du fiévreux de la route de Pesti. Instruits par les confidences de Dominique, et par quelques mots surpris dans les colloques des paysans, a bientôt reconnu dans Ugone Coralla, l'un des chefs les plus redoutés des bandes

révoltées du Silento. Dans cet illustre bandit, longtemps victorieux des armes royales, aujourd'hui proscrit, et succombant au désespoir et à la maladie, Laura Monti a cru trouver l'idéal de ses rêves, le libérateur, le vaillant, le héros. Le jeune Français, mû par une sympathique curiosité, s'est mis à la recherche du montagnard, et dans une entrevue pleine de luttes, parvient à vaincre sa méfiance. Bon gré, mal gré, il le fait transporter à l'osteria qu'habitent la comtesse et ses amis. Le docteur Qualsivoglio, requis de donner ses soins au malade, déclare qu'il ne passera pas la nuit, et retourne à ses chers travaux d'archéologie, tout en déplorant cette étrange fantaisie qu'a la comtesse de se compromettre pour de tels misérables. Le timide Muscarella, partagé entre la crainte de la police et la peur des brigands, tremble à l'idée d'être obligé de recevoir la confession du chef de bande. Seuls, la comtesse et le Français osent donner ostensiblement leurs soins au moribond.

La confidence d'Ugone Coralla au Français serait le chapitre capital de l'ouvrage, si je ne soupçonnais la réalité d'avoir autant de part à l'intérêt que l'imagination et le talent de l'auteur. Né en plein pays rebelle, dans ce Silento qui est le Montenegro, la Kabylie des États napolitains, Coralla a dès son enfance échangé des balles avec l'armée du roi. Il a vu sa maison pillée et sa mère déshonorée par les soldats de Ferdinand II. Envoyé à Naples peur y faire ses études de droit (le père d'Ugone est *avvocato*), il se rend célèbre à l'Université par ses luttes avec la police et par ses habitudes farouches. Affilié aux sociétés secrètes, il est contraint après le coup d'État du 15 mai 1848 de quitter Naples et de se réfugier dans les montagnes, où bientôt les effets du coup d'État provoquent une nouvelle guerre de résistance. Cependant sa maison a été brûlée, son frère est mort en prison, et son père, chef de l'insurrection silentaise, a été tué par une balle napolitaine. Ugone, investi du commandement, essaye quelque temps de se défendre; mais bientôt, épuisé d'hommes et de munitions, traqué par une armée mille fois supérieure en nombre, il est obligé de licencier ses tirailleurs, et parvient à s'échapper en forçant de nuit les lignes des troupes royales. Depuis ce temps, il erre de buissons en buissons, protégé par la crainte de la mal'aria et par la bonne foi des paysans dont la fidélité lui est assurée. Vaincu par la fatigue et par la fièvre, il ne daigne plus même disputer son cadavre au vainqueur et défie en plein jour les agents de la police napolitaine.

A tous les beaux discours de la comtesse Montani sur le réveil et l'émancipation de l'Italie, le bandit du Silento répond par des sarcasmes et des malédictions : il ne sait ce que c'est que l'unité ita-

lienne; il sait que les Silentais ne seront jamais Napolitains et que Naples sera toujours l'ennemie du Silento. Il hait le fils de Ferdinand II, parce que Ferdinand II a tué son père, incendié son village, et que ses soldats et ses agents ont déshonoré sa mère et sa fiancée. Tout son programme révolutionnaire tient dans un seul mot : vengeance. Aussi, lorsque Laura vient lui apprendre avec exaltation la nouvelle du débarquement du libérateur à Spartivento, il s'écrie avec amertume qu'il n'est rien de commun entre lui et ce *Gallubarde*[1], qu'il traite de *forestiere* (étranger) et d'aventurier, et meurt en maudissant le succès d'une insurrection d'où la vengeance du Silento sera exclue.

La révolution de Naples est accomplie. Le voyageur français, resté seul à Pesti après le départ de la comtesse et de ses compagnons, pour veiller à l'ensevelissement d'Ugone Coralla, part pour Policastro, et au bout d'une absence de quelques mois, revient à Naples, où il arrive peu de jours après l'entrée de Garibaldi (septembre 1860). Il y trouve Luigi Salvia, marié à la comtesse Montani, et promu à la dignité de capitaine de l'une des compagnies de la milice. Les dispositions de ses anciennes connaissances de Pæstum lui semblent un peu froides. Luigi lui paraît désenchanté de sa femme par le mariage, comme Laura est désenchantée de la liberté par la révolution. L'un et l'autre sont descendus au degré le plus tiède du libéralisme. L'abbé Muscarella est toujours l'aumônier de la comtesse. Le docteur Qualsivoglio promène à travers les galeries du Musée le ruban tout frais des Saints-Maurice et Lazare. Dans l'intervalle de ses excursions, il s'occupe à rédiger une réponse au révérend Martinez Kuckenmayer, archéologue allemand, qui a osé contester publiquement la solidité de ses théories.

L'année suivante, à Rome, notre voyageur rencontre le capitaine Luigi Salvia organisant une agitation royaliste.

Je suis loin de prétendre avoir donné dans ce récit trop rapide une idée suffisante du mérite de l'ouvrage de M. Debrit, et encore moins du talent de son auteur. Le livre est charmant; il est d'un bout à l'autre écrit d'un style simple, tempéré, limpide, qui se prête également au sérieux et au comique, mais dont l'accent dominant est, comme je l'ai dit, celui de la mélancolie. La description de la campagne marécageuse de Pæstum, le caractère silencieux et méfiant, la sombre résignation de ses habitants, y rappellent par moments les sobres peintures de *Colomba*, de même que la figure d'Ugone Coralla rappelle par instants le Palla Forrante de Henri Beyle. Il faut noter

1. Nom populaire de Garibaldi dans le royaume de Naples.

chez M. Marc Debrit une faculté précieuse à laquelle se reconnaissent les vrais romanciers, la faculté comique. Les personnages de l'abbé, du docteur, du cicérone Dominique, sont d'excellentes caricatures, point exagérées et très-vivantes, dans une gamme modérée. Je n'ai point à insister sur le rôle assigné à chacun des personnages. Il est évident que l'auteur a voulu exprimer dans ces créations différentes les divers éléments du caractère italien au dix-neuvième siècle, tel qu'il l'a observé et étudié. Qualsivoglio, c'est l'Italie savante et sceptique, absorbée dans ses théories pédantesques et affamée de gloriole; Muscarella est l'Italie cléricale, égoïste, sensuelle et désintéressée de tout ce qui n'est pas sa règle et ses priviléges; le giobertiste Luigi représente ce libéralisme abstrait et platonique, mêlé de mysticisme et de dilettantisme que toute révolution positive rejette dans la résistance; la comtesse, c'est l'Italie enthousiaste et frivole, l'Italie-femme, ardente en rêve, dédaigneuse des réalités. Le niveau s'élève avec Ugone Coralla, âme énergique et généreuse, réfractaire aux abstractions qui l'embarrassent et qui la troublent, mais toujours prête au sacrifice d'elle-même pour sanctionner sa conviction ou sa passion. Le rôle le plus décidé, le plus significatif, le plus important à étudier et à consulter pour la parfaite intelligence du livre, c'est celui du personnage quasi muet que j'ai indiqué en commençant; celui de l'observateur et du commentateur. Mais celui-là, je laisse à chacun le soin d'en déduire le caractère. En lisant *Laura ou l'Italie contemporaine*, nous avons plus d'une fois songé à la charmante nouvelle de de Jules de la Madelène, le *Comte Alghierra*, que les lecteurs de la *Revue nationale* ont retrouvée réimprimée à la suite du beau roman de *Brigitte*. Dans le roman de M. Marc Debrit, nous avons un comte Alghierra désabusé et attristé. Mais cette tristesse est encore le deuil d'une passion généreuse et ne ressemble à rien moins qu'à la mélancolie oiseuse d'un faiseur d'élégies. Nous prions M. Marc Debrit d'être bien persuadé que de notre part ce rapprochement est un éloge.

CHARLES ASSELINEAU.

REVUE DU MOIS

I

Il est bien des manières, pour le chroniqueur, de se décourager et de prendre en pitié sa besogne, mais la plus simple et la plus efficace, sans contredit, serait, à mon avis, de se relire de temps à autre. Je ne compte pas sur l'effet que produirait sur lui le style ou la forme plus ou moins heureuse qu'il a pu rencontrer dans le passé, bien qu'il y trouverait probablement une cause d'abattement et qu'il se dirait qu'il ne ferait plus si bien aujourd'hui, par la raison qu'en fait de revues, comme pour toute autre chose, ce n'est jamais ce qui est fait qui paraît difficile, mais ce qui est à faire. C'est du fond même que je veux parler. Il n'y a pas de règle de perspective pour tous ces petits événements parisiens qui ne relèvent directement ni de la politique, ni de la religion, ni de la littérature, mais qui tiennent un peu à tout cela, et lorsqu'on les revoit, dépouillés de l'attrait de l'actualité, les proportions qu'on leur a données, à l'exemple du public, paraissent parfois grotesques. Il y a des pages entières bâties sur des riens, des riens dont tout Paris s'est préoccupé un instant, qui ressemblent, — qu'on me pardonne cette comparaison ambitieuse — à ces grandes pyramides élevées à tant de frais pour recouvrir une petite momie qui tombe en poussière dès qu'on la rend au jour. Mieux que cela : il est des choses qui accaparent toute l'attention publique à leur début; on les suit avec avidité, on se demande si l'on pourra prendre patience jusqu'à la conclusion, tant l'intérêt est vif et pressant, et pourtant, pour peu que le destin ou la providence — comme vous voudrez — traîne l'affaire en longueur, on pourra se dispenser de parler du résultat, quand enfin il sera acquis : personne ne s'en apercevra. Vous souvient-il du procès Mirès? A-t-il fait assez de bruit? Il se juge à nouveau aujourd'hui : qui donc y songe ? Il est vrai que ce n'est plus à Paris que l'affaire se plaide, ce qui change bien les choses pour le Parisien, toujours peu disposé à dépasser les fortifications, même en idée. Cependant à Douai les millions ne s'alignent pas avec moins de majesté, et la défense nous expose avec le même orgueil ces vues larges et grandioses, ce désir philanthropique de doter le pays de richesses nouvelles, qui ont rencontré jadis tant d'ingratitude dans le public et jusque chez la justice. Parlez de cela aujourd'hui au pre-

mier venu, à un de ces zéros dont se compose le chiffre imposant qui représente un public, et il vous répondra d'un ton dédaigneux : Je vous avouerai que tout cela ne m'intéresse guère. C'est cependant le même ennuyeux qui vous assommait l'an dernier en vous parlant Mirès quinze jours durant !

Et l'Académie ! La voilà enfin faite, cette élection si ardemment disputée, et M. Octave Feuillet est nommé ! — Eh bien ! oui, après... — Comment ! après ? mais c'est un homme de lettres. — C'est vrai ; mais une fois n'est pas coutume, comme on dit, et l'Académie a bien fait de le nommer tout de même. Il y a à parier qu'il écrira moins désormais. Et puis il faut bien qu'il y ait quelques gens de lettres à l'Académie pour rédiger les rapports sur les prix Monthyon et autres, et pour faire les terribles lectures que vous savez. Quand on songe qu'avant six mois d'ici il y aura une séance annuelle, cela fait frémir ! — Bah ! ne parlons pas de cela. Que l'Académie nomme qui elle voudra, cela m'est bien indifférent. — Et voilà encore une question d'hier qui est enterrée aujourd'hui.

Il en est de même de l'histoire du fameux Américain M. Peabody, qui pour reconnaître le bon accueil qu'il a trouvé comme étranger à Londres il y a vingt-cinq ans, et pour justifier en quelque sorte une prospérité inouïe, a donné trois millions sept cent cinquante mille francs aux pauvres de Londres. Il paraît que c'est une idée qui n'était encore venue à personne. On ne donne pas tant que cela, si riche qu'on soit, et l'impôt volontaire de la charité n'est point un impôt progressif. Vous possédez une pièce de vingt sous et un pain de quatre livres ; partagez avec le prochain, rien de plus naturel, et personne ne s'en étonnera ; mais quatre millions ou peu s'en faut, c'est trop d'un seul coup pour les pauvres. Mais à ce compte-là il n'y en aurait bientôt plus. Ce qui a ajouté à la stupéfaction générale, c'est qu'il se soit trouvé un homme qui donne une pareille somme de son vivant sans mettre d'autre condition à ses libéralités que celle de les distribuer sans égard aux opinions politiques ou aux croyances religieuses. On laisse volontiers ce qu'on ne peut pas emporter, et l'on voit pas mal de gens faire en mourant un dernier placement à gros intérêts, en échangeant l'argent dont ils n'ont plus que faire contre une promesse d'action du paradis ; mais donner, là, simplement, bêtement, comme un enfant donne son gâteau à un gros chien qui le happe et qui n'en a pas moins faim après, cela ne s'était jamais vu. Et pourtant, malgré tout ce que cette histoire a d'extraordinaire, si M. Peabody veut qu'on parle encore de lui dans huit jours, il faut qu'il recommence.

J'aime à croire que le flot de l'oubli ne tardera pas à recouvrir

aussi cette fameuse histoire du *Merrimac*, ce bateau endiablé de la confédération américaine du Sud, qui vient si lestement à bout des plus belles frégates. Ce n'est pas seulement parce que ce monstre, qui marche sous l'eau, qui tue sans risque pour lui et qui ne se réserve aucun moyen d'être miséricordieux envers les vaincus, a tout l'odieux d'un ennemi anonyme, que je n'aime pas à en entendre parler, — en fait de guerre, j'attache peu d'importance aux nuances, et les plus terribles sont peut-être les meilleures, parce qu'elles sont les plus courtes, — ce dont je me plains surtout, ce sont les démonstrations auxquelles sa victoire donne lieu dans les salons. Que les puissances maritimes de l'Europe y puisent des leçons pour leurs armements futurs, rien de mieux ! mais que sous prétexte d'illustrer une théorie, le premier ennuyeux venu se permette, de son autorité privée, de m'élever au rang de frégate, de se lancer sur moi à toute vapeur, de m'enfoncer dans les flancs un éperon imaginaire, de reculer pour fondre de nouveau sur moi, et de ne m'abandonner enfin que lorsqu'il m'a coulé à fond, c'est ce que je n'admettrai jamais! Voilà pourtant à quoi l'on est exposé depuis dix jours quand on cause dans un salon de Paris.

L'apparition de deux volumes formant la première partie du roman de Victor Hugo, les *Misérables*, a fait une diversion utile. Tout autre sujet de conversation a pâli devant cette œuvre, autour de laquelle s'élève un concert unanime d'éloges. Celui qui se permettrait aujourd'hui la moindre note discordante serait fort mal accueilli; aussi n'entend-on guère la voix de la critique, même sous sa forme la plus respectueuse. A vrai dire, il se produit des admirations passionnées qui étonnent un peu l'observateur qui ne veut voir dans ce roman qu'une œuvre littéraire. Il comprend difficilement que des gens qui n'admiraient ni *Notre-Dame de Paris*, ni le *Dernier Jour d'un condamné*, éprouvent tant d'enthousiasme pour un ouvrage qui les rappelle à tant d'égards, par ses beautés comme par ses défauts. Cela ne s'explique ni par l'admiration pour le talent de l'écrivain, ni par la sympathie pour ses théories sociales, et il est évident qu'il faut tenir compte du piédestal de l'exil dont Victor Hugo n'est pas encore descendu. Cette unanimité est donc une générosité qui fait honneur au public, mais elle n'est pas que cela, et il y a autre chose encore. Ces jours-ci, un ouvrier, fort rangé du reste, me contait qu'en 1848 il suivait fort assidûment toutes les prédications icariennes de M. Cabet. — Vous étiez donc communiste en ce temps-là ? dis-je fort naturellement.— Non pas ! me répondit-il, cela m'ennuyait fort; ce que j'en faisais, c'était pour faire enrager ma femme. — Eh bien ! aujourd'hui, pour une raison ou pour une autre, presque tous les journaux ont comme cela quelqu'un

à faire enrager, et je crois que les *Misérables* en profitent un peu.

Quand les premières fanfares auront cessé de retentir, viendra le tour de la critique. Je ne pense pas qu'elle doive désarmer en face de ce grand succès, mais avec de certains livres destinés à une longue vie, rien ne presse. Pour mon compte, je ne me sens pas assez calme pour juger et je demande à relire.

Je me suis toujours imposé le devoir douloureux de marquer d'une croix dans ma revue les malheurs les plus remarquables arrivés à la presse. Je constate donc avec plaisir que, pendant le mois dernier, elle n'a eu que peu à souffrir des rigueurs de l'autorité. Est-ce mansuétude de la part de celle-ci, ou surcroît de prudence chez les écrivains, je ne saurais le décider. Il est certain que l'art de dire sans parler et l'usage des sous-entendus ont fait de grands progrès chez nous, et ce n'est plus par la clarté que brille aujourd'hui l'esprit français. On pourrait citer tel article de journal qui est un véritable rébus, et que pourtant chaque lecteur comprend. Il ne s'agit que de s'entendre sur la valeur des signes. Reste à savoir si ce procédé littéraire, éminemment conservateur pour l'écrivain, l'est autant pour la langue, et si nous ne courons pas risque d'avoir d'ici à peu de temps un grand nombre d'ouvriers adroits qui ne sauront plus se servir que d'un outil faussé. Je sais des équilibristes à qui leur plume sert de balancier, et devant lesquels chacun s'extasie, qui se trouveront bien embarrassés le jour où ils pourront dire tout ce qu'ils pensent ou tout ce qu'ils ont l'air de penser aujourd'hui. Un homme se faisait voir à la foire : il écrivait, il brodait, il dessinait avec les pieds, le tout assez mal; mais on s'émerveillait, parce que cela se faisait avec les pieds. Seulement, un beau jour, on s'aperçut qu'il avait complétement perdu l'usage de ses mains.

Toujours est-il qu'il n'y a eu, je crois, que deux sinistres de presse à déplorer à Paris ce mois-ci. Le *Travail*, journal rédigé par une réunion d'étudiants, qui était un des rares signes de vie que donnait la jeunesse, a dû cesser de paraître. Le gérant a été condamné à sept cents francs d'amende et à deux mois de prison, et l'imprimeur à cinq cents francs d'amende et à un mois de prison, pour avoir traité des questions de politique et d'économie sociale dans un journal non autorisé et non cautionné. Il est juste d'avouer que ces questions étaient toujours traitées avec une grande chaleur, et quelquefois avec talent. La *Gazette de France*, de son côté, a été condamnée, en la personne de son gérant, à un mois de prison et cinq cents francs d'amende, pour avoir dit à ses lecteurs qu'une souscription avait été ouverte parmi les étudiants, pour racheter la bibliothèque que M. Pelletan a mise en vente pour payer l'amende et les frais de justice

de son procès. Ceci me rappelle que cette vente de la bibliothèque de M. Pelletan a eu lieu en effet à une époque qui se trouve, à strictement parler, dans le domaine de cette revue, dans les premiers âges du mois, s'il m'est permis de m'exprimer ainsi. Je n'irai point, à l'exemple de cette imprudente *Gazette*, rechercher qui furent les acquéreurs du petit nombre de volumes dont la vente produisit la somme demandée par l'écrivain, mais j'ose dire que cette vente eût bien étonné un bibliophile étranger, égaré ce soir-là dans la salle Sylvestre. Il aurait eu de la peine à comprendre l'ardeur avec laquelle un public fort peu nombreux se disputait quatre ou cinq volumes de Rousseau, d'une édition fort commune. Peut-être aurait-il cru à quelque subite explosion de bibliomanie parmi le corps des sergents de ville, qui se trouvait largement représenté à cette vente.

Je me suis laissé dire qu'un volume des chansons de Béranger, surtout, avait été poussé fort loin. Si cela est vrai, je me demande si M. Pelletan n'a pas éprouvé quelques remords en l'apprenant. C'était peut-être en feuilletant ce volume qu'il a écrit jadis sa critique si acerbe du vieux chansonnier, dont la tombe était à peine fermée, critique à laquelle il donna cette épigraphe d'autant plus cruelle, qu'elle était empruntée à la victime : « Encore une étoile qui file..... » Mais l'ombre de Béranger doit être bonne enfant et point rancunière, j'imagine, et elle aura été tout aise d'être pour quelque chose dans la libération d'un homme de lettres aux prises avec le pouvoir. Si l'on se souvient encore dans l'autre monde, elle doit se rappeler ses amendes et ses captivités. Elles lui ont tant rapporté? Que ce souvenir console M. Pelletan. En France, pour entrer dans la popularité, il n'est rien de tel qu'une clef de prison.

II

Il s'est fait ces temps-ci une autre vente d'un genre tout différent dont je crois devoir dire quelques mots, bien que la matière soit un peu délicate. C'est celle de madame ou mademoiselle Chose. — Le nom ne fait rien à l'affaire. Elle se composait surtout de bijoux d'un grand prix et d'objets de curiosité, en un mot, de *souvenirs*, expression qui, en pareil cas, n'est qu'une antiphrase honnête pour désigner des cadeaux dont on a oublié le donateur et l'occasion. Depuis quelques années, ces ventes sont très-fréquentes ; on s'y décide, soit lorsque les richesses deviennent encombrantes, pour faire maison nette et recommencer plus facilement une nouvelle collection, soit pour se ranger, et acheter avec le produit de ces trésors illégitimes un pot-au-feu en or contrôlé à la mairie. S'il ne s'agissait que des vendeuses,

il va sans dire que je me préoccuperais peu de la chose, mais comment ne pas s'émouvoir à la vue du public féminin qui se presse, dès que l'occasion se présente, à ces enchères scandaleuses?

A l'exposition qui a précédé la vente dont il est question, on a pu voir des femmes respectées, appartenant au meilleur monde, se coudoyer et se pousser dans la foule, conduites là par je ne sais quelle curiosité maladive. Il y avait des mères de famille accompagnées de leurs filles; parmi celles-ci, les unes s'étonnaient de la fortune de l'heureuse femme qui avait su réunir tant de merveilles, et questionnaient; d'autres, hélas! ne questionnaient pas. Que faisiez-vous donc là, mesdames? Veniez-vous surprendre les secrets d'un monde qui, permettez-moi de vous le dire, vous préoccupe d'une façon inexplicable, ou cherchiez-vous tout simplement l'occasion de faire quelque acquisition avantageuse? Si peu chers qu'ils se puissent vendre, auriez-vous bien le courage de porter ces ornements infâmes, et ne craignez-vous pas qu'on ne les reconnaisse à votre cou et à vos bras? N'est-ce point assez de rencontrer ce monde-là au théâtre dans toutes les pièces que vous voyez, dans les romans que vous lisez, de vous en laisser raconter les anecdotes par tous les hommes de votre entourage, d'en connaître le personnel de nom et de vue? faut-il encore introduire son souvenir jusque chez vous en vous parant de sa dépouille? Vous lui prenez ses modes, son luxe équivoque, ses locutions parfois; tout cela ne suffit-il pas, et jusqu'où l'ambition de rivaliser vous mènera-t-elle? Il n'est pas jusqu'à son fard que vous ne lui ayez emprunté. Les cosmétiques aujourd'hui comptent dans le budget de la famille. La petite pensionnaire, au sortir du couvent, débute modestement par la poudre de riz sur ses jeunes épaules; sa sœur aînée, jusque sous l'aile maternelle, rehausse l'éclat de son regard par une ombre presque imperceptible de noir oriental; la mère ajoute à tous ces avantages un peu de rouge et le coup de pinceau aux sourcils; quand elle sera grand'mère, elle se donnera le corail des lèvres et les petites veines bleues. Ce sont des étapes qu'il faudra toutes remplir fatalement, car on ne s'arrête pas dans cette voie. Quand une fois une femme s'est décidée à se faire ce qu'elle aurait voulu être, elle poursuit résolûment son idéal de beauté à travers tous les obstacles de la nature, et souvent par les chemins qui y conduisent le moins. Ce n'est pas la persévérance qui manque à ce sexe, on le sait.

Tout cela n'est pas bien grave, dira-t-on, et au siècle dernier on voyait de fort honnêtes personnes peintes en roues de carrosse, — c'était une expression du temps. J'aime à croire qu'il en est de même aujourd'hui; mais il serait bon de ne pas oublier qu'au siècle dernier il existait des barrières sociales qui sont tombées aujourd'hui, et

qu'un peu plus de soin est peut-être nécessaire pour éviter toute confusion. La toilette des femmes est, du reste, le moindre symptôme du mal que je signale. L'ameublement intime d'une femme élégante, la décoration de sa chambre à coucher et de son boudoir, a quelque chose de presque déshonnête dans son luxe exagéré. Ce dernier trait, disons-le, est tout à fait de notre temps et ne s'était pas encore vu. Ajoutons que c'est dans les sphères les plus élevées, dans les positions qui devraient être le moins douteuses, qu'on découvre le plus cette ressemblance désastreuse avec le monde interlope et équivoque dont tout devrait les séparer. On pourrait presque dire qu'il y a aujourd'hui le demi-monde, le monde et le monde et demi; or, en fait de morale, les fractions ne valent rien. Il n'est pas jusqu'au goût si naturel et si instinctif des femmes pour la parure, qui n'ait pris dans ces derniers temps un caractère tout particulier... Ce ne sont plus les bijoux qu'elles aiment, ce sont les pierreries. Il y a parmi elles des connaisseurs qui en remontreraient à des lapidaires. Elles adorent les perles noires, qui sont fort laides; les diamants bruts, et, depuis la guerre de Chine, les bâtons de jade, qui n'ont jamais orné personne. Que la vanité semble aimable et gracieuse à côté de tout cela! On se demande quelquefois avec effroi où cette cupidité si savante puisera le dégoût et l'horreur que doit inspirer la vénalité.

III

Voici un livre fort curieux, le *Parfum de Rome*, de M. Louis Veuillot. Je l'avoue sans détour, je n'ai point été un lecteur assidu de l'*Univers*, et, en sa qualité de journaliste, j'ai toujours fort peu goûté M. Veuillot. Car, si j'estime que tout esprit vraiment libéral doit savoir accueillir avec calme les opinions de ses adversaires politiques et religieux, et que son devoir même l'oblige à les étudier, il ne m'est pas du tout démontré que l'impartialité le condamne à subir l'invective sous prétexte de polémique. Pour tout lecteur qui n'est pas de son avis, M. Veuillot est moins un adversaire qu'un ennemi personnel, un ennemi qui a parfois de fort mauvaises façons. Les éclaboussures de sa plume, qu'il trempe un peu partout, dans le ruisseau comme dans le bénitier, rejaillissent au visage, et tout en lisant, on sent peu à peu, et quoi qu'on fasse, que la passiveté débonnaire du lecteur fait place à cette rage impuissante de l'homme qui subit un affront dont il ne peut demander raison. Le fauteuil où l'on s'est étendu pour lire avec les intentions les plus impartiales se change en un pilori où l'on s'est exposé volontairement aux projectiles et aux injures de je ne sais quelle dévotion polissonne, et l'on sort de cette lecture fortifié dans

tous ses préjugés, confirmé dans ses rancunes les plus aveugles. Que peut gagner l'esprit à un pareil exercice de patience, et, dans l'intérêt même de la tolérance, ne vaut-il pas mieux s'en abstenir? Cependant il y a chez M. Veuillot des qualités d'écrivain fort réelles qu'il est impossible de méconnaître : un style direct, hardi, très-français, saisissant et plein de verve, même lorsqu'il s'abstient de l'invective; tout cela m'a fait ouvrir avec un certain espoir son nouveau livre. Un ouvrage en deux volumes, me disais-je, impose un certain respect du lecteur et de soi-même; ce ne peut être l'œuvre d'un jour de colère ou de bile, comme un article de journal; on en corrige les épreuves lorsque l'entraînement de la première composition est calmé depuis longtemps, et les sages lenteurs de la librairie laissent le temps à tous les repentirs. Hélas! quel désappointement m'attendait! Le format seul, et non la forme, est changé, et la diatribe improvisée du journaliste s'est répandue et s'est figée sur une étendue de six à sept cents pages, au lieu de se projeter en deux ou trois colonnes flamboyantes; voilà tout!

Le parfum de Rome! qui ne l'a senti, subtil et pénétrant, se répandre, un jour ou l'autre, dans le ciel bleu de ses rêves? « Les orphelins du monde entier se tournent vers toi, mère délaissée de tant d'empires morts! » a dit un poëte. Étrange parfum qui varie selon le caractère et l'intelligence de celui qui le respire, mais qui enivre les plus froids et les plus sceptiques. J'ai eu de la peine à le reconnaître, je l'avoue, tel que M. Veuillot l'a recueilli, malgré l'invocation pleine d'emphase qu'il lui adresse dans le premier chapitre de son livre. Son parfum de Rome n'est ni cet arome subtil de la mort qui s'échappe des urnes brisées que tient encore dans ses mains débiles la Niobé des nations, ni l'odeur de sang qui s'élève de ses amphithéâtres en ruines, sang que les barbares, nos pères, ont si bien vengé, ni même l'émanation pénétrante et amoureuse de l'épouse mystique du Cantique des cantiques : *Odor vestimentorum tuorum sicut odor thuris, sponsa*... C'est un mélange à la fois irritant et fade de l'odeur de bouquins d'histoire ecclésiastique, de vieil encens laïque, de journaux sortant de la presse, de chair d'hérétiques brûlés, et enfin de cette boue du ruisseau de Paris dont M. Veuillot semble avoir emporté une provision jusque dans la ville éternelle afin de la lancer de là au visage de ses adversaires. Il a des pages auprès desquelles les tirades les plus ambitieuses de l'auteur des *Martyrs* paraissent simples et familières, pour retomber tout à coup dans des apostrophes au « bonhomme Havin avec son équipe de cacographes, » à M. Chose, au « joli Renan, » à M. About, — désigné tantôt comme « le petit garçon qui tire la langue au Vatican, » tantôt comme

« ce singe qui gambade présentement, » — aux bulosophes et aux véroniens, ou bien encore aux journalistes pris collectivement, qu'il appellera « brochuriers, bêtes d'encre, qui n'ont ni droiture, ni voyages, ni lecture, ni langue, » comme si ce n'était pas grâce à sa qualité de journaliste que M. Veuillot est lui-même quelque chose.

Il est bien moins désintéressé quand il s'attaque à la science moderne, qu'il personnifie quelquefois sous le nom de la brute polytechnique, car il est évident qu'il n'a rien de commun avec cette bête-là. Il a non-seulement le courage de ses opinions, mais encore celui de son ignorance, et il est franchement et orgueilleusement rétrograde. « Monsieur, disait le docteur Johnson à un adversaire qui lui demandait une légère concession dans la discussion, toutes mes opinions sont liées en fagot, et celui qui en retire la moindre brindrille ébranle et relâche le tout. » M. Veuillot se rencontre en ceci avec le vieil Anglican bourru, et il tient son fagot bien lié, je vous en réponds. La campagne de Rome, à son dire, est bien cultivée, et si le commerce et l'industrie ne prospèrent pas dans les États pontificaux, c'est qu'il vaut mieux qu'il en soit ainsi. « Pourquoi le gouvernement du pape condamnerait-il ses sujets au travail forcé de la mine et de la manufacture? Pourquoi les obligerait-il à déterrer le charbon et à respirer le coton pulvérisé, puisqu'il y a des Anglais et des Français, des protestants et des libres penseurs qui font cela pour boire de l'eau-de-vie? » M. Veuillot, du reste, ne pardonne pas davantage à la science moderne lorsqu'il la rencontre en France; il a des plaintes amères contre le chemin de fer, qui ne lui accorde que vingt-cinq minutes d'arrêt à Lyon, ce qui l'empêche de visiter les hauteurs de Fourvières, et il voit la liberté pendue aux poteaux du télégraphe électrique. Que ne descendait-il à Lyon, quitte à reprendre son voyage par un autre train, après avoir fait son pèlerinage à Notre-Dame de Fourvières?

Quand je devrais m'exposer à être pris pour un adorateur aveugle de la brute polytechnique, je persiste à croire qu'une décision de saint Thomas d'Aquin, une page de Bossuet, un chapitre de Joseph de Maistre, un vers de Corneille et une lettre de Mme de Sévigné, ou leur équivalent dans les temps actuels, ne sont point incompatibles avec l'existence des chemins de fer, et que si nous ne produisons rien de pareil, la faute n'en est pas à la locomotive. Saint Thomas d'Aquin allait à pied; Bossuet prenait le coche; de Maistre, la malle-poste, et M. Veuillot, le train express, et j'admets qu'au premier abord il semble exister un rapport singulier entre la rapidité de la locomotion et l'appauvrissement de la pensée chez les théologiens; mais il serait vraiment trop commode pour notre amour-propre d'ériger la chose

en système. Et quand cela serait, qu'est-ce qui empêche M. Veuillot, je vous le demande, de voyager à pied et d'écrire des chefs-d'œuvre?

On retrouve dans le *Parfum de Rome* toutes les particularités qui distinguent le style dévot. L'auteur redit volontiers en latin ce qu'il vient de dire en français; il a des épithètes doucereuses, qu'il applique d'une façon insolite; après une partie de campagne, il s'écriera: Quelle *aimable* journée! et il bâtira sur des jeux de mots des systèmes théologiques. Il donnera comme preuve de la mansuétude de l'Église que du mot *Roma*, la force, elle a fait *amor*, sans songer que le nom du calife Omar, qui détruisit, dit-on, quarante mille temples chrétiens et bâtit quatorze cents mosquées, se prête à la même anagramme. Dans le récit qu'il fait de la vie d'une jeune sainte, Albina Gelosi, il adopte bravement le style niais et inconvenant des petits bons livres; il parlera de « l'agneau qui paît parmi les lis, » et sous sa plume, la jeune pensionnaire de huit ans sera « la fervente petite vierge. » On se demande s'il croit la distinguer, par cette qualification, des petites filles du même âge qu'on élève dans les maisons d'éducation laïques. Puis, à côté de ces fadeurs, on trouve tout à coup des pages énergiques. Le *Parfum de Rome* est un livre à la fois vigoureux et religieux, où ce qui est religieux n'est pas vigoureux, et où ce qui est vigoureux est bien loin d'être religieux.

M. Veuillot n'est pas toujours un croyant, et son scepticisme n'est pas moins remarquable que sa foi. La chose est toute naturelle. Dans les exagérations morales, il arrive tout ce que nous voyons se produire dans les difformités physiques. Les unes et les autres ne sont que des déviations de la symétrie, où chaque bosse correspond forcément à une dépression. L'équilibre reprend ses droits en opposant à une épaule trop saillante une hanche trop déprimée; et M. Veuillot, qui croit à la tradition et à la légende, doute de l'histoire. Il a vu au musée du Capitole trois bustes de Socrate et un d'Aristide, qui lui « suggèrent de grands doutes sur la légende de ces grands hommes. »

« Un de ces trois Socrate représente véritablement Silène, mais Silène fétiche et non pas dieu; Silène, ébauché et débauché, en pleine abjection, confinant au crétinisme. Le second buste présente une physionomie dégrossie, mais encore étrangement engagée dans la matière. Le troisième buste arrive à la beauté socratique; en le comparant au premier, on est en plein idéal. Lequel de ces trois bustes est le vrai Socrate? Je ne serais pas éloigné de parier pour le premier. »

« En regardant bien, rien n'empêche de penser que ce prétendu sage était tout simplement un bourgeois d'Athènes, très-sot et très-

vaniteux, à qui de plus fins que lui faisaient des *mots* pour appuyer les doctrines compromettantes qu'ils lui soufflaient et dont ils ne voulaient pas encourir la responsabilité. On a vu de tout temps, et l'on verra toujours de ces éditeurs responsables qui finissent par se persuader qu'ils publient leurs propres conceptions, et qui soutiennent la gageure jusqu'à la ciguë inclusivement. »

M. Veuillot n'y songe pas : si la ciguë ne prouve rien, que devient l'argument du martyre ?

Pardonnons-lui cependant sa malveillance envers ce pauvre Socrate qui était si laid, car il est évident que, malgré tout son spiritualisme, la beauté physique exerce sur M. Veuillot un empire dont il ne peut se défendre. Il est impitoyable pour ceux dont le visage lui semble disgracieux. J'ai déjà dit qu'il ne trouvait pas M. Renan « joli ; » quand il parle de Gibbon, il a soin de dire qu'il n'avait pas l'esprit moins difforme et moins manqué que le visage — il l'appelle ironiquement ce « beau Gibbon, » ou bien encore « ce singe. » Quand il peint M. de Cavour sous le nom du Subalpin, c'est bien pis. Il s'écrie : « Quelle sorte de mérite voulez-vous qui (*sic*) se cache sous cette sorte de figure? Il y a donc une justice ! Quelles jambes ! quel torse ! quelles lunettes ! quelles bajoues ! »

Si « l'infection du réalisme et de la photographie » s'est installée sur la terre, c'est, selon lui, pour qu'il reste des portraits ressemblants de ces hommes. En voyant son intolérance à l'égard des imperfections physiques, je ne pardonne pas à M. Veuillot de n'avoir pas placé son portrait en tête de son livre, comme cela se pratique assez souvent aujourd'hui quand l'auteur est un peu bien tourné. Je ne l'ai jamais vu, mais d'après ce qu'il nous dit de la laideur des sceptiques et des libéraux, je tire la conclusion qu'un fidèle aussi fervent que lui doit être bien agréable à contempler. Je signale cette lacune du portrait aux éditeurs pour la seconde édition.

Je ne sais si j'ai réussi à donner quelque idée de ce livre plein de colère, où la piété s'exhale en apostrophes outrageantes et où l'amour de Dieu se révèle par des invectives. Il est évident que la haine est la corde qui vibre le mieux chez l'auteur ; l'imprécation est son véritable élément, et il n'est jamais plus éloquent que lorsqu'il maudit. Pour bien juger son style, il faut lire le chapitre qu'il consacre au P. Passaglia, « le vrai infâme près de qui les autres semblent innocents ; le monstre plus redoutable que le feu, pire que le païen et le renégat. »

« C'est le prêtre ennemi de l'Église, c'est le parricide, c'est Judas encore couvert de la robe des apôtres, la bouche encore pleine du mystère divin. »

Suivent deux pages de malédictions, qui se terminent par ces

strophes comminatoires qu'on a peine à croire écrites à Paris au dix-neuvième siècle :

« Si tu ne te repens, que Dieu compte tes pas dans la vie du mal, et qu'il n'en oublie aucun; qu'il accumule sur toi la charge et l'infection des péchés que tu fais commettre et de ceux que tu aurais remis!

« Que toutes les bénédictions que tu as reçues et que tu renies se retournent contre toi; qu'elles tombent sur toi et qu'elles t'écrasent comme un sacrement de Satan!

« Que les onctions sacrées te brûlent; qu'elles brûlent tes mains tendues aux présents de l'impie; qu'elles brûlent ton front où devait rayonner la lumière de l'Évangile et qui a conçu de scélérates pensées!

« Que ton aube souillée devienne un cilice de flammes, et que Dieu te refuse une larme pour en tempérer l'ardeur! Que ton étole soit à ton cou comme la meule au cou de Babylone jetée dans l'étang de souffre! »

Quand M. Veuillot se calme, ce qui est assez rare, il dit parfois très-bien des choses fort justes. Le passage où il démontre l'avantage qu'il y aurait pour les hommes d'État à savoir saisir, à l'exemple du gouvernement pontifical, l'opportunité de prononcer ces simples mots : *Non possumus*, nous ne pouvons, *Non licet*, il ne t'est pas permis, en est la preuve. Le saint-siége n'a guère employé ces formules que pour défendre des intérêts égoïstes et temporels, mais il n'en est pas moins vrai qu'il y a quelque chose de grand dans ces impossibilités morales opposées à l'oppression de la force physique. Si les gouvernements laïques de l'Europe avaient, eux aussi, des barrières morales infranchissables, je crois avec M. Veuillot qu'ils « auraient sauvé beaucoup de choses qui vont périr et que même ils en auraient créé quelques-unes qui eussent vécu. » Supposez, par exemple, qu'au premier partage de la Pologne les gouvernements de France et d'Angleterre eussent opposé aux spoliateurs un *Non possumus* et un *Non licet*, ils n'en seraient pas réduits aujourd'hui à exprimer, la rougeur au front, leur stérile sympathie. Et puisque j'ai parlé de la Pologne, le seul terrain, je crois, sur lequel je pouvais me rencontrer sans dissidence avec M. Veuillot, je profite de cette chance heureuse pour prendre congé de lui.

Je lui garde cependant rancune, car il m'a empêché de parler aujourd'hui, ainsi que j'en avais l'intention, de M. Ruffini, un écrivain chez lequel on retrouve aussi un parfum de Rome, mais bien différent de celui de M. Veuillot. Ce sera pour une autre fois.

HORACE DE LAGARDIE.

CHRONIQUE POLITIQUE

8 avril 1862.

I

Les alarmistes commencent à se tranquilliser. Aux bruyantes émotions de la discussion de l'Adresse ont succédé les loisirs d'un recueillement plein de mystère qui nous est assuré pour tout le reste de l'année. Ainsi que les écoliers, nous avons eu nos « jours gras. » Adieu paniers, vendanges sont faites! Nous avons eu trois semaines entières de luttes oratoires, de discussions politiques, de courage civil et de vrai libéralisme. C'est là, à ce qu'il paraît, tout ce que peut supporter notre faible tempérament. Au dire de quelques-uns, il paraîtrait même que nous l'avons échappée belle. Avec quelques légers efforts d'imagination, on eût pu se croire en plein pays parlementaire. Maintenant notre vie politique est terminée, et ces brillants décors ont disparu. Nous sommes à l'abri de tout danger. Nous pouvons faire des économies d'éloquence. Depuis qu'on leur a dit: « Soldats, je suis content de vous, » nos législateurs dorment fièrement sur leurs lauriers. Ils écoutent encore l'écho déjà lointain de leurs improvisations, et ils se consolent par tous les songes de la gloire du silence qui leur est imposé. Quant au public, abandonné tout à coup au plus fort de son émotion par ceux mêmes qui la lui avaient communiquée, il se demande s'il n'a pas été dupe d'une illusion, et s'il n'a pas assisté à une sorte de fiction dramatique plutôt qu'à un exercice réel et sérieux de l'activité politique du pays. Il ressent quelque chose du désappointement qu'on éprouve après beaucoup de bruit pour rien. On a pu observer en lui une réelle mauvaise humeur à la suite de cette déception, qui ne devrait pourtant avoir rien d'imprévu pour personne. Plus il prendra au sérieux les institutions actuelles, c'est-à-dire plus il les considérera comme durables, plus on

doit s'attendre à voir croître ce sentiment d'irritation. Il est certain, en effet, que le système actuellement en vigueur relativement à la part des Chambres dans l'exercice du pouvoir, a tout ce qu'il faut pour donner au public faim et soif d'examen, de contrôle, de publicité, et ne lui offre aucun aliment solide pour le satisfaire. La rédaction de l'Adresse, qui est comme la pièce de résistance de ce maigre festin, n'est guère propre qu'à irriter l'appétit, et ressemble un peu trop à ces mets fantastiques et décevants qu'on voit figurer sur les tables au théâtre.

Que cette comparaison paraisse exacte ou irrévérencieuse, il n'en reste pas moins vrai que la vie politique restreinte à ces apparences, que l'activité des Chambres réduite à des prérogatives sans action réelle sur le gouvernement, à des déclarations de principe qui n'ont guère plus d'efficacité que des articles de journaux, ne sont pas en rapport avec l'état actuel des esprits, avec ce que réclame aujourd'hui l'opinion. La liberté est à nos yeux destinée à être autre chose qu'une convulsion de loquacité durant quinze jours par an. Nous assistons en ce moment à une sorte de marée montante des idées libérales; malheur à ceux qui ne la voient pas, ils seront submergés. Le flot avance lentement, mais aucune force humaine ne peut le faire retourner en arrière. La sagesse consiste évidemment à lui faire sa place, et le gouvernement actuel a montré en plus d'une occasion qu'il en comprenait la nécessité. Malheureusement ses intentions sont restées jusqu'ici à l'état de velléité, et l'on se demande s'il aura jamais la force et l'habileté nécessaires pour en finir avec les incertitudes dont sa conduite témoigne.

Il ne se rend pas assez compte des changements qui se sont accomplis dans les esprits. Les exigences actuelles de l'opinion lui semblent inexplicables après les demi-concessions qu'elle a reçues de lui sans les avoir même demandées. N'est-ce pas ce même public qui autrefois applaudissait à toutes les mesures de compression, à toutes les concentrations de pouvoir, qui offrait au gouvernement un blanc seing, lui donnait d'avance raison quoi qu'il pût faire? Comment comprendre que ce qui réussissait si bien alors ne réussisse plus aujourd'hui? Voilà les souvenirs qu'il faut absolument écarter, sous peine de commettre les plus lourdes méprises. Oui, c'est le même public, mais à quelques années de distance, c'est-à-dire prodigieusement changé, et disposé à dire non partout où il a dit oui, par la raison très-simple que les circonstances, les nécessités, les besoins, les opinions, les sentiments, ont subi des modifications également profondes et exigent des moyens

de gouvernement tout nouveaux. Cette transformation est-elle donc un phénomène tellement rare qu'après tant d'expériences un pouvoir bien avisé ne puisse ni la comprendre ni s'y plier? Serait-ce la première fois que dans un espace de dix années on aurait vu l'esprit public varier du blanc au noir? Ces variations ne sont-elles pas plutôt la loi même de notre époque agitée? Y a-t-il fallu dix ans pour que le peuple de 1848 devînt celui de 1852? Voilà ce qu'un pouvoir prévoyant se dirait sans doute si l'exercice de la dictature ne l'habituait pas à considérer la liberté comme une conspiration, au lieu de voir en elle le développement naturel des facultés de l'homme et le but de toute société.

Aucun incident particulièrement digne d'attention ne se détache sur le fond monotone de notre situation intérieure, à l'exception toutefois d'une circulaire du ministre de l'intérieur, prenant acte du refus de la Société de Saint-Vincent de Paul d'accepter d'en haut son conseil général, et d'une touchante homélie de monseigneur l'archevêque de Toulouse. L'allocution par laquelle ce vénérable prélat invite son petit troupeau à célébrer l'anniversaire d'une saint Barthélemy locale a sans doute un à-propos caché que nous ne saisissons pas très-bien; mais en tout cas elle vient admirablement à point pour sceller l'alliance du parti catholique avec nos libres penseurs orthodoxes et le néo-protestantisme dont M. Guizot est le pape désigné. Ce chef-d'œuvre de l'éloquence pastorale est d'ailleurs rédigé avec une onction vraiment évangélique; on ne peut pas le lire sans attendrissement. Cette sollicitude pour la mémoire des bourreaux, exprimée en termes si doux, ne laisse place qu'à un sentiment d'horreur contre la férocité des victimes.

Cependant, en y réfléchissant, on se refroidit quelque peu; on se dit que nos pères ont eu peut-être raison de vouloir couper les griffes au tigre absolutiste, et que ceux-là sont de pauvres politiques qui font aujourd'hui de l'impartialité à leurs dépens. N'est-ce pas un sujet de risée et de pitié que les démonstrations de joie immodérée auxquelles vient de donner lieu dans ce camp de prétendus hommes d'État, la nouvelle que le pape a décidé jusqu'à nouvel ordre que le pouvoir temporel n'est pas un dogme? C'est là un triomphe dont ils ont droit de s'enorgueillir comme d'une victoire inespérée du libéralisme bâtard qu'ils représentent. Ils auront désormais leur part de collaboration dans cette fabrique de vérités dont le siége est à Rome. On leur permettra au besoin de contre-signer les mandements de l'archevêque de Toulouse. Voilà des esprits vraiment virils, puissants

et énergiques, et des opposants bien redoutables pour le pouvoir actuel.

Plusieurs des questions extérieures qui dans ces derniers temps ont occupé l'opinion de l'Europe marchent en ce moment non vers leur solution définitive, car rien ne finit jamais, surtout de notre temps, mais vers un arrangement au moins provisoire. De ce nombre est la question américaine, que les avantages multipliés des armées de l'Union et les habiles ménagements du cabinet de Washington tranchent décidément en faveur de la cause abolitionniste. L'impulsion donnée dans ce sens aux événements par la force des choses, par le succès et surtout par une puissante réaction du sentiment général de la nation, a aujourd'hui quelque chose de si irrésistible, qu'on peut douter si plusieurs batailles gagnées parviendraient à rétablir l'équilibre en faveur des confédérés. Les guerres d'opinion ont cela de bon, que la force morale y joue un rôle très-supérieur à celui du canon, et qu'en fin de compte la victoire s'y décide ailleurs que sur les champs de bataille, pour peu qu'on laisse à la réflexion le temps de faire son œuvre. Or, c'est à quoi les temporisations, plus involontaires que calculées, du président Lincoln ont très-heureusement abouti. Tout permet de croire que la lutte sera terminée longtemps avant l'achèvement des frégates cuirassées, dont il a décrété la construction à la suite du petit combat épique qui vient d'opérer une révolution dans la guerre maritime.

L'affaire du Mexique semble aussi sur le point d'être réglée, malgré le désaveu et la rupture des négociations qui sont venus surprendre le public. Il est difficile d'expliquer comment, l'Angleterre, c'est-à-dire la puissance qui est dans ce débat la principale intéressée, se déclarant satisfaite des réparations que le gouvernement mexicain a offertes, elles ont pu paraître au cabinet français, non-seulement insuffisantes, mais incompatibles avec la dignité nationale. C'est là une énigme dont les événements ultérieurs nous donneront peut-être le dernier mot. Malgré cette apparente complication, si, comme on l'assure, le peuple mexicain tout entier est sous les armes pour soutenir le gouvernement tyrannique dont nous sommes allés le délivrer, il nous deviendra difficile de soutenir le rôle de libérateur, et il faudra bien en venir à la paix. La diplomatie trouvera sans doute une formule moins humiliante que celle dont l'orgueilleuse Albion a pu se contenter, et qui a porté ombrage à notre susceptibilité si chatouilleuse à l'extérieur. Quoi qu'il en soit, on paraît avoir dès aujourd'hui renoncé au projet de régénérer les Mexicains par une

occupation militaire prolongée, de même qu'on a abandonné la candidature de l'archiduc Maximilien.

Nous croyons que ç'a été là une sage inspiration et qu'il serait prudent de couler à fond cette difficulté du Mexique avant que les États-Unis ne se trouvent, par l'arrangement définitif de leurs propres différends, en état de dire leur mot sur une intervention qu'ils ne peuvent voir d'un bon œil. Il y a dans le monde assez d'éléments de conflagration pour qu'on se dispense d'en créer d'aussi factices. Je ne déciderai pas la question de savoir si nous avons reçu du ciel la mission spéciale de moraliser les autres peuples — et en admettant qu'il nous eût départi cette vertu, nous devrions commencer par prêcher d'exemple. — Mais ce qui est certain, c'est que nous pourrions employer aussi utilement ce don du ciel chez les Espagnols qui nous secondent dans cette œuvre édifiante, que chez les Mexicains auprès desquels nous l'exerçons l'épée à la main. Un pays dans lequel des citoyens sont condamnés au bagne pour avoir commis le crime de distribuer des bibles protestantes, est mal venu à vouloir donner aux autres des leçons de civilisation.

II

Je voudrais maintenant dire quelques mots d'une publication où sont agitées les questions politiques les plus graves[1], et au sujet de laquelle il semble admis d'un accord tacite que l'on ne puisse opter qu'entre le silence ou l'approbation, parti pris dont s'accorde mal la vérité. Il y a au sein de chaque parti certains souvenirs, certaines idées, certains hommes qu'on n'ose ni condamner ni absoudre ouvertement, et que pour ce motif il est interdit de discuter, sous peine de sacrilége. Ils sont placés au-dessus de la loi commune, et si l'on en parle, ce doit être avec une solennelle et respectueuse insignifiance. Grâce à cette superstition, les opinions les plus hétérogènes vivent en paix sous la même étiquette dans un état de promiscuité qui les déshonore, qui leur ôte toute force morale, jusqu'au jour tardif où elles reconnaissent qu'elles n'avaient de commun qu'une vaine dénomination et se séparent pour se déchirer. Je ne saurais accepter pour ma part ces consignes serviles qui éternisent parmi nous tant d'équivoques mortelles à la liberté. Les hommes de l'opinion libérale

1. *Mémoires sur Carnot,* par son fils, chez Pagnerre.

ont eu beaucoup de loisirs dans ces dernières années : il faut au moins qu'ils en retirent l'avantage de savoir bien nettement ce qu'ils pensent et ce qu'ils veulent. Ils sont moins avancés sous ce rapport qu'ils ne le croient, je n'en voudrais d'autre preuve que ce livre qui est l'œuvre d'un esprit naturellement modéré et impartial.

La première partie de ce travail a été dans ce recueil même l'objet d'une étude délicate et pénétrante [1], dont la conclusion a pu paraître d'une sévérité prématurée, lorsqu'elle n'a fait en réalité que devancer par un pressentiment juste et vrai des informations plus complètes. Aujourd'hui nous possédons avec le second volume des *Mémoires sur Carnot par son fils* la partie vraiment décisive de ce plaidoyer, c'est-à-dire celle qui expose le rôle de Carnot dans les conseils du Comité de salut public. Il n'y a donc plus de motif pour qu'on réserve plus longtemps un jugement que l'auteur lui-même sollicite. Ce serait faire injure au sentiment qui l'a inspiré que de traiter son livre avec la banale et complaisante indulgence qu'on prodigue à ces apologies de famille qui ne sont qu'une forme déguisée des apologies de soi-même. Ce qu'il réclame, c'est un examen sérieux et raisonné : tout autre accueil serait indigne de la pensée qui l'anime. C'est, il est vrai, la piété filiale qui parle, mais c'est au tribunal de l'histoire qu'elle se présente : j'espère n'oublier ni les égards ni le devoir que cette double situation impose à la critique.

L'amour filial sera toujours un mauvais historien; lui aussi il a un bandeau sur les yeux. Quelle valeur aura surtout son témoignage si, au lieu de s'attacher, soit aux événements de la vie privée, soit à une justification strictement personnelle, il a l'ambition de se faire l'interprète et le juge de toute une époque? On sait combien il a été difficile à nos historiens de la révolution française de se détacher de leurs passions et de leurs préjugés, pour apprécier avec liberté d'esprit ce grand événement; ils n'y ont pas toujours réussi; on retrouve souvent dans leurs jugements jusqu'à des préoccupations et des souvenirs de leur propre rôle au milieu d'une époque si différente; que serait-ce donc s'ils avaient abordé ce récit avec l'intention préconçue d'y trouver la justification d'un père? Combien l'impartialité ne leur eût-elle pas été plus difficile encore! Quelle cause d'erreurs ajoutée à toutes les autres! Voilà ce qui excuse à nos yeux M. Carnot

1. Voyez la *Revue Nationale* du 10 août 1861 : *Revue du mois*, par H. de Lagardie.

d'avoir vu sans s'en rendre bien compte toute la révolution française à travers la préoccupation qui lui a mis la plume à la main.

Cette préoccupation se retrouve dans les jugements qui sont en apparence les plus étrangers à l'objet qu'elle poursuit, ce qui ne veut pas dire toutefois que ces jugements aient rien de bien nouveau. Ils ont déjà été formulés plus d'une fois. Chaque parti, ou pour mieux dire chaque groupe ayant figuré dans la révolution française, s'est fait sur cet événement sa philosophie de l'histoire dans un but manifeste d'apologie personnelle, et le système que nous offre l'auteur de ces mémoires ne diffère pas sensiblement de celui qui a déjà été proposé, soit par Carnot lui-même, soit par ses amis politiques. Au milieu des partis et des sectes qui ont divisé la révolution française presque dès sa naissance, on distingue sur le second plan un groupe d'hommes, à physionomie indécise, gens spéciaux pour la plupart, qu'on ne saurait rattacher à aucune opinion particulière, qui côtoient toutes les écoles et toutes les doctrines, sans contracter avec elles aucun engagement, qui semblent ne rien voir de ce qui se passe autour d'eux, les yeux obstinément fixés sur leur besogne journalière, ne portant ombrage à personne, acceptant les faits accomplis, toujours prêts, comme ils disent, à servir leur pays, et s'identifiant en quelque sorte avec la fonction administrative qu'ils remplissent. Carnot peut être considéré comme le type le plus élevé de ce genre d'hommes. Ni constitutionnel, ni girondin, ni montagnard, il eût bien servi sous tous ces régimes. Ce n'est pas un politique, c'est un administrateur. Demandez à un tel homme ce qu'il pense des différentes doctrines politiques qui se sont combattues pendant la révolution française, il vous répondra volontiers que ces prétendues différences d'opinions n'avaient qu'une existence apparente, et qu'au fond tout le monde était du même avis; car cette explication transforme en fanatiques subalternes les héros de ces luttes, et fait de lui, individualité par eux dédaignée, le personnage principal, celui qui s'élève au-dessus des petites orthodoxies de parti et ne songe qu'à la patrie et à la postérité!

Que Carnot, que Lindet, ou les deux Prieur, ou Barrère lui-même et tous ceux qui n'ont joué dans la révolution que le rôle d'un rouage administratif aient adopté avec empressement un tel point de vue, je ne saurais m'en étonner. Ce thème invraisemblable leur offrait la chance la plus inespérée d'une transfiguration posthume; mais ce qui n'est point admissible, c'est qu'on nous le propose de nouveau aujourd'hui, sous prétexte de piété filiale. Aux yeux de M. Carnot, les deux

doctrines politiques dont la lutte a engendré toutes les péripéties du drame de la révolution française et dont les racines s'enfoncent si avant dans l'histoire, les deux écoles qui procèdent, l'une de Montesquieu, de Voltaire, de Turgot, de Rousseau lui-même dans ce qu'il eut de libéral; l'autre, des étroites théories du *Contrat social*, de Mably et de Morelly, n'ont jamais existé que dans l'imagination des historiens fantaisistes. Les deux armées qui se sont livré tant de sanglants combats ont été dupes d'un malentendu, que dis-je? d'une opposition de *tempérament :* « Ce ne sont pas les doctrines qui luttent, ce sont les engagements de partis, les tempéraments... » En somme, tous ces gens-là étaient du même avis : « 89 et 93 ne diffèrent ni par les idées, ni par les symboles, mais seulement par les circonstances. » La seule différence, c'est qu'en 93 on a recours à la dictature, mais c'est là une arme de guerre, une mesure qui, dans la pensée de ses auteurs, est destinée à rester temporaire : ils sont, quant au fond de leurs idées, tout aussi libéraux que leurs adversaires. Égorgeurs et égorgés, tous ont également bien mérité de la patrie, réconcilions-les au nom de cette communauté de pensée qui les unissait à leur insu, et plaignons-les d'avoir eu des tempéraments si irritables. Les partis se combattirent parce qu'ils furent aveugles; mais, comme dit M. Carnot, ils n'en ont pas moins fait avancer le char de la révolution. « Ils sont autant de relais disposés sur la route... le char renverse ici celui qui a voulu l'arrêter; là celui qui le dirige mal aujourd'hui, après l'avoir bien dirigé la veille; mais il avance toujours... »

Il avance toujours jusqu'à ce qu'il verse dans le sang et la boue, jusqu'à ce qu'on voie ses conducteurs monter derrière les carrosses du premier consul. N'y a-t-il donc aucune distinction à établir entre ceux qui s'efforcèrent, au prix de la vie, de l'arrêter sur cette pente ignominieuse, et ceux qui l'y précipitèrent en foulant tant de nobles victimes? Comment en présence de ces discussions immortelles, de ces déclarations de principe qui jettent un jour si éclatant sur les systèmes et les doctrines qui ont fait agir les hommes de cette époque, en présence notamment des débats si explicites auxquels donnèrent lieu les deux projets de constitution présentés l'un par la Montagne, l'autre par la Gironde, comment ne pas reconnaître l'existence de deux partis profondément divisés, de deux démocraties dont l'une était libérale autant qu'égalitaire, et dont l'autre faisait de la souveraineté populaire un despotisme mille fois pire que celui de l'ancien régime, un arbitraire illimité, auxquels tous les droits individuels étaient sacrifiés? Quelque avantageux que cela puisse être à la mémoire de Carnot, cette distinction ne disparaîtra pas de l'histoire.

La lutte de ces deux partis sera toujours, quoi qu'on fasse, le nœud de la révolution française; elle marque l'instant décisif où la démocratie a eu dans ses mains le pouvoir de fonder la liberté en France; si elle a laissé échapper l'occasion, tous les personnages influents de cette époque en sont responsables, car tout homme ayant dans l'esprit et le caractère quelque valeur fut alors mis en demeure de se prononcer. Qu'on plaide tant qu'on voudra les circonstances atténuantes pour ceux qui ne l'ont pas fait, mais qu'on s'abstienne de les glorifier. Par le fond de ses opinions qui n'avaient rien d'absolu, Carnot était beaucoup plus près de la Gironde que de la Montagne; c'était même parmi les Girondins qu'il avait ses principales liaisons. Heureusement pour lui, dit son fils, il était en mission au moment où le 31 mai vint frapper la Gironde, sans quoi il eût probablement tenté de faire respecter dans les Girondins le principe de l'intégrité de la représentation nationale et partagé leur sort. Ce principe n'était donc à ses yeux respectable que de près, puisque, consulté par les vainqueurs du 31 mai au sujet de cet événement, il leur répondit que, « n'ayant pas été *témoin des faits*, il lui était impossible d'en porter un jugement, » réponse qui semble une dérision lorsqu'on songe à l'immense publicité que ce grand procès avait reçue dans le monde entier, et qui accuse ou l'intelligence ou le caractère de celui qui l'a écrite.

Cet acte de faiblesse marque la ligne de conduite adoptée désormais par Carnot. Quoi qu'il arrive, il n'aura rien vu, rien entendu; il se tait, il ignore, il lui est « impossible de porter un jugement. » Il va jusqu'à signer des arrêts de mort sans le vouloir, sans le savoir. Je touche ici au côté vraiment grave de l'ouvrage que j'examine.

Le rôle de Carnot au Comité de salut public a deux faces comme celui de ses collègues. Indépendamment de la tâche spéciale dont il était chargé, chacun des membres de ce ministère de la dictature avait à se prononcer sur les actes qui engageaient la responsabilité du Comité tout entier. Carnot avait reçu, pour son compte personnel, la direction du mouvement des armées de la République; mais ses fonctions étaient si loin de se restreindre à cet emploi, que tant qu'il resta au Comité il ne s'y délivra pas un seul ordre d'arrestation qui ne dût porter sa signature. On sait comment, après thermidor, il lui fut demandé compte de ces signatures, et quelle réponse pitoyable il opposa à ses accusateurs. Il n'avait jamais signé un ordre d'arrestation, mais il y avait laissé mettre sa signature. On n'insista pas sur cette singulière apologie. Le souvenir des grands services qu'il avait rendus couvrit tout. Tant de gens avaient, d'ailleurs, partagé sa fai-

blesse et s'étaient associés à la tyrannie faute d'oser la combattre, que des représailles dirigées exclusivement contre lui n'eussent été qu'une vengeance inique. L'histoire n'assimilera sans doute jamais Carnot aux coopérateurs actifs de la terreur, mais elle lui reprochera toujours d'avoir pu consentir à être un de leurs instruments passifs. Un auteur allemand, que M. Carnot cite avec complaisance, allègue qu'il y aurait eu un soulèvement universel contre ce système s'il n'avait pas eu en sa faveur la volonté nationale. Comment des individus isolés et impuissants se seraient-ils soulevés contre lui, lorsque des hommes placés à la tête du gouvernement le subissaient sans un mot de protestation ?

Quoi qu'il en soit, ce que Carnot n'eût sans doute jamais osé espérer lorsqu'il balbutiait ces tristes excuses, c'est que sa faiblesse serait transformée un jour en titre de gloire, qu'elle serait invoquée comme une preuve d'abnégation patriotique digne d'être offerte en exemple aux générations nouvelles. Voilà ce qu'on ne saurait laisser passer à l'état de chose jugée. Telle est pourtant la thèse que l'auteur des *Mémoires* n'a pas craint d'adopter. Il va jusqu'à dire « que jamais plus admirable offrande de sa sûreté et de sa mémoire ne fut faite au salut de la patrie! » Passe pour sa mémoire, elle n'est pas sortie intacte de ce sacrifice; mais sa sûreté, en quoi l'a-t-il exposée? C'est par son opposition qu'il l'eût compromise. On trouve sublime que Carnot ait accepté par esprit de solidarité des actes que sa conscience repoussait. « Quand on s'est attaché à un parti, dit l'auteur, il faut accepter la responsabilité même de ses fautes; attendez que le calme soit rétabli pour revendiquer votre part individuelle et la distinguer de celle de vos associés; » c'est-à-dire, en bon français, attendez que la réaction soit venue pour prouver que vous avez tout ignoré et qu'on vous a extorqué votre signature. Étrange maxime qui explique comment, après avoir loué Carnot d'avoir soutenu la terreur par esprit de solidarité, on écrit tout un long plaidoyer pour prouver qu'il n'est en rien responsable de ces mesures. Il faudrait pourtant être conséquent : s'il a eu raison de se déclarer solidaire aux yeux de ses contemporains, consentez-donc à ce qu'il soit aussi solidaire aux yeux de la postérité! Il a eu tous les bénéfices de la solidarité, de quel droit en repousserait-il les inconvénients? « Quant au rôle d'indépendant qui séduit au début de la vie politique, ajoute l'auteur d'après des paroles de son père, il est presque toujours périlleux, sans utilité pour personne, et trop souvent il sert de masque à la lâcheté. » M'est avis que le mot lâcheté est ici de trop, et que Carnot laisse voir plus de rancune qu'il ne convient contre les caractères indépendants. Je vais citer une cir-

constance où un lâche de cette espèce n'aurait jamais agi comme Carnot. Ce fut lors de l'arrestation, je veux dire de l'arrêt de mort de Danton : « Quand l'arrestation du grand tribun fut proposée au Comité de salut public, Carnot combattit avec Robert Lindet cette mesure imprudente : « Vous accusez Danton de trahison, dit-il, et vous n'avez « pas une preuve contre lui. Nul n'est à l'abri de soupçons calom- « nieux, et je n'entends alléguer ici que des soupçons. N'élevons pas « de querelles sanglantes entre les hommes qui ont travaillé ensemble « à fonder la république, » etc.

Voilà des paroles de justice qu'un homme indépendant aurait eu la « lâcheté » de soutenir par son vote. Carnot comprenait ses devoirs autrement : « Quant à Carnot, écrit son fils, la résolution d'accuser Danton ayant été prise par les deux comités réunis, fidèle à sa doctrine de solidarité dans ce gouvernement collectif, *il ne refusa pas sa signature* à la majorité qu'il venait de combattre. » Que cela soit d'une grande âme, je le veux bien, qu'il y ait une abnégation sublime à signer l'arrêt de mort d'un homme qu'on déclare innocent, j'y consens encore; mais supposez que Carnot, au lieu d'être un héros, n'eût été qu'un caractère pusillanime, comment se serait-il conduit dans cette circonstance, et dans les occasions si nombreuses où il « ne refusa pas sa signature? » Il n'eût pas agi autrement qu'il n'a fait. N'est-il pas fâcheux pour le système que je viens d'exposer que la même conduite convienne à la fois à la plus haute vertu et à la plus honteuse faiblesse, de telle sorte qu'il soit impossible de les distinguer l'une de l'autre? Nous faudra-t-il donc admettre qu'une indépendance qui mène à l'échafaud soit plus voisine de la lâcheté qu'un héroïsme qui consiste à donner sa signature et à garder le pouvoir?

Comment l'auteur des Mémoires sur Carnot n'a-t-il pas été averti par des conséquences aussi criantes, et pourquoi n'a-t-il pas laissé dans une ombre discrète des faits qui craindront toujours la lumière? Il revient à plusieurs reprises sur ce lamentable sujet, comme s'il ne pouvait se contenter lui-même de ses justifications, ou comme s'il y était ramené malgré lui par une invisible Némésis, et les anecdotes qu'il raconte pour disculper me paraissent les plus accablantes. Carnot avait si bien contracté l'habitude de donner sa signature sans examiner l'usage qu'on en faisait, qu'un jour on arrêta sur un ordre signé de lui deux commis de ses bureaux, un autre jour le traiteur chez lequel il prenait ses repas, un troisième une dame, propriétaire de sa maison, tout cela à son insu. Il s'en apercevait et n'en restait pas moins attaché aux fonctions qui lui imposaient ces devoirs atroces. Ce rôle impossible, abominable, que la conscience et l'honneur ré-

prouvent également, qu'ils lui ordonnaient de quitter dès la première heure, dût l'univers tomber en poussière, il l'acceptait par dévouement pour la république, nous dit son fils, « pour ne pas déserter son poste. » Il se croyait l'homme nécessaire.

Le grand tort des girondins, dit ailleurs l'auteur, c'est d'avoir cru que la révolution ne pouvait être sauvée que par eux. S'ils ont eu, en effet, cette confiance, et ils y avaient un peu plus de droits que Carnot, elle ne leur a du moins fait tuer personne. Elle ne leur a donné que le courage de mourir, différence qui mérite peut-être qu'on en tienne compte. Carnot signa tout ce qu'on voulut, jusqu'au jour où il s'aperçut qu'on se disposait à lui demander sa signature pour sa propre arrestation, alors il se joignit aux conspirateurs de thermidor. Or, c'est à ce moment seulement que l'historien aurait pu dire avec raison : « Ce ne sont pas les doctrines qui luttent, mais les tempéraments. » Quel griefs nouveaux, en effet, Carnot avait-il à invoquer contre Robespierre et le triumvirat? Aucun. La terrible machine de guerre fonctionnait avec sa régularité habituelle ; seulement les coups jusque-là frappés au loin se rapprochaient de sa propre tête; mais le système n'avait en rien changé, et il pouvait invoquer les mêmes nécessités. Le seul fait nouveau, c'est qu'on allait lui appliquer la loi à lui et aux comités. C'est alors seulement que son abnégation patriotique se lassa. Si Carnot n'avait subi aucune intimidation, pourquoi dans sa proclamation écrite au lendemain de thermidor parlait-il « des tyrans et de l'oppression qui avait disparu? »

Je me résume. Si une telle réhabilitation est acceptée, — et il y a aujourd'hui beaucoup de gens intéressés à ce qu'elle le soit, — il ne faut plus parler de morale politique. Qu'on transporte à une autre époque, à un autre parti, à un autre homme, la condescendance avec laquelle Carnot donnait sa signature, et elle paraîtra odieuse à son propre fils. Ce plaidoyer n'est pas bon pour la mémoire de Carnot. Il en sort extrêmement amoindri en tout ce qui échappe à la spécialité où il était si éminent. Il y a dans tous ses discours et jusque dans les moindres aphorismes que son fils lui prête un caractère frappant de nullité. C'était un grand administrateur et un homme au-dessous du médiocre.

P. Lanfrey.

Il se passe depuis quelque temps, au ministère de l'intérieur, des choses vraiment singulières. On se souvient de l'avertissement

que M. de Persigny a donné à M. Saint-Marc Girardin et dans lequel cet écrivain, l'un des plus spirituels et aussi l'un des plus mesurés de la presse, était traité de factieux, ce qui a fait sourire tout le monde, à commencer par le factieux lui-même. Il est vrai que peu de jours après, M. de Persigny, revenu de son erreur, a envoyé faire des excuses à M. Saint-Marc Girardin, démarche assurément fort louable en elle-même, mais à laquelle un homme politique sérieux ne devrait jamais s'exposer.

Il y a peu de jours, M. de Persigny a donné un pendant au petit coup d'autorité que nous venons de rappeler, en traitant assez cavalièrement la commission du colportage établie dans son ministère, qui fonctionne sous ses yeux et d'après sa propre inspiration. Voici le fait :

Cette commission avait pris, d'accord avec M. de Persigny, bien entendu, l'initiative d'une enquête au sujet du monopole que la maison de librairie Hachette et Cie exerce, contre tout droit et contre toute équité, pour la vente des livres dans les gares de chemins de fer, monopole qui atteint gravement dans leurs intérêts des milliers de citoyens. Cette enquête a fait connaître des faits graves, des usurpations de pouvoir, tant de la part de la maison Hachette que de la part des Compagnies, comme aussi elle a provoqué contre le monopole en question les plaintes des principaux libraires de Paris et des départements. Aussi la commission du colportage a-t-elle fait, par l'organe de l'un de ses principaux membres, un magistrat justement honoré à tous les titres, M. Victor Foucher de la Cour de cassation, un rapport qui concluait, nous a-t-on dit, contre le monopole de M. Hachette.

Mais pendant que cette enquête avait lieu, un revirement s'était opéré dans l'esprit mobile de M. le ministre de l'intérieur. Dès que M. Victor Foucher eut déposé son rapport, avant même que la commission en eût pris connaissance, ce rapport avait passé entre les mains de M. de Persigny, lequel, après l'avoir lu ou pas lu, rendait un arrêté qui maintient le monopole de M. Hachette; et cela sans avoir consulté ni la commission ni son rapporteur. Ceux-ci n'ont appris que plusieurs jours après et par le bruit public le cas que M. de Persigny avait fait de leurs travaux. Quant à M. Hachette, il avait été, lui, avisé le premier de la décision. C'est là, on l'avouera, une singulière façon d'administrer, et un procédé non moins singulier envers des hommes considérables par leur position et leur caractère. L'un d'eux, que le hasard nous fit rencontrer récemment et auquel nous disions qu'on paraissait l'avoir traité, lui et ses collègues, comme des domestiques, nous dit à l'oreille : « Ajoutez comme des domestiques

qu'on traite mal. » Aussi plusieurs membres de cette commission vont, dit-on, donner leur démission, et on ne pourra que les en féliciter.

Quant à la question en elle-même, nous espérons bien qu'elle n'est pas décidée par l'arrêté de M. le ministre. Il est en France d'autres pouvoirs que le sien, auxquels elle sera soumise. Il n'est pas possible qu'un monopole comme celui de M. Hachette, qui est un attentat à la propriété et à la liberté de milliers de citoyens, reste longtemps debout dans notre pays. M. de Persigny est, dit-on, l'adversaire déclaré de la responsabilité ministérielle; il a bien raison.

CHARPENTIER.

CHARPENTIER, propriétaire-gérant.

Paris. — Imprimerie P.-A. BOURDIER ET Cie, rue Mazarine, 30.

Nous recevons de M. le Ministre de l'Intérieur le communiqué suivant :

A propos de la question de vente de livres faite, à l'exclusion des autres libraires, par MM. Hachette et Cie, dans les gares de chemins de fer, M. Charpentier, libraire-éditeur, a publié, dans le numéro de la *Revue Nationale* du 10 courant, un article aussi mensonger dans ses allégations qu'inconvenant dans sa forme.

M. Charpentier prétend que M. le Ministre de l'Intérieur *a rendu un arrêté qui maintient le monopole de MM. Hachette*. D'après lui, il dépendrait donc de M. le Ministre de l'Intérieur d'accorder ou de refuser le *monopole* de la vente des livres dans les gares de chemins de fer.

Voici la vérité :

Le droit dont MM. Hachette et Cie jouissent se compose de deux éléments :

1° Le contrat qu'ils ont passé avec les Compagnies de chemins de fer et en vertu duquel ils sont admis dans les gares;

2° L'autorisation pour la vente des livres estampillés donnée aux colporteurs de MM. Hachette et Cie par le préfet de police, à Paris, et par les préfets dans les départements.

En ce qui concerne les traités conclus entre MM. Hachette et les Compagnies de chemins de fer, M. le Ministre de l'Intérieur a décidé, — ce qui ne peut être l'objet d'un doute, — que son administration n'a point à intervenir dans ces contrats qui ne sont nullement soumis à son appréciation.

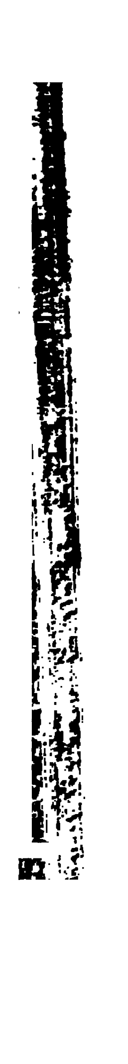
Quant aux permissions de colportage, il appartient aux préfets de les accorder ou de les refuser. Ils ont usé régulièrement de leur droit. MM. Hachette, ayant seuls obtenu des Compagnies l'entrée dans les gares, pouvaient seuls solliciter l'autorisation administrative.

M. le Ministre de l'Intérieur s'est borné à notifier à MM. Hachette qu'il n'avait aucun motif de retirer l'autorisation qui leur avait été accordée en 1852.

Communiqué.

Le public comprendra, nous l'espérons, que nous n'essayions pas, quant à présent, de répondre à des assertions aussi péremptoires et aussi victorieuses.

CHARPENTIER.



AUX ABONNÉS DE LA *REVUE NATIONALE*.

A partir de la prochaine livraison, la *Revue Nationale* ne paraîtra plus qu'une fois par mois, et le prix de son abonnement sera réduit de moitié. Au lieu de 30 francs par an pour Paris et 36 francs pour les départements, ce prix ne sera plus que de 15 et 18 fr.

En conséquence, la durée des abonnements aujourd'hui en cours sera doublée; ceux des souscripteurs qui n'admettraient pas ce changement dans la publication de la *Revue*, pourront faire retirer dans nos bureaux le prix de leur abonnement restant à courir.

Nous n'avons aucune raison pour dissimuler les motifs qui nous ont décidé à prendre cette détermination.

La *Revue Nationale* a été fondée non pour être l'organe d'un parti, mais pour défendre un principe. Elle a soutenu le principe de la liberté sous toutes ses formes et dans toutes ses applications, sans aucun ménagement pour l'esprit de système, de secte ou de parti.

Cette originalité, sincère et honorable mais périlleuse, nous exposait à l'isolement. Nous n'avions aucune sympathie à attendre des partis, car ceux mêmes qui font profession d'aimer la liberté la subordonnent à leurs propres intérêts. La *Revue Nationale* s'adressait dès son origine à un public libéral et désintéressé dont personne ne pouvait affirmer l'existence. Aujourd'hui il est démontré, grâce en partie à ses efforts, que ce public existe, non pas encore, il est vrai, à l'état de groupe politique constitué, mais à l'état d'élite intellectuelle. Rallier de plus en plus les éléments épars de cette minorité, vulgariser ses doctrines, et en même temps les rendre accessibles à un plus grand nombre de lecteurs, tel est le double but que nous nous proposons d'atteindre. Nous avons appris à en connaître les difficultés.

Il nous a semblé que la réduction si considérable que nous annonçons sur le prix de l'abonnement, combinée avec une impulsion plus forte et plus spéciale imprimée aux travaux politiques, sera plus propre à réaliser ce vœu qu'une publicité plus fréquente mais aussi plus chère. Nous avons la certitude de regagner amplement en force et en unité ce que nous aurons perdu en étendue. CHARPENTIER.

INCOMPATIBILITÉS
DU
TEMPOREL ET DU SPIRITUEL

I

A prendre la question par le côté religieux, il peut d'abord paraître assez étrange qu'on élève presque à la hauteur d'un dogme la légitimité du pouvoir temporel des papes quand les temps les plus brillants et les plus prospères de cette institution sont précisément ceux où elle n'avait d'autre puissance que celle de la parole et de son influence spirituelle. Elle n'avait pas alors de domaine temporel,

mais elle régnait sur les âmes, et les nations barbares s'inclinaient devant elle. Elle n'avait pas de soldats, mais par sa seule force morale elle triomphait d'Attila. Les papes savaient qu'ils ne sont ici-bas que les vicaires de celui qui a dit : « Mon royaume n'est pas de ce monde, » et qui défendait à ses disciples de se servir de l'épée, même pour le sauver des mains qui allaient le clouer sur la croix. Les choses ont bien changé depuis. Satan, qui avait essayé vainement de tenter le Christ en lui offrant les royaumes de la terre, a mieux réussi avec ses représentants. Depuis qu'ils ont succombé à la tentation des biens temporels, ils ont mis en oubli et les paroles et les exemples du maître. Au nom de celui qui *n'avait pas une pierre où reposer sa tête*, qui interdisait à ses disciples *la domination qu'exercent les princes des nations*, ils ont troublé le monde de leurs prétentions ambitieuses. Au nom de celui qui, à la nouvelle que le peuple venait pour le faire roi, s'enfuyait seul sur la montagne, ils ont cent fois déchaîné toutes les fureurs de la guerre contre les nations qui se refusaient à subir leur domination. Au nom de celui qui a dit : « Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu, » ils ont prétendu se faire à la fois Dieux et Césars, et ils ont exigé pour leur ambition mondaine le respect qui n'est dû qu'à la loi divine. Jésus-Christ le leur avait bien prédit en disant : « Ne vous amassez pas de trésors sur la terre, mais amassez-vous des trésors dans le ciel; car là où est votre trésor, là aussi sera votre cœur. »

Faut-il encore rappeler ces paroles de ce même saint Pierre dont on prétend défendre l'héritage : « Paissez le troupeau qui vous est commis, disait-il, en veillant sur sa conduite, non *par une contrainte forcée*, mais par une affection toute volontaire; non par un honteux désir de gain, mais par une charité désintéressée; non en dominant sur l'héritage du seigneur, mais en vous rendant le modèle du troupeau. »

Les apôtres, les Pères de l'Église, les saints, les papes mêmes des premiers siècles s'accordent à condamner toute prétention au pouvoir temporel. « Souvenez-vous, disait saint Jérôme aux évêques, que vous êtes des pères, et non des maîtres. » Un pape, Gélase, distingue formellement les deux puissances et interdit au souverain pontife toute domination temporelle. Un autre pape, Symmaque, les grands docteurs de l'Église : saint Chrysostome, saint Grégoire de Nazianze, saint Augustin, tous confirment la même doctrine. Mais, à partir

du huitième siècle, l'esprit de la papauté devient ambitieux et cupide. La foi se dénature en changeant d'objet. L'amour des convoitises et la passion de la domination temporelle se développent chez les papes, tandis que partout ailleurs qu'à Rome, les évêques persistent pendant longtemps encore dans les premiers principes de l'Église.

Au onzième siècle, un dévoué serviteur de la papauté, un ami de Léon IX, d'Étienne IX et de Grégoire VII, un moine qu'il fallut menacer de l'excommunication pour lui faire accepter l'évêché d'Ostie et le titre de premier cardinal, Pierre Damiens, ne se croyait nullement hérétique pour être resté fidèle aux préceptes de Jésus-Christ et pour soutenir la même opinion qu'avaient défendue tant d'apôtres, de docteurs, de saints et de papes, avant cette altération du véritable esprit chrétien que nous venons de signaler : « Comme Jésus-Christ, dit-il, a surmonté toutes choses sans user de vengeance, mais par sa patience incroyable, il est plus juste à l'Église de souffrir les efforts du monde que de prendre les armes pour se venger ou blesser ceux qui nous blessent, d'autant plus que l'empire et le sacerdoce ont des ministères tout différents. C'est aux rois à se servir des armes; l'Église n'a d'autre épée que celle de l'esprit, qui est la parole de Dieu. Le roi Azarias fut frappé de la lèpre pour avoir usurpé le ministère du sacerdoce. *Que mérite donc le prêtre qui se sert des armes* qui n'appartiennent qu'aux laïques? S'il n'est point permis de se servir des armes en faveur de la foi de l'Église, à combien plus forte raison *est-il défendu de mettre des armées sur pied pour des biens passagers et temporels!* Que si quelqu'un me disait que le pape Léon s'est souvent mêlé de guerres, et que cependant il est honoré comme saint, pour dire ce que j'en pense, je ne crois pas que ce soit pour cette action qu'il soit saint. »

Au milieu du douzième siècle, saint Bernard, l'oracle de l'Église, tente aussi de s'opposer à l'avidité croissante de la papauté : « Saint Pierre, dit-il en s'adressant au pape Eugène III, ne vous a pu donner ce qu'il n'avait point; il vous a donné ce qu'il avait, qui est, comme j'ai dit, le soin des Églises. Mais il ne vous a pas donné l'empire et la domination? Écoutez-le : « Ne dominez pas, dit-il, sur le clergé, mais soyez le modèle du troupeau librement rassemblé. » Et de peur que vous ne croyiez qu'il ne l'a dit que par humilité et que ces paroles ne doivent pas s'entendre à la lettre, écoutez Jésus-Christ : « Les rois des nations, dit-il, les traitent avec domination et empire; mais vous, il n'en doit pas être de même. » Saint-Bernard ajoute : « Il

n'y a rien de plus clair que la domination est défendue aux apôtres. Allez donc maintenant vous attribuer la domination, parce que vous êtes le chef de l'Église et le vicaire de l'apôtre! L'un et l'autre vous est défendu, et si vous voulez *avoir ces deux choses ensemble, vous les perdrez toutes deux.* Et ne croyez pas pouvoir vous excepter du nombre de ceux dont Dieu se plaint par ces paroles : « Ils ont régné, et ce n'est pas moi qui les ai fait régner; ils ont été des princes, et je ne les ai pas connus. »

II

Je sais bien que ces doctrines étaient trop exclusivement spirituelles pour être appliquées par les papes du moyen âge; je sais même que Boniface VIII a déclaré que la croyance à la suprématie temporelle des papes importe au salut; mais cette déclaration n'a guère produit de conversions, et les nations catholiques ne l'ont pas ajoutée à leur *Credo*. Le peuple, les seigneurs et les évêques de France, qui tous s'unirent à Philippe le Bel pour repousser cette prétention, l'ont bien prouvé. D'ailleurs il importe de bien comprendre que Grégoire VII, Innocent III et leurs imitateurs, en revendiquant pour le saint-siége la suprématie temporelle, ne réclamaient pas seulement le droit de faire la police à Rome et d'y lever des impôts; ils se croyaient sincèrement revêtus par Dieu d'une autorité supérieure, devant laquelle devaient fléchir tous les rois de la terre. Leur ambition leur paraissait plutôt celle d'un principe, que l'ambition d'un homme.

Aujourd'hui les papes ont renoncé forcément à toute ingestion dans les affaires politiques de l'Europe, et leur ambition temporelle se borne à des possessions en Italie, qu'ils n'obtinrent dans l'origine que par de tristes moyens et dans ces derniers temps qu'à la suite de nos désastres. Toutefois, si leur domination est aujourd'hui moins étendue, le sentiment qui la dirige est plus mauvais, car il se justifie moins. Il n'a plus pour prétexte la barbarie des temps, l'ignorance des peuples, les crimes des princes. La papauté veut le temporel pour l'exploiter au profit de passions terrestres qu'elle devrait être la première à combattre si elle était fidèle à l'esprit de son divin fondateur.

Pour atténuer le scandale trop éclatant de cet invincible attachement aux choses de la terre, la papauté s'efforce aujourd'hui de spiritualiser la matière, en faisant du domaine temporel une partie

intégrante de la religion. A l'entendre, la religion périra si le temporel vient à lui manquer. C'est le contraire qu'on peut affirmer, car tout ce qui existe ne peut se régénérer que dans le principe qui lui a donné la vie, et la religion plus encore, puisque son caractère est la fixité, la durée; or, le principe de la nôtre est précisément dans ce détachement des biens terrestres. Il était réservé à notre époque, non pas de savoir la papauté possédée de convoitises et d'ambitions temporelles, car son histoire depuis dix siècles nous a habitués à ce spectacle, mais de voir ériger en théorie cette assimilation honteuse de la religion avec les intérêts matériels.

Si la légitimité du pouvoir temporel est un article de foi, pourquoi ne pas le décréter? Cela vaudrait mieux que ces réticences hypocrites qui sont un piége pour les âmes naïves et sincères, et que cette feinte abnégation dont le mensonge commence à éclater trop manifestement pour l'honneur de l'Église et pour l'édification des fidèles.

Mais on ne l'osera pas, car les textes contraires de l'Évangile sont trop clairs et trop concluants, et surtout maintenant trop connus, pour qu'on puisse leur faire une telle violence. Ceux de ces textes qu'on pourrait, en les torturant, invoquer en faveur du pouvoir temporel, auraient le tort de trop prouver. Il faudrait, au nom de la logique, que la papauté moderne, en reprenant la trace des grands papes du moyen âge, étendît ses prétentions à tous les royaumes de la terre et se décidât à recommencer la lutte, non pas seulement contre le roi actuel d'Italie, mais contre tous les rois unis contre elle dans un même intérêt; elle se gardera bien de tenter une pareille aventure, car elle sait trop que les princes qui la soutiennent en ce moment trouveraient ses droits beaucoup moins évidents, s'il leur fallait les subir dans leurs propres États.

Et cependant, je le répète, ou il faut que la papauté renonce à faire de sa souveraineté temporelle une question religieuse, ou bien la logique la condamne à la réclamer sur l'univers entier. Elle a droit au temporel partout, ou elle n'y a droit nulle part. La subtilité de ses docteurs peut bien inventer des arguments pour sa domination universelle; je les défie d'en découvrir, dans l'ordre religieux, qui s'appliquent spécialement à Rome et à son territoire.

III

C'est le pouvoir temporel qui a corrompu les papes. Leur histoire

le prouve à chacune de ses pages. Toutes les fautes, tous les crimes que l'on peut leur reprocher et qui leur ont enlevé la direction morale des peuples, c'est le temporel qui en a été l'inspirateur; c'est lui qui a été la cause unique de tous leurs malheurs comme de ceux de l'Italie et souvent de l'Europe entière.

Dans les considérants du décret par lequel Napoléon Ier supprimait le pouvoir temporel, il disait : « L'union des deux pouvoirs, temporel et spirituel, a toujours été, comme elle est encore aujourd'hui, la source de continuelles discordes; les souverains pontifes ne se sont que trop souvent servis de l'influence de l'une pour soutenir les prétentions de l'autre, et par cette raison, les affaires spirituelles, qui de leur nature sont immuables, se trouvent confondues avec les affaires temporelles, qui changent suivant la politique des temps. »

Ces quelques lignes renferment toute l'histoire de la papauté. Depuis la donation de Constantin, et les Fausses Décrétales, et toutes ces fraudes pieuses imaginées pour rendre les papes maîtres de l'Italie et de tous les royaumes, jusqu'à l'excommunication récente du roi actuel de l'Italie, nous retrouvons perpétuellement la même tradition. Le spirituel est l'instrument du temporel; la religion, entre les mains du pontife, n'est qu'une arme au profit de sa domination. Que l'on compte le nombre des excommunications fulminées par les papes; il n'y en a pas la moitié qui aient été provoquées par des hérésies ou par des infractions à la loi religieuse; le plus grand nombre ne sont que des vengeances ou des moyens d'intimidation. Quiconque s'oppose aux prétentions du saint-siége est excommunié, fût-il le plus pieux des rois. Cette arme en effet était un instrument merveilleux, qui parfois brisait d'un coup les plus légitimes et les plus opiniâtres résistances, en isolant les princes de leurs sujets et en soulevant contre eux jusqu'à leurs enfants, choisis tout exprès par le pape pour être les instruments de sa vengeance contre leurs pères.

Quand Urbain II souleva Conrad contre son père Henri IV, il eut soin, pour le préserver de toute hésitation avant le crime et de tout remords après, de le délier de son serment de fidélité et de tous ses autres devoirs de fils. Le représentant de Dieu changea d'un mot le crime en vertu et l'injustice en droit. N'en soyons pas cependant trop surpris. A cet époque de ténèbres où le sens moral était si obscurci, l'opinion courante était que la volonté divine ne se règle pas d'après la justice, mais que c'est au contraire la volonté divine qui fixe le caractère des actes, qui détermine ce qui est juste ou ce qui ne l'est

pas. Ainsi le crime ou la vertu n'existaient pas par eux-mêmes. Ils étaient l'un et l'autre ce qu'en décidait Dieu, c'est-à-dire, le pape, son représentant sur la terre. On ne saurait imaginer une doctrine à la fois plus niaise, plus abominable et plus impie.

Dès lors la justice n'eut plus d'autre règle que l'arbitraire et le caprice d'un pape. Et ceux-ci, naïvement convaincus de la vérité de cette doctrine, se laissèrent aller à une infatuation inouïe, dont les effets, souvent mal compris, ont été souvent attribués à la mauvaise foi et au mensonge. C'est par suite de cette doctrine que Grégoire VII déclare que tout pape, une fois consacré, devient saint, par les mérites de saint Pierre, et que dans le cas même où il serait possible qu'un pape se trompât, son erreur mériterait le respect et la soumission des fidèles.

Pascal II, successeur d'Urbain, ne croit pouvoir mieux faire que d'imiter cet exemple, en poussant à la révolte contre son père un autre des fils de Henri IV, le plus jeune.

Il n'était pas même nécessaire qu'un souverain eût, comme l'empereur Henri IV, l'imprudence de résister aux caprices de la cour de Rome; il suffisait que le pape crût trouver quelque avantage à déposséder ce souverain. C'est ainsi que Jean VIII donne la couronne impériale à Charles le Chauve, au mépris des droits de son frère, le roi de Germanie, parce que Jean VIII espère que cette violation même du droit disposera Charles à des concessions plus considérables. D'autres fois même il transporte la royauté du père au fils uniquement pour faire acte d'autorité, et comme pour bien prouver au monde qu'il ne reconnaît pas d'autre droit que sa fantaisie. Le fils de Démétrius de Russie vient demander à Grégoire VII la couronne de son père, en lui déclarant qu'il veut la recevoir de lui comme un don de saint Pierre, et lui prêter serment de fidélité. Le pape, touché de cette marque de respect, s'empresse de détrôner le père au profit du fils.

Les liens du mariage, si sacrés aux yeux des papes quand ils n'ont pas intérêt à les briser, ces liens qu'ils ont plus d'une fois défendus contre les caprices des rois avec une fermeté ou pour mieux dire avec une rigueur que ne pouvaient fléchir ni les misères, ni les supplications des peuples frappés d'interdit pour la faute de leurs princes, cessent, tout comme les droits de la paternité, d'être inviolables, quand ils se trouvent en opposition avec l'avantage du pouvoir temporel. Charlemagne, qui a épousé la fille du roi Didier, obtient sans

la moindre difficulté la rupture d'un mariage qui, en l'ayant fait l'allié des Lombards, gênait les espérances et les projets du pape. L'empereur, charmé d'une facilité qu'il n'attendait pas, en témoigna sa reconnaissance en exterminant les Lombards, et montra le cas qu'il faisait des bontés du saint-père, en épousant successivement neuf femmes, sans cesser cependant d'être un saint.

IV

S'il est un crime contre lequel la papauté ait tonné pendant des siècles, c'est bien la simonie, le trafic des choses religieuses. L'accusation de simonie contre les empereurs a été le prétexte de la querelle des investitures, qui a fait verser tant de sang, et pendant près d'un siècle a bouleversé l'Europe. L'empereur était simoniaque, parce que, suivant une ancienne coutume, il conférait les bénéfices ecclésiastiques par la crosse et l'anneau, et qu'en retour il exigeait des donataires certains devoirs ou redevances réglées par le droit féodal. Si l'Église trouvait un crime dans cette façon de conférer ces bénéfices, elle n'avait qu'à ne pas les accepter. Celui qui donne a le droit de donner aux conditions et dans la forme qu'il lui convient; mais cette manière si simple de résoudre la difficulté ne se présenta pas même à l'esprit des papes. Ils aimèrent mieux recevoir quand même, et déclarer ensuite simoniaque le donateur qui ne voulait pas avoir donné sans conditions. Or, si l'empereur était simoniaque en conférant par la crosse et l'anneau des terres qui étaient à lui, et qui en tous cas, malgré leurs titres de bénéfices et de fiefs ecclésiastiques, étaient des choses purement temporelles, quel nom méritent donc les papes et le clergé qui vendent les prières, les absolutions, les dignités de l'Église? Tout le monde connaît l'histoire de l'absolution de Jeanne de Naples, qui mérita, par la cession d'Avignon, le pardon de tous ses crimes et l'autorisation d'épouser l'amant qui l'avait aidée à tuer son mari. Et ce honteux trafic des indulgences, qui souleva la conscience de tous les peuples? Quelle occasion meilleure pouvait souhaiter Luther pour commencer cette lutte, qui se termina par la séparation de la moitié de l'Europe d'avec le saint-siége? Tout cela, n'est-ce pas de la simonie? Ne sont-ce pas les nécessités du pouvoir temporel qui ont engagé les papes dans cette voie désastreuse pour l'Église catholique, dont ils devaient avant tout preserver l'unité spirituelle? Cette unité, c'est l'ambition du

pouvoir temporel qui l'a à jamais brisée en Allemagne, en Angleterre, en Suède, en Norwége, en Hongrie, qui peut-être bientôt va la briser en Italie; et l'on ose encore nous dire que cette unité, qui n'existe plus, a besoin pour se maintenir, de la conservation du pouvoir temporel! On nous répète que l'Église ne peut subsister qu'en restant enchaînée à cet ennemi qui l'a perdue dans le passé, et qui la perd encore aujourd'hui! On ne voit pas qu'en attachant les destinées de la religion à cet édifice croulant, on l'expose à disparaître avec lui!

C'est surtout depuis le jour où le domaine temporel fut réellement constitué que la papauté fut réduite aux honteux trafics des choses saintes. « Quand le pape faisait la guerre à l'empereur, c'était tantôt l'Italie, tantôt l'Allemagne qui fournissait les armées. Le pape décrétait la loi, et les peuples se chargeaient de l'exécution. Du sein d'une ville où il était venu en exilé, en fugitif, dénué de toutes ressources, le pape soulevait la moitié de l'Europe contre son rival, sans avoir jamais à se préoccuper des moyens et des frais de la guerre. Au besoin, si le zèle de ses défenseurs faiblissait, il pouvait prêcher la croisade contre l'empereur; la grandeur de la lutte faisait illusion dans l'esprit des peuples; ils pensaient servir une cause sainte, mais lorsqu'il s'agissait d'un roi de Sicile ou d'un podestat de Vérone, ou d'un sénateur romain, à qui faire croire qu'il s'agissait de la cause de Dieu? Comment armer toute la chrétienté contre la famille Colonna? Tels étaient pourtant les ennemis auxquels le pape avait affaire le jour où la paix avec l'empereur le laissait isolé dans sa petite principauté, face à face avec ses petits voisins. Les peuples cessaient alors de s'intéresser à une cause évidemment toute personnelle. Alors aussi, il fallait au pape une armée et pour entretenir cette armée beaucoup d'argent. De là, une mendicité honteuse et violente, une hostilité continue de rapports pendant la seconde moitié du treizième siècle avec les autres cours de l'Europe. La diplomatie papale n'avait plus pour objet que des tributs et des exactions, des impôts volontaires ou forcés, qui rendaient la domination du saint-siége odieuse aux rois et aux peuples. Quand les querelles de suprématie cessèrent, le seul rapport bien régulier entre la papauté et les gouvernements n'eut lieu que pour les taxes, et les contestations pécuniaires restèrent seules; or, les chroniques du temps sont pleines à chaque page des plaintes les plus vives contre l'insatiable avidité du fisc ecclésiastique. En Angleterre, ce

sont les évêques eux-mêmes qui se font les interprètes de la réprobation publique. On ne dépassera jamais la sévérité et l'énergie avec lesquelles Robert Grosse-Tête, évêque de Lincoln, flétrissait la rapacité des exacteurs apostoliques, « qui mesuraient les indulgences selon l'argent, et vendaient aux rois des croisés comme on vend un bœuf, un porc ou un mouton. » En France, c'est saint Louis, le plus pieux de nos rois, qui exprime lui-même les plaintes de ses sujets. Sa célèbre pragmatique-sanction, publiée dans un esprit qui était loin d'être hostile à l'Église, puisqu'elle parut la veille de son départ pour la croisade, n'est pas autre chose qu'une mesure défensive contre « les exactions intolérables par lesquelles la cour de Rome avait appauvri le royaume, ainsi que l'ordonnance elle-même le constatait [1]. »

Dès lors la papauté « n'est plus qu'une administration financière, et Rome, le comptoir central de la chrétienté!... Ses légats sont des percepteurs, ses anathèmes des sommations, ses faveurs spirituelles un négoce et ses foudres ne tombent que sur des payeurs récalcitrants [2]. »

Jean Gerson, l'auteur présumé de l'*Imitation* disait : « La cour de Rome a inventé mille offices pour avoir de l'argent, mais à peine en trouve-t-on là un seul pour cultiver la vertu. On n'y parle du matin au soir que d'armées, de terres, de villes, d'argent, mais rarement ou plutôt jamais on n'y parle de chasteté, d'aumônes, de justice, de fidélité, de bonnes mœurs, de sorte que cette cour, qui était autrefois spirituelle, est devenue mondaine, diabolique, tyrannique et pire qu'aucune cour séculière... Les puissances séculières ne doivent pas permettre que l'épouse de Jésus-Christ soit ainsi indignement prostituée. »

En 1414, le concile de Constance, dont Gerson fut un des principaux orateurs, s'efforça de mettre fin à ce trafic des choses spirituelles, qui formait le principal revenu de la cour de Rome. Mais ce mal était de ceux qu'on ne guérit qu'en coupant sa racine. Or cette racine, c'était le pouvoir temporel lui-même, dont l'existence était nécessairement liée au trafic qu'on voulait faire cesser. Le concile de Bâle se montra encore plus rigoureux contre la simonie pontificale. La plupart des tributs que percevait la papauté furent abolis, mais en

1. Lanfrey, *Histoire politique des Papes*, p. 277.
2. *Ibid.*, p. 279.

réalité la simonie ne fut pas atteinte[1]. Au lieu des redevances fixes que les papes prélevaient sur les bénéfices ecclésiastiques et sur toute la chrétienté, elle s'empressa d'imaginer d'autres ressources pour subvenir aux nécessités croissantes du pouvoir temporel. La vente des indulgences, jusqu'alors assez restreinte, prit un accroissement énorme, et la simonie n'en devint que plus éclatante et plus scandaleuse. C'est ainsi qu'Alexandre VI, en 1499, vend d'un seul bloc à Louis XII, contre la permission de divorcer, les états de Ludovic le More, puis la couronne de Naples en échange du duché de Valentinois et de la promesse d'aider César Borgia à conquérir la Romagne.

Les témoignages plus récents prouvent que le mal a persisté avec les causes qui lui ont donné naissance. Je n'en citerai qu'un, celui de Lamennais : « Le catholicisme était ma vie, dit-il, parce qu'il est celle de l'humanité ; je voulais le défendre, je voulais le soulever de l'abîme où il va s'enfonçant chaque jour : rien n'était plus facile. Les évêques ont trouvé que cela ne leur convenait pas. Restait Rome ; j'y suis allé, et j'ai vu là le plus infâme cloaque qui ait jamais souillé des regards humains. L'égout gigantesque des Tarquins serait trop étroit pour donner passage à tant d'immondices. Là, nul autre Dieu que l'intérêt ; on y vendrait les peuples, on y vendrait le genre humain, on y vendrait les trois personnes de la sainte Trinité, l'une après l'autre ou toutes ensemble, pour un coin de terre ou pour quelques piastres. J'ai vu cela et je me suis dit : Ce mal est au-dessus de la puissance de l'homme, et j'ai détourné les yeux avec effroi. »

1. La simonie est aujourd'hui en France l'objet d'une industrie assez lucrative. Un prêtre interdit y a fondé depuis longtemps une imprimerie où il n'emploie guère que des prêtres interdits, et dans laquelle il imprime des ouvrages de haute piété, de grands répertoires d'ouvrages religieux qui sont vendus à des membres du clergé inférieur, principalement dans les campagnes. Le prix de ces ventes est soldé, en partie du moins, avec des messes, dont l'authenticité est établie par des bons certifiés par une autorité ecclésiastique supérieure. Il y a ainsi des bons de cinq, dix, vingt messes, et plus. Ces bons sont exportés en Belgique, où le nombre des messes fondées à perpétuité, principalement sous la domination espagnole, est tellement considérable que le clergé belge actuel ne peut suffire à les dire. Une messe, qui ne revient à notre industriel qu'à vingt sous, est facilement placée par lui en Belgique au prix de deux francs. (*Note de la direction.*)

V

Si ces trafics sont odieux, et accusent chez les papes la passion qui leur fait sacrifier le spirituel au temporel, ce qui est plus odieux encore, c'est l'abus qu'ils ont fait des armes spirituelles dans des intérêts purement humains. L'histoire nous a tellement habitués à les voir excommunier toutes les résistances, dans les questions mêmes qui n'ont aucun rapport avec la foi, que les excommunications pontificales ont finit pas perdre toute valeur. Ce sont de vieilles armes qui aujourd'hui ne tuent plus que ceux qui s'en servent. Pour avoir une idée juste des effets de l'excommunication et juger sérieusement la conduite des papes qui en faisaient un si prodigieux abus, il faut se placer au point de vue des temps passés. L'excommunication désignait à la haine des peuples l'homme qui en était frappé, comme étant l'ennemi de l'Église et de Dieu. Ses sujets, ses amis, ses parents, ses fils mêmes étaient déliés de tout devoir à son égard. Souvent même les effets de l'excommunication s'étendaient à quiconque eût persisté à lui témoigner de l'affection ou de la pitié. L'excommunication ne devait rencontrer partout qu'indignation et colère. Les lieux où il se trouvait étaient frappés d'interdit; les églises se fermaient devant lui; les objets qu'il touchait étaient souillés; enfin, son âme était d'avance livrée éternellement à Satan, et plus d'une fois sa descendance elle-même se trouvait condamné du même coup.

Épuiser la rigueur des châtiments religieux contre un chrétien dont tout le crime était de maintenir contre les prétentions théocratiques des droits que les apôtres, que les papes eux-mêmes, dans d'autres temps, avaient déclarés sacrés et divins; damner un homme dès cette vie pour avoir refusé un tribut ou disputé au saint-siége la possession d'un coin de terre ou d'un insignifiant privilége de souveraineté, c'était à la fois de la part des papes une vengeance et un sacrilége, ces armes redoutables ne devant être employées que dans un intérêt purement spirituel.

Au moyen âge, tout le monde à peu près ajoutait foi à ces tableaux épouvantables des tortures infernales; chacun croyait que l'excommunication avait pour effet de livrer les âmes à Satan. Aujourd'hui nous sourions de ces appréhensions, mais nos pères en frissonnaient. Pour en sentir toute l'horreur, il faut lire *la Divine Comédie* du Dante et nous reporter à ces dogmes terribles qui étaient alors la loi de

toutes les consciences catholiques; on aura alors quelque idée de la cruauté sauvage de ces damnations à perpétuité, dont la papauté s'est fait si longtemps un jeu. L'excommunication pour cause religieuse a au moins son explication et son excuse. L'ennemi de l'Église est, par son hérésie même, voué d'avance à la malédiction ; c'est une situation qu'il s'est faite lui-même, et le pape, en l'excommuniant, ne fait, en réalité, que déclarer au monde la sentence de Dieu. Mais prévenir cette sentence, forcer en quelque sorte la Divinité à damner une âme pour une injure qui n'est pas la sienne, voilà pourtant le crime que les papes ont commis très-souvent, nous le répétons, dans un intérêt temporel, c'est-à-dire, dans leur intérêt personnel.

Celui qui n'a pas lu l'histoire des papes, à l'époque surtout de la querelle des investitures, ne saurait avoir une idée de la démence avec laquelle ils prodiguaient l'excommunication. Les malédictions étaient leur langage ordinaire. Ils vivaient dans un état permanent d'exaspération contre tous ceux qui hésitaient à se soumettre à leur omnipotence oppressive. Se considérant sérieusement comme les représentants, non pas du Dieu crucifié, mais du Dieu glorieux et tout-puissant, ils en étaient arrivés à perdre conscience de leur humanité, et à se confondre avec celui dont ils tiennent la place. De là des indignations étranges, implacables, quoique souvent sincères contre les rois, les empereurs, contre tous ceux qui osent refuser de courber la tête sous leur joug.

Cependant, à mesure que l'intellignece se développa chez les peuples, ils comprirent que Dieu ne pouvait se faire à tout propos le complice des passions et des vengeances personnelles de ses ministres, et il fut facile alors de prévoir que la papauté ne tarderait pas à perdre son prestige, ce qui eut lieu. La diminution de sa puissance a été la conséquence de son ambition temporelle.

Mathieu Pâris raconte que, le pape Innocent IV ayant excommunié Frédéric II, un curé de Paris, chargé de publier cette excommunication, monta en chaire, et dit à ses paroissiens : « Mes frères, j'ai reçu l'ordre de prononcer contre l'empereur Frédéric la sentence solennelle d'excommunication, à la lueur des cierges et au son des cloches. Je sais qu'il existe entre ce prince et le pape de graves dissentiments et une haine implacable, pour quels motifs? Je l'ignore. Ce que je sais fort bien, c'est que l'un est injuste envers l'autre. De quel côté sont les torts? voilà ce que je ne sais pas. C'est pourquoi, mes frères, aussi

loin que s'étend mon pouvoir, j'excommunie celui qui a tort, et j'absous celui qui a raison. » Ces paroles volèrent de bouche en bouche, et circulèrent dans toute l'Europe. Le prêtre fut sévèrement puni par le pape, et l'empereur lui envoya de riches présents [1].

Mais ce n'était pas seulement le clergé et l'opinion publique qui se déclaraient contre le pape. Saint Louis refusa de se faire le complice de ces vengeances. Quand Grégoire IX, après avoir déposé Frédéric, offrit la couronne impériale à saint Louis pour son frère, Robert d'Artois, le roi répondit : « Quel crime a commis l'empereur? Nous l'avons toujours trouvé fidèle dans les affaires temporelles comme dans la foi catholique, et tandis qu'il s'exposait aux périls de la guerre et de la mer pour délivrer la Terre sainte, le pape, au lieu de le protéger, s'efforçait de le dépouiller pendant son absence. Nous ne ferons pas, pour contenter les Romains, la guerre à un prince qui a pour lui la justice de sa cause. Le pape ne cherche à soumettre Frédéric que pour fouler à son gré les autres princes. »

A l'exemple de leur chef, les évêques prodiguaient les excommunications, et pour les moindres intérêts jetaient l'interdit sur les villes et sur les provinces. Saint Louis, pour remédier à cet abus, enleva aux évêques toute juridiction en matière civile. La France entière applaudit à la fermeté de son roi, et le pape, après mille protestations et mille menaces, n'osa rien faire. Il comprit qu'il serait peu prudent d'excommunier un roi qui était considéré par toute l'Europe comme un modèle de piété et de justice.

Quand ce même pape, craignant de tomber entre les mains de Frédéric, fit demander à Louis IX un asile dans son royaume, celui-ci refusa, et son refus fut imité par les rois d'Aragon et d'Angleterre. Partout l'opinion se soulevait contre les excès de pouvoir de la papauté. L'opinion comprenait de nouveau que le rôle des papes n'est pas de dominer sur les choses temporelles. Leur autorité était condamnée à s'enfermer dans les limites de leur petite principauté, a mesure que leur influence dans les autres États se perdait par l'abus monstrueux qu'ils en faisaient.

1. Filon, *Origines du pouvoir temporel des papes*, *Magasin de Librairie*, liv. XXXV[e], p. 396.

VI

Si la papauté fût restée fidèle à son institution, si elle s'était contentée d'être la tête et le cœur de l'Église spirituelle, sans chercher dans la possession du pouvoir temporel d'autres moyens d'influence, la chrétienté n'aurait pas eu à déplorer tous les honteux scandales de la cour de Rome, et l'unité catholique se fut conservée. Rappelons quelques-uns de ces scandales; les leçons de l'histoire ne sont jamais trop répétées.

Dès le dixième siècle, comme si « leur élévation si soudaine leur eût donné le vertige... les papes donnèrent au monde le scandale de toutes les corruptions des anciens Césars. Et comme il arrive chaque fois que la décomposition se met chez un peuple ou dans une institution, on vit inaugurer à la cour romaine le règne des femmes. La papauté tomba en quenouille. Des courtisanes de grande maison, les deux Théodora, Marozia, disposent pendant près de soixante ans de la tiare. Elles ont les clefs du château Saint-Ange; elles tiennent l'aristocratie par leur famille, le peuple par la douceur de leur administration, les papes par leurs vices. Elles font passer leurs amants de leur lit sur le trône pontifical ou dans une prison. Les pontifes pratiquent les mœurs des Sarrasins auxquels ils payent tribut, et meurent presque tous empoisonnés ou étranglés, ainsi qu'il convient à des héros de sérail. L'un d'eux, Jean XII, le petit-fils de Marozia, homme couvert d'incestes et d'adultères, ordonnait des prêtres dans une écurie, et invoquait Vénus et Bacchus, en franc païen qu'il était, comme l'empereur Othon le lui reproche gravement dans une lettre. Il mourut assommé à coups de marteau par un mari jaloux [1]. »

Voici le tableau qu'un pape du onzième siècle, Victor III, traçait des scandales de l'Église romaine sous les pontifes qui l'avaient précédé : « J'ai horreur, dit-il, de répéter quelle fut la vie de Benoît IX, lorsqu'il eut été consacré. Après qu'il eut, pendant plusieurs années, fatigué les Romains par ses rapines, par ses meurtres, par ses abominations de toutes sortes, les citoyens se rassemblèrent, et le chassèrent de la ville aussi bien que du siége pontifical. Ils élurent à sa place, mais à prix d'argent et au mépris des saints canons, Jean, évêque de Sabine, qui n'occupa que trois mois le saint-siége sous le

1. Lanfrey, *Hist. polit. des papes*, p. 83.

nom de Sylvestre III. Benoît, qui était issu des consuls de Rome, et qui était appuyé par toutes les forces de leur parti, dévastait les environs de la ville, et il contraignit enfin l'évêque de Sabine à retourner dans son diocèse. Benoît, en reprenant la tiare, ne changea pas de conduite; loin de là, toujours odieux au clergé et au peuple, effrayé des clameurs qui s'élevaient contre ses crimes, livré d'ailleurs aux voluptés, et plus enclin à vivre en épicurien qu'en pontife, il prit le parti de vendre le pontificat à l'archiprêtre Jean, qui le lui acheta à beaux deniers comptants [1]. »

Les débordements de la cour papale d'Avignon sont demeurés célèbres. Mais, outre ceux qu'on connaît, parce que l'histoire peut encore les citer, il en est que leur ignominie même a préservés de la réprobation qu'ils méritaient, en imposant à la pudeur des historiens des atténuations inévitables. Pétrarque, qui vit cette cour de près, et dont la sœur même fut victime de l'impudicité de Benoît XII, nous a laissé sur les mœurs pontificales des témoignages accablants, dont on peut juger la nature par les paroles suivantes : « C'est ici le labyrinthe où mugit le minotaure ravisseur, où règnent la Vénus impudique et Pasiphaé, amante du Taureau. Là, point de guide ni d'Ariane; pour enchaîner le monstre et gagner son portier, point d'autre moyen que l'or. Mais l'or y ouvre le ciel et y achète Jésus-Christ. »

Les paroles de Gerson, que nous avons citées plus haut, et les discours des principaux orateurs des conciles de Constance et de Bâle montrent assez que ce témoignage n'est pas une calomnie. Faut-il parler encore des trois cents concubines de Jean XXIII, des vols de Boniface IX, des incestes et des poisons d'Alexandre Borgia? Faut-il rappeler ces honteuses compétitions de papes indignes qui se disputent la tiare, attirés par l'appât des richesses et du pouvoir? La liste serait longue de tous les pontifes qui n'ont cherché dans la possession de la papauté que les moyens d'assouvir leur passion pour l'argent, pour la domination ou pour les plus honteuses débauches? Faut-il raconter tous les assassinats commis par des papes, soit pour se venger de leurs ennemis, soit pour s'assurer la propriété de territoires contestés?

Aussi le nom de Rome était-il universellement méprisé, même par le clergé, avant qu'il se fût lui-même laissé corrompre par l'exemple des papes et par la possession des richesses. « L'évêque Luitprand

1. Filon, *Origines du pouvoir temporel des papes*, liv. XXXIII, p. 92.

raconte, dans la curieuse relation de son ambassade à Constantinople, que l'empereur Nicéphore, voulant le railler, lui dit un jour : Vous n'êtes pas des Romains, vous n'êtes que des Lombards. — Nous autres Lombards, Saxons et Francs, répondit Luitprand, nous n'avons pas de plus grande injure à dire à un homme que de l'appeler Romain. Ce nom signifie tout ce qu'on peut imaginer de bassesse, de lâcheté, d'avarice, d'impureté, de fourberie[1]. » « O Rome! s'écrie Arnoul, évêque d'Orléans, au concile de Reims, combien tu es à plaindre et quelles épaisses ténèbres ont succédé à la douce lumière que tu répandais sur nos cieux ! Là s'élevaient les Léon, les Grégoire, les Gélase... Alors l'Église pouvait se dire universelle. Pourquoi faut-il qu'aujourd'hui tant d'évêques illustres par la science et la vertu se soumettent aux monstres qui la déshonorent? Si l'homme qui est assis sur ce trône sublime manque de charité, c'est un antechrist ; s'il manque à la fois de charité et de sagesse, c'est une idole ; autant vaudrait consulter un morceau de marbre. Qui donc consulterons-nous, s'il nous arrive d'avoir besoin d'un conseil sur les choses divines? Tournons-nous du côté de la Belgique et de la Germanie, où brillent tant d'évêques, les lumières de la religion, et invoquons leur jugement, puisque celui de Rome se vend au poids de l'or et appartient au plus offrant. Et si, en nous opposant Gélase, quelqu'un vient nous dire que l'Église romaine est le juge naturel de toutes les Églises, répondons-lui : Commencez donc par placer à Rome un pape infaillible[2] ! »

Les appréciations des historiens ecclésiastiques, qui ne peuvent être suspects d'hostilité, ne sont pas plus favorables à la cour romaine : « Il serait quelquefois très-embarrassant de traduire l'intrépide latin de Baronius, lorsqu'il exprime son opinion sur quelques papes[3]. »

Nous dira-t-on qu'il faut distinguer les hommes de l'institution? que les vices des papes ne prouvent pas ceux de la papauté? Sans doute on peut, on doit en théorie faire de pareilles distinctions ; mais les peuples ne les accepteront jamais. Quand ils voient un pape éhonté, être un empoisonneur et l'amant de sa propre fille, croyez-vous qu'ils se diront : Cet homme est un misérable, mais le pape a droit à tous nos respects? Non ; les uns trouveront dans ces honteux exemples la jus-

1. Lanfrey, *Hist. polit. des papes*, p. 92.
2. *Ibidem.*
3. *Ibidem.*

tification de leurs propres vices; d'autres, en plus grand nombre, pour l'honneur de la nature humaine, repousseront avec dégoût ces funestes exemples, et leur indignation croissante, en les détachant peu à peu des doctrines si mal représentées, les jetera dans les bras du premier réformateur qui leur présentera une morale plus sévère. Si les turpitudes du saint-siége ne l'avaient pas déshonoré aux yeux de toutes les nations, si les vices des légions de moines, soulevées par la papauté dans sa lutte contre l'empire, et corrompus, comme elle, par l'oisiveté, par la richesse, par les préoccupations purement matérielles, n'en avaient fait un objet de dérision et de mépris par toute l'Europe, si enfin la cour romaine, par ses prévarications, sa simonie, sa cupidité, par ses débauches de toutes sortes, n'avait pas si bien mérité d'être appelée par tous les peuples et jusque par les docteurs de l'Église *la grande prostituée de Babylone,* croit-on que Wiclef, Jean Huss, Luther et Calvin eussent pu, si facilement comme ils l'ont fait, enlever à l'Église catholique tant de millions d'âmes?

Et quand les peuples voyaient, à la mort de chaque pape, accourir les cardinaux à la curée des trésors pontificaux, qu'ils les savaient tous ou presque tous engagés dans des intrigues, marchandant les offres et les promesses, et vainement réunis pendant des mois entiers pour élire un nouveau pape, sans que chacun se décidât à renoncer pour lui-même à l'espérance de la tiare, se livrant entre eux à des querelles, à des violences et parfois à des rixes sanglantes, jusqu'à ce qu'enfin, pressés par les clameurs publiques, et désormais convaincus qu'ils ne pouvaient être papes tous à la fois, ils choisissaient le plus vieux, le plus infirme d'entre eux, dans l'espoir que sa mort prochaine permettrait bientôt à chaque ambition de faire valoir ses titres, pense-t-on que les peuples s'expliquaient et excusaient tous ces scandales par des considérations philosophiques sur la faiblesse humaine, à qui on pardonne facilement son entraînement vers les biens temporels? Croit-t-on que, par de subtiles distinctions, en condamnant les hommes, ils réservaient la doctrine? Comme Jésus-Christ, le peuple ne juge les doctrines que par leurs fruits. Quand le fruit est mauvais, il veut qu'on coupe l'arbre, et il a raison. Il ne sait pas distinguer dans la papauté le temporel de spirituel; il enveloppe l'institution tout entière dans sa haine ou dans son mépris, et la papauté qui devait protéger le catholicisme, en être le lien, a été en réalité, par le côté temporel, son plus grand ennemi.

VII

Les difficultés, dans ce monde, tiennent toujours à une contradiction d'idées, et c'est pour cela que les compromis finissent toujours par enfanter mille complications, et portent mille maux. Tant que ces contradictions sont inaperçues dans leur principe, et ne se révèlent que par leurs conséquences, on en souffre sans savoir à quoi se prendre, ou bien l'on attribue ces souffrances à des causes diverses, qui en sont le plus souvent très-innocentes. Les populations du moyen âge accusaient de leurs misères l'ambition de chacun des hommes qui occupaient le trône impérial ou la chaire de Saint-Pierre. Elles ne voyaient pas que si le sacerdoce et l'empire étaient en lutte, ce n'étaient pas les hommes qui en étaient coupables, mais les institutions. Ce qui perpétuait ce conflit, c'est que l'empereur, conservant des attributions spirituelles, restes des traditions romaines, et le pape conservant de son côté des prétentions temporelles, les deux pouvoirs, ne pouvant marquer nettement les limites qui les séparaient, se trouvaient nécessairement, et indépendamment de la volonté de chacun, engagés dans d'inévitables querelles. La lutte a cessé quand les empereurs, instruits par l'expérience, eurent renoncé au pouvoir spirituel; cette apparente diminution de leur puissance n'a fait que la rendre plus solide, en la rendant insaisissable à leur ancien ennemi et en faisant disparaître tout prétexte de lutte. La papauté, moins bien inspirée, a persisté à confondre les deux pouvoirs, et quand les puissances séculières, en se retranchant dans leur véritable principe, se furent par là même soustraites à toute attaque, comme à toute suprématie temporelle de la part des papes, ceux-ci, qui semblaient devoir être forcés de vivre en paix chez eux, faute d'ennemis, se trouvèrent en guerre avec leurs propres sujets, grâce au principe de contradictions qu'ils portaient dans leur sein. Le coin de terre dont ils avaient été contraints de se contenter se trouva le théâtre d'une lutte sans fin, reproduisant dans de moindres proportions la lutte qui, dans les siècles précédents, avait bouleversé l'Europe. En examinant la constitution même de la papauté, nous verrons que tous les éléments qui la composent sont, par la force des choses, en guerre les uns contre les autres, et qu'il est impossible que ces désordres intimes ne se reproduisent pas au dehors par de désastreuses conséquences. Il faut à chaque moment que, chez le même homme, le pape cède

au prince, ou le prince au pape, exactement comme si les deux pouvoirs étaient exercés par deux hommes différents; or, il arrive souvent, il arrive presque toujours, que le devoir du pape est opposé au devoir du prince, que ce qui est le bien chez l'un est le mal chez l'autre par l'effet naturel de la lutte qui se rencontre infailliblement dans deux éléments contraires renfermés dans un même principe. Alors, que peut faire le pape-roi? Il s'impose l'obligation d'un crime contre sa conscience comme pape ou contre sa conscience comme roi, contre l'Église ou contre son peuple.

Par ses intérêts temporels, la papauté est condamnée à lutter sans trêve contre toute aspiration des Italiens à l'unité nationale, car cette unité ne peut s'établir que par la suppression du domaine temporel, qui en est maintenant le seul obstacle. De tout temps la politique des papes a eu pour principal objet d'empêcher à tout prix l'union du sud et du nord de l'Italie. Toutes les fois qu'ils ont vu à l'horizon cette apparition menaçante, ils ont laissé là tout le reste pour lui courir sus. Ils ont jusqu'ici réussi, et parce que, grâce à des intrigues, à des crimes, à des violences de toutes sortes, ils sont parvenus à maintenir la discorde dans l'Italie, et à l'empêcher d'arriver à l'unité en même temps que les autres nations, ils se font maintenant contre elle un argument du succès de leurs conspirations, sans voir qu'ils s'accusent eux-mêmes du plus odieux des forfaits, celui d'avoir pendant dix siècles et pour les intérêts d'une ambition toute personnelle, condamné tout un peuple à la servitude et à toutes les misères de la guerre civile et étrangère.

D'un autre côté, comment concevoir que le chef de l'Église, le père commun de tous les fidèles, puisse faire la guerre à une nation chrétienne? Qu'il fasse la guerre aux hérétiques, on le comprend encore sans l'excuser; mais qu'il verse le sang des catholiques, le sang de ses fils, il ne le peut, et Pie IX l'a déclaré assez haut à l'Europe, quand, pressé par les Italiens de concourir à leur délivrance en faisant la guerre à l'Autriche, il a proclamé que les Autrichiens étaient ses enfants et qu'il ne les combattrait pas. Voilà vraiment parler en pape, s'écria un vieux cardinal, et il avait raison. Le pape ne doit pas faire la guerre à l'Autriche, non plus qu'à la France ou à l'Espagne.

Mais il la fait à l'Italie! L'Italie n'est-elle donc pas chrétienne? Les Italiens ne sont-ils pas ses enfants aussi bien que les Autrichiens? Oui, sans doute les Italiens sont les enfants du pape, et,

en cette qualité, il les aime et serait fâché qu'il leur arrivât le moindre mal. Mais, hélas! ils sont aussi ses sujets, et à ce titre, il a droit de les châtier, au besoin de les tuer. Le pape en gémit, mais le souverain s'applaudit de ses victoires. Est-ce la faute du pape si les États romains sont placés de telle façon que l'unité de l'Italie les absorberait? Est-ce sa faute que son domaine soit si petit que tout État qui s'élève près de ses frontières le fait trembler pour le sien? Il faut bien qu'il s'oppose à l'unité italienne pour garder ses possessions, et qu'il entretienne la division et la crainte parmi ses voisins pour n'avoir pas à craindre lui-même. Et quand la fatigue de ces luttes intestines, quand le désir de s'affranchir pousse les Italiens à s'unir, à se coaliser contre l'ennemi commun, il faut bien que le pape s'empresse d'appeler des armées étrangères pour briser ces dangereuses conspirations; il faut bien qu'à ces puissants alliés, qu'il appelle de si loin, il offre quelque compensation à tant de fatigues. Il leur donne un morceau de l'Italie; c'est une garantie de plus contre l'unité. Mais les victorieux n'aiment pas à se voir limiter leurs conquêtes. L'allié de la veille menace de devenir le maître du lendemain. Le voilà qui regarde l'Italie comme s'il voulait la prendre tout entière. Que va devenir le domaine de Saint-Pierre? Aussitôt on sonne la cloche d'alarme; tout le clergé est en campagne, toute la chrétienté en émoi. Il faut trouver un nouveau sauveur qui arrache le pape des mains de son protecteur, de son ami. On excommunie celui-ci, on appelle les peuples à la croisade contre lui, on promet des indulgences à quiconque prendra les armes contre le damné, contre l'ennemi de Dieu et du domaine pontifical, on soulève tous les préjugés religieux, tous les fanatismes, pour une question purement temporelle. Voilà ce que faisait la cour de Rome au moyen âge contre les empereurs; voilà ce qu'elle a fait en tout temps, ce qu'elle faisait hier encore. Qui faut-il en accuser? Est-ce le pontife? non; est-ce le prince? oui. Qu'importent au pontife les conquêtes du roi d'Italie? Victor-Emmanuel n'a jamais prétendu persécuter ni le catholicisme ni son chef; mais les conquêtes importent fort au chef des États romains, et Pie IX, souverain temporel, a fait violence à Pie IX, souverain pontife, pour obtenir de lui, contre Victor-Emmanuel, c'est-à-dire dans un intérêt temporel, l'emploi des armes dont l'Église ne doit disposer que dans un intérêt religieux. Le pontife ne désire que la paix; il est prêt à tout sacrifier pour épargner aux nations chrétiennes les maux de la guerre, mais le souverain a des intérêts ter-

restres, il ne veut rien céder, et plutôt que de renoncer à sa couronne, il mettra l'Europe en feu. Chacun est dans son rôle, dans son droit, et le mal vient, non des hommes, mais du vice d'un principe : la réunion de deux pouvoirs opposés, le spirituel et le temporel. Que cette confusion se soit produite il y a dix siècles, à une époque encore barbare où les principes étaient mal compris, où les caractères des choses étaient mal définis, on ne peut guère s'en étonner; mais aujourd'hui une anomalie aussi dangereuse, aussi perverse, dont tout le monde voit les effets, n'est plus possible.

D'un autre côté, comment concilier, dans la papauté, les devoirs du prêtre avec ceux du souverain? Comment le pape domptera-t-il les résistances obstinées? Comme évêque, la violence lui est interdite; mais, sans elle, comment dans certains cas administrer? Invoquera-t-il son titre de roi? Alors c'est au pape à se demander s'il croit pouvoir, sans scrupule, exercer comme souverain des vengeances et des violences dont le pontife ne peut user sans crime.

Ce caractère contradictoire se retrouve tout entier dans l'administration de chaque jour. Le prêtre, représentant de la bonté divine, ne peut refuser la confession au pécheur ni l'absolution au repentir vrai ou simulé. Par l'absolution, un voleur, un assassin, un parricide se trouvent subitement réconciliés avec Dieu, et les portes du ciel lui sont ouvertes. Mais alors que signifie ce châtiment auquel l'absolution ne le dérobe pas? Comment peut-il être coupable, puisque vous venez de l'absoudre? Quel supplice peut mériter un homme que vous venez de déclarer digne de la récompense éternelle? Quoi! ce même homme que, en votre qualité de prêtre, vous déclarez par l'absolution pur de tout crime, que vous proclamez digne de s'asseoir dans le ciel au milieu des anges et des saints, vous allez, au sortir du confessionnal, le faire attacher au gibet ou l'envoyer aux galères! S'il est coupable, pourquoi l'absoudre? S'il est absous, pourquoi le condamner? Ah! dites-vous, c'est que je suis juge en même temps que prêtre. En moi le prêtre absout, en moi le juge punit. Je suis un, il est vrai, mais en deux personnes, qui ont leurs attributions différentes, et dont chacune, sans cesser d'être elle-même tout en comprenant l'autre, ignore cependant ce que vient de faire l'autre partie d'elle-même. L'une représente la bonté et la justice divines; l'autre, la sévérité de la justice humaine; l'une juge l'état de l'âme, l'autre les actes; l'une, enfin, absout le coupable; l'autre le punit pour venger la société.

Il suffit que ce caractère contradictoire se trouve dans la personne du juge pour que la logique l'étende à tout le reste. De même que le juge absout et punit en même temps, la faute reste crime en cessant d'exister, et l'accusé est en même temps innocent et criminel. L'acte est absous comme péché, comme crime il est puni. L'accusé, comme pécheur, a droit au pardon; comme criminel, à la mort. Il semble, puisqu'il y a contradiction, qu'il ait droit d'invoquer un de ces titres contre l'autre. Non, ce n'est pas à lui à faire la distinction. Le bénéfice de la contradiction appartient au maître. Dans les États du pape, par privilége spécial, les contradictions ne se détruisent pas, elles s'ajoutent, elles se cumulent. Puisque le pape est représentant de Dieu, toute désobéissance à ses lois est un péché; mais comme en même temps il représente la société, la même désobéissance est en même temps un crime. Le même homme, étant donc à la fois pécheur et criminel, aura les avantages et les inconvénients de cette double situation, c'est-à-dire l'absolution et la condamnation, car si le pontife est clément, le souverain est sévère.

Si au contraire la clémence du pontife l'emporte sur la sévérité du souverain, il est facile de prévoir les conséquences. Il suffit de se confesser et de simuler le repentir pour se dérober au châtiment. Alors la justice perd toute son efficacité. Il n'y a qu'à mentir pour lui échapper, et l'impunité est accordée aux hypocrites. Les voleurs, les meurtriers, tous les misérables à qui le mensonge ne coûte aucun effort, échappent sans peine à la punition. Toutes les rigueurs des tribunaux sont réservées aux hommes de cœur qui osent protester contre la double tyrannie qui les opprime, et qui réclament l'affranchissement de leur patrie. Trop convaincus de la justice de leur cause pour s'abaisser à en faire amende honorable, trop fiers pour mentir et pour feindre un repentir qu'ils ne ressentent pas, ils portent la peine de leur inflexibilité et de leur vertu. A Rome, les accusés politiques sont les seuls qui ne puissent espérer de pardon, et par une conséquence naturelle de son double pouvoir, le prince, qui devrait être le plus sévère aux fautes contre la morale et contre la religion, est au contraire le plus indulgent pour elles. Les sacriléges, les voleurs, les assassins trouvent à Rome presque toujours moyen de se soustraire à la rigueur des lois, tandis que le patriotisme et l'amour de la liberté y sont punis des supplices les plus cruels et des plus infamants.

D'où vient cette monstrueuse anomalie qui révolte jusqu'aux esprits les plus grossiers? D'un principe faux et détestable : le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel dans les mêmes mains. Séparez les deux pouvoirs, la vérité revient et s'impose naturellement. Le problème se résoud de lui-même; le nœud se dénoue tout seul. Le prêtre pardonne au nom de la justice divine; le souverain punit au nom de la justice humaine. Chacun d'eux a agi dans son rôle, et le coupable emporte une consolation en quittant la vie.

En outre, le pape est prêtre en même temps que souverain. Comme prêtre, il a fait vœu de pauvreté et d'humilité, et le pape, qui ne l'oublie pas, se proclame le serviteur des serviteurs de Dieu. En effet, si la pauvreté est un mérite aux yeux de Dieu, si l'humilité est une vertu, le pape, représentant de Dieu, et par conséquent de la perfection sur la terre, doit être à la fois le plus pauvre et le plus humble des hommes. Et cependant il n'en peut être ainsi quand le pape est souverain. A ce titre, il lui faut un luxe, une magnificence, puisque la puissance terrestre est malheureusement obligée, pour s'imposer aux respects du vulgaire, de le surprendre par un certain éclat.

VIII

Le pape, comme chef spirituel de l'Église, doit être indifférent à la constitution politique des États. Qu'un gouvernement soit constitutionnel, absolu, républicain, que lui importe, pourvu que la religion catholique soit respectée? La constitution civile et politique n'a rien à faire avec la doctrine religieuse, et du moment que la conscience de chacun reste absolument libre de s'attacher au culte qu'elle préfère, on ne comprend pas de quel droit l'évêque de Rome prétendrait influer par des moyens religieux sur la forme du gouvernement qu'un peuple veut se donner. On comprendrait qu'il fit fit des vœux, comme père commun des fidèles, pour que les peuples fussent bien inspirés dans le choix de leur gouvernement, et qu'il se réjouît en les voyant choisir la forme qu'il croirait la plus propre à les rendre heureux. Mais, comme prince temporel, il faut que le pape adopte pour lui-même une forme de gouvernement despotique, parce que le souverain absolu et infaillible des âmes ne peut admettre que ses sujets aient plus de lumières que lui. Ce n'est pas quand la papauté place son infaillibilité au-dessus de celle des conciles et méprise tous les conseils, qu'elle reconnaîtra humblement les lumières d'un sénat

ou d'une chambre des députés. Le despotisme est donc la forme naturelle, logique, nécessaire d'un gouvernement qui confond en un même homme l'omnipotence spirituelle et temporelle. Par la même raison, il préférera, chez les autres nations, la même forme de gouvernement ou celle qui s'en rapprochera le plus, et par les mêmes motifs il combattra tant qu'il pourra les gouvernements fondés sur la liberté, car tout changement est d'un mauvais exemple, et les maximes et le spectacle de la liberté sont naturellement contagieux. Tout se tient dans le despotisme comme dans la chaîne du mal. Avec lui un gouvernement ne peut être ni juste, ni économe, ni éclairé, ni généreux, ni bienfaisant, ni aimé, ni respecté, ni faire le bien. Il est condamné au mal, dont il est par lui-même la plus complète expression.

Cependant, s'il est un principe aujourd'hui reconnu de toutes les intelligences saines, c'est celui du progrès. Il peut être plus ou moins bien compris, mais tout le monde admet au moins que les choses humaines changent, et qu'à les considérer dans leur ensemble, elles changent pour s'améliorer. L'industrie, le commerce, l'agriculture, les conditions civiles et politiques des sociétés, les lois et les gouvernements, les rapports des hommes et des peuples, en un mot, tout se transforme et progresse. Il suffit pour s'en convaincre de connaître l'histoire du genre humain et de suivre les développements de sa civilisation jusqu'à nos jours. Certainement depuis qu'elle existe l'humanité a passé par de terribles épreuves; elle a supporté tous les fléaux de la barbarie, elle a été écrasée par cette affreuse domination romaine dont l'esprit vit encore; elle a subi les ténèbres du moyen âge, et ressenti toutes les misères de l'ignorance, toutes les épouvantes du fanatisme religieux et politique; et cependant le progrès n'a jamais cessé de se développer en elle; il marche toujours, bien plus, il est devenu la loi de l'humanité; il est accepté à ce titre par tous les hommes dont l'intelligence n'est pas faussée ou dont le cœur n'est pas corrompu. Il est la force de l'avenir et il le fécondera.

Tous les gouvernements le comprennent plus ou moins et s'y résignent. L'Autriche même, cette antique citadelle de l'absolutisme, vient de céder à la nécessité. Seul, le gouvernement pontifical résiste, et prétend garder la tutelle contre son pupille, depuis longtemps majeur. Le pape seul persiste à défendre, contre le progrès, cette vieille idole de l'absolutisme et de l'immutabilité [illegible] partout ail-

leurs les peuples ont brisée. Parce que l'autorité du pontife est absolue dans le domaine spirituel, il faut que celle du prince le soit également dans le domaine temporel. C'est toujours la confusion de deux principes contradictoires dans le même homme qui fait toute la difficulté. En théorie, toutes les distinctions sont faciles. Rien de plus simple que de distinguer le temporel du spirituel, la politique du dogme. Mais en pratique, il en est autrement. Un homme, quoi qu'il fasse, ne peut se charger à la fois de deux rôles opposés l'un à l'autre; ici admettre le changement, là l'immutabilité; ici la doctrine du progrès, là celle de la corruption originelle de la nature humaine; d'un côté, respecter, garantir la liberté, la discussion, l'initiative individuelle, et les condamner de l'autre. Comment le représentant du dogme imposé, du mystère, de la foi religieuse qui fait de l'incompréhensible un signe du divin, pourra-t-il reconnaître et garantir les droits de la liberté, qui consiste précisément à ne croire que ce que l'on comprend? Laissera-t-il à ses sujets la liberté de discuter, d'examiner, de choisir, pourvu qu'ils s'arrêtent respectueusement devant toutes les questions qui touchent à la religion? Mais que serait une liberté à qui serait précisément fermée la conscience, qui est son domaine propre? Et qui ferait la distinction des questions religieuses et des autres? Quel est l'acte dans la vie de l'homme, quelle est la pensée qui n'intéresse pas la religion et à laquelle Dieu puisse être indifférent? Est-il un moment dans l'existence, depuis la naissance jusqu'à la mort, qui échappe à l'action de la religion? Que peut-on imaginer qui n'importe au salut? Or c'est là pour un souverain pontife l'intérêt suprême et celui qu'avant tout il doit garantir. Les actes n'ont de valeur à ses yeux que par leur rapport avec le salut. Son premier devoir est de préparer les hommes dont la Providence lui a remis la conduite à paraître devant le souverain juge. Voilà ce qui domine tout le reste et ce qui enferme la vie de tout un peuple dans la pratique exclusive des devoirs religieux. Qu'importent les droits politiques, l'indépendance nationale auprès d'un si grand intérêt? Si on l'oublie, loin de céder à ces suggestions du démon, le rôle du pape est précisément de combattre ces tentations mauvaises, de ramener ses sujets au vrai but de la vie, au salut éternel, nous le répétons; et comme il dispose d'un pouvoir temporel, il emploie la force pour les y contraindre. Le principe qui le guide comme souverain, est faux, mais la conséquence est logique à l'égard du spirituel. Les inquisiteurs, les

égorgeurs de la Saint-Barthélemy agissaient en vertu du même principe : ils tuaient les corps, il est vrai, mais ils sauvaient les âmes.

Le désir de la liberté, chez les hommes, ne peut être, aux yeux du pape, qu'un fruit de cet orgueil qui a perdu jusqu'aux anges, une rébellion criminelle de la nature pervertie contre l'autorité protectrice qui les défend des entraînements du mal. Abandonner l'homme à lui-même, c'est le livrer sans défense à tous ses mauvais penchants, c'est se faire le complaisant de ces passions que la religion a précisément pour mission de combattre et de dompter; c'est se rendre le complice de Satan et assurer d'avance la domination éternelle des âmes confiées à sa garde.

Espérer d'un pape des réformes, c'est compter sur sa faiblesse ou ne rien comprendre à sa situation.

EUGÈNE VÉRON.

PÉTOUCHKOF

I

En 182... vivait à B..., petite ville de la Russie méridionale, un certain Ivan Afanaciévitch Pétouchkof, lieutenant dans un régiment de garnison. Fils de parents pauvres, il était resté orphelin à l'âge de cinq ans. Tombé entre les mains d'un tuteur et complétement dépouillé par celui-ci de son mince héritage, il dut aviser tant bien que mal aux moyens de soutenir son existence. C'était un homme de taille moyenne et voûté; il avait la figure maigre et couverte de taches de rousseur, les traits du reste assez réguliers, les cheveux bruns, les yeux gris, le regard timide, le front bas et tout ridé. Ayant mené jusque-là une vie très-uniforme, il conservait à quarante ans passés la naïveté et l'inexpérience d'un enfant, fuyait les nouvelles connaissances, et traitait avec indulgence toutes les personnes sur lesquelles il avait le droit d'exercer quelque autorité.

Les hommes condamnés par le sort à une existence monotone et solitaire ont ordinairement des manies. Pétouchkof aimait à manger tous les matins, à son déjeuner, une boulka[1] blanche et sortant du four; cette délicatesse lui était devenue indispensable. Cependant, un beau jour, son domestique Onicime lui apporta, au lieu de boulka, trois craquelins d'un brun foncé, sur une assiette mouchetée de petites fleurs bleues. Pétouchkof demanda aussitôt, d'un ton légèrement indigné, ce que cela signifiait.

— Toutes les boulka sont distribuées, lui répondit Onicime, franc Pétersbourgeois qu'un étrange caprice du sort avait jeté au fin fond de la Russie.

— Impossible! s'écria Ivan Afanaciévitch.

— Il n'en reste pas une, répéta Onicime; le maréchal[2] donne

1. Pains ronds, peu cuits, d'une pâte très-blanche.

2. On donne le nom de maréchal de la noblesse à un des membres de ce

aujourd'hui un déjeuner, et elles sont toutes allées là-bas, comme de juste.

Ivan Afanaciévitch se promena un peu dans la chambre; puis il s'habilla, et se dirigea lui-même du côté de la boulangerie. C'était le seul établissement de ce genre qu'il y eût dans la ville de B...; il avait été fondé, dix ans auparavant, par un Allemand, et la veuve de ce dernier continuait à le gérer avec le plus grand succès.

Pétouchkof frappa à la fenêtre. Une grosse femme montra au vasistas sa figure encore tout endormie.

— Je voudrais avoir une boulka, lui dit Pétouchkof d'un air aimable.

— Il n'y en a plus, répondit la grosse femme d'une voix piailleuse.

— Vous n'avez plus de boulka?

— Pas une.

— C'est singulier! Permettez. Je vous prends une boulka tous les jours, et je vous paye exactement.

La boulangère le regarda sans dire mot.

— Prenez un craquelin ou une papluka[1], finit-elle par lui répondre en bâillant et en faisant un signe de croix sur la bouche.

— Je n'en veux pas, lui dit Pétouchkof d'un ton piqué.

— Comme il vous plaira, marmotta la grosse femme, et elle referma brusquement le vasistas.

Ivan Afanaciévitch ressentit un vif mécontentement. Ne sachant quel parti prendre, il traversa la rue, et s'abandonna, comme un enfant, à toute la contrariété qu'il éprouvait.

— Monsieur! cria tout à coup une voix assez agréable, monsieur!

Ivan Afanaciévitch leva les yeux, et aperçut, au vasistas de la boulangerie, une jeune fille de dix-sept ans environ, tenant à la main une boulka. Elle avait la figure ronde et pleine, les joues colorées, les yeux bruns et petits, le nez un peu retroussé, les cheveux châtain-clair et des épaules magnifiques. L'ensemble de sa physionomie exprimait la bonté, la paresse et l'insouciance.

— Tenez, monsieur, voici une boulka, lui dit-elle en riant; je l'avais prise pour moi, mais je vous la cède; prenez-la.

corps, dans chaque gouvernement et dans chaque district. Ces représentants sont nommés par la noblesse et restent en fonction trois ans.

1. Espèce de gâteau feuilleté.

— Bien des remercîments. Permettez-moi...

Pétouchkof se mit à fouiller dans sa poche.

— C'est bon ! c'est bon ! je vous la donne avec plaisir.

Elle referma le vasistas.

Pétouchkof revint à la maison on ne peut mieux disposé.

— Tu n'avais pas trouvé de boulka, dit-il à son domestique Onicime, et moi j'en ai rapporté une. Tiens !

Onicime sourit d'un air de dédain.

Le même jour, Ivan Afanaciévitch lui demanda, tout en se déshabillant pour se coucher :

— Dis-moi donc, frère, qui est cette fille que j'ai vue à la boulangerie?

— Pourquoi voulez-vous le savoir, vous? grommela Onicime en regardant de côté.

— Comme ça..., répondit Pétouchkof en ôtant ses bottes sans l'assistance de son serviteur.

— C'est un beau brin de fille ! reprit celui-ci.

— Oui..., elle n'est pas mal..., dit Ivan Afanaciévitch en jetant aussi les yeux du côté opposé. — Comment s'appelle-t-elle?

— Vassilissa.

— Et tu la connais?

— Oui, répondit Onicime après un moment de silence.

Pétouchkof avait ouvert la bouche pour parler, mais il se retourna et s'endormit. Onicime passa dans l'antichambre, aspira une prise de tabac et hocha la tête d'un air capable.

Le lendemain, Pétouchkof se disposa de très-bonne heure à sortir. Onicime lui apporta la capote qu'il mettait habituellement; elle était vieille, d'une couleur verdâtre et ornée d'une énorme paire d'épaulettes décolorées par le temps. Pétouchkof regarda longtemps Onicime sans rien dire, et finit par lui demander sa capote neuve. Onicime obéit, mais cet ordre parut le surprendre. Pétouchkof acheva sa toilette, et ajusta ses gants en peau de daim avec un soin tout particulier.

— Il est inutile, frère, dit-il à Onicime avec un certain embarras, que tu ailles aujourd'hui chercher la boulka; j'irai moi-même...; c'est sur mon chemin.

— C'est bien, lui répondit Onicime brusquement, comme si quelqu'un l'avait poussé par derrière.

Pétouchkof se rendit à la boulangerie et frappa à la fenêtre. La grosse femme ouvrit le vasistas.

— Ayez la complaisance de me donner une boulka, dit lentement Ivan Afanaciévitch.

La boulangère allongea par le vasistas son bras nu jusqu'à l'épaule, bras qu'à sa grosseur on aurait pu prendre pour une jambe, et mit presque sous le nez de Pétouchkof une boulka encore chaude.

Ivan Afanaciévitch demeura encore quelques instants sous la fenêtre, se promena un peu devant la maison, jeta les yeux dans la cour, et, honteux de son enfantillage, finit par rentrer chez lui, la boulka à la main. Pendant tout le reste de la journée, il ne se sentit pas à son aise, et le soir venu, il n'engagea pas de conversation avec Onicime, comme il avait coutume de le faire.

Le lendemain matin, ce fut Onicime qui alla chercher la boulka.

II

Plusieurs semaines se passèrent. Pétouchkof avait complétement oublié Vassilissa, et s'était remis à converser amicalement avec son domestique. Un beau matin, il vit entrer chez lui M. Boublitsine, jeune homme fort aimable et au ton dégagé. On lui reprochait, il est vrai, de ne pas toujours savoir ce qu'il disait; c'était en un mot un évaporé, mais on s'accordait à le trouver d'un commerce très-agréable. Il fumait continuellement avec une animation fiévreuse, en levant les sourcils et en rentrant la poitrine; il fumait d'un air préoccupé, ou plutôt d'un air qui semblait vouloir dire : « Laissez-moi seulement aspirer cette dernière bouffée de tabac, et je vais vous communiquer une nouvelle qui va vous surprendre. » Il lui arrivait même parfois de gémir et d'agiter la main, en se hâtant de finir sa pipe, comme s'il lui était venu subitement à l'esprit quelque chose de particulièrement intéressant; mais, en ouvrant la bouche, il lançait un nuage de fumée en forme de cercle, disait quelque lieu commun, et souvent demeurait silencieux. Après avoir bavardé quelque temps avec Pétouchkof sur les voisins, les chevaux, les filles des propriétaires du district et sur d'autres sujets non moins dignes d'attention, M. Boublitsine se mit tout à coup à cligner les yeux, passa la main dans sa chevelure, et s'approcha avec un malin sourire d'un miroir remarquablement terne, unique ornement de la chambre d'Ivan Afanaciévitch.

— Après tout, dit-il en caressant ses favoris, il faut convenir que nous avons ici de petites bourgeoises qui valent bien cette fameuse Vénus de *Mendici*..., par exemple, la boulangère Vassilissa. La connaissez-vous?... Et ici Boublitsine aspira une bouffée de tabac.

Pétouchkof tressaillit.

— Au reste, reprit Boublitsine en s'enveloppant d'un nuage de fumée, j'ai tort de vous faire cette question. Vous êtes un homme si... Dieu sait ce qui vous occupe, Ivan Afanaciévitch!

— Nous avons, à ce que je crois, les mêmes occupations, répondit ce dernier d'une voix flûtée, non sans éprouver un peu de dépit.

— Pour cela non, mon bon ami..., non. Comment pouvez-vous dire pareille chose?

— Je serais curieux de savoir...

— Allons donc!

— Pourtant...

Boublitsine posa sa pipe dans un coin de la chambre[1], et se mit à examiner ses bottes fort peu élégantes. Pétouchkof était très-agité.

— C'est bon, c'est bon, continua Boublitsine, comme s'il eût voulu le ménager. Quant à Vassilissa la boulangère, je me permettrai de vous dire qu'elle est jolie..., fort jolie...

M. Boublitsine ouvrit les narines et enfonça lentement ses mains dans ses poches.

Chose étrange! Ivan Afanaciévitch ressentit un mouvement qui tenait de la jalousie. Il commença à se remuer sur sa chaise, se mit à rire sans motif, rougit subitement, et un mouvement convulsif de sa mâchoire trahit un bâillement. Boublitsine fuma encore trois pipes et prit congé de son hôte. Celui-ci s'approcha de la fenêtre, soupira et demanda à boire.

Onicime posa un verre de kvas[2] sur la table, regarda son maître d'un air maussade, s'appuya le dos contre la porte et baissa la tête.

— A quoi penses-tu? lui demanda Pétouchkof avec douceur et non sans une certaine inquiétude.

— A quoi je pense? répondit Onicime. A quoi?... mais toujours à vous...

— A moi?

— Certainement à vous.

— Et que penses-tu?

1. On fume, en Russie, des pipes à long tuyau de cerisier.

2. Petite bière.

— Voici ce que je pense : vous devriez être honteux, monsieur, oui, honteux.

— Et de quoi?

— De quoi?... Ivan Afanaciévitch, voyez un peu M. Boublitsine; qu'est-ce qui lui manque? il est tout à fait bien.

— Je ne te comprends pas, frère.

— Si fait, vous me comprenez.

Onicime garda un moment le silence.

— M. Boublitsine est un véritable monsieur, un monsieur tout à fait comme il faut. Et vous? vous?

— Moi aussi, je suis un monsieur.

— Un monsieur, un monsieur..., répéta Onicime en s'animant de plus en plus. Un beau monsieur, vraiment! Vous êtes une vraie poule mouillée, oui, oui. Vous restez planté là toute la journée du bon Dieu...; ça vous avancera beaucoup. Vous ne jouez pas aux cartes, vous ne fréquentez pas les messieurs; et quant à...

Onicime haussa les épaules.

— Pourtant... je crois vraiment que tu vas un peu trop loin..., dit Pétouchkof en prenant sa pipe d'un air embarrassé.

— Trop loin, Ivan Afanaciévitch, trop loin? Jugez-en vous-même. Tenez, par exemple, voilà Vassilissa...; pourquoi pas...

— Ne vas pas t'aviser de penser, Onicime, s'écria Pétouchkof avec une sorte d'anxiété...

— Je sais bien ce que je pense... Pourquoi pas? Eh bien! à la grâce de Dieu! Mais vous n'en ferez rien. Avouez-le..., vous êtes...

Pétouchkof se leva.

— Allons! allons! Tu ferais mieux de te taire, dit-il avec vivacité et en évitant le regard d'Onicime. Moi aussi, je suis..., tu le sais bien..., je..., c'est par trop fort!... Donne-moi plutôt de quoi m'habiller.

Onicime aida lentement Pétouchkof à se dépouiller de sa robe de chambre tartare couverte de taches, jeta sur lui un regard de compassion paternelle, hocha la tête et se mit à lui fouetter le dos avec une époussette.

Pétouchkof sortit, et, après avoir erré quelque temps au milieu des rues tortueuses de la ville, il se dirigea du côté de la boulangerie. Un étrange sourire errait sur ses lèvres.

A peine avait-il eu le temps de jeter deux ou trois fois les yeux sur cet établissement que la petite porte de la cour s'ouvrit, et Vas-

silissa sortit en courant dans la rue, une douché greïka [1] jetée sur ses épaules, à la manière russe, et coiffée d'un mouchoir jaune. Pétouchkof s'empressa de l'aborder.

— Où allons-nous comme cela, ma tourterelle?

Vassilissa lui jeta un coup d'œil rapide, se mit à rire, détourna la tête et se couvrit la bouche avec sa manche.

— Vous allez sans doute faire une petite emplette? reprit Pétouchkof en souriant.

— Comme nous sommes curieux! répondit Vassilissa.

— Mais non du tout, continua Pétouchkof en remuant les bras avec vivacité. — C'est tout le contraire; je... en général, vous savez, ajouta-t-il précipitamment, comme si ces derniers mots exprimaient parfaitement sa pensée.

— Avez-vous mangé ma petite boulka?

— Assurément, répondit Pétouchkof, et avec un plaisir tout particulier.

Vassilissa continuait à marcher en trottinant.

— Il fait aujourd'hui un temps bien agréable, reprit Pétouchkof. Vous aimez donc à vous promener souvent?

— Assez souvent.

— Ah! je serais bien heureux, si...

— Comment? reprit Vassilissa de ce ton clair particulier à nos jeunes filles, et qui rappelle un peu le chant matinal de la perdrix.

— S'il m'était permis de me promener avec vous..., hors de la ville, par exemple...

— Impossible!

— Pourquoi donc?

— Ah! comme vous êtes!

— Permettez...

Il s'interrompit pour laisser passer un jeune marchand à la barbe pointue, revêtu d'une longue tunique bleue, dont il retenait les longues manches en écartant les doigts, et portant un bonnet fourré qui avait la forme d'un melon d'eau. Aussitôt que cet importun les eut dépassés, Pétouchkof se rapprocha de Vassilissa.

— Eh bien! j'en reviens à ma proposition.

Vassilissa le regarda d'un air malin, et se remit à rire.

1. Manteau à manches, très-court, et qui se jette ordinairement sur les épaules. Mot à mot « chaufferette de l'âme. »

— Vous êtes de la ville?

— Oui.

Vassilissa passa la main sur ses cheveux et ralentit le pas. Ivan Afanaciévitch sourit, et quoiqu'il mourût de peur intérieurement, il se pencha, et enlaça de son bras tremblant la taille de la jeune fille.

Celle-ci poussa un petit cri.

— Comment! n'avez-vous pas honte! dans la rue?

— Ah! bah! laissez donc! laissez! balbutia Pétouchkof.

— Finissez! on vous le répète... Nous sommes dans la rue... Respectez le monde.

— Eh!... mon Dieu,comment pouvez-vous... dit Pétouchkof d'un ton de reproche, et il rougit lui-même jusqu'aux oreilles.

Vassilissa s'arrêta.

— Allez-vous-en, monsieur, passez votre chemin...

Pétouchkof obéit. Il revint à la maison, resta assis sur une chaise durant une heure au moins, immobile, et sans songer même à fumer. Puis il prit une feuille de papier grisâtre, tailla une plume, et, après de longues réflexions, écrivit la lettre suivante :

« Chère mademoiselle Vassilissa Timoféievna,

« Étant de ma nature un homme inoffensif, comment aurais-je pu vouloir vous occasionner quelques désagréments? Si je suis vraiment coupable à vos yeux, je vous dirai nommément que la faute en est aux propos de M. Boublitsine; c'est ce qui est tout à fait contraire à mes habitudes. Ensuite, je vous prie instamment de me pardonner. Je suis un homme sensible, et me sens toujours très-touché et très-reconnaissant, et très-sensible. Ne m'en voulez pas, Vassilissa Timoféievna, je vous en supplie.

« Au reste, je suis avec respect,

« Votre très-dévoué serviteur,

« IVAN PÉTOUCHKOF. »

Onicime porta cette lettre à son adresse.

III

Deux semaines se passèrent... Onicime se rendait chaque matin, comme d'habitude, à la boulangerie. Un jour, Vassilissa courut à sa rencontre.

— Bonjour, Onicime Sergueïtch, lui dit-elle.

Onicime se renfrogna, et lui dit d'un ton bourru : « Bonjour. »

— Pourquoi n'entrez-vous donc jamais chez nous, Onicime Sergueïtch?

— A quoi bon? tu ne me régalerais sans doute pas d'une tasse de thé?

— Si fait, Onicime Sergeïtch, si fait. Venez seulement, vous aurez du thé et du rhum. J'ai tant de respect pour vous !

La figure d'Onicime s'épanouit peu à peu.

— Alors, nous verrons...

— Quand ça, père?

— Quand ça?.... Elle y tient!

— Venez ce soir. Est-ce convenu? venez.

— Je veux bien, ce soir. Et il reprit le chemin de la maison du pas lent et grave d'un diplomate qui vient d'entamer une grande négociation.

Dans la soirée du même jour, Onicime et Vassilissa étaient assis en face l'un de l'autre, dans une petite chambre, devant une table boiteuse, auprès de laquelle se trouvait un lit couvert d'un traversin rayé; un énorme *samovar*[1] d'un jaune terne ronflait et chantait sur la table, un pot de géranium se dressait devant la fenêtre; dans un coin, près de la porte, était placé de travers un coffre cerclé de fer, auquel pendait un cadenas de très-petite dimension ; sur le coffre se trouvaient entassés de vieux linges; aux murs de la chambre pendaient quelques mauvaises gravures toutes noircies. Onicime et Vassilissa buvaient du thé silencieusement, ils se regardaient fixement en tournant avec lenteur entre leurs doigts de petits morceaux de sucre, auxquels ils donnaient un coup de dent comme à contre-cœur, et aspiraient ensuite, avec un petit sifflement, l'eau chaude et jaunâtre qui était dans leurs tasses. Ayant enfin vidé tout le samovar, ils renversèrent les tasses dans leurs soucoupes; l'une de ces tasses portait ces mots : « Pour la satisfaction; » l'autre : « Elle m'a innocemment percé. » Après quoi, ils toussèrent un peu pour s'éclaircir la voix, essuyèrent la sueur qui couvrait leur front, et se mirent à causer.

— Pourquoi votre maître, Onicime Sergueïtch?... demanda Vassilissa, et elle s'interrompit.

— Pourquoi, mon maître?... répondit Onicime en s'appuyant le

1. Bouilloire en cuivre.

menton sur la main. On sait bien pourquoi!... Qu'est-ce que ça peut vous faire?...

— Rien, reprit Vassilissa.

— Mais ne vous a-t-il pas?... (Onicime se reprit) : Il vous a envoyé une lettre?

— Oui.

Onicime secoua la tête d'un air de satisfaction bien marqué.

— Voyez-vous ça! dit-il d'une voix rauque et en ricanant. Et qu'est-ce qu'il vous a écrit?

— Différentes choses : que je suis, mademoiselle Vassilissa, comme ça... qu'il me faudrait bien me garder, mademoiselle, de vous offenser, et beaucoup de ces sortes de choses... — Comment, est-ce qu'il est votre maître?... ajouta-t-elle un instant après.

— C'est un homme, répondit Onicime avec indifférence.

— A-t-il un mauvais caractère?

— Lui? Ah bien oui! Il vous plaît?

Vassilissa baissa les yeux, et se mit à rire dans sa manche.

— Veux-tu répondre? grommela Onicime.

— Pourquoi voulez-vous le savoir, Onicime Sergueïtch?

— Allons! parle, te dit-on.

— Eh bien... reprit Vassilissa... c'est un maître. Il s'entend bien mieux que moi..., et d'ailleurs lui..., vous savez vous-même...

— Certainement que je le sais, répondit Onicime avec importance.

— Vous savez fort bien, Onicime Sergueïtch.

Vassilissa commencait à paraître émue.

— Dites-lui donc, à votre maître, que je ne suis pas comme ça... fachée contre lui, mais que pour le reste...

Elle se troubla tout à fait.

— On comprend, répondit Onicime, et il se leva lentement.— On comprend. Merci pour votre honnêteté de ce soir.

— Vous serez toujours le bienvenu.

— C'est bien! c'est bien!

Onicime se dirigea vers la porte. La grosse boulangère parut au moment où il allait sortir.

— Bonjour, Onicime Sergueïtch, dit-elle d'une voix traînante.

— Bonjour, Prascovia Ivanovna, lui répondit-il sur le même ton.

Tous deux se tinrent quelques instants immobiles.

— Allons! adieu, Prascovia Ivanovna, dit Onicime d'une voix traînante.

— Allons, adieu, Onicime Sergueïtch, répondit cette dernière sans changer de ton.

Onicime revint à la maison. Pétouchkof était étendu sur son lit les yeux fixés sur le plafond.

— D'où viens-tu?

— D'où je viens?... (Onicime avait l'habitude de répéter d'un air de blâme les derniers mots de toutes les questions qu'on lui adressait). Je suis sorti pour votre affaire.

— Pour quelle affaire?

— Vous ne le savez pas?... J'ai vu Vassilissa.

Pétouchkof se tourna sur son lit.

— Voilà justement la chose, dit Onicime, en aspirant gravement une prise de tabac. Voilà justement la chose. Vous n'en faites jamais d'autres. Vassilissa vous salue.

— Est-ce possible?

— Est-ce possible? C'est justement ça. Est-ce possible?... Elle vous fait demander, pourquoi vous n'allez pas la voir. Oui, pourquoi vous n'y allez pas.

— Et qu'as-tu répondu?

— Ce que j'ai répondu? je lui ai dit : Tu es bien bête, en vérité; des messieurs comme lui n'iront pas chez toi. Non, c'est à toi de venir.

— Et qu'a-t-elle répondu?

— Ce qu'elle a répondu?..., elle?... Rien.

— Comment ça? rien.

— Certainement, rien.

Pétouchkof se tut.

— Et elle viendra? reprit-il bientôt après.

Onicime secoua la tête.

— Elle viendra!... Vous êtes joliment expéditif, monsieur. Elle viendra!... Non, non, vous êtes par trop... comme ça.

— Mais tu viens de me dire toi-même comme ça...

— On dit bien des choses, comme ça.

Pétouchkof se tut derechef.

— Comment donc faire? reprit-il.

— Comment faire?... Vous devez le savoir mieux que moi; vous êtes un maître.

— Allons donc, il s'agit bien de cela.

Onicime se dandina d'un air satisfait.

— Vous connaissez Prascovia Ivanovna? dit-il enfin.

— Non, quelle Prascovia Ivanovna?

— La boulangère.

— Ah! oui, la boulangère. Je l'ai vue, une grosse femme.

— Une femme conséquente. C'est la propre tante de l'autre, de la vôtre.

— Sa tante?

— Vous ne le saviez pas?

— Non, je ne le savais pas.

— Eh! eh!

Onicime n'en dit pas plus long par respect pour son maître.

— Voilà avec qui vous devriez faire connaissance.

— Pourquoi pas? je le veux bien.

Onicime regarda Ivan Afanaciévitch d'un œil approbateur.

— Mais pourquoi ferai-je sa connaissance? demanda Pétouchkof.

— En voilà une belle! lui répondit Onicime.

Ivan Afanaciévitch se leva, marcha un peu dans la chambre, s'arrêta devant la fenêtre, et dit avec un certain embarras, sans tourner la tête :

— Onicime!

— Voilà!

— Est-ce que ça ne sera pas un peu, — tu me comprends, — singulier pour un officier, d'aller trouver cette grosse mère? hein!

— C'est votre affaire.

— Au reste, je le demande seulement comme une réflexion générale. Les camarades pourraient le savoir; c'est toujours un peu... Mais j'y penserai. Donne-moi ma pipe... Ainsi donc elle a dit... reprit-il après un moment de silence; Vassilissa t'a donc dit...

Mais Onicime, ne se souciant pas de continuer la conversation, avait repris l'air maussade qui lui était habituel.

IV

La connaissance d'Ivan Afanaciévitch et de Prascovia Ivanovna se fit de la manière suivante. Quatre ou cinq jours après la conversation qu'il avait eue avec Onicime, Pétouchkof se rendit le soir à la

boulangerie. — Allons! pensait-il en faisant crier la petite porte de la cour, nous verrons ce qui en arrivera.

Il monta l'escalier et ouvrit la porte de la maison. Une énorme poule huppée passa entre ses jambes en jetant des cris étourdissants, et courut longtemps après dans la cour d'un air agité. La figure étonnée de la gresse boulangère se montra à l'entrée de la chambre voisine. Ivan Afanaciévitch sourit et hocha la tête. La boulangère le salua. Pétouchkof s'approcha d'elle en serrant fortement sa casquette. Prascovia s'attendait évidemment à recevoir une visite honorable; toutes les agrafes de sa robe étaient accrochées. Pétouchkof s'assit sur une chaise, et Prascovia se plaça en face de lui.

— Je viens vous voir, Prascovia; surtout pour... dit enfin Ivan Afanaciévitch. Et il se tut. Un mouvement convulsif contracta ses lèvres.

— Soyez le bienvenu, père, répondit Prascovia avec un profond salut. On fait bon accueil à tout le monde chez nous.

Pétouchkof reprit un peu courage.

— Il y a longtemps que j'avais le désir de faire votre connaissance, Prascovia Ivanovna.

— Je vous suis bien obligée, Ivan Afanaciévitch.

Les deux interlocuteurs se turent. Prascovia s'essuyait la figure avec un mouchoir; Pétouchkof regardait attentivement d'un autre côté. Tous deux se sentaient assez embarrassés. Au reste, parmi les marchands et les bourgeois il est d'usage même entre anciens amis de se livrer à différentes contorsions cérémonieuses lorsqu'ils se rencontrent, et une certaine roideur d'abord, entre un hôte et son visiteur, paraît non-seulement fort excusable, mais tout à fait convenable, surtout dans une première entrevue. Pétouchkof plut à Prascovia. Il avait à ses yeux une tenue digne et modeste; d'ailleurs c'était un homme de la classe supérieure.

— J'aime beaucoup vos boulka, Prascovia Ivanovna.

— Oh! vraiment? c'est fort bien.

— Elles sont très-bonnes; elles sont vraiment excellentes.

— Mangez-en, père; puissent-elles vous faire du bien! Nous le souhaitons de bon cœur.

— Je n'en ai même pas mangé d'aussi bonnes à Moscou.

— Ah! vraiment? c'est fort bien.

Une nouvelle pause suivit ces paroles.

— Dites-moi donc, reprit Ivan Afanaciévitch, n'est-ce pas une nièce qui demeure chez vous?

— Ma propre nièce, père.

— Et qu'est-ce que... vous en faites?

— Elle est orpheline, et nous l'avons recueillie.

— C'est donc une ouvrière?

— Une ouvrière, une excellente ouvrière. Certainement, père, certainement.

Ivan Afanaciévitch ne jugea pas à propos de pousser plus loin ses questions sur la nièce.

— Quel est donc l'oiseau que vous avez dans cette cage?

— Dieu le sait! c'est un oiseau.

— Ah c'est très-bien! Adieu, Prascovia Ivanovna.

— Recevez mes humbles salutations, Votre Honneur. Daignez revenir nous voir pour prendre du thé.

— Avec un sensible plaisir, Prascovia Ivanovna.

Pétouchkof partit. Il rencontra sur l'escalier Vassilissa, qui se mit à rire.

— D'où venez-vous donc, ma tourterelle? lui demanda Pétouchkof d'un ton assez gaillard.

— Allons! finissez, finissez, enjôleur que vous êtes.

— Eh! eh! vous avez reçu ma lettre?

Vassilissa cacha le bas de sa figure dans sa manche et ne répondit rien.

— Et vous ne m'en voulez plus?

— Vassilissa! cria la boulangère d'une voix retentissante, Vassilissa!

La jeune fille rentra précipitamment, et Pétouchkof reprit le chemin de la maison.

A partir de ce jour, il se rendit souvent à la boulangerie, et ce ne fut pas inutilement. Ivan Afanaciévitch atteignit son but, comme on le dit dans le style élevé. Ordinairement ce résultat refroidit; mais Pétouchkof, au contraire, s'enflammait de plus en plus. « L'amour est le fruit du hasard, et il existe par lui-même, comme l'art; il n'a pas besoin d'être justifié, pas plus que la nature, » a dit je ne sais quel homme d'esprit allemand, qui, sans avoir jamais aimé lui-même, raisonnait fort bien sur cette question. Pétouchkof s'éprit passionnément de Vassilissa, et il était parfaitement heureux. Il transporta bientôt tout son attirail, ou du moins toutes ses pipes chez Prascovia

et y passait des journées entières, dans la chambre du fond. Il payait à Prascovia son dîner et son thé ; aussi ne se plaignait-elle pas de sa présence. Vassilissa s'était habituée à lui ; elle travaillait, chantait, filait à côté de lui, et lui adressait de temps en temps deux ou trois mots ; Pétouchkof la regardait, fumait, se balançait sur sa chaise, et jouait avec elle et avec Prascovia aux *douraki*[1] dans ses moments de loisir. Oui, Pétouchkof était heureux... Mais il n'y a rien de parfait en ce monde, et quelque bornés que soient les désirs d'un homme, jamais le sort ne les exauce entièrement ; il les trouble même si c'est possible... La cuillerée de goudron finit toujours par tomber dans le tonneau de miel[2]. C'est ce dont il fut donné à Pétouchkof de faire la triste expérience. En premier lieu, depuis le jour de sa liaison avec Vassilissa, ses camarades lui devinrent encore plus étrangers. Il ne les voyait que dans les cas indispensables, et alors, pour éviter les allusions et les plaisanteries, ce qui du reste ne lui réussissait pas toujours, il prenait l'air effaré d'un lièvre jouant du tambour au milieu d'un feu d'artifice. En second lieu, Onicime, qui avait perdu toute considération pour lui, ne le laissait pas en repos ; on pourrait dire qu'il s'acharnait après lui. En troisième lieu, enfin... Hélas ! veuillez continuer ce récit, lecteur bienveillant.

V

Un jour Pétouchkof (il ne se trouvait pas à son aise hors de chez Prascovia, pour les raisons que nous venons de rapporter) était assis dans la petite chambre du fond, habitée par Vassilissa, et s'occupait de préparations domestiques, confitures et infusions spiritueuses. La boulangère était sortie, et Vassilissa, qui la remplaçait, chantonnait dans la pièce voisine.

Quelqu'un frappa au vasistas. Vassilissa se leva, s'approcha de la fenêtre, jeta une exclamation de surprise, et se mit à rire et à chuchoter avec une personne qui était dans la rue. Ayant repris sa place, elle soupira et se remit à chanter plus haut qu'auparavant.

— Avec qui viens-tu de parler ? lui demanda Pétouchkof.

Vassilissa continua à chanter.

1. Jeu de cartes.
2. Proverbe russe.

— Vassilissa ! tu ne m'entends donc pas, Vassilissa !

— Que voulez-vous ?

— Avec qui viens-tu de parler ?

— Qu'est-ce que ça vous fait ?

— Voilà qui est un peu fort !

Pétouchkof passa dans sa chambre ; il avait un arkalouk[1] de couleur dont les manches étaient retroussées, et tenait un entonnoir à la main.

— Avec un de mes bons amis, répondit Vassilissa.

— Qui cela ?

— Avec Péter Pétrovitch.

— Péter Pétrovitch ?... Quel Péter Pétrovitch ?

— C'est un monsieur comme vous... Il a un drôle de nom...

— Boublitsine ?

— Oui ; Peter Pétrovitch.

— Tu le connais donc ?

— Si je le connais ! s'écria Vassilissa avec un mouvement de tête.

Pétouchkof fit plus de dix tours dans la chambre sans ouvrir la bouche.

— Écoute, Vassilissa, dit-il enfin, de quelle façon le connais-tu ?

— De quelle façon je le connais ?... je le connais... ; c'est un monsieur si gentil.

— Gentil ! comment cela ? comment est-il gentil ? hein ?

Vassilissa regarda Ivan Afanaciévitch.

— Gentil, répéta-t-elle lentement et d'un air étonné, ça se comprend.

Pétouchkof se mordit les lèvres et se remit à marcher dans la chambre.

— Et de quoi avez-vous causé ? hein ?

Vassilissa sourit et baissa la tête.

— Parle, parle donc ; on te dit de parler !

— Comme vous êtes méchant aujourd'hui ! dit Vassilissa.

Pétouchkof ne répondit pas.

— Eh bien ! soit, Vassilissa, reprit-il, je ne me fâcherai pas... mais dis-moi de quoi vous avez causé.

Vassilissa se mit à rire.

— Il est si plaisant, Peter Pétrovitch ! vrai.

1. Tunique courte à la mode tartare.

— Comment ça ?

— Oui, si plaisant !

Pétouchkof resta de nouveau silencieux.

— Vassilissa, dit-il enfin, m'aimes-tu bien ?

— Allons ! vous aussi, vous le demandez !

Cette dernière réponse fit frémir le pauvre Pétouchkof jusqu'au fond du cœur. Praskovia rentra, et on se mit à table. Après le dîner, la boulangère monta dans la soupente. Ivan Afanaciévitch s'étendit sur le four et s'endormit. Le bruit d'une porte qui s'ouvrait avec précaution le réveilla. Il se souleva un peu en s'appuyant sur les coudes, et promena les yeux autour de lui; la porte était entr'ouverte. Il sauta en bas du four; Vassilissa n'était pas là. Il se précipita dans la cour; elle ne s'y trouvait pas non plus; il ouvrit la porte qui donnait sur la rue, et regarda de tous côtés sans apercevoir Vassilissa. Il courut nu-tête jusqu'à la place du marché; rien ! Il rentra lentement dans la boulangerie, monta de nouveau sur le four, et s'y coucha la figure contre le mur. Il avait le cœur oppressé. Boublitsine... Boublitsine...; ce nom semblait retentir à son oreille.

— Qu'as-tu donc, père ? lui demanda Prascovia d'une voix endormie; pourquoi soupires-tu ?

— Ce n'est rien, rien, rien. J'étouffe un peu !

— Ce sont les champignons, marmotta Prascovia, les champignons. O Seigneur ! ayez pitié de nous, pauvres pécheurs.

Une heure, deux heures se passèrent; toujours point de Vassilissa. Pétouchkof fut plus de vingt fois sur le point de se lever, et vingt fois il se blottit tout découragé sous son touloupe[1]... Il finit cependant par se décider à retourner chez lui; mais, après avoir fait quelques pas dans la cour, il rentra. Prascovia se leva. Son ouvrier Louka, noir comme un scarabée, quoiqu'il fût boulanger, mettait les pains dans le four. Pétouchkof sortit de nouveau sur l'escalier, et se prit à réfléchir. Un bouc qui habitait la cour s'approcha, et lui donna amicalement un petit coup de corne. Pétouchkof le regarda et lui dit, Dieu sait à quel propos : « Kiss, kiss[2]. » La petite porte de la cour s'ouvrit tout à coup sans bruit, et Vassilissa parut. Ivan Afanaciévitch s'avança à sa rencontre d'un pas délibéré, la prit par la main, et lui dit avec calme, mais avec décision :

1. Pelisse de peau de mouton.
2. C'est ainsi que l'on appelle les chats en Russie.

— Suis-moi.

— Permettez, Ivan Afanaciévitch..., je...

— Suis-moi, répéta-t-il.

Elle lui obéit.

Pétouchkof la conduisit dans son logement. Onicime dormait, comme il en avait l'habitude, étendu de tout son long. Ivan Afanaciévitch le réveilla et lui dit de donner une lumière. Vassilissa s'approcha de la fenêtre et s'y assit en silence. Pendant qu'Onicime tournait dans l'antichambre, Pétouchkof se tenait immobile près de l'autre fenêtre et regardait dans la rue. Onicime apporta la lumière, et se mit à grogner...

— Va-t'en, lui dit son maître.

Onicime s'arrêta au milieu de la chambre...

— Va-t'en, et tout de suite, répéta Pétouchkof avec sévérité.

Onicime le regarda et sortit.

— Dehors! lui cria Ivan Afanaciévitch, tout à fait. Tu rentreras dans deux heures.

Onicime partit immédiatement.

Pétouchkof attendit que le bruit de la porte de la cour se fît entendre; puis il s'approcha vivement de Vassilissa.

— Où es-tu allée?

Vassilissa se troubla.

— Où es-tu allée? veux-tu me répondre?

Vassilissa promena les yeux autour d'elle...

— C'est à toi que je parle... où es-tu allée?

En achevant ces mots, Pétouchkof semblait prêt à lever la main.

— Ne me battez pas, Ivan Afanaciévitch..., ne me battez pas..., balbutia Vassilissa épouvantée.

Pétouchkof se détourna.

— Te battre... Non; je ne te battrai pas. Te battre? ah! bien oui! ma tourterelle. Que le bon Dieu te bénisse! Lorsque je pensais que tu m'aimais, lorsque... lorsque...

Ivan Afanaciévitch s'arrêta; il étouffait.

— Écoute, Vassilissa, lui dit-il enfin, je suis bon; tu le sais, n'est-ce pas?

— Je le sais, répéta-t-elle en hésitant.

— Je ne fais de mal à personne, à personne au monde. Et je ne trompe personne. Pourquoi donc me tromper?

— Je ne vous trompe pas, Ivan Afanaciévitch.

— Tu ne me trompes pas! C'est ce que nous allons voir! Dis-moi, où es-tu allée?

— J'ai été chez Matréna.

— Tu mens!

— Je vous jure que c'est chez Matréna. Demandez-le lui, si vous ne me croyez pas.

— Et Boub..., comment déjà... ce diable! l'as-tu vu?

— Oui.

— Tu l'as vu? tu l'as vu? ah! tu l'as vu?

Pétouchkof pâlit.

— C'est donc le rendez-vous que vous avez arrangé ce matin à la fenêtre? Hein?

— Il m'a prié de venir.

— Et tu n'y as pas manqué... Bien obligé, ma petite mère, bien obligé.

Pétouchkof salua profondément Vassilissa.

— Vous croyez peut-être, Ivan Afanaciévitch...

— Tu ferais mieux de te taire! Au reste, je suis bien bête aussi. Tu peux voir qui te plaît. Je ne tiens pas à toi! Ah! par exemple! Je ne veux plus te connaître.

Vassilissa se leva.

— Comme il vous plaira, Ivan Afanaciévitch...

— Où vas-tu?

— Ne m'avez-vous pas...

— Je ne te chasse pas, reprit Pétouchkof.

— Non, il vaut mieux m'en aller...; pourquoi resterais-je ici?

Pétouchkof la laissa faire quelques pas.

— Tu t'en vas donc, Vassilissa?

— Vous me faites toujours de la peine...

— De la peine? Tu ne crains pas Dieu, Vassilissa! Quand est-ce que je t'ai fait de la peine? dis-le donc? quand cela?

— Vous avez manqué me battre tout à l'heure...

— Vassilissa, tu devrais avoir honte! C'est un péché ce que tu dis-là.

— Et vous m'avez dit que vous ne vouliez plus me connaître. Je suis un maître, moi, et toi, tu es une servante, m'avez-vous dit.

Ivan Afanaciévitch se mit à se tordre les doigts en silence. Vassilissa se trouvait déjà au milieu de la chambre.

— Eh bien ! que Dieu vous accompagne, Ivan Afanaciévitch ! Allons chacun de notre côté...

— Tais-toi, Vassilissa, tais-toi ! s'écria Pétouchkof. Regarde-moi plutôt. Je ne suis pas reconnaissable; je ne sais plus ce que je dis... Tu devrais au moins avoir pitié de moi...

— Vous me grondez toujours...

— Ah ! Vassilissa ! que celui qui rappellera le passé perde un œil ! Est-ce dit? Voyons, tu ne m'en veux plus ?

— Vous m'offensez toujours...

— Je ne le ferai plus, ma chérie, je ne le ferai plus ! Pardonne à à un ancien, à un pauvre diable. Cela ne m'arrivera plus jamais ! Me pardonnes-tu ?

— Dieu vous pardonnera, Ivan Afanaciévitch...

— Allons, ris un peu, ris donc.

Vassilissa se détourna.

— Elle a ri, ma colombe ! elle a ri ! s'écria Pétouchkof; et il se mit à sauter comme un enfant.

VI

Le lendemain Pétouchkof se rendit comme d'habitude à la boulangerie et reprit son train de vie accoutumé; mais il avait une épine dans le cœur. Il ne riait plus autant et prenait parfois un air pensif. Le dimanche suivant, Prascovia avait mal aux reins; elle se traîna avec beaucoup de peine à la messe et regagna aussitôt sa chère soupente. Après le dîner, Pétouchkof conduisit Vassilissa dans la chambre du fond; elle se plaignait depuis le matin de s'ennuyer. A l'expression qui se lisait sur la figure de Pétouchkof, il était facile de voir qu'il roulait dans sa tête une pensée tout à fait extraordinaire de sa part.

— Assieds-toi un peu là, Vassilissa, lui dit-il, et moi je me mettrai là. J'ai quelque chose à te dire.

Vassilissa s'assit.

— Sais-tu écrire, Vassilissa ?

— Écrire ?

— Oui, écrire.

— Non, je ne le sais pas.

— Et sais-tu lire ?

— Non plus.

— Qui t'a donc lu ma lettre?

— Le diatchok [1].

Pétouchkof resta un moment silencieux.

— Et voudrais-tu savoir lire?

— A quoi ça peut-il nous servir, Ivan Afanaciévitch?

— Comment, à quoi? on peut lire des livres.

— Et qu'est-ce qu'il y a dans les livres?

— Toutes sortes de bonnes choses... Écoute; veux-tu que je t'apporte un livre?

— Mais puisque je ne sais pas lire, Ivan Afanaciévitch!

— Je te ferai la lecture.

— Ça doit être ennuyeux.

— Dieu préserve! ennuyeux! au contraire, cela désennuie.

— Vous lirez donc des contes?

— Tu verras ça demain.

Pétouchkof rentra le soir à la maison, et se mit à fouiller dans ses tiroirs. Il finit par trouver plusieurs volumes de la *Bibliothèque pour la lecture* [2], cinq ou six volumes de romans imprimés à Moscou sur papier gris, l'arithmétique de Nazarof, une géographie pour les enfants, avec un globe terrestre sur la première page, le second volume de l'histoire de Kaïdanof, deux traités des songes, un almanach pour l'année 1809, deux numéros de la *Galathée* [3], la *Nathalie Dolgoroukof* de Kozlof, et la première partie de *Roslavlef* [4]. Il réfléchit longtemps avant de faire un choix, et se décida enfin à prendre le poëme de Kozlof et *Roslavlef*.

Le lendemain, Pétouchkof s'habilla à la hâte, fourra les deux volumes sous les pans de sa capote, se rendit à la boulangerie, et dès qu'il trouva un moment favorable, il fit asseoir Vassilissa et se mit à lire le roman de Zagoskine. Vassilissa se tenait immobile, elle commença par sourire et devint peu à peu pensive...; puis elle se pencha légèrement en avant; ses paupières s'appesantirent, sa bouche s'entr'ouvrit, ses mains tombèrent sur ses genoux; elle s'endormit. Pétouchkof lisait vite, d'une voix sourde et inintelligible; il leva les yeux...

— Vassilissa, tu dors?

1. Sacristain.
2. Revue périodique.
3. Journal périodique.
4. Roman de Zagoskine.

Elle tressaillit, se frotta la figure et s'étira les bras. Pétouchkof lui en voulait et s'en voulait à lui-même...

— C'est ennuyeux, dit paresseusement Vassilissa.

— Attends; je vais te lire des vers; veux-tu?

— Comment dites-vous?

— Des vers... de bons vers.

— Non, j'en ai assez comme ça, vraiment.

Pétouchkof saisit le poëme de Kozlof, sauta de sa chaise, fit quelques pas dans la chambre, rebroussa ses cheveux, et se plaçant inopinément en face de Vassilissa, il commença à lire avec feu. Vassilissa jeta la tête en arrière, ouvrit les mains, regarda fixement Pétouchkof et se mit tout à coup à rire aux éclats.

Ivan Afanaciévitch jeta le livre par terre avec dépit. Vassilissa continuait à rire.

— Pourquoi ris-tu, sotte?

Vassilissa redoubla ses éclats de rire...

— Ris, ris, grommelait Pétouchkof entre les dents.

Vassilissa se tenait les côtes; elle n'en pouvait plus.

— Qu'est-ce qui te fait rire, folle?

Mais Vassilissa étouffait et se bornait à remuer les mains. Ivan Afanaciévitch saisit sa casquette et sortit précipitamment de la maison. Il allait d'un pas rapide et inégal, et après avoir longtemps marché, il se trouva tout à coup à la barrière. Le bruit d'une voiture se fit entendre;... quelqu'un l'appela par son nom. Il leva les yeux et aperçut en face de lui, dans un grand char à bancs d'une façon antique M. Boublitsine, assis entre deux jeunes personnes, filles de M. Tuturef. Les deux sœurs avaient le même costume, comme pour symboliser la tendre amitié qui les unissait; toutes deux souriaient pensivement, mais avec grâce, et tenaient la tête un peu inclinée, avec grâce aussi. Sur le banc opposé se voyaient le large chapeau de paille et la nuque épaisse et ronde du respectable M. Tuturef; à côté se dressait le bonnet de madame. La place qu'occupaient les deux époux témoignait suffisamment de l'entière confiance et de l'estime qu'ils portaient au jeune Boublitsine. Au reste, celui-ci appréciait visiblement cette flatteuse distinction. Il est vrai que son attitude, sa conversation et son rire étaient fort dégagés; mais ce laisser aller ne l'empêchait pas de manifester pour ses voisines un sentiment de respect et de déférence. Et les jeunes Tuturef donc? il serait difficile d'exprimer tout ce que l'œil de l'observateur découvrait dans leurs

traits. La douceur, la timidité naturelles au beau sexe, et une gaieté modeste, une triste expérience de la vie, et une inébranlable confiance en soi, ainsi que dans la noble destinée qui nous attend sur cette terre, une attention délicate pour le jeune Boublitsine, moins heureusement doué qu'elles, peut-être, du côté de l'intelligence, mais digne de la plus grande estime par les qualités de son cœur : tels étaient les traits de caractère et les sentiments qui se lisaient sur la figure des demoiselles Tuturef. Boublitsine appela Ivan Afanaciévitch sans aucun motif; il y fut poussé par l'exubérance de son contentement intérieur. Ce fut avec une politesse et une amabilité parfaites qu'il le salua; les demoiselles Tuturef le regardèrent aussi d'un air affable et prévenant, comme une personne dont il leur serait agréable de faire la connaissance. Les petits chevaux replets et paisibles qui traînaient la voiture passèrent en trottinant devant Ivan Afanaciévitch; le char à bancs roula avec lenteur sur la large chaussée, emportant avec lui un doux rire de jeune fille; le chapeau de M. Tuturef se montra encore une fois; les chevaux de volée courbèrent la tête en sautillant avec grâce sur l'herbe courte et verte..., le cocher jeta un sifflement contenu, et tout disparut tranquillement derrière les arbres.

Le pauvre Pétouchkof resta longtemps sans bouger de place.

— Je suis un orphelin, un orphelin de Kazan [1]..., murmura-t-il enfin.

Un enfant déguenillé s'arrêta devant lui, le regarda d'un air timide et lui tendit la main...

— La charité, mon bon maître.

Pétouchkof tira un groche [2].

— Tiens, pauvre orphelin, lui dit-il avec effort; et il reprit le chemin de la boulangerie. Arrivé sur le seuil de la chambre de Vassilissa, Ivan Afanaciévitch s'arrêta.

— Voilà, se dit-il, voilà qui je fréquente! voilà ma famille, à moi! la voilà!... Là-bas Boublitsine..., et ici Boublitsine...

Vassilissa, revêtue d'une robe d'indienne déteinte et les cheveux mal peignés, lui tournait le dos; elle dévidait un écheveau de fil en chantant avec insouciance. La température de la chambre était étouf-

1. Locution populaire dont le sens est perdu. Peut-être remonte-t-elle à l'époque de la conquête de Kazan par Ivan le Terrible.

2. Petite pièce de monnaie en cuivre.

fante, et on y sentait une odeur de lit de plume; des blattes rousses couraient rapidement çà et là sur les murs; un soulier de femme éculé se trouvait, à côté d'une fiole cassée, sur une vieille commode dont les serrures étaient remplacées par des trous...; le poëme de Kozlof gisait par terre... Pétouchkof croisa les bras et sortit; il se sentait offensé.

Revenu à la maison, il se mit en devoir de faire sa toilette. Onicime alla nonchalamment lui chercher sa capote. Pétouchkof aurait bien voulu causer avec lui, mais Onicime gardait un silence obstiné. A bout de patience, Ivan Afanaciévitch finit par lui adresser la parole.

— Pourquoi ne me demandes-tu pas où je vais?

— Et qu'est-ce que ça me fait?

— Ce que ça te fait? Mais si quelqu'un venait me demander pour une affaire importante, tu pourrais lui répondre : Ivan Afanaciévitch est allé à tel endroit.

— Pour une affaire importante... Qui vient vous trouver pour des affaires importantes?

— Voilà que tu recommences tes grossièretés!

Onicime se détourna et se mit à brosser la capote.

— Tu es vraiment un homme fort désagréable, Onicime!

Onicime le regarda en dessous.

— Tu es toujours le même, positivement le même.

Onicime sourit.

— Qu'ai-je besoin de vous demander : Où allez-vous, Ivan Afanaciévitch? comme si je ne le savais pas. Vous allez à la boulangerie.

— Ah! vraiment? Eh bien, tu ne sais ce que tu dis; tu radotes. Je n'y vais pas; je n'irai plus à la boulangerie.

Onicime fit la grimace et continua à brosser. Pétouchkof s'attendait à une approbation; mais son domestique gardait le silence.

— Cela n'est pas bien, reprit Pétouchkof d'une voix sévère; cela n'est pas convenable... Allons, veux-tu me dire ce que tu penses?

— Qu'est-ce que j'ai à penser? Faites comme vous voulez. Je suis un homme subordonné. Qu'est-ce que j'ai à penser?

Pétouchkof mit sa capote. « Il ne me croit pas, l'animal », pensa-t-il en sortant. »

Il marcha quelque temps sans but, sans entrer nulle part; puis il se prit à regarder le coucher du soleil; il revint enfin à la maison vers neuf heures. Il souriait et haussait continuellement les épaules,

comme étonné de sa folie passée. « Voilà pourtant, se disait-il, ce que c'est que d'avoir une volonté ferme. »

Le lendemain, Pétouchkof se leva assez tard. Il avait passé une assez mauvaise nuit; il ne sortit pas de la journée et s'ennuya à mourir. Tout en feuilletant ses livres, il avait vanté à haute voix « les beautés de style » qu'offrait une nouvelle de la *Bibliothèque pour la lecture.* Au moment de se coucher, il dit à Onicime de lui apporter une pipe, et celui-ci lui en apporta une qui était presque hors de service. Pétouchkof se mit à fumer; la pipe rendait un son pareil au souffle d'un cheval poussif.

— Quelle horreur! s'écria Ivan Afanaciévitch, où est donc ma pipe de merisier?

— A la boulangerie, répondit tranquillement Onicime.

Pétouchkof cligna les yeux.

— Ordonnez-vous d'aller la chercher? j'irai tout de suite.

— Non, c'est inutile; n'y va pas...; m'entends-tu?

— C'est bien.

La nuit se passa tant bien que mal. Le matin, à l'heure du déjeuner, Onicime présenta, suivant l'ordinaire, à Pétouchkof une boulka blanche et fraîche, posée sur la même assiette à petites fleurs bleues. Ivan Afanaciévitch se mit à la fenêtre et dit à son domestique :

— C'est toi qui as été à la boulangerie?

— Si je n'y allais pas, qui donc pourrait y aller?

Pétouchkof parut rester quelque temps plongé dans une profonde méditation.

— As-tu vu quelqu'un là-bas, hein?

— Certainement, que j'ai vu quelqu'un.

— Et qui ça, entre autres?

— Mais naturellement Vassilissa.

Ivan Afanaciévitch se tut. Onicime desservit la table; il se disposait à quitter la chambre...

— Onicime, dit Pétouchkof d'une voix faible.

— Plaît-il?

— Et... elle n'a pas parlé de moi?

— Naturellement.

Pétouchkof serra les dents. « Voilà, se dit-il, voilà l'amour! » Il baissa la tête. « Au reste, j'étais vraiment plaisant, reprit-il. Quelle idée de lui lire de la poésie? Elle est bête; dormir sur le four et

manger des flans, voilà tout ce qu'il lui faut. C'est une petite campagnarde, une vraie campagnarde, une petite fille sans l'ombre d'instruction! »

— Elle n'est pas venue! murmurait-il deux heures après, toujours assis à la même place; elle n'est pas venue! cependant elle a dû voir que je m'en allais fâché; elle a dû comprendre que je me trouvais offensé. En voilà un amour! Elle n'a même pas demandé si je me portais bien. Ivan Afanaciévitch se porte-t-il bien? elle ne l'a pas dit; je ne l'ai pas vue depuis deux jours...; elle ne demande rien. Peut-être ce Boublitsine a-t-il été plus favorisé... L'heureux coquin! ah! que le diable m'emporte si je ne suis pas un imbécile!

Pétouchkof se leva, fit quelques tours dans la chambre, fronça un peu les sourcils et se gratta la nuque. — Après tout, dit-il à haute voix, je ferais peut-être bien de l'aller voir. Je serais bien aise de savoir ce qu'elle devient. Il faut lui faire honte de sa conduite. C'est décidé, je vais y aller. Onka[1]! je vais m'habiller.

— Allons! dit-il tout en faisant sa toilette, nous verrons ce qu'il en sera. Il est fort possible qu'elle se fâche contre moi. On ne peut répondre de rien! Ce ne serait pas étonnant d'ailleurs..., car enfin j'y étais toujours fourré, et puis voilà que tout à coup je cesse mes visites! Nous allons voir.

Ivan Afanaciévitch sortit et arriva bientôt à la boulangerie. Il s'arrêta devant la petite porte de la cour, afin de s'arranger un peu... Après avoir tiré les pans de sa capote avec tant de force qu'ils faillirent lui rester dans la main, il tourna le cou, défit l'agrafe supérieure de son col et soupira...

— Qu'attendez-vous là? lui cria Prascovia; entrez donc!

Pétouchkof s'avança tout ému. Prascovia le reçut sur le seuil de la maison.

— Pourquoi n'êtes-vous pas venue nous voir hier? Est-ce que vous avez été malade?

— Oui, j'avais un peu de migraine...

— Vous auriez dû appliquer sur vos tempes un concombre coupé, père. Cela vous aurait enlevé votre mal comme avec la main. Avez-vous encore mal à la tête?

— Non; c'est passé.

1. Diminutif d'Onicime; il est méprisant.

— Dieu soit loué!

Pétouchkof se dirigea vers la chambre du fond. Vassilissa l'aperçut.

— Eh! bonjour, Ivan Afanaciévitch.

— Bonjour, Vassilissa Timoféievna.

— Qu'avez-vous fait de l'entonnoir?

— L'entonnoir? quel entonnoir?

— L'entonnoir..., notre entonnoir. Vous l'avez sans doute emporté chez vous.

Pétouchkof prit un air froid et digne.

— Je recommanderai à mon domestique de le chercher. Comme je ne suis pas venu ici hier... ajouta-t-il en appuyant sur ces mots.

— Ah! c'est juste; vous n'êtes pas venu hier, répondit Vassilissa; et s'étant assise sur ses talons, elle se mit à fouiller dans ses coffres. Tante! Eh! tante!

— Que veux-tu? cria celle-ci d'une voix traînante.

— Est-ce toi qui as pris mon fichu?

— Quel fichu?

— Le jaune.

— Le jaune?

— Oui, le jaune avec des dessins.

— Non; je ne l'ai pas pris.

Pétouchkof se baissa vers Vassilissa.

— Écoute, Vassilissa, j'ai quelque chose à te dire. Il ne s'agit pas maintenant d'entonnoir ni de fichu jaune; tu pourras t'occuper de ces bêtises-là plus tard.

Vassilissa resta accroupie, et leva seulement la tête.

— Dis-moi, la main sur la conscience, si tu m'aimes ou non? voilà enfin ce que je voudrais savoir.

— Ah! comme vous êtes, Ivan Afanaciévitch... Mais oui, certainement.

— Si tu m'aimes, comment n'es-tu pas venue hier? Est-ce que tu n'en as pas eu le temps? Mais tu aurais bien pu envoyer savoir si je n'étais pas venu pour cause de maladie. Cela ne t'inquiète guère, à ce qu'il paraît! Si je venais à mourir, tu serais bientôt consolée.

— Ah! Ivan Afanaciévitch, et l'ouvrage? Il faut pourtant y penser aussi.

— Sans doute, répondit Pétouchkof, et pourtant... Il n'est pas convenable aussi de se moquer des hommes d'âge... Ce n'est pas bien.

D'ailleurs, il y a des circonstances particulières qui permettent... Où est donc ma pipe?...

— La voilà.

Pétouchkof se mit à fumer.

VII

Plusieurs jours se passèrent assez pacifiquement en apparence. Mais l'orage approchait. Pétouchkof s'inquiétait, ne quittait pas Vassilissa des yeux, la suivait partout, et l'ennuyait au delà de toute expression. Un soir, Vassilissa s'habilla avec plus de soin que d'ordinaire, et, saisissant un moment favorable, elle s'esquiva. La nuit vint; elle n'était pas revenue. Pétouchkof rentra chez lui fort tard, et à huit heures du matin il courut à la boulangerie... Vassilissa n'était toujours pas revenue. Il l'attendit dans les plus cruelles angoisses jusqu'à l'heure du dîner...; on se mit à table sans elle.

— Où peut-elle être fourrée? dit Prascovia avec insouciance.

— Vous la gâtez; vous la perdrez tout à fait! répondit Pétouchkof d'un ton désespéré.

— Eh! père! est-ce qu'on peut surveiller une jeunesse! Que le bon Dieu la bénisse! Pourvu qu'elle fasse son travail... Pourquoi ne pas s'amuser un peu?

De pareilles paroles donnaient le frisson à Ivan Afanaciévitch. Enfin, sur le soir, Vassilissa parut. Pétouchkof se leva, croisa les bras et fronça les sourcils d'un air menaçant... Mais Vassilissa le regarda avec hardiesse, partit d'un éclat de rire effronté, passa dans sa chambre et s'y enferma, sans lui avoir laissé le temps de dire un mot. Ivan Afanaciévitch ouvrit la bouche et regarda avec étonnement Prascovia... qui baissa les yeux. Au bout de quelques instants, il prit sa casquette à tâtons, la plaça de travers sur sa tête, et sorti comme un hébêté.

Arrivé à la maison, il saisit un coussin de cuir, et se jeta sur son divan, la figure contre le mur. Onicime l'aperçut de l'antichambre; il entra, s'appuya le dos à la porte, aspira une pincée de tabac, et croisa les jambes.

— Êtes-vous malade, Ivan Afanaciévitch? demanda-t-il à son maître.

Pétouchkof ne répondit pas...

— Faut-il aller chercher le docteur? reprit Onicime après un moment de silence.

— Je suis bien portant... Va-t'en, répliqua Pétouchkof d'une voix sourde.

— Bien portant, non; vous êtes malade... Ça ne s'appelle pas être bien portant.

Pétouchkof se taisait.

— Regardez-vous plutôt. Vous êtes si maigre qu'on ne vous reconnaît plus... Et tout cela, pourquoi ? Quand on y pense, c'est vraiment drôle. Un monsieur !

Onicime s'interrompit... Pétouchkof ne bougeait pas.

— Est-ce comme ça que les messieurs se conduisent? On s'amuse un peu... il n'y a pas de mal à ça... on s'amuse un peu, et puis on n'y pense plus. Mais vous, c'est bien une autre affaire ! On a raison de dire que la nuit tous les chats...

Ivan Afanaciévitch s'agita un peu.

— Vrai, Ivan Afanaciévitch. Un autre m'aurait dit de vous : voilà ce qu'il fait... Je lui aurais répondu : Imbécile, va-t'en ; pour qui me prends-tu ? Jamais je ne l'aurais cru ; maintenant que je le vois, je ne peux pas encore y croire ! En voilà une sévère ! Est-ce qu'elle vous aurait fait boire quelques herbes ? car enfin lorsqu'on considère la chose de sang-froid, c'est une pure bêtise. Qu'est-ce qu'elle vaut? Elle ne sait même pas parler convenablement... C'est une fille comme tant d'autres, et il y en a encore qui sont beaucoup mieux.

— Va-t'en, dit Pétouchkof d'une voix gémissante, et en se pressant la figure contre son coussin.

— Non, je ne m'en irai pas, Ivan Afanaciévitch. Qui est-ce qui vous parlerait, si ce n'est moi ? En vérité, je n'y comprends rien. Vous voilà à vous désoler... et pourquoi ? Pourquoi, je vous le demande ? Répondez-moi.

— Va-t'en donc ! répéta Pétouchkof sur le même ton.

Onicime resta un moment sans parler, par égard pour son maître.

— C'est tout de même étonnant, reprit-il bientôt, elle n'est pas du tout reconnaissante ! Une autre se serait mise en quatre pour vous être agréable ; mais elle... elle ne pense seulement pas à vous. C'est joli ! si vous saviez tout ce qu'on débite sur votre compte. C'est à ce point qu'on me fait des reproches, à moi !... Ah ! si j'avais pu me douter de cela, je lui aurais appris...

— T'en iras-tu, diable! s'écria Pétouchkof, toujours sans bouger de place et sans lever la tête.

— Ivan Afanaciévitch, y pensez-vous? continua l'impitoyable Onicime, c'est pour votre bien. Laissez ça là, crachez; laissez ça là, c'est moi qui vous le dis; suivez mon conseil. Voulez-vous que j'amène une devineresse? Elle vous désensorcellera comme rien. Vous en rirez vous-même après; vous me direz comme ça : « Onicime, il arrive vraiment des choses étranges! » Car je vous le dis, on trouve des femmes de son espèce tant qu'on veut, comme des chiens; il n'y a qu'à siffler...

Pétouchkof se leva du divan comme un forcené... mais au grand étonnement d'Onicime, qui avait déjà porté ses deux mains à la hauteur de ses joues, il se rassit aussitôt; on eût dit qu'il avait reçu un coup de feu dans les jambes... Des larmes coulaient sur sa figure pâle, une mèche de cheveux se dressait sur son front, ses yeux étaient troubles... ses lèvres tremblaient...; il inclina sa tête sur sa poitrine.

Onicime le regarda et tomba lourdement à ses pieds.

— Père, Ivan Afanaciévitch, s'écria-t-il, Votre Honneur! punissez-moi, imbécile que je suis! Je vous ai offensé... Oh! comment ai-je osé? Punissez-moi, Votre Honneur!... Faut-il que mes sottises vous fassent pleurer, père Ivan Afanaciévitch!...

Mais Pétouchkof ne fit aucune attention aux paroles de son serviteur, il se détourna, et se cacha de nouveau la figure dans le coin du divan.

Onicime se releva, resta quelques instants immobile, se prit deux ou trois fois par les cheveux...

— Ne voulez-vous pas vous coucher, père, dit-il à son maître, vous serez mieux dans votre lit;... il faudrait bien un peu de framboise [1]... Ne vous chagrinez pas comme ça. C'est un moment à passer... ce n'est rien... tout ira bien ensuite... Onicime laissait écouler une ou deux minutes entre chacune de ses phrases.

Mais Pétouchkof ne se relevait toujours pas; il serrait de temps en temps les épaules, et approchait ses genoux de son ventre.

Onicime ne le quitta pas de la nuit. Pétouchkof ne s'endormit qu'au point du jour, et pour peu de temps. Il se leva vers sept heures, pâle, les habits en désordre, et demanda du thé.

Onicime s'empressa d'allumer le samovar.

1. Infusion de framboises.

— Ivan Afanaciévitch, se hasarda-t-il à dire avec timidité, vous ne m'en voulez pas?

— Pourquoi t'en voudrais-je, Onicime? lui répondit le pauvre Pétouchkof, tu m'as parlé raison hier soir, et je suis du même avis que toi.

— C'est par dévouement pour vous, Ivan Afanaciévitch...

— Je le sais bien.

Pétouchkof se tut et baissa la tête.

Onicime comprit que c'était un mauvais signe.

— Ivan Afanaciévitch, s'écria-t-il tout à coup.

— Quoi?

— Voulez-vous que je dise à Vassilissa de venir?

Pétouchkof rougit.

— Non, Onicime, je ne le veux pas. (Ah! bien oui! se dit-il, elle viendrait drôlement.) Il faut montrer de la fermeté. Sottise que tout cela! Niais que j'étais... c'est une honte! tu as raison. Il faut terminer tout cela d'un coup, comme on dit, n'est-ce pas?

— C'est la pure vérité, Ivan Afanaciévitch.

Pétouchkof redevint pensif. Il s'étonnait de ce qu'il venait de dire, et ne se reconnaissait plus, en quelque sorte. Il était assis, immobile, les yeux arrêtés sur le plancher. Une foule de pensées s'entremêlaient dans son esprit, comme de la fumée ou du brouillard, et il se sentait le cœur à la fois vide et pesant.

— Qu'est-ce que tout cela, au bout du compte? pensait-il par moments. Folie! enfantillage! disait-il à haute voix, et il se passait la main sur la figure, se redressait; puis sa main retombait de nouveau sur ses genoux, et ses yeux s'arrêtaient de nouveau sur le plancher.

Onicime suivait avec anxiété tous les mouvements de son maître.

— Dis-moi donc, Onicime, lui demanda tout à coup Pétouchkof, il y a donc vraiment des herbes qui vous ensorcellent comme ça?

— Certainement Votre Honneur, pour sûr, répondit Onicime en faisant un pas en avant. Vous connaissez bien le sous-officier Kroupovatof? On a jeté un sort sur son propre frère, et cela pour une vieille paysanne, une cuisinière; avez-vous jamais rien vu de pareil? On lui a fait manger un morceau de pain noir, ensorcelé bien entendu. Et voilà le frère Kroupovatof qui se prend à aimer comme un fou la vieille cuisinière; il courait partout après elle, il ne pouvait pas se lasser de la voir. Dès qu'elle lui ordonnait quelque chose, il obéis-

sait. Même devant les autres, devant les étrangers, elle le faisait tourner, tant elle était fière. En fin de compte, il finit par devenir poitrinaire. Et voilà comment le frère Kroupovatof est mort. C'était pourtant une cuisinière, et une vieille femme encore, une femme très-vieille (Onicime aspira une prise). Ah ! puissent-elles... toutes ces filles et ces femmes...

— Elle ne m'aime pas du tout ; c'est évident, c'est maintenant tout à fait sûr, marmottait Pétouchkof en faisant des mouvements de tête et de main, comme s'il expliquait à quelqu'un des choses qui ne le concernaient nullement.

— Oui, reprit Onicime, il y a des femmes comme ça.

VIII

Un bruit de pas se fit entendre dans l'antichambre, et bientôt après quelqu'un y toussa avec précaution pour annoncer, suivant l'usage, sa présence céans. Onicime entra dans l'antichambre, et reparut presque aussitôt avec un soldat du corps des garnisons ; c'était un homme de très-petite taille, au visage de vieille femme, revêtu d'une capote usée et rapiécée, sans pantalon et sans cravate. Pétouchkof tressaillit ; le soldat se redressa, lui souhaita le bonjour d'une voix sonore, et lui tendit une lettre d'un grand format, portant le cachet du gouvernement. C'était une missive du major commandant le bataillon ; il mandait par-devant lui Pétouchkof « immédiatement et sans délai. »

Après avoir tourné la lettre dans ses mains, Pétouchkof ne put s'empêcher de demander au planton « s'il ne savait pas pourquoi le major voulait le voir, » quoi qu'il sût fort bien lui-même que cette question était parfaitement inutile.

— On ne peut pas le savoir, lui répondit péniblement le soldat, comme s'il venait d'être soudainement réveillé.

— Et il n'a pas fait appeler les autres officiers? reprit Pétouchkof.

— On ne peut pas le savoir, répéta le soldat sur le même ton.

— C'est bon ! va-t'en, lui dit Pétouchkof.

Le soldat fit demi-tour à droite, en frappant les planches du talon, et en portant la paume de la main à la place qu'aurait dû occuper sa

giberne (mouvement prescrit aux hommes sans armes il y a une vingtaine d'années), et s'éloigna.

Pétouchkof échangea silencieusement un regard avec Onicime, qui paraissait inquiet, et il se rendit chez son supérieur.

Le major était un homme replet et mal bâti, à la figure rouge et gonflée, au cou gros et court, aux doigts tremblants par suite du trop fréquent usage de l'eau-de-vie. Il appartenait à la classe des militaires russes que l'on nomme « bourbons, » et qui se compose de soldats parvenus au grade d'officier; il n'avait appris à lire qu'à l'âge de trente ans, et parlait difficilement, tant parce qu'il avait la respiration courte, que parce qu'il avait peine à suivre le fil de ses propres idées. Son tempérament présentait toutes les variétés *définies* par la science; le matin, avant boire, il était mélancolique, au milieu de la journée colérique, et flegmatique vers le soir, c'est-à-dire qu'il grognait et soupirait jusqu'à ce qu'on le couchât dans son lit. Lorsque Pétouchkof parut, le major se trouvait dans sa période colérique; il était assis sur son divan, sa robe de chambre jetée sur les épaules, et une pipe à la main. Un gros chat, aux oreilles coupées, se tenait à ses côtés.

— Ah! vous voilà, vous! grommela le major, en fixant sur Pétouchkof ses petits yeux d'un gris clair. Hum! asseyez-vous! que je vous arrange. Il y a longtemps que je cherchais à vous pincer.... Oui!

Pétouchkof se posa lentement sur une chaise.

— Pourquoi? reprit le major, avec une subite agitation de tous ses membres. Vous êtes pourtant un officier, il faut conséquemment se conduire selon l'ordonnance. Si vous aviez été soldat, je vous aurais tout bonnement fait rosser, et tout serait dit. Mais vous êtes officier. A quoi ça ressemble-t-il? Se couvrir de honte! C'est du propre?

— Permettez-moi de vous demander à quoi se rapportent ces allusions? dit Pétouchkof.

— Pas de raisonnements! je n'aime pas ça! Je vous dis que je ne l'aime pas, et voilà tout... Pourquoi les agrafes de votre collet ne sont-elles pas suivant l'ordonnance? C'est honteux de se tenir toute la journée dans une boulangerie! et ça s'appelle un gentillomme! Il reste fourré là sous un jupon, voilà la chose. Passe encore pour ces diables de jupons, mais on dit qu'il met lui-même les pains dans le four. Vous salissez l'uniforme. Comprenez-vous ça?

— Permettez-moi de vous faire observer, reprit Pétouchkof avec émotion, que tout ceci a rapport, comme je crois le comprendre, à ma vie privée...

— Pas de raisonnements! je le répète. Il me parle de vie privée! Si ç'avait été pour affaire de service, je vous aurais tout bonnement flanqué au corps de garde : *allo marchir!* comme on dit en France! C'est que j'ai prêté serment, moi! J'ai été soldat! On a usé sur mon dos tout un bois de bouleaux, de sorte que je connais bien le service. Entendez-vous? Je vous parle dans ce moment de l'uniforme; vous salissez l'uniforme. Oui, je suis comme un père, et tout ça me regarde... Et vous osez encore raisonner, vociféra tout à coup le major dans un tel excès de colère que sa figure en devint pourpre, et ses lèvres se couvrirent d'écume. Le chat leva sa queue, et sauta à terre. — Est-ce que vous ne savez pas que je peux tout... Savez-vous bien à qui vous parlez? L'autorité ordonne, et vous raisonnez!... L'autorité... l'autorité... Le major fut pris d'un accès de toux, et la voix lui manqua.

Le pauvre Pétouchkof se tenait toujours pâle et immobile sur le bord de sa chaise.

— Il faut avec moi..., reprit le major en gesticulant, il faut que vous... marchiez droit.

Ici le major fit un geste impérieux.— Fréquente qui bon te semble, je m'en moque, mais tu es gentilhomme, par conséquent il faut se conduire... comment dirai-je?... d'une manière conforme. Ne pas mettre le pain dans le four, ne pas appeler sa tante une vieille ordure, ne pas salir l'uniforme, ne pas répliquer, ne pas raisonner surtout!

Le major s'interrompit de nouveau. Il reprit haleine, et se tournant du côté de l'antichambre, il cria : « Frolka! vaurien! des harengs! » Pétouchkof se leva vivement et s'esquiva; il faillit renverser le petit cosaque qui entrait dans la chambre, portant des harengs et une grande carafe d'eau-de-vie sur un plateau d'étain.

« Ne pas raisonner, » ces paroles continuaient à retentir encore avec force pendant que le malheureux Pétouchkof descendait l'escalier.

IX

Ivan Afanaciévitch éprouva un sentiment étrange lorsqu'il se vit dans la rue.

— Il me semble vraiment que je marche en rêve, se dit-il. Est-ce

que je serais devenu fou? Non, ce n'est pas probable. Allons! que le diable l'emporte! Elle a cessé de m'aimer, et moi aussi, je m'en suis lassé. Eh bien!... y a-t-il là rien d'extraordinaire?

Pétouchkof fronça les sourcils.

— Il faut décidément en finir, ajouta-t-il presque à haute voix. Je vais m'expliquer décidément pour la dernière fois, pour qu'il n'en soit plus question.

Pétouchkof se dirigea d'un pas rapide vers la boulangerie. Le neveu de l'ouvrier Louka, petit garçon qui était le compagnon et l'ami du bouc domicilié dans la cour, courut vivement à la maison en apercevant Ivan Afanaciévitch, et Prascovia vint aussitôt à la rencontre du visiteur.

— Votre nièce n'est pas à la maison? demanda Pétouchkof.

— Elle est sortie.

Pétouchkof se réjouit intérieurement de l'absence de Vassilissa.

— Je suis venu pour m'expliquer avec vous, Prascovia Ivanovna.

— Sur quoi donc, père?

— Voici. Vous comprenez qu'après tout... ce qui s'est passé..., après un pareil procédé... en un mot... Mais j'espère que vous ne m'en voudrez pas.

— C'est entendu.

— Comprenez bien la position dans laquelle je me trouve, Prascovia Ivanovna.

— J'entends bien.

— Vous êtes une femme de sens, vous comprendrez que..., qu'il m'est impossible de venir chez vous désormais.

— J'entends bien, répondit Prascovia d'une voix traînante.

— Croyez bien que je le regrette sincèrement; j'avoue même que cela me peine, m'affecte beaucoup...

— Ça vous regarde, répondit tranquillement Prascovia. Comme il vous plaira. Mais, si vous le permettez, je vais faire votre petite note.

Pétouchkof ne s'attendait nullement à une aussi prompte conclusion de l'affaire qui l'avait amené. Il ne souhaitait même pas de conclusion, à vrai dire; il voulait seulement effrayer Prascovia Ivanovna, et surtout Vassilissa. Il se sentait fort mal à son aise.

— Je sais, reprit-il, que Vassilissa ne le trouvera pas mauvais; elle en sera même probablement très-contente.

Prascovia tira son abaque, et se mit à en faire glisser les boules.

— D'un autre côté, continua Pétouchkof en s'animant de plus en

plus, si Vassilissa m'expliquait sa conduite..., peut-être que... je... quoique cependant... je ne sais pas, mais il est fort possible que je ne trouve rien à blâmer dans sa conduite.

— Vous restez devoir, père, trente-sept roubles quarante kopeks assignations, lui dit Prascovia. Tenez, je vais vous détailler la somme. — Dix-huit dîners à sept grivna [1] chaque, soit douze roubles six grivna.

— Ainsi, Prascovia Ivanovna, nous allons nous quitter?

— Qu'y faire? on voit toutes sortes de choses en ce monde, père.

Douze samovars à un grivennik.

— Mais ne pourriez-vous pas me dire, Prascovia Ivanovna, où Vassilissa est allée... et pourquoi...

— Je ne le lui ai pas demandé, père... Un rouble douze kopeks argent.

Ivan Afanaciévitch devint pensif.

— Pour kvas [2] et kisli-chti [3], continua Prascovia, en poussant les boules de l'abaque, un rouble et demi. Pour sucre et boulka, un rouble et demi. Pour quatre paquets de tabac achetés à votre demande, huit grivna argent. Au tailleur, Cyprien Apollonof...

Ivan Afanaciévitch leva tout à coup la tête, étendit le bras et mêla les boules.

— Qu'avez-vous fait, père? dit Prascovia. Est-ce que par hasard vous n'auriez pas confiance en moi?

— Prascovia Ivanovna, reprit Pétouchkof avec un sourire contraint, j'ai changé d'avis, c'était seulement comme ça..., une plaisanterie. Restons plutôt amis comme auparavant. Quelle bêtise! Est-ce que je peux vous quitter?

Prascovia baissa la tête et ne répondit pas.

— On s'est un peu chamaillé, et voilà tout, continua Ivan Afanaciévitch, et il marchait dans la chambre en se frottant les mains, comme s'il était rentré dans ses anciens droits. *Amen!* Et sur cela, je vais fumer une pipe.

Prascovia se tenait toujours à la même place.

— Je vois que vous m'en voulez, reprit Pétouchkof; je vous ai peut-être offensée? Eh bien! pardonnez-moi généreusement.

1. Pièce d'argent qui qui vaut cinquante centimes.
2. Petite bière.
3. Autre espèce de bière.

— Offensé, père? allons donc!... Seulement, père, je vous en prie, ajouta Prascovia en faisant la révérence, ne revenez plus chez nous.

— Comment?

— Il ne convient pas à de petites gens comme nous de recevoir des personnes comme Votre Honneur. Je vous en prie, faites-nous cette grâce.

Prascovia continuait ses révérences.

— Pourquoi cela? demanda Pétouchkof avec stupéfaction.

— Comme ça, père. Montrez-vous miséricordieux.

— Cependant, Prascovia Ivanovna, il faudrait s'expliquer...

— Vassilissa vous en prie, père. Elle dit : Je suis reconnaissante, très-reconnaissante; mais en voilà assez, Votre Honneur.

Prascovia salua Pétouchkof presque jusqu'à terre.

— Vous dites que Vassilissa me prie de ne plus revenir?

— Positivement, père, Votre Honneur. Lorsque vous avez daigné me dire tout à l'heure que vous ne vouliez plus revenir, cela m'a bien réjouie; je me disais, grâce à Dieu, tout va à souhait. Jamais je n'aurais osé vous en parler... Faites-nous cette grâce, père!

Pétouchkof pâlit et rougit presque au même instant. Prascovia Ivanovna continuait toujours ses révérences.

— C'est bien, répondit brusquement Ivan Afanaciévitch; adieu. Il se détourna vivement et mit sa casquette.

— Et la petite note, père?...

— Envoyez-la-moi.

Pétouchkof sortit de la boulangerie d'un pas ferme, et sans regarder en arrière.

X

Quinze jours se passèrent. Pétouchkof fit d'abord le brave; il sortait, rendait visite à ses camarades, à l'exception de Boublitsine, bien entendu; mais, malgré les louanges exagérées que lui donnait Onicime, l'ennui et la jalousie faillirent lui faire perdre l'esprit. Il n'avait d'autre consolation que de parler de Vassilissa avec Onicime. C'était toujours lui qui engageait la conversation; Onicime ne lui répondait que de mauvaise grâce.

— C'est pourtant une chose bien étrange, disait Pétouchkof, couché sur son divan, pendant qu'Onicime se tenait, suivant son habi-

tude, appuyé contre la porte, les bras croisés derrière le dos. Qu'est-ce qui a pu m'attacher à cette fille? Il semble qu'elle n'a rien d'extraordinaire. Il est vrai qu'on ne peut lui refuser la bonté; c'est positif.

— Bonne? allons donc! disait Onicime avec indignation.

— Non, Onicime, continuait Pétouchkof; il faut dire la vérité. C'est maintenant une affaire terminée; je n'y tiens plus maintenant; mais ce qui est juste est juste. Tu ne la connais pas. Elle est vraiment bonne. Jamais elle ne laisse passer un mendiant sans lui donner au moins une croûte de pain. Et puis, elle est gaie; il ne faut pas non plus lui refuser cela.

— Peut-on dire une chose pareille! Où avez-vous pris qu'elle était gaie?

— Je le répète;... tu ne la connais pas. Elle est aussi très-désintéressée; c'est positif. Est-ce que je lui ai jamais.... tu sais bien toi-même que je ne lui ai rien donné.

— C'est pour cela qu'elle vous a planté là.

— Non; ce n'est pas pour cela, répondit Pétouchkof avec un soupir.

— Vous en tenez encore à présent, dit Onicime d'un ton ironique; vous seriez prêt à recommencer.

— Ce que tu dis là est pour le coup tout à fait faux. Il paraît que tu ne me connais pas non plus, frère. On m'a chassé, et tu crois que j'irais leur faire mes très-humbles excuses! Non; tu n'y es pas. Non, je te prie de croire que c'est une affaire finie, et bien finie.

— Dieu veuille! Dieu veuille!

— Pourquoi ne lui rendrais-je pas justice en définitive? Si j'allais dire, par exemple, qu'elle n'est pas jolie, qui est-ce qui le croirait?

— Vous êtes bien bon de la trouver jolie!

— Voyons, nomme-moi une femme,... cite-moi une femme plus jolie qu'elle?...

— Si c'est comme ça, allez la revoir.

— Bon! est-ce pour cela que je le dis? Comprends-moi donc...

— Oh! je vous comprends, répondit Onicime avec un profond soupir.

Une autre semaine s'écoula. Pétouchkof avait cessé de causer avec son Onicime, il ne sortait plus. Il restait couché sur le divan depuis le matin jusqu'au soir, les bras passés derrière la tête. Il pâlissait et maigrissait à vue d'œil, mangeait vite et sans appétit, et ne fumait

plus. Onicime ne pouvait s'empêcher de branler la tête en le regardant.

— Vous n'êtes pas bien portant, Ivan Afanaciévitch, lui dit-il plus d'une fois.

— Non; ce n'est rien, lui répondait invariablement Pétouchkof.

Enfin, un beau jour (Onicime était sorti) il se leva, fouilla dans sa commode, mit son manteau, quoiqu'il fît passablement chaud, sortit avec précaution dans la rue, et rentra au bout d'un quart d'heure... Il avait quelque chose caché sous son manteau.

Onicime n'était pas encore revenu. Il avait passé toute la matinée dans son petit cabinet, s'entretenant avec lui-même, grognant et jurant à demi-voix, et s'était décidé à aller voir Vassilissa.

Il l'avait trouvée dans la boulangerie. Prascovia Ivanovna dormait sur le four, avec des ronflements sonores et cadencés.

— Ah! bonjour, Onicime Serguèïtch, dit Vassilissa en souriant; il y a longtemps qu'on ne vous a vu.

— Bonjour...

— Comme vous paraissez triste? Voulez-vous du thé?

— Il ne s'agit pas de moi, répondit Onicime avec humeur.

— Comment ça?

— Comment ça! est-ce que tu ne me comprends pas? Comment ça! qu'as-tu fait de mon maître? voilà ce que je voudrais savoir.

— Ce que j'en ai fait?

— Qu'en as-tu fait?... vas un peu le voir. Il est bien près de tomber ma'ade, et peut-être de mourir entièrement.

— En quoi suis-je coupable, Onicime Serguèïtch?

— En quoi? Dieu le sait. Tu vois bien qu'il t'aime à la folie; et tu le traites comme un des nôtres, Dieu me pardonne! Ne viens plus, lui as-tu dit; tu m'ennuies. Je veux bien qu'il ne soit pas grand'-chose; mais enfin, c'est un maître. Tu sais qu'il est gentilhomme, comprends-tu ça?

— Il est si ennuyeux, Onicime Serguèïtch.

— Ennuyeux! Il ne t'en faut donc que d'amusants?

— Avec ça qu'il est colère, jaloux comme tout.

— Ah! reine Milikitrissa d'Astrakan que tu es! Il t'a manqué de respect! Voyez-vous ça!

— Mais vous-même, Onicime Serguèïtch, il me semble que vous vous êtes fâché contre lui, parce qu'il venait toujours me voir.

— Eh bien! il aurait donc fallu lui faire des compliments? qu'en penses-tu?

— Si c'est comme ça, pourquoi m'en voulez-vous maintenant? Il a cessé de venir; voilà tout.

— Mais puisqu'il en tient toujours, te dis-je!

— Que voulez-vous que j'y fasse, Onicime Serguèïtch?

— Ce que je veux? Viens un peu avec moi chez lui.

— Dieu m'en préserve! Aller le voir! Quelle idée avez-vous là!

— Quelle idée! c'est qu'il dit que tu es bonne; nous saurons bien si c'est vrai.

— Quel bien voulez-vous que je lui fasse?

— Quant à ça, c'est mon affaire. Il paraît que la chose est sérieuse, puisque je suis venu te voir; il paraît que je n'ai pas trouvé d'autre moyen.

Onicime se tut pendant quelques instants.

— Allons, viens, Vassilissa; je t'en prie, viens.

— Mais je ne me soucie plus, Onicime Serguèïtch, de le voir comme auparavant...

— C'est inutile; est-ce qu'on t'en parle? Dis-lui seulement deux ou trois mots. Tu lui diras : Pourquoi, monsieur, vous chagriner comme ça?... il ne faut pas se chagriner. Voilà tout!

— En vérité, Onicime Serguèïtch, je...

— Faut-il donc que je me prosterne devant toi? Tiens, voilà un salut... tiens, en voilà un autre...

— Vraiment, je...

— Diable de femme! elle ne se laisse même pas prendre par les bonnes façons qu'on a avec elle!

Vassilissa finit par consentir; elle jeta un mouchoir sur sa tête, et suivit Onicime.

— Attends-moi ici, dans l'antichambre, lui dit-il, lorsqu'ils furent dans le logement de Pétouchkof; je vais aller t'annoncer au maître...

Il entra dans la chambre d'Ivan Afanaciévitch. Celui-ci se tenait au milieu de la pièce, les deux mains dans ses poches, les jambes écartées outre mesure, et il se balançait un peu en avant et en arrière. Il avait le teint enflammé, les yeux brillants.

— Bonjour, Onicime, balbutia-t-il d'un ton amical et en prononçant les consonnes d'une manière fort peu intelligible; bonjour, frère. Eh bien! frère, j'ai profité de ton absence... Ah! ah! ah! — Il se mit à rire et chancela en avant. — Me voilà bien... ah! ah! ah!...

Au reste, ajouta-t-il en essayant de prendre un air sérieux, ce n'est rien. Il tenta de lever la jambe, et faillit tomber; mais il ajouta aussitôt d'une voix de basse : — Holà ! quelqu'un; qu'on me donne une pipe!

Onicime regarda son maître avec stupéfaction et jeta les yeux autour de lui... Il aperçut sur la fenêtre une bouteille vide, d'une couleur foncée et avec cette inscription : Rhum de la Jamaïque, première qualité.

— Oui! oui! j'ai bu un coup de trop, frère, et voilà tout, dit Pétouchkof; j'ai joliment flûté ça. J'ai bu un coup de trop, et voilà tout. Et toi, où as-tu été? Raconte-moi ça... Pas de fausse honte... Parle. Tu racontes bien.

— Ivan Afanaciévitch, miséricorde ! s'écria Onicime avec désespoir.

— Fort bien, je ne demande pas mieux; je vous pardonne et vous prends tous en miséricorde, reprit Pétouchkof avec un geste majestueux. Je te pardonne... toi et Vassilissa..., tout le monde, tout le monde. J'ai bu un coup de trop, frère; un fameux coup... Qui est là? s'écria-t-il tout à coup en montrant la porte de l'antichambre; qui est là?

— Personne, répondit précipitamment Onicime; qui voulez-vous que ce soit? Où allez-vous?

— Non, non, répéta Pétouchkof en repoussant Onicime. Laisse-moi, j'ai vu. Ne me soutiens pas le contraire... J'ai vu là-bas; laisse-moi... Vassilissa ! cria-t-il tout à coup.

Pétouchkof pâlit.

— Eh bien ! pourquoi n'entres-tu pas? dit-il un instant après. Entre, Vassilissa, entre. Je suis très-content de te voir, Vassilissa.

Vassilissa échangea un coup d'œil avec Onicime et entra timidement dans la chambre. Pétouchkof s'approcha d'elle... Il avait la respiration oppressée. Onicime veillait sur tous ses mouvements. Vassilissa les regardait l'un et l'autre successivement et d'un air craintif.

— Assieds-toi, Vassilissa, lui dit Ivan Afanaciévitch. Je te remercie d'être venue. Excuse-moi si je suis... comment dirai-je bien cela?... dans un état peu présentable. Je ne pouvais pas prévoir, je ne devais pas m'attendre du tout, tu en conviendras toi-même... Assieds-toi donc là, sur le divan, par exemple... Il me semble que je m'exprime convenablement.

Vassilissa s'assit.

— Eh bien! bonjour, continua Pétouchkof. Comment va la santé? Qu'as-tu fait de bon?

— Je me porte bien, grâce à Dieu, Ivan Afanaciévitch. Et vous?

— Comme tu vois. Je suis tué. Et par qui? c'est toi qui m'as tué, Vassilissa. Mais je ne t'en veux pas. Seulement je suis tué. Demande-lui si tu veux (il montra Onicime). Je suis ivre, mais n'y fais pas attention. Si je suis ivre, cela ne m'empêche pas d'être tué. Je suis ivre parce que je suis tué.

— Que Dieu vous en préserve, Ivan Afanaciévitch!

— Oui, Vassilissa, je te le répète, crois-moi, je ne t'ai jamais trompée. Et ta tante, comment va-t-elle?

— Elle va bien, Ivan Afanaciévitch. Nous vous remercions bien.

Pétouchkof commençait à chanceler de plus en plus.

— C'est vous qui n'êtes pas bien portant aujourd'hui, Ivan Afanaciévitch. Vous devriez vous coucher.

— Non, je vais bien, Vassilissa; non, ne dis pas que je suis malade; tu devrais dire plutôt que je me suis livré à la débauche, que je suis tombé dans la crapule. C'est vrai, je ne te contredirais pas.

Ivan Afanaciévitch allait tomber à la renverse. Onicime courut à lui et le soutint.

— A qui la faute? Veux-tu que je te l'apprenne? C'est moi qui suis le coupable; moi le premier. Sais-tu ce que j'aurais dû faire? J'aurais dû te dire : Vassilissa, je t'aime. C'est fort bien; veux-tu que je t'épouse? veux-tu? Il est vrai que tu es de la bourgeoisie. Soit; mais cela n'y fait rien. Cela se voit tous les jours. J'avais dans le temps un ami, qui a fait un mariage pareil. Il a pris une Finnoise; il l'a prise et l'a épousée. Tu aurais été heureuse avec moi. Je suis un brave homme. Oui; ne fais pas attention à mon état, mais vois le fond de mon cœur. Demande plutôt à ce domestique. C'est donc bien moi qui ai fait la faute. Mais je n'en suis pas moins tué, maintenant.

L'assistance d'Onicime devenait de plus en plus nécessaire à Ivan Afanaciévitch pour se soutenir.

— Cependant tu as de grands reproches à te faire. Je t'aimais; je te respectais; je... que dirai-je de plus? Je serai prêt encore maintenant à te conduire à l'église. Veux-tu? Si tu y consentais, nous pourrions tout de suite... Mais tu m'as porté un coup... un rude coup. Si tu m'avais du moins congédié toi-même, au lieu d'en charger ta

grosse tante. Je n'avais pas d'autre bonheur, tu étais ma seule joie. Je suis sans famille, un orphelin! Qui pourra maintenant me donner une caresse? Qui me fera entendre une bonne parole? Je suis seul au monde, et nu comme un ver. Demande-le plutôt à ce... (Il se mit à pleurer). — Vassilissa, écoute-moi; je veux te dire quelque chose; permets-moi d'aller te voir, comme je le faisais dans le temps. Ne crains rien... je serai bien tranquille. Tu pourras fréquenter qui bon te semble; je ne soufflerai pas le mot; je ne m'opposerai à rien absolument. Est-ce accordé? Veux-tu que je me mette à tes genoux? (Il avait déjà fléchi les genoux, mais Onicime le retint.) Laisse-moi, s'écria-t-il, cela ne te regarde pas! Il s'agit du bonheur de ma vie, de toute ma vie, et tu m'empêches...

Vassilissa ne savait que répondre.

— Tu ne veux pas... Eh bien, soit! que Dieu t'accompagne. Alors je te fais mes adieux! Adieu, Vassilissa; je te souhaite toutes les prospérités possibles... et moi... et moi...

Pétouchkof fondit en larmes. Onicime, qui avait beaucoup de peine à le soutenir, tordit la bouche comme un enfant qu'on chagrine et finit par se mettre à pleurer aussi. Vassilissa en fit autant.

Une dizaine d'années après ces événements, on rencontrait dans les rues de la ville de B... un petit homme maigre, au nez rouge, portant une vieille capote verte, avec un collet de pluche graisseux. Il occupait un cabinet dans la boulangerie dont nous venons de parler. Prascovia Ivanovna n'était plus de ce monde. Sa nièce, Vassilissa, l'avait remplacée avec son mari, un bourgeois de la ville. L'homme à la capote verte n'avait qu'une faiblesse, il aimait à boire un petit verre; mais il vivait du reste très-paisiblement. Les lecteurs ont sans doute déjà reconnu en lui Ivan Afanaciévitch.

J. Tourguénef.

J.-B. SAY[1]

Un double mouvement signale le commencement du dix-neuvième siècle dans les faits et dans les idées. La société devient de plus en plus industrielle, les sciences deviennent de plus en plus analytiques. Ce mouvement devait avoir son expression dans l'économie politique. Elle devait perdre les deux caractères qu'elle avait présentés avec l'école des économistes du dix-huitième siècle, celui d'être presque exclusivement agricole et de se montrer synthétique à l'excès. De là le rôle de J.-B. Say, son œuvre et son influence qui se résument dans ces deux titres éminents : un plus haut degré de précision donné à la science économique, une plus grande part faite à l'industrie et au commerce. Nous pouvons en joindre un troisième qui n'a pas moins de valeur à nos yeux. Les économistes du dix-huitième siècle, très-libéraux en matière de travail et d'échange, ne l'étaient point en politique. Ils se montraient opposés aux systèmes pondérés et, fidèles à une tradition trop française, ils voyaient dans la simplicité du pouvoir absolu l'instrument le plus sûr et le plus efficace des réformes sociales. Partisans de toutes les libertés civiles, religieuses, économiques, ils les croyaient bien gardées par le monarque préposé au maintien des *lois naturelles* et à la défense de l'*évidence* qui nous les révèle. C'était leur droit divin à eux. On s'explique peu une pareille utopie. Il faut du moins pour s'en rendre compte se souvenir que cette pensée de disposer du pouvoir absolu a été de tout temps la grande tentation des réformateurs. Quesnay, le chef de la nouvelle secte, Mercier de la Rivière, Letrosne, Baudeau, et presque tous ses autres disciples y cédèrent trop complétement. Ce que nous savons des places politiques de Turgot le montre plus préoccupé des ga-

1. J.-B. Say, *Œuvres complètes*, publiées par son fils, Horace Say, 4 vol. grand in-8°, chez Guillaumin et Cie (Collection des principaux économistes *Traité d'économie politique*, nouvelle édition (1861), 1 vol. in-18.

ranties, mais d'une manière encore insuffisante. Pourvu que le peuple sût lire, et ils inspiraient au gouvernement le devoir de le lui apprendre, et pourvu qu'il lût dans le catéchisme d'économie politique, ils le croyaient suffisamment sauvé. J.-B. Say se sépara de ces errements suivis par ses prédecesseurs. Il ne fut ni un demi-libéral, ni un quart de libéral, comme il y en a beaucoup, il comprit que toutes les libertés se valent, se supposent, et se soutiennent, et il s'attacha de toute son âme et de tout son esprit à cette grande doctrine.

Le moment nous semble venu de rendre justice, sans partialité, aux hommes qui furent en France les fondateurs de cette philosophie politique et économique; car l'économie politique a sa place dans ce mouvement, que l'on désigne sous le nom d'individualisme. Plusieurs de leurs idées ont passé dans les faits, tout en atteste autour de nous la valeur et la fécondité. Le temps, enfin, nous a appris à discerner leurs erreurs. J.-B. Say fut l'un de ces penseurs convaincus et figure parmi les plus influents. Distinguer dans son œuvre ce qui n'est que le témoignage d'une vive réaction contre le passé, des principes qui gardent une vérité durable, c'est une tâche jusqu'ici essayée à peine, et d'autant plus utile à remplir, qu'en jugeant un homme, on juge presque toute une génération qui partagea les mêmes passions, forma les mêmes désirs, et professa les mêmes principes.

J.-B. Say passe pour avoir été parmi nous l'importateur des théories de l'économie politique anglaise. Il fut, en effet, avant tout le vulgarisateur élégant et clair d'Adam Smith, dont l'ouvrage rempli d'idées et de faits manque par trop d'ordonnance et de méthode. Est-ce une raison pour attribuer à l'Angleterre d'avoir produit les idées dont l'économiste français allait être l'organe? Nous faisons peu de cas du patriotisme en matière de science. La vérité des doctrines veut être appréciée en elle-même. Accuser l'économie politique d'être une science anglaise est un argument qui pouvait paraître hier excellent à quelques intérêts protégés par le régime des prohibitions, mais qui mérite peu qu'on s'y arrête. En tout cas, il serait peu fondé. Le nouveau caractère que l'économie politique prit avec J.-B. Say était la conséquence naturelle et inévitable de l'état du monde au moment où il écrivit. Était-il possible que la science économique continuât à se traîner dans l'ornière de l'école physiocratique qui faisait naître toute richesse exclusivement de la terre? L'industrie manufacturière n'était-elle pas devenue une trop grande puissance pour ne pas influer sur la science qui étudie les lois du travail et les phénomènes de la richesse? D'un autre côté, n'était-il pas temps que l'économie politique se séparât nettement de la politique et du droit naturel dont elle n'était

qu'un chapitre avec Quesnay et ses élèves? Elle devait enfin, comme toute science digne de ce nom, avoir son existence à part. J'en conclus que, quand bien même il n'y aurait eu aucune de ces communications si fréquentes depuis Voltaire et Montesquieu entre l'esprit anglais et l'esprit français, cette transformation se fût faite. Ce qui est inconstestablement français chez J.-B. Say, il faut le reconnaître, c'est sa constante lucidité, c'est la netteté décisive de ses démonstrations, c'est la sobriété concluante de ses développements, c'est l'esprit cosmopolite. Quant à cet individualisme tant reproché, quant à ce sacrifice excessif de l'État et de toutes les attributions du gouvernement qui ne se rapportent pas à la sécurité publique, il n'était pas besoin de passer le détroit pour en trouver l'exemple; n'était-il pas dans les traditions encore toutes vivantes de la philosophie du dix-huitième siècle? Et comment encore aujourd'hui ne pas sympathiser avec ce qu'il y a de généreux et de vrai dans cette doctrine qui se confond pour ainsi dire avec l'esprit libéral?

Le commentateur ingénieux d'Adam Smith en fut aussi le continuateur. Il ajouta à ses théories. Qu'on me permette de dire rapidement en quoi consistent ces additions. Smith avait reproché à l'école physiocratique la qualification d'*improductifs* donnée à tous les travaux autres que l'agriculture; mais il avait laissé la même épithète attachée aux travaux immatériels, c'est-à-dire à tout ce qui n'est pas compris dans les professions auxquelles le commun langage donne le nom de commerce de l'industrie. J.-B. Say remplit cette lacune en reconnaissant le caractère productif de tous les travaux qui s'exercent soit sur les choses, soit sur les hommes; et bien que tous les détails de sa théorie des *produits immatériels* ne soient pas irréprochables, il eut l'honneur de réconcilier, pour ainsi dire, au sein de la même science tous les membres de la grande famille laborieuse qui forment un tout solidaire.

Pour bien comprendre l'économie politique de Say, il n'est pas indifférent de savoir ce que fut l'homme. Le futur économiste était né à Lyon, le 5 janvier 1767, d'une famille protestante originaire de Nîmes, d'où elle s'était exilée vers la fin du dix-septième siècle, sous le coup de la révocation de l'édit de Nantes, pour s'établir à Genève. L'intolérance contre les protestants s'étant fort affaiblie vers le milieu du dix-huitième siècle, son père Jean-Étienne Say put se rendre à Lyon, tout jeune encore, pour s'y former à la carrière du commerce. Il donna à son fils des idées sensées, positives, avec tous les secours d'une éducation soignée. Survinrent quelques revers de fortune. Il fallut que le jeune Say suivît sa famille à Paris et s'assît au comptoir. Il devait achever près de Londres et à Londres même ce noviciat commercial.

Nul doute que ce séjour en Angleterre et ces occupations commerciales n'aient laissé une impression durable sur son esprit de bonne heure réfléchi. Ce ne fut pourtant qu'à son retour en France, étant employé dans une compagnie d'assurances sur la vie, qu'il lut pour le première fois l'ouvrage, non encore traduit, d'Adam Smith sur la richesse des nations. Cette lecture du célèbre ouvrage que lui prêta Clavière le fit économiste, de même qu'autrefois la lecture de Descartes avait révélé à Malebranche sa vocation métaphysique; et de même que plus tard un volume de Thomas Reid, rencontré sur les quais, devait mettre M. Royer-Collard dans la voie pour lui toute nouvelle des études psychocologiques et de l'enseignement de la philosophie. On touchait alors à la Révolution. Si l'on excepte la campagne de 1792, qu'il fit comme volontaire, ce grand événement interrompit peu sa carrière active et méditative à la fois. Il se maria au plus fort de la Terreur. C'est dans cette sombre époque qu'il apprenait à connaître le papier-monnaie, qu'il devait si bien analyser plus tard, par la dépréciation de sa petite fortune presque réduite à néant. L'année 1794 nous le montre lié avec Ginguené, Andrieux, plusieurs autres adeptes fervents des idées libérales, et rédacteur en chef de la *Décade philosophique*, recueil alors à son début, et auquel il devait collaborer d'une manière suivie, pendant de longues années, par des articles sur l'économie politique et par une série d'études de mœurs. A la fin de 1799, il fut nommé membre du Tribunat et attaché au comité des finances. Ses doctrines non moins que son caractère indépendant devaient le tourner vers l'opposition. Il n'était pas homme à admirer dans toutes ses parties le régime administratif qu'établissait le Consulat. Il ne tint pourtant qu'à lui d'être en faveur. Le premier consul lui fit même quelques avances. La première édition du *Traité d'économie politique* venait de paraître en 1803. L'auteur fut invité à dîner à la Malmaison. Le consul l'entraîna dans les allées du parc. Il lui exprima avec cette vivacité brusque et séduisante qui donnait tant d'accent et de couleur à ses paroles, ses plans de régénération commerciale et financière. Le *Traité* ne pouvait-il être mis en rapport plus étroit avec les grandes vues du pouvoir? Ne serait-ce pas une œuvre patriotique, utile à la France, utile à son gouvernement? J.-B. Say écouta ces avis donnés de haut en auditeur respectueux; mais il manquait de la souplesse qui eût été nécessaire pour les suivre. Il persista dans des vues mûries par l'étude. Lui qui n'accordait même pas assez au gouvernement, comment n'eût-il pas paru bientôt séditieux à un pouvoir qui demandait tout et qui voulait, en outre, qu'on parût content de tout donner? Aussi fut-il, avec d'autres opposants dans lesquels il nous est bien

difficile, rien qu'à la lecture de leurs noms, de voir des factieux, rayé de la liste du Tribunat. Soit l'effet d'une bienveillance sans arrière-pensée, soit avec une nuance d'intention malicieuse dans le bienfait même, le gouvernement consulaire offrait à l'économiste en disgrâce une réparation assez singulière. Le même jour où il le rayait du Tribunat, il nommait directeur des droits réunis l'économiste rigide qui avait censuré parfois avec un peu d'amertume les impôts existants. La tentation était grande pour le père de quatre enfants n'ayant point de fortune. « Il refusa cependant, dit un biographe, disciple dévoué de J.-B. Say[1], sa conscience lui interdisant de concourir à l'application d'un système qu'il jugeait devoir être funeste à la France. Plus que jamais il appartint dès lors à cette opposition dont madame de Staël, Benjamin Constant et la petite société d'Auteuil étaient les interprètes. » Qui pourrait croire qu'il se vit refuser l'autorisation de publier la seconde édition de son *Traité*? Exclu de la politique et même des lettres, il se reporta vers l'industrie, et se décida pour la filature du coton. Des séries complètes de machines enlevées à l'Angleterre avaient été déposées au Conservatoire; c'est là que l'éminent économiste se fit pour ainsi dire ouvrier. Son fils Horace, alors âgé de dix ans, lui servait de rattacheur; l'un et l'autre ne tardèrent pas à devenir experts dans leur partie. Une filature fut enfin établie par l'industriel néophyte dans les bâtiments d'un ancien couvent de bénédictins à Auchy, près d'Hesdin (Pas-de-Calais), où elle existe encore. Grâce à ses soins actifs, cette localité, jusqu'alors peu industrieuse, vit l'aisance remplacer la misère. Quatre ou cinq cents personnes durent leurs moyens d'existence à l'établissement d'Auchy. L'expérience de l'industriel vint confirmer les vues de l'économiste d'une façon fâcheuse pour sa fortune. Les droits de douane sur le coton avaient été élevés à un taux exorbitant, et la filature se ressentit péniblement de la brusque élévation des prix de la matière première. Il abandonna donc l'industrie en 1813, et revint à Paris.

Le régime qui succéda à l'empire débuta d'une façon libérale. Il confia à J.-B. Say la mission d'étudier l'état industriel de l'Angleterre. Une grande réputation l'y précédait. Il y devint l'hôte des Ricardo, des Bentham, des plus célèbres publicistes et savants de ce pays. A Glascow, on le pria de s'asseoir dans la chaire où enseignait Adam Smith. Le livre de l'*Angleterre et les Anglais* fut le fruit de ce voyage d'observation. En 1815, J.-B. Say ouvrit à l'Athénée de

1. M. Ambroise Clément, notice sur J.-B. Say, servant d'introduction à la nouvelle édition du Traité, in-18.

Paris un cours d'économie politique. Sa célébrité, la clarté de son enseignement, les applications familières et saisissantes qui se joignaient chez lui constamment à l'exposé des principes, valurent à cet enseignement un succès mérité. L'essence de ses leçons, conservées d'ailleurs, a passé dans son *Petit Catéchisme d'économie politique*, publié en 1817, et qui, appelé à de nombreuses éditions, a été traduit ainsi que le *Traité* dans presque toutes les langues de l'Europe.

Les études morales se mêlaient à ces travaux, ainsi que l'atteste son ingénieux *Petit volume contenant quelques aperçus des hommes et de la société*. Il traitait en même temps quelques questions techniques d'intérêt matériel, et publiait un écrit sur les canaux de navigation.

Mais ce *Traité* n'avait pas cessé d'être l'œuvre de sa prédilection. Il le remania, il l'augmenta, il l'enrichit sans cesse de nouveaux développements et de nouveaux exemples, jusqu'à la quatrième édition qui parut en 1819. Par là, ce grand travail, répandu dans le monde entier par milliers d'exemplaires, fut mis plus étroitement en rapport avec les faits qui avaient beaucoup marché depuis 1803. Le même ouvrage recevait d'ailleurs pour complément une correspondance active et une polémique suivie avec les principaux économistes du temps : Malthus, Ricardo, Sismondi. Cette polémique renferme des morceaux encore aujourd'hui pleins d'intérêt. Ce n'est que vers la fin de sa carrière que J.-B. Say se fit entendre dans la chaire d'économie industrielle récemment créée au Conservatoire des arts et métiers, et ce n'est qu'après 1830 qu'il fut appelé à professer au Collége de France. Ces leçons substantielles et nourries, remarquables par l'abondance des preuves disposées avec une méthode rigoureuse sans pédantisme, respiraient la conviction. Malheureusement elles étaient écrites, et les meilleures choses lues perdent le plus souvent dans la chaire une grande partie de leur effet. Aussi le professeur devait-il laisser moins de trace que l'écrivain ; au contraire il n'était guère, à vrai dire, que l'écrivain lui-même lisant un livre en public, et, à ce que j'ai entendu dire, ne le lisant pas toujours très-bien. L'écrivain n'a point perdu sa valeur. Depuis que le *Traité* a paru, bien des événements ont passé sur le monde; de nouvelles expériences et de nombreuses polémiques ont renouvelé l'économie politique; et pourtant cet exposé des lois économiques n'a pas vieilli malgré les erreurs et les lacunes que la critique doit y signaler. Il y a là tout un corps de doctrines que nul autre écrit, égal ou même supérieur, n'a surpassé pour l'ensemble. La division de l'économie politique en trois parties : production, distribution, consommation de la richesse, qui a permis de classer méthodiquement des phénomènes trop confusément étudiés jusqu'à lui, subsiste encore

aujourd'hui ; du moins les essais qu'on a faits pour la remplacer ne paraissent-ils pas avoir été jusqu'ici fort heureux. Son analyse de la *production* reste judicieuse et fine. Il remarque que l'homme n'a jamais le don de créer de la matière, mais de l'utilité, et ruine par là l'erreur de ceux qui avaient cru pouvoir attribuer une vertu productive, éminente et spéciale, soit à l'agriculture seule, soit même à l'industrie manufacturière et au commerce, par exclusion aux autres travaux utiles et productifs dès lors. Il donne pour objet, à la science économique, la valeur *échangeable*, dont l'utilité est la base, sans en être la mesure.

Nous devons tenir compte ici des plus récentes et des plus importantes critiques faites à l'œuvre demeurée classique de J.-B. Say C'est à ce titre que nous mentionnerons les attaques fort vives dirigées contre elle par un économiste allemand qui a prétendu opérer une révolution en économie politique, et qui du moins a contribué avec plus de succès à la transformation commerciale de son pays, par la part qu'il a prise à l'organisation du zollverein. M. Frédéric List, l'auteur du *Système national d'économie politique*[1], pense qu'il ne suffit pas de savoir comment les valeurs échangeables sont produites par les individus, distribuées entre eux, et consommées par eux, mais qu'il faut y joindre la théorie des *forces productives*. L'homme d'État ne doit-il pas connaître comment toutes les forces productives d'une nation sont éveillées, accrues, protégées; comment elles sont disséminées, endormies ou même détruites? La critique de List, je ne parle que de celle-ci, est fondée en partie. J.-B. Say s'en est tenu, je le crois ainsi, un peu trop à l'étude des lois abstraites de la richesse. Il ne se demande pas assez comment l'état moral des populations et l'état matériel des territoires influent sur la direction industrielle que suivent les nations, et si ce double état n'a pas rendu quelquefois nécessaire l'intervention des encouragements d'un système de protection avant l'avénement de la liberté pure. Comment M. List ne s'est-il pas du moins donné le facile mérite de reconnaître que l'étude de la valeur forme une partie essentielle, et la moins variable de toutes, de l'économie politique scientifique? Comment n'a-t-il pas compris qu'elle devait être dégagée et traitée à part pour arriver à toute sa précision? Pour rendre justice à notre célèbre économiste, il faut bien comprendre que, jusqu'au dernier siècle, l'idée qu'il y eut quelque chose de fixe dans les *lois* de la richesse n'avait point pénétré dans les esprits; et que l'économie publique n'était qu'un re-

1. *Système national d'économie politique*, par Frédéric List, traduit par M. Richelot, liv. III, chap. v.

cueil d'expédients aussi variables que les circonstances. Combien il restait de chemin à faire pour que l'on comprît que le corps social, comme le corps humain, est soumis à l'action de certains principes qui ne peuvent être impunément méconnus. C'est l'honneur de J.-B. Say d'avoir donné à cette vue encore nouvelle une certitude tout expérimentale, et d'avoir contribué plus que nul autre à la faire passer dans les intelligences, par suite, dans les conseils des gouvernements, instruits à se mettre mieux en règle avec les principes de la science économique.

Je voudrais éviter d'entrer dans trop de détails. Mais ce ne sera pas y abonder à l'excès, je l'espère, que d'adresser à l'économiste dont je parle ici une critique que je juge importante, en ce qu'elle touche à la direction même qu'il imprima à sa science chérie. S'il montre, à l'aide des exemples les mieux choisis, comment les capitaux y concourent avec les agents naturels et le travail, et comment ces opérations sont communes à toutes les industries. Si le rôle des machines est notamment décrit avec un soin et une exactitude qui constituaient alors une nouveauté, la vraie place que l'homme occupe au premier rang, dans l'œuvre productive, ne nous semble pas suffisamment marquée; il semble presque n'être plus que le collaborateur subordonné de la nature. Say parle du *travail* de la nature, des *services* de la terre, comme si le travail n'était pas l'attribut exclusif de l'être intelligent et moral; comme s'il y avait des *services* indépendamment du concours de l'intelligence et de la volonté. Combien Smith n'avait-il pas mieux compris le rôle prépondérant de l'homme, véritable cause et unique mesure de la richesse, en ouvrant ses recherches par le brillant tableau de la puissance du travail et des effets de sa division! Disciple de Condillac, Say ne s'élève guère au-dessus de la sensation et du besoin. Le travail ne paraît à ses yeux qu'un moyen; rien n'indique qu'il y reconnaisse l'application d'une volonté, d'une force libre dans son essence et dont la liberté ne peut être enchaînée sans que le droit de la personne humaine ne soit frappé au cœur. Cette critique même l'eût fait sourire peut-être. Il n'y aurait vu qu'une pure dispute de mot et peut-être une querelle de métaphysicien. Indifférence à mes yeux peu justifiée! Si l'homme n'apparaît pas dès le début de la science économique, comme le vrai créateur de la *valeur*, dont la nature fournit les éléments matériels, mais qu'il crée par le travail et par l'échange; si le caractère moral du travailleur libre ne domine pas toutes les applications de l'activité industrielle, n'est-il pas à craindre qu'on ne subordonne trop le producteur à la production. Malgré le sentiment de justice qui anime notre économiste et qui sera son immor-

tel honneur, la partie mécanique, en quelque sorte, de l'économie politique l'emporte un peu trop chez lui sur sa partie morale. Peut-être est-ce aussi à la méthode des métaphysiciens du dix-huitième siècle, méthode verbale, substituant trop souvent des classifications arbitraires à l'ordre naturel des choses, qu'il faut attribuer ce qu'il y a parfois d'artificiel dans ses divisions. Telle est celle où il distingue les capitaux productifs d'utilité, des capitaux productifs d'*agrément*. La manière dont il entend la propriété est également inspirée par la philosophie purement utilitaire. C'est uniquement par ses effets qu'il la justifie. Il ira même jusqu'à y voir une *usurpation* légitimée ultérieurement par ses bienfaits. Manière inexacte et dangereuse de fonder le droit de propriété! Que répondre aux réformateurs qui se proposent de chasser cette usurpatrice en substituant à son règne, désormais inutile et funeste, un système nouveau qui se passera d'elle? Quelle usurpation que celle qui a fait des premiers cultivateurs les laborieux pionniers de la civilisation et souvent les victimes des insalubrités de la terre non appropriée, ne produisant d'elle-même rien que les ronces et la peste! Usurpation! soit, non accomplie sur l'humanité sauvage ou barbare, mais sur le domaine des reptiles et des bêtes fauves! On serait vraiment tenté de prendre ces privilégiés pour les martyrs d'un droit nouveau par qui la civilisation allait se répandre sur toute la terre! Parlons des douceurs de la propriété formée et implantée sur le sol : quant à la propriété naissante, parlons de ses misères, nous en avons le droit. Elle est née et elle a grandi dans la peine et dans les épreuves moins de ceux qui l'ont vue témoins inactifs naître et grandir que de ceux qui l'ont fondée, souvent au milieu des déceptions cruelles de l'inexpérience et des effets meurtriers du climat.

Les hommes qui ont le plus marqué en économie politique ont, comme les grands physiciens, attaché leur nom à une loi. Le titre de Turgot, c'est le travail libre revendiqué dans son exercice comme un droit naturel et démontré le plus fécond et le plus juste dans ses effets sur la richesse de toutes les formes de travail. Le titre de Smith, c'est la division des tâches assurant l'abondance, la perfection et le bon marché des produits. Le titre de Say, c'est la *théorie des débouchés*. Il a dit ce mot célèbre : « Que les produits s'échangent contre les produits. » On ne peut dès lors vendre sans acheter; dès lors aussi l'argent ne figure dans les transactions que comme un intermédiaire passager. Quoi de plus simple en apparence que ces propositions? Et pourtant, il sait en tirer une conséquence aussi admirable que peu répandue, et qui ne rencontre aujourd'hui même que trop de contradictions, la solidarité, dans le bien comme dans le mal, des diverses classes de la société et, ce qui va plus loin encore, des diverses

nations entre elles. Comment ne seraient-elles pas intéressées, en effet, ces nations qui se livrent à de mutuels échanges, à ce que les autres prospèrent, puisqu'elles se servent mutuellement de débouché et qu'aucune ne peut souffrir sans que le contre-coup ne se fasse sentir ailleurs? Comment l'intérêt général des hommes ne serait-il pas de s'entr'aider par le commerce, au lieu de se nuire mutuellement, comme une politique aveugle a réussi à les y pousser pendant longtemps? Est-ce bien à Voltaire, dont le génie humain et cosmopolite détestait la guerre, d'oser écrire : « Telle est la condition humaine, que souhaiter la grandeur de son pays, c'est souhaiter du mal à ses voisins. Il est clair qu'un pays ne peut gagner sans qu'un autre perde. » Non, non, c'est le contre-pied de cette opinion qui est le vrai. Gloire à ceux qui l'ont démontré! Pour J.-B. Say, un pays pour gagner à besoin que les autres prospèrent. L'échange ne fait-il pas, à beaucoup d'égards, de l'univers un seul marché où chacun vend et s'approvisionne? Grande loi de solidarité qui unit tous les travaux aussi bien que toutes les parties du globe, et dont le célèbre économiste donnait, en quelque sorte, la formule, dans ces phrases accompagnées du plus judicieux et du plus pénétrant commentaire : « On achète davantage toutes les fois qu'on recueille davantage. Une branche de commerce qui prospère fournit de quoi acheter, et procure, par conséquent, des ventes à tous les autres commerces; et, par contre, quand une partie des manufactures ou certains genres de commerce languissent, la plupart des autres en souffrent..... Une mauvaise récolte nuit à toutes les ventes. Il en est de même des récoltes faites par les arts et le commerce... Une nation, par rapport à la nation voisine, est dans le même cas qu'une province, par rapport à une autre province, qu'une ville par rapport aux campagnes; elle est intéressée à la voir prospérer, et assurée de profiter à son opulence. C'est donc avec raison que les États-Unis ont toujours cherché à donner de l'industrie aux tribus sauvages dont ils sont entourés. Ils ont voulu qu'ils eussent quelque chose à donner en échange; car on ne gagne rien avec des peuples qui n'ont rien à vous donner. Il est précieux pour l'humanité qu'une nation entre les autres se conduise en chaque circonstance d'après des principes libéraux. Il sera démontré, par les brillants résultats qu'elle en obtiendra, que les *vains systèmes*, les *funestes théories* sont les maximes exclusives et jalouses des vieux États de l'Europe, qu'ils décorent effrontément du nom de *vérités pratiques* parce qu'ils les mettent malheureusement en pratique. » Quelle folie que les guerres de conquêtes dans un tel système, puisqu'elles ruinent même les vainqueurs épuisés d'ailleurs d'hommes et de capitaux! N'est-il pas curieux et instructif de voir des rêveurs comme l'abbé de Saint-

Pierre recevoir des esprits les plus positifs tel qu'était J.-B. Say, la confirmation de leurs rêves dégagés de ce qu'ils ont d'excessif par la science la plus exacte et la plus solide?

La même théorie a conduit J.-B. Say à expliquer ces encombrements de marché de plus en plus fréquents, et dont notre siècle commençait à s'effrayer. Il établit que ce n'était jamais par suite d'une trop grande production absolue qu'ils avaient lieu, l'humanité n'ayant jamais à sa disposition trop de blé, trop de bétail, trop d'étoffes de laine et de coton, trop de fer, trop de choses utiles, en un mot, à la satisfaction de ses besoins. Le trop-plein n'attestait donc que l'insuffisance d'autres produits contre lesquels se seraient échangés les produits restés invendus. Et ce n'était pas de son excès de richesse, mais de son excès de pauvreté qu'il fallait plaindre toute nation où ces encombrements se produisaient.

On voit que le système restrictif et prohibitif rencontrait dans J.-B. Say un adversaire décidé, et dans la *théorie des débouchés* une réfutation victorieuse. Quoi qu'on ait pu dire, les prohibitions n'ont jamais été nécessaires au développement de l'industrie, et quant au système protecteur, admît-on, au début de la carrière, son utilité, y avait-il nécessité à l'appliquer, surtout en l'exagérant, comme on n'avait pas cessé de le faire, à un pays aussi avancé que la France, et muni de tant de ressources? L'expérience ne montrait-elle pas déjà que dans chaque industrie il n'avait guère encouragé efficacement que les établissements parasites trop faibles pour se suffire? L'agriculture, qui réclamait surtout le bénéfice de la protection douanière, n'a-t-elle pas appris elle-même à ses dépens combien cette protection avait été illusoire? Ne l'avons-nous pas vue renoncer naguère, ici avec joie, ailleurs sans trop de regret, au mécanisme de l'échelle mobile?

Cependant, c'est sous les yeux mêmes de J.-B. Say et pendant la Restauration que furent introduites ou aggravées les principales clauses du tarif douanier. Tout y passa successivement. Comment une conduite si peu justifiée eût-elle réconcilié avec les gouvernements le véhément censeur du blocus continental? Comment n'eût-il pas jugé avec sévérité cette tentative de reconstituer des priviléges en faveur de la propriété foncière et de la haute industrie par des atteintes funestes portées à la liberté du commerce? Son livre devint donc une arme d'opposition. Des orateurs qui combattirent les exagérations de tarifs y trouvaient un arsenal tout préparé d'arguments. Heureux le libéralisme de la Restauration, comme on l'a appelé, si, une fois arrivé au pouvoir, en 1830, il eût tenu un plus grand compte dans la législation économique des vérités exprimées par l'éminent auteur

du *Traité!* Quelle déception pour le célèbre économiste, s'il eût su que la théorie protectionniste ne trouverait jamais d'avocats plus ardents que durant cette période; mais quel étonnement aussi s'il eût pu deviner le nom du souverain qui devait, en 1861, travailler efficacement au triomphe pratique de ses doctrines!

La théorie des *produits immatériels*, innovation de Say dans la science économique, a donné lieu aussi à plusieurs sortes de critiques plus spécieuses du moins, et n'ayant point la même portée pratique. Les uns n'y ont vu qu'une addition peu justifiée au domaine de l'économie politique tel qu'Adam Smith l'avait déterminé et fixé. Ils ont manifesté la crainte (l'honnête et savant M. Droz est de ce nombre) que l'étude des produits immatériels ne conduisît la science économique d'empiétement en empiétement à la prétention encyclopédique d'absorber dans son sein toutes les autres sciences morales et politiques. Ils ont demandé si l'on ne rabaissait pas plus certaines professions et certains travaux qui n'ont point l'intérêt pour principe et pour mesure en les faisant entrer dans le cercle de l'économie politique, qu'on ne relève et qu'on n'agrandit par là l'économie politique elle-même. Cette critique serait fondée si, en effet, la science économique voulait embrasser à tous les points de vue les professions qui ont pour objet la recherche du vrai, l'amour du bien, la culture du beau. D'autres ont adressé le reproche contraire à la théorie des *produits immatériels* telle que J.-B. Say l'a formulée. Ils l'accusent de manquer de hardiesse et de logique. Qu'importe, ont-ils dit[1], que l'on reconnaisse l'existence de tels produits et que l'on donne dès lors le nom de productrices aux classes qui les font naître, si l'on se hâte d'ajouter avec J.-B. Say que les produits qualifiés d'immatériels sont des produits « *qui ne s'attachent à rien, — qui s'évanouissent à mesure qu'ils naissent, — qu'il est impossible d'accumuler, — qui n'ajoutent rien à la richesse nationale, — qu'il y a même du désavantage à multiplier*, — et dont la nature est telle, finalement, que *la dépense que l'on fait pour les obtenir est improductive?* » « N'y a-t-il pas là, ajoute M. Dunoyer[2], une erreur d'analyse qui consiste à ne pas distinguer le travail de ses résultats? Toutes les productions utiles, quelles qu'elles soient, font un travail qui s'évanouit à mesure qu'on l'exécute, et toutes créent de l'utilité qui s'accumule à mesure qu'elle s'obtient. Comment dire avec Say que les produits du professeur, du juge, de l'avocat, du médecin, du comédien, du chanteur, *ne s'attachent a rien?* Ils s'attachent aux hommes, de même que les produits du fileur, du tisserand, du

1. Livre V du tome II de la *Liberté du travail*, par M. Ch. Dunoyer.
2. *Loc. cit.*, p. 11, *et seq.*

teinturier, se réalisent dans les choses. Comment prétendre qu'il est impossible de les vendre? Comme si les services qu'ils rendent n'avaient pas un prix! Comment soutenir qu'ils ne sont pas de nature à s'accumuler, quand il est aussi aisé de multiplier les modifications utiles dont nous sommes susceptibles, que de multiplier dans les choses qui nous entourent les modifications utiles qu'elles peuvent recevoir? Il peut y avoir, il est vrai, du désavantage à multiplier sans mesure les travaux nécessaires à faire naître ces produits qu'on appelle le goût, l'adresse, la force, le savoir, mais jamais ces produits eux-mêmes. Lorsqu'on avance enfin qu'ils n'ajoutent rien au capital national, on se trompe gravement; car un capital de connaissances ou de bonnes habitudes inculquées aux producteurs ne vaut pas moins qu'un capital en argent, en machines, en denrées de toute nature. Une nation n'a pas seulement des besoins physiques à satisfaire : il est dans sa nature d'éprouver beaucoup de besoins intellectuels et moraux.»

Il faut bien reconnaître ce que ces critiques ont de fondé, et leur portée ne saurait être méconnue. Si J.-B. Say en eût tenu compte, il n'aurait pas, lui aussi, qualifié d'*improductive* l'action du gouvernement; renfermé dans ses justes limites, il aurait compris que, si le gouvernement, comme il le dit, ne restitue pas l'argent qu'on lui donne, il rend autre chose à la place qui ne vaut pas moins et peut même valoir beaucoup mieux; il n'aurait pas trouvé, en un mot, dans sa théorie si complète de la production de quoi renforcer encore ses prétentions systématiquement antigouvernementales.

Les autres parties du *Traité* se recommandent moins peut-être par la nouveauté des vues que par l'heureuse méthode qui renouvelle des observations déjà recueillies, en les formulant avec plus de simplicité et en les fortifiant par des preuves bien choisies. Cependant il serait injuste de méconnaître la manière originale dont il a peint les effets de l'épargne en les opposant à ceux des dépenses frivoles ou malentendues qui dévorent à la fois le capital et le revenu. Lorsqu'on a lu l'excellent chapitre sur la *consommation improductive*, on n'est plus tenté de mettre sur la même ligne, au point de vue de l'utilité économique, celui qui améliore un fonds de terre et celui qui donne un bal ou fait tirer un feu d'artifice. On ne répète plus avec la foule que le dissipateur *fait aller le commerce*, ou du moins l'on comprend qu'il l'aurait *fait aller* infiniment davantage par un emploi plus moral et plus économique de son revenu. J.-B. Say réfute avec la raison la plus fine et la plus sûre les idées que Voltaire a exprimées dans le *Mondain*, sur les avantages du luxe et des dépenses fastueuses, idées que le poëte commentait plus sérieusement dans le *Siècle de Louis XIV*,

au sujet des pompeuses constructions de Versailles. Voltaire justifie les plus folles dépenses des États, par cette détestable raison que « l'argent ne sort pas du pays. » Say répond que cela ne suffit pas, que ce qui est détruit comme richesse réelle est détruit, que faire travailler cent mille bras à remuer des armes et nourrir cent mille bouches avec les produits des travaux d'autrui, ce n'est pas précisément la même chose que si ces bras avaient cultivé la terre, et fait naître de nouvelles sources de richesses avec de nouveaux revenus pour eux et pour le pays tout entier. Des vues sur les *consommations privées* constituent de même une sorte de petit traité sur l'économie domestique, recommandable par la pénétration des aperçus et la sagesse des prescriptions.

On a signalé quelques parties faibles dans l'économie politique de Say. Si son étude sur la monnaie est excellente, on peut taxer d'insuffisance ce qu'il a écrit sur le crédit. Il en signale les bienfaits, et pourtant il semble considérer comme préférable un état de choses où le crédit ne serait point nécessaire. N'est-ce pas tout simplement, a-t-on dit avec raison, une utopie? Le crédit est une force de plus ajoutée à toutes celles dont l'humanité dispose. Sans lui, le capital et le travail manquent d'un intermédiaire nécessaire. Lorsque notre économiste allègue comme motif que le crédit a l'inconvénient de grever les produits d'un intérêt, son analyse devient fautive ici à force d'être incomplète. Le prix des objets ne serait-il pas bien plus élevé sans le crédit et sans les institutions qu'il engendre? Le nier, n'est-ce pas nier que l'effet du crédit soit d'augmenter la production, de multiplier l'offre, et de tendre par là à la baisse des prix?

On ne saurait de même le suivre qu'avec réserve sur l'importante question des dépenses publiques et de l'impôt. Certes, il faut savoir gré à J.-B. Say d'avoir combattu courageusement les sophismes ruineux par lesquels les gouvernements se font accroire à eux-mêmes et font accroire surtout aux nations que leurs dépenses les moins motivées retombent en pluie d'or sur la tête des peuples. La revendication des droits et des intérêts de l'individu, de son initiative contre la tutelle de l'État, dont les gouvernements précédents avaient si fort abusé et dont la plupart des écoles socialistes allaient faire bientôt la théorie pour le compte des utopies les plus folles, une telle revendication est en France une œuvre trop utile et trop difficilement populaire pour qu'on n'en sache pas gré à ceux qui osent en assumer la responsabilité. Mais était-ce une raison pour réduire, comme le veut Say, les fonctions de l'État à celles de gendarme? Fallait-il l'exclure aussi absolument de tous les travaux d'utilité générale, et lui refuser toute influence active et directe dans le sens du progrès matériel et moral?

La proposition générale qu'il émet sur l'impôt est de tous points fâcheuse. « Du moment, dit-il, que sa valeur est payée par le contribuable, elle est perdue pour lui; du moment qu'elle est consommée par le gouvernement, elle est perdue pour tout le monde, et ne se reverse point dans la société [1]. » Vainement l'auteur affirme-t-il qu'il n'entend point nier l'utilité de l'impôt; il en fausse la notion économique, il répand par là de dangereuses préventions contre sa nécessité. On lui reproche à plus forte raison d'avoir écrit que le gouvernement est un « mal nécessaire, » et ailleurs qu'il est « un ulcère ! » Je répète que ce qui est relatif à l'impôt me semble trop souvent laisser à désirer, soit quant à la justesse de la pensée générale, soit quant aux propositions particulières. Ainsi ses idées sur les différentes espèces d'impôts ne me paraissent pas avoir toute la cohérence scientifique que l'on y voudrait trouver. Il est partisan déclaré de l'impôt indirect, et cependant il l'accuse de manquer radicalement de proportionnalité. Un homme qui a cent mille francs de revenu annuel, dit-il, ne consomme pas cent fois plus de sel qu'un homme qui gagne mille francs. Le recouvrement de l'impôt indirect, ajoutait-il encore, exige beaucoup de soins et de formes vexatoires qui rendent cette contribution odieuse aux peuples. Il va plus loin. Comme Montesquieu, comme J.-J. Rousseau, comme Adam Smith peut-être, il approuve en principe une forme d'impôt dont des discussions ultérieures devaient démontrer le peu de justice véritable et les dangers, l'impôt *progressif*. « L'homme, dit-il [2], qui ne produit que la quantité de pain nécessaire pour nourrir sa famille ne doit pas contribuer exactement dans la même proportion que celui qui, grâce à ses talents distingués, à ses immenses biens-fonds, à ses capitaux considérables, non-seulement goûte et procure aux siens toutes les jouissances du luxe le plus somptueux, mais de plus accroît chaque année son trésor. »

Le *Traité* reste l'œuvre capitale de J.-B. Say. C'est donc là que nous avons cherché l'expression de sa pensée. Son *Cours complet d'économie politique*, quoique d'une étendue presque double, ne fait guère que le répéter. On y trouve seulement en plus grande abondance des preuves empruntées à la pratique et des détails qui achèvent de rendre ses idées accessibles à tous. On y remarque aussi des aperçus nombreux tirés des autres sciences morales. Il y étend davantage et peut-être un peu trop le domaine de l'économie politique. Il subsistait de l'indécision et du trouble dans l'esprit d'ordinaire si

1. *Traité d'économie politique*, liv. III, ch. XI.
2. *Ibid.*, liv. III, ch. X.

ferme de l'exact penseur, sur les vraies limites de la science qu'il entreprenait de fixer : « L'objet de l'économie politique, dit-il, semble avoir été restreint jusqu'ici à la connaissance des lois qui président à la formation, à la distribution et à la consommation des richesses. C'est ainsi que moi-même je l'ai considérée dans mon *Traité d'économie politique*, publié pour la première fois en 1803. Cependant on peut voir dans cet ouvrage même que cette science tient à tout dans la société. Depuis qu'il a été prouvé que les propriétés immatérielles, telles que les talents et les facultés personnelles acquises, forment une partie intégrante des richesses sociales, et que les services rendus dans les plus hautes fonctions ont leur analogue avec les travaux les plus humbles; depuis que les rapports de l'individu avec le corps social et du corps social avec les individus, leurs intérêts réciproques ont été clairement établis, l'économie politique, qui semblait n'avoir pour objet que les biens matériels, *s'est trouvée embrasser le système social tout entier*[1]. »

Je parlerai peu de ses *Œuvres mêlées*. La partie purement littéraire marque trop le défaut d'imagination et de coloris. Son style, excellent dans les matières économiques, est d'une école un peu sèche. La partie morale de ces opuscules relève de Bentham. Il commente ce philosophe, si ennemi des fanatiques et qui en a tant produits, dans un opuscule sur le *Principe d'utilité*. Un autre écrit intulé : *Olbie*, en est l'utopie trop raisonnable. Cette Salente de l'économie politique satisfait beaucoup mieux le sens commun que celle de Fénelon; mais qu'y a-t-il de commun entre cette conception glacée et le poétique génie de l'auteur du *Télémaque?*

Parmi les lettres que J.-B. Say a échangées avec les célébrités de son temps, il en est qui offrent un réel intérêt. La partie la plus curieuse de cette correspondance est peut-être celle qui s'adresse à Dupont de Nemours, ce vieil ami de Turgot, cet ancien constituant qui, à travers bien des crises politiques et des épreuves privées, avait gardé intacte sa foi juvénile aux idées scientifiques et réformatrices de l'école physiocratique. Malgré les expressions de sympathie, le vieux disciple de Quesnay n'épargne au jeune novateur, trop peu respectueux pour ses prédécesseurs et ses maîtres français, ni les conseils, ni les critiques, ni même les reproches. « La fantaisie que vous avez de nous renier, lui écrit-il le 22 avril 1815, et que vous ne dissimulez point assez, mon cher Say, n'empêche pas que vous ne soyez, par la branche de Smith, un petit-fils de Quesnay et un neveu du grand Turgot. Votre

1. *Cours complet d'économie politique pratique*, tom. I, p. 7.

Discours préliminaire m'avait fait du chagrin par la manière plus que froide, un peu dure et hautaine, dont vous y parlez des prédécesseurs, qui, pourtant, ont puissamment concouru à notre instruction. J'ai retrouvé un peu de cette sorte d'affectation dans le livre même. Vous n'êtes pas comme les Allemands, qui ne citent jamais un écrivain sans y chercher ce qui coïncide avec leur propre opinion, ce qui la fortifie, et sans l'accompagner d'un éloge. Vous ne nommez guère que pour dénigrer, pour réfuter, pour rabaisser. Votre travail approfondi, votre talent pour la discussion devraient vous mettre au-dessus de cette faiblesse. » Et plus loin, il exprime le reproche adressé plus d'une fois depuis lors à J.-B. Say d'avoir trop isolé l'économie politique, de l'avoir trop abstraite des autres sciences qui ont l'homme et la société pour objet : « Vous avez trop rétréci la carrière de l'économie politique en ne la traitant que comme la *science des richesses*. Elle est la *science du droit naturel* appliqué comme il doit l'être aux sociétés civilisées. » L'idée que la science économique, telle que Say la comprend, est beaucoup trop *anglaise*, trouve aussi un organe convaincu dans l'enthousiaste vengeur de l'école française du dix-huitième siècle : « Vous voyez, mon cher Say, que notre science a beaucoup d'étendue, qu'elle embrasse un grand nombre d'objets. Pourquoi la restreindriez-vous à celle des richesses? Sortez du comptoir, promenez-vous dans les campagnes, c'est de toutes les volontés du Créateur, relativement à notre espèce, qu'il s'agit. Votre génie est vaste, ne l'emprisonnez pas dans les idées et la langue des Anglais, peuple sordide qui croit qu'un homme ne *vaut* que par l'argent dont il dispose, qui désigne la chose publique par le mot *commune-richesse* (*common wealth*), comme s'il n'y avait rien de tel que la morale, la justice, le droit des gens (dont le nom n'est pas encore entré dans leur langue). Ils parlent de leurs plaines, de leurs montagnes, de leurs rivières, de leurs ports, de leurs côtes, de leur *contrée* (*country*) ; ils n'ont pas encore dit qu'ils eussent une *patrie*. Notre tâche est plus belle. »

Say, comme on le pense bien, ne se faisait faute de répondre à ces vives attaques : « Vous me reprochez d'avoir *coupé en deux* notre belle science, d'en avoir retranché la loi naturelle, le droit de l'homme et du citoyen, pour n'y laisser que la science des richesses. Ceci demande quelque explication. Vous sentez bien que je partage les opinions du vertueux Quesnay, les vôtres, celles de tous les hommes de bien, sur les droits que nous tenons de notre qualité d'homme, et d'homme en société ; mais nos rapports avec nos semblables sont si nombreux et si compliqués, que l'on ne peut les considérer tous à la fois et dans un seul ouvrage. Il faudrait que ce fût tout ensemble un

traité de politique raisonnée, de droit public, de morale individuelle et publique, de droit international, en même temps que d'économie politique. Ce n'est pas en agglomérant les sciences qu'on les perfectionne. Elles ont toutes des points de contact, il est vrai, et les phénomènes que découvrent les unes exercent une influence sur ceux que découvrent les autres; mais, en marquant les points de contact, il faut distinguer les sujets de nos études. »

L'impôt indirect avait été aussi l'objet d'une discussion entre les deux économistes. On sait que l'école physiocratique le condamnait absolument, et n'admettait d'autre impôt légitime que l'impôt direct foncier. Dupont de Nemours avait même contribué par ses rapports à entraîner l'Assemblée constituante à l'impolitique et dangereuse résolution d'abolir les impôts de douane. Say se justifie devant lui d'avoir mis en avant des raisons plus conformes à la justice, à l'humanité, à la morale, dans la défense qu'il en avait faite. « Oh! que vous êtes injuste en me taxant de vouloir *duper le peuple pour lui prendre plus aisément son argent!* J'ai dit seulement que l'impôt sur les consommations s'acquittait plus *facilement*, et l'on ne saurait le nier; vous vous rappelez que notre judicieux Adam Smith met au nombre des qualités de l'impôt d'être payé commodément et volontiers. Or, c'est là uniquement ce que j'ai remarqué dans l'impôt sur les consommations. Et encore fais-je la restriction qu'il doit être modéré, car, s'il devient excessif; il provoque les fraudes, les vexations des percepteurs, les rigueurs du fisc, maux que je réprouve tout aussi vivement que vous-même. Je ne perds pas une occasion d'insister sur les abus, sur les dangers des contributions indirectes, ce qui ne vous empêche pas de me taxer d'en être le patron, et de les appeler *vos chers et abominables droits réunis*. De mon côté, convenez, à votre tour, mon cher maître, que si je n'étais pas aussi un bon homme, je serais en droit d'être un peu fâché. Je fus nommé par le gouvernement, en 1814, d'une commission chargée de reviser les droits réunis. Je fus *seul* d'avis de les supprimer, ou du moins de les réduire au point de faire tomber toute tentation de frauder. Mais ce n'était pas cela qu'on voulait, on voulait dépenser tout autant, et seulement faire crier un peu moins; on se borna uniquement à changer le nom de *droits réunis* en celui de *contributions indirectes*, et les courtisans de toutes les époques de dire : *C'est une nation qui n'est jamais contente!* comme s'il y avait de quoi. »

L'amour de la vérité était poussé chez J.-B. Say jusqu'à la passion; peut-être cette passion n'était-elle pas exempte d'un peu d'acrimonie. Comme tous les chefs de secte et d'école, il souffrait difficilement la discussion, bien qu'il l'acceptât avec ses pairs, sans que

jamais les dissentiments scientifiques devinssent une cause de trouble ou de refroidissement pour l'amitié réciproque. L'indépendance formait le trait principal de son caractère et de son esprit. Ses mœurs étaient austères, ses goûts simples; cet homme, dont la célébrité dépassait les limites de l'Europe, dont le nom retentissait dans les discussions économiques des deux mondes, aimait à vivre au sein d'une retraite paisible, partageant son affection entre l'étude et une famille nombreuse et tendrement aimée.

L'influence de J.-B. Say a été grande; on peut même dire qu'elle dure encore dans l'école économiste, qui voit en lui un de ses maîtres. Si la liberté du commerce a trouvé des défenseurs convaincus et persévérants, si la majorité des bons esprits est restée fidèle au principe de la libre concurrence dans le travail, en dépit d'excès trop réels et de déclamations qui avaient pour but d'en dégoûter la société moderne, combien les arguments contenus dans le livre devenu si populaire de J.-B. Say n'y ont-ils pas contribué? Disons tout pourtant. Sa théorie des attributions de l'État, trop étroite et trop exclusive, n'a peut-être pas été étrangère à la réaction emportée, dont le socialisme est devenu le symbole et l'organe. Ainsi se comporte volontiers l'esprit français. Hier il voulait que l'État ne fût presque rien, demain il voudra qu'il soit tout; hier toute intervention dans le travail passait pour une hérésie économique et pour une usurpation funeste sur le domaine de l'activité privée, demain il se trouvera des théoriciens pour proposer sérieusement à l'État de prendre à sa charge toutes les entreprises, d'accaparer tous les travaux, en vue de les organiser sur le modèle d'une armée ou d'un couvent. Tristes réactions! pitoyable spectacle! A Dieu ne plaise que nous mettions en balance les absurdes rêves du despotisme socialiste ou rétrograde avec quelques exagérations d'un penseur aussi solide que généreux! Il fut un des chefs de l'école individualiste, a-t-on dit. Oui, certes, J.-B. Say a soutenu les droits de l'individu dans la sphère du travail et de l'échange et partout ailleurs; mais il a cru aussi à la solidarité, celui qui a resserré les liens qui unissent les nations par la théorie de l'échange universel. Est-ce que cette théorie de l'individu n'a plus besoin de partisans dévoués, de défenseurs courageux? Est-ce que notre mal a cessé d'être la tutelle exagérée de l'État, amenant avec elle soit l'arbitraire du despotisme, soit les règles inflexibles d'une administration uniforme et d'une centralisation oppressive? Chercher à inspirer à ce pays l'esprit de responsabilité, le goût inconnu de faire lui-même ses affaires au lieu d'en charger le gouvernement à tout propos, quoi? former une telle entreprise, c'est ce que l'on appelle blesser la tradition et le génie de la France! Eh bien! tant pis

pour cette tradition, tant pis pour ce génie, si réellement ils sont tels! Il faut les ménager dans les transitions que la pratique commande; soit : nous ne sommes point des révolutionnaires. Mais commençons par éviter d'en faire des idoles! Faut-il donc désespérer de les modifier, ces dispositions si funestes? Nous entendons dire qu'on ne tombe jamais que du côté où l'on penche. Est-ce donc par hasard du côté de l'individualisme, c'est-à-dire du côté de la liberté et non du côté de l'État que la France a penché jusqu'ici? Le devoir des publicistes est de le rappeler sans cesse; celui du temps présent est de marcher à ce but avec persévérance. Qu'il ne se laisse pas troubler par des sophismes empruntés à la marche prétendue fatale de l'histoire, ou à l'influence, réputée invincible, de la race. Qu'il ne se laisse pas détourner de son chemin par des ligues et des coalitions promptes à couvrir des intérêts égoïstes sous le grand nom de l'intérêt général.

Henri Baudrillart.

NAPLES EN 1861

Depuis que les provinces napolitaines appartiennent au royaume d'Italie, trois systèmes de gouvernement s'y sont succédé. Le premier fut la dictature de Garibaldi. Au milieu de la confusion d'une révolution à peine achevée, celui-ci ne pouvait même essayer d'administrer ; il se contentait de garder la haute main sur la politique, et laissait chaque province diriger ses propres affaires ; aussi est-il bien innocent de tout ce qu'on a fait en son nom. Aujourd'hui, au contraire, c'est-à-dire depuis le mois d'octobre dernier, les provinces napolitaines reçoivent directement les ordres du gouvernement italien ; mais l'éloignement, la difficulté des communications, l'incertitude d'une législation toute nouvelle, sont autant d'obstacles à cette impulsion qu'il faut attendre de Turin en attendant qu'elle puisse venir de Rome. L'autonomie, détruite en principe, paraît encore dans la pratique ; et si pour les détails ce n'est plus l'indépendance un peu anarchique des premiers jours, c'est encore une sorte d'indépendance relative. Entre ces deux périodes se place celle de la lieutenance, pendant laquelle l'ancien royaume de Naples, gouverné de près et directement, conserve l'apparence de l'autonomie, sous l'autorité d'un seul homme qui ne relevait que du roi, c'est-à-dire, dans la réalité, que de sa conscience et de son jugement. Cette période, durant laquelle se développe et décroît le brigandage, a donc des caractères particuliers, et comme l'histoire a commencé pour elle, le moment est venu de l'étudier. Je parlerai surtout, d'après les documents officiels et la parole des hommes les plus autorisés, des systèmes politiques que les divers lieutenants ont essayés ; j'expliquerai, en remontant aux souvenirs d'un récent voyage à Naples, comment, à mon sens, on doit juger les Napolitains, et ce qu'il est permis d'espérer d'eux. Quant au brigandage, j'en dirai seulement ce qui est nécessaire pour expliquer les actes des lieutenants, d'abord

parce qu'il forme une question à part, ensuite parce qu'un homme distingué qui habite Naples, M. Marc Monnier, prépare sur ce sujet un travail dont il a puisé les éléments aux sources les plus sûres. Il ne s'agit encore aujourd'hui que de rassembler les matériaux de l'histoire. Si chacun apportait consciencieusement sa pierre, l'édifice qu'il faudra plus tard construire serait plus facile.

I

La réunion des Deux-Siciles au royaume d'Italie était une conséquence peut-être nécessaire des entraves opposées par le traité de Zurich aux vœux des Italiens. Ce n'était pas le moindre danger de cette convention internationale et à moitié platonique, de créer une question napolitaine à côté de la question de Venise et de celle de Rome, déjà plus que suffisantes à elles seules pour absorber toute l'activité, tous les talents du plus habile ministre. Ferait-on oublier aux peuples les traditions d'une ancienne dynastie et surtout d'une autonomie qu'ils devaient regretter davantage? Naples, ville de cinq cent mille âmes, trouverait-elle dans son patriotisme, qui l'eût abaissé devant Rome, des raisons suffisantes de fléchir, même momentanément devant Turin? Le poids qu'allaient apporter dans la balance les voix de tant de députés nouveaux ne changerait-il pas brusquement la sage majorité qui avait jusqu'alors, grâce peut-être à un excellent pilote, conduit le navire à travers les plus dangereux écueils? Le gouvenement aurait-il une action suffisante sur des provinces si éloignées, dont il était séparé par les États de l'Église, et par l'absence de presque tout moyen de communication autre que la mer? Enfin, Naples ne prendrait-il pas des hommes et de l'argent, au lieu d'en donner, selon l'espérance de ses libérateurs? Ces problèmes et bien d'autres se dressaient formidables devant l'esprit prévoyant et lucide de M. de Cavour, et ils expliquent sa répugnance au départ de Garibaldi pour sa fameuse expédition. Pour que l'unité de la Péninsule privée de Rome ait été possible, il a fallu de la part des Napolitains des prodiges de raison, des trésors de haine contre l'ancien régime, et d'enthousiasme pour le conquérant populaire, pour le demi-dieu. Nul n'avait droit d'y compter, et pour en avoir la preuve il suffit de se rappeler que presque tous les députés napolitains sont venus à la chambre garnir les bancs de l'opposition avancée : la servitude où ils avaient gémi si longtemps les rendait

d'autant plus exigeants en fait de liberté, que les populations qu'ils représentaient semblaient moins capables de s'en approprier les bienfaits.

Garibaldi avait donc le sentiment vrai, quoique intuitif, de la situation, quand il demandait la dictature pour un ou deux ans; mais le cabinet de Turin ne jugeait pas moins sainement les intérêts de la monarchie, et peut-être ceux d'une révolution réglée en Italie, c'est-à-dire d'un mouvement continu, progressif et acceptable pour l'Europe quand il opposait à cette demande un refus obstiné. Il alléguait, non sans raison, l'insuccès de l'administration garibaldienne, si l'on peut appeler administration ce qui n'en est que l'absence, et surtout la crainte de voir le dictateur, emporté par ses inspirations indomptables, partir un beau jour pour Rome ou pour Venise, mettre l'Italie aux prises avec la France ou avec l'Autriche, et compromettre en un instant tous les résultats obtenus.

Ces raisons n'étaient pas sans valeur, et l'on voudrait croire qu'il ne s'y mêla point le désir secret d'amoindrir, d'effacer Garibaldi. Cette faiblesse, dont M. de Cavour lui-même ne fut peut-être pas tout à fait exempt, était mauvaise conseillère. Garibaldi, aux prises avec les inextricables difficultés de l'administration et du brigandage, eût bien plus facilement perdu sa popularité que dans sa poétique retraite de Caprera, d'où il apparaît comme une suprême et décisive réserve pour le moment du danger. Dans tous les cas, puisque, pour des motifs divers, on ne voulait point laisser neuf millions d'Italiens dans la main d'un chef de volontaires, et comme disaient déjà quelques-uns qui connaissaient mal la grande âme du héros, d'un futur candidat à la royauté ou à la présidence du Sud, il fallait vouloir les moyens avec autant de résolution que la fin, et transporter pour longtemps à Naples non le roi tout seul, isolé des amis qui ont sa confiance, mais le trône, la cour, le ministère, les chambres, en un mot le gouvernement tout entier. C'était, dira-t-on, jouer gros jeu? Eh! que faisait-on autre chose depuis l'expédition de Sicile, depuis l'entrée des soldats piémontais dans les Marches? Peut-être la popularité du roi aurait pâli devant celle de Garibaldi; si c'est là ce qu'on craignait, il ne fallait pas que le roi fît le voyage de Naples, et il y vint dans les plus mauvaises conditions. Cette prise formelle de possession aurait gagné d'emblée un peuple intelligent, impressionnable, avide de spectacles, de pompes, de cortéges, de panaches. On n'aurait point par là perdu l'appui des populations calmes et depuis longtemps dévouées

du Nord. C'était la seule politique prudente à cette heure difficile, et il n'y a qu'une raison qui puisse excuser le gouvernement italien de ne l'avoir point suivie : c'est qu'il se croyait chaque jour à la veille d'entrer à Rome ; mais comment l'excuser d'avoir nourri une illusion aussi étrange?

Telle fut la première faute commise dans les affaires de Naples. C'en fut une autre, et non moins grave peut-être, de choisir pour lieutenant du roi M. Farini. Ce personnage se recommandait sans doute par le succès de sa mission — je ne veux pas dire de son administration — dans l'Émilie; mais il avait le tort irrémissible de mettre trop de passion au service du parti modéré, et d'être par cela même profondément antipathique à Garibaldi. Il le devenait du même coup aux garibaldiens, si nombreux alors, et aux Napolitains eux-mêmes, qui ne juraient que par le héros. Celui-ci eût avec joie déposé sa démission entre les mains du roi établi à Naples ; mais se voir remplacé par M. Farini était un coup cruel que bien d'autres, à sa place, n'eussent pas supporté. S'il n'y trouva, quant à lui, qu'une occasion nouvelle de faire admirer sa simplicité antique, par son départ obscur pour Caprera, ses amis, ses compagnons d'armes, ses partisans de tout genre, devenus si nombreux, étaient jetés du coup dans l'opposition.

Il eût fallu, pour les en tirer, user de beaucoup de ménagements et d'une grande prudence ; or, M. Farini était un homme prévenu en même temps que passionné. Il pensait que l'influence de Garibaldi faisait échec à la royauté, et par conséquent il se croyait tenu de combattre cette influence par tous les moyens possibles. C'est pourquoi, comme si en étouffant les voix on commandait aux sentiments, il interdit toutes les manifestations patriotiques, parce qu'elles tournaient à l'honneur de Garibaldi ; il défendit de chanter cet hymne maussade, peu musical, dont la population de Naples était pourtant affolée, parce qu'il lui rappelait son libérateur. Il ne souffrit plus qu'on criât : *Vive Garibaldi!* et à plus forte raison, sans qu'on puisse l'en blâmer : *A bas Farini!* Il eut ainsi bientôt contre lui les masses profondes de la population qu'excitaient incessamment les garibaldiens mécontents.

Si ce mécontentement des garibaldiens n'avait eu pour cause que la conduite tenue envers leur chef, on eût pu l'excuser, mais il n'en était pas tout à fait ainsi. Rien de ce qu'on essayait de faire pour eux ne les contentait. En leur imposant, pour continuer leurs services,

un engagement de deux années, on les éloignait; en refusant de les incorporer dans l'armée, on les humiliait; en n'accordant la confirmation de leurs grades qu'aux officiers qui seraient déclarés aptes par une commission, on blessait une foule d'hommes, peu capables sans doute pour la théorie militaire, mais qui avaient fait preuve de bravoure. Ces officiers donnaient leur démission et se taisaient, mais leurs volontaires criaient pour eux, les Napolitains faisaient écho, et avec un tapage si alarmant, qu'il fallut suspendre la démolition du fort Saint-Elme qu'on avait commencée.

Pour des raisons d'une autre nature, M. Farini fut bientôt non moins impopulaire dans les rangs de la bourgeoisie éclairée et libérale. Venu dans le pays sans le connaître, il ne pouvait se conduire que d'après les conseils d'autrui, et il avait mis sa confiance, comme il était naturel, dans les émigrés napolitains qu'il avait connus en Piémont, et qui, une fois Naples délivrée, s'étaient hâtés d'y retourner. Au temps des Bourbons, peu de noms étaient certes plus populaires que ceux des Poerio, des Settembrini, des Spaventa, des Imbriani et de tant d'autres, qui tous avaient expié au bagne leurs opinions d'un libéralisme si modéré, mais par une réaction très-ordinaire, du moment qu'ils avaient cessé de souffrir, on ne leur tenait plus compte de leurs souffrances passées; en les voyant revenir en foule, on craignait instinctivement qu'ils ne s'abattissent sur Naples comme des vautours sur leur proie, avides de retrouver une position depuis longtemps perdue. Ce qu'on ne leur pardonnait pas, surtout, c'était de prétendre à gouverner leur pays dont, après un si long exil, ils ne connaissaient plus ni les vœux ni les besoins. On se plaignait qu'ils fussent devenus exclusivement Piémontais, on ne voulait pas accepter les lois piémontaises, auxquelles ils voulaient tout assujettir, on était irrité de les voir, quand ils étaient usés par un court passage aux affaires, céder leurs places à leurs amis, et on les flétrissait tous du nom, devenu fameux à Naples, de *consorteria* ou coterie.

Ces griefs étaient légitimes dans une certaine mesure; mais combien ne devaient-ils pas s'aggraver encore aux yeux d'un peuple jaloux du droit si longtemps refusé de tout critiquer, porté aux commérages, et tout entier quêteur de places et d'emplois? Le roi, dans le peu de temps qu'il resta à Naples, reçut plus de cinquante mille pétitions; au bout de quelques jours, M. Farini en avait six mille devant lui; or, il était impossible de créer des places nouvelles dans l'état de pénurie où se trouvait le trésor. Quant à celles qui étaient

occupées, il était encore moins facile de les donner à d'autres. M. Scialoja, chargé du département des finances, ayant voulu destituer un employé voleur, celui-ci lui tira dans les rues de Naples un coup de pistolet. C'était à la fois un spectacle triste et curieux de voir la chasse aux emplois dans les antichambres des ministères. La foule ardente de ces solliciteurs se composait de prêtres, de moines, de garibaldiens, d'hommes en habit, en veste, en blouse, en caleçon et en manches de chemise, quelques-uns avec des souliers, ce qui est presque à Naples un signe d'aristocratie, les autres pieds nus, des femmes en haillons, des marchands de gâteaux, de jeunes hommes vêtus en laïques coiffés d'un chapeau de prêtre à galon d'évêque, etc., etc.

Les heureux de cette foule mêlée, ceux qui parvenaient jusqu'aux ministres ne demandaient pas tous des emplois; plusieurs préféraient des pensions, sans y avoir, bien entendu, aucun droit et au seul nom de la faveur. Quand on essayait de leur faire comprendre qu'un gouvernement constitutionnel ne peut donner des pensions que pour des services rendus, ils refusaient de croire, et disaient que le roi Victor était moins puissant que le roi François, et qu'entre deux gouvernements il valait mieux préférer celui sous lequel on peut obtenir des faveurs sans y avoir aucun droit.

Les gens ainsi éconduits étaient pour l'opposition des recrues certaines. Quant à ceux qui ont réussi, dans cette chasse ardente et sans relâche, d'émarger au budget, ils entretiennent et propagent ce fléau de Naples: la corruption. Le mal date de loin. En ne payant leurs employés que d'une manière dérisoire, les Bourbons semblaient les autoriser à compléter leur traitement aux dépens du public. On volait l'État comme les particuliers. Quiconque était accusé de concussion n'avait garde de se défendre, mais il insinuait que l'accusateur n'avait droit de jeter ni la première ni la dernière pierre. C'est ainsi qu'on acheva de rendre impopulaires les émigrés de Turin, dont, à quelques exceptions près, l'intégrité, sinon les lumières, ne saurait être contestée [1].

1. Ainsi M. Scialoja, dont j'ai parlé, fut accusé par un journal mazzinien d'avoir prévariqué. Le procureur général Lafrancesca, mis en demeure, fit une enquête à la suite de laquelle on trouva un déficit de trois millions. M. Scialoja, cependant, gardait le silence. Quand il a cru pouvoir parler, il a prouvé, pièces en main, que cet argent avait été employé à payer la Légion hongroise, ce qu'il avait cru ne pas devoir dire, pour ne pas rendre plus difficiles encore qu'elles ne l'étaient les relations de l'Italie avec l'Autriche.

M. Farini aurait bien voulu chasser tous ces affamés; mais par qui les remplacer? par des Napolitains. — Mais ces Napolitains avaient déjà rempli ces emplois et dès lors ne présentaient pas plus de garanties que leurs prédécesseurs, ou bien ils y étaient étrangers et par conséquent manquaient d'expérience. Ils eussent désorganisé les administrations publiques. En procédant peu à peu aux épurations : le contact des anciens employés aurait corrompu les nouveaux. Le vrai moyen de salut eût été d'envoyer du Nord des administrateurs piémontais, honnêtes et expérimentés tout ensemble; mais, outre que cet envahissement d'une armée de fonctionnaires eût excité les plus bruyantes clameurs, le Piémont avait déjà disposé en faveur de l'Italie centrale de tous les hommes capables qu'il avait sous la main. Il n'y avait donc qu'à subir un mal inévitable, en espérant que l'éducation morale du pays se ferait lentement par la liberté.

Cette situation difficile décourageait profondément M. Farini. S'il n'eût fallu que quelques jours de haute lutte pour établir une organisation politique sommaire, comme dans l'Émilie, il eût pu réussir; mais à Naples il se sentait défaillir devant cette tâche lente, obscure, ingrate. Il laissa voir ces sentiments dans un rapport au roi, où il s'excusait de faire peu, parce que partout tout était à faire. Malgré ces immenses difficultés, ce n'était pas une raison pour reculer. Naples, après tout, pouvait prétendre à être bien administrée pour prix des sacrifices qu'elle faisait à l'unité. Elle y perdait sa marine, plus belle que celle du Piémont, son armée, ses finances qui étaient prospères et qui allaient cesser de l'être, puisque, l'Italie n'ayant plus qu'un grand livre, les riches devaient payer pour les obérés. Malheureusement, outre l'incapacité administrative de M. Farini, il y avait à Turin cette idée malencontreuse que tout serait terminé dans les provinces napolitaines, quand l'unité y régnerait. On ne voyait pas que c'était tourner dans un cercle, et que si l'unité ou l'union devait être autre chose qu'un mot, on ne la réaliserait qu'en donnant satisfaction aux intérêts légitimes, aux justes réclamations des Napolitains.

Faute de le savoir, on favorisa le développement d'une opposition qui pouvait devenir menaçante, et qui, en attendant, prenait des formes singulières. Les garibaldiens en étaient le noyau, quoique, pour la plupart, ils ne fussent pas du pays. Il était étrange, malgré leurs griefs personnels, de les voir combattre un gouvernement qui venait continuer, achever l'œuvre du dictateur. A leur

ombre s'abritaient les partis les plus divers : on criait indifféremment vive Garibaldi! vive le sang du Christ! vive François II! vive l'Immaculée Conception! vive la République! Ce dernier cri, il est juste de le dire, qui aurait pu devenir le plus redoutable, n'était qu'une manœuvre des rétrogrades. Mazzini, après avoir refusé au prodictateur Pallavicino de quitter Naples, s'était hâté de partir dès qu'on avait annoncé l'arrivée des Piémontais, et ses lieutenants avaient protesté dans les journaux contre ces acclamations à la république, qui pouvaient compromettre l'unité.

Ces Napolitains, qu'on dit ingouvernables, se montrèrent dociles au mot d'ordre pacifique du parti d'action; ils obéirent à tout le monde. Dans ce temps de mécontentement extrême, il suffisait d'une garnison de deux régiments pour contenir cette ville immense, et l'apparition de l'uniforme piémontais dans les montagnes y apaisait les tentatives naissantes de soulèvement. Une des principales causes du malentendu qui régnait dès lors entre les gouvernants et les gouvernés, c'est que le bruit habituel des places de Naples paraissait au caractère silencieux des Subalpins l'indice d'une situation dangereuse, tandis qu'il n'était que l'expansion naturelle du caractère national longtemps contenu. Le roi lui-même, habitué à la profonde et monotone paix de la place Castello, goûtait médiocrement l'humeur napolitaine, se refusait aux pompes qui l'auraient rendu personnellement populaire, et s'irritait de ne l'être pas davantage. Il avait hâte de s'en aller, et fut heureux d'en trouver l'occasion.

Venu malade à Naples, M. Farini n'y avait point, dans les soucis du gouvernement, retrouvé la santé. Au dépit d'avoir échoué, s'ajoutèrent bientôt les malheurs domestiques : il perdit son gendre, qui lui servait de confident, de secrétaire, et désormais il n'aspira plus qu'à la retraite. On ne croit pas volontiers aux maladies des hommes politiques, et l'on demande, comme M. de Talleyrand, quel intérêt ils peuvent avoir à être malades. Celle de M. Farini n'explique rien, je le pense; mais elle accéléra le dénoûment en ce qui le concerne. Le roi s'empressa de retourner à Turin pour conférer avec M. de Cavour.

M. Farini se retirait vaincu, mais avec la conscience, s'il n'avait rien fait pour l'administration, d'avoir bravement combattu sur le terrain politique. Parmi les hommes qu'il avait associés à son œuvre, plusieurs avaient secondé ses efforts, entre autres M. Spaventa.

Chargé de la police, ce Napolitain énergique et ardent s'était donné la rude tâche de combattre, et, s'il était possible, de supprimer la *Camorra*, redoutable et secrète association qui faisait des recrues surtout dans les rangs du peuple, tenait chacun sous la terreur de son action, frappait des impositions arbitraires, protégeait les coupables, s'insinuait jusque dans le gouvernement et la police, donnait enfin le singulier et déplorable spectacle du brigandage civil organisé. La Camorra n'avait point, à proprement parler, d'opinions politiques; elle était pour l'un ou pour l'autre, selon son intérêt du jour. M. Spaventa ne craignit pas de s'attaquer au monstre; par là il se rendit à la fois nécessaire et impossible, contribua peut-être pour une large part à asseoir l'autorité nouvelle, mais perdit avec lui tous ceux qui, chargés de l'exercer et de la représenter, voulurent s'appuyer de son activité et de ses conseils.

II

A Turin, cependant, où il s'agissait de trouver un successeur à M. Farini, l'embarras était extrême. M. de Cavour, aussi mal inspiré d'ordinaire dans les affaires de Naples qu'il l'était bien dans tout le reste, eut, cette fois, une idée heureuse, qu'il n'exécuta qu'à moitié. Il sentit que les Napolitains, gouvernés autrefois par un roi, nourris et amusés par une cour, étaient peu flattés d'avoir à leur tête un bourgeois; il résolut de confier la lieutenance au prince de Carignan. Ce n'était pas une cour, mais du moins c'était un prince, et il ne restait plus après ce sacrifice fait à la vanité napolitaine, qu'à pourvoir à l'administration, car on ne pouvait donner cet embarras au cousin du roi. Or M. de Cavour, au lieu de laisser le prince choisir lui-même ses ministres parmi les Napolitains les plus considérables, lui adjoignit un ministre responsable, dépositaire de la pensée du cabinet, une sorte de président du conseil qui devait à peu près rester étranger à la politique. La fonction était inutile, mal définie, et le choix d'un diplomate pour la remplir, accusait une singulière pénurie d'hommes capables ou une médiocre intelligence de la situation.

M. Constantin Nigra, que la rupture momentanée des relations diplomatiques entre l'Italie et la France laissait disponible, n'accepta cette mission délicate que par dévouement à l'homme illustre sous les auspices duquel il avait commencé sa brillante carrière, et

pour calmer par la douceur et la patience la sourde irritation qu'avait fait naître ou qu'avait du moins entretenue l'humeur belliqueuse de M. Farini; mais comme M. Nigra ne connaissait pas l'esprit du pays, il avait reçu de M. de Cavour, en partant, le conseil de suivre les avis de quelques Napolitains éclairés, et entre autres de M. Poerio. M. Poerio avait ce mérite que, ne voulant pas de position officielle pour lui-même, ses conseils devaient être désintéressés; mais pouvaient-ils être suffisamment éclairés et surtout pouvaient-ils être bien accueillis. Or M. de Cavour ne pouvait ignorer que M. Poerio, qu'il avait connu à Turin, n'avait qu'une capacité politique médiocre.

Parmi ces Napolitains, il y en avait cependant un, que les *manifestations* de la confiance publique semblaient placer au premier rang. C'était M. Liborio Romano. Malgré les oscillations trop accusées de sa conduite politique au moment de la révolution, don Liborio trouvait auprès de ses compatriotes, dont il représentait les qualités et les défauts, des trésors d'indulgence; son nom était dans toutes les bouches, et huit colléges venaient de l'envoyer au parlement. Il remplissait donc une des conditions exigées, car il était populaire; mais comment dirigerait-il l'administration? Peu scrupuleux et envahisseur de sa nature, il voulut être l'alpha et l'oméga dans le gouvernement, ramener tout à lui, être constamment en scène, par des actes quelquefois utiles et sérieux, le plus souvent puérils et ridicules; en un mot, il voulut par tous les moyens en son pouvoir, effacer M. Nigra. Celui-ci, avec sa fierté discrète et piémontaise, renonça bientôt, si même il en avait eu jamais la pensée, à lutter contre cette popularité remuante et bruyante.

Les autres personnes qui composaient le gouvernement et que M. Poerio avait désignées pour la plupart, n'étaient guère propres à donner à l'administration la ferme assiette qu'on demandait en vain à don Liborio. M. La Terza, chargé des finances, avait été magistrat en 1820, et on aurait dû, ne fût-ce qu'en raison de son âge, le laisser à l'écart; M. Mancini, conseiller de lieutenance pour les affaires ecclésiastiques, avait déjà rempli ces fonctions sous M. Farini; mécontent, à tort ou à raison, il avait porté ses plaintes à Turin, et était revenu avec le prince de Carignan, qui l'avait maintenu en place. Enfin M. Spaventa n'échappait pas à la haine qui s'attache aux magistrats de police et rejaillit jusque sur le gouvernement, sans qu'on pût cependant remplacer cet utile fonctionnaire, pour ne pas céder aux

exigences de la place publique et parce qu'il tenait les fils de tous les complots bourbonniens. Au milieu de ces hommes impopulaires, don Liborio obtenait seul les acclamations de la foule. Il faisait peu en réalité, mais il multipliait les marques d'une activité apparente et d'une bienveillance universelle ; il proposait, par exemple, d'ouvrir une souscription pour donner au peuple de l'huile et du pain, proposition qui n'avait pas de suite, mais de laquelle on lui savait gré. Il accordait à une foule de gens des emplois fictifs, mais rétribués. Au seul ministère de l'intérieur, on comptait plus de deux cents prétendus fonctionnaires dans ces conditions. Ces folies, car on peut les appeler ainsi, avaient du moins l'avantage de rattacher en ce moment la plèbe et la bourgeoisie besoigneuse au pouvoir. La garde nationale soutenait don Liborio, de peur d'avoir pis, et les officiers supérieurs signaient une lettre, peut-être provoquée, pour témoigner de leur confiance en sa personne. Quel sens donner au juste à cet acte d'adhésion? Il n'est pas toujours facile d'expliquer les faits et gestes des Napolitains. Cialdini prend Gaëte, et ils crient « vive Garibaldi! » Des deux côtés du détroit, on se plaint du Piémont; mais vienne une tentative réactionnaire comme celle de Messine, il faut leur arracher des mains les étrangers qui voulaient renverser l'édifice qu'achevaient d'élever les Piémontais. Pour ces fétichistes, l'Italie c'est Garibaldi, et M. Liborio Romano était en quelque sorte un paratonnerre contre les lois et les hommes du Nord.

Les choses allaient donc assez mal; mais, après tout, la liberté régnait malgré les pleins pouvoirs : on s'en apercevait assez par la licence des journaux. La *Settimana*, feuille réactionnaire, faisait peur au pays d'une coalition européenne; le *Popolo d'Italia* servait la cause de Rome par ses accusations incessantes de péculat; la *Pietra infernale* disait impunément que les vrais brigands n'étaient pas dans les montagnes, mais dans les conseils du gouvernement, à Turin. Liborio-Fouché, comme on l'appelait, voulant chaque jour voir son nom dans le journal, publiait les décrets en omettant le nom de M. Nigra et même celui du prince. Il adressait à ce dernier des rapports publics qui rendaient tout gouvernement impossible (12 mars). La prise de Gaëte permit enfin, grâce à une position moins embarrassée, de se passer des services d'un ministre si gênant. On l'amena sans trop de peine à donner sa démission; mais il la donna à sa manière, sans délicatesse, en faisant afficher de petits placards sur les murs de Naples et en accusant ses collègues. Ceux-ci se trou-

vèrent alors les maîtres. Les dicastères, réduits au nombre de quatre, furent confiés à MM. Mancini, Imbriani, Spaventa et Sacchi, ce dernier financier piémontais ayant fait ses preuves d'habileté administrative en Sardaigne. Cette organisation nouvelle, en laissant les fonctions importantes à des hommes impopulaires ou inconnus, ne pouvait augmenter la force du gouvernement et lui laissait tous ses embarras. Aussi le prince de Carignan et M. Nigra saisirent l'occasion d'un décret signé le 5 mai, qui réduisait les pouvoirs de la lieutenance, pour demander à être remplacés.

L'œuvre la plus considérable qui paraisse avoir été accomplie pendant cette période, c'est l'introduction à Naples du code pénal des anciens États sardes, nécessaire pour la répression de délits et de crimes qui n'étaient pas prévus par les lois napolitaines et dont l'impunité aurait été un obstacle presque insurmontable à l'établissement d'un régime libéral. Mais les Napolitains, fiers de leur législation empruntée à la France, supportaient mal ce nouvel empiétement du Piémont; si bien que pour toutes les causes indiquées plus haut, et surtout pour cette dernière, la lieutenance du prince de Carignan parut avoir réussi plus mal encore que celle de M. Farini.

En se retirant, M. Nigra adressa à M. de Cavour un long rapport (20 mai) dans lequel il est curieux de saisir au vif les impressions faites par le pays napolitain sur ce diplomate distingué. Il attribuait avec raison les difficultés de la situation à la dissolution de l'armée bourbonnienne, aux mesures prises à l'égard de l'armée méridionale, au séjour de François II à Rome, et enfin aux détestables traditions d'un système de corruption, flétri par tous les historiens, qui mettait la justice aux ordres du prince, la police partout, la liberté nulle part, qui supprimait l'instruction, le commerce, l'industrie, la sécurité, qui multipliait les employés, les nommait et les payait dès le berceau, qui favorisait la mendicité, la superstition et entretenait en pleine paix une armée ruineuse, laquelle n'avait aucune confiance dans ses chefs.

La dictature de Garibaldi, poursuivait M. Nigra, n'avait eu ni le temps, ni le pouvoir de porter remède à ces maux. Le gouvernement régulier qui avait succédé, ne pouvant avoir recours aux moyens révolutionnaires, était réduit à procéder lentement, à irriter par cette lenteur la foule des impatients. Sa douceur avait dû enhardir le clergé, l'aristocratie, les garibaldiens, les quêteurs d'emplois, les soldats dé-

bandés, et malheureusement aussi le brigandage, dans un pays qui en avait toujours été infecté. Ce mouvement, du moins, on pouvait l'assurer, n'était point politique, puisqu'il ne faisait pas de progrès. En 1799, le cardinal Ruffo, partant du fond des Calabres avec moins d'hommes à ses ordres que n'en avait en 1861 le brigand Donatello, était arrivé en peu de jours à Naples, pour en chasser la garnison française.

Dans les détails où entrait minutieusement M. Nigra, nous ne prendrons que les traits caractéristiques. Il nous apprend, par exemple, qu'il y avait, dans l'ancien royaume de Naples cinq ordres de moines mendiants, formant 642 maisons habitées par 11,000 moines environ, ayant, quoique mendiants, un capital de 765,000 francs et un revenu de 38,250. Les autres ordres étaient au nombre de 34, avaient 206 maisons, 3,840 membres, un capital de 38,567,500 fr. et un revenu de 1,949,011. Les femmes, dans Naples seulement, comptaient 13 ordres, 24 maisons habitées par 1,495 religieuses. Pour tout le royaume, il n'y avait pas moins de 250 maisons de femmes et 5,000 religieuses, 20 archevêchés, 77 évêchés (la France dans les mêmes proportions en devrait avoir 167), avec 39,124,395 fr. de capital et 1,956,219 fr. de revenu.

Sous le gouvernement des Bourbons on décrétait des travaux, mais on ne les exécutait point. Aujourd'hui cinq chemins de fer sont simultanément en construction ou en préparation; un seul d'entre eux occupe 6,000 ouvriers. Du 1er janvier au 15 mai, 830,821 ducats ont été dépensés pour les travaux publics, sans compter l'entretien des routes qui s'élève pour la même période à 280,000 ducats. La corruption de la magistrature n'a pas empêché l'institution toute nouvelle du jury d'avoir un plein succès. Malgré la multitude des maisons religieuses, la première école normale fondée à Naples a été aussitôt fréquentée par trois cents élèves-maîtres. 110,000 fusils ont été distribués à la garde nationale, en attendant qu'on la puisse armer complétement. Comme preuve d'un mouvement intellectuel jusqu'alors inconnu à Naples, M. Nigra cite la création de 81 journaux en un an. Il laisse échapper une parole qu'il faut relever pour montrer dans quel esprit le prince de Carignan et le dépositaire de la pensée de M. de Cavour avaient entendu gouverner : « Il fallait gouverner par la liberté, dit le rapport, avec des moyens locaux et sans blesser personne, un pays où l'opinion, toute négative, ne sait ce qu'elle veut. » Sans blesser personne, était-ce possible?

Le prince de Carignan et M. Nigra se retiraient accusés, comme M. Farini, de n'avoir rien fait ou du moins fait peu de chose. On a vu dans quelle mesure cette accusation était fondée. D'ailleurs c'est à peine si des hommes sérieux et tiraillés dans tous les sens avaient le temps de préparer les plus urgents projets de loi. A la veille de les promulguer, ces hommes étaient remplacés par d'autres et quittaient le pouvoir en subissant l'injuste reproche d'inertie; ou, s'ils voulaient agir, ce ne pouvait être qu'en léguant à leurs successeurs l'embarras de poursuivre ce qu'ils avaient commencé.

Entre ces deux inconvénients, un des conseillers de la lieutenance, M. Mancini, n'hésita pas. Il avait à cœur de faire un coup d'éclat, d'appliquer à Naples les lois en vigueur à Turin sur les *couvents* et l'administration des biens ecclésiastiques. Il déclara donc aboli le concordat qui existait depuis 1818 entre Rome et les Deux-Siciles. Il proclama l'égalité des cultes, la suppression des priviléges du clergé, il établit l'appel comme d'abus, il enleva aux ecclésiastiques l'administration des biens des évêchés et des bénéfices vacants, il leur imposa la loi de rendre leurs comptes, comme de simples préfets.

Toutes ces mesures devaient paraître vexatoires à un corps habitué à faire respecter ses priviléges comme l'arche sainte; mais la plus attaquée était, on ne sait trop pourquoi, cette fameuse loi des couvents qui intéresse seulement le clergé régulier. Qu'importe en effet au clergé séculier que l'État supprime des couvents à la mort du dernier survivant? Peut-on même sérieusement plaindre des religieux qui n'ont, pour rester jusqu'à la fin de leurs jours dans une maison de leur ordre, qu'à faire, dans le délai de trois mois, connaître leur volonté? Personne, assurément. Mais devant M. Mancini se dressait la question d'opportunité. On savait que les lois Siccardi, quoique légitimes, avaient profondément troublé en Piémont les rapports du droit civil avec le spirituel; il y avait lieu de craindre que l'ébranlement ne fût bien plus considérable dans les provinces napolitaines, où l'instruction ne balançait pas encore l'influence du clergé. Pour un prélat qui, comme le cardinal de Capoue, laissait chanter un *Te Deum* à l'occasion de la prise de Gaëte, ou qui, comme l'évêque de Boiano, menaçait des peines les plus sévères, y compris la privation des appointements, les curés qui feraient opposition aux autorités constituées, il y en avait trente-quatre qui abandonnaient leur siége pour se mettre en résistance ouverte contre le gouvernement. Un ancien ministre de François II, rallié par haine des révolutions, par découragement et

tout ensemble par patriotisme, M. de Martino, homme fin et d'un talent réel, avait mis au service de M. Nigra son influence auprès du clergé pour le rallier à la cause de l'Italie. On assure qu'il avait réussi à démontrer et à persuader aux moines du Mont-Cassin ainsi qu'aux Philippins que le pouvoir temporel n'était pas le fondement de la religion. Ces deux ordres avaient arboré déjà le drapeau tricolore et parlaient aux populations voisines un langage tout national. La loi des couvents les rejeta tous dans le parti de la résistance. C'était là sans doute un inconvénient grave; car si le haut clergé est irréconciliable, on devait essayer de gagner peu à peu celui qui est plus bas.

D'autre part, M. Mancini et ses amis soutenaient qu'on se faisait à l'égard des ecclésiastiques des illusions singulières, et qu'aux heures décisives ils seraient toujours du parti de Rome; que dans les campagnes ils encourageaient les paysans à faire main basse sur toutes les propriétés de l'État, attendu, disaient-ils dans leurs sermons, que Victor-Emmanuel et Garibaldi, étant excommuniés, ne pouvaient plus rien posséder. Il ajoutait que si l'on attendait les chambres pour obtenir d'elles la promulgation de la loi des couvents dans les provinces napolitaines, cette loi serait probablement modifiée, et qu'ainsi l'unité de législation sur un point si important, n'existerait pas. On ne peut guère prendre au sérieux cette dernière raison, car rien n'obligeait de porter ce projet devant les Chambres, ou si on l'y portait, on pourrait y introduire des modifications applicables à tout le royaume. Quant à l'hostilité du clergé, il n'y avait ni justice ni habileté à ne point tenir compte d'une minorité de prêtres patriotes qui pouvait s'augmenter chaque jour. Enfin, malgré l'approbation des plus ardents libéraux, il pouvait paraître peu politique d'ajouter ce nouvel embarras à tant d'autres, et peu généreux de le léguer à un nouveau lieutenant, étranger aux affaires du pays.

III

Ce lieutenant était M. Ponza de San-Martino, l'homme des situations difficiles, qui arrivait à Naples avec la réputation d'un administrateur éprouvé. Ses instructions faisaient honneur à M. de Cavour: exécution entière du statut, sécurité publique, emplois distribués sans tenir compte de la naissance et de l'origine des fonctionnaires, réorganisation de la garde nationale, que M. Nigra disait avoir besoin

d'être épurée : tel était le programme, et un administrateur habile pouvait l'exécuter. Mais il ne répondait qu'à moitié aux exigences de la situation, et M. de San-Martino fut obligé de le modifier. Il exagéra le système de conciliation timidement inauguré par le prince de Carignan, dans l'espoir de tout sauver par une bonne et régulière administration, et marcha résolûment mais un peu à l'aveugle dans la voie qu'il s'était tracée avant d'avoir vu ou prévu les obstacles. Ne voulant que des administrateurs expérimentés, capables de seconder ses desseins, il les eut ou bourbonniens ou corrompus. Pour faire de la conciliation politique, il ouvrit ses salons à tout le monde et donna des dîners hebdomadaires, innovation qui parut aussi surprenante qu'agréable aux Napolitains, peu accoutumés à se mettre en frais. Tout le monde accourut d'abord, et l'on vit tous les partis s'asseoir autour du nouveau lieutenant. Les libéraux furent les premiers qui s'offensèrent de cette confusion. Ombrageux et intolérants peut-être, mais persuadés que l'adhésion des serviteurs de l'ancien régime n'était pas sincère, ils se retirèrent bientôt à l'écart, dans une attitude malveillante, sinon hostile, tandis que les salons du gouvernement devinrent un lieu de ralliement pour les principaux chefs de la réaction. Ce résultat inattendu n'ôta point ses illusions à M. de San-Martino. Il se dit seulement, en voyant se développer le brigandage, que pour faire de la conciliation avec succès, il fallait auparavant avoir montré sa force, et comme il ne s'en croyait pas assez, il demanda au gouvernement un renfort de soixante bataillons. C'était un chiffre considérable qu'on ne pouvait atteindre sans dégarnir l'Italie du Nord. Le gouvernement hésitait. On disait à Turin que jamais les brigands ne disparaîtraient des montagnes tant que François II serait à Rome et que les Français empêcheraient de les poursuivre sur le territoire pontifical. On ajoutait que pour un résultat de peu d'importance, il ne fallait pas s'exposer à un coup de main de l'Autriche, et que le succès pouvait être obtenu non par l'occupation effective des provinces napolitaines, mais par l'intelligence, par la tactique, par des marches et des contre-marches qui, habilement combinées, harasseraient et surprendraient les brigands. Le général Cialdini surtout préconisait ce système, sans penser qu'on l'appellerait à en montrer l'efficacité. Le plan de M. de San-Martino était absolument contraire, il voulait intimider par le nombre de ses soldats, pour n'être pas obligé à une répression rigoureuse. Rien de plus humain et de plus honorable; mais il aurait fallu tenir compte des

raisons que le gouvernement pouvait avoir de refuser, et surtout ne pas attendre qu'il eût cédé pour commencer d'agir. M. de San-Martino ne fit rien ou peu s'en faut. Il attendit avec impatience, en multipliant les plaintes, en menaçant de donner sa démission, d'avoir ses soixante bataillons, et pendant ce temps, le brigandage prenait des développements inattendus et se compliquait en certains endroits d'une guerre de partisans. Les provinces qui s'étaient jusqu'alors bien défendues, se trouvant abandonnées à elles-mêmes, commencèrent à redouter le pillage et l'incendie. On enfonçait les caisses qui contenaient l'argent aux stations des chemins de fer; un gouvernement provisoire s'établit à Monte-Falcione, d'où les brigands partirent pour commettre des massacres horribles à Avellino. Dans Naples même, en plein jour, devant les fenêtres du Palais-Royal, sous les yeux des soldats qui y montaient la garde, le libraire Detken, dans sa propre boutique, se voyait demander la bourse ou la vie. Les forçats s'échappaient des prisons, les conscrits des casernes, les ex-bourbonniens des lieux où ils étaient gardés. On répandait à profusion le portrait du général Bosco, « futur libérateur du pays, » on enrôlait pour le pape et pour François II, on rassemblait des armes et des munitions, on annonçait dans des proclamations impudemment affichées le massacre prochain des douze bataillons de la garde nationale.

Cette situation désastreuse, produite en partie par l'aveuglement de M. de San-Martino, détermina M. Ricasoli, lors de son arrivée au pouvoir, à envoyer le général Cialdini, à Naples, prendre le commandement des troupes, à la place du général Durando, qui s'était associé aux vues de M. de San-Martino. L'idée était sans doute naturelle et légitime; mais ce qui paraîtra bien extraordinaire, c'est qu'on ait pu se flatter, ne fût-ce que pour un instant, de mettre d'accord deux hommes dont l'un venait enlever à l'autre une partie de son pouvoir et changer son système. Les instructions du ministre de l'intérieur portaient que pour la répression du brigandage, M. de San-Martino devrait s'en remettre entièrement au général Cialdini, lequel opérerait *a modo di guerra*. Cialdini, en outre, arrivait avec deux mille hommes seulement, au lieu des soixante bataillons demandés, et revendiquait sa pleine indépendance, telle qu'il l'avait eue devant Gaëte : M. de San-Martino, blessé personnellement et dérangé dans tous ses plans, donna sa démission, et, malgré les instances du télégraphe, ne voulut point la reprendre. « Je pensai,

écrivait-il le 22 juillet au sénateur Gallina, je pensai fournir par là au gouvernement les moyens de réparer sa faute, en lui donnant occasion de concentrer tous les pouvoirs sur la tête du général Cialdini. »

M. de San-Martino devait être le dernier des lieutenants piémontais, et c'était déjà pour le général Cialdini un titre à la faveur des Napolitains de n'appartenir que par adoption à l'ancien royaume sarde. Qu'il y eût dans cette antipathie une injustice qui ne tenait pas compte des difficultés, cela ne saurait être contesté; mais il est certain aussi que la roideur naturelle, l'inflexibilité systématique des Piémontais ne pouvait plaire à une population aussi mobile que celle de Naples, et que les fautes des trois premiers lieutenants fourniraient à l'opposition un thème facile à exploiter. Ces administrateurs, alors qu'ils auraient dû se montrer forts, avaient paru faibles, en permettant qu'une grande partie des lois piémontaises, qu'ils s'étaient empressés de promulguer, ne fussent pas exécutées. On avait licencié tous les régiments bourbonniens, au lieu de les conserver avec soin, ne fût-ce que pour les enlever au brigandage. Il eût fallu reconnaître les grades des officiers qui avaient suivi François II à Gaëte, car après avoir accompli ce qu'ils regardaient comme un devoir, ils étaient disposés à se rallier, sachant par expérience que toutes les révolutions jusqu'alors leur avaient été favorables. Enfin on n'avait point ménagé assez les garibaldiens du parti avancé, que les circonstances avaient rendus prédominants à Naples. M. Farini leur avait fait au contraire une guerre déclarée, ce qui faisait dire aux partisans des Bourbons qu'il avait mieux réussi que ses successeurs. Le prince de Carignan et M. Nigra s'étaient contentés d'une lutte sournoise, sous les apparences de l'impartialité, et M. de San-Martino avait cru bon de traiter avec une égale faveur les partisans exaltés de l'unité et ses plus irréconciliables ennemis.

Pour tout esprit clairvoyant, ces fautes et ces échecs indiquaient clairement qu'il fallait, à l'avenir, agir d'une façon toute différente. Puisqu'on avait échoué trois fois en tenant les garibaldiens à l'écart, il n'y avait plus qu'à essayer de gouverner avec leur concours. Si l'on parvenait à les rallier autour du pouvoir, on pouvait espérer que les libéraux modérés soutiendraient le gouvernement, et qu'il ne resterait plus dans l'opposition que les bourbonniens soi-disant ralliés, lesquels, réduits à leurs propres forces, restaient peu dangereux. Tels étaient les avantages de ce système; mais n'y avait-il pas une

certaine contradiction à gouverner à Naples avec le parti qui faisait de l'opposition à Turin? Le lieutenant qui essayerait de cette tactique ne s'exposait-il pas à être désavoué et brusquement rappelé? Pour braver ce danger, il fallait un homme dans une position exceptionnelle avec lequel le cabinet fût tenu de compter, comme était le général Cialdini. Illustre par sa victoire de Castelfidardo, par la prise de Gaëte, par celle de Messine, il avait cette réputation d'homme heureux sans laquelle les plus vrais talents ne sauraient suffire. Seul peut-être, dans tout le royaume, il pouvait tendre la main aux garibaldiens sans être accusé de trahir la royauté. On se rappelle cette lettre brutale qu'il avait écrite à Garibaldi, coup de tête maladroit auquel l'avait poussé sa bouillante nature; or cette lettre, qui eût perdu tout autre, allait lui rendre facile la tâche qu'il entreprenait. Sa querelle avec Garibaldi était sa caution auprès des royalistes, en même temps que sa réconciliation avec le héros ne permettait pas aux garibaldiens d'avoir à son égard plus de rancune que leur généreux chef; enfin les avances d'un homme qui semblait devoir reprendre l'œuvre à outrance de M. Farini parurent d'autant plus flatteuses qu'elles étaient moins attendues. Ainsi une faute grave dans sa vie allait rendre plus facile à Cialdini sa mission. C'est à ces jeux du sort qu'on reconnaît l'homme heureux.

IV

Ce sera, du reste, l'honneur de ce brillant officier d'avoir vu d'un rapide coup d'œil ce que lui permettait son passé et ce qu'exigeait la situation. Dès le premier jour jusqu'au dernier, il se conduisit en vrai politique, malgré quelques traits imprévus de brusquerie qui n'apparaissent, ce semble, dans cette partie de sa carrière, que pour faire ressortir davantage ses autres actes et leur donner plus de prix.

Il arrive à Naples sans bruit, sans éclat, sans vouloir qu'on lui rende les honneurs qu'il était en droit d'exiger. Il fait ce raisonnement tout militaire, que, puisque ses prédécesseurs ont échoué, il y a chance de réussir en faisant autrement qu'eux. Il s'attache donc à ne rien faire en particulier, comme M. de San-Martino. Il ferme ses salons ou à peu près, ne reçoit juste qu'autant qu'il le faut pour les affaires, mais il est deux jours par semaine abordable pour tous. Il pense, il dit tout haut qu'il n'entend rien à l'administration,

qu'il n'a pas à s'en occuper, que s'il réunit les pouvoirs civils aux pouvoirs militaires, c'est uniquement afin de n'être point entravé dans la poursuite et l'extermination du brigandage. On verra plus loin ce que fit le général pour l'accomplissement de cette tâche. En ce moment nous ne parlons que de ses efforts pour s'établir solidement à Naples et y prendre possession des esprits. A peine débarqué, il est assailli par le flot des quêteurs d'emplois; il les fait reculer, pour la première fois, par une manœuvre hardie, imprévue, originale. Il fait annoncer dans le journal officiel qu'il publiera désormais les noms de tous ceux qui demandent des places et des personnes complaisantes qui les appuient de leur recommandation. Et pour qu'on croie à sa parole, il publie, le jour même, une première liste de vingt-trois noms. Ce fut une déroute générale; jamais la seconde liste n'a paru. On se rappelle encore la singulière réponse qu'il fit un jour à quatre députés de la majorité qui lui avaient écrit pour protester qu'on les accusait à tort de l'attaquer et de combattre sa politique : « Messieurs, répliqua-t-il, votre appui a été funeste à mes prédécesseurs; si donc vous me voulez réellement du bien, faites-moi, je vous prie, de l'opposition. » Ces manières étranges, soldatesques, n'annonçaient pas un homme rompu aux ménagements de la diplomatie, mais elles n'excluaient pas chez Cialdini un esprit doué de toute la finesse italienne et des qualités de l'homme d'État. Cette brusquerie qui lui est naturelle, il sut s'en rendre assez maître pour la faire servir à ses fins. Il atteignit par la franchise les résultats que d'autres poursuivent par la finesse et les réticences. A peine eut-il reconnu, en général expérimenté, le terrain sur lequel il marchait, qu'il commença hardiment ses opérations. Il convoqua les chefs du parti libéral, sans distinction des nuances; il leur dit qu'il n'y avait d'ennemis, à Naples, que ceux qui souhaitaient et préparaient le retour des Bourbons; que tous les autres étant d'accord pour faire l'Italie une, pour lui donner la liberté, pour lui conserver la monarchie, ceux-ci par goût, ceux-là par prudence, ils n'étaient divisés par aucune question capitale, et que, par conséquent, ils pouvaient s'entendre pour combattre l'ennemi commun.

Nous savons ce qu'on peut dire contre le parti avancé en Italie. Peu pratique en général, toujours prêt à se plaindre, à crier, à injurier même, il veut qu'on se fonde sur l'opinion publique, et pourtant il ne tient aucun compte des majorités; mais il fit, on doit le reconnaître, preuve de beaucoup de tact et d'un vrai patriotisme en

cette circonstance; il accepta la main qui s'offrait à lui, quoique cette main tînt un sabre, et quoi qu'il pût soupçonner de la réconciliation de Cialdini avec Garibaldi. Ce parti réputé intraitable souffrit sans mot dire qu'on lui supprimât plusieurs de ses journaux, qu'on restreignît ses libertés au lieu de les étendre. D'un autre côté, les Napolitains eurent la sagesse de ne demander à Cialdini que la pacification matérielle du pays. On l'appelait dom Vésuve, on le traitait en enfant gâté, on trouvait bon qu'il frappât à droite et à gauche; on ne se plaignait que d'une chose, c'est qu'il eût les mains lié... le « cabinet de Turin. »

Cette popularité était d'autant plus remarquabl... aldini affectait davantage de la dédaigner. Quand on ... ait sur son passage, il ne saluait point, comme les pri... prennent pour eux ces démonstrations banales; il sem... que c'était l'Italie qu'on saluait dans sa personne, et ... talie n'était point tenue à répondre aux hommages de se... nts. Cette fierté ou plutôt cette modestie était loin de nui... général; elle le plaçait au-dessus des partis et lui permetta... les forcer de vivre en paix, les bourbonniens toujours ex... és. Or c'était là un signalé service, car la réaction, si red... le qu'elle pût devenir, ne pouvait l'être autant pour la cause ... alienne que la désunion qui régnait entre les amis du gouv...nement et les libéraux avancés. La réconciliation accomplie so... les auspices et par l'initiative du général était si complète, qu'on a pu voir à plusieurs reprises les Napolitains applaudir l'armée, même les grenadiers, auparavant si impopulaires, et les chefs du parti d'action inviter les officiers piémontais à partager leurs distractions.

Ces heureux résultats d'une politique nouvelle ne triomphaient pas cependant des mécontentements du cabinet. On persuadait à M. Ricasoli que pour éviter un danger immédiat, le progrès de la réaction, le général Cialdini en faisait naître un autre, plus ou moins prochain, et bien plus redoutable, la domination des mazziniens à Naples. En tacticien expérimenté, Cialdini répondait qu'en présence de deux ennemis il fallait combattre le plus voisin, sauf à se retourner ensuite contre le plus éloigné. Les faits lui ont donné pleinement raison. Non-seulement les bourbonniens se sont vus dès ce moment réduits à l'impuissance, mais les mazziniens eux-mêmes ont cessé d'être redoutables dès qu'on les a ménagés. Deux de leurs journaux, que la persécution faisait vivre, moururent en peu de temps de la

liberté qu'on leur avait rendue, et, depuis le départ du général, ce parti n'a pas repris sur les Napolitains son autorité des premiers jours. La proscription met les victimes sur un piédestal et redouble le danger de leurs coups. Le meilleur moyen d'annuler l'influence de Mazzini, si on la juge malfaisante, ce n'est pas de le condamner à vivre dans les brouillards de Londres, mais de lui ouvrir les portes de sa patrie et du parlement. Sur les bancs de l'extrême gauche siégent l'ancien triumvir de Rome, M. Saffi, et l'ancien dictateur de la Toscane, M. Guerrazzi : ils ont le droit de parler et d'agir, ils en usent; qui oit dire que leur renommée n'y a pas perdu?

quelque ax serviteurs ralliés de la dynastie déchue, il y avait vernement noient à les rejeter dans l'opposition, car un gouquestion était toute doit accueillir tous les dévouements; mais la campagnes, quand on rtunité. Quand le brigandage désolait les juration nouvelle, était-il urait chaque jour à Naples une conhommes qui se disaient détachés de le croire à l'entière sincérité des des révolutions? « Nous aimons, disaient anciens maîtres par haine forme qu'on la fasse, et nous acceptons l'unité, l'Italie sous quelque à l'autonomie, le pays devrait subir de nouveaux sque pour revenir comment croire que des hommes condamnés par la force urs. » Mais à l'obscurité, à l'inaction, seraient résolûment hostiles à une choses ration que d'autres auraient faite et dont ils profiteraient tout restaupremiers? La plus simple prudence commandait non de les traiter les en ennemis, mais de se tenir avec eux sur ses gardes.

Les opérations militaires était la vraie tâche du général Cialdini. Tout ce qu'il faisait à Naples avait lieu dans ce but. Une fois tranquille de ce côté, et ce fut l'œuvre de peu de jours, il communiqua à ses lieutenants le feu dont il était animé, et la poursuite du brigandage se fit avec une vigueur inconnue jusqu'alors. Ce changement subit, joint aux proclamations malheureuses du général Pinelli et du colonel Galeteri, fit accuser Cialdini de férocité. On inventa à ce sujet mille contes tout aussi véridiques que les victoires de l'Espagnol Borgès, et le bruit public attirant l'attention du gouvernement français, le général Fleury, alors à Turin pour la reconnaissance du royaume d'Italie, reçut l'ordre de demander des explications au président du conseil. M. Ricasoli répondit par un démenti énergique et légitime. Cialdini commandait, en effet, de fusiller ceux qu'on prendrait les armes à la main, mais d'accorder la vie sauve

à quiconque ferait sa soumission. Le seul acte de rigueur qui mérite une mention fut l'incendie du village de Pontelandolfo, dont les habitants avaient traîtreusement massacré trente-sept soldats italiens. Cette punition sévère, mais juste, empêcha le retour d'atrocités de ce genre. Avec les faibles ressources dont il pouvait disposer, le général Cialdini, au mois de septembre, avait dégagé toute la moitié méridionale de l'ancien royaume de Naples, La même tranquillité régnait, vers le même temps, sur tout le littoral de l'Adriatique. Restaient donc quelques montagnes dans les provinces de Salerne, d'Avellino, de Bénévent, et surtout les plus tières du côté des États romains. Que le succès ne Pipolo et sa complet, comment s'en étonner, quand on pe s les Bourbons; bande occupèrent huit ans les pentes du Vé ans à Foggia, où ils que les brigands de Morra se maintin ; que Talarico tint la Sila étaient encore quand tomba Fran giments entiers, et que pour en pendant douze ans contre de ntir une pension de quatorze ducats avoir raison il fallut lui pour résidence, où Ferdinand II ne dédaignait pas de le uer; et qu'enfin il n'y a pas de paix possible sur la par mois et l'île d'I frontière romaine, tant que les bandes n'auront qu'à la franchir pour se mettre à l'abri. Cialdini comprenait bien que là était le nœud de la question, et il aurait voulu être autorisé à les poursuivre sur le territoire pontifical; mais devant l'opposition de la France, M. Ricasoli avait dû le lui interdire expressément. Du moins à l'intérieur, le général demandait l'emploi de moyens énergiques, par exemple de traduire devant les conseils de guerre les personnes qui auraient des intelligences avec les insurgés, et de rendre les communes responsables des dégâts commis sur leur territoire. A cet égard, M. Ricasoli demeura inflexible, tant il avait de répugnance, comme M. de Cavour, pour tout ce qui rappelle, même de loin, l'état de siége. Ainsi, tandis qu'à Turin on était mécontent des procédés peu réguliers de Cialdini; le général, de son côté, s'irritait chaque jour davantage en voyant que, malgré ses pleins pouvoirs de lieutenant, le cabinet lui liait les mains. De ces sentiments réciproques devait naître avant peu une rupture.

Cette rupture, quand elle arriva, fut considérée à Naples comme un malheur. La brusquerie militaire de Cialdini plaisait à ces Napolitains, toujours cependant disposés à penser qu'on ne les ménage pas assez. On savait gré au général de reprocher publiquement au

conseil municipal son inertie; d'expulser, sans égard pour le passé ou pour l'habit, ceux qu'on pouvait regarder comme des ennemis, tantôt le général Jérôme Ulloa, jadis compagnon de Manin à Venise et défenseur héroïque du fort de Malghera, aujourd'hui converti à François II, en haine de Garibaldi; tantôt le cardinal Riario Sforza, archevêque de Naples, dont il fallut protéger l'embarquement pour empêcher ses ouailles de lui manquer de respect. Mais ce dont les Napolitains savaient surtout gré au général Cialdini, c'était de les avoir relevés à leurs propres yeux. En lui interdisant de prendre des ...ntaires ailleurs que parmi les enfants des provinces méridionales, ... pression avait sans doute apporté une entrave de plus à la répression ... de défendre ... mais il avait donné aux habitants l'occasion ... étaient capables. ... leur propre cause et de montrer qu'ils en ... cinquante compagnies de ... al Cosenz avait été chargé d'organiser cent ... dix-sept mille hommes et ... nationale mobile, formant environ ... régiments de ligne. Chacune de ces ... quelques détail près, comme les ... compagnie de troupe régulière, sous la ... mpagnies fut réunie à une ... l'armée. Les gardes nationaux trouvèrent dans ... nduite d'un major de ... combinaison un motif de confiance, une occasion de s'a... te heureuse com... leur côté, les soldats trouvèrent en eux non-seulement des auxiliaires actifs et dévoués, mais encore l'appui moral que donne à une troupe armée la coopération des citoyens. On ne pouvait plus dire que les Napolitains combattaient pour l'ancienne dynastie, quand on en voyait un si grand nombre, pleins d'ardeur, dans les rangs des Piémontais?

Ces actes, et d'autres encore qu'il serait trop long d'énumérer, augmentaient chaque jour la popularité de Cialdini et affermissaient l'union des provinces napolitaines avec celles du nord et du centre. On en eut la preuve aux fêtes qui eurent lieu les 7 et 8 septembre, le premier jour pour l'anniversaire de l'entrée de Garibaldi à Naples et le lendemain pour la procession de Piedigrotta, à laquelle ne manquaient jamais les Bourbons. Nous savons l'effet ordinaire des réjouissances publiques chez un peuple qui en est avide, surtout chez les plus démonstratifs des hommes, mais ces fêtes furent tellement significatives, que *le Pungolo*, journal modéré de Naples, put s'écrier avec raison, le lendemain, que les Napolitains avaient une seconde fois voté leur union avec le reste de l'Italie.

Dès le 5 septembre, beaucoup de citoyens avaient déjà pavoisé

leurs fenêtres. Les rues de Tolède, de Ciaja, du Port, le Mercatello, étaient transformées en une foire mobile où l'on ne vendait qu'un seul objet, mais sous toutes les formes : étoffes aux trois couleurs, drapeaux, banderoles, cravates, fichus, mouchoirs, tabliers, un grand nombre avec le portrait de Garibaldi. Des mains des marchands, ces mouchoirs passaient au cou des hommes ou sur les épaules des femmes. A toutes les fenêtres, à toutes les devantures des boutiques, sur les voitures et les charrettes, s'agitaient des drapeaux; aux chapeaux des citoyens, sur la tête des chevaux, se dressaient des plumets tricolores, et sur toutes les poitrines s'étalait l'écu de Savoie. Devant les corps de garde étaient dressées de vraies décorations, comme au théâtre ou pour les processions, et des toiles immenses représentaient pour la plupart Garibaldi dans les différentes phases de son existence légendaire, et quelquefois son entrevue sur les bords du Volturne avec Victor-Emmanuel. Au-dessus de toutes les portes le buste du héros et du roi, ou leurs noms dessinés sur des pancartes collées, ou peints à l'huile, afin que l'inscription fût plus durable, et accompagnés souvent de ces mots significatifs en lettres moulées : A Rome!

Le jour de la fête, les processions patriotiques se multiplièrent, allant toutes en pèlerinage au palais d'Angri, que Garibaldi avait habité et d'où Fra Pantaleone, le caustique aumônier de l'expédition de Sicile, haranguait garibaldiens et ouvriers. Ces défilés excitaient l'enthousiasme de la foule. Ce fut une véritable frénésie, émouvante même pour des étrangers, quand passèrent, traînés dans des voitures, les invalides garibaldiens aux chemises rouges, venus exprès pour cette fête de l'hospice de Sorrente. Vers le soir, à l'heure où dans ces climats trop aimés du soleil on recommence à vivre, éclatèrent ces splendeurs qu'on ne connaît pas dans les pays du Nord, et dont il faut renoncer à donner une idée. Six cent mille personnes parcoururent la rue de Tolède, au milieu des acclamations, au chant de l'hymne à Garibaldi, aux sons bruyants de la musique et à la lueur des feux de Bengale qui jetaient sur toutes ces têtes leurs clartés fantastiques. La vue de toutes ces rues étroites aux hautes maisons, grimpant sur la colline, avec des lampions et des drapeaux à toutes les fenêtres, formait le plus inextricable fouilli de lumières et de draperies flottantes qu'on puisse imaginer. Au milieu de cette foule en habit, en veste, en caleçon, en guenilles sans forme ni couleur, l'habit blanc des chartreux et des dominicains, respectés en l'absence de toute

police, éclairés par les torches de résines ou de cire qu'agitaient des gamins, tous proférant des vivat patriotiques, chantant l'hymne et recevant la réplique ou le refrain des trottoirs, des fenêtres, des balcons et des toits, tout ce tohu-bohu assourdissant, tout ce pêle-mêle formait le plus étonnant et j'ose dire le plus admirable spectacle qui se puisse voir. Je laisse de côté le détail des réjouissances officielles pour insister sur le chant de l'hymne, un des phénomènes les plus curieux et les plus significatifs de la journée. La garde nationale avait distribué sur les principales places de la ville ses différents corps de musique. Chaque fois que ces orchestres en plein vent essayaient d'exécuter un autre air que l'hymne de Garibaldi, on écoutait avec impatience, on murmurait, on grognait même. S'apercevant alors du désir de la foule, les orchestres reprenaient l'hymne, et *aussitôt* éclatait une double salve d'applaudissements; chacun semblait se recueillir et écouter l'hymne comme une chose nouvelle, puis vingt mille voix accompagnaient au refrain. Il en fut ainsi toute la soirée, et les étrangers eux-mêmes étaient entraînés à partager cet excès d'enthousiasme qui les enveloppait de toutes parts.

On est frappé de cette ténacité chez un peuple si mobile. Après un an, et malgré mille contrariétés de détails, malgré l'irritation causée par une administration particulièrement maladroite, les Napolitains marquaient encore leur joie profonde d'être délivrés des Bourbons, et ils étaient tout entiers à ce sentiment, puisque, chose inouïe à Naples! dans toute cette journée que nous avons essayé de raconter, la police n'eut à signaler ni un crime ni un délit. Il en fut dans les provinces comme dans la capitale. Les fêtes de l'anniversaire durèrent quinze jours, car chaque ville, depuis Reggio jusqu'à Naples, célébra le souvenir non de l'entrée à Naples, mais de l'apparition de Garibaldi devant ses propres murs. Or, les rapports officiels et ceux des voyageurs témoignaient un enthousiasme qui ne le cédait point à celui des Napolitains.

Cependant cette manifestation populaire pouvait avoir un mauvais lendemain. Le 8 septembre, jour de la Nativité de la Vierge, avait lieu sous les Bourbons cette procession de la cour en voitures de gala à Piedigrotta, c'est-à-dire à la petite église située au pied de la grotte de Pausilippe. Une manifestation réactionnaire paraissait si probable surtout à ceux qui, vivant éloignés de Naples, n'en connaissaient pas le véritable esprit, que le banquier Erlanger, de Paris, n'avait consenti à souscrire un emprunt de la municipalité

qu'après la fête de Piedigrotta. L'année précédente elle avait eu lieu, mais dans les plus mauvaises conditions. Garibaldi s'était laissé persuader de ne point contrarier la superstition populaire; il était monté dans le carrosse doré, mais trop tôt, tant il avait d'impatience de se débarrasser de l'officiel; la garde nationale, qu'il devait passer en revue, n'était pas encore assemblée; les prêtres n'étaient pas arrivés à l'église. Cialdini avait donc, au nom de la révolution, une revanche à prendre. Il la prit d'une façon toute militaire. Laissant le syndic de Naples et le conseil municipal monter en costume du moyen âge dans les carrosses de la cour, il fit le pèlerinage à cheval, à la tête de son état-major, au milieu des acclamations enthousiastes qui, l'année précédente, en pareille circonstance, avaient manqué à Garibaldi lui-même. La garde nationale et l'armée italienne partagèrent les applaudissements avec le lieutenant du roi. Toutes les appréhensions étaient donc évanouies, et la journée de la veille, contre l'attente générale, n'avait pas épuisé chez les Napolitains le désir, le besoin même d'acclamer l'Italie une dans ses représentants.

Qu'il y ait à Naples ou plutôt à Portici quelques gentilhommes qui regrettent François II, cela ne saurait être contesté. On se rappelle le mot expressif de Cialdini dans une de ses proclamations : « Quand le Vésuve rugit, Portici tremble. » Nous ne nierons même point que d'autres personnes, regrettant l'autonomie, ne la voulussent reconstituer à tout prix, avec un fils de Victor-Emmanuel, le prince Murat, ou encore avec Garibaldi pour roi, mais le nombre de ces fantastiques rêveurs est si petit qu'on ne doit pas en tenir compte.

A l'appui de notre opinion nous rappellerons le projet de M. Ricasoli de supprimer la lieutenance, n'y voyant aucun danger. L'eût-il osé le jour où le prince de Carignan ou M. de San-Martino quittaient le pouvoir? Cette mesure était peut-être prématurée. Les Napolitains, ainsi que les Siciliens, se rattachaient d'instinct à la lieutenance, comme à l'ombre de leur autonomie; ils trouvaient sans trop de peine des raisons plausibles à l'appui de leur sentiment : les levées d'hommes à faire, des procès entamés à poursuivre, la guerre des montagnes à terminer, toutes choses qui exigeaient des pouvoirs extraordinaires. Au fond, c'était surtout et personnellement Cialdini qu'on regrettait, car pour la première fois depuis le départ de Garibaldi, les Napolitains avaient été satisfaits. Cette considération aurait dû peut-être arrêter le gouvernement; mais le lieutenant lui-même

ne demandait qu'à déposer ses pouvoirs. L'époque était venue d'administrer, et s'y sentant impropre, il désirait retourner à Bologne, mais après qu'on eut préparé la suppression de la lieutenance, au lieu de l'exécuter brusquement. N'ayant à cet égard rien obtenu, il refusa net de garder les pouvoirs militaires en cédant les pouvoirs civils, et il eut raison. Après avoir agi en maître, il ne pouvait obéir en subalterne.

Il finit comme il avait commencé, en homme sage et toujours heureux. La fête anniversaire du plébiscite qui avait confirmé l'œuvre de Garibaldi ne fut pas moins brillante, moins favorable à la cause italienne et à Cialdini lui-même que celles qu'on a vues plus haut. En partant, il rendit ses comptes. Sur 137,256 ducats qu'il avait reçus du milieu de juillet à la fin d'octobre, il n'en avait *dépensé* pour sa maison et ses frais de représentation, que 8,678. Il abandonna tout le reste, c'est-à-dire près de 450,000 francs, à la ville de Naples, pour des œuvres utiles; il quitta le palais de la Foresteria, qu'il occupait, afin que le général Lamarmora, premier préfet de Naples, le trouvât libre à son arrivée. Les acclamations populaires suivirent l'ancien lieutenant du roi, devenu simple particulier, à l'hôtel de Naples où il s'était retiré, en attendant le moment de s'embarquer.

Son successeur portait comme lui un panache, mais un panache piémontais, c'est-à-dire roide, empesé et par conséquent désagréable aux Napolitains. Je n'ai point à entrer dans les détails de son *administration*; je dirai seulement que si, malgré le froid accueil qu'il reçut à son arrivée, le général Lamarmora a pu tenir sans difficultés sérieuses l'emploi qu'il occupe encore aujourd'hui, c'est que l'époque est passée où Naples était un sérieux embarras pour l'Italie.

V

On a tant dit, tant affirmé, que les Napolitains sont ingouvernables, incapables de se plier aux devoirs et à l'usage des droits d'un peuple libre, que des impressions sincères et vraies sur ce peuple si mal connu ne sauraient être hors de propos.

C'était une opinion générale en France que Naples, depuis le départ de François II, était dans une situation déplorable, et toujours à la veille d'une révolte. Quel n'était donc pas l'étonnement des voyageurs, quand ils débarquaient dans cette ville, d'y trouver, au

lieu d'un deuil général, tant de mouvement, de bonne humeur et de gaieté ! Ces témoignages de contentement et de prospérité n'étaient-ils que relatifs, et ce qui paraissait joie aux nouveaux venus n'était-il que tristesse aux yeux de ceux qui connaissaient le passé? Contre cette hypothèse s'élève la voix de tous les habitants de Naples : jamais ils n'ont vu dans leur bruyante ville plus de vie et d'animation. C'est, dira-t-on, un symptôme peu significatif chez un peuple pour qui le mouvement est le premier besoin de sa nature, mais il faut cependant en tenir un compte réel. Quand les gens paraissent heureux, c'est probablement qu'ils le sont en effet.

Si l'on s'en rapportait à certains récits, l'état des choses serait en réalité tout autre. Les assassinats, les vols dans les rues seraient fréquents, et la police serait impuissante à arrêter les coupables. Ces assertions étaient vraies du temps où les Bourbons se montraient presque reconnaissants à ceux de leurs sujets qui voulaient bien ne commettre que des crimes non politiques; mais aujourd'hui, à part quelques quartiers déserts, on peut parcourir, même la nuit, la ville de Naples, sans y être plus dévalisé qu'à Paris. La peur n'est ressentie que par les provinciaux et par les étrangers. Ils y arrivent n'ayant guère lu que les correspondances d'après lesquelles il n'est pas plus juste de juger la moralité de Naples que celle de Paris d'après la *Gazette des Tribunaux*. Si dans les provinces a longtemps régné le brigandage, on en connaît les causes; et ce n'est pas un fruit de la révolution. Il était moins question de ces crimes sous l'ancienne dynastie, parce que le seul journal qui eût la parole était forcé de se taire, et que la violation régulière du secret des lettres forçait à la même prudence les correspondants des journaux étrangers. C'était par quelque voyageur, par quelque écrivain, qu'on ne soupçonnait pas disposé à prendre des notes et qui à son retour déchargeait le trop plein de son cœur, qu'on apprenait des faits odieux. On se souvient encore des mémorables lettres de M. Gladstone, qui portèrent le premier coup à l'édifice vermoulu. Maintenant le moindre journal a un ou plusieurs correspondants à Naples, qui écrivent toute la vérité et souvent beaucoup plus. Aujourd'hui tout le monde a intérêt à parler, comme autrefois à se taire : les uns pour montrer que le pays regrette François II, les autres pour faire voir l'étendue du mal que l'occupation de Rome cause à l'Italie. Dans la réalité, le brigandage n'est ni considérable ni redoutable : il y a peu de temps, le général della Rovere, ministre de la guerre du royaume d'Italie, disait

au sénat que, d'après les rapports officiels, les brigands qui infestaient les provinces méridionales étaient deux cent cinquante au plus. Un fait particulier mais significatif donnera la mesure de la sympathie qu'ils inspirent. Me trouvant à Messine avec mes compagnons de voyage, je voulus traverser le détroit pour faire une excursion à Reggio et dans les environs. Le consul de France, M. Boulard, nous détourna vivement de ce projet, par la seule raison que la descente des vingt-deux Espagnols de Borgès avait tellement irrité les populations qu'elles pourraient faire à tout étranger un mauvais parti.

Si nous rentrons dans Naples, nous y retrouvons un peuple en haillons, une foule déguenillée pour qui une veste et des souliers sont presque les insignes de l'aristocratie, des enfants vêtus d'une chemise ouverte par-devant et jusqu'en bas, comme un paletot, auquel elle ressemble encore par la couleur, des êtres sales qui dorment sur les dalles des rues, sur les marches des palais et des églises. Est-ce une preuve de misère? Non, en ce pays personne n'a de besoins. Un morceau de pastèque suffit à la nourriture de chacun; le macaroni est du luxe; le soleil habille, préserve du froid et dispense de manger, sinon de boire. Est-ce une preuve de malpropreté? Soit, mais la mer est tout près. Est-ce une preuve que les gens n'ont ni feu ni lieu? Encore moins; de midi à quatre heures, tout le monde dort à Naples, les uns chez eux, les autres dehors; mais ceux-ci ne font la sieste au grand air que par paresse de regagner leur lointaine demeure. Le dernier recensement fait à Naples, à la manière anglaise, c'est-à-dire le 31 décembre, a constaté qu'il n'y avait dans cette ville immense que quarante-six vagabonds qui n'eussent pas de domicile. — Si la sieste et le repos pendant quelques heures de la journée sont une nécessité à Naples, le mouvement reprend après, continu, étourdissant, impitoyable. Si les femmes qu'on rencontre assises sur leurs portes, comme c'est l'usage dans les pays chauds, y travaillent sans relâche; si les hommes sillonnent la mer comme pêcheurs, les quais comme portefaix, les rues comme marchands et revendeurs; si les chemins sont couverts d'ouvriers qui vont à leurs travaux, il faut bien reconnaître que chacun travaille à Naples, et que le lazzarone est un type de convention qu'il faut laisser à l'histoire et au roman.

La dernière révolution, tant calomniée, augmentera beaucoup cet heureux changement. Ce peuple napolitain, que chacun peut voir aujourd'hui, est trop occupé de ses propres affaires pour songer

à celles des autres; il ne ressemble guère à celui que nous représentent tant de livres, et l'on serait, au premier abord, tenté de ranger tous les voyageurs qui ont publié leurs impressions sur Naples parmi les intrépides inventeurs qui imaginent et racontent si bien les merveilles des pays lointains d'où personne ne viendra les démentir. Ce qu'il faut croire, ce qui est évident, pour peu qu'on s'éloigne des portes de Naples, c'est que l'ancien Napolitain se rencontre encore de toutes pièces dans les provinces : on l'y trouve bavard, oisif, importun, tant qu'il croit pouvoir l'être sans danger, fuyant devant la menace d'un coup de canne, mais revenant aussitôt qu'il a cessé d'avoir peur, sauf à se tenir à distance. L'esprit improvisateur, les guenilles nationales ne manquent pas plus que par le passé. Comme il est inadmissible que les écrivains aient décrit les mœurs des provinces qu'ils parcouraient à peine, au lieu de celles de Naples qu'ils avaient plus longtemps sous les yeux, on est logiquement conduit à conclure que les Napolitains de la capitale ont changé quand ceux des provinces sont restés les mêmes.

Reste à savoir à quelle date remonte cette incontestable transformation. A cet égard une seule réponse est possible : c'est depuis l'affranchissement du pays. Consultez les voyageurs des années antérieures, aucun d'eux n'a remarqué l'amélioration que je signale, et les habitants éclairés, philosophes, publicistes, magistrats, hommes d'État, la constatent, quelle que soit d'ailleurs leur opinion, en font remonter l'honneur à Garibaldi, à l'idée nationale, ou reconnaissent du moins que ce progrès si sensible *coïncide* avec la domination des *Piémontais*. Grâce à Dieu, on n'élève pas l'esprit des hommes aux grandes idées, alors même qu'elles n'ont rapport qu'aux intérêts de ce monde, sans disposer les âmes au mieux en toutes choses, et surtout on ne respire pas l'air vivifiant de la liberté sans en éprouver un bien-être, sans en obtenir un progrès intellectuel et moral, même avec le tempérament le plus usé. Il est très-vrai que l'amélioration n'a guère encore franchi les murs de Naples, mais on doit déjà s'étonner de son progrès, et rien ne saurait parler plus hautement en faveur d'un régime de liberté.

C'est surtout au point de vue de l'intelligence politique que la capitale diffère des provinces, et, à cet égard, le pays de Naples est aussi sensé que pas un autre en Europe. Cette grande et populeuse ville, depuis un an que la peur des bombes ne pèse plus sur sa tête, n'a pas fait un acte qu'on puisse appeler une faute. Elle n'a marqué son

mécontentement que par ses votes aux élections. Dès qu'elle a vu que, même en négligeant tout le reste, on réprimait le brigandage, elle s'est montrée satisfaite, elle a acclamé ces Piémontais qu'elle n'aimait pas. Quant aux provinces, il est certain qu'en plus d'une commune on aurait pu facilement faire nommer François II député au parlement de Turin, et les mêmes électeurs lui auraient donné naturellement pour collègues Mazzini et Garibaldi, celui-ci surtout, dont le nom surnage seul dans le chaos de ces cerveaux arriérés. Les plus avisés de ces électeurs persuadent facilement à leurs voisins que Garibaldi est gardé à vue dans Caprera par des vaisseaux anglais, français et espagnols, qui l'empêchent seuls de revenir en Italie y faire régner l'âge d'or, c'est-à-dire y mettre le macaroni à bon marché. Voilà les paysans napolitains, mais où ne sont-ils pas les mêmes? Cependant, dans les petites villes, au point de vue politique, sinon encore au point de vue civil et social, on peut constater un léger progrès. Les petites gens trouvent bon d'avoir voix au chapitre pour les choses qui les touchent de près, de nommer les magistrats qu'ils coudoient tous les jours, de connaître les ressources de la commune, et d'être en mesure de les augmenter ou de les diminuer suivant leur jugement. Sous le gouvernement des Bourbons, on avait une répugnance profonde à entrer dans la garde urbaine, aujourd'hui tout le monde tient à honneur d'être de la garde nationale, car on en voit l'utilité pour la défense des propriétés. S'il y a des abstentions dans les élections politiques, il y en a peu aux élections municipales. La pratique de la vie politique arrive; les esprits s'y font peu à peu. Il faut distinguer les idées du sentiment politique qui est déjà très-vif, quoique confus, et par lequel s'accomplira l'œuvre de régénération. Les petits mendiants déguenillés qui, au passage des voitures, font toute espèce de contorsions, de pantomimes, de grimaces, de cabrioles, savent bien déjà que le meilleur moyen de recevoir quelques sous des voyageurs est de crier Vive Garibaldi! Vive l'Italie une! Vive Victor-Emmanuel!

Comme en tout pays on suit l'exemple donné par les capitales, le progrès de Naples est un sûr garant du progrès des provinces. Les Napolitains ont des journaux qu'ils lisent, des cercles où ils vont; dans les rues, leurs vrais cercles, ils parlent, pérorent à qui mieux mieux; ils vont aux élections, et ils y portent leur suffrage, un peu noir souvent, mais pas trop déraisonnable. Ils jettent un regard curieux au delà de leurs anciennes frontières, pour voir

s'il n'y aurait pas moyen d'aller à Rome, pour trouver quelque nouveau grief contre les gens de Turin, pour épiloguer sur toutes choses, parce que, il y a deux ans, ils n'épiloguaient sur aucune. Ils n'ont pas encore trouvé leur assiette, mais ils la cherchent, ce qui est, dit l'Évangile, le sûr moyen de la trouver. En un mot, ils font chaque jour acte de citoyen. Si Garibaldi est encore à Naples la loi et les prophètes, j'en sais en quelque sorte gré à ce peuple, qui marque par là sa reconnaissance; mais j'ajoute et je répète que ce nom magique signifie tout : l'affranchissement, l'Italie une, l'extinction du brigandage, la conquête de Rome et de Venise, et même la bonne administration. Ceux qui en rient ou qui s'en plaignent n'ont rien compris au génie des populations méridionales. Pour qu'une idée s'empare d'elles, il faut qu'elle se fasse homme, et c'est ce qui explique pourquoi Garibaldi est devenu si vite légendaire.

C'est le degré le plus infime de l'esprit politique, nous en conviendrons, mais c'est aussi celui de la partie la plus infime de la population. Or je ne vois pas en quoi elle pourrait être un obstacle sous un régime qui maintient, comme chez nous autrefois, ce qu'on est convenu d'appeler le pays légal. Tout au plus pourrait-on dire que les faibles lumières des masses rendent impossible le suffrage universel, que réclament les mazziniens.

Il y a encore un point sur lequel je dois dire un mot en terminant, parce que c'est un des arguments favoris des ennemis de l'unité italienne : je veux parler de la lâcheté des Napolitains. En général, l'extrême lâcheté n'existe pas plus que l'extrême bravoure; les exceptions confirment la règle, et les hommes sont tous du même bois. Tout le monde sait qu'il y a dans les plus vaillantes armées un corps de gendarmerie dont le principal emploi est d'arrêter les fuyards pendant le combat et de les ramener au feu. Les vrais braves ne craignent pas d'avouer que plus d'une fois, en présence de l'ennemi, ils ont eu peur. Le courage militaire est en grande partie affaire de traditions, d'éducation et d'entourage. Tout cela, je le sais, a longtemps manqué aux Napolitains. Quand ils s'enrôlaient sous les drapeaux de l'ancienne dynastie, ils savaient bien que c'était pour recevoir une paye triple de celle qui suffisait aux Piémontais, et à la condition tacitement consentie de ne jamais exposer leur vie : on avait pour cette ingrate besogne les mercenaires, Suisses et Bavarois. Aujourd'hui, au contraire, chacun sait qu'en prenant le fusil il s'engage à marcher un jour ou l'autre contre

le quadrilatère. En faut-il davantage pour rendre la levée effrayante? Habitués comme nous le sommes à la conscription, nous ignorons trop que l'impôt du sang est bien dur à un peuple qui le paye pour la première fois. Si j'ai bonne mémoire, il y a eu beaucoup de réfractaires autrefois en France, sous le premier empire; or le dernier tirage dans l'ancien royaume de Naples s'est accompli, à l'exception de quelques endroits arriérés, avec un succès inespéré. C'est que, dans ce pays, on commence à rappeler les lointains souvenirs de la domination française. Les jeunes gens savent que leurs pères ont été soldats, et même qu'ils ne faisaient pas mauvaise figure dans les rangs de la grande armée, sur les champs glacés de la Russie. Des souvenirs plus récents et non moins honorables flattent aussi l'orgueil napolitain : ce sont les gardes nationales, qui ont surtout contribué à la répression du brigandage; elles ont fait preuve de bravoure en combattant pour leurs foyers, et quand elles seront aguerries, elles se mesureront bravement avec l'ennemi de la patrie. Enrôlés au nom de l'Italie, les Napolitains iront servir au milieu des Piémontais, des Lombards, des Vénètes, des Romagnols, des Toscans aguerris, et ils redeviendront des hommes comme sous Napoléon. Il faut, pour réaliser ces espérances, que le gouvernement et le peuple de l'Italie aient, comme par le passé, l'intelligence de leurs destinées, la patience devant les obstacles, la discipline qui soumet les vues particulières à celles de la majorité du pays, et surtout la conviction que partout l'union fait la force.

F.-T. Perrens.

LA POLITIQUE

AU PALAIS DE JUSTICE

La politique a fait de tout temps de fréquentes excursions au palais de Justice, mais depuis quelques temps ces excursions deviennent une invasion. C'est qu'il y a des moments dans l'histoire d'un pays où la mission de la justice semble s'agrandir, au risque souvent de se dénaturer. Lorsque les vicissitudes sociales restreignent la libre expression de la pensée, les controverses politiques cherchent asile dans le sanctuaire de la justice.

Aussi de nos jours l'examen des débats judiciaires devient-il particulièrement intéressant, parce que plus d'une passion n'a qu'à revêtir les formes de la procédure pour respirer plus librement; en un mot, le prétoire devient souvent un forum, la barre une tribune, et la revue des tribunaux une revue politique.

A ce point de vue, les débats judiciaires sont d'un intérêt général, et nous croyons qu'il peut être intéressant d'étudier de temps à autre le mouvement des tribunaux.

Si nous examinons ainsi les procès qui se sont débattus depuis le commencement de l'année, nous voyons surgir successivement au palais plusieurs des questions qui préoccupent chaque jour l'opinion publique : à l'extérieur, la question italienne et la question américaine; à l'intérieur les questions de liberté de la presse et de centralisation gouvernementale.

I

L'année judiciaire a été inaugurée par un nouveau triomphe de Me Berryer, à Marseille.

Le consul italien, agissant au nom de S. M. Victor-Emmanuel, réclamait devant le tribunal de commerce deux frégates napolitaines, *la Sacta* et *la Sannita*, vendues par François II pendant le siége de Gaëte.

Ce procès soulevait plus d'une question délicate de droit international et commercial; mais la politique a relégué bien loin le Code de commerce.

Les deux orateurs, Me Thourel et Me Berryer, ont transformé la barre judiciaire en tribune politique. Dès son exorde, Me Thourel, avocat du roi d'Italie, ne le dissimule pas : « C'est, dit-il, la lutte entre deux rois se transportant des camps, des cabinets des princes, dans l'enceinte étonnée de votre justice. » Puis il retrace et apprécie l'histoire récente de l'Italie, partant de la promesse impériale, « libre jusqu'à l'Adriatique, » pour couronner son récit par les victoires de Garibaldi.

Il conclut enfin à l'annulation de la vente des frégates : 1° parce que, après le plébiscite napolitain, François II n'était plus roi à Gaëte, car aujourd'hui on n'est plus roi par la grâce de Dieu, mais par la volonté nationale; 2° parce que, même comme roi, il n'avait jamais eu le pouvoir constitutionnel de vendre une propriété *nationale*, la nation et ses biens n'étant pas sa chose; 3° parce qu'enfin, les actes produits, loin d'être sincères, étaient frauduleux.

Dans cette éloquente plaidoirie, la politique l'emportait déjà sur le droit commercial. Lorsque Me Berryer se leva pour la défense de François II, on put se demander d'abord s'il n'allait pas changer le caractère du débat : « Je ne compromettrai pas, dit-il, la *dignité du* prétoire consulaire en le confondant avec les turbulentes arènes de la tribune. » Vaine menace! l'auditoire passionné qui encombrait le prétoire se rassura bien vite en entendant le puissant orateur recommencer à son tour l'histoire d'Italie : les faits étaient les mêmes, et pourtant, on le devine, tout fut nouveau dans ce récit. Selon Me Berryer, Garibaldi était « écrasé sans le secours de l'étranger, de *ce roi*, disait-il, qui a trafiqué du berceau de ses ancêtres pour arriver à ce titre ambitieux de roi d'Italie, » titre décerné par « ces votes des comices, qui ne sont qu'un mensonge, comme le sont trop souvent les actes du suffrage universel; » titre aussi peu sérieux que celui de « roi de Chypre et de Jérusalem; » titre que l'orateur entendait contester toujours, « gémissant, comme ami de la liberté, du travail infernal de l'esprit révolutionnaire et des massacres consommés sous les baïonnettes piémontaises! »

M. Thourel réplique aussitôt pour « laver de ces reproches son royal client; » il reprend de nouveau l'histoire d'Italie depuis les Guelfes et les Gibelins : il combat pied à pied son adversaire ; puis, arrivant à cette négation de l'unité italienne, il pousse ce cri éloquent : « L'unité de l'Italie s'affirme par ses douleurs passées, par les massacres de 1820, de 1829, de 1833, de 1848, alors qu'on noyait dans le sang ses aspirations; elle s'affirme par le vote qu'elle vient d'émettre si éloquemment! » Me Berryer réplique à son tour. Dabord il veut céder « à ses habitudes d'avocat et rentrer dans la cause qui est pu-

rement commerciale. » Mais non! l'orateur fait taire encore l'avocat, et dans une éloquente péroraison, il lance une dernière injure au roi d'Italie, un dernier hommage au roi déchu! Marseille a donné raison à Me Berryer; la vente des frégates a été maintenue. Ce jugement a un caractère trop exclusivement politique pour que nous le discutions. Il nous faudrait pour cela rouvrir la discussion sur la question italienne, question jugée aujourd'hui dans les consciences.

Passons de Marseille au Havre, d'Italie en Amérique; nous allons voir encore là le prétoire consulaire devenir une arène politique.

Au Havre, le tribunal de commerce n'était appelé à rien moins qu'à trancher le conflit américain.

Un navire, le *Régulus*, avait chargé dans cette ville des marchandises qu'il devait transporter dans la vallée du Mississipi; mais, lorsqu'il voulut entrer dans le fleuve, la flotte fédérale lui signifia le blocus, et il fallut rebrousser chemin. Que faire? le capitaine crut pouvoir se rendre à New-York et débarquer dans ce port sa cargaison. Ce n'était pas le compte de l'expéditeur; ses marchandises furent confisquées, et le destinataire, Américain du Sud, ne pouvait se risquer à aller les réclamer en pays ennemi.

L'expéditeur assigna le consignataire du navire devant le tribunal de commerce du Havre; on lui opposa l'article 279 du Code de commerce, qui enjoint au capitaine, dans le cas « de blocus du port pour lequel le navire est destiné, à se rendre dans un des ports voisins de la même puissance, où il lui sera permis d'aborder. »

Le tribunal a adopté ce système; a-t-il eu raison? La lettre de la loi semble bien positive, et on peut soutenir que l'Amérique du Sud, non reconnue par l'Europe, fait toujours partie des États-Unis. Cependant cette argumentation, excellente peut-être en diplomatie, nous semble être une interprétation bien rigoureuse de la loi. Il nous paraît évident que le législateur, en rédigeant l'article 279, ne prévoyait pas le cas de guerre civile, et que la mesure qu'il ordonne n'a d'autre but que de sauvegarder la marchandise.

Or, si on se place à ce point de vue, il faut bien reconnaître que New-York était la dernière ville ou le *Régulus* devait aborder et qu'il devait choisir tout autre port voisin, neutre ou ami, plutôt que cette ville ennemie. La confiscation des marchandises en est certainement dans cette affaire la meilleure preuve.

Ainsi la question italienne et la question américaine, ces deux grands problèmes de la diplomatie, ont été débattues devant la justice comme devant un tribunal international. Ces procès ne prouvent-ils pas mieux que tout autre argument ce que peut devenir un tribunal de commerce à certaines époques?

II

Quittons l'étranger pour revenir, chez nous, aux questions de politique intérieure; nous verrons les débats judiciaires conserver souvent le même caractère.

Commençons par les procès de presse, ils ont eu les honneurs de la saison. Mais il faut renoncer à les passer tous en revue, car la reproduction des débats est interdite par la loi, et il faudrait trop souvent se borner à donner la liste des morts et des blessés. Cependant quelques-uns ont soulevé des questions de principe que nous pourrons étudier, sans aborder les détails et sans enfreindre la prohibition légale.

La loi du 15 juillet 1850 a imposé l'obligation à tout *journaliste* de signer ses articles. L'opposition et la majorité de l'assemblée se réunirent alors pour voter cette loi. Il fallait, fut-il dit dans la discussion, arracher le masque à ces bravi littéraires qui, sous le voile de l'anonyme, peuvent impunément calomnier et diffamer les citoyens. Tel est, en effet, l'objet de la loi, mais c'est là son seul objet.

Il ne faut pas l'interpréter trop rigoureusement dans la pratique, car elle a été destinée bien plus à sauvegarder l'honneur des citoyens qu'à entraver la liberté de la presse. L'article anonyme est dans une certaine mesure une nécessité du journalisme. En effet, n'y a-t-il pas souvent grand bénéfice pour un journal de profiter de la collaboration accidentelle de certains hommes, particulièrement compétents ou spécialement renseignés sur une question, mais ennemis de toute publicité par caractère ou par position? Si un rédacteur reçoit une correspondance de cette nature, ne peut-il pas extraire des passages, et les fondre dans un article qu'il s'approprie par ce travail de mise en œuvre? Dès lors il semble que sa signature offre des garanties suffisantes. Qu'importe si, pour solliciter l'attention publique, il indique à quelle source il a puisé ses renseignements? Qu'importe s'il fait précéder sa signature de la formule traditionnelle : *Pour copie conforme?* Il y a un signataire responsable; la loi est satisfaite. M. Tinguy, qui avait repris à l'assemblée la proposition de M. Pascal Duprat, nous semble avoir fait à cet égard les réserves les plus larges; de son aveu même, il ne s'agit que d'une mesure générale, comportant une large tolérance sans laquelle la mission du journaliste deviendrait bien difficile.

C'est cette doctrine que le tribunal correctionnel de Niort a consacrée au mois de novembre dernier. Le *Mémorial des Deux-Sèvres* avait publié deux articles sur le projet de création d'un évêché à

Niort; les deux articles, placés sous la rubrique de *Chronique locale*, portaient la signature *Th. Mercier*, précédée de la mention : *Pour copie conforme*. Mercier, dit le jugement, affirmait qu'il s'était bien inspiré de correspondances et de renseignements divers, mais que ces matériaux épars avaient été arrangés par lui, dans la rédaction des articles incriminés. Or, ce que veut la loi, c'est un signataire sérieux et non fictif, mais rien de plus; du moment qu'il existe, la loi est satisfaite, puisqu'on peut demander compte à ce signataire de l'écrit qu'il a publié. Par ces motifs, le tribunal déclarait non justifiée la plainte dirigée contre Mercier.

La presse salua avec reconnaissance cette décision; mais la joie fut courte, car la Cour impériale de Poitiers, peu de temps après, infirmait le jugement dans un arrêt longuement motivé.

Peu importe, décide-t-elle, si les articles ont un caractère inoffensif, et si de nombreux exemples prouvent une tolérance générale. Dès qu'il est établi que, malgré la coopération de Mercier, il y a eu d'autres collaborateurs, il faut conclure « *que la signature de Mercier n'est pas la seule dont ces articles dussent être suivis!* »

Ainsi se trouve réfutée cette pensée des premiers juges, que le vœu de la loi se borne à demander un signataire unique, sincère et non fictif. Est-ce là le véritable esprit de la loi? On comprend bien qu'il serait facile d'éluder la loi de 1850 en abusant de la mention : *Pour copie conforme*. Que deviendrait, par exemple, la prescription légale, si le gérant d'un journal se bornait à apposer régulièrement au bas de chaque article sa signature précédée de la mention susdite? Mais de cet abus à la doctrine du tribunal de Niort il y a loin! Jusqu'ici on avait toujours pensé que la signature d'un seul collaborateur sincère et sérieux était suffisante; la tolérance à cet égard était générale, la Cour de Poitiers le reconnaît elle-même dans son arrêt. Mais voici un supplément de garantie que cette jurisprudence exige : il faudra désormais que tous les collaborateurs, et non plus un seul, signent les articles.

Cette nouvelle garantie n'apparait-elle pas bien plutôt comme une entrave à la liberté de la presse que comme une protection contre les dangers d'une publication anonyme et occulte? Nous nous inclinons devant les décisions de la justice, mais nous conservons néanmoins notre conviction entière. Non, nous ne pouvons croire que le législateur de 1850 ait voulu entraver la liberté de la presse. Il a voulu seulement prémunir la société contre ses excès. Or, ce serait une législation draconienne que celle qui aurait pour première conséquence de frapper un article reconnu inoffensif, et garanti par la responsabilité d'un signataire sérieux.

Il est facile, d'ailleurs, de prévoir toutes les conséquences de cette jurisprudence. Que deviendront les correspondances étrangères, qui émanent de sources si diverses et qui constituent de nos jours un des éléments les plus essentiels de la publicité? Faudra-t-il, pour obéir à cette jurisprudence, braver les galères dans certains pays, et signer la correspondance? Faudra-t-il supprimer les correspondances?

D'ailleurs cette jurisprudence nous paraît être une innovation. Consultons les précédents.

Le tribunal de Bordeaux s'était déjà prononcé dans le même sens que le tribunal de Niort. M. Gounouilhou, gérant de la *Gironde*, avait publié un article intitulé : *Courrier de la semaine;* l'article, composé avec divers matériaux, portait pour signature : *Pour le Courrier de la semaine X : Gounouilhou.*

N'est-il pas évident qu'ici la lettre X impliquait l'aveu formel d'un collaborateur dissimulé? Poursuivi pour cette signature, Gounouilhou fut pourtant acquitté.

Il est vrai que la Cour de cassation, dans l'arrêt Fabiani (28 juin 1856), semble avoir consacré une jurisprudence plus sévère. Elle a maintenu la condamnation prononcée contre l'*Observateur de la Corse*, à raison de deux articles non signés, dont un reproduisait un article du *Sémaphore de Marseille*, et l'autre un discours du comte Solari au parlement de Turin. Mais il faut remarquer que les articles ne portaient aucune espèce de signature et même que leur origine étrangère avait été dissimulée par le rédacteur. Il n'y a donc pas, à vrai dire, de contradiction formelle entre le tribunal de Niort et la Cour de cassation.

Il faut avouer, cependant, que les tribunaux semblent vouloir confirmer chaque jour la jurisprudence de la Cour de Poitiers. Le tribunal correctionnel de la Seine vient de condamner le *Courrier du Dimanche* et l'*Ami de la religion* pour avoir publié deux articles signés d'un seul collaborateur. La Cour de Paris a confirmé ces condamnations. Mais l'avenir appartient encore aux espérances de la presse, à raison même des incertitudes de la jurisprudence.

Un arrêt rendu par la Cour d'Aix a soulevé une question non moins intéressante. L'*Union du Var* avait depuis longtemps pour rédacteur en chef M. Maquan. Lorsqu'il se démit de ses fonctions, le procureur impérial manda le gérant et l'invita, conformément au décret de 1852, à se faire autoriser à remplacer M. Maquan ou à supprimer dans le journal la place de rédacteur en chef. Le gérant ne croit pas devoir se conformer à cette injonction; poursuivi par le parquet, à raison de son refus, il fut d'abord acquitté par le tribunal de Draguignan, puis condamné par la Cour impériale d'Aix.

Le système de l'arrêt était simple. L'article 1er du décret organique sur la presse exige l'autorisation préalable du gouvernement pour « tous changements dans le personnel des gérants, rédacteurs en chef, propriétaires ou administrateurs du journal. » Or, la retraite d'un rédacteur en chef dans un journal doit être considérée comme un changement susceptible d'autorisation, parce qu'elle diminue les garanties données au gouvernement. L'*Union du Var* fut donc condamnée à mort et son gérant envoyé en prison!

Rien de plus piquant que le conflit soulevé entre les premiers juges et la Cour d'appel. Le tribunal de Draguignan avait repoussé la poursuite, par ce motif que Maquan, installé comme rédacteur en chef avant le décret de 1852, n'avait jamais reçu d'autorisation spéciale, et que par conséquent l'illégalité, ne résultant que de sa présence au journal, devait cesser par sa retraite. Si on s'en tient à ces deux décisions, la situation de l'*Union du Var* était aussi bizarre qu'embarrassante. Selon les uns, son rédacteur devait partir au plus vite; selon les autres, ce départ entraînait la mort de l'*Union du Var*. Toutefois il faut relever plusieurs erreurs qui se sont glissées dans les justes doléances de la presse sur la mort de l'infortuné journal. Il est bon sans doute de signaler le mal, mais il ne faut pas l'imputer aux innocents. Il faut surtout, dans cette affaire, faire le procès à la loi et non à la Cour d'Aix. D'abord, la Cour réfute d'une façon péremptoire le jugement du tribunal de Draguignan; il lui suffit de rappeler l'article du décret qui dispense formellement les journaux existants en 1852 de l'autorisation exigée par l'article 1er. Il est inexact enfin d'avancer que cette application du décret soit sans aucun précédent depuis dix ans. La Cour d'Aix se trouve couverte, au contraire, par la jurisprudence formelle de la Cour de cassation. Un arrêt de la Chambre criminelle (12 janvier 1858) maintient la suppression du *Guetteur de Saint-Quentin*, condamné dans des circonstances analogues : il est même à remarquer que le procureur impérial de Draguignan avait préalablement adressé un avis charitable à l'*Union du Var*, qui n'en avait tenu aucun compte, tandis que le *Guetteur de Saint-Quentin* avait eu soin d'annoncer au préfet de l'Aisne la retraite de son rédacteur, plus de quinze jours avant son départ, et qu'il n'était victime que de la lenteur administrative, sans avoir aucune imprudence à se reprocher.

Nous n'hésitons pas à trouver exacte, quoique rigoureuse, cette interprétation du décret organique. Un rédacteur de moins, c'est aussi une garantie de moins, et c'est par là même un changement grave. Les magistrats ne peuvent, sans dénaturer leur mission, se faire législateurs, et ils sont couverts par le vieil adage: *Dura lex, sed lex!* Nous partageons toutefois la surprise générale qu'a fait naître tant de rigueur

dans la loi. L'arrêt de la Cour de cassation en fait bien ressortir toutes les étranges conséquences; il décide « qu'en fait la contravention existe dès l'instant où le journal avait continué à paraître, après la retraite de son rédacteur. » Ainsi, plus de doute; un rédacteur en chef ou la mort! voilà la position du journalisme. Qu'arrivera-t-il si un rédacteur meurt subitement? Dès le lendemain, la publication du journal doit être suspendue, tant que l'autorisation ne sera pas arrivée. En matière de presse, la régence est impossible; voilà tous les rédacteurs en chef condamnés à l'immortalité! Telle est la conséquence logique, inévitable, du décret organique. La Cour de cassation l'a déclaré formellement, en annonçant « qu'en fait la contravention existe dès l'instant où le journal paraît sans rédacteur. »

Mais nous le répétons, toute critique doit s'adresser à la loi et non à la justice : *Dura lex, sed lex!* maxime plus consolante, il est vrai, pour le magistrat que pour le journaliste.

Nous terminerons cette revue des procès de presse par l'*affaire Pamard*. L'*Indépendance belge* avait accusé *M. Pamard* d'avoir usurpé le titre de correspondant de l'Académie de médecine, qui appartenait à son père; plusieurs journaux français avaient reproduit cette allégation. Le tribunal correctionnel de la Seine a condamné pour ce fait le *Courrier du Dimanche*, le *Charivari*, la *Gazette de France*. Le jugement se fonde sur ce que l'attaque incriminée s'adresse à un acte de la vie privée et que la preuve offerte ne peut pas être accueillie. La reproduction des débats étant interdite, nous sommes forcé de passer sous silence les remarquables plaidoiries de cette affaire. Laissons de côté la question de savoir si, à raison des faits de *la cause*, l'intention de diffamer, élément constitutif du délit, pouvait être imputée aux journaux condamnés, et n'étudions qu'une question de principe. La preuve des faits diffamatoires était-elle recevable dans l'espèce?

Tout le monde connaît le principe fondamental de notre législation sur la diffamation. La preuve du fait diffamatoire n'est jamais recevable. Ainsi je n'ai pas le droit d'appeler voleur l'homme qui a lui-même confessé son vol. Nous n'avons pas à juger cette loi qui a sa source dans une pensée libérale. De bons esprits pensent qu'il serait préférable de laisser les tribunaux apprécier, dans leur sagesse, si la preuve ne doit pas être admise dans certains cas particuliers, où l'interdiction absolue entraîne une condamnation qui froisse parfois le sentiment public.

Toutefois le législateur devait apporter une exception importante à cette prohibition; si la vie privée doit être murée, il en est tout autrement de la vie publique; celle-ci doit être régie par le principe contraire. Il importe à la société de signaler et de réformer tous les

abus dans la vie publique. Le danger ici n'est plus dans la publicité, mais dans le mystère. Aussi la loi de 1819, en interdisant la preuve des faits diffamatoires, faisait suivre immédiatement la règle de l'exception, et réservait le droit de justifier l'allégation par des preuves dans le cas d'imputation contre « les dépositaires ou agents de l'autorité, ou contre toute personne ayant agi dans un caractère public. »

Malgré le jugement du tribunal, nous persistons à croire que la preuve ne pouvait être refusée aux adversaires de M. Pamard. Si les fonctions de membre correspondant d'une académie ne peuvent être considérées comme une fonction publique, malgré la position officielle des académies dans l'État, il semble au moins qu'on ne peut leur refuser un caractère public. Il faut admirer ici la sage prévoyance du législateur de 1819; s'il n'avait parlé que des agents et dépositaires de l'autorité, une foule d'abus de la vie publique auraient échappé, par ce laconisme de la loi, à la vigilance de l'opinion publique. L'usurpation d'un titre académique, la spéculation frauduleuse sur une distinction aussi recherchée, sont des abus du domaine public par cela seul que leur seul objet est de provoquer la faveur du public; leur répression est d'une utilité générale, et elle est surtout sans danger, car elle ne viole aucun des principes conservateurs de l'honneur privé.

Mais depuis 1819 la législation sur la presse a suivi toutes les vicissitudes politiques de notre pays, les lois se sont succédé comme les révolutions, lois conçues et rédigées en toute hâte, et par là même souvent obscures et incomplètes. Aussi la grande difficulté, dans toute question de presse, est bien moins d'interpréter la loi que de connaître au juste par quel texte l'écrivain est régi. Ainsi, dans notre espèce, la loi de 1819 a été en majeure partie abrogée par la loi du 25 mars 1822, qui fut elle-même abrogée par la loi du 8 octobre 1830. Enfin les deux décrets du 19 février et 28 mars 1852 ont réformé complétement la législation antérieure. Chacune de ces lois a oublié de s'expliquer sur le sort des lois précédentes; il s'agit donc de découvrir ce que les décrets de 1852 en ont laisé subsister. Ainsi l'article 28 conserve-t-il, en matière publique, le droit exceptionnel de prouver les faits? Telle est la question qu'il nous faut résoudre.

« En aucun cas, dit cet article, la preuve par témoins ne sera admise pour établir la réalité des faits injurieux ou diffamatoire. » Ce texte est formel, nous l'avouons, mais seulement en ce qui touche la preuve par témoins. Cette preuve, si dangereuse et si incertaine, a toujours été vue avec défaveur par nos législateurs; mais il n'y a aucune raison pour lui assimiler la preuve par écrit. Il y a même une

raison excellente pour ne pas le faire : c'est le silence de la loi, car nous ne pensons pas qu'on puisse, par l'interprétation, suppléer aux lacunes d'un texte pour créer une restriction nouvelle. C'est ainsi que les jurisconsultes interprétaient la loi de 1822, dont l'article 18 a été reproduit mot à mot dans les décrets de 1852. Ils considéraient que l'article 20 de la loi de 1819 n'était pas abrogé quant à la preuve écrite. Enfin M. Dalloz, dans son *Répertoire*, émet la même opinion sur les décrets organiques.

Nous n'entendons faire aucune allusion à la personne de M. Pamard; cette affaire n'est pour nous que l'occasion d'examiner une question de principe; mais nous pensons qu'en général on peut prouver qu'un titre académique est porté sans droit. L'opinion publique protestera toujours contre l'impunité en présence d'une usurpation *si audacieuse*. Si je ne puis signaler à mes concitoyens les faux titres *qui* peuvent tromper leur confiance, si je ne puis renverser une enseigne mensongère, pourrais-je contester à un savant une invention de chimie? Pourrai-je revendiquer une découverte pour un inventeur méconnu, sans dénoncer par là même un usurpateur et sans devenir moi-même un diffamateur? La vérité est-elle à ce prix? Nous ne pouvons pas le croire.

Telles sont les vicissitudes de la presse; les journaux plaident chaque jour leur cause devant le public; on voit que ce procès se débat aussi devant les tribunaux. Nous n'avons pas à insister davantage sur cette question; il nous suffit d'avoir montré que sur ce point, autant et plus que sur tout autre, le palais reflète assez *fidèlement la* politique intérieure.

III

Continuons le rapprochement; les poursuites judiciaires que nous venons d'étudier sont presque toujours provoquées par le ministère public. C'est que le parquet joue dans notre organisation judiciaire un rôle important. Sa mission peut être grande et élevée; selon la pensée de nos premiers législateurs, le ministère public doit être le représentant et l'organe de la société même contre l'autorité. Il doit si peu être un instrument gouvernemental, pour respecter le caractère de sa haute mission, que la Cour de cassation a déclaré à plusieurs reprises qu'il disposait souverainement de l'action publique, et que le ministre de la justice lui-même ne pouvait arrêter ou provoquer son initiative que par voie de requêtes, mais non de réquisitions. L'utilité pratique de ce grand principe est manifeste. Un gouvernement est plus ou moins intéressé à la répression des délits,

suivant les circonstances et les personnes. Si le ministère public n'écoute que les inspirations de l'autorité supérieure et ne se détermine pas par sa propre conscience, qu'en résulte-t-il? L'inégalité dans la poursuite, un choix dans la répression, et par conséquent une injustice relative.

On comprend donc aisément quel intérêt vif et général soulève toujours la réglementation d'une autorité si importante. C'est à propos de cette grave question que la Cour de cassation a été dernièrement le théâtre de débats éloquents. La question qui vient d'y être débattue était des plus graves, et a motivé plusieurs audiences de la Cour suprême, dans lesquelles M. le conseiller Laborie, Me Rendu, M. le procureur général Dupin ont pris tour à tour la parole. Il s'agissait de décider, une fois pour toutes, si on devait accorder au ministère public, en matière civile, le droit d'agir d'office pour faire respecter une loi d'ordre public. L'intérêt de la question générale s'agrandissait encore par l'intérêt même de la question particulière qui l'avait soulevée; nous voulons parler de la célèbre loi de 1858 sur les faux noms.

Nous ne reproduirons pas l'argumentation, qui a été purement technique et restreinte à la sèche analyse de deux textes de loi. Mais les orateurs n'ont pas manqué d'élever le débat par leurs conclusions morales et politiques. Me Rendu combattait le pouvoir revendiqué par le ministère public, et en signalait les dangereuses conséquences. Il montrait comment, avec ces changements successifs, l'indépendance du ministère public s'absorbe fatalement dans la responsabilité gouvernementale; combien, aujourd'hui, l'institution du parquet est loin d'être ce qu'elle fut sous la révolution, de ce qu'elle devait rester dans la pensée du premier législateur; combien enfin, dans l'application de la loi de 1858, cette initiative est surtout redoutable, parce qu'elle livre à la publicité tous les secrets de la vie privée! C'est M. le procureur général Dupin qui a répondu à Me Rendu; il a montré que les dangers signalés étaient chimériques; il a revendiqué, pour l'honneur de la magistrature, l'indépendance du parquet sous tous les régimes. Il a cité notamment comme exemple la réponse du procureur général Bellart à M. de Peyronnet, qui demandait à être prévenu des poursuites avant qu'elles fussent commencées. « Quand le ministère public ne doute pas, disait M. Bellart, quand un délit est évident, le magistrat chargé du triste devoir de poursuivre doit-il, avant tout, prendre ou attendre les ordres du gouvernement? Non, monseigneur, le ministère public doit agir spontanément. Ce qu'il y aurait de plus alarmant pour la liberté, c'est que le gouvernement s'en mêlât jamais. Il n'y a pas deux lois! » M. Dupin aborde ensuite la question des faux

titres, et trouve d'énergiques paroles pour flétrir cette fraude d'une nouvelle espèce, qui est une de nos plaies modernes. On ne peut, certes, que souhaiter devoir réprimer « ces audaces effrénées » qui sont particulièrement déplacées dans un pays ou la noblesse n'est plus qu'un souvenir historique. Mais, quant à l'institution du ministère public, l'exemple d'un magistrat énergique et indépendant détruit-il les dangers signalés? On peut répondre que, si l'histoire conserve le nom de ceux qui n'ont point failli à leur mission, elle note aussi les noms de ceux qui oublient leurs devoirs. Peut-être la nouvelle puissance accordée au ministère public paraîtra-t-elle moins être une innovation dangereuse, si l'on songe à l'autorité immense dont il était déjà investi, autorité qu'il a su conquérir peu à peu depuis la révolution de 1789. D'ailleurs, bonne ou mauvaise, la *loi par* son texte nous semble donner raison à la Cour de cassation. Dès lors nous n'hésitons plus à approuver l'arrêt.

Dernièrement, la Cour de cassation a eu à réglementer l'autorité du parquet dans une question non moins grave. Le garde des sceaux avait déféré à la Cour suprême un arrêt de la Cour impériale de Colmar, par lequel elle enjoignait à son procureur général de reprendre des poursuites qu'il avait abandonnées. La Cour suprême a cassé cet arrêt; elle a décidé qu'une Cour impériale pouvait bien provoquer l'initiative du parquet, lorsqu'il laissait un crime impuni, mais qu'elle ne pouvait intervenir, si le parquet, après avoir commencé une poursuite, croyait devoir l'abandonner. Lui donner en pareil *cas le* droit d'intervenir, alors qu'elle pourrait le faire quotidi*ennement et* pour les moindres actes du ministère public, c'était rayer d'un trait de plume un principe fondamental de notre organisation judiciaire : l'indépendance du ministère public. Nous avons soutenu ailleurs que cette doctrine était juste, et nous avons alors, comme aujourd'hui, adopté la doctrine de la Cour suprême. Nous avons été attaqué au nom de la liberté. On nous disait alors que cette distinction entre les poursuites commencées et celles qui ne le sont pas était une subtilité arbitraire qui détruisait une garantie précieuse de liberté. Chose singulière! on interprète aujourd'hui et on tourne contre le ministère public une loi que les documents historiques nous disent avoir été faite pour le soutenir. Le législateur, en rédigeant cette loi, avait en vue certains coupables puissants, et n'avait d'autre but que de donner au ministère public l'appui moral d'une Cour impériale pour entamer les poursuites. Mais est-il vrai qu'en restreignant l'intervention des Cours impériales dans l'exercice de l'action publique, on supprime une garantie libérale? A Dieu ne plaise que nous arrivions à une si fâcheuse conséquence! La réponse à cette objection est bien simple. Bonne ou

mauvaise, la loi n'accorde jamais aux Cours impériales qu'un droit *moral* d'intervention. Ce point est important; ainsi, lorsqu'une Cour impériale enjoint de poursuivre, le ministère public peut assumer légalement devant l'opinion la responsabilité d'un refus. Nous répondrons donc à l'objection en disant : Non, aucune garantie n'est supprimée, car, alors même que nous refusons à une Cour impériale le droit d'enjoindre les poursuites, nous lui reconnaissons, d'accord avec tous, le droit incontesté, aux termes de l'art. 61 de la loi de 1820, de censurer le ministère public et d'en référer au garde des sceaux. Si on veut bien se rappeler que le droit d'intervention n'est jamais qu'un droit moral, on reconnaîtra que cette garantie est tout aussi efficace que la première.

D'ailleurs, nous n'avions pas alors à examiner, et nous n'examinons pas aujourd'hui si *la loi* est bonne ou mauvaise, mais si *le texte* est sainement interprété. Le pire remède à une mauvaise loi sera toujours, selon nous, une interprétation arbitraire et sciemment erronée, eût-elle même la liberté pour prétexte ! Si nous devions juger notre législation elle-même en ce qui touche le caractère public, nous aurions certes bien des réserves à faire, et nous pourrions nous trouver d'accord sur ce terrain avec ceux qui combattent aujourd'hui les décisions de la Cour suprême.

Ces questions se rattachent, on le voit, à ce grave problème de la centralisation intérieure. Ne se préoccupe-t-on pas vivement, de nos jours, de rencontrer à chaque pas l'intervention croissante de l'autorité supérieure? Ne réclame-t-on pas une émancipation graduelle de l'initiative individuelle? Ainsi ce problème, le plus grave peut-être de la politique intérieure, et dont la solution appartient à l'avenir, se retrouve au palais, et nous voyons les murailles protectrices que Royer-Collard élevait autour des secrets de la famille s'écrouler devant la puissante intervention du ministère public !

On peut juger par ce tableau du mouvement judiciaire, que les tribunaux ont aussi leur intérêt politique qu'il ne faut pas négliger. On voit que restreindre la mission du journalisme, c'est étendre la mission de la justice, on voit qu'il est certaines libertés imprescriptibles qu'on ne fait parfois que déplacer en restreignant leur essor, et qu'on est toujours sûr de les retrouver quelque part vivantes et animées, dût-on aller chercher la politique au palais de justice !

GABRIEL-BENOIT CHAMPY.

LES MISÉRABLES

PAR VICTOR HUGO.

Un moraliste chagrin a dit, non sans raison, que l'opportunité surtout est difficile à saisir pour ceux qui font métier de consolateurs. Il est, en effet, un seul instant fugitif, et pourtant très-précis, où ils peuvent espérer d'être bien accueillis. Trop empressés ou trop tardifs, ils semblent également barbares : dans le premier cas, ils ont l'air de prévoir un oubli dont les affligés ne veulent pas admettre la possibilité; dans le second, ils raniment une douleur expirante. Hier, le malheureux était inconsolable, demain il sera consolé. Mais qu'ils *glissent* entre ces deux dates leurs textes confortants, si faibles qu'ils puissent être, et, la nature aidant, ils feront leur effet. Il en est, jusqu'à un certain point, de même pour la critique, lorsqu'elle s'adresse à des œuvres que le public, pour une raison quelconque, a accueillies avec une faveur plutôt instinctive que raisonnée. Si elle se hasarde à lutter prématurément contre ce courant de bienveillance générale, elle paraît facilement impertinente; si elle tarde trop à se prononcer, elle court grand risque de n'être que la constatation banale de la réaction qui suit fatalement tous les engouements. A l'opposé de ce qui se voit dans les procès ordinaires, lorsqu'on juge un livre, c'est toujours la défense qui parle la première, et l'accusation n'a que la *réplique*. Aussitôt l'ouvrage publié et faisant suite, pour ainsi dire, aux *réclames* préliminaires des éditeurs, on voit paraître tout d'abord les articles des amis qui louent quand même et en bloc; ensuite viennent les critiques réels, puis enfin les détracteurs, ennemis personnels ou adversaires intolérants. Je tiendrais beaucoup, en ce qui concerne *les Misérables*, à ne me trouver ni dans la première ni dans la dernière de ces catégories; il me semble donc que le moment est venu de dire mon opinion. Je crois qu'elle est, au fond, celle de beaucoup de gens qui ne sont pas aussi bien placés que moi pour l'exprimer franchement.

Le nom de Victor Hugo est entouré d'une auréole qui impose naturellement, et justement, à la critique. Il y a l'éclat d'un grand talent — soyons ménagers du mot de génie, — le souvenir de vaillantes luttes littéraires que le succès a couronnées, le prestige de l'exil, et, mieux encore, la reconnaissance des gens de bien pour la défense chaleureuse et sincère, quoique parfois un peu fastueuse, de plus d'une noble cause.

Victor Hugo, en un mot, est un maître, pour emprunter une expression au vocabulaire du romantisme; il a dans la presse de nombreux élèves, une clientèle immense : mauvaise condition pour trouver des juges impartiaux. Aussi, qu'avons-nous vu? Dès le lendemain de la publication, au sortir d'une lecture hâtive, — ayons le courage de le dire, avant une lecture complète qui aurait pu rendre leur tâche gênante, — la plupart des critiques se sont empressés de payer leur dette en termes vaguement élogieux qui ont dû attirer le public sans l'éclairer. Deux ou trois vigoureux coups d'encensoir lancés un peu au hasard et de longs extraits, tel a été le rôle de presque tous les journaux. C'était une vaste conception, disait-on, qu'il ne fallait pas juger sur les deux premiers volumes seulement; c'était l'abîme des misères sociales sondé par l'œil du génie et qui donnait le vertige au vulgaire; c'était un drame colossal, — d'aucuns disaient une trilogie, mot qui fait toujours son effet, — dont la lecture affermissait, retrempait et élevait l'âme; on y sentait le souffle d'une compassion auguste : autant de moyens de sortir d'une position embarrassante et de se récuser en s'agenouillant. Jusque-là, cette conspiration de l'éloge, dont le pire résultat sera de faire acheter à bien des gens deux volumes fort émouvants, n'a rien que d'excusable : la critique n'est pas un sacerdoce. Elle n'est qu'une fonction, qu'il serait bon pourtant de remplir consciencieusement. Ce qui me paraît moins justifiable, ce sont les bruits industrieusement — on pourrait dire industriellement — répandus pour exciter à l'avance la curiosité du public. Des traductions de l'ouvrage devaient paraître simultanément dans toutes les langues des pays civilisés, — on avait donné à l'auteur deux, trois, quatre cent mille francs de son manuscrit; l'éditeur lui-même n'en avait pas lu une seule ligne avant de l'accepter! Cette dernière particularité, par parenthèse, ôte un peu de valeur à la conclusion qu'on aurait pu tirer de l'élévation du prix. La libéralité de l'éditeur, — en la supposant vraie, — n'est plus qu'une spéculation hardie, une marque de confiance, si l'on veut, mais non un suffrage fournissant une présomption favorable.

Qu'importent, après tout, ces détails? Plus d'un livre que des éditeurs ont lu et refusé avec raison au point de vue commercial, en a appelé victorieusement de leur jugement et de celui des contemporains. Qui s'enquiert aujourd'hui du prix qu'on a payé le manuscrit de *Paul et Virginie* ou de *Don Quichotte*, de *Simple Histoire* ou de *Manon Lescaut?* Donnez-nous vos deux volumes, et « nous verrons bien, » comme dit Alceste.

On nous les a donnés, enfin, et nous avons vu. Écartons tout d'abord les exagérations. Rien n'empêche de juger séparément les deux

volumes qui ont paru avec le sous-titre de *Fantine* : on pourrait presque les juger chapitre par chapitre, tant les tableaux qui les composent sont isolés ou faiblement rattachés les uns aux autres par le lien d'une théorie accusatrice de notre régime social. Des trois personnages principaux qui y figurent, deux meurent, le troisième est en fuite et pourrait, à la rigueur, disparaître, sans qu'on pût taxer l'auteur, s'il avait voulu en rester là, d'avoir fait une œuvre incomplète. Ajoutons que *les Misérables* sont, quoi qu'on dise, tout simplement un roman, ou s'ils n'en remplissent pas toutes les conditions, en prenant le mot de roman dans son sens le plus élevé, ce n'est pas parce que la conception en est trop vaste ou l'exécution trop épique pour des limites si étroites, mais bien plutôt parce qu'on n'y retrouve pas cette unité d'action, cette convergence des incidents vers le dénoûment, cet intérêt soutenu et régulièrement croissant, cette révélation *inconsciente* des caractères dans le dialogue, qui sont le triomphe de l'art du romancier. Que l'auteur ait annoncé, dans une courte préface, son intention de peindre « une damnation sociale créant artificiellement, en pleine civilisation, des enfers, et compliquant d'une fatalité humaine la destinée qui est divine, » cela ne sort pas de la catégorie des romanciers, car, si je ne me trompe, tout roman de nos jours a la prétention de peindre, et par là même, de prouver quelque chose. Le procédé seul varie. Parmi les romanciers, les uns proclament tout d'abord une théorie qu'ils commentent ensuite en l'illustrant par des tableaux plus ou moins heureux, tandis que d'autres se bornent à raconter et laissent le public ému tirer la moralité du récit. Ceux-ci sont les habiles, les vrais convertisseurs dont le lecteur subit l'empire sans défiance, et qui réforment en charmant. Charles Dickens est le représentant par excellence de cette dernière école, tandis que Victor Hugo, dans *les Misérables*, s'est malheureusement relégué parmi les écrivains démonstrateurs. On ne perd pas de vue un seul instant le théoricien socialiste ; c'est lui qui raconte, c'est lui qui décrit, c'est lui qui parle par la bouche de son évêque, de son forçat, de sa fille perdue.

Plus de cent quarante pages du premier volume sont consacrées à la description, dans le sens le plus restreint du mot, de monseigneur Bienvenu, évêque de D., de son logis et de son entourage. Cet évêque est l'incarnation de toutes les vertus évangéliques, la figure lumineuse qui se détache, selon le procédé ordinaire de Victor Hugo, sur le fond noir du tableau. La charité chrétienne, l'amour universel qui embrasse tous les êtres, est la base de son caractère. Nous le verrons recueillir à sa table un forçat libéré qui lui demande l'hospitalité, en lui montrant son passe-port jaune où il est signalé comme « très-dan-

gereux, » et le loger pour la nuit dans la chambre d'ami qui communique par une porte sans verrou avec la sienne propre. Un autre jour il s'était donné une entorse en se détournant pour ne pas écraser une fourmi. J'oserai dire que ce dernier trait est un peu minutieux pour être noté, et le premier, fût-il vrai, un peu énorme pour être accepté comme vraisemblable dans une œuvre d'art. Ce n'est pas voir juste que de ne regarder jamais qu'avec une loupe ou avec un microscope.

Il y a donc le portrait de l'évêque, celui de sa sœur mademoiselle Baptistine, celui de sa servante madame Magloire, celui de son mobilier même. On passe en revue les onze chaises propres au service actif, puis celle qui, étant désempaillée et n'ayant que trois pieds, est condamnée à rester toujours appuyée contre le mur de la chambre de monseigneur, et enfin, la grande bergère qui, vu sa taille, n'a pu entrer dans la chambre de mademoiselle Baptistine que par la fenêtre. On nous donne jusqu'au portrait de l'esprit de monseigneur Bienvenu, car ses bons mots, il ne les dit pas; ils sont racontés sous la forme naïve qu'adoptent les faiseurs d'*ana* : « Un jour quelqu'un lui dit... et il répondit... » Cet évêque fait l'effet d'un saint embaumé, et si l'on croit volontiers à ses répliques, il est impossible de croire un seul instant à son existence. On se demande vraiment comment la rage du didactique a pu engager l'auteur de *Notre-Dame de Paris* et d'*Hernani* à se confiner ainsi dans ce triste rôle de l'homme qui montre la lanterne magique.

Le mot m'est échappé et il peut sembler dur, mais je ne le retire pas : je demande seulement qu'on tienne largement compte de tout ce que l'épithète de magique peut présenter d'atténuant. Oui ! c'est bien là, transportée dans le roman, cette merveille grossière, ce sont bien là ces artifices naïfs devant lesquels s'ébahissaient nos pères et qui étonneront encore nos petits-enfants. N'avez-vous pas reconnu, à propos des *Misérables*, ces préliminaires émouvants qui dans votre enfance contribuaient tant au succès : — l'attente prolongée à dessein et savamment entretenue, et jusqu'aux ténèbres de la chambre mystérieuse dont la contre-partie s'est retrouvée dans l'obscurité qui a enveloppé, jusqu'au jour de la publication, l'œuvre littéraire? Ne vous découragez pas ! Attendez ! Cela ne peut pas tarder; regardez bien là-bas, sur ce drap blanc, — je veux dire chez Pagnerre, — cela va paraître, ce sera superbe! De quoi s'agit-il? Personne ne le sait, mais vous verrez ! Enfin, voilà ! Au premier abord, vous ne distinguez pas très-bien; vous ne voyez que du noir sur du blanc. Seul, vous ne comprendrez peut-être pas tout ce qu'on prétend vous faire voir; mais soyez tranquille, le *montreur* est là qui explique à mesure, tout en glissant ses verres peints. — On va vous faire voir « la dégradation de

l'homme par le prolétariat, la déchéance de la femme par la misère, l'atrophie de l'enfant par la nuit. » Ces silhouettes colossales, sans nuance aucune et qui se meuvent tout d'une pièce, représentent, démesurément agrandis, les vices et les misères qui obscurcissent l'éclat de notre civilisation. Point de groupes, mais une procession de personnages qui ne se mêlent qu'un instant en marchant en sens inverse. Voici d'abord monseigneur Bienvenu, évêque de D., dont je vous ai parlé tout à l'heure. On va faire défiler devant vous ses vertus une à une. D'abord sa tolérance : voici monseigneur Bienvenu qui dîne avec un sénateur athée qui lui débite, après boire, de la façon la plus saugrenue, sa philosophie matérialiste. L'évêque l'écoute et lui répond, et, clic, clac, c'est fini. Passons à un autre tableau : voici maintenant monseigneur qui se rend dans la montagne pour visiter une pauvre paroisse sans crainte des brigands qui infestent les routes, et voici que les brigands, au lieu de le dépouiller, lui font cadeau du trésor qu'ils ont enlevé quelques jours auparavant à la cathédrale d'Embrun, — clic, clac, tout est dit. A un autre : voici monseigneur qui apprend qu'un ex-conventionnel se meurt dans son voisinage, un quasi-régicide, un homme de 93 ; et voilà que malgré ses opinions royalistes il se met en route pour le visiter. Le conventionnel lui explique comme quoi la Révolution était un nuage qui s'amassait depuis quinze siècles, et comme quoi il ne faut pas faire le procès au coup de tonnerre lorsque enfin le nuage crève. L'évêque objecte, le conventionnel riposte, — et enfin voici monseigneur qui tombe à genoux pour demander la bénédiction du terroriste mourant. Cela fait, — clic, clac, le conventionnel disparaît dans la nuit du tombeau, vous ne le reverrez plus jamais.

Sérieusement, il est difficile de rien imaginer de plus puéril que cette conversation entre l'évêque royaliste et l'homme de 93, où l'auteur a voulu évidemment résumer en quelques pages une apologie de la révolution française. Des noms propres sont opposés à d'autres noms propres : Montrevel à Carrier, Lamoignon-Baville à Fouquier-Tinville, le Père Letellier au Père Duchêne, le marquis de Louvois à Jourdan Coupe-Tête, comme si une parité de crimes, en l'admettant pour ces hommes, entraînait l'égalité dans la culpabilité ; comme si l'époque, et le principe que l'on déshonore tout en prétendant le défendre, ne devaient être comptés pour rien. Ce n'est pas adroit de compulser l'histoire de deux siècles pour trouver dans la monarchie les pendants aux monstres que la Terreur a fournis en deux ans ; ce n'est pas moral d'excuser le crime sous prétexte de représailles. A ce compte-là, où l'auteur trouve-t-il place pour ce progrès dont les brutalités, dit-il, s'appellent des révolutions? Pourquoi donc cette

réaction royaliste, qu'on a surnommée la Terreur blanche, a-t-elle été flétrie par tous les historiens? Si on la considère au point de vue des représailles, elle devient de la mansuétude.

On reste surtout émerveillé de la facilité avec laquelle ce bon évêque se laisse confondre. « Que pensez-vous de Marat battant des mains à la guillotine? » dit-il à son adversaire. « Que pensez-vous de Bossuet chantant un *Te Deum* sur les dragonnades? » lui répond celui-ci. Et l'évêque de tressaillir et de ne trouver aucune riposte. Je n'aime guère le caractère de Bossuet, et moins encore les dragonnades, mais pourtant je crois qu'à la place de monseigneur Bienvenu j'eusse trouvé quelque chose.

Je n'ai pas le projet de faire, en détail, l'analyse des deux drames qui se déroulent dans cette première partie des *Misérables:* l'histoire de *Jean Valjean*, le forçat converti, et celle de *Fantine*, la pauvre fille qui se perd par amour maternel. A quoi bon gâter le plaisir du lecteur, puisqu'il s'agit d'un livre que chacun voudra lire? J'en aurais d'autant plus de remords, que ce sont précisément ceux qui ne cherchent dans un roman que l'intérêt du récit et l'imprévu des péripéties que *les Misérables* devront le mieux satisfaire; les délicats, les critiques, seront froissés à chaque page, à chaque ligne. L'exagération et l'amour des contrastes violents ont toujours compté parmi les caractères les plus saillants du style de Victor Hugo. Cela peut se tolérer encore quant au fond : la grâce et la difformité, l'ange et le démon, Quasimodo et Esméralda peuvent produire par leur opposition des beautés violentes et brutales qui plairont aux appétits robustes; mais, quand cette recherche de l'antithèse à tout prix s'étend aux mots et jusqu'aux syllabes, comme dans *les Misérables*, tout en souffre, le bon goût, la langue, et jusqu'au bon sens. L'originalité même n'y trouve pas son compte, car cette forme régulièrement antithétique, si bizarre qu'elle paraisse au premier abord, finit par être plus monotone que les lieux communs les plus rebattus. Du reste, lieux communs et antithèses font parfois bon ménage. Je n'en veux pour exemple qu'un certain passage sur le succès, dont j'extrais quelques phrases. Elles donnent une idée de la forme sentencieuse qui distingue la dernière manière de Victor Hugo, et qui n'est certes pas un progrès par rapport à la prose large et abondante de *Notre-Dame de Paris*.

« Nous vivons dans une société sombre. Réussir : voilà l'enseignement qui tombe goutte à goutte de la corruption en surplomb. Soit dit en passant, c'est une chose assez hideuse que le succès. Sa fausse ressemblance avec le mérite trompe les hommes. Pour la foule, la réussite a presque le même profil que la suprématie. Le succès, ce

ménechme du talent, a une dupe : l'histoire. Juvénal et Tacite seuls en bougonnent. De nos jours, une philosophie à peu près officielle est entrée en domesticité chez lui, porte la livrée du succès, et fait le service de son antichambre. Réussissez : théorie. Prospérité suppose capacité. Gagnez à la loterie, vous voilà un habile homme. Qui triomphe est vénéré. Naissez coiffé! tout est là. Ayez de la chance, vous aurez le reste; soyez heureux, on vous croira grand. En dehors des cinq ou six exceptions immenses qui font l'éclat d'un siècle, l'admiration contemporaine n'est guère que myopie. Dorure est or. Être le premier venu, cela ne gâte rien, pourvu qu'on soit le parvenu. Le vulgaire est un vieux Narcisse qui s'adore lui-même et qui applaudit le vulgaire. »

Ne vous semble-t-il pas avoir lu tout cela quelque part, et même partout, et que pensez-vous de ce Tacite qui bougonne? Ce mot trivial vous le fait-il mieux comprendre, et ce sacrifice de la dignité de la langue procure-t-il une clarté plus grande qui pourrait l'excuser? Il est vraiment impatientant de voir un grand écrivain, ayant à sa disposition le plus beau style du monde, se complaire dans un cliquetis de sons, et ne pas comprendre que la lumière jaillit du choc des idées, et non du heurt de quelques syllabes baroques. Quant à moi, il m'est impossible de lire avec sang-froid un portrait comme celui-ci :

« Madame Victurnien avait cinquante-six ans, et doublait le masque de la laideur du masque de la vieillesse. Voix chevrotante, esprit capricant. Cette vieille femme avait été jeune, chose étonnante. Dans sa jeunesse, en plein 93, elle avait épousé un moine échappé du cloître en bonnet rouge, et passé des Bernardins aux Jacobins. Elle était sèche, rêche, revêche, pointue, épineuse, presque venimeuse, tout en se souvenant de son moine dont elle était veuve, et qui l'avait fort domptée et pliée. C'était une ortie où l'on voyait le froissement du froc. A la restauration elle s'était faite bigote, et si énergiquement, que les prêtres lui avaient pardonné son moine. »

Chevrotant et capricant, Bernardins et Jacobins, prêtres et moine, le froc et les orties, sèche, rêche et revêche, épineuse et venimeuse,— c'est trop, en conscience, dans une dizaine de lignes.

J'ai tenu à m'appuyer sur des citations ; si j'en voulais d'autres pour corroborer mon dire, je n'aurais qu'à ouvrir mon livre au hasard. Les *concetti* les plus bizarres, les accouplements de mots les plus incongrus fourmillent.

Une sainte et digne femme n'a pas « un grain de poussière, pas une toile d'araignée à la vitre de sa conscience. » S'il s'agit de la guillotine, « toutes les questions sociales dressent autour de ce couperet

leur point d'interrogation. » Enfin, pour indiquer les tentations auxquelles sont exposées les belles filles du peuple, et l'injustice qu'il y a à les accabler avec la splendeur de tout ce qui est immaculé, l'auteur s'écrie : « Hélas ! si la Jung-Frau avait faim ! » Eh bien ! si elle avait faim, qu'en adviendrait-il ? Je défie M. Victor Hugo lui-même de poursuivre cette image.

Si mes critiques ont porté bien plutôt sur la forme que sur le fond de l'ouvrage, c'est que, n'en déplaise à l'auteur, je le crois beaucoup plus susceptible que toutes ses théories sociales d'exercer de l'influence. Je ne sais si la suite des *Misérables* indiquera quelque remède aux maux qui y sont signalés, mais, jusqu'à présent, je n'y ai vu que la peinture de misères que personne ne nie, et que bien d'autres ont décrites, à commencer par l'auteur des *Mystères de Paris*. Les types qu'a choisis M. Victor Hugo sont trop exceptionnels pour qu'on puisse tirer quelque conclusion de leur existence. Les forçats qui, comme Jean Valjean, ont été condamnés aux galères parce qu'ils ont volé du pain pour nourrir des enfants, sont, Dieu merci, extrêmement rares. Bien peu de gens imiteront la confiance du bon évêque, et ils auront raison ; mais il est fort à craindre que plus d'un jeune écrivain copiera les fausses beautés et les excentricités attrayantes de l'auteur. Comment ne se laisserait-il pas séduire par l'exemple de celui qui, dans l'ouvrage même qui nous occupe, a écrit le touchant paradoxe sur le bonheur d'être aveugle, la scène admirable où Jean Valjean, le forçat à demi converti, vole, grâce à la *force acquise*, la pièce de quarante sous de Petit-Gervais, et cette belle étude psychologique intitulée : « *une Tempête sous un crâne ?* »

Mais il est un chapitre surtout où l'on retrouve toute l'inspiration et le souffle puissant de notre grand lyrique ; c'est celui qui a pour titre *l'Onde et l'Ombre*. Qu'il me soit permis, en terminant, d'en citer quelques fragments : ils excuseront ma sévérité, qui, je le crains, paraîtra excessive à bien des gens. L'écrivain qui a pu tracer ces lignes admirables n'a droit à aucune indulgence quand il se laisse aller à de colossales trivialités. — Jean Valjean vient d'être condamné au bagne, le navire social l'a rejeté par-dessus le bord ; il est perdu désormais :

« Un homme à la mer !

« Qu'importe ? le navire ne s'arrête pas. Le vent souffle, ce sombre navire-là a une route qu'il est forcé de continuer. Il passe.

« L'homme disparaît, puis reparaît, il plonge et remonte à la surface, il appelle, il tend les bras, on ne l'entend pas ; le navire, frissonnant sous l'ouragan, est tout à sa manœuvre, les matelots et les

passagers ne voient même plus l'homme submergé; sa misérable tête n'est qu'un point dans l'énormité des vagues.

« Il jette des cris désespérés dans les profondeurs. Quel spectre que cette voile qui s'en va! Il la regarde, il la regarde frénétiquement. Elle s'éloigne, elle blêmit, elle décroît. Il était là tout à l'heure, il était de l'équipage, il allait et venait sur le pont avec les autres, il avait sa part de respiration et de soleil, il était un vivant. Maintenant, que s'est-il donc passé? Il a glissé, il est tombé, c'est fini.

Pourtant il lutte encore, il essaye de se défendre, « le navire, cette chose lointaine où il y avait des hommes, s'est effacé. Il n'y a plus d'hommes, et il se demande où est Dieu. Rien à l'horizon, rien au ciel.

« Autour de lui l'obscurité, la brume, la solitude, le tumulte orageux et inconscient, le plissement indéfini des eaux farouches. En lui, l'horreur et la fatigue. Sous lui, la chute. Pas de point d'appui. Il songe aux aventures ténébreuses du cadavre dans l'ombre illimitée. Le froid sans fond le paralyse. Ses mains se crispent et se ferment et prennent du néant. Vents, nuées, tourbillons, souffles, étoiles inutiles! Que faire? Le désespéré s'abandonne; qui est las prend le parti de mourir, il se laisse faire, il se laisse aller, il lâche prise, et le voilà qui roule à jamais dans les profondeurs lugubres de l'engloutissement.

« O marche implacable des sociétés humaines! Pertes d'hommes et d'âmes chemin faisant! Océan où tombe tout ce que laisse tomber la loi! Disparition sinistre du secours! O mort morale!

« La mer, c'est l'inexorable nuit sociale où la pénalité *jette ses* damnés. La mer, c'est l'immense misère. »

Remarquez comme les vraies beautés s'obtiennent à peu de frais. Que de désespoir, par exemple, dans cette simple épithète, « inutiles » étoiles! Comment celui qui l'a rencontrée si facilement sous sa plume a-t-il pu aller chercher au loin pour ce même tableau des expressions comme celles-ci : « Les haillons de l'eau s'agitent autour de sa tête, une populace de vagues crache sur lui? »

Étoiles inutiles! si pures, si belles, si distantes! Étoiles tutélaires! guides du marin, — du marin qui a un navire sous les pieds, des voiles, un gouvernail! Mais pour lui, l'agonisant qui se débat dans les vagues, l'homme condamné et perdu, inutiles étoiles! Voilà un mot de poëte, un de ces mots pour lesquels je suis toujours tenté de créer un néologisme en les nommant *suggestifs*, car ils suggèrent en effet des idées plutôt qu'ils n'en expriment. Ils font naître des pensées au lieu de se borner à les habiller, et ils transforment chaque lecteur en un collaborateur attendri.

HORACE DE LAGARDIE.

REVUE DES THÉATRES

Lorsqu'on raconte pour la centième fois à un enfant le conte de fées qu'il préfère, il faut, comme chacun sait, répéter les mêmes détails et dans les mêmes termes, avec la plus scrupuleuse exactitude, sans quoi tout le plaisir serait gâté. Souvent, quand la mémoire du conteur vient à broncher, l'enfant souffle le mot oublié, corrige la variante et rétablit le texte primitif; puis il revient à son rôle d'auditeur. Les contes de Charles Perrault occupent le premier rang dans cette littérature puérile que tout le monde s'est logée dans la tête, à l'époque où l'imagination toute fraîche dévore avec passion les récits de la nourrice et des grands parents. Quel chagrin pour l'enfant, si l'on s'avisait de mêler ensemble l'histoire du Chat botté avec celles de l'Adroite Princesse ou de quelque autre conte! Quel désordre pénible dans son esprit, si l'on ôtait seulement au maître chat son sac à coulisse et les fameuses bottes dont il se chaussa bravement pour aller à la chasse aux lapins! C'est pourtant ce qu'ont osé faire les auteurs de la *Chatte merveilleuse;* mais cette téméraire innovation leur a réussi, et le succès justifie tout. Le public est grand garçon; il comprend les exigences du théâtre et permet d'altérer les textes consacrés, pourvu qu'on l'amuse.

MM. Dumanoir et Dennery, qui s'entendent aussi bien à faire un libretto d'opéra-comique qu'une comédie ou un drame, ont emprunté le fond de leur intrigue, moitié au conte de Perrault, moitié à la fable de la *Chatte métamorphosée en femme*, et de ces deux sujets ils ont composé un opéra divertissant dont la muse vive et enjouée de M. Grisar a fait une œuvre d'art. Comme dans le conte de fées, le défunt meunier n'a laissé pour héritage à ses trois fils que son moulin, un âne, et un chat, lequel est une chatte blanche. Selon le testament, les trois héritiers ont le droit de choisir par ordre de primogéniture. Urbain, qui est l'aîné, voyant le plus jeune de ses frères décidé à manger la pauvre chatte, choisit le lot qui semble le plus mauvais, pour sauver la vie à Féline. Il va sans dire que le second des fils prend le moulin, et le troisième l'âne. Aussitôt le partage fait, la chatte se

change en femme et se montre sous la figure gracieuse de madame Marie Cabel. Pour ceux qui se souviennent de Jenny Vertpré dans un rôle semblable, madame Marie Cabel n'est qu'à peu près chatte; mais au Théâtre-Lyrique, il s'agit d'abord de chanter, et Féline met dans ses fioritures musicales autant de chatterie qu'il en faut. Au lieu de chasser aux lapins, Féline se déguise en page, tout de satin blanc habillé, donne aux moissonneurs la leçon que vous savez, et, se mettant sur le passage du roi, présente son maître sous le titre de marquis de Carabas. « Le garçon, dit Perrault, était très-bien fait de sa personne; il n'eût pas plutôt jeté à la fille du roi deux ou trois regards respectueux et un peu tendres, qu'elle en devint amoureuse à la folie. » C'est aussi ce qui arrive dans la pièce, tandis que toute la cour ébahie se promène aux sons d'une musique agréable sur le domaine fabuleux du marquis.

Pour introduire dans ce conte en action un élément dramatique et les péripéties nécessaires, les auteurs ont donné à Féline un talisman dont la puissance magique est subordonnée à son amour pour son jeune maître. Or, le marquis de Carabas prend goût au métier de courtisan, s'enflamme pour les beaux yeux de la princesse, et la demande en mariage. Féline devient jalouse, et passe en un moment de la jalousie à la haine. Le talisman protecteur perd sa vertu. Alors, du fond de la Palestine, arrive une lettre du véritable marquis de Carabas, qui annonce son prochain retour. Le roi, quoique bête à faire plaisir, comprend l'imposture d'Urbain, et ordonne à ses gens d'arrêter le faux marquis. Aussitôt Féline, touchée du malheur de son maître, retrouve son amour et son dévouement; Urbain, de son côté, dégoûté de l'ambition, cherche des consolations dans la tendresse de Féline, et la puissance du talisman revient avec le bon accord de la chatte et du maître. A la rigueur, tout cela était assez gai pour un opéra-comique; mais les auteurs ont ajouté avec bonheur deux personnages secondaires et bouffons. Le plus jeune frère, émerveillé des succès d'Urbain et de la transformation de la chatte blanche, ne doute point qu'une femme ne soit cachée sous la peau de son âne. Il attend la métamorphose avec impatience. Dans ce moment, une joueuse de vielle ambulante vient à passer, et demande l'hospitalité. Féline, qui est charitable, lui permet de se reposer sur la paille. La vielleuse s'endort, tandis que le frère aîné a emmené l'âne pour porter de la farine à la ville. Vous devinez la méprise qui en résulte : le jeune paysan, trouvant une jolie fille endormie dans l'étable, croit sa fortune faite et son rêve réalisé. L'âne revient au logis pour dissiper son illusion; mais la jolie fille reste, et le jeune drôle l'épouse.

Sur ce badinage féerique, M. Grisar a écrit une vraie partition d'o-

péra-comique, destinée à un succès populaire. On y pourrait souhaiter plus de style et plus d'originalité. Il ne faut pas songer, en écoutant cette musique un peu terre à terre, à la grande manière de l'*Oberon* et au parti que Weber a tiré d'un libretto bien moins ingénieux; mais c'est beaucoup que de soutenir l'attention pendant trois actes fort longs. Le nombre des morceaux de musique de la *Chatte merveilleuse* est considérable; les scènes dialoguées ne prennent que tout juste le temps nécessaire au dessin de chaque situation. L'abondance des idées, la variété, l'entrain, une certaine fraîcheur d'imagination qui répond à la naïveté enfantine du sujet, ce sont là des qualités dont il faut tenir compte. Parmi les morceaux applaudis, brillent en première ligne le chœur des moissonneurs, les airs où madame Marie Cabel fait oublier son rôle de chatte pour se changer en rossignol, la marche du Roi et de sa cour dans les propriétés du marquis de Carabas, plusieurs motifs de romances, fort bien chantées par Montjause; mais le morceau que je préfère est un duo bouffe entre le paysan et la vielleuse, au moment où ces deux amants se querellent. Ce duetto comique, auquel on ne fait pas grande attention parce qu'il n'appartient pas aux premiers rôles de la pièce, est traité de main de maître. L'auteur a eu, dans ce passage, un éclair de génie. M. Grisar est un compositeur aimable. Selon toute apparence, il ne fera jamais un chef-d'œuvre, mais il aura donné au public de son temps quelques bonnes heures de plaisir, et la *Chatte merveilleuse* sera certainement un de ses meilleurs ouvrages.

Je n'en dirai pas autant à M. Sardou de sa dernière comédie. Pour les donneurs de conseils, c'est une grande satisfaction que de pouvoir crier du bord de la rivière à un homme qui se noie : « Vous n'en seriez pas là, si vous m'aviez écouté. » Mais, l'accident une fois arrivé, la leçon la plus forte est dans l'accident même. A quoi servirait de récriminer? Laissons cela au maître d'école, et voyons plutôt, pour l'enseignement des autres, comment et pourquoi les imprudents se noient. Il y a cinq mois déjà, l'engouement causé par le succès exagéré d'une pièce qui n'était ni sans mérite ni sans défauts, gagna de proche en proche tout le personnel des théâtres, et s'infiltra, dit-on, jusque dans les hautes sphères administratives. La Comédie française, d'un abord si difficile, ouvrit sa porte à deux battants au jeune auteur à la mode. Assurément, l'occasion était belle pour M. Sardou de travailler avec soin, de prendre le temps de la réflexion, de choisir son sujet et de faire parler ses personnages en français; le premier théâtre de Paris, les meilleurs comédiens du monde méritaient bien, ce me semble, qu'on se donnât quelque peine. Le jeune auteur n'en a rien fait. De la plume de fer qui avait tracé la tirade graveleuse du moineau,

dans *Nos Intimes*, il a écrit rapidement trois actes d'une intrigue embrouillée et d'un goût peu délicat.

Il y eut un moment où il sembla que les utopies de Fourier allaient bouleverser le monde; on croyait déjà voir la vieille société chanceler sur ses bases, quand le ridicule vint la sauver. Le grand rêveur ne s'était pas assez défié de l'instinct moqueur des enfants de la Gaule. Il a prêté le flanc; son vocabulaire est devenu une source inépuisable de plaisanteries; en peu de temps, ses redoutables théories ont été reléguées parmi les curiosités philosophiques et paradoxales. C'est dans la *gamme passionnelle* de Fourier que M. Sardou a cru trouver le moyen de rajeunir une donnée de comédie usée et rebattue. Il s'agit du premier moment où la satiété vient troubler le bonheur de deux jeunes époux, sujet traité cent fois au théâtre, depuis la *Seconde Année*, qui date de trente ans, et qui est un des ouvrages les meilleurs de M. Scribe. La *papillonne* est une maladie que Fourier définit ainsi : « Le besoin de varier nos occupations, de changer de place, de goûts, d'habitudes, et d'abandonner les groupes connus pour former de nouveaux groupes. » Qu'est-ce que le comte Almaviva négligeant cette Rosine qu'il a tant aimée pour courir après Suzanne? Qu'est-ce que le marquis de Senneterre, de M. Mélesville, oubliant sa jeune femme dans son château, pour venir à Paris s'engager parmi les soupirants de Marion de Lorme? Qu'est-ce que *Oscar*, ou le mari qui trompe sa femme? Ne sont-ce pas là des malades attaqués de la papillonne? J'en pourrais citer vingt autres, sans sortir du répertoire de la Comédie française. Une pièce de plus sur ce vieux sujet n'aurait pas tiré à conséquence, et le public l'aurait volontiers admise, pour peu qu'on l'eût habillée de neuf; c'est ce que l'auteur a tenté de faire en lui prêtant un déguisement emprunté à la défroque de Fourier. Par malheur, le public a trouvé cet habit grotesque et peu décent.

Le Champignac de M. Sardou, tourmenté par le besoin de former de nouveaux groupes, comme l'Oscar de M. Scribe, tombe dans les embûches d'une tante de sa femme qu'il ne connaît pas, et qui, en se rendant chez lui-même, à la campagne, le voit papillonner, dans le waggon du chemin de fer, près d'une belle Italienne. La jeune tante, simplement vêtue, se donne à lui pour la caméristе de l'étrangère, accorde un rendez-vous nocturne au nom de sa maîtresse, et conduit l'heureux Champignac, un bandeau sur les yeux, une lanterne à la main, en bonne fortune près de sa femme. Ici commence un imbroglio fort compliqué, plein d'invraisemblances, d'allées et venues, de fausses sorties et de cachettes où les quiproquo se succèdent sans interruption pendant deux actes et demi, le tout semé d'équivoques et de mots dont on n'ose rire qu'au théâtre du Palais-Royal. Nous ne

suivrons pas l'auteur dans ce dédale obscur, de crainte de communiquer au lecteur la fatigue dont le public a donné des signes pendant la représentation. Il suffit de savoir que le mari, corrigé et mystifié, finit par tomber repentant aux pieds de sa femme, dénoûment prévu dès l'exposition, puisque cette bonne fortune où Champignac va les yeux bandés, tout le monde sait ce qu'il en est. Les notabilités des lettres, des arts, de l'administration, voire de la finance, assistaient à cette singulière représentation. Apparemment elles s'attendaient à un grand succès. Dans tous les endroits où l'on comptait sur des rires, ce sont des murmures qui ont éclaté. Il semblait que des coupures pourraient sauver cet ouvrage à la seconde épreuve; mais le public s'est montré plus sévère encore le second jour que le premier. Puisque le talent si goûté de M. Got et la gaieté si communicative de madame Augustine Brohan n'ont pu calmer l'impatience du parterre, je doute que la pièce soit née viable. M. Sardou a perdu, par sa faute, une belle partie; si l'on eût fait aussi beau jeu à MM. Duvert et Lauzanne, ils auraient été capables de la gagner.

Tandis que la *Papillonne* recevait un échec à la Comédie française, une autre pièce du même auteur recevait un accueil plus favorable au théâtre du Gymnase. Cette fois le lieu de la scène se trouve en Hollande. Une petite fille bohémienne, dressée par des gipsies à *piquer la poche* dans les foules, s'est fait prendre en flagrant délit, à l'âge de cinq ans, cherchant à enlever la bourse d'une bonne femme, qui, au lieu de punir cette enfant, a eu pitié d'elle, l'a recueillie, élevée avec soin et tendresse, et en a fait une fille honnête et pieuse, — la piété est de rigueur aujourd'hui; c'est un point sur lequel on appuie, pour adoucir les rigueurs de la censure. — Dix ans se sont écoulés depuis l'aventure du vol, et la petite Christiane est aujourd'hui une jolie fille de quinze ans, pleine de sagesse et de dévotion. Elle tient avec économie la maison de sa bienfaitrice, qui est allée de vie à trépas, et le jeune Balthazar, fils de la bonne dame, traite Christiane plutôt en personne de la famille qu'en servante. Balthazar a un ami de son âge, versé dans les sciences naturelles, physicien habile et chimiste expert. M. Cornélius, en allant au jardin botanique d'Amsterdam, s'arrête tous les jours chez son ami, et la douceur, la gentillesse, la beauté de Christiane n'ont point échappé à ses regards. Volontiers il épouserait l'orpheline. La confidence qu'il fait de son intention à son ami oblige Balthazar à lui raconter l'origine véritable et le péché d'enfance de la jeune fille. Cornélius, après cette révélation, persiste dans son projet de mariage, persuadé que l'enfant égarée un moment par des parents vicieux, est rentrée pour toujours dans la voie du bien. Dans l'ordre des sentiments, la pièce se réduit à cela.

Passons maintenant à l'ordre des choses matérielles, qui est bien autrement compliqué, comme vous l'allez voir.

Au lever du rideau, un orage terrible éclate sur la ville ; un coup de tonnerre plus fort que les autres donne à penser que la foudre a dû tomber près de la maison. La vieille servante Gudule et la petite Christiane sont en prière. On frappe à la porte ; c'est Balthazar qui rentre avec son ami Cornélius, tous deux mouillés jusqu'aux os. Cornélius porte un cerf-volant avec lequel il vient de faire une expérience de physique, pour constater, dit-il, la présence de l'acide nitrique dans les nuages chargés d'électricité. On sert à souper aux deux amis, qui, tout en mangeant, font échange de confidences. Balthazar, amoureux d'une jeune fille plus riche que lui, a reçu de sa belle, il y a longtemps, une petite fleur aujourd'hui desséchée, mais qu'il conserve soigneusement dans un médaillon d'or *entouré* de perles noires. Cette jeune fille arrive, sous le prétexte de se reposer un moment, et accompagnée d'un personnage ridicule. Elle promet à Balthazar de l'épouser s'il peut lui offrir une preuve irrécusable du désintéressement de son amour. Il veut alors représenter sa fleur si précieusement encadrée, et passe dans sa chambre pour aller la chercher. Il pousse un cri et revient avec une mine bouleversée. Son secrétaire est brisé ; son argent, ses bijoux et le précieux médaillon ne sont plus à leur place. Un vol a été commis en son absence. Au moment où l'on fait cette triste découverte, la petite Christiane, dont les allures paraissent mystérieuses depuis le commencement de la pièce, ouvre furtivement la fenêtre, et passe un paquet *enveloppé* dans un linge à une personne qui attendait au dehors. La *toile tombe* sur ce coup de théâtre.

Au second acte, nous sommes dans la chambre de Balthazar, et l'action se poursuit sans intervalle. De l'autre côté de la rue demeure M. Tricamp, bourgmestre d'Amsterdam, qui rentre du bal. On l'appelle par la fenêtre et il arrive en grande toilette. Il se plaint que la chronique des tribunaux languit depuis peu, en Hollande ; un beau procès criminel serait bien son affaire. Une véritable instruction commence. M. Tricamp s'entend à mener rondement les recherches de la justice. Il examine la porte, elle est intacte ; la fenêtre est grillée de barreaux en fer ; la cheminée murée. Par où donc a passé le voleur ? M. le bourgmestre finit par le découvrir. Au milieu du désordre causé par le bris des meubles, il aperçoit un couteau enfoncé jusqu'au manche dans la cloison. Ce couteau a dû servir de marche-pied, non pour entrer, mais pour sortir, après le vol. Au-dessus du couteau, se trouve une lucarne cachée sous la tapisserie ; c'est par là qu'on s'est glissé dans la chambre. Une main a cherché

appui sur le cordon de la sonnette, car il est tordu. De ces indices et de beaucoup d'autres encore, M. Tricamp conclut que le vol a été commis par une personne jeune, de petite taille, connaissant les êtres de la maison. La lucarne donne précisément dans la chambre de Christiane. Tous les soupçons tombent sur cette jeune fille. On l'amène devant le juge, et lorsqu'elle comprend qu'on l'accuse, elle tombe évanouie.

Pour un homme aussi expérimenté que M. le bourgmestre, cet évanouissement n'est qu'une comédie. Sa montre en main, il fixe d'avance la minute où cette syncope passera; à la période de l'abattement succédera bientôt celle des protestations, et puis on entrera dans celle des aveux. Cependant Christiane reprend connaissance, proteste, au moment indiqué, contre l'accusation qui pèse sur elle; mais les aveux n'arrivent pas. Cornélius la croit innocente malgré les preuves accablantes qu'on lui met sous les yeux. « Vous avez de votre côté, dit-il au bourgmestre, la raison, et moi j'ai la foi. » Pour qu'il y eût, en effet, un juste équilibre entre les preuves matérielles du crime et les preuves morales de l'innocence de l'accusée, il faudrait que la jeune fille eût, au moins, une tirade éloquente, quelques-uns de ces mots persuasifs partis du fond du cœur, où l'on sentirait l'indignation sincère d'une âme honnête et pure. Malheureusement cette éloquence fait défaut; Christiane ne sait qu'invoquer Dieu, cacher son visage dans ses mains et pleurer, appuyée sur le dos d'une chaise. Un seul mot vraiment pathétique sort de sa bouche : lorsqu'elle entend Cornélius prendre sa défense, elle se jette dans les bras de ce jeune homme, en s'écriant : « Je ne suis donc pas seule au monde ! » Et le courage lui revient. C'est peu de chose que ce simple cri; mais il exprime un sentiment vrai et touchant. M. le bourgmestre lui-même en paraît ému, et cela repose pour un instant de la sécheresse et du *réalisme* de l'enquête judiciaire.

Cette enquête continue pourtant au troisième acte, dans la chambre de la jeune fille, toujours sans interruption. Jamais l'unité de temps recommandée par Aristote ne fût mieux observée. Une preuve nouvelle vient se joindre aux autres charges déjà accumulées. Sur un petit meuble situé au-dessous de la lucarne, le bourgmestre saisit une perle noire qui a fait partie du médaillon volé. Cornélius s'empare de cet objet accusateur, l'examine attentivement et découvre sur la perle noire une tache jaune imperceptible. Cette tache jaune ne peut être causée que par le feu. Un champ nouveau s'ouvre aux conjectures du jeune savant. Après une contre-épreuve de la première enquête, et dans laquelle c'est à la science seule qu'il demande des indices, Cornélius s'écrie tout à coup que la jeune fille est inno-

cente. L'auteur du prétendu vol, c'est la foudre. Dans la sonnette on trouve les pièces d'or fondues en un seul lingot. C'est la foudre qui a brisé le secrétaire, enlevé le métal qu'il contenait, planté le couteau dans la cloison, lancé une perle noire sur le meuble de la chambre voisine, etc. De plus, par une attention tout à fait délicate, cette foudre, comprenant notre époque, a doré le crucifix de bois planté au mur dans l'alcôve de la jeune fille, pour mieux assurer le triomphe de l'innocence. A ce moment, le rideau s'est dépêché de tomber, car les murmures du public allaient croissant, et les effets un peu complaisant de la foudre auraient fini par amener quelque orage dans la salle. On a cependant trouvé le temps de nous apprendre que le paquet de hardes glissé subtilement par la fenêtre était un cadeau de Christiane au mari d'une pauvre femme accouchée de la veille. Certes, le public français est bon homme; mais n'est-ce pas lui demander beaucoup que de lui faire accepter un coup de tonnerre pour sujet d'une pièce en trois actes?

M. Victorien Sardou paraît avoir une prédilection marquée pour un genre de pièces qu'on pourrait appeler *américaines*, et dont l'idée lui a été suggérée par un livre d'Edgar Poë, auquel il a déjà emprunté les *Pattes de mouche*. Cette fois, il a poussé un peu loin la mystification. La souris dont accouche la montagne est par trop menue, et quand arrive le dénoûment, il ne tiendrait qu'au public de dire qu'on s'est moqué de lui. Il y a, dans le second acte de la *Perle noire*, dans tout le rôle du bourgmestre et dans les détails minutieux de l'instruction criminelle, un talent incontestable; mais la pièce n'aurait plus aucun intérêt pour un spectateur informé d'avance du résultat final, et dans peu de temps, tout le monde saura comment finit le procès de Christiane. L'invraisemblance, d'ailleurs, va jusqu'à friser l'absurde. Si bizarres que soient les effets de la foudre, elle ne saurait combiner ses bizarreries de manière à conduire de point en point la justice sur les traces d'un crime imaginaire. Le couteau planté dans le mur, l'or fondu en lingot et niché dans la sonnette, le crucifix doré, c'est trop de fantaisie, même pour l'électricité; je ne pense pas que la foudre puisse tomber sur une maison et y causer tant de dégâts, sans qu'on la reconnaisse à des signes plus certains qu'une petite tache jaune sur une perle noire. Ordinairement, après un accident de ce genre, il reste dans l'endroit où le tonnerre a passé, une forte odeur sulfureuse et des marques de brûlures. Le bourgmestre, si habile et si sagace, devrait savoir qu'un secrétaire brisé par la foudre ne ressemble pas à un meuble forcé par les voleurs, et puisque la personne est mignonne et petite, il devrait penser qu'elle n'est point de force à mettre en pièces un secrétaire fermé.

Tout cela pèche par cent côtés contre cette logique inflexible que le magistrat invoque. En parlant au nom de la raison, M. Tricamp donne de trop rudes accrocs à la raison même. La pièce ne supporte pas un examen attentif, et tout cet échafaudage de détails matériels, accumulés avec un soin qui paraît à première vue fort habilement calculé, s'écroule tout à coup, si l'on y regarde de près. Mais ce qui sauve bien des défauts, c'est la perfection du jeu des artistes. M. Lafont est charmant dans son rôle de bourgmestre, et M. Lafontaine est plein d'âme et de feu dans le personnage du jeune savant.

Est-ce que, par hasard, ce goût prononcé de M. Victorien Sardou pour le genre américain serait tout simplement l'impossibilité de produire autre chose que des imbroglios? Est-ce que ce matérialisme systématique déguiserait tout simplement l'absence totale, dans son talent, des facultés psychologiques? C'est ce que le temps nous apprendra. Espérons qu'il n'en est rien; mais la voie dans laquelle s'engage l'auteur de la *Papillonne* et de la *Perle noire* ne peut le conduire loin. A peine créé, le genre s'use déjà, et il serait désolant de voir un jeune écrivain dont les débuts promettaient beaucoup s'égarer ainsi, et tourner le dos à l'art et à la vérité. En comparaison de la *Papillonne*, la *Seconde Année* de M. Scribe est une œuvre presque profonde; en comparaison de la *Perle noire*, les drames du boulevard sont des pièces shakspeariennes. Je l'ai déjà dit ici même : on ne remplacera pas le jeu des passions, les mouvements du cœur humain et les traits de caractère par la matière et par l'attirail d'accessoires tels que lanternes sourdes, escaliers dérobés, portes secrètes, lucarnes, cordons de sonnettes, pétards, couteaux plantés dans un mur, effets de la foudre et peaux de renard. Cet arsenal du réalisme n'est que stérilité ou impuissance. Le moindre sentiment vrai, le moindre sujet puisé dans le cœur humain charme bien d'avantage; et, n'en doutez pas, il y faudra revenir. L'expérience et la force des choses vous y ramèneront tôt ou tard. Il y a encore dans le volume d'Edgar Poë une nouvelle où l'on voit deux femmes égorgées par un être mystérieux et insaisissable. Le romancier fournit autant de détails sur les localités et les difficultés de l'enquête qu'on en peut souhaiter dans une pièce *à l'américaine*, et il se trouve, en fin de compte, que l'assassin est un singe échappé. Quand on nous aura accommodé pour la scène ce morceau de haut goût, il faudra tirer l'échelle.

PAUL DE MUSSET.

CHRONIQUE POLITIQUE

23 avril 1862.

De quel nom appeler la période parlementaire que nous traversons en ce moment? Elle serait assez bien nommée la période d'incubation. Nous vivons dans une atmosphère de silence et d'immobilité que bien des gens en France voudraient voir durer toujours. Mais, hélas! rien n'est durable ici-bas, pas même le néant. Voici un mois entier que la commission du Corps législatif prépare, — j'allais dire couve, — son rapport sur le budget, et tout le monde se demande quel est, selon l'expression d'un poëte, l'œuf sublime qui va sortir de cette longue et mystérieuse élaboration. On se dit qu'il faut que cette commission ait fait bien de la besogne pour faire si peu de bruit. Cependant, en voyant un pareil espace de temps employé, avant toute discussion, à examiner une œuvre déjà soumise à plusieurs contrôles préliminaires, on ne s'explique pas que cette espèce de conclave préparatoire, qui apporte d'interminables retards aux délibérations de l'assemblée, puisse passer pour une simplification. L'usage de nommer des commissions à propos de tout est emprunté à notre système administratif, et en France il a toujours été poussé jusqu'à l'abus, mais surtout depuis les dix dernières années. C'est un mécanisme commode pour la paresse des assemblées, qu'il dispense de décider et d'agir par elles-mêmes, et, au fond, il n'a pas d'autre fondement que la manie toute française d'ôter le plus possible à l'initiative individuelle, et de procéder toujours par délégation et réglementation. Cet usage est une simplification, en effet, puisque grâce à lui on peut pendant plus d'un mois supprimer les Chambres comme un rouage inutile. Mais si les simplifications sont un si grand bienfait, pourquoi ne pas aller plus loin encore, et supprimer la commission elle-même en ne conservant que son rapporteur? Les vraies simplifications sont celles qui fortifient les ressorts de la vie politique, et non celles qui les affaiblissent. A prendre le mot dans le sens où nos hommes d'État l'emploient d'ordinaire, la simplification suprême en toute chose, c'est la mort.

L'État lui-même n'est, en France, qu'une commission agrandie,

dont les pouvoirs s'étendent sur tout et qu'on dispense le plus souvent de faire son rapport. Comme les citoyens l'ont chargé de vouloir et d'agir en toute occasion à leur place, il ne reste à leur activité aucun objet sérieux sur lequel elle puisse s'exercer, elle tombe dans une langueur qui atteint les forces vives de la nation, et qui y produirait à la longue un incurable hébétement. Il faut que ce mal soit bien frappant pour que ceux mêmes qu'on pourrait croire intéressés par position à le dissimuler commencent à en signaler les désastreuses conséquences : « Les règlements succèdent aux règlements, les interventions et les compromissions de l'État se multiplient et s'accumulent; la liberté et l'action individuelle s'énervent et s'affaissent; l'État a voulu jouer le rôle de la Providence universelle, il devient responsable des intempéries et de l'inclémence des saisons; il est coupable tour à tour de l'extrême cherté des denrées alimentaires et de l'avilissement du prix des céréales. Dans les esprits aveugles s'amoncellent graduellement les critiques, les hostilités, les haines, et on en vient avec une brutalité naïve à demanger au gouvernement qu'il fasse vendre tout à la fois le blé cher et le pain à bon marché. »

Qui parle ce langage factieux? C'est un ministre, c'est l'État lui-même, excédé de sa propre omnipotence, et se plaignant de ce qu'on s'obstine à le charger de pouvoirs dont il ne veut plus. Spectacle étrange et nouveau! Mais pour qu'une telle routine soit devenue un fléau pour les gouvernements, qu'a-t-elle donc dû être pour les particuliers? Si celui au profit duquel elle a été créée la considère comme funeste, que doivent en penser ceux qu'elle a toujours dépouillés de leurs droits les plus précieux? Nous faudra-t-il admettre que ces principes ne soient applicables qu'à l'élève des bestiaux? Sommes-nous indignes ou incapables d'entendre un tel langage, et les libérales déclarations de M. le ministre de l'agriculture n'étaient-elles qu'à l'adresse du public spécial qu'on a couronné à Poissy? On serait vraiment tenté de le croire, lorsqu'on se rappelle la fameuse profession de foi à laquelle a donné lieu, au commencement de l'année dernière, la réforme de l'administration des haras. Je ne sais pas si les principes de cette profession de foi ont été appliqués aux heureux pensionnaires de cette administration, mais ce qui est certain, c'est que beaucoup de Français s'en seraient contentés alors, et s'en déclareraient satisfaits aujourd'hui. Quoi qu'il en soit, la race chevaline et la race bovine peuvent se vanter d'avoir eu le privilége de provoquer, de la part de nos gouvernants, les deux déclarations de principe les plus libérales sans contredit et les plus explicites qui soient émanées jusqu'ici d'une source officielle. C'est là une particularité digne de fixer l'attention du philosophe : la civilisation s'étend,

comme on dit dans les couches inférieures de la société, et l'on voit bien qu'il y a en France une loi protectrice des animaux!

C'est à la tribune nationale, et non pas seulement dans des concours agricoles, que nous voudrions entendre nos ministres défendre l'initiative individuelle, et, le temps aidant, nous ne désespérons pas de voir ce miracle. Que faut-il pour cela? Que l'État en arrive à être embarrassé de sa responsabilité en matière politique comme il l'a été en matière industrielle et commerciale. Il ne veut pas qu'on le déclare coupable de la cherté des denrées alimentaires, peut-être se lassera-t-il un jour d'être rendu responsable par toute l'Europe d'un mauvais article de journal. Il a déjà demandé qu'on le force à l'économie, pourquoi ne demanderait-il pas un jour qu'on le force à la justice, à la modération, au respect de tous les droits? Et s'il ne le demande pas, pourquoi une pensée si naturelle ne se présenterait-elle pas un jour ou l'autre à des esprits en assez grand nombre pour lui faire, sur ce point, une douce violence?

Le Parlement anglais, qui ne procède pas par commissions, a déjà presque terminé la discussion de son budget quand nous n'avons pas encore commencé celle du nôtre. Heureux pays où l'on ne connaît pas les simplifications de tout genre que le temps nous a enseignées, simplification de la presse transformée en bureaucratie et gouvernée par un diapason normal, simplification de la tribune allégée du poids d'un inutile bavardage, simplification de l'administration concentrée dans un fil télégraphique! Qui ne se souvient de l'époque où nos socialistes, qui eux aussi ne parlaient que de simplifier et qui ont plus contribué que personne à répandre ce goût, reprochaient à la constitution anglaise l'absurde complexité de sa séparation des pouvoirs et lui prouvaient péremptoirement que leur prétendu équilibre ne pouvait aboutir qu'à l'immobilité? C'est pourtant à cette complication dont la bizarrerie révoltait leur intelligence que la tribune anglaise a dû d'être depuis deux siècles la tribune même du monde. C'est grâce à elle qu'on a pu y dire sans interruption tout ce qu'on était forcé de taire partout ailleurs, et qu'aujourd'hui encore, lorsque nos Chambres chôment — ce qui leur arrive si souvent pendant leur courte session — et même lorsquelles ne chôment pas, on peut entendre en Angleterre la plupart des choses qui devraient se dire chez nous. La grandeur des libertés anglaises, c'est d'avoir été une sorte d'institution européenne, un supplément à ce qui manquait aux franchises des autres nations. Elles ont quelques droits, à ce titre, à l'indulgence démocratique. En attendant qu'on discute chez nous une nouvelle adresse — ce qui n'arrivera pas avant une année révolue — on lit avec plaisir et avec fruit les libres discussions des hommes d'État anglais sur les

affaires de l'Europe, et on leur envie la complication barbare, sans doute (mais elle leur plaît ainsi !), qui leur permet de dire leur avis sur les événements à mesure qu'ils se présentent et non pas seulement quinze jours par année. Le public français, malgré tout ce qu'on a fait pour lui donner d'autres idées, n'est pas loin de voir les choses du même œil, si l'on en juge par le succès qu'a obtenu chez nous le discours de lord Parmerston sur la question italienne. Le retentissement a été sans contredit plus grand en France qu'en Angleterre, et comment en aurait-il été ainsi si ce discours n'était venu combler un vide, une lacune?

On a le sentiment de cette lacune à un double point de vue : d'abord comme d'un vice inhérent à nos institutions parlementaires qui ne permettent la discussion d'un événement politique que lorsqu'il est trop tôt ou trop tard pour le modifier, qui condamnent nos députés au silence lorsque partout les représentations s'émeuvent, qui font par exemple que notre tribune reste muette lorsque toute l'Europe retentit de malédictions unanimes contre les exploits de la férocité moscovite en Pologne; ensuite comme d'un manque de netteté dans l'attitude de notre ministère. Le discours de lord Palmerston a surtout ému l'opinion de notre pays parce que tout le monde l'a placé en pensée dans la bouche d'un ministre français et a été frappé de la souveraine opportunité qu'il aurait eue sous cette forme. Qu'on cite, si l'on peut, une seule affirmation de ce discours qui ne soit au fond dans la conviction intime des hommes qui dirigent la politique française! Ils ne peuvent invoquer pour leur justification que la nécessité prétendue des ménagements qui leur seraient commandés par les exigences de l'opinion catholique. Mais ces ménagements ne leur faisaient-ils pas un devoir de ne jamais consentir à tout ce qu'ils ont cédé jusqu'ici par égard pour l'Italie? Ces exigences ne sont-elles pas aujourd'hui universellement condamnées comme iniques? Ne reconnaissent-ils pas que notre séjour à Rome est une violation du droit; et puisque cette grande révolution qui mettra fin au pouvoir temporel doit s'accomplir, ne vaut-il pas mieux qu'elle s'effectue pendant que l'opinion européenne la voit avec faveur et se déclare prête à prendre parti pour elle, que lorsque les esprits seront refroidis ou distraits et laisseront le champ libre à ses adversaires?

Cette nation, tenue en échec par la diplomatie, et incertaine si ses destins s'accompliront ou s'il lui faudra retourner en arrière après tant de promesses solennelles, forme un spectacle assurément nouveau dans l'histoire, et on se demande parfois si cette dépendance, si peu déguisée, n'a pas quelque chose de plus humiliant pour elle que les brutalités dont on l'accablait autrefois. O le grand génie que

Garibaldi, lorsque dans son langage pittoresque et populaire il supplie ses concitoyens d'adresser leurs prières à sainte Carabine! Heureux ceux qui savent plaire aujourd'hui à cette puissante divinité! Que de grâces on obtiendrait aussi par l'intercession des frégates cuirassées! La question romaine est une question morale, comme l'a dit M. Ricasoli, mais une question morale soutenue par des canons qui ne sont pas tous ecclésiastiques; et combien une armée de six cent mille hommes la rendrait claire et limpide pour les intelligences les plus revêches! Non, ce n'est pas une influence morale qu'on redoute lorsqu'on craint de porter la main sur cette difficulté depuis si longtemps résolue dans les esprits; le parti qui défend encore les institutions romaines a surabondamment montré son impuissance comme influence morale; ce qu'on redoute en lui, c'est son organisation matérielle et politique, ce sont ses armes cachées, ses sourdes conspirations, sa discipline, ses mots d'ordre, son fanatisme persévérant. Tout cela n'est pas autre chose, en somme, que de la force brutale; et c'est merveille de voir combien ceux qui en disposent deviennent souples et dociles en présence de ce genre d'argument lorsqu'ils le rencontrent chez leurs adversaires.

Cet état de choses est impossible à maintenir en Italie; le jour où la nation le comprendra sérieusement, et se montrera disposée à suivre les conseils de son héros, elle sera sauvée. En attendant, le roi Victor-Emmanuel a toutes les peines imaginables à retenir ensemble les pièces de son royaume à demi disloqué. Il court en ce moment après les provinces napolitaines qui, selon une croyance *pieuse*, étaient sur le point de lui échapper. Tout permet de croire qu'il les rattrappera en dépit des prédictions intéressées; mais il sera condamné à ce travail ingrat tant que Rome, le point de jonction de ce territoire dépareillé, sera aux mains de l'ennemi. Ce fait ressort avec évidence de la situation du royaume de Naples depuis deux ans, et de la radicale inutilité de tous les remèdes dont on a essayé pour l'améliorer. Quant à la complicité de la cour de Rome, il y aurait aujourd'hui un excès de naïveté à entreprendre de l'établir. Il n'est pas un jour, pas un fait, pas un document qui n'en apporte quelque preuve nouvelle. On peut lire là-dessus, non à titre de pièce de conviction, mais comme supplément d'une démonstration déjà complète, les lettres de sir Hudson, ministre d'Angleterre à Turin, au comte Russell. Le langage de ce diplomate n'a rien d'équivoque; il offre en cela un heureux contraste avec le style de nos agents diplomatiques; on le comprend à la lecture, il est clair, substantiel, catégorique, et on soumettrait son témoignage à l'archevêque de Toulouse lui-même, ce grand maître dans l'art des interprétations, qu'il

n'en pourrait que très-difficilement faire sortir une apologie de la cour romaine.

« J'ai de bons motifs, écrit sir Hudson à la date du 22 février, pour croire que le brigandage s'organise sous les auspices de l'ancien roi de Naples et sous le patronage de la cour romaine, en vue d'opérations qui doivent commencer au printemps prochain sur une échelle large et sanglante. »

La déposition de cet impartial observateur est à ajouter à tous les témoignages qui montrent combien sont inacceptables et illogiques les conditions d'existence qu'on a faites au nouveau royaume d'Italie. Elles tendent à y rendre tout gouvernement impossible, et l'on s'explique par là l'extraordinaire rapidité avec laquelle s'y usent les hommes politiques et les ministères. On a vu combien a été laborieuse et pénible la carrière ministérielle de M. Ricasoli; elle a paru d'une longueur démesurée, grâce aux nombreuses tribulations dont elle a été semée, et n'a cependant duré que quelques mois. Celle de M. Rattazzi semblait déjà épuisée avant même d'avoir commencé, et la suspension momentanée des séances du Parlement italien est venue à propos pour couvrir son inanité. On ne peut pas mettre en doute la bonne volonté de M. Rattazzi, on serait plutôt en droit de lui reprocher d'en montrer pour tout le monde et pour tous les goûts, mais la bonne volonté ne suffit pas dans des circonstances aussi difficiles. On n'accepte pas une responsabilité si haute avec une telle confiance, lorsqu'on n'apporte pour expédient nouveau qu'un optimisme plus souple et plus crédule. Enfin, on n'est pas un homme d'État parce qu'on a écrit sur une feuille de papier appelée programme les mots de liberté, de décentralisation, d'unification et de conciliation. Le comte de Cavour les écrivait moins souvent, mais il les pratiquait. Quant à M. Rattazzi, non-seulement il n'apporte au ministère aucune vue nouvelle, mais il n'a pas réussi à donner même sur le papier une originalité quelconque à son administration. Son programme n'est qu'une paraphrase affaiblie des manifestes de son prédécesseur.

C'est avec un intérêt toujours croissant que nous contemplons les perplexités du roi de Prusse en présence du dénoûment de plus en plus prochain que lui apportent les élections. Ce n'est pas, comme on pourrait le croire, que nous éprouvions un plaisir particulier à voir mettre à la question une tête couronnée. C'est principalement comme enseignement philosophique que ce spectacle nous charme. Le roi de Prusse nous a offert en quinze jours un petit résumé assez complet des artifices et des ressources du rôle de souverain. Il a parcouru en effet, dans ce court espace de temps, toute la gamme des sentiments

et de la phraséologie monarchiques, parlant d'abord le langage d'un maître irrité, prenant avec sa Chambre le ton de Louis XIV avec le Parlement, puis, lorsqu'il s'est aperçu que toutes les classes de citoyens répondaient par des protestations unanimes à cet essai d'intimidation, s'adressant à ses sujets comme un bon père de famille, et enfin, depuis que les élections sont imminentes, se jetant décidément dans le repentir, promettant par rescrit de réduire les dépenses, de diminuer les impôts, de licencier une partie de l'armée, tout ce qu'on voudra, enfin, pourvu qu'on ne lui envoie pas des députés hostiles. Qui oserait soutenir que ce n'est pas là un spectacle instructif? Les méchants y chercheront sans doute un sujet de réflexions peu charitables ; pour nous, il nous touche par un côté plus digne des méditations du sage. Combien on calomnie le cœur des souverains en général, lorsqu'on se plaît à les représenter comme doués d'une obstination inflexible! La Prusse nous fait voir clairement qu'il ne s'agit que de trouver le langage qui sait les persuader. Depuis qu'on parle de ce style au roi Guillaume, il est devenu le plus accommodant des rois.

Les événements de la guerre d'Amérique ont pris dans ce dernier mois une importance et une gravité qui effacent tout autre intérêt, et qui paraissent devoir exercer une influence décisive sur l'issue de la lutte. La bataille de Corinthe, et l'occupation de l'île fortifiée qui résistait depuis quinze jours aux efforts de l'armée fédérale, sont deux coups de vigueur qui, selon toute probabilité, vont porter la ligne des opérations militaires sur un cercle beaucoup plus restreint que celui qu'elle occupe, au delà des Border-States et sur la frontière des États purement esclavagistes, si toutefois on juge nécessaire de suivre les confédérés dans ce mouvement de retraite. Après une pareille réduction des forces et des ressources de la République confédérée, le Nord pourra en effet facilement se dispenser de poursuivre ses avantages par une occupation immédiate des territoires esclavagistes. Pour achever sa victoire, il n'aura qu'à faire rentrer dans l'Union les États mixtes, et à concentrer son activité militaire sur les opérations maritimes.

Ce changement de tactique offrirait le double avantage de permettre aux chefs de l'Union de ne pas aventurer leurs armées dans des régions où le climat est à lui seul un ennemi plus meurtrier que les batailles, et d'ouvrir enfin quelques débouchés au coton, dont la disparition a causé de si dures souffrances à l'industrie européenne. Ne fût-ce que par reconnaissance pour l'appui moral que l'opinion de l'Europe leur a prêté dans leur lutte, ils devraient montrer plus de sollicitude qu'ils ne l'ont fait jusqu'ici pour ce grand intérêt. Il y a en Angleterre et sur le continent des millions d'ouvriers qui, par suite

de cette crise, ont eu à subir les plus cruelles privations, et qui méritent sans doute autant de considération que la race nègre. Il serait sage et humain de la part des hommes d'État américains de pourvoir à ce que l'émancipation des uns n'exposât pas les autres à mourir de faim. Or il suffirait, pour remédier provisoirement au mal, de rouvrir un marché au coton en s'emparant de quelques ports. La crise ne sera pas tout à fait conjurée pour cela, car la culture du coton dans les États du Sud a subi une atteinte peut-être irréparable; mais les approvisionnements considérables qui y restent sans emploi permettront à l'industrie d'attendre le résultat des essais qui ont été tentés en d'autres contrées.

Je signalerai en finissant à ceux qui suivent le mouvement des idées politiques dans notre pays un ouvrage qui en marque fidèlement la direction.

M. Edgar Quinet vient de réunir en un volume[1] les éloquents articles qu'il a publiés dans la *Revue des Deux Mondes* sur la campagne de 1815. Ce travail a déjà pris un rang distingué parmi les monographies consciencieuses qu'on a lues dans ces derniers temps sur cette époque qui attend encore son historien. Napoléon n'a guère eu jusqu'ici que des détracteurs ou des panégyristes. Ni les uns ni les autres ne survivront. Peut-être était-il nécessaire d'avoir vécu de notre temps pour bien comprendre et bien juger le premier empire. Il en est, en effet, assez éloigné pour permettre à l'histoire de bien saisir la vraie proportion des événements, et il lui offre une seconde épreuve formée d'éléments identiques et où sa vue n'est pas exposée aux mêmes éblouissements. C'est aujourd'hui seulement que ces conditions commencent à se trouver remplies, et on reconnaît que le jour de la critique exacte et clairvoyante est venu à l'impartialité et à la rigueur des derniers travaux qui ont paru sur ce sujet et dont l'histoire fera son profit. On reprend l'examen sur tous les points à la fois, en sorte qu'elle n'aura plus à prononcer qu'un résumé. Les écrivains mêmes qui ont débuté par l'enthousiasme sont revenus, non sans quelque confusion, à des appréciations plus raisonnées. Tel historien conclut son récit par une réprobation, tout étonné de l'avoir commencé par une apothéose. Qui n'a eu sous ce rapport quelque reproche à s'adresser et n'a payé tribut à l'idolâtrie universelle? C'est maintenant à la science et à l'analyse de parler; elles ont acheté ce droit assez cher.

M. Edgar Quinet, qui a écrit autrefois un poëme épique sur Napoléon, nous donne aujourd'hui une étude stratégique approfondie sur

1. Chez Michel Lévy, *Histoire de la campagne de* 1815.

sa dernière campagne. La transition semblera un peu brusque. Cet esprit éminent exprime bien en cela le revirement qui s'est opéré dans les dispositions de ses contemporains; mais peut-être en portant son attention sur des questions spéciales, dont la solution appartient à l'expérience et au calcul, n'a-t-il pas assez tenu compte du préjugé qui refuse aux imaginations poétiques un tel genre de compétence. Il y a dans la conduite des opérations militaires une partie technique que l'homme du métier seul est apte à critiquer; et M. le colonel Charras s'est acquitté de ce soin, en ce qui concerne la campagne de 1815, avec une admirable précision à laquelle tout le monde a rendu hommage. Voilà pour la science. Quant à l'histoire, qui représente le public, l'homme collectif, elle ne doit toucher qu'à ce qu'il y a de général dans chaque sujet.

Aussi, quelque imposants que soient les témoignages sur lesquels s'appuie M. Quinet, le lecteur ne peut-il avoir qu'une confiance insuffisante en ses déductions stratégiques. Il est infiniment probable que tout ce que dit l'auteur est l'exacte vérité; on s'assure, à chaque page, qu'il a minutieusement étudié ses autorités; mais pour acquérir le droit d'être aussi spécial, il faut avoir pratiqué l'art dont on parle, sans quoi il y a toujours quelque détail dont la portée échappe. C'est pour ce motif que nous préférons de beaucoup au récit de la campagne les considérations générales dont il est précédé.

Qu'est-ce d'ailleurs que la question stratégique dans le dénoûment du règne des Cent-Jours? Un point très-secondaire. De 1804 à 1812, tant que les guerres n'intéressent que les généraux et les gouvernements, la question stratégique, c'est l'empire lui-même, car la victoire est tout; l'élément militaire est seul en jeu; mais aussitôt que les peuples se mettent de la partie, et surtout en 1815 lorsqu'ils ont si bien appris à connaître leurs forces, la question stratégique disparaît, tant l'issue de la lutte est inévitable. On peut gagner dix victoires, la bataille définitive est d'avance perdue. Il importe donc assez peu que Napoléon ait commis telle ou telle faute de détail dans la combinaison de ses plans ou la conduite des opérations militaires. Ce débat n'intéresse que sa prétention d'ailleurs assez mesquine à l'infaillibilité. La grande faute pour laquelle on ne saurait être trop sévère, ce n'est pas d'avoir été battu à Waterloo au lieu de l'être à quelques pas plus loin, comme c'était inévitable; c'est d'avoir joué sur une fantaisie de son ambition la liberté et jusqu'à l'existence politique de son pays. Le retour de l'île d'Elbe, qui est le plus étonnant et le plus dramatique de ces coups d'audace qui plaisaient à son imagination, accuse pourtant son génie à tel point qu'on peut douter s'il y a cherché autre chose qu'un suicide éclatant et glorieux.

Si grande qu'on fasse la part à l'illusion dans cette âme insatiable et dévorée par sa propre inquiétude, il est difficile d'admettre qu'elle ait été dupe, en cette occasion, de la confiance qu'elle s'efforça d'inspirer aux autres. Il fallait ignorer profondément l'état des esprits dans toute l'Europe et n'avoir rien compris à l'entraînement passionné qui avait soulevé les peuples contre nous pour croire que les puissances laisseraient détruire leur ouvrage, ou que la liberté consentirait, sur quelques mots de rétractation, à se réconcilier avec celui qui avait si longtemps été son ennemi. On a souvent contesté cette affirmation, à savoir que la liberté a tué Napoléon. Ce mot est parfaitement vrai, pourvu toutefois qu'on l'applique, non pas à la France seulement, mais à l'Europe. Tant qu'à tort ou à raison les idées libérales en Europe s'abstiennent de combattre contre lui, il ne connaît pas de revers, il semble invincible; mais il commence à décliner du jour où elles prennent parti dans la lutte, et cette intervention hostile de leur part est, selon nous, ce qui juge le plus sévèrement sa politique. A son début, il a partout pour lui, même en Angleterre, les amis de la liberté et de la démocratie, en un mot, le cœur des peuples; dix ans plus tard, au fond de la plus humble chaumière, dans le pays le plus reculé, son nom n'est plus que le synonyme d'oppression et de servitude. Quelle démonstration serait plus concluante qu'un tel résultat! Voilà la force incalculable que par sa politique il avait non-seulement perdue, mais mise du côté de ses adversaires, et dont il ne tenait aucun compte dans ses évaluations.

Il y a mieux; un examen attentif de l'état de la France à l'époque du retour de l'île d'Elbe démontre avec évidence que, même en admettant l'hypothèse impossible d'une abstention de l'Europe en présence d'un fait aussi menaçant pour sa sécurité, la restauration rêvée par Napoléon n'avait alors aucune chance sérieuse de durée. Il ne pouvait en effet chercher son point d'appui que sur l'un des deux éléments profondément contradictoires qui divisaient la société française. L'un était l'élément libéral alors en pleine renaissance, parti formé de l'élite des intelligences, mais défiant, à jamais hostile même après les concessions inespérées de l'acte additionnel, ne voyant dans ces concessions qu'un moyen de rendre impossible le retour de la dictature en enchaînant le dictateur, et, malgré les ménagements imposés par la nécessité, essentiellement antipathique à cet esprit absolu et dominateur. Quelle que fût la bonne volonté ou la dissimulation de l'empereur, toute alliance entre lui et ce parti ne pouvait être qu'une trêve. Tout différait en eux, les traditions, les vues, les habitudes et jusqu'au tempérament. Napoléon eût cru s'avilir en se résignant à être

souverain constitutionnel. A chaque instant, sous la contrainte que lui imposait son rôle nouveau, l'impatience lui arrachait des frémissements.

L'autre élément sur lequel il pouvait s'appuyer était le parti qui avait fait sa force et qui venait de l'acclamer de nouveau avec ivresse, de Cannes à Paris, la démocratie militaire. Laissez là les thèses de convention, allez tout droit au fait brutal, que trouvez-vous comme élément essentiel et vital de l'empire? Une démocratie, on l'a dit avec raison, la démocratie même qui a été faite par les niveleurs de la Convention, mais ayant pour tribun un général au lieu d'un orateur, pour mobile la gloire au lieu de l'égalité, pour but la conquête du monde au lieu de la spoliation d'une aristocratie. Pour garder l'appui de cette démocratie à laquelle pendant dix ans Napoléon avait donné l'Europe à dévorer, il fallait lui conserver son aliment, que l'intérieur n'était pas en état de fournir. De là, pour Napoléon, la nécessité de la guerre, non pas seulement comme une fatalité de son génie, ainsi qu'on le dit d'ordinaire, mais comme une condition d'existence. C'est assez montrer en présence de quelles impossibilités le retour de l'île d'Elbe le plaçait vis-à-vis de son pays lui-même.

M. Quinet a préféré au développement de ces vérités le récit des scènes émouvantes du champ de bataille, où son talent d'écrivain se montre sous une face nouvelle et où il déploie une étendue de connaissances qu'on était loin de soupçonner. Quel que soit le jugement qu'émettent les hommes spéciaux sur la valeur de telle ou telle critique de détail, il n'aura pas moins porté un coup sérieux à la superstition inexplicable qui a corrompu chez nous jusqu'à la conscience de l'histoire.

P. Lanfrey.

CHARPENTIER, propriétaire-gérant.

TABLE DES MATIÈRES

DU

NEUVIÈME VOLUME

MARS. — AVRIL 1862.

Livraison du 10 Mars.

Livraison du 25 Mars.

Livraison du 10 Avril.

Livraison du 25 Avril.

FIN DE LA TABLE DU NEUVIÈME VOLUME

Paris. — Imprimerie P.-A. BOURDIER et Cie, rue Mazarine, 30.

